

AVIS DIVER

1° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intens et des Zélatrices, ou en écrivant Saint-Michel.

(Pour les détails, voir la Notice de l'ouvrage gratis à quiconque en fait la demande.)

2° **École apostolique.** — L'École apostolique d'enfants pauvres, est soutenue par la charité des bienfaiteurs. Nous acceptons avec reconnaissance de cette bonne œuvre, tous les dons, de quelque nature, tels que vêtements, étoffes, livres, etc.

3° **Orphelinat.** — Nous sollicitons également associés pour les petits orphelins élevés dans l'abbaye. Leur situation par leur jeunesse pour exciter la bienfaisance des âmes généreuses.

4° **Retraites.** — Les RR. PP. donnent des retraites aux personnes qui désirent profiter de la prière qu'on trouve sur la sainte Montagne. Les retraites à l'abbaye; les dames, chez la religieuse supérieure de l'abbaye. *Écrire au R. P. Supérieur du Mont-Saint-Michel.*

5° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières pour la même de la réception de la lettre qui en est l'objet.

6° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise devant la statue de Saint Michel Sacré-Cœur, de Notre-Dame-des-Anges, — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 70 fr. pour un an.

7° **Consécration des petits enfants.** — Prière à Saint Michel ou à Notre-Dame-des-Anges, et la date de naissance de l'enfant. Un acte d'intention devant la statue vénérée et les prières indiquant le jour de l'inscription des consécérations. — L'offrande est de 2 fr.

Pour ce qui regarde la Rédaction, les Adressions et Renseignements, s'adresser :

Au R. P. Directeur des Adressions
MONT-SAINT-MICHEL

7^e ANNÉE. — 1^{re} LIVRAISON. — AVRIL 1880

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Saint Michel, ange de la bonne mort. — École apostolique. — L'année archangélique : Pâques. — Saint Michel et le Mont-Saint-Michel. — Une page de l'histoire du Mont-Saint-Michel. — Le culte de Saint Michel en France : diocèse de Nevers. — Attributs de Saint Michel archange. — Correspondance.

SAINT MICHEL

ANGE DE LA BONNE MORT

(Suite)

Nous allons entrer maintenant dans le domaine de la théologie et demander à l'enseignement de l'Église de fixer nos croyances sur le rôle de Saint Michel auprès des mourants.

Cette doctrine consolante, nous l'espérons, portera ses fruits. La mort n'a point de nationalité; elle n'entraîne devant le Juge commun de tous les hommes que des justes ou des pécheurs. L'inconnu plein de mystères dans lequel se plonge notre âme lorsqu'elle a brisé les liens qui la rattachaient au corps, nous crée une obligation de prévoir ce moment fatal. Si nous adressions ces lignes à des âmes sans foi, nous aurions besoin d'établir dans un article préliminaire la thèse de l'immortalité. Nous nous contenterons

de plaindre ceux qui disent bien haut, parce qu'ils le désirent ardemment, que tout est fini à la mort. Le réveil sera terrible, les plaintes inutiles et les « *je croyais* » ne seront point admis comme circonstances atténuantes d'une vie volontairement livrée aux ombres du doute et aux ténèbres de l'incrédulité.

Pour ceux qui croient, la mort n'aura pas ces surprises; mais pour tous elle a son cortège de terreurs, parce que notre vie ne fut pas sans péché. Les concessions trop nombreuses faites à Satan aux jours de la faiblesse et de la passion, l'attirent autour de nous à ce moment suprême, en lui donnant l'espoir d'un succès définitif. La divine Providence a voulu que nous ne fussions pas seuls dans ce dernier combat : Saint Michel vient à notre secours.

La sainte Église, divinement inspirée par l'Esprit-Saint, a multiplié les textes à l'appui de cette proposition, soit dans l'office du saint Archange, soit dans l'office des morts, soit dans les prières pour les agonisants.

Ici, elle rappelle la mission positive que le Juge des vivants et des morts lui a confiée sur toutes les âmes au seuil de l'éternité (1); là, elle demande pour ses enfants que le lion rugissant cherche à entraîner dans l'abîme ténébreux, la grâce d'être introduits par Saint Michel dans le séjour de la lumière (2); enfin, elle supplie le Seigneur d'envoyer son Archange, celui qui a mérité d'être le chef de la milice céleste, recevoir son serviteur qui va bientôt expirer, pour le transporter dans la patrie des élus (3). L'invocation qu'elle place sur nos lèvres implore la protection de Saint Michel dans le combat, *afin que nous ne soyons pas condamnés*

(1) Constituit principem super omnes animas suscipiendas (*Off. S. Mich.*).

(2) Sanctus Michaël representet eas in lucem sanctam (*Offertoire de la messe pour les défunts*). Cette prière se récitait autrefois dans l'office des mourants. Cette circonstance explique les paroles qui ne peuvent s'appliquer aux défunts dont le sort éternel est déjà fixé : *Délivrez cette âme de la gueule du lion pour qu'il ne l'entraîne pas en enfer.*

(3) Suscipiat enim (servum) sanctus Michaël, archangelus Dei (*Ordo commendationis animæ*).

au jugement de Dieu. Or, il ne peut s'élever un doute à ce sujet : c'est aux portes de l'éternité que nous soutenons notre dernière bataille pour le salut ou pour la perdition. C'est donc à ce moment que nous éprouvons le plus pressant besoin du secours de Dieu.

Notre foi, battue en brèche par les mille puissances du démon, n'a pas toujours repoussé avec assez d'énergie les ruses perfides de la persuasion ou de l'influence. Elle a subi insensiblement une décroissance qui se manifeste dans la manière dont nous apprécions le monde et Dieu. Tandis qu'à la vive lumière de l'enseignement catholique projetant sur notre âme innocente et pure ses limpides clartés, nous allions à Dieu en traversant la vallée de l'épreuve, nous voulons maintenant faire de cette vallée la demeure permanente de notre bonheur, tout prêts à oublier la patrie, si Dieu consentait à nous laisser dans l'exil. Le présent a toutes nos faveurs; le lendemain est trop loin, il a trop d'incertitudes; travailler, acquérir et jouir doivent être inséparables pour notre impatience et la crainte qui nous poursuit de laisser à d'autres le fruit de notre labeur. Et comme pour nous le monde est jouissance et que Dieu n'est que promesse dans le présent, l'homme terrestre, selon la forte expression de saint Paul, ne s'arrête pas à l'espérance d'un avenir qu'il faudrait acheter au prix de sacrifices actuels; il concentre sa vie dans les intérêts matériels, les seuls dont le fruit immédiat soit à sa portée.

Que devient la vie spirituelle, surnaturelle, au milieu de ce conflit de toutes les convoitises? Sur son tombeau s'élève bruyante la vie naturelle du corps, de l'intelligence et du cœur. Dieu est oublié, mais il n'oublie pas. Il attend avec la longanimité d'une patience infinie le jour peu éloigné où l'agitation du corps sera interrompue, ses intérêts matériels inutilement débattus, sa vie comprimée sous la froide main de la maladie qui conduit au trépas.

Aux âmes éclairées par la foi, soutenues par la grâce, purifiées par les sacrements, l'avenir se découvre sous de

riantes perspectives. Aux incertitudes du présent, à ses travaux, à ses souffrances, à ses luttes, à ses passions, vont succéder, avec la stabilité de Dieu même, le repos dans la victoire, l'inaltérable paix dans la joie, la contemplation de la souveraine beauté, l'attraction irrésistible du vrai et du bien sur l'intelligence avide de vérité, et sur la volonté affermie dans sa possession. Et alors qu'importe l'épreuve passagère de la mort en présence du sanctuaire béni qu'elle ouvre devant nous? Pendant toute notre vie terrestre nous avons marché incessamment vers ce terme inévitable. Les caprices de la fortune, les iniquités du sort, les injustices de la foule, tout ce que notre langue païenne appelle le hasard, ont dû fatiguer notre âme; et en réalité les plaintes quotidiennes prouvent d'amères déceptions. D'où vient donc que, placée en présence du terme de ses souffrances, elle se retourne avec regret vers l'océan, témoin de ses continuelles alarmes? C'est que le pain grossier de la terre suffisait à notre vie terrestre; la manne que le ciel nous propose est pour notre âme un aliment inconnu; c'est que nous espérons toujours sur la terre participer, à force de courage, d'intelligence ou d'habileté, aux plaisirs de ce monde, et nous sommes effrayés à la pensée de la terrible justice qui, rétablissant l'équilibre rompu par notre liberté ici-bas, ne donne le bonheur qu'à la vertu.

Il est donc aisé de comprendre les inquiétudes qui assiègent le moribond au moment où la douleur acharnée sur ses membres comme sur une proie ne lui laisse pas toute la liberté d'esprit nécessaire à de sérieuses réflexions. Et cependant l'indifférence a un caractère plus effrayant encore. Fruit de l'ignorance ou d'un volontaire endurcissement, elle jette l'âme dans une léthargie spirituelle qui est une sorte de certitude de damnation.

L'aveugle présomption sur les terribles suggestions du désespoir, le regret de la vie, voire même de ses coupables plaisirs, l'abîme dont la lumière d'une foi vacillante ne sonde pas assez les profondeurs sont autant de fantômes qu'agite

alors la main haineuse de Satan... — Ames placées sous la protection de Saint Michel, tournez vers lui avec confiance vos regards; son secours ne vous fera pas défaut.

Il est l'Ange de la foi et de l'espérance. Il a connu l'épreuve à laquelle nous sommes soumis avant que le voile qui cachait la vision béatifique fût tombé devant ses yeux et que, tout rayonnant de sa victoire céleste, il fût revêtu de la splendeur de Dieu. Il a mission pour ranimer en vous les lumières de la foi. Il opposera à la justice de Dieu irrité sa miséricorde que vous pouvez encore implorer; il opposera à vos péchés dont le nombre vous effraye le prix divin de la rédemption, à Satan dont vous avez trop longtemps suivi les suggestions la victoire que vous pouvez encore remporter si vous vous donnez au Christ, à vos désespoirs en présence de l'abîme les rayonnantes espérances des ouvriers de la dernière heure. — Comment la charité, principe de la conversion et du salut, n'entrerait-elle pas alors dans votre cœur?

Nos pères le savaient, et c'est pourquoi, pendant leur vie, ils se groupaient autour de l'étendard du saint Archange. De là les nombreuses confréries de Saint Michel parsemées sur le sol chrétien et dont les membres se faisaient un devoir de veiller près des pauvres mourants. Rome avait établi dans son église de Saint-Michel l'Archiconfrérie ou le centre de toutes ces pieuses associations. Tous les vendredis, on voyait les membres de l'*Archiconfrérie des Agonisants* se réunir au pied des autels, adorer le T. S. Sacrement exposé et réciter pour les pauvres mourants des prières spéciales imposées à la confrérie.

Notre temps voit renaître ces pieuses ligues de la foi et de la confiance chrétienne en Saint Michel. L'*Ange de la bonne mort* a sa bannière dans le sanctuaire de notre sainte Montagne. Elle le représente, d'un côté, protégeant le juste au moment du trépas; de l'autre, accueillant au sortir du purgatoire des âmes qu'il introduit au ciel.

Nos associés s'enrôlent également sous les ordres de

Saint Michel pour obtenir par sa protection la grâce d'une bonne mort, ainsi que l'indique le *Bulletin d'association* de l'Archiconfrérie. Les messes nombreuses célébrées pour cette intention dans la basilique sont une preuve positive et consolante de la confiance qu'inspire à tous pour le dernier moment la puissante intercession du vainqueur de Satan.

Mais la présence de Saint Michel au lit de mort de tous les hommes n'est-elle pas impossible ? Nous traiterons cette question à la prochaine livraison.

Qu'il nous suffise en terminant de mettre sous les yeux de nos lecteurs une antienne composée sur le rythme de l'*Ave Regina caelorum* et qui montre la dévotion de nos pères à Saint Michel, Ange de la bonne mort :

Ave, MICHAEL, caelorum
Dux et Princeps Angelorum,
Salve Potens, salve Fortis,
Nos defende in hora mortis.
Gaude, Seraphim speciosus,
Super omnes gloriosus
Vale; Dei Matrem honora,
Et pro nobis Christum exora.

Je vous salue, Saint Michel, chef et prince des anges du ciel. Je vous salue, Archange puissant et fort. Défendez-nous à l'heure de la mort. Réjouissez-vous, Séraphin admirable, le premier de tous par la gloire. Salut ! Honorez la Mère de Dieu et priez pour nous Notre-Seigneur Jésus-Christ.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

CHERS BIENFAITEURS,

Les œuvres de Dieu se développent et grandissent lentement, mais heureusement. Ainsi en est-il de notre École apostolique.

Grâce à vos bienfaits et au dévouement de nos zélatrices, la petite famille s'est vue considérablement augmentée. Au début de cette nouvelle année scolaire, dix membres nouveaux sont venus s'adjoindre à leurs frères aînés, prêts à marcher sur leurs traces, et ne demandant qu'à bien faire.

Actuellement, l'École apostolique de Saint Michel compte vingt-sept élèves, tant anciens que nouveaux : trois d'entre eux ont déjà revêtu la soutane et nous aident dans l'éducation de leurs plus jeunes frères. Plusieurs espèrent les imiter bientôt, dépouiller le vieil homme et endosser l'uniforme du missionnaire.

Pour vous faire mieux comprendre encore la beauté et l'importance de cette nouvelle création, pour encourager votre zèle et votre dévouement, nous voulons aujourd'hui vous raconter l'histoire d'un de nos petits nouveaux venus. C'est lui-même qui aura la parole et nous nous abstenons de toucher à sa narration parfois si naïve et si touchante :

« J'ai toujours voulu être prêtre... Quand j'étais jeune, je m'amusais souvent à dire la messe, avec l'aide de quelques camarades de mon âge. Je dressais un autel, puis je prêchais, je chantais *Dominus vobiscum...*, *Kyrie eleison...*, la *Préface*, le *Pater...* et tout ce que je savais, sans oublier l'*Ita missa est* de la fin, après quoi je donnais la bénédiction comme M. le Curé.

» Le jour de ma première communion, je crus entendre le bon Dieu qui me disait intérieurement que *je devais être prêtre*. Le soir même, à la tombée de la nuit, je racontai à ma mère ce que j'avais éprouvé, et elle me dit : « Tu sais, mon fils, nous sommes pauvres, il ne faut pas penser à cela, surtout après les

malheurs qui nous sont arrivés. Te voilà grand, tu m'aideras à travailler et à élever tes frères et sœurs... Tu seras bien pieux, et le bon Dieu nous bénira tout de même; va, mon cher petit. » Puis, elle me prit dans ses bras, m'embrassa bien fort et se retira. L'émotion avait gagné le cœur de cette pauvre veuve, et elle quittait son enfant pour lui dérober la vue des larmes qui montaient à ses yeux et qu'elle alla répandre en secret aux pieds de Marie, la priant de bénir celui qui venait de les faire couler par l'innocence de ses paroles et la simplicité de sa foi (1).

» Je quittai donc l'école et je restai auprès de ma mère pour la soulager dans les soins du ménage. Je me fis le gardien de mes plus jeunes frères, et de temps en temps j'allais faire de petites commissions qu'on voulait bien me confier.

» Cependant avec quel bonheur je voyais revenir chaque nouveau dimanche! Quand j'étais à l'église j'avais toujours les yeux fixés sur le prêtre, et quand je l'apercevais monter à l'autel ou que je l'entendais chanter, je me disais : « Oh! que je voudrais bien faire comme cela!!! » Puis de toutes mes forces je priais Notre-Seigneur d'avoir pitié de moi. Très souvent aussi le soir, avant de m'endormir, je faisais une petite prière à la sainte Vierge pour qu'elle nous vint en aide et ne m'abandonnât pas... Que d'*Ave Maria*... et de *Souvenez-vous*... je lui ai récités à cette bonne Mère!!! et puis j'ai bien pleuré!!! Mais comme je ne voulais pas faire de peine à maman, ni augmenter son chagrin, je ne disais plus rien...

» Enfin, un jour on me remit un paquet me priant de le porter chez une personne bien pieuse et bien charitable. Ce fut elle-même qui vint m'ouvrir la porte et elle m'emmena avec elle dans sa grande chambre. Ce fut là qu'elle me dit (oh, je me rappelle bien!) : « Dis-moi, mon enfant, est-ce que tu ne serais pas content d'être prêtre un jour, de dire la messe tout de bon et de prêcher comme M. le Curé? — Oh! oui, Madame, répondis-je aussitôt, mais ma mère n'est pas assez riche et il faut que je l'aide à gagner de l'argent. — Eh bien, mon ami, sois bien sage, et dis à ta mère que j'irai la voir bientôt. »

» M^{me} D^{'''} vint en effet, et le soir même elle nous parla de

(1) C'est cette femme qui nous a appris elle-même ce détail que nous ajoutons ici en passant.

l'École apostolique du Mont-Saint-Michel et nous lut la *Petite Notice* que vous connaissez. Je ne pus contenir ma joie, et quand elle eut fini, je m'écriai aussitôt : « Oui, Madame, oui j'irai là, moi, n'est-ce pas? » J'aperçus ma mère qui pleurait; je compris qu'elle ne voulait pas me laisser partir, et à mon tour je devins tout triste. Mais quelques instants après, sur les promesses et les instances de cette bonne dame, elle me dit qu'elle consentirait volontiers à mon bonheur, espérant bien que Notre-Seigneur et Saint Michel ne l'abandonneraient pas.

» On écrivit dès le lendemain au R. P. Supérieur. Dans sa réponse il nous dit qu'une place venait de se trouver vacante par le départ d'un apostolique, et il m'invitait à me présenter dimanche prochain pour subir un examen. Encore quatre jours à attendre, c'était beaucoup trop pour moi; j'avais peur qu'un autre ne se présentât avant moi et ne prit ma place. Je suppliai ma mère de me conduire au Mont le jour suivant. Mais que la nuit me parut longue! Je ne dormis presque pas. A trois heures je me réveillai. Le jour commençait à paraître, j'appelai ma mère, et une heure après nous étions sur la route de Pontorson. Comme j'avais hâte d'arriver, je marchais très vite; ma mère avait peine à me suivre, et plus d'une fois elle dut m'avertir de modérer mon ardeur.

» Le R. P. Supérieur me reçut avec une grande bonté, me parla de ma vocation, de la vie apostolique et me conduisit ensuite à sa chambre pour juger de mes talents. Le R. Père me fit écrire une dictée, puis il m'adressa quelques questions d'histoire, de géographie, d'arithmétique, auxquelles je répondis très bien, car elles n'étaient pas difficiles.

» Un instant après, je sortis tout joyeux pour aller rejoindre ma mère et lui dire que j'étais reçu apostolique. Elle était allée à l'église prier Saint Michel et faire brûler un cierge devant sa statue. Le grand Archange avait entendu sa demande, car je venais de passer un bon examen.

» Quelques heures après, nous descendîmes de la Basilique pour reprendre le chemin de notre pays. J'étais bien content, mais cependant j'allais moins vite, car je quittais avec regret cette montagne, quoique je dusse y revenir bientôt et pour toujours.

» Trois jours après, je dis adieu à ma mère, et après avoir

embrassé mes deux petits frères et mes sœurs, je repris de nouveau la route du Mont-Saint-Michel, conduit par cette dame à qui je dois ma vocation et que je n'oublierai jamais. *Ma reconnaissance à Marie! Amour et gloire au saint Archange!* »

Ce trait est assez éloquent par lui-même, nous n'y ajouterons aucun commentaire. Qu'on nous permette de dire cependant que ce que nous venons de raconter ici avec quelques détails et pour un fait particulier, c'est l'histoire de presque tous nos apostoliques : ce sont les mêmes désirs qui les ont poussés à venir nous trouver, ce sont les mêmes pensées qui animent tous ces jeunes cœurs si tendres et si dévoués à la gloire de Dieu, au salut des âmes.

Aussi comme ils s'habituent vite au milieu de nous et comme ils se plaisent dans notre chère abbaye! Que de fois nous les avons entendus s'écrier dans un de ces transports que provoque une joie sans mélange : « Comme le temps passe vite au Mont-Saint-Michel; il me semble que j'y suis arrivé d'hier! » — « Je suis heureux comme un roi, écrit à ses parents l'un de nos nouveaux venus; vous ne sauriez comprendre combien je suis content d'être à l'École apostolique; pour rien au monde je ne voudrais quitter ma chère École. » — « On m'avait dit, rapporte naïvement un autre, Normand d'origine et gai comme tout bon Français, qu'ici il n'était jamais permis de rire et qu'il fallait toujours être grave et sérieux; mais j'avoue que je n'ai jamais été si heureux, et je ne me figurais pas qu'on pût y goûter tant de bonheur. »

Cette paix et ce bonheur découlent tout naturellement de la charité fraternelle qui règne à l'École apostolique et des rapports intimes qui unissent les maîtres et les élèves.

Leur air joyeux et leur agréable sourire témoignent assez haut de leur bonheur intérieur à tous ceux qui les voient et surtout les abordent; inutile d'insister sur ce point. Ajoutons pour terminer que la gaieté n'exclut pas chez eux l'amour du travail. À l'étude et en classe, ils savent retrouver toute l'ardeur qui les emporte au jeu et à la promenade. — C'est un vrai plaisir de les considérer tantôt parcourant les colonnes de leur vieux dictionnaire, tantôt réfléchissant sur leur bon auteur, ou feuilletant les pages de leur chère grammaire; ils ne songent

pas même à dire un mot ou à se dissiper. Le temps de se récréer n'est plus, c'est l'heure du travail; le silence a succédé au tumulte des jeux, l'attention à la dissipation. Ils se retrouvent alors en présence de leur vocation dont la pensée seule suffit pour les animer au travail et les maintenir dans le devoir. *Ad majorem Dei gloriam et salutem animarum* : Pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, telle est la devise générale de l'École. Nous tâchons en effet d'entretenir en eux et d'attiser dans leurs cœurs par tous les moyens possibles cette flamme du zèle et de la charité qui doit brûler l'âme de l'apôtre et communiquer plus tard ses divines impressions aux âmes que le missionnaire est appelé à réchauffer et à relancer dans l'amour du divin Maître. Ces leçons ne sont pas stériles et elles produisent parfois des effets admirables.

Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat, veillez sur vos apostoliques et faites-vous parmi eux de nouveaux et intrépides soldats.

Et vous qui jusqu'ici avez largement favorisé notre entreprise, veuillez nous continuer votre concours et par la générosité de vos sacrifices et le secours de vos prières. Que la modicité de vos ressources ne vous arrête pas, l'obole du pauvre est toujours précieuse, et Notre-Seigneur l'a pour agréable; il a daigné la bénir. Et vous, ô riches comblés des dons de la fortune, que la vue de tant de bien fait et à faire touche votre piété, réjouissez votre foi, et vous fasse faire joyeusement le sacrifice de quelques pièces d'or qui se transformeront pour vous en trésors éternels!

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

PAQUES

Après avoir honoré Saint Michel comme l'ange consolateur de Jésus dans la grotte de Gethsemani, nous aurons la joie de voir en lui l'Ange de la Résurrection.

« Dès l'aurore du premier jour de la semaine, nous dit l'Évangile, Marie Madeleine et l'autre Marie vinrent au sépulcre.

Il y eut en ce moment un grand tremblement de terre. Car l'ange du Seigneur descendit du ciel, s'approcha du sépulcre, roula la pierre qui en fermait l'entrée et s'assit dessus. Son visage brillait comme l'éclair, son vêtement était blanc comme la neige. La frayeur dont il frappa les gardes fut si grande qu'ils devinrent comme morts. Cependant l'ange dit aux femmes : Pour vous, ne craignez point; je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est point ici; car il est ressuscité comme il l'a dit : venez et voyez le lieu où le Seigneur avait été déposé. Puis hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité; et voici qu'il vous précède en Galilée; là vous le verrez, comme je vous l'ai annoncé » (*Matth.*, XXVIII).

Nous retrouvons ici tous les caractères de grandeur communs aux apparitions de Saint Michel :

L'appareil terrible et glorieux dont il est entouré, la terreur qu'il inspire aux gardes postés par la haine des Juifs autour du sépulcre, l'importance du mystère qu'il vient annoncer au monde, les circonstances exceptionnelles dans lesquelles Dieu par lui manifeste sa gloire.

La résurrection de Jésus-Christ est le point culminant de son œuvre rédemptrice; elle confirme pour les générations à venir la foi à sa divinité, en ajoutant aux miracles opérés par lui pendant sa vie, le plus grand de tous les miracles. Désormais la mission sociale du Christ ne sera plus resserrée dans les étroites limites de la Judée; la source divine qui jaillit du Calvaire ira féconder les contrées les plus lointaines, et portera à travers les générations, à tout homme venant en ce monde, les ondes pures et vivifiantes de la grâce. Les peuples viendront tour à tour demander à ce sépulcre glorieux un refuge contre la barbarie, contre l'iniquité, contre la force, et ils recevront en échange de leur soumission au Christ, la liberté, la dignité, le droit, principes de toute civilisation. Pendant quatre mille ans les nations se sont éloignées de Dieu, de sa lumière, de sa justice, et pour conserver intact le dépôt sacré des vérités révélées à l'origine, la Providence a concentré sur la famille juive ses inépuisables tendresses. Mais voilà que ce peuple privilégié, par une inconcevable aberration, méconnaît le Rédempteur dont il a eu l'honneur de transmettre le sang à travers quarante générations, et s'en fait le meurtrier. Par le crime du

déicide il rompt pour toujours l'alliance qui l'unissait à Dieu, renonce à ses glorieux privilèges et devient le peuple maudit. Pendant qu'il va porter au milieu des nations l'ineffaçable empreinte de sa réprobation, une famille nouvelle va lui succéder dans le plan divin; cette famille qui bientôt remplira le temps et l'espace, c'est la grande famille catholique, c'est l'Église.

A cause de sa dignité, le peuple d'Israël avait été commis à la garde de Saint Michel; le saint Archange est préposé à la nouvelle famille du Sauveur dont il devient l'Ange gardien (1). C'est en ce jour de Pâques qu'il vient prendre possession de sa nouvelle charge. L'appareil dont il est entouré nous rappelle son glaive de feu au paradis terrestre, le tonnerre et les éclairs du Sinaï. Au moment où il descend du ciel, la mer s'agite, la terre tremble (2). Mais si ce tremblement de terre épouvante les gardes que la haine des Juifs a postés près du sépulcre (3), l'Archange rassure les *saintes femmes*, leur annonce la résurrection de J.-C., et par elles aux Apôtres et à l'Église.

Saint Michel recueille en ce jour la récompense de sa généreuse initiative dans sa lutte contre Satan. Il devient le ministre de Celui dont alors il adorait la personne humiliée dans l'infirmité de la chair. Le Christ lui confie la garde de l'Église, son épouse; du Souverain-Pontife, son vicaire, et quand la France aura pris sa place au soleil de la vérité, lorsqu'elle sera devenue la fille aînée de l'Église, Saint Michel sera l'ange de notre patrie.

A tous ces titres si glorieux pour lui, si utiles pour nous, il a droit à notre confiance et à notre amour, et à ce droit incontestable, nous savons répondre par la louange et la prière.

Saint Michel, notre très glorieux prince, ayez souvenir de nous. Maintenant, toujours et partout, intercédez pour nous auprès du Fils de Dieu : *Princeps gloriosissime, Michaël archangele, esto memor nostri, hic et ubique semper precare pro nobis Filium Dei.*

(1) Michaël fuit praepositus Synagoga, sed ex quo Synagoga crucifixit Christum, translatus est nobis ad praeposituram et custodiam (S. Bern., *Sent.*).

(2) Concussum est mare et contremuit terra, ubi Archangelus Michaël descendebat de caelo (*Off. S. Mich.*).

(3) Viso terramotu et his quas fiebant timuerunt valde.

BIBLIOGRAPHIE

SAINT MICHEL & LE MONT-SAINT-MICHEL

Prix : 20 fr. broché; 30 fr. relié.

(Suite)

Un prêtre de Saint-Sulpice, dont le nom est avantageusement connu, les érudits l'ayant rencontré, les uns dans le domaine de la philosophie, les autres dans celui de l'histoire, M. l'abbé Brin, professeur au grand séminaire de Coutances, se trouvait placé providentiellement auprès de l'éminent prélat pour développer la thèse générale de l'influence sociale du culte de Saint Michel, localisée en quelque sorte au Mont qui porte à son sommet le drapeau victorieux du saint Archange. Historien de la Montagne bénie que ne foula jamais le pied de l'étranger et où se réfugièrent les restes indomptables de la chevalerie française, le savant et studieux auteur a transformé son récit local en une sorte d'épopée chrétienne et nationale qui devint à la fois, sous sa plume, plus vraie et plus glorieuse. Les péripéties de la lutte, de localisées qu'elles étaient avant cette grande idée, reçoivent une vue d'ensemble qui donne au sujet je ne sais quoi de neuf et de majestueux, digne de la splendeur prodiguée dans l'exécution. A l'histoire du Mont, se trouve jointe l'histoire du culte, et ce culte s'est trouvé, pendant plus d'un millier d'années, centralisé sur ce coin de terre et d'espace céleste, qui s'appelle la merveille et le joyau de la patrie. La France ne possède pas, quelque énumération que l'on fasse de ses antiques splendeurs, de ses innombrables trésors, une autre perle précieuse qui se puisse comparer à cette Montagne, — et c'est là précisément qu'elle retrouve, avec le résumé de ses *Gestes chrétiens*, la seule parcelle immaculée que protège le Soldat de Dieu, présidant depuis l'avènement de la Monarchie aux destinées si éminemment glorieuses de la nation privilégiée. De là cette division heureuse de toute notre histoire en quatre époques, après un chapitre préliminaire sur les temps antérieurs à la conquête des Francs; de là une lumineuse clarté dans le détail, soit que l'influence de l'Archange se révèle manifestement même sous les deux premières races de nos rois, soit que, se développant à l'époque féodale, elle éclate dans tout son jour pendant la lutte anglaise et s'obscurcisse momentanément pour

briller de nouveau aux yeux de nos contemporains. Une telle synthèse n'est point une idée *a priori* qu'un agencement forcé de preuves s'efforce vainement de faire prévaloir; elle constitue, au contraire, la vraie et grande philosophie de l'histoire nationale, telle que les questions de détail, minutieusement fouillées, l'ont préparée et rendue évidente à la France catholique qui l'ignorait peut-être jusqu'alors. Un tel abîme nous sépare en effet de ceux qui furent nos aïeux, je dirais presque nos grands-pères, qu'il faut aujourd'hui un effort de travail et un effort de courage pour renouer la tradition brisée et nous montrer, preuves en main, non seulement ce qu'ils ont fait, mais à l'aide surnaturel de quels protecteurs ils ont agi, quels noms ils écrivirent sur leurs bannières, à quels saints (j'ose l'écrire!) ils attribuèrent leurs plus signalées victoires. Qu'ils aient eu tort ou raison, je ne l'examine pas; mais je prétends que dépouiller notre histoire féodale et mérovingienne de cette auréole, c'est nous jeter un corps sans âme et nous voiler la lumière qui seule pouvait nous conduire dans ce dédale inextricable de faits et de coutumes, si profondément empreints d'esprit chrétien. J'aime à voir dans l'ouvrage que j'analyse, hélas! trop rapidement, la vraie couleur des choses et la poésie des événements mêlée à la vérité de cette histoire. Le titre général de Patron et Protecteur de la France s'applique sans doute à l'ensemble de cette influence angélique, méconnue de nos historiens modernes. Mais, comme le fait excellemment remarquer le savant auteur, à chacune des époques déterminées par son récit correspond un titre particulier que réclame le besoin des temps et des transformations sociales. Pendant la lutte des conquérants du territoire, depuis l'invasion franque jusqu'à l'établissement en Neustrie des hommes du Nord, l'éminent annaliste remarque que saint Michel est regardé comme *vainqueur du paganisme*, et que son image redoutée se place sur les hauteurs ou dans les temples. Au lieu de voir, dans ces émigrations mystérieuses de la grande famille humaine, une simple question de butin et de brutale conquête, il évoque la pensée religieuse d'une lutte bien autrement acharnée entre le paganisme expirant et le christianisme, vainqueur d'un monde ancien qui s'écroule, menacé toutefois et persécuté au lendemain de la victoire par les envahisseurs. Ce n'est pas inutilement qu'on remarque la destruction fanatique des églises et des images saintes, ni qu'on peut constater le renversement ou le rétablissement de leurs idoles, selon que la victoire s'est déclarée ou non en leur faveur. Il y avait donc, sous le couvert d'une barbarie quelquefois exagérée par les vaincus, une idée religieuse dont l'historien dégage la vraie portée, quand il nous montre saint Michel définitivement victorieux, et les chefs normands remplaçant la bannière d'Odin par celle de l'Archange

qu'ils réclament comme un honneur attaché à leur titre, et déploient fièrement dans les combats.

Plus tard, à l'époque des vexations de tout genre que la force brutale se permettait à l'égard des vaincus, l'idée de justice



SAINT MICHEL TERRASSANT LE DÉMON

Fac-similé réduit de la gravure de Martin Schöen (Quinzième siècle),
Extrait de l'ouvrage : *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*.

appliquée à l'Archange comme au suprême *redresseur de torts*, fera de lui le *conducteur et poseur des âmes*. Une telle idée

jetée à la face du barbare qui abuse de sa victoire, le peuple s'y attache comme à sa planche de salut; il a entendu les moines chantant leur litanie au sommet de la Montagne, jusqu'à ce que le seigneur voisin, épouvanté des malheurs qu'on amasse sur sa tête, vienne faire amende honorable et se soumettre à la suzeraineté d'un Seigneur invisible plus puissant qu'il ne l'est lui-même. En sorte que la protection de Saint Michel se personnifie sous l'image de la balance et du glaive, aussi bien que dans la guerre sous la forme de l'étendard que les plus vaillants et les plus nobles se disputent l'honneur de déployer devant l'ennemi.

C'est qu'une fois le paganisme vaincu, Saint Michel est devenu pour le chevalier chrétien l'*Ange des batailles* : celui qui se jette bardé de fer dans la mêlée l'a choisi pour le type du vrai soldat, et quel que soit l'ennemi, hérésie ou impiété, Anglais ou chevaliers félons, adversaires de Dieu ou de son Eglise, le guerrier chrétien ne s'expose à la mort qu'après avoir invoqué le combattant céleste, chef de la milice des anges. Quiconque s'enrôle dans la croisade éternelle que soutiennent les enfants de Dieu contre Satan et ses suppôts, prend Saint Michel pour modèle et pour guide. M. Brin descend, pour en fournir des preuves, depuis les origines de la Monarchie jusqu'à l'époque contemporaine. Ce sujet très étendu lui fournit la matière d'une vaste narration, rendue piquante par l'anecdote, la légende et l'illustration iconographique la plus variée. L'histoire du Mont, qui lui était familière, il la raconte avec une compétence incontestée; l'histoire du culte lui aura coûté, si je ne me trompe, une somme de travail bien plus pénible que je signale à ceux qui vont en jouir, sans soupçonner de telles recherches et de pareils efforts. On pourra peut-être, la mine étant ouverte, découvrir après lui quelques filons encore peu connus; mais l'idée première, l'unité dans cette idée, son développement séculaire, sa centralisation au sommet de la sainte Montagne, le rayonnement du culte en France, en Belgique, dans l'Occident tout entier, le concours des pèlerins, en un mot le *culte de Saint Michel* au Mont qui porte ce nom, voilà son œuvre et l'heureuse découverte qui le récompense de ses fatigues. Ai-je besoin d'ajouter que je m'en réjouis à cause du caractère dont il est revêtu et au nom de la Compagnie modeste et savante à laquelle il appartient? Personnellement il n'a pas à en retirer la moindre gloire mondaine. Le prêtre de Saint-Sulpice reste caché dans une cellule de séminaire, se prodiguant sans compter son temps et son zèle à la formation du jeune clergé dont il est le modèle. Les vacances venues, il se délasse d'une fatigue par une autre fatigue; une étude historique succède aux travaux de la théologie. Voilà le secret et l'origine du beau travail qui

nous occupe et nous ravit. Celui dont je fais l'éloge lira-t-il mes lignes désintéressées autant qu'elles sont sincères? Peut-être; en tout cas, je lui demande la permission de dire qu'un tel travail, abstraction faite de son auteur qui repousse mes éloges, n'en fait pas moins le plus grand honneur au clergé français.

(A suivre.)

L. DE BOURMONT.

UNE PAGE

DE L'HISTOIRE DU MONT-SAINT-MICHEL (1091)

L'histoire et la poésie ont reproduit sous des formes diverses le touchant épisode dont nous allons emprunter le récit à l'*Histoire publiée par la Rédaction des Annales*.

Guillaume le Conquérant avait laissé trois fils : Robert, son héritier dans le duché de Normandie, Guillaume, successeur au trône d'Angleterre et surnommé le Roux, et Henri, sans apanage, qui acheta de son frère aîné le Cotentin et l'Avranchin. Tandis que ces trois princes s'établissaient dans leurs domaines, une faction secrète tenta d'élever au trône d'Angleterre le duc de Normandie à la place de son frère. Les factieux prirent les armes et s'enfermèrent dans Rochester. Mais une invasion des Gallois fit diversion un instant à cette entreprise, et Guillaume le Roux, parvenu à pacifier ses états, jeta sur la Normandie un regard plein de courroux. Il fit jurer à tous ses barons de punir son frère de cette tentative d'usurpation. Les barons jurèrent de le suivre et de servir sa vengeance. Le roi descend sur les rivages de la Normandie et dirige ses troupes sur Rouen. De son côté, Henri, à la tête de la jeune noblesse d'Avranches, court à l'aide de son frère Robert, et taille en pièce les troupes saxonnes. Guillaume n'est point découragé par cet échec. La colère fermente dans son cœur, et l'orgueil humilié y change en haine le ressentiment de l'injure. Il s'avance avec une nouvelle armée et Robert, plein d'effroi et de repentir, demande la paix, en offrant pour prix du traité le Mont-Saint-Michel et Cherbourg. Mais le prince Henri se croit frustré dans ce partage; et

se souvenant qu'il avait été injustement oublié dans l'héritage paternel, il rassemble lui-même des troupes et fait sa place d'armes du Mont-Saint-Michel. Guillaume se joint à son frère, et tous deux établissent leur camp sur les grèves.

A la marée basse les deux armées en venaient aux mains. Dès que paraissait l'aurore, ces braves guerriers, l'arme au poing, s'avançaient visière baissée, au milieu des grèves, brisant leurs lances les unes contre les autres, et bientôt sur les sables pleuvaient des débris d'armes, des tronçons de lances, de casques, de harnais, de caparaçons déchirés. La mer mugissant au loin mettait fin au combat, envahissait le champ de bataille et le couvrait de ses flots.

Un jour le roi chevauchait sur la plage, sans aucune escorte. Tout à coup les défenseurs de la place se précipitent à sa rencontre, le glaive à la main, et frappant son cheval à coups redoublés. Les sangles se rompent et Guillaume tombe, la selle entre ses jambes, pendant que le cheval effrayé prend la fuite. Le roi se relève, saisit la selle en guise de bouclier et se défend avec une telle bravoure que ses ennemis ne peuvent le désarmer ni le faire reculer d'un pas. Les Normands vinrent à son secours et le délivrèrent. Comme on le blâmait d'avoir exposé ses jours pour défendre une selle, il répondit qu'il eût été moult courroucé que Bretons peussent avoir dit qu'ils eussent osté au roy d'Angleterre, malgré luy, la selle d'entre ses pietz.

(A suivre.)

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

DIOCÈSE DE NEVERS (1)

(suite et fin.)

§ IV

Nous nous sommes étendu à dessein sur ce culte spécial rendu à Saint Michel dans les *hauts lieux*, parce que nous trouvons le même culte dans notre église cathédrale de Nevers dès le commencement du XIII^e siècle. Au-dessus du portail principal, placé

(1) Voir les livraisons d'octobre et de décembre.

au nord, une chapelle assez vaste ayant son autel, était dédiée au chef de la milice céleste. Cette chapelle avait été fondée par Hervé, comte de Nevers, et Mahaut, son épouse, avec une rente de 20 livres, à prendre, 10 livres sur les revenus des foires du pont de Nevers, et 10 livres sur le péage. Ce fait est consigné sur le registre du chapitre connu sous le nom de *livre noir*. Il est à croire qu'un accident quelconque aura détruit ce portail et par suite la chapelle qui lui était superposée, puisque nous avons la date du portail actuel, 1280. Le même livre noir parle, dans un acte postérieur qui pourrait être du XIV^e siècle, de la fondation de l'autel Saint-Michel, à ériger dans la chapelle qu'on doit construire au-dessus de la grande porte ou du grand portail, vis-à-vis la tour du Comte, et dont la collation appartient au chapitre. Il est stipulé que le chapelain sera tenu à une résidence perpétuelle; il ne pourra s'absenter qu'avec l'assentiment du chapitre; il célébrera trois messes par semaine dans ladite chapelle, quand elle sera construite, et en attendant, il sera tenu de les dire à l'autel de saint Jean-Baptiste. Dans le cas où il ne serait pas prêtre, il sera obligé, dans l'année, de se faire ordonner. Il devra tous les jours et à toute heure demeurer à son poste : *Singulis diebus, omnibus horis interesse tenebitur, nisi legitime impeditus* (1).

Dans le pouillé du diocèse de Nevers, dressé au XV^e siècle, on voit que la chapelle était rétablie; il y est fait mention de l'autel érigé au-dessus du portail : *Altare sancti Michaëlis fundatum supra portale ecclesie Nivernensis*.

Il existe dans nos anciens livres liturgiques du Nivernais une particularité qui se rattache au culte de Saint Michel et des archanges; nous voulons parler des *laudes royales* telles qu'elles sont formulées dans un graduel manuscrit de l'église de Nevers, de 1060. Dans beaucoup de livres liturgiques de ce genre des autres diocèses, les prières qui composent les *laudes royales* relatives au prince régnant s'adressent aux principaux saints de France: saint Martin, saint Rémi, saint Hilaire; dans les livres de Soissons, ce sont les trois archanges qui sont invoqués; il en était de même dans le diocèse de Nevers, mais avec une addition bien remarquable. Avant tout, nos pères s'adressaient à Marie; ils avaient à cœur de proclamer bien haut que Marie était la reine de la France, *regnum Gallie, regnum Morie*. C'est à elle qu'ils recommandaient leur roi : *Sancta Maria, tu illum adjuva*. De leur côté, les archanges devaient se mettre au service de leur souveraine pour la conservation de ce royaume de la terre qui proclamait sa suzeraineté. Les trois archanges Michel, Gabriel, Raphaël étaient invoqués séparé-

(1) *De fundatione altaris S. Michaëlis quod erit in capella construenda desuper magnam januam seu magnam portale versus terram Comitis.*

ment à cet effet. *Tu illum adjuva*, s'écriait tout le peuple à chaque invocation. Ne faudrait-il pas reconnaître ici un des faits qui ont fait choisir les anges pour supports des armes de France?

Lorsque Charles de Gonzague, duc de Nevers, voulut établir l'Ordre militaire de l'Immaculée-Conception, il unit dans la même pensée *Marie immaculée* et *Michel vainqueur de Satan*. L'étendard de l'Ordre portait sur un fond bleu céleste, d'un côté, la Vierge ayant la lune sous ses pieds et un diadème d'or sur la tête, au milieu d'étoiles et de rayons; de l'autre, l'Archange armé de son épée et terrassant le dragon. A l'épée était attachée une banderole avec la devise : *Quis ut Deus?* La croix des chevaliers, suspendue à un ruban de la couleur de l'étendard, reproduisait les mêmes sujets. Le duc avait fait équiper cinq vaisseaux; il donna le nom de *Saint-Michel* à celui qui était réservé aux principaux dignitaires de l'Ordre.

L'Immaculée-Conception de Marie est bien la défaite la plus complète de Satan; il convenait de faire intervenir Saint Michel dans cette éclatante victoire.

Les paroisses de Maux et de Beaulieu, au diocèse de Nevers, sont placées sous le patronage de Saint Michel; il est probable que Michaugnes, réuni à Beaulieu pour le spirituel, a emprunté son nom au chef des archanges, car dans notre vieux langage, Michau et Michel sont identiques. Saint-Michel en Longue-Sale, *in longa sylva*, était une ancienne paroisse dont le territoire fait actuellement partie de celle de Rémilly.

On sait que la plupart des apports (1) ont une origine religieuse; un des plus importants du département est sans contredit celui de Saint-Michel, à Cosne, qui dure trois jours. On ignore l'origine du culte du prince des archanges dans cette localité.

Dans les réparations faites, il y a quelques années dans l'église de Saint-Jacques de Cosne, on a découvert toute une légion d'anges appendus aux clefs de voûte. Sur une banderole placée devant un de ces anges est inscrit en lettres gothiques le nom de *Michel*; son culte a dû être pour beaucoup dans l'établissement paroissial de cette époque (1486). Les souvenirs de Jeanne d'Arc étaient ou devaient être très vifs dans ce pays. La Pucelle comptait Saint Michel au nombre de *ses saints* et l'invoquait souvent. Il s'est peut-être installé à Cosne à la faveur de cette dévotion de Jeanne d'Arc.

CROSNIER,

Protonotaire apostolique, vicaire général de Nevers.

(1) On nomme ainsi, dans le centre de la France, certains jours de fêtes annuelles, moitié foires, moitié réjouissances; ce sont les kermesses de Hollande, de Belgique et du nord de la France.

ATTRIBUTS

DE SAINT MICHEL, ARCHANGE

Nous venons de publier un emblème qui représente les attributs de Saint Michel : l'Épée, le Bouclier, la Couronne et le Collier de l'Ordre de Saint-Michel. Nous sommes heureux de faire connaître cette publication qui est d'une magnifique exécution en huit couleurs. Le verso en fait connaître le sens précis. Nous en reproduisons ici le texte.

La statue en argent du glorieux archange Saint Michel, couronnée solennellement dans le célèbre sanctuaire du Mont-Saint-Michel, le 3 juillet 1877, est ornée de plusieurs dons précieux qui représentent ses attributs.

L'Épée rappelle son combat victorieux contre Satan.

Le Bouclier indique sa protection puissante et efficace.

La Couronne d'or est le symbole de son triomphe et de sa récompense.

Le Collier de l'Ordre de Saint-Michel, dont ces pieux emblèmes sont entourés, est l'image de sa sollicitude pour les âmes chrétiennes et en particulier pour les membres de son Archiconfrérie, représentés par l'Écusson de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel.

Nous espérons que cette image sera beaucoup demandée, d'autant plus que nous en réduisons le prix de 50 centimes à 15 centimes.

Une de nos zélatrices nous écrit à ce sujet la lettre suivante :

« Manche, 19 mars.

» MON RÉVÉREND PÈRE,

» Je viens de recevoir votre envoi et j'ai hâte de vous en remercier. Cet emblème des attributs de Saint Michel est charmant. Plus on considère cette image, plus l'œil est flatté. Le *Quis ut Deus!* n'y a pas été oublié. Et pourrait-il l'être? N'est-il pas devenu inséparable de tout ce qui touche au grand Archange? Que cette devise : *Qui est semblable à Dieu!* devienne aussi la nôtre!

» M. Oberthür s'est réellement surpassé dans l'exécution de ce travail. Les nuances y sont douces et très jolies. Vous avez eu, Révérend Père, une bien bonne pensée, celle de concevoir et de faire exécuter cet emblème, et je ne doute pas de son grand succès. Vos zélateurs et vos zélatrices, dès qu'ils en auront connaissance, s'empresseront de vous en demander. Quant à moi, je viens vous prier de m'en expédier le plus tôt possible deux ou trois cents, certaine d'avance que je les placerai facilement, car elles valent beaucoup plus que le prix de 15 centimes que vous m'avez écrit.

» Agrérez, etc.

» M. L.

» Zélatrice du saint Archange. »

CORRESPONDANCE

Côtes-du-Nord. — Mon R. Père, Saint Michel m'ayant obtenu la grâce que je sollicitais, j'ai l'honneur de vous envoyer un mandat sur la poste de 5 fr. que vous voudrez bien employer comme vous l'entendrez.

F. D.

Paris. — Je vous adresse dans cette lettre un mandat de 20 fr. pour dix années d'abonnement à vos *Annales* du Mont-Saint-Michel, que je reçois toujours avec un véritable bonheur.

Vous avez commencé à me les envoyer en 1876. Dans six ans, si Dieu me laisse sur cette terre, un mot de vous sera le bienvenu, et je m'abonnerai encore pour dix ans.

D^r G. D.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers le glorieux Archange Saint Michel. Dans trois circonstances différentes, je l'ai invoqué et j'ai été, chaque fois, exaucé. Soyez, je vous prie, assez bon pour le relater dans vos *Annales*, ayant fait la promesse de le faire savoir.

Sarthe. — Je vous prie de vouloir bien déposer aux pieds de Saint Michel archange, mes sentiments de la plus humble et de la plus entière reconnaissance pour la protection signalée dont il m'a donné une preuve éclatante, le 12 février dernier. Ayez l'obligeance d'insérer dans vos *Annales*, à la gloire de notre saint Archange, mon action de grâces pour

laquelle je vous prie de célébrer une messe samedi prochain, 6 mars, à l'autel de saint Joseph. Je promets d'entretenir pendant ma vie la lampe qui brûle devant l'autel Saint-Joseph, si j'obtiens promptement la conversion d'un pécheur enduré et la persévérance d'une jeune âme ébranlée. L.

Somme. — Permettez-moi, mon R. Père, de vous dire que vos *Annales* sont très intéressantes et très bien rédigées. Elles doivent produire un grand bien sur les âmes, surtout dans des temps aussi troublés où nous vivons aujourd'hui, et où toute autorité est violemment attaquée. Aussi je me propose de faire de la propagande en faveur des *Annales* parmi mes amis et connaissances et j'espère bien vous procurer bientôt de nouveaux abonnés. L. J.

Loiret. — Je vous envoie pour l'École apostolique cette petite offrande de 20 fr. que j'avais promise à Saint Michel. J'ai été exaucée pour une faveur temporelle que j'ai obtenue de Dieu par son intercession; je viens m'acquitter de cette dette de reconnaissance et le prier de vouloir bien nous exaucer encore et nous faire trouver un établissement pour deux jeunes gens, jeune ménage sans position. Je vous envoie un honoraire de messe que je vous prie de dire ou faire dire à l'autel de Saint Michel à cette intention. C.

Maine-et-Loire. — Je crois être ingrate envers Saint Michel si je ne viens le remercier de la protection qu'il nous a accordée. Je lui avais recommandé l'établissement d'un de mes enfants lui promettant une messe et une neuvaine d'actions de grâces, si nous réussissions dans nos projets. Grâce lui en soient rendues; tout est à peu près terminé et nous espérons qu'avec son aide et le secours de vos saintes prières nous surmonterons les dernières difficultés.

Vous voudrez bien allumer une lampe devant Saint Michel pendant la neuvaine et dire une messe à mes intentions. J. C.

Seine-Inférieure. — C'est avec bonheur que je viens proclamer la toute-puissante intercession de Saint Michel. Je disais, depuis plusieurs années, mon chapelet de Saint Michel pour la conversion de mon père malade depuis longtemps. La veille de sa mort il a demandé lui-même un prêtre et s'est confessé avec une piété extraordinaire. Mes vœux ont été exaucés et je m'empresse de m'acquitter de ma dette envers Saint Michel, en vous faisant part de la grâce que j'ai obtenue. A. B.

Loir-et-Cher. — Je vous envoie ci-joint par un mandat-poste 2 fr., pour avoir une neuvaine de vos petits élèves en l'honneur de Saint Michel, pour obtenir plusieurs grâces dont j'ai besoin. Veillez, mon R. Père, prier aussi pour un vieillard qui ne pense pas à son éternité.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Anniversaire du Couronnement de Saint Michel. — *Indicateur* pour les Pèlerins. — Saint Michel, Ange de la bonne mort (*suite*). — Un pèlerinage au Mont-Saint-Michel (1654). — L'année archangélique : Saint Pierre és Liens. — Une page d'histoire (*fin*). — Le culte de Saint Michel en France : diocèse de Saint-Brieuc. — Restauration du culte de Saint Michel à Courtonne (Calvados). — Faveurs obtenues.

ANNIVERSAIRE

DU

COURONNEMENT DE S^T MICHEL

Cet Anniversaire sera célébré

LE DIMANCHE 18 JUILLET PROCHAIN

TRIDUUM PRÉPARATOIRE

Le jeudi 15 juillet commenceront, dans la Basilique, les exercices du Triduum préparatoire à la solennité de l'anniversaire du Couronnement.

Chaque jour il y aura :

Une messe à 5 h. 1/2, — à 6 h. 1/2, — à 7 h. 1/2.

A 10 h., messe chantée par les *Apostoliques*.

Le soir, à 6 h., procession à la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe et Salut du Saint Sacrement.

JOUR DE L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

Dimanche, 18 juillet

A 5 heures, commenceront les messes aux autels préparés dans la Basilique et dans la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe.

— A 7 h. 1/2, messe de communion au sanctuaire de Saint Michel.

— A 10 h., messe Pontificale par Mgr. l'Évêque de Coutances.

— A 2 heures, récitation du Chapelet de Saint Michel, bénédiction des objets de piété et procession à la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe.

— A 3 heures, Vêpres solennelles et Discours après le *Magnificat*.

Salut solennel et bénédiction du T. S. Sacrement.

OCTAVE DE L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

Les huit jours qui suivront la Fête de l'anniversaire du Couronnement, la Basilique du Mont-Saint-Michel conservera ses décorations.

Les messes auront lieu aux heures indiquées plus haut pour le Triduum.

Les pèlerins remplissant les conditions ordinaires pourront gagner l'indulgence plénière.

Chaque soir, à six heures, procession à la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe et Salut du Saint Sacrement.

AVIS AUX PÈLERINS

En vertu d'un indult accordé par le Souverain-Pontife, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, chaque mois, en faisant la sainte communion dans le vénéré sanctuaire de Saint Michel.

VU ET APPROUVÉ :

✠ ABEL,

Évêque de Coutances et Avranches.

HORAIRE DES DÉPARTS & ARRIVÉES

POUR LE MONT-SAINT-MICHEL

Nous indiquons ci-dessous les heures de départs des principales gares de chemins de fer pour le Mont-Saint-Michel, ainsi que les heures d'arrivée aux deux gares les plus rapprochées du célèbre monument qu'on appelle si justement la Merveille de l'Occident. Ces deux gares sont celle de Pontorson pour la ligne de l'Ouest et celle de Moidrey pour la ligne de Vitré-Fougères, à la baie du Mont-Saint-Michel.

	MATIN		SOIR	
Départ de Paris (gare Montparnasse)	7 30	»	5 30	8 »
Arrivée à Pontorson.....	8 24	»	7 18	»
Départ de Cherbourg (par Saint-Lô)	8 30	»	12 »	»
Arrivée à Pontorson.....	5 53	»	»	»
Départ de Caen (par Flers).....	4 »	»	11 44	»
Arrivée à Pontorson.....	11 14	»	8 28	»
Départ de Nantes.....	6 10	9 30	»	»
Arrivée à Pontorson.....	»	»	2 08	7 13
Départ de Brest.....	7 »	»	2 »	»
Arrivée à Pontorson.....	8 24	»	7 13	»
Départ de Saint-Malo.....	6 30	11 50	5 08	»
Arrivée à Pontorson.....	8 24	»	2 08	7 13
Départ de Saint-Brieuc.....	6 37	11 51	»	»
Arrivée à Pontorson.....	»	»	2 08	7 13
Départ de Vitré.....	4 20	»	12 10	4 45
Arrivée à Moidrey.....	7 53	»	3 35	8 13
Départ de Fougères.....	6 »	»	1 46	6 22
Arrivée à Moidrey.....	7 53	»	3 35	8 13
Départ de Coutances.....	5 53	»	6 05	»
Arrivée à Pontorson.....	11 14	5 53	»	»
Départ de Granville.....	8 40	»	5 50	»
Arrivée à Pontorson.....	11 14	5 53	»	»
Départ d'Avranches.....	5 05	10 05	3 10	»
Arrivée à Pontorson.....	5 53	11 14	4 »	»
Départ de Dol.....	7 35	»	1 22	6 »
Arrivée à Pontorson.....	8 24	»	2 08	7 13

Aux deux gares, Omnibus pour le Mont-Saint-Michel. La correspondance et le courrier des dépêches font le service à tous les trains.

SAINT MICHEL

ANGE DE LA BONNE MORT

(suite)

Les relations de l'âme humaine avec les Esprits célestes sont, dans l'Église catholique, l'objet d'une doctrine si précise qu'il ne nous est pas permis d'élever un doute sur leur réalité. Cette doctrine elle-même s'appuie sur de nombreux textes de l'Écriture et sur des faits non moins nombreux rapportés soit dans l'histoire du peuple juif, soit dans les annales du peuple chrétien. Pour n'en citer qu'un exemple, la parole inspirée du psalmiste : *Dieu vous a confié à ses anges, afin qu'ils vous gardent dans toutes vos voies*, ne trouve-t-elle pas un touchant commentaire dans la vie de sainte Cécile : « Ma vertu, disait la sainte, à Valérien son époux, est placée sous la garde d'un ange de Dieu; allez, faites-vous baptiser et vous verrez de vos yeux ce céleste protecteur? » La beauté surnaturelle de l'ange apparut, en effet, aux regards de Valérien devenu chrétien par le baptême.

Chacun de nous a donc reçu à sa naissance un compagnon inséparable de sa vie terrestre, ou plutôt un conseiller, un protecteur, un ami puissant, *Esprit* par sa nature, *Ange* par la fonction qu'il remplit près de nous. L'oubli et l'ingratitude du protégé ne l'éloignent pas plus qu'ils ne lassent son inaltérable dévouement; mais la reconnaissance, le respect, la confiante prière décuplent sa puissance près de Dieu et son heureuse influence sur notre vie.

Si nous avons une foi vive, si l'habitude d'une existence toute matérialisée par un naturalisme grossier ne supprimait

pas en nous l'élévation de l'âme vers les sommets divins; au milieu de tant de douleurs dont nous sommes abreuvés, pourrions-nous ne pas entendre cette voix intérieure qui nous rappelle et le prix de la souffrance et le terme qui lui est assigné? Notre confiance et notre courage sont rarement à la hauteur des épreuves; mais Dieu n'est-il point souvent aussi contraint par notre présomption de nous laisser substituer notre faiblesse à sa force, notre prévoyance à courte vue à sa Providence éternelle? Le conseil de saint Bernard devrait toujours être la règle de notre conduite: « Chaque fois, disait-il, que vous vous sentirez pressé par la tentation, poursuivi par la douleur, menacé par quelque catastrophe, recourez à celui qui est votre gardien, votre guide, votre secours dans le besoin et la tribulation. Que pourrions-nous craindre, avec de tels protecteurs? Leur fidélité, leur prudence, leur puissance sont sans bornes (1). »

Ces soins prodigués à nos âmes pendant le cours de notre vie redoublent à l'heure du dernier combat, alors que l'ennemi tente, dans une attaque suprême, de remporter une victoire que la mort va rendre éternelle. Entourés par les Anges, comment le désespoir, ce terrible fantôme de l'agonie, pourrait-il pénétrer dans notre cœur et livrer la place à l'ennemi (2)?

Or, il dépend de nous de rendre ces secours plus abondants, cette assistance plus efficace. Dieu semble en avoir remis à saint Michel toute la puissance. « Je t'ai établi Prince, et t'ai préposé à la réception de toutes les âmes. » *Constitui te Principem super omnes animas suscipiendas*. Ces paroles indiquent clairement la dignité de l'Archange et justifient le titre d'Ange de la bonne mort sous lequel nous

(1) Serm. XII, super psalm. *Qui habitat*.

(2) *Quis etiam audeat desperare et non viriliter agere, cum tam strenuos milites noscat sibi assistere* (S. Bonav.).

l'invoquons. Elles ont même donné lieu de croire qu'il assistait personnellement tous les mourants sans exception. Telle est l'opinion formellement exprimée par le P. Fabre (concio VI, *in festo S. Mich.*), qui n'hésite point à déclarer que la *multilocation* facile aux esprits en général ne peut faire l'ombre d'un doute pour Saint Michel. Serrarius (1) voit dans la dignité même de l'Archange la raison d'un privilège en faveur des âmes plus grandes devant Dieu. « Saint Michel, dit-il, assiste tous les hommes, dans le même sens qu'un vice-roi gouverne toute une province. De même que celui-ci, pour remplir ses fonctions, n'est pas obligé à pénétrer dans les derniers détails de son administration, mais qu'il lui suffit d'en charger des ministres fidèles, se réservant certains actes plus importants et plus généraux; de même Saint Michel, par l'intermédiaire de ses anges, vient au secours de toutes les âmes en détresse, mais son intervention personnelle est réservée *aux saints et aux âmes qui lui furent spécialement dévouées*. »

Tel est d'après ce savant théologien le sens que nous devons attribuer à ces paroles que chante l'Église (2): « Voici venir l'Archange Saint Michel avec la multitude des anges. C'est à lui que Dieu a remis les âmes des saints. » La tradition vient d'ailleurs confirmer cette doctrine si favorable à la dévotion envers le saint Archange et si consolante pour tous. Un ouvrage publié à Rome en 1773 sur les *grandeurs de Saint Michel* affirme, d'après les Pères, que Saint Michel assista au moment de leur mort non-seulement la sainte Vierge, comme nous l'avons rapporté précédemment, d'après saint Grégoire de Tours, mais encore tous les saints Apôtres, comme princes et fondateurs de

(1) Serrar., quest. 45, *in cap. V Josue*.

(2) *Venit Michael Archangelus cum multitudine angelorum, cui tradidit Deus animas sanctorum* (in off. S. Mich.).

l'Église dont il est le protecteur, saint Joseph et saint Jean-Baptiste. Pour saint Joseph en particulier, il parle d'une lettre adressée au pape Adrien VI, dans laquelle est rapportée une tradition des Orientaux à ce sujet. Le saint patriarche, ayant reçu la révélation de sa mort prochaine aurait demandé et obtenu de Notre-Seigneur, d'être assisté par Saint Michel, le Prince de la milice céleste.

Nous voyons encore le saint Archange apparaître à saint Wilfrid, évêque d'York, et le rassurer sur l'issue d'une maladie qui semblait sans espoir. « Je viens d'avoir une vision, dit l'évêque à son ami Acca, et je ne veux la confier qu'à toi. Un être vêtu de blanc m'est apparu, il m'a dit qu'il était l'archange Michel, envoyé pour m'annoncer que Dieu avait accordé ma guérison aux prières et aux larmes de mes frères, ainsi qu'à l'intervention de la sainte Vierge. Ainsi, m'a-t-il dit, tu guériras bientôt de cette maladie; mais sois prêt, car je reviendrai dans quatre ans. Tu mourras alors, après avoir recouvré tes possessions, ta charge et la tranquillité de ta vie (1). » La prédiction se vérifia exactement.

Mais si, par notre sainteté, nous n'osons pas espérer cette intervention personnelle de l'Archange, nous pouvons l'obtenir par notre dévotion envers lui.

L'ouvrage précédemment cité rapporte le témoignage d'un pieux et savant théologien sur ce sujet. Nous allons reproduire ses paroles qui apporteront une grande joie à tous nos associés, et, en général, aux cœurs dévoués à Saint Michel : « Parmi les sept Esprits qui se tiennent devant le trône de Dieu, Saint Michel tient la première place. Ceux qui sont empressés à l'honorer, ont en cela un signe particulier de prédestination (*Cujus qui sunt specialiter studiosi, signum prædestinationis habent speciale*). Il a,

(1) Bède, V, 19 — *Les Moines d'Occident*, t. IV, p. 353.

en effet, comme patron de toute l'Église, la garde des élus; il a également la fonction de présenter les âmes au jugement particulier; c'est donc lui qui assiste les mourants, exhorte les élus à la persévérance finale, et il met à remplir ce devoir un zèle plus grand encore pour les âmes qui l'honorent que pour les autres (*Ejusdem est... excitare Electos ad perseverantiam finalem, quam... sui studiosis magis enixe curabit, quam aliis*) (1).

Combien de fois, dans le cours de la vie, n'avons-nous pas à gémir sur l'abandon de nos amis, sur cette tristesse de la solitude qui ajoute inévitablement son poids au lourd fardeau de l'adversité? Il est dur de souffrir, mais pour un cœur brisé par la douleur, le sourire compatissant d'un ami est un rayon de soleil au milieu des ténèbres. Si la terre nous le refuse, ce sourire (et à qui, un jour ou l'autre, ne l'a-t-elle pas refusé?). tournons vers le ciel nos regards baignés de larmes, et le secours viendra. A certaines heures, dans ce même abîme de la solitude creusé par l'infidélité, le silence du dehors laisse entendre au fond de l'âme une voix inconnue qui nous crie : Courage, lève-toi et marche; le voyage sera long, la route escarpée, le soleil brûlant, mais je serai avec toi. Tes ennemis sont nombreux, leurs embûches multipliées, mais je veillerai sur toi. Au dernier moment, la lutte sera plus terrible encore, mais je combattrai pour toi, et tu verras, abrité par mon bouclier, la défaite de ceux qui ont juré ta perte.

Cette voix est la voix de notre ange gardien, de Saint Michel, appelé par nous, honoré par nous, et répondant à notre culte par sa constante protection.

(1) BÉDÉ, de sign. Prædest., sign. XI.

LE VOYAGE FAIT AU MONT-SAINT-MICHEL

Par la Confrairie de l'église Saint-Pierre de Caen avec 22 ecclésiastiques et plusieurs habitans des autres paroisses, dont Monsieur Pierre de Rosivignan, fils aîné de Monsieur de Chamboy, gouverneur de la ville et chasteau de Caen, estoit le capitaine.

AMY LECTEUR,

Je sçay que ce n'est pas la coutume d'écrire des pèlerinages communs, mais quand ils sont extraordinaires, comme celuy-cy, c'est rendre un service au public que de l'en informer, afin de l'inciter par l'exemple des autres, à honorer les lieux saints, et à mépriser les fatigues qui se peuvent rencontrer à y aller. Cette connoissance contribue aussi beaucoup à l'honneur des villes d'où l'on est party.

Vous sçavez donc que le dimanche 6^e jour de septembre 1654, l'enseigne de nostre capitaine et les pèlerins allèrent trouver à la barrière du chasteau de Caen, puis furent en ordre à l'église Saint-Pierre, sur le chemin de laquelle le sieur de Saint-Martin, docteur en theologie, lequel avoit esté invité à ce pèlerinage par la confrairie, et autres personnes considerables, alla au devant d'eux et les amena à la dite église, où le *Veni Creator* fut chanté : puis les ecclésiastiques marchèrent à la tête du capitaine, lequel precedé du trompette de monsieur son père et de celui de la ville, marchoit couvert d'un habit richement étoffé, avec hausse col doré, l'épée au costé, et la pique sur l'épaule : après suivoient quantité de pèlerins quatre à quatre, et ensuite on portoit un beau et grand drapeau, où estoit dépeint un ciboire, un saint Michel, les armes du Roy, de son altesse de Longueville, de cette ville, et de nostre capitaine. Sept tambours avec des casaques rouges ornées de dentelle d'argent et données par nostre capitaine, battoient continuellement. Le sieur du Ménil nostre major, assisté de six sergents, avec chacun une escharpe blanche, données aussi par nostre capitaine, l'épée au costé et la hallebarde à la main, faisoient marcher la compagnie en un si bel ordre, qu'on accouroit de toutes parts pour la voir,

Monsieur de Beauvais, second fils de Monsieur de Chamboy, accompagné de plusieurs cavaliers, attendoient monsieur son frère proche des Capucins, pour l'accompagner lorsqu'il monteroit à cheval hors la ville. Ils se separerent à Breteville, qui en est éloigné d'une lieue.

Nous allâmes ensuite à Noyers, et rencontrâmes sur le chemin le sieur de La Linette, lieutenant d'une compagnie dans le chasteau de Caen, lequel pria instamment Monsieur de Rosivignan de disner chez lui, mais il s'en excusa, et nous disnâmes au dit lieu de Noyers, où il commença de tenir table ouverte, à laquelle il invitoit continuellement les principaux de la compagnie, et autres personnes, bien que chaque escoüade portât ses provisions, et que pour la plus part ils fussent chefs de famille et tres accommodez de biens. Il y avoit plaisir à cette table : car outre la satisfaction d'y entendre les trompettes et les tambours, nostre capitaine avoyt un chariot à six chevaux qui portoit d'excellent vin, des pastez de venaison, et autres provisions, auxquelles le sieur de la Montagne maistre d'hostel de Monsieur de Chamboy adjoutoit tout ce qu'il pouvoit trouver dans les hostelleries où il se rendoit de bonne heure, et a donné toujours grande satisfaction à la compagnie jusqu'au Mont-Saint-Michel, où il l'accompagna. Nous allâmes coucher ce soir-là à la Blanche-Maison.

Le lundy 7 de septembre, nous partimes de la Blanche-Maison, et allâmes coucher à Villedieu, qui en est éloigné près de dix lieues. Nos mareschaux des logis arrivoient toujours les premiers, faisoient compliment de la part de nostre capitaine au maistre de l'église où nous désirions faire nos prieres, retenoient place aux hostelleries, et s'il n'y en avoit assez pour nous loger, ils nous envoyoit chez les bourgeois, conformément à la permission que nostre capitaine en avoit de son altesse de Longueville. Les habitans de Villedieu venoient au devant de nous, tant ils estoient impatients de voir une si belle compagnie, composée de près de deux cents maîtres. Estans arrivés, nous entrâmes dans l'église, qui est une commanderie de Malthe. On envoya un officier de la dite église au devant de nous, et un prestre nous receut à la porte. La musique fut chantée par nos douze musiciens, conduits par le sieur Guilbert, qui en a receu par tout beaucoup de loüanges.

Ce mardy 8 de septembre, l'on chanta nostre messe en

musique sur les 7 heures et demie, bien que ce fust l'heure en laquelle les prestres, qui sont au nombre de trente, disent leurs matines. Et le curé du lieu vint avant nostre départ remercier



Bourdon de processions solennelles de la confrérie électorale de Saint Michel pour les agonisants, érigée premièrement à Joseph-Bourg, en Bavière.

(Extrait de l'ouvrage : *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*.)

nostre capitaine et les principaux ecclésiastiques de l'honneur qu'ils luy avoient fait, et nous fit accompagner hors la ville par son bedeau, vestu de sa robe, et une verge en main garnie d'argent. Nous partimes en ordre de Villedieu, et allâmes à Avranches, sur le chemin de la quelle ville quelqu'un ayant dit que le sieur de Saint-Martin venoit d'appercevoir le Mont-Saint-Michel, aussitost nostre capitaine et toute la compagnie cria avec beaucoup de joye : Vive le Roy, fit sonner ses tambours et ses trompettes, et l'on beut à la santé du Roy,

puis nostre capitaine luy donna un de ses trompettes et deux sergeans, leur commandant de l'accompagner toujours, et luy permit de faire battre ses tambours quand il seroit à propos, et



d'ordonner de toutes choses le reste du voyage, dont le Roy le remercia et la compagnie de l'avoir fait Roy.

A un quart de lieue d'Avranches, nous fimes halte pour nous mettre en ordre, et il fut jugé à propos que le Roy, qui estoit revestu d'une soutanelle de taffetas et portait une canne à la main, monteroit dans les villes, sur l'un de ses chevaux, et qu'il serait précédé du dit trompette, et accompagné de deux sergeans. Sur le chemin, un des gentilshommes du marquis de Canisy vint saluer nostre capitaine de sa part, et le prier d'agrèer sa maison et qu'on tirât les canons à son arrivée, ainsi qu'ils firent lors que la compagnie approchoit de la ville; nostre Roy, monté à cheval, nous conduisit à la cathédrale, où l'on chantoit

l'office de None; ensuite de quoy il pria qu'on ne continuât point les vespres à l'ordinaire, mais qu'on laissât chanter la musique, ce qui nous fut aussitost accordé, et nous fit juger que Monsieur de Chamboy estoit considéré, non seulement des gens de guerre, mais de toutes sortes de compagnies.

Nostre musique chantée, nous primes quelques rafraichissements à l'hostellerie, mais legerement, à cause de la forte passion qu'un chacun avoit d'arriver au Mont: et il y avoit grande satisfaction à voir un chacun aller sur la greve à qui mieux mieux. Le Roy y chanta les litanies de la Vierge, et salua Saint Michel en l'invoquant; puis il prit un des pistolets d'un cavalier, qu'il tira vis-à-vis du Mont, et pria la compagnie de s'avancer. En y arrivant, l'on tira du corps de garde plusieurs coups de mousquet, et les soldats se mirent en haye.

Le lendemain 9 de septembre, l'on estoit levé de bon matin, dans l'impatience que l'on avoit de voir l'église, quoi que l'on eust advis dès le soir que l'on n'y entro qu'après sept heures.

Chacun estoit ravy en considérant une belle et vaste église bastie sur le haut d'un rocher, avec une tres spacieuse abbaye, gouvernée par trente benedictins reformez. Avant que d'y entrer nostre capitaine presenta une couronne d'argent au Roy, qui l'en remercia, et aussitost fit battre les tambours, et nous marchâmes en ordre depuis le bas du Mont jusque dans l'église. Plusieurs avoient laissé leurs couteaux à l'hostellerie, de peur que les gardes de la porte ne les ostassent à l'ordinaire, mais en considération de Monsieur de Chamboy, on ne fouilla personne, et laissa-t-on porter l'épée à nostre capitaine et à ses officiers, ce qui ne s'accorde presque jamais, de peur qu'on ne se saisisse de la place. De plus, on tira à nostre arrivée au chasteau, tous les canons; et nostre Roy estant entré dans l'église, il entonna par trois fois: *Sancte Michael, ora pro nobis*. La compagnie lui répondit avec beaucoup de dévotion: il dit ensuite l'oraison du Saint, et s'alla préparer pour dire la messe, qui fut chantée en musique, ainsi que celle du curé de Saint-Pierre de Caen; puis la compagnie, en continuant sa dévotion, s'en alla voir les reliques qui sont en tres grand nombre et tres precieuses.

(A suivre.)

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

SAINT PIERRE ÈS LIENS

(1^{er} Août)

Raphaël, dans une de ses plus belles peintures à fresque du Vatican, a traité le sujet dont nous voulons entretenir nos lecteurs:

Derrière la grille de son cachot, Pierre, assis sur le sol, dort d'un profond sommeil. A ses côtés, deux soldats, debout, dorment aussi, appuyés sur leurs lances. Les chaines dont ils tiennent l'extrémité et qui vont aboutir à trois anneaux passés au cou, aux mains, aux pieds de l'Apôtre, sont assez tendues pour que le moindre mouvement du prisonnier réveille ses gardes. Saint Michel apparait environné d'une rayonnante clarté; il se penche sur Pierre endormi, d'une main le touche à l'épaule, tandis que de l'autre il montre le chemin de la délivrance.

Sauf quelques détails insignifiants qui n'ont pas leur fondement dans le récit des *Actes des Apôtres*, le grand peintre a rendu vivante cette scène de la délivrance de saint Pierre. Rappelons brièvement les faits:

Hérode Agrippa était monté sur le trône de Judée avec le titre de roi. Son séjour à Rome, les exemples de Tibère, l'avaient initié à toutes les perfidies comme à toutes les cruautés. À peine eut-il pris possession de son royaume que, pour se concilier la faveur des Juifs, il fit saisir saint Jacques le Majeur dont la parole ardente et convaincue convertissait les Juifs et le fit décapiter.

Il ne s'en tint pas là. La vue du sang enivre et altère tout à la fois. L'Église chrétienne avait une tête, il fallait l'abattre. Hérode fit arrêter et jeter en prison Pierre, le chef des Apôtres et de l'Église naissante. Mais voulant se montrer scrupuleux observateur de la loi, il ne voulut pas arracher le peuple à ses fêtes et attendit, pour juger publiquement son prisonnier, que les solennités pascuales fussent terminées.

Cependant, toute l'Église s'était mise en prières, demandant à Dieu jour et nuit, par d'incessantes supplications, la vie de son Pasteur suprême.

Cependant les jours se succédaient, et la prison ne relâchait

pas sa victime. De leur côté les fidèles ne perdaient pas confiance ; la Providence allait les exaucer.

Les fêtes touchaient à leur fin. Pierre, dont les miracles étaient connus et qu'on craignait de voir échapper, était étroitement gardé et activement surveillé dans sa prison. Deux soldats le tenaient enchaîné ; deux autres gardiens étaient placés à l'entrée du cachot ; deux postes de soldats gardaient les avenues. Avec de telles précautions, toute fuite était impossible.

La nuit est venue ; l'Apôtre confiant dans la protection de son Maître, dort paisiblement dans ses chaînes, lorsqu'il se sent tout à coup frappé au côté. Un ange est là, tout brillant de lumière ; c'est Saint Michel, l'Ange-Gardien du Chef de l'Église. « Ceins ton vêtement et prends ta chaussure, dit-il au prisonnier, hâte-toi de te lever et de me suivre. » Pierre élève ses mains, comme pour montrer ses chaînes ; celles-ci tombent à ses pieds ; il se lève, prend son vêtement et marche à la suite de son libérateur. Ils passent au milieu des soldats que n'ont réveillés ni la clarté qui inonde le cachot, ni le bruit des chaînes, ni les pas du prisonnier. La porte s'ouvre, les gardiens laissent libre le passage, ou plutôt, aveuglés par l'ange, ils ne s'aperçoivent pas du miracle qui s'opère. La porte de fer qui ferme l'entrée de la ville s'ouvre d'elle-même, et bientôt, toutes les difficultés étant vaincues, l'ange disparaît ; Pierre était délivré. Inutile de parler de la stupéfaction des gardes, de la fureur du roi, de l'émoi produit dans toute la ville à la nouvelle de l'évasion du prisonnier. Hérode se vengea sur les malheureux soldats, mais leur mort devait être son dernier crime. Il se rendit à Césarée, et là, dans tout l'éclat de la pompe royale, il harangua le peuple, et le peuple s'écriait : C'est la voix de Dieu et non la voix d'un homme. Dans l'ivresse de l'orgueil, il crut à la parole insensée et sacrilège qui montait jusqu'à lui. Mais aussitôt l'Ange du Seigneur abaissa son glaive et frappa. Hérode expira, rongé par les vers (*Act.*, XII).

Saint Michel, protecteur de l'Église et de son Pontife suprême, veillez sur nous !

Veni in adiutorium populo Dei.

UNE PAGE

DE L'HISTOIRE DU MONT-SAINT-MICHEL (1091) (1)

(suite et fin)

La lutte se prolongea longtemps, et Guillaume, voyant l'impossibilité de prendre la citadelle par la force, résolut de la prendre par la famine. De la cité de Genêts où il avait assis son camp, au village d'Ardevon, de l'autre côté du Mont, il ceignit la place d'un cordon de troupes, et pendant quarante jours le camp du prince Henri fut réduit aux dures extrémités de la soif.

Au bout de ce temps, le roi d'Angleterre se rencontra un jour avec un vaillant chevalier qui brisa sa lance, et après avoir fait mordre la poussière à son blanc coursier, le tua sous lui. Il l'avait acheté le matin même, quinze mares d'argent. Trainé longtemps par les pieds sur le sable brûlant, il ne dut son salut qu'à l'épaisseur de sa cuirasse. Mais voilà que tout à coup le chevalier qui l'avait renversé, saisit son épée, et s'avance pour lui couper la tête. « Arrête, chevalier, s'écrie en cette extrémité Guillaume, je suis le roi d'Angleterre. » A ce cri, le guerrier baisse la pointe de son épée et la remet dans le fourreau, tandis que la foule des soldats reste interdite, et que les assiégés et les assiégeants se réunissent autour du monarque. On amène à Guillaume un cheval frais sur lequel il monte. Mais avant de se retirer, il fait avancer le vaillant chevalier qui l'a terrassé. — « Avance, lui dit le roi. Qui es-tu ? » — « Je suis un obscur chevalier, dit le vainqueur. Je ne croyais combattre qu'un simple chevalier comme moi, car je ne pensais pas qu'un roi pût s'exposer seul à un si grand danger ; mais puisque j'ai eu cet honneur d'avoir à ma merci la vie d'un grand monarque, je demande pour toute grâce d'être conduit auprès du duc Robert. » « Par la face Saint-Luc, répartit le roi, tu tiendras une place parmi ceux que j'honore de mon amitié. Qu'il soit fait selon ta demande. »

Conduit au camp du duc de Normandie, l'inconnu resta seul avec lui et se jeta à ses pieds. « Je viens, lui dit-il, au nom du

(1) Voir la livraison précédente.

prince Henri, faire entendre à vos oreilles quelques paroles de paix et de douceur. Ne refusez pas plus longtemps à votre frère l'eau que Dieu accorde à tous les hommes. Il est glorieux de vaincre par la bravoure et le courage; mais triompher par la ruse et la force n'est pas digne d'un chevalier chrétien et d'un prince valeureux. »

Le duc Robert était brave et généreux. Ces reproches touchèrent son cœur, et il accorda de l'eau à son frère.

Le roi d'Angleterre l'apprit; il entra en colère, et lui dit avec ironie : « Eh quoi ! est-ce ainsi que vous avez appris à vaincre vos ennemis ? Comment en viendrez-vous à bout en leur fournissant ce qui leur manque ? » Mais Robert, ému de compassion pour le prince Henri, lui répartit : « Préférez-vous donc l'eau à la vie de votre frère et de tous les siens ? Où trouverons-nous un autre frère quand nous aurons perdu celui-ci ? »

Le roi ne répliqua rien. Il se retira dans son camp, et le lendemain, il leva le siège. Henri à cette nouvelle accourut. Il jeta au loin ses armes, et, embrassant étroitement ses frères, leur demanda leur amitié.

Cette réconciliation des trois frères dura tout le reste du règne de Guillaume le Roux. La première croisade fut prêchée dans ce temps-là, et on vit Turgis, l'évêque d'Avranches, le crucifix à la main, prêcher la délivrance des Lieux-Saints, aux cris de *Dieu et volt ! Dieu le veut !* Toute la noblesse de l'Avranchin quitta ses antiques manoirs pour s'engager sous les drapeaux du duc Robert, qui fit des prodiges de valeur au siège d'Antioche et à celui de Jérusalem. Cent fois son courage et les efforts de ses chevaliers soutinrent l'armée chrétienne dans les dangers, au passage des torrents et à l'assaut des forteresses. Robert déposa devant le Saint-Sépulcre ses trophées de victoire. On lui offrit la couronne de Jérusalem, et il la refusa pour revoir les chers rivages de sa patrie. Il aimait Sybille, fille du comte Geoffroy de Conversana, en Italie. Il la prit pour femme en revenant de la Terre sainte, et l'ayant emmenée dans son duché, il vint avec elle en pieux pèlerinage au Mont-Saint-Michel, pour rendre grâce à Dieu de son retour, et il y demeura longuement en retraite.

J. A. DE L.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

Diocèse de Saint-Brieuc & Tréguier

SAINTE-BRIEUC. — Que faut-il penser de ce texte de Duranti (1), lequel après avoir raconté dans son livre *de Ritibus Ecclesie catholicae* (2), deux apparitions de l'Archange Saint Michel : l'une à l'empereur Constantin, l'autre sur le *Monte Gargano*, ajoute :

« *Ad hæc, anno salutis 709, sanctus Michael Auberto episcopo sambriocano apparuit, jubens ei in montis vertice, prope Sambriocanam, civitatem Britanniae, ecclesiam in ejus honorem ædificare et dedicare* » — {Guaguinius, lib. III, cap. IV — *Benedictus, ad C. Raynutius, in verbo adjecti impuberi*} ?

Ce texte, revêtu d'une approbation du Saint-Siège, donnerait une haute antiquité à l'église de Saint-Michel, placée sur une des hauteurs qui dominant, à l'est, la ville de Saint-Brieuc. Cependant rien, dans nos traditions ou dans nos archives, ne vient confirmer la création de cette église par suite d'un ordre du saint Archange; mais ce qu'il y a de certain, c'est que cet oratoire auprès duquel un cimetière fut placé vers le XV^e siècle, est fort ancien et existait dans toute sa splendeur à la fin du XIII^e siècle. En 1338, un seigneur du Bois-Boinel demandait à être inhumé dans cette église « où reposaient ses ancêtres. » — Au mois de novembre 1384, l'évêque de Saint-Brieuc donnait la collation d'une chapellenie qui y avait été fondée par Guy de Montfort, et dans un titre de 1417, conservé aux archives de la cathédrale, on lit : *Cum ecclesia nostra Briocensis sit curata et infra illius fines et metas sit illa basilica beati*

(1) Publié par M. Geslin de Bourgogne (*Anciens évêchés de Bretagne*).
(2) *Romæ*, 1591, TYP. VATIC. lib. II, p. 397 — *Lugduni*, 1596, lib. II, p. 370.

Michaelis, decima que prœdiales per totam parochiam prœdictam spectent et pertineant eidem capitulo, etc. C'est vers cette époque que le chapitre de la cathédrale voulant s'exonérer du service curial mentionné dans le texte qui précède et géré déjà depuis longtemps par un vicaire, transféra ou fit transférer dans l'église Saint-Michel le service paroissial qui y a continué sans interruption jusqu'en 1790. Naturellement, le vicaire de Saint-Michel était toujours désigné par le chapitre dont il faisait souvent partie, comme le prouvent des documents de 1468 et de 1481 qui sont en notre possession (1). Toutefois, les actes d'investiture comme membre du chapitre ont bien soin d'établir que ce n'est pas comme bénéficiaire du vicariat de Saint-Michel que ce membre est admis, mais pour toute autre cause.

Nous avons connu l'église de Saint-Michel de Saint-Brieuc, démolie en 1837. C'était un édifice assez vaste, à trois nefs, sans transepts, avec un petit chœur polygonal. L'ensemble de cette construction qui n'avait rien de remarquable, portait le caractère architectural très dégénéré de la fin du XV^e siècle. L'église nouvelle, reconstruite aussitôt la démolition de l'ancienne, a gardé les formes lourdes et à demi payennes si chères aux architectes de 1840; elle élève sur la ville épiscopale ses deux tours carrées, froides et nues, comme pour protester et demander grâce au ciel des laideurs dont on s'est plu à la combler. — En vertu d'un indult, la fête de Saint-Michel est célébrée très solennellement dans cette église, le dimanche qui précède le 29 septembre.

MONCANTOUR. — Cette ville était autrefois une des plus fortes places de Bretagne. En effet, sa situation au point de rencontre de deux vallées et sur un mamelon escarpé, la rendait presque inexpugnable. Une grande partie de son enceinte, fortifiée presque tout entière au XIV^e siècle, existe encore; mais des

(1) En 1468, le vicaire de Saint-Michel se nommait Yves Le Moulmier; en 1481, c'était Hervé Jacob; ce dernier vivait encore en 1495.

trois paroisses que cette ville possédait autrefois, il n'en reste plus qu'une, celle de Notre-Dame et Saint-Mathurin, célèbre par son *pardon* et ses vitraux du XVI^e siècle qui font l'admiration de tous les connaisseurs. Parmi les deux paroisses disparues, se trouvait celle de Saint-Michel, près de la porte de ce nom, située au sud, proche des fortifications et dominant une profonde vallée. Il n'en reste plus une seule pierre. Des actes du XII^e siècle constatent l'existence, à une époque reculée, de la paroisse de Saint-Michel de Moncontour; au XVI^e siècle, suivant un pouillé de cette époque, cette paroisse était un prieuré cure à la nomination de Saint-Melaine de Rennes; on voit par le chiffre de ses revenus, que c'était un bénéfice important. Aujourd'hui, l'emplacement de l'oratoire dédié au saint Archange est occupé par le cimetière de la ville de Moncontour, lequel a conservé le nom de cimetière de Saint-Michel.

GUINGAMP. — A la sortie de cette ville, murée et fortifiée, ancienne résidence de la bienheureuse Françoise d'Amboise, près la porte de *Locmicœl*, comme disent des titres du XV^e siècle, du côté de Fouest, mais sous la paroisse de Plouisy, se trouvait autrefois l'église de *Saint-Michel-lès-Guingamp*. Cette église, tombée en ruines et abandonnée dès le milieu du XVIII^e siècle, avait été reconstruite en 1350, par le B. Charles de Blois, et, quoique simple trêve, avait acquis en peu de temps une importance qui avait effacé celle de l'église mère. Il est vrai que, près d'elle, se trouvait placé le siège d'une juridiction considérable, dite de Saint-Michel, laquelle appartenait en 1403, à la maison de Laval, et en 1789, à la famille Lafayette. Non loin de là et au nord de l'emplacement de l'église, une maison construite vers 1620, porte sur sa façade l'inscription suivante en gros caractères : *Schol Mikel*, c'est-à-dire école de Saint-Michel, fondation pieuse, selon toute apparence, d'un ancien desservant de la trêve.

(Sera continué.)

RESTAURATION DU CULTE DE SAINT MICHEL

A COURTHONNE-LA-VILLE (Calvados)

Le culte de l'Archange dans cette paroisse remonte à une assez haute antiquité, comme on peut s'en convaincre par une inscription sur bois conservée avec soin dans cette église et qui contient en caractères rouges et noirs, ce qui suit :

Noms et surnoms des pellerins du Mont-Saint-Michel de la paroisse de Courthonne-la-Ville, qui sont au nombre de dix.

Le premier assistant et aumônier de la Compagnie desdits pellerins M^{re} Pierre Poutrel prestre, présentement curé de la paroisse du Planquay.

Le second, Jean Herfort, roi de la Compagnie.

Le troisième, Pierre Magnan.

Le quatrième, Claude Desfriches.

Le cinquième, Jean Lozoult.

Le sixième, Guillaume des Landes.

Le septième, Anthoine Pollin.

Le huitième, Jean Rabault.

Le neuvième, Louis Guillard.

Le dixième, Gille Rabault.

Tous les quels ont donné l'image de Saint-Michel, avec tous ses ornements et encastilllements à l'église de Saint-Martin de Courthonne-la-Ville.

Le voyage a été fait en l'année 1693.

Depuis cette époque, on retrouve épars dans certains manuscrits du temps, confirmés par la tradition orale, divers documents qui supposent l'existence de cette association de dix membres en l'honneur de Saint Michel, fonctionnant régulièrement dans cette paroisse et qui font connaître le but que se proposaient les confrères et les insignes dont ils étaient revêtus.

I. — Leur but était d'honorer la sainte Eucharistie, aussi avaient-ils pour principales fonctions :

1^o De se tenir debout près l'autel au saint sacrifice de la messe les dimanches et jours de fête, depuis l'offertoire jusqu'après la communion, pour honorer cette fonction de l'Archange (dont parle l'Apocalypse) représenté à droite de l'autel avec un encensoir à la main et qui est Saint Michel, selon ces paroles usitées pour bénir l'encens à l'offertoire : *Per intercessionem Beati Michaëlis archangeli...*

2^o D'environner le dais dans les solennités de la Fête-Dieu;

3^o De visiter quelquefois le Mont-Saint-Michel. On pense que ce pèlerinage avait lieu chaque année.

II. — 1^o L'enseigne, ou étendard, ou drapeau, ou bannière

de Saint Michel devait être de quatre couleurs : blanc, bleu, rouge et jaune;

2^o L'uniforme des frères était :

I. Le tricorne (coiffure du temps).

II. Un habit long.

III. Une bandoulière d'étoffe bleu ciel, large de quatre doigts environ, avec galon ou frange blanche. Cette bande d'étoffe avait à l'endroit de l'épaule droite un petit rond dans lequel se trouvaient ou l'image, ou les initiales de Saint Michel.

IV. Les confrères tenaient à la main une pique ornée de quatre rubans aux couleurs de l'étendard.

Lors de la construction de la nouvelle église, il y a une douzaine d'années environ, la statue dont il est fait mention plus haut disparut, et les dévots à Saint Michel, ou mieux la population entière se voyait avec peine privée de l'image du protecteur de ses pères et donnée par eux. Lorsqu'un homme de cœur prit l'initiative pour recueillir les offrandes nécessaires à l'acquisition d'une nouvelle statue, il eut la satisfaction de voir ses démarches couronnées d'un plein succès.

Aussi, le jour de Noël dernier, à l'issue des offices du soir, alors que l'église comble brillait de mille feux, pouvait-on admirer une fort belle statue de Saint Michel, richement décorée et ornée d'un nimbe d'or; du reste il suffira, pour en faire connaître tout le mérite artistique, de dire qu'elle sort des ateliers de M. Léon Moynet.

Ce fut sans doute un ravissant spectacle pour la nombreuse assistance de voir le clergé avec les diverses confréries, se diriger processionnellement vers un autel dressé entre le chœur et la nef, paré de fleurs et de verdure pour procéder à la bénédiction de cette statue.

Mais l'émotion gagna tous les cœurs lorsque la statue, une fois bénite et encensée, apparut toute brillante de lumières, et qu'une voix entonna la strophe suivante, composée pour la circonstance et servant alors de refrain au cantique de Saint-Michel :

Vous voilà rendue à nos yeux,
Sainte image de l'Archange,
Objet de foi pour nos aïeux,
Recevez ici nos louanges.
Oui, la joie est au cœur de tous,
O Saint-Michel, protégez-nous !

Chacun se retira emportant dans sa demeure le souvenir d'une solennité qui fera époque dans les annales de la paroisse, et qui, en y ouvrant une ère nouvelle pour la dévotion à l'Archange, fait présager des grâces abondantes pour un peuple qui tient à adorer Dieu et à honorer ses saints.

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Aube. — Très R. Père, recevez tous mes remerciements. J'ai souvent recours à vos bonnes prières; dernièrement encore je vous demandais d'intercéder auprès du saint Archange pour obtenir une guérison: j'ai été pleinement exaucée. Je suis heureuse de pouvoir vous l'écrire pour la gloire de Saint Michel.

Je vous envoie 5 fr. en timbres, afin que vous fassiez immédiatement brûler une lampe pendant 9 jours, devant l'autel du saint Archange. Avec le surplus, vous voudrez bien offrir le saint sacrifice de la messe devant l'autel de saint Joseph, le mardi, 18 mai, pour obtenir du père adoptif de Jésus toutes les bénédictions du bon Dieu sur un mariage qui se fera ce jour-là. — Suppliez aussi le saint Archange de rendre à la parfaite santé une personne malade qui serait heureuse d'être guérie pour le 18 mai.

C. P.

X. — Je vous prie, mon R. Père, de faire insérer dans les *Annales*, à la gloire de l'Archange une grande grâce temporelle que mon père a obtenue par son intercession. Veuillez, pour remplir ma promesse, dire une messe en action de grâces de cette faveur. — Je promets une autre messe, si j'obtiens promptement la conversion d'un pécheur endurci.

J'avais la pensée de vous envoyer un peu plus tôt le fruit de ma petite quête pour l'École apostolique, mais j'attendais encore quelques offrandes que je viens de recevoir de nouveaux abonnés.

V. T.

Manche. — J'avais promis 2 fr. pour les enfants de l'École apostolique si j'obtenais une grâce demandée par l'intercession de Saint Michel; je suis heureux de remplir ma promesse.

X.

Seine-et-Marne. — Mon R. Père, je viens m'acquitter d'une promesse faite à Saint Michel, c'est de faire insérer dans vos *Annales* la protection dont il a entouré un jeune homme dans ses examens. Grâce au saint Archange, il a réussi!

L. G.

Isère. — Un enfant a été guéri par l'intercession de Saint Michel. Il avait été pris d'une mauvaise fièvre très violente. Aussitôt après son inscription à l'Association de Saint Michel, la fièvre n'a plus monté; il a été de mieux en mieux. Aujourd'hui il est très fort, et ses parents ne cessent de répéter: C'est Saint Michel qui l'a guéri!

Actions de grâces à l'Archange.

X.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Anniversaire du Couronnement. — L'année archangélique : la fête de Saint Michel. — Saint Michel dans les arts : introduction. — La crypte de l'Aquilon. — Gilles de Bretagne. — Le culte de Saint Michel en France : diocèse de Saint-Brieuc et de Tréguier. — Sanctuaires de Saint Michel en France : abbaye de Saint-Michel à Tonnerre. — Correspondance.

ANNIVERSAIRE

DU COURONNEMENT DE SAINT MICHEL

Quis ut Deus! Ce cri de triomphe de Saint Michel, si souvent répété dans la journée du 18 juillet, est le seul qui puisse résumer les impressions diverses produites par notre fête et en préciser le caractère. C'est le propre des solennités religieuses de n'être point une agitation tumultueuse et stérile, mais bien la manifestation spontanée d'un sentiment profond dont le cœur est le fidèle dépositaire, et qui, sous l'influence de la grâce, déborde et se répand au dehors en prières ferventes, en chants enthousiastes. Aussi, dans nos grandes manifestations catholiques on peut distinguer comme deux périodes successives. Dans la première, la fête revêt comme un aspect mystérieux : l'âme se recueille, vit en elle-même, appelle et introduit dans le sanctuaire de sa solitude le trésor divin qui est la source du bonheur; dans la seconde, les joies individuelles puisées le matin au banquet sacré se traduisent par mille voix exprimant un même sentiment commun à tous les cœurs. Dieu est tout dans ces fêtes de la

foi ; et comme son passage laisse toujours au fond de l'âme un parfum qui embaume la vie, ce parfum ne s'évanouit pas avec les dernières lueurs du crépuscule, mais il se continue dans un doux souvenir, une sainte pensée, une nouvelle force pour les combats du lendemain. Qui donc autre que Dieu peut procurer à l'humanité ces joies intimes sans retours douloureux, ces expansions extérieures sans désordre et sans contradictions, ces fruits inappréciables qui perpétuent la joie dans l'amour du devoir et dans son accomplissement ?

Telles sont les réflexions qu'inspirait notre solennité d'hier. Le Mont-Saint-Michel compte une journée édifiante de plus à inscrire dans ses annales religieuses, et l'Archange une belle page pour l'histoire de son culte.

Tout d'ailleurs nous avait permis de le présager. Le *Triduum préparatoire* avait rallié autour de Saint-Michel une véritable phalange d'âmes vouées à son culte. Dès le premier jour, deux pensionnats de jeunes filles étaient venus représenter la Normandie et la Bretagne au sanctuaire de l'Archange, et chaque jour vit se renouveler le touchant spectacle de la prière perpétuelle pour les grandes et saintes causes chères à tous les chrétiens.

Le samedi, 17 juillet, Mgr Germain, l'éloquent propagateur des gloires de Saint-Michel, faisait son entrée à l'abbaye, et sans tenir compte de ses fatigues, présidait le soir même la belle procession à l'intérieur des cryptes. Le salut du T. S. Sacrement termina cette belle cérémonie et fut donné par M. l'abbé Allain, chanoine officiel du diocèse de Paris.

Le dimanche, 18, dès l'aube, les messes commençaient à tous les autels de la basilique, et déjà de nombreux fidèles se présentaient à la sainte Table, sans attendre la messe du pèlerinage qu'on prévoyait devoir être trop prolongée par la distribution de la sainte communion. Ce va-et-vient continuel ne nuit en rien au recueillement général, et c'est bien là un des caractères les plus saillants du vrai pèlerinage. Chacun est à son propre bonheur, à sa méditation, à la joie de son âme en contact avec Dieu. A genoux sur le pavé, au coin d'une chapelle, le pèlerin prie comme s'il était seul ; il ne s'occupe que du mystère qui s'accomplit sur l'autel ; il s'unît à la divine hostie, le reste ne lui importe pas.

La messe de communion est célébrée par M. le Curé de Saint-Michel-des-Batignolles, en présence d'une foule qui remplit le transept de la basilique. L'École apostolique chante les cantiques du pèlerinage, sous l'habile direction de M. le vicomte Le Mintier, le sympathique auteur du *Quis ut Deus*. — Avant de distribuer la sainte Eucharistie, le vénérable célébrant, dans une chaleureuse allocution, rappelle à son pieux auditoire le devoir impérieux d'aimer Celui qui nous a tant aimés, et qui, par l'impulsion de son amour, est passé de la croix où il est mort pour tous, à

l'autel où il se donne à chacun de nous. — Il parlait encore lorsque tout à coup des voix se font entendre au dehors. C'est un nombreux pèlerinage d'hommes qui, bannières déployées, gravissent en chantant le grand escalier abbatial. Ils sont partis de grand matin de Saint-Hilaire-de-Harcourt sous la conduite de M. l'abbé Leduc, le zélé directeur du cercle des ouvriers. Ils arrivent joyeux et fervents ; beaucoup vont communier et tous veulent passer en prières aux pieds de Saint-Michel les heures bénies de ce jour. La messe dite pour eux par leur directeur était à peine terminée que la grosse cloche de la basilique annonce un nouveau pèlerinage. Une longue file d'hommes et de femmes se déroule en effet à l'entrée des grèves et se dirige à pas pressés vers la sainte Montagne. C'est Miniac-Morvan qui nous envoie par centaines, sous la conduite du pasteur de la paroisse, ses catholiques bretons. — Ils se hâtent, car eux aussi veulent, en grand nombre, communier à une messe dite à leur intention avant la messe pontificale. En même temps, les omnibus du chemin de fer déposent au pied du Mont tout ce qu'ils ont pu contenir de pèlerins, et bien plus nombreux encore sont ceux qui traversent la plage à pied ou dans des voitures particulières.

Pendant l'heure de la messe pontificale est arrivée, et bientôt Monseigneur l'Évêque de Coutances, entouré d'un nombreux clergé, fait son entrée dans la basilique à travers les flots pressés de la foule. Notre éminent artiste de Saint-Servan, M. Gentilhomme, tient l'orgue, et fait succéder aux chants exécutés par l'École apostolique, de brillants motets auxquels des hommes compétents ont rendu le plus sincère hommage d'admiration.

Au Mont-Saint-Michel, le temps presse à cause de la distance qui nous sépare du chemin de fer. Aussi avons-nous dû commencer à deux heures la belle cérémonie du soir. Rendons hommage à la piété qui a été le caractère saillant de toute cette journée et disons que, malgré la température et les difficultés qui naissent de l'encombrement d'une telle foule, chacun était à son poste dès le commencement de la récitation du chapelet. La procession dans les cryptes a été ce qu'elle est toujours, unique dans son mélange de recueillement et d'enthousiasme, et nous n'en parlerions pas, si nous n'avions à noter une particularité qui fera plaisir à tous : *Le cloître s'est ouvert devant nous !* Cette magnifique partie du monument dont nous étions privés depuis trois ans sera dans quelques jours complètement rendue à la circulation, et l'éminent architecte qui a présidé avec tant de goût à sa restauration a bien voulu devancer cette époque désirée en faveur des pèlerins du 18 juillet.

Aussitôt après les vêpres, Mgr Germain monte en chaire et là, pendant une heure, nous tient sous le charme de son ardente parole. « *Le catholicisme, c'est l'amour de l'humanité,* » tel est le sujet palpitant d'intérêt

que Sa Grandeur développe avec la clarté d'exposition et la logique irrésistible, qui sont le caractère particulier de son éloquence.

Qui oserait appeler l'Église catholique l'ennemi des *personnes*? L'*individu* que l'*intérêt* n'a aucune raison d'aimer, c'est-à-dire l'orphelin, le malade, le vieillard, trouve-t-il ailleurs que dans le dévouement de ses prêtres et de ses religieuses un abri contre le délaissement, les souffrances physiques ou morales, le mépris, dont l'abreuvent en réalité tous les promoteurs de la philanthropie? — La *famille* résisterait-elle aux dissolvantes déclamations de la parole et de la presse anticatholiques, si l'Église n'était là, pour proclamer bien haut la *dignité du mariage*, son *indissolubilité*, les *devoirs mutuels* des parents entre eux et leurs *obligations communes* vis-à-vis des enfants? — La *société*, dont la base essentielle est l'autorité, a-t-elle un plus constant défenseur de ses droits, même contre ceux qui, en la berçant de fausses théories, la conduisent à l'abîme? — Donc, considérée dans ses rapports avec les *personnes* qui composent l'individu, la famille et la société, l'Église est l'amie de l'humanité. — Serait-elle l'ennemie des idées modernes? De grands mots courent le monde et tout vides qu'ils sont, ils ont pourtant sur les masses une influence désastreuse. Prenons trois de ces mots géants : la science, la liberté, le progrès. — L'Église est-elle l'ennemie de la *science*, elle qui a, par ses papes, fondé presque toutes nos Universités; par ses évêques et ses religieux, donné à la science ses plus nobles représentants; elle qui aujourd'hui, non seulement réclame sa part dans l'instruction de la jeunesse, mais donne à la société ses plus brillants sujets? — Est-elle l'ennemie de la *liberté individuelle*, l'Église qui a détruit l'esclavage des corps et combat à outrance l'esclavage mille fois plus honteux des âmes? — Elle qui a combattu aussi bien le despotisme des Césars que le despotisme des multitudes, peut-on l'accuser d'être l'ennemie de la *liberté civile*? — Quant au *progrès*, elle a pour mission formelle de porter les peuples, aussi bien que les individus, à une perfection à laquelle elle donne pour modèle la perfection de Dieu même. Mais, et précisément à cause de cette mission divine, elle réprime le progrès dans le mal, dans la licence, dans la haine. — Aimer l'Église, étudier son histoire et ses dogmes, la défendre toujours, tel est le triple devoir qui incombe à quiconque porte le beau nom de catholique.

Cette trop rapide esquisse ne peut donner une idée d'un sujet immense et traité de main de maître, mais nous n'avons pas voulu priver nos lecteurs des grands traits de ce discours qui restera comme une des œuvres importantes de Mgr Germain et que nous serions heureux de voir imprimer.

Le saint du T. S. Sacrement termine cette belle journée dont le souvenir sera impérissable pour ceux qui aiment Saint Michel et sont venus lui apporter le témoignage de leur fidélité.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

LA FÊTE DE SAINT MICHEL

MÉDITATION. — I. — Il n'y a aucun ange dans le ciel dont la gloire surpasse celle de Saint Michel Archange, et selon saint Basile et plusieurs autres saints, il n'y en a pas même qui l'égalent. Cette opinion est très raisonnable, puisque Saint Michel fut choisi pour abattre l'orgueil de Lucifer et de tous les anges rebelles en les chassant du ciel. O mon âme, si vous aimez ce saint Archange qui aime tant les hommes, réjouissez-vous de la gloire dont il jouit dans le Paradis, et comme il est le protecteur spécial de l'Église et de tous les fidèles, priez-le d'être aussi votre protecteur particulier auprès de Dieu qui l'aime beaucoup et qui se réjouit de voir glorifier, par toutes les créatures, cet Ange si fidèle et si zélé pour son honneur.

II. — La sainte Église dit dans la messe des morts : *Signifer Sanctus Michaël representet eos in lucem sanctam*. Les savants expliquent cette prière en disant que Saint Michel a la fonction honorable de présenter à Jésus-Christ, notre juge, toutes les âmes qui sortent de cette vie dans la grâce de Dieu. Protégez-moi donc, ô mon saint Archange, et par votre protection rendez mon âme digne d'être présentée par vos mains et revêtue de la grâce divine à Jésus-Christ, mon juge, lorsque le jour de ma mort sera arrivé.

III. — La sainte Église prie encore Saint Michel, au nom de tous les fidèles, de nous défendre au moment de la mort contre les démons, pour que nous ne soyons point vaincus par leurs assauts et que nous ne nous perdions pas : *Sancte Michaël Archangele, defende nos in prælio, ut non pereamus in tremendo judicio*. — Ah! mon saint Archange, l'enfer possède bien des

armes pour me combattre à l'heure de ma mort : ces armes sont mes péchés, à la vue desquels il espère me précipiter dans le désespoir ; il prépare aussi les assauts redoutables de la tentation pour me faire retomber dans le péché. Vous qui l'avez vaincu et chassé du ciel, surmontez-le encore pour moi et chassez-le loin de moi au moment de ma mort. — Je vous en prie, pour l'amour de ce Dieu qui vous aime tant et que vous aimez par-dessus toute chose.

O Marie, reine du ciel, ordonnez à Saint Michel de m'assister au moment de ma mort.

S. LIGUORI.

L'heure est à la prière, parce que l'âme a besoin de confiance en même temps que de foi en la Providence divine. Dans la lutte ardente qui se poursuit à travers les âges, en revêtant à chaque siècle une forme nouvelle, l'homme peut opposer à l'homme la puissance du génie, les arguments de la raison, les droits imprescriptibles de la dignité individuelle. Mais a-t-on vu le bien persuader le mal ? A-t-on vu le mal désarmer, s'avouer vaincu ; l'erreur rendre hommage à la vérité ou même accepter son influence salutaire ? Non ; le mal reste le mal, il agit selon la puissance qui lui est laissée, mais il agit toujours. L'ombre et la lumière, l'intelligence et le cœur, la raison et la force, l'audace du vice et le voile de la vertu, tout est propre à ses desseins.

Mais si le mal reste le mal, si le faire disparaître n'est pas en notre pouvoir, notre impuissance n'est pas la même auprès de ses malheureuses victimes. Les saints ne trouvaient guère au fond de leur cœur que des plaintes pour les méchants, et s'ils employaient parfois pour les ramener à Dieu les ressources de la science, ils n'oubliaient pas qu'il y a loin de la conviction à la persuasion, de la connaissance à la pratique du devoir. Convertir est un plus grand miracle que de ressusciter un mort et le pouvoir de ramener à la vie est une prérogative exclusivement divine. Aussi les saints, à force de supplications, faisaient intervenir Dieu, et l'action divine changeait le loup en agneau,

transformait Saul en Paul, l'apôtre des nations : ce fut l'œuvre de la prière du premier martyr ; la prière d'une mère sut vaincre, dans l'homme de génie qui s'appela Augustin, l'hérésie doublée de la passion du cœur ; et combien d'autres dont nous ne pouvons rappeler la mémoire, durent à une pieuse intercession *d'adorer ce qu'ils avaient brûlé et de brûler ce qu'ils avaient adoré ?*

Nous avons toujours à notre disposition cette ressource de la prière, et elle est même la seule dont nous puissions nous faire une arme invincible contre l'esprit du mal. Saint Michel ne nous offre-t-il pas un modèle accompli de cette confiance en Dieu ? Il combat Satan en lui opposant le nom terrible du Maître suprême, et quand, au désert, il lutte encore contre son infernal adversaire, il le rejette sous l'impérieuse volonté de Dieu : *Imperet tibi Dominus.*

Nous exhortons vivement tous les associés de l'Archiconfrérie à former, pendant le mois de septembre, une sainte ligue de prières aux intentions de l'Église, et de consacrer plus spécialement à la France la *neuvaine préparatoire* à la fête du 29 septembre.

DANS LA BASILIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL, cette *neuvaine préparatoire* à la fête de Saint Michel commencera le *mardi* 21 septembre. Il y aura chaque jour plusieurs messes, depuis 5 heures 1/2 jusqu'à 7 heures 1/2, et procession à 4 heures 1/2.

Le mardi 28, à 5 heures 1/2, premières vêpres solennelles, suivies de la *procession aux flambeaux* et du salut du T. S. Sacrement.

Le mercredi 29, à 7 heures 1/2, messe de communion, à 10 heures 1/2, grand'messe solennelle, à 4 heures 1/2, procession à la crypte du Mont-Tombe, suivies des vêpres solennelles.

— Sermon après le *Magnificat*, puis bénédiction et salut du T. S. Sacrement.

Tous les dimanches et fêtes, JUSQU'AU 16 OCTOBRE, il y aura dans la basilique :

A 7 heures 1/2, messe de communion,

A 11 heures, messe chantée *par les Apostoliques*,

A 1 heure 1/2, procession à la crypte du Mont-Tombe et salut solennel du T. S. Sacrement.

FÊTE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES (2 août).

La basilique du Mont-Saint-Michel a reçu du regretté Pie IX, l'insigne faveur de la PORTIONCULE. Chaque année, un grand nombre de fidèles viennent profiter des indulgences si nombreuses obtenues par saint François d'Assise. Nous exhortons nos associés qui le peuvent à ne point négliger une si heureuse occasion de purifier complètement leur âme et de payer, par une peine légère, les dettes que nous contractions presque inévitablement envers la justice de Dieu.

Les indulgences de la Portioncule pourront être gagnées depuis le dimanche 1^{er} août, aux premières vêpres de la fête, jusqu'au soir du lendemain.

SAINT MICHEL DANS LES ARTS

INTRODUCTION

L'icongraphie de Saint Michel nous présente une des plus belles pages de l'art chrétien. L'Archange, avec sa noble physiologie, sa fidélité à toute épreuve, sa mâle énergie et son amour de la justice, est le plus beau de tous les types, après ceux du Sauveur et de la Vierge. En lui nous trouvons toutes les grâces de l'adolescence unies à la valeur de l'âge mûr, toute la sévérité d'un juge qui défend les droits de Dieu, tout l'éclat de la lumière

dont il est le reflet, toute l'indignation d'une âme généreuse qui a pour mission de combattre l'esprit du mal et le père du mensonge. Son étendard est la croix, en vertu de laquelle il triomphe; son cri de guerre est son nom : « *Michel*, qui est semblable à Dieu; » son arme est le bouclier, la lance et le glaive; son vêtement est le manteau royal et la cuirasse du chevalier; sur son front brille parfois une couronne, ou bien sa chevelure flotte librement sur ses épaules; ses grandes ailes déployées indiquent son action; la balance qu'il tient souvent à la main est le signe de sa mission auprès des âmes; sous ses pieds s'agit le dragon son implacable ennemi, qu'il combat toujours sans jamais le détruire et dont il triomphera au dernier jour quand le nombre des élus sera complet.

Les nombreux chefs-d'œuvre destinés à faire revivre ce type sublime peuvent se rattacher à cinq groupes principaux : Saint Michel, *ange des batailles*; Saint Michel, *prince de la lumière*; Saint Michel, *conducteur des âmes*; Saint Michel, *peseur des âmes*; et les monuments élevés en l'honneur de Saint Michel.

Saint Michel, en sa qualité de contradicteur de Satan, est toujours en lutte avec ce dernier : tantôt il lui perce la mâchoire inférieure, selon la parole de Job : *Perforabis maxillam ejus*; tantôt il le précipite du ciel, à la suite du grand combat décrit dans l'*Apocalypse*; quelquefois il le tient enchaîné, ou il l'attend appuyé sur son bouclier et armé de pied en cap.

Satan est le prince des ténèbres. Saint Michel est le prince de la lumière. Pénétrés de cette pensée, les artistes l'ont souvent représenté le regard fixé sur Dieu, le front environné d'un éclat céleste et les vêtements pour ainsi dire ruisselants de lumière. Les architectes lui ont bâti des temples sur les plus hautes montagnes, et ils ont dressé des autels en son honneur au sommet des tours. Ils auraient voulu le placer dans ces régions supérieures où saint Paul nous représente la lutte des bons anges contre les esprits de ténèbres. De temps en temps ils l'unissent au Verbe incarné, à la lumière divine descendue sur

la terre. Saint Michel est l'ami du Sauveur et le gardien des sanctuaires.

L'ange rebelle est devenu l'ennemi des âmes. Son heureux contradicteur a reçu la mission de les défendre. Il veille sur elles ; il les protège, il les guide, il les éclaire ; il prend sous sa protection les âmes les plus saintes et les plus pures. La Vierge Marie et Jeanne d'Arc lui sont confiées. Il est l'ange protecteur de l'Église et de la France, c'est-à-dire de la patrie des âmes et de la nation chérie de Dieu. Il est le guide des chevaliers et des pèlerins, le patron des confréries et des associations ouvrières. Après la séparation de l'âme et du corps, il prend soin de notre dépouille mortelle et veille sur notre tombe, c'est pourquoi les artistes l'ont souvent représenté avec les attributs d'un ange gardien.

Au tribunal de Dieu, Satan réclame sa proie ; mais Saint Michel est là pour la défendre. Il pèse les bonnes et mauvaises actions ; il écarte souvent, du bout de sa lance, un petit diable sournois qui essaye de tricher et de faire incliner vers la terre le plateau de la balance où les péchés sont contenus. La bonne et miséricordieuse Vierge intervient d'ordinaire dans cette pesée des âmes ; elle intercède pour le défunt auprès du Juge suprême assis sur son trône.

Les monuments élevés en l'honneur de Saint Michel, depuis l'origine de l'Église, ne sauraient être comptés. Plusieurs sont remarquables par la beauté de l'architecture, la hardiesse du plan, la richesse de l'exécution. En première ligne, nous plaçons la basilique du Mont-Tombe, les églises de Bruxelles et de Bordeaux, la chapelle de Saint-Michel d'Aiguilhe, dans le Velay. Les châteaux forts, les tours, les beffrois dédiés à l'Archange guerrier ne sont ni moins remarquables ni moins nombreux.

(A suivre.)

LA CRYPTÉ DE L'AQUILON

Cette crypte, dont la structure excite au plus haut degré l'intérêt des antiquaires, rappelle deux noms célèbres entre tous ceux des Abbés *architectes* du Mont-Saint-Michel : Roger II et Robert de Thorigny.

Nous n'avons point à nous prononcer entre les opinions des savants qui attribuent cette chapelle à l'un ou à l'autre de ces deux Abbés. Tous s'accordent d'ailleurs à en faire remonter la construction au XII^e siècle. « Elle n'était point du tout alors, dit M. Corroyer, un passage banal comme de nos jours. C'était au contraire un lieu retiré... très favorablement disposé pour le recueillement et la prière (1). »

Elle reçut, dès son origine, un autel dont la chronique de Robert de Thorigny rapporte la consécration en ces termes : « L'an 1156, dit-il, dans l'octave de la Pentecôte, Hugues, archevêque de Rouen ; Rotrou, évêque d'Évreux ; Richard, évêque de Contances ; Herbert, évêque d'Avranches, vinrent à Mortain lever le corps du bienheureux Firmat. De là, l'archevêque vint au Mont-Saint-Michel pour y prier et pour nous faire visite. Ses entretiens et son aimable exhortation firent notre joie pendant quatre jours. Le vendredi, il fit consacrer l'autel du Crucifix par Herbert, évêque d'Avranches ; le samedi suivant, il consacra lui-même l'autel de la bienheureuse Marie nouvellement réédifié dans la *crypte de l'Aquilon*. Dans cet autel nous avons replacé les reliques des vêtements que l'on croit avoir appartenu à Notre-Dame et que nous avons trouvées sur l'ancien autel, renfermés dans un vase de plomb. »

Il ne reste aucune trace de cet autel dans la crypte, telle qu'elle existe aujourd'hui. L'administration de la prison en a dû faire disparaître les derniers vestiges lorsqu'elle affecta ce

(1) *Description du Mont-Saint-Michel*, p. 113.

local à la pénitencerie. Dix cachots furent élevés par elle entre les colonnes et dans les arcades de la muraille, et un étroit



couloir réservé entre les deux rangs de cellules conduisait aux salles basses de la vieille abbaye. On ne pouvait se défendre

d'un douloureux serrement de cœur lorsqu'au bruit sinistre des chaînes agitées sur le sol se mêlait le blasphème ou le gémissement du prisonnier dans ce lieu sanctifié autrefois par le culte de Marie.

Aujourd'hui, les cachots ont disparu : les lourdes ogives reposent sur leurs grossiers chapiteaux que supportent d'énormes fûts de colonnes monocylindriques ; l'œuvre du XII^e siècle a retrouvé son cachet primitif ; mais elle n'est point encore redevenue la crypte de la vierge Marie.

La lumière qui lui donne une sorte d'aspect fantastique pénètre par deux baies qui semblent être la partie supérieure des portes d'accès sur cette terrasse-préau d'où dominant les jardins et les chemins de ronde, l'on voyait la mer (1), et qui n'offre plus que des ruines.

GILLES DE BRETAGNE

Jeanne d'Arc avait prédit aux Anglais qu'ils seraient *boutés hors de France*. La parole de l'héroïne s'accomplissait lentement, trop lentement au gré de notre malheureux pays écrasé d'impôts et soumis à toutes les vexations inhérentes à l'occupation étrangère. De temps en temps, poussé par la misère, le peuple se soulevait, préférant mourir plutôt que de subir de continuel outrages et des maux chaque jour grandissant. La Basse-Normandie compta jusqu'à 50,000 paysans insurgés. Mais ces révoltes n'avaient d'autres résultats que de provoquer d'horribles massacres et de rendre plus lourd le poids des chaînes imposées par le vainqueur. Nous en trouvons le témoignage dans le récit d'un auteur du temps :

Un peu après cette saison
Les communes de Normandie
Si s'esmeurent outre raison
Par une manière étourdie,

(1) M. Corroyer, architecte, *Description du Mont-Saint-Michel*.

Contre les Anglois s'élevèrent
Eux s'efforçans de rebeller
Mais les Anglois montt en tuèrent
Et les firent tost demesler.

Le drapeau de la France flottait toujours sur les remparts du Mont-Saint-Michel; mais il avait fallu tout l'héroïsme des chevaliers, ses défenseurs, pour conserver vierge de la souillure de l'étranger ce dernier refuge de l'honneur national. Encore cette lutte glorieuse se bornait-elle nécessairement à garantir la forteresse contre toute surprise de l'ennemi. De son côté, Charles VII, guerroyant sur les bords de la Loire ou de la Seine, enlevant lambeau par lambeau ses États à l'envahisseur, encourageait ses braves chevaliers, accordait des franchises et privilèges à la célèbre abbaye; mais il ne pouvait envoyer pour son secours ni un homme, ni un denier. Un puissant vassal du roi était bien là, tout près, de l'autre côté du Couesnon; mais le connétable de Richemont, oncle du jeune duc de Bretagne, était encore en disgrâce à la Cour, et le duc lui-même affectait entre les deux partis une neutralité aussi funeste à la France qu'elle était utile aux ennemis. Car les Bretons n'étant engagés dans aucun des camps se battaient tantôt pour, tantôt contre les Français, ce qui rendait la confusion inexplicable, et chimérique l'espérance de compter sur leur concours effectif. Après la prise de Pontorson et de Saint-James par les Anglais, on vit le gouverneur de Dol, Tanguy, fils naturel du duc de Bretagne, soumettre à mille vexations les fugitifs qui demandaient à sa ville le bienfait de l'hospitalité. La conduite de François lui-même ne semblait-elle pas un encouragement à ces violences, lorsque, ayant depuis quatre ans succédé à Jean V, son père, il n'avait point encore prêté le serment de fidélité au roi de France, son suzerain?

Rien ne pouvait donc faire prévoir un changement dans les dispositions du prince breton, lorsqu'en 1446, on le vit subitement chercher une occasion pour se rapprocher du Roi, négocier l'entrevue de Chinon, et dans cette entrevue, lui rendre hommage pour son duché et le comté de Montfort. Il ne

s'en tint pas là, il rompit brusquement avec les Anglais, mit une armée en campagne et nous le verrons bientôt à l'assaut d'Avranches qu'il leur enleva sans coup férir.

La surprise et la joie furent grandes dans l'entourage de Charles VII; mais on vit bientôt que cette soumission avait été inspirée, non par amour pour la monarchie, mais bien plutôt pour assouvir la haine que le prince avait conçue contre l'un de ses frères.

Jean V en mourant avait laissé trois fils, le duc François, Pierre et Gilles de Bretagne. Ce dernier, le plus jeune, avait été traité en cadet par son frère dans le partage de ses biens, et n'avait reçu en apanage que la terre de *Chantocé*. Il s'en plaignit amèrement ainsi que du mépris qu'on affectait à son égard à la cour du duc, son frère. Celui-ci ne fit nulle attention à ses plaintes et continua à le traiter avec son dédain habituel. Mais peu à peu les reproches de Gilles blessèrent son amour-propre et allumèrent sa haine. La jalousie ne tarda pas à s'en mêler lorsque le jeune prince épousa Françoise de Dinan. Cette riche héritière lui apportait en dot les propriétés de Châteaubriand, de Beaumanoir, de Guildo et quelques autres terres et châteaux en Bretagne, ce qui lui permettait de secouer le joug fraternel et de se relirer sur ses propres domaines.

C'est ce qu'il fit bientôt au risque d'achever une rupture qui devait avoir de si terribles conséquences. Le connétable essaya entre les deux frères un rapprochement qui ne fut pas de longue durée, et le duc François ne songea plus qu'à satisfaire sa vengeance.

Sur une hauteur qui domine l'embouchure de l'Arguenon, des ruines sévères attirent l'attention du voyageur. Ce sont de hautes et fortes murailles de granit, un reste de donjon, des débris informes qui çà et là jonchent le sol, derniers vestiges du Guildo, le manoir tristement célèbre sur lequel plane comme une ombre désolée le souvenir de Gilles de Bretagne.

C'est en effet dans ce château où il se croyait en sûreté que le prince se retira. Loin de la cour ducale qu'il avait en horreur,

il ne songea plus qu'à passer joyeusement son temps. Les exercices violents convenaient à sa nature ardente; il excellait à tirer de l'arc; la chasse était son divertissement favori, et il s'y livrait avec une passion que stimulaient encore les nombreux amis qui l'avaient suivi dans sa retraite.

Vers cette époque, il se rendit à la cour d'Angleterre auprès de Jeanne de Navarre, son aïeule. Le roi qui voulait se l'attacher, l'accueillit avec de grands témoignages d'estime et lui proposa même la charge de connétable pour l'Angleterre; mais le prince refusa pour ne pas déplaire au roi de France. Cette conduite si prudente perdit tout son prestige lorsqu'on vit le prince se faire accompagner à son retour au Guindo par un certain nombre de gentilshommes anglais qu'il avait connus pendant son séjour à Londres.

En apprenant la nouvelle de son retour et les circonstances de son voyage, François tressaillit d'une joie féroce. Il allait pouvoir donner libre cours à sa vengeance et couvrir d'un prétexte légitime en apparence le crime médité par sa haine. Du même coup, et sans assumer la responsabilité du meurtre de son frère, il allait se débarrasser d'un ennemi et se concilier les bonnes grâces du roi de France. La tactique était des plus simples : protester de son dévouement à Charles VII et du désir de l'aider à chasser les Anglais; montrer Gilles de Bretagne comme l'ami de l'étranger, comme un obstacle aux desseins généreux de son frère, et par conséquent comme traître à la patrie : on en donnait une preuve sans réplique dans son entourage au Guindo.

Le duc, poussé par ses courtisans et surtout par Arthur de Montauban, n'hésita plus; et c'est dans ces dispositions qu'il se rendait à Chinon où nous l'avons vu aux pieds du roi de France. Celui-ci ne dissimula pas sa joie de voir tomber avec la neutralité de son puissant vassal l'un des deux grands obstacles à l'expulsion des Anglais; il le combla de caresses et lui promit tout ce qu'il voulut. Le duc, de son côté, multiplia les témoi-

gnages de fidélité, et c'est alors qu'il démontra à Charles VII la nécessité de sévir rigoureusement contre un ennemi, un traître qui menaçait de livrer la Bretagne aux Anglais, et dont les agissements n'étaient un mystère pour personne. Ce traître dénoncé par François était Gilles de Bretagne, son frère.

Le roi de France, crut-il à la trahison du prince, on ne peut guère en douter; mais il est certain que l'arrestation de l'*ami du roi d'Angleterre* lui apparut comme le moyen de rendre impossible tout rapprochement entre le duc et les ennemis de la France. Sa perte fut donc résolue.

On a parlé de débordements honteux à propos de ce prince; mais on ne trouve aucune preuve péremptoire de cette accusation. D'un autre côté, l'orgueil, l'ambition, la cruauté dont fit preuve à son égard le duc, son frère, sont là pour témoigner qu'il s'agissait bien d'une haine personnelle et d'une vengeance longuement calculée. L'opinion publique ne se méprit pas d'ailleurs sur les motifs qui avaient inspiré le crime, et l'intérêt qui s'attacha dès lors à la victime fut la première flétrissure du bourreau.

François ne s'y trompait pas, et c'est pourquoi il eut soin de laisser au roi de France l'odieuse de l'arrestation, « de peur, dit-il, qu'on ne crût qu'il agissait par ressentiment pour le procès que le prince Gilles avait voulu lui susciter à l'occasion du partage de la succession du feu duc, leur père. » Pour lui, il se hâta de donner une première satisfaction à Charles VII en mettant au service de la France les fortifications qui gardaient les frontières de son duché; il ordonna que « les deux tours brettes (bretonnes), construites sur la rive du Couesnon, fussent adjointes et enceintes au pourpris du château Normand, et la rivière destournée par le pied desdites tours. »

(A suivre.)

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

Diocèse de Saint-Brieuc & Tréguier (1)

(Suite et fin)

TRÉGUIER. — Sur les hauteurs qui dominent au sud cette ancienne ville épiscopale, à une élévation plus grande que celle de la haute flèche de la cathédrale qui renferme le tombeau de saint Yves, se trouve la chapelle de Saint-Michel, reconstruite, il y a quelques années, mais dont la belle tour et le clocher de granit, bâtis au XV^e siècle et portant les armes de l'évêque Duchâtel, subsistent dans toute leur solidité, quoique frappés par la foudre. La situation de cette chapelle au sommet d'un coteau où l'on domine un vaste panorama dans lequel se dessinent sur la mer, l'embouchure de la rivière du Jaudy, les pointes de Plougrescant et de Kerbers, et une certaine étendue de falaises, est admirable et a donné lieu à la légende suivante : Un jour, saint Tugdual (fondateur et premier évêque de la ville), revenant à Tréguier par un ordre céleste, et monté sur un cheval que lui avait amené un ange, s'arrête sur le *Crec'h-Michel* (2). Pendant qu'il contemplait sa cité, le cheval disparut et le saint revenu à pied dans son église fit le vœu d'élever une chapelle au lieu où le miracle s'était opéré. C'est sur l'emplacement de ce premier oratoire que s'élève aujourd'hui la chapelle Saint-Michel.

GLOMEL. — L'église de Saint-Michel, ancienne trêve de Glomel, aujourd'hui paroissiale, est mentionnée dans un pouillé du XVI^e siècle. Sa construction en granit et en grand appareil, remonte aussi à cette époque; elle se compose d'une simple nef avec une chapelle formant un transept sud. Sa maîtresse vitre est remarquable; malheureusement elle ne laisse voir que des débris de verrière, ayant représenté la vie de la sainte Vierge. Un enfeu placé près de l'autel a conservé les

(1) Voir la livraison précédente.

(2) *Crec'h* en breton veut dire hauteur.

armes des Robien, fondateurs de cet édifice, placé sur une hauteur, entouré de frênes séculaires dont le massif s'harmonise singulièrement au milieu d'un pays dénudé de ces montagnes noires qui traversent cette partie de la Bretagne, et qui présentent à l'œil, par certains moments, un si triste et si austère horizon.

SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE. — Contrairement à l'usage observé partout, de consacrer à l'Archange Saint Michel des oratoires sur des hauteurs, l'église de cette paroisse est située dans un bas-fond, au bord de la grève, et les flots viennent battre, lorsque la mer est haute, les murs du cimetière qui l'entourent. Elle porte, sur différentes parties restaurées, les dates de 1614, 1695 et 1743, mais elle est bien antérieure à ces dates. Sa forme est celle d'un *tau*, et l'on peut affirmer que son chevet et ses fondations sont du XIV^e siècle au moins. Ces fondations reposent sur du béton romain et d'antiques substructions gallo-romaines près desquelles on a trouvé de nombreuses pièces de monnaie du Haut-Empire. Cette paroisse est désignée sous le nom de *Locmiceâl* dans un pouillé du XV^e siècle.

SAINT-MICHEL-DE-PLÉLAN. — C'était, suivant un pouillé de 1612, une succursale de Plélan-le-Petit, aujourd'hui chef-lieu de canton. L'église reconstruite depuis quelques années, se compose d'une simple nef, capable de contenir les 350 habitants dont se compose la paroisse.

Tous les oratoires dont nous venons de parler sont ou ont été des églises paroissiales; nous devons ajouter à ces édifices un certain nombre de sanctuaires ou de chapelles qui rappellent, encore aujourd'hui, le culte rendu au Chef de la milice céleste.

1^o Dans la commune de Louargat, sur le versant sud de la montagne de Menez-Bré existe une chapelle dédiée à Saint Michel. D'autres chapelles dédiées également au saint Archange existent dans les communes de Noyal (au château de la Roche). — de Pléhédel, — d'Erquy et de Plouguenast. Dans l'île de Bréhat, sur les rochers dominant les récifs qui l'entourent, a été bâtie une petite chapelle qui est aperçue de tous les marins passant dans ces parages redoutés, trop exposés à se trouver *in periculo maris*.

2^o On a à regretter la ruine de plusieurs chapelles dont quelques murailles ou seulement les emplacements existent encore. A Plérin (Saint-Michel-des-Champs), au Vieux-Bourg, à Saint-Agathon (Kerlaino), enfin à Conihuel, cette dernière était, ainsi que l'église de Saint-Michel-en-Grès, construite dans le fond d'une vallée.

Iconographie. — Nous n'avons rien de particulier à signaler sur l'iconographie de Saint Michel, dans le diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier. L'Archange est toujours le guerrier romain, tantôt casqué, tantôt tête nue, soutenu par ses ailes éployées dans sa lutte contre le démon qu'il terrasse et jette dans l'abîme; sa poitrine est revêtue de la cuirasse composée de pièces en écailles de poisson et garnie à sa base d'une espèce de ceinture (*cingulum*) ou de bandelettes réunies en franges. Ses jambes nues sont chaussées d'un brodequin (*calceus*) et sa main droite armée d'une épée; quelquefois la main gauche retient le démon avec une chaîne. Toutes ces statues, à l'exception de celle qui existe dans la cathédrale de Saint-Brieuc et qui est due au ciseau de l'artiste Corlay, célèbre sculpteur breton, ainsi qu'une autre placée dans l'église de Minihy-Tréguier, sont plus que médiocres. Il n'existe dans le diocèse aucune représentation du pèlerinage des âmes.

Le musée de Saint-Brieuc possède un beau tableau de Dévéria, de grande dimension, qui représente Saint Michel porteur de la cuirasse et des brodequins traditionnels, tête nue, les cheveux au vent, s'élevant vigoureusement avec des ailes d'épervier et tenant sous chaque bras deux figures de jeunes filles également pourvues d'ailes ayant perdu quelques unes de leurs plumes dont un noir démon, repoussé du pied dans l'espace par l'Archange, tient à la main une poignée. Ce tableau remarquable sous tous les rapports, produit un effet saisissant, on en sent parfaitement le symbolisme; mais il faut le dire, il ne se rapproche en rien du caractère iconographique attribué par les siècles à la figure de Saint Michel.

J. GAULTIER DU MOTTAY.

SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL EN FRANCE

ABBAYE DE SAINT-MICHEL, A TONNERRE

(suite) (1)

Deux gentilshommes normands, frères selon la chair, mais ennemis de sentiments, traversaient la forêt de Colan, entre Tonnerre et Chablis, pour se rendre à un tournoi. Chacun d'eux eut la tentation d'égorger son frère, afin de jouir de ses biens. A leur retour, dans le même endroit de la forêt, la même tentation les assaillit plus violente et plus irrésistible; mais Dieu toucha si fortement leur cœur, qu'ils allèrent tous les deux confesser leurs fautes à un prêtre retiré dans cette solitude. Ensuite, chemin faisant, ils se révélèrent mutuellement le désir abominable qu'ils avaient eu et la lutte qui l'avait suivi. Épouvantés des tristes penchants de la nature humaine et pleins de reconnaissance envers Dieu, qui les avait arrêtés sur le bord de l'abîme, ils distribuaient leurs richesses aux pauvres et viennent se mettre sous la direction du pieux ermite de Colan.

Ils n'étaient que sept au moment où le Souverain Pontife leur envoya Robert pour supérieur; mais la petite communauté s'accrut bien vite, et le saint abbé fut obligé de choisir un lieu plus salubre et plus propre à bâtir un monastère. Il conduisit ses religieux, au nombre de treize, dans la forêt de Molesme, et sur le penchant d'une colline, il construisit un oratoire et des cellules avec des troncs d'arbres et des branches entrelacées. Ce pauvre monastère fut dédié à la sainte Vierge le 20 décembre 1075. La ferveur et la régularité étaient telles qu'on aurait dit une assemblée d'anges descendus du ciel pour édifier la terre.

Mais, hélas! la faiblesse humaine est si grande que l'on en voit souvent qui commencent fort bien et qui finissent mal, parce qu'ils ont trop compté sur leurs propres forces et ne se sont pas assez souvenus que nous ne pouvons vivre de la vie surnaturelle si elle ne nous est communiquée par Jésus-Christ, qui est la vigne dont nous sommes les branches. L'extrême pauvreté du monastère toucha l'évêque de Langres et les seigneurs du voisinage. Ils voulurent mettre les religieux en état de subvenir à leurs besoins; leur générosité fut d'autant plus grande qu'ils étaient plus édifiés de leurs vertus. Mais avec la pauvreté, l'amour de la mortification disparut aussi; les moines élevèrent des prétentions sur les églises voisines et cherchèrent plus à dominer et à briller dans le monde qu'à plaire à Dieu par l'humilité et l'obéissance.

(1) Voir avril, juin, décembre 1879.

Robert, après avoir lutté en vain contre ces abus, déposa la charge abbatiale et se retira dans la solitude d'Or où vivaient de pieux cénobites.

Ce serait une erreur de croire que des désordres graves aient porté saint Robert à quitter les monastères de Saint-Michel et de Molesme. Il est bien constaté que tout le relâchement consistait à retarder le lever de la nuit, à diminuer le travail des mains, à introduire quelques adoucissements dans les jeûnes de règle et de légères modifications dans le vêtement. Ce vrai religieux comprenait trop combien il importe de ne pas introduire dans une maison un usage contraire à la règle ou aux coutumes reçues dans tout l'Ordre, pour tolérer ces abus, qui finissent toujours par avoir de graves conséquences.

Les moines de Molesme reconnurent bientôt leur faute et ils s'adressèrent au Pape, qui enjoignit au saint abbé de reprendre leur direction. La ferveur et la régularité reparurent momentanément; mais après quelque temps un certain nombre de religieux trouvèrent ce joug trop lourd et regrettèrent les réformes auxquelles ils avaient consenti, tandis que les autres gémissaient sur les dispenses accordées et soupiraient après l'austérité d'autrefois. Le monastère se trouva divisé en deux camps. Robert, voyant qu'il était impossible de maintenir tous les religieux dans l'entière observance de la règle bénédictine et craignant l'influence du mauvais exemple, obtint du Saint-Siège l'autorisation de quitter Molesme avec ceux qui voudraient s'unir à lui. — Il se retira dans la forêt de Cîteaux, n'emportant qu'un livre d'offices pour le copier, les vêtements et les vases sacrés nécessaires pour la célébration du saint sacrifice. Vingt et un moines l'accompagnèrent.

Cîteaux n'était alors qu'une forêt marécageuse, dans le diocèse de Chalon-sur-Saône, au bailliage de Nuits. Raymond, vicomte de Beaune, en détacha une lande inculte, où croissaient des joncs et des glaïeuls, et en fit don à Robert. Les religieux la défrichèrent et y bâtirent une chapelle et des cellules. Le 21 mars 1098, fête de saint Benoît et dimanche des Rameaux, eut lieu la dédicace de ce monastère, qui devait être le berceau d'une famille aussi nombreuse que les étoiles du firmament et briller d'un éclat aussi pur.

Le saint abbé jouissait depuis quelques années des saintes joies que lui procurait la ferveur de ses frères, quand le Souverain Pontife lui demanda de retourner encore une fois à Molesme et de reprendre le gouvernement de l'abbaye. Il obéit, mais non sans témoigner combien ce sacrifice lui coûtait. Cette fois, il eut le bonheur de ramener à la stricte observance ceux qui avaient été deux fois sourds à sa voix.

De Cîteaux et de Molesme, Robert n'oublia pas ses enfants de Saint-Michel, et il travailla constamment à leur réforme et à leur sanctification par ses conseils et par ses prières. En 1096, il intervint pour leur faire élire

abbé Guy (Grido ou Wido), religieux très remarquable, tiré de l'abbaye de Bèze. Il vint lui-même à Tonnerre pour sa bénédiction et son installation. Il eut la consolation de voir avant sa mort la ferveur et la plus parfaite régularité dans les trois abbayes dont il avait été le père.

Il rendit son âme à Dieu le 21 mars 1110, assisté de ses religieux et du vertueux Guy, abbé de Saint-Michel. Il fut enseveli dans la nef de l'église. Honorius III inscrivit son nom au nombre des bienheureux, en 1222, et Innocent IV le canonisa en 1243. Ses reliques, qu'on a eu le bonheur de soustraire à l'impiété des protestants et des révolutionnaires, sont aujourd'hui dans l'église paroissiale de Molesme.

L'abbé Guy justifia le choix de saint Robert; il brilla par ses connaissances, ses vertus et sa sagesse, dans le gouvernement du monastère; il jouit de l'estime des évêques de Langres et d'Autun, de Guillaume, comte de Nevers, Auxerre et Tonnerre, et même de celui du Souverain Pontife Pascal II; il était, en outre, lié d'une étroite amitié avec l'illustre abbé de Clairvaux, le grand saint Bernard.

Après avoir administré l'abbaye pendant près de quarante ans, il se démit de sa charge pour ne plus s'occuper que de Dieu et de son âme.

De 1143 à 1160 environ, les religieux de Saint-Michel furent soumis à une terrible épreuve. Pierre, moine de Vézelay, était surtout habile à se parer des apparences de la vertu. Son hypocrisie et sa dissimulation adroitement masquée lui avaient procuré l'affection de Pons, abbé du monastère et celle de Guillaume, comte de Tonnerre. Grâce à leurs pressantes recommandations, il fut choisi pour abbé de Saint-Michel de Tonnerre. Après douze ans environ du plus triste gouvernement, il fut déposé par un jugement canonique, à cause de ses dilapidations et de sa vie toute mondaine.

On ne voit cependant pas que ce triste exemple ait été pour les religieux une occasion de relâchement. Dieu, qui sait tirer le bien du mal, fait souvent que les désordres des uns soient pour les autres une occasion de veiller davantage, et que le triste naufrage de ceux qui devaient nous conduire, arrivé sous nos yeux, loin de nous entraîner, nous fasse éviter les mêmes écueils.

(A suivre.)

CORRESPONDANCE

Sarthe. — Je vous envoie 6 fr. pour les *Annales*. Mille fois merci à Saint Michel! Il y avait longtemps que je lui demandais la conversion de mon père qui ne s'était pas approché de la table sainte depuis plus de cinquante ans. J'ai bien prié l'Archange, et j'ai enfin été exaucée. C'est au moment où je m'y attendais le moins, que l'an dernier, il est revenu à Dieu. Bien des fois il s'était vu ébranlé : il avait toujours différé. Tombé malade le lundi de Pâques, il demanda lui-même à se confesser. Il fit même venir auprès de lui une personne qui ne pratiquait pas. Ainsi, il n'était plus tenu par le respect humain. Cette année, il s'est préparé de bonne heure au devoir pascal.

G. V. M.

Hautes-Pyrénées. — Une petite fille de quatorze mois a été prise tout récemment de très fortes attaques de faux croup. Son état inspirait des craintes sérieuses. J'ai invoqué Saint Michel avec promesse de faire publier dans ses *Annales*, la guérison tant désirée, si elle était accordée. L'enfant est complètement rétablie. Aidez-moi, je vous en conjure, à acquitter notre dette de reconnaissance vis-à-vis du glorieux Archange.

Je vais m'occuper activement de renouveler les *abonnements* qui sont ici de mon ressort.

H. B.

X. — Gloire à Saint Michel! J'ai obtenu par son intercession, une grâce à laquelle je tenais beaucoup. Je vous envoie 10 fr. que j'avais promis pour vos Apostoliques, si j'étais exaucée. *Une abonnée.*

Manche. — Je suis heureuse de vous annoncer que le jeune homme pour lequel je vous avais demandé une neuvaine est beaucoup mieux. Aussitôt qu'il a été recommandé à Saint Michel, son état s'est amélioré. Reconnaissance au grand Archange.

Je vous prie de vouloir bien insérer ces quelques lignes dans vos intéressantes *Annales*, afin de prouver une fois de plus que Saint Michel assiste toujours ceux qui l'invoquent avec confiance. — On m'a chargé aussi de recommander à vos ferventes prières et à celles de vos Apostoliques, trois pécheurs, trois mères de famille et leurs enfants, quatre de nos élèves qui se préparent à passer leurs examens; l'une d'elles vous écrira si elle est reçue, et fera dire une messe en l'honneur de Saint Michel. S. S. A.

Morbihan. — Il y a quelques jours, en vous demandant de vouloir bien célébrer deux fois le très saint sacrifice de la messe à mes intentions, dans la basilique du saint Archange, je vous disais que si mes vœux étaient exaucés, je le ferais insérer dans les *Annales du Mont-Saint-Michel*.

Je viens aujourd'hui accomplir ma promesse en vous priant de le faire si vous le jugez à propos.

Aidées des prières et de la puissante protection de Saint Michel, deux de mes désirs se sont réalisés; je l'en remercie de grand cœur.

Que tous ceux qui ont besoin de secours l'invoquent avec confiance!

V. R.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — *Quis ut Deus!* (discours). — L'École apostolique : les vacances. — L'année archangélique : la fête des morts. — Ordre de Saint-Michel : chapitres et cérémonies. — Gilles de Bretagne. — Pèlerinage de Caen au Mont-Saint-Michel. — Le culte de Saint Michel en France : le Mans. — Correspondance.

QUIS UT DEUS!

Discours prononcé par Mgr Pie, évêque de Poitiers, à la troisième session solennelle du Concile de Bordeaux, tenue dans l'église Saint-Michel de cette ville (25 juillet 1850).

Nous avons été heureux de trouver dans les œuvres du regretté cardinal Pie, évêque de Poitiers, un discours sur notre saint Archange. Vingt ans se sont écoulés depuis le jour où cette allocution a été prononcée et elle n'a rien perdu de son actualité. Nos lecteurs nous sauront gré de la mettre en entier sous leurs yeux.

Quis ut Deus! Qui est comme Dieu? Cette parole prononcée autrefois dans le ciel comment ne pas la redire aujourd'hui? Interrogation triomphante, exclamation sublime qui s'échappe de mon cœur et de mes lèvres et qui, en rappelant le nom du glorieux Archange auquel est dédiée cette magnifique et gracieuse église, fait tressaillir à la fois tous les cœurs et toutes les pierres de ce sanctuaire.

N'est-ce pas aussi votre cri d'étonnement, Messieurs, à la vue de ce qui s'accomplit de nos jours et particulièrement en présence du spectacle qui nous est offert en ce moment? *Quis ut Deus? Qui est grand, qui est fort, qui est nécessaire, qui est sage, qui est bon comme Dieu?*

Qui est grand comme Dieu?... Qui?... C'est moi, répondit un jour l'orgueilleuse créature. L'avez-vous entendue *qui disait dans son cœur* : Je monterai et je serai semblable au Très-Haut? Voyez-vous la Raison de l'homme qui se décerne une apothéose, qui se dresse un autel et qui siège fièrement dans le Temple comme une divinité (II Thess., II, 4)! Mais attendez : une autre divinité, sœur ou fille de la première, ne tarde pas à s'asseoir à côté d'elle : c'est la déesse Volonté. Devant l'autel de la Raison indépendante, c'était un joyeux concert d'agréables mensonges et de spirituels blasphèmes ; autour du trône de la Volonté souveraine, c'est une tempête violente (Ps. XLIX, 2). C'est le hurlement affreux des séditions, de l'anarchie et de la mort. Nul n'ose prévoir l'issue du combat. La Raison n'a guère que des paroles et la Volonté a des bras. La Raison s'amuse et s'épuise en vagues conceptions ; la Volonté court aux actes et se précipite aux conséquences extrêmes. D'ailleurs quand Dieu n'est plus Dieu, qui donc pourrait avoir la prétention de l'être? Quand Dieu est renversé, qui dont pourra rester debout? *Quis ut Deus!*

Mais qu'ai-je dit? Dieu n'est-il pas le Dieu fort? Et le faible bras des hommes pourrait-il ébranler jamais le trône de sa Majesté? Du haut du ciel il regarde, et quelque temps il laisse faire ; mais sa main s'appesantit bientôt sur les sacrilèges rivaux de sa gloire et de sa félicité. Il met la confusion parmi les ouvriers à l'instant même où ils se glorifiaient de poser la faite de l'édifice ; et leur entreprise presque conduite à son terme est condamnée pour toujours à s'appeler *Babel*. Voilà le sort de l'orgueil qui a voulu s'égaliser à Dieu. Et quant au sensualisme insolent et enivré de lui-même qui nageait avec sécurité dans un bonheur qu'il proclamait être son ouvrage et où il se croyait hors de toute atteinte, le Seigneur lui a dit : *Je viendrai à toi,*

superbe dragon, qui couches au milieu de tes fleuves et qui dis : Le fleuve est à moi et je me suis fait moi-même. Je te saisirai toi et tous ceux qui ont uni leur fortune à la tienne. Je te tirerai de ton fleuve avec tous les poissons grands et petits qui se sont attachés à tes écailles et je te jetterai avec eux sur le sable du désert (Ézéch., XXIX). Image vraie et saisissante de tous ces hommes de plaisirs dont la volupté était la fin dernière et que le bras de Dieu a poussés hors de l'élément où ils se flattaient de toujours vivre, de toujours jouir : poissons à demi morts qui palpitent sur la grève où ils vont rendre le dernier souffle, si le Dieu qu'ils ont bravé ne les replace dans les conditions de la vie. *Quis ut Deus!*

Qui est comme Dieu? Les prophètes l'ont dit : Lui seul est Sauveur (Osée, XIII, 4), et, l'expérience, cette grande maîtresse de la vie humaine, nous a tous faits prophètes désormais. Oh ! qu'il est beau, Messieurs et mes Frères, de contempler ce travail religieux, ce mouvement de retour des esprits et des cœurs ! En ces jours-là, disait le prophète Zacharie, dix hommes appartenant à dix tribus et à dix langues différentes arrêteront un fils d'Israël à son passage, et ils le saisiront par la frange de son manteau en lui disant : Nous irons avec vous, car nous avons reconnu que Dieu est chez vous (Zach., VIII, 2, 3). N'est-ce pas ce que nous voyons, N. T. C. F.? Des hommes qui ont appartenu jusqu'ici à dix tribus distinctes, qui ont parlé dix langues opposées, les uns, hommes de la politique et de la philosophie ; les autres, hommes de l'opposition et du pouvoir ; quelques-uns, hommes positifs, hommes de calculs et de chiffres ; quelques autres, hommes d'imagination, hommes d'études et de littérature ; ceux-ci, hommes d'autrefois, fidèles à l'esprit du siècle passé ; ceux-là, hommes de progrès, entraînés par le siècle nouveau ; tous effrayés par le danger, éclairés par l'expérience ; volontiers en voyant passer un chrétien, un homme de foi et de doctrine, un prêtre, un pontife du Très-Haut, ils l'arrêteraient sur le chemin, et s'attachant à ses pas, saisissant la frange de son manteau, ils lui diraient ce qui est le fond le

plus intime de leur âme : « Désormais, nous serons avec vous ; nous marcherons avec vous. *Ibinus vobiscum*, car nous avons besoin de Dieu et nous avons reconnu que Dieu est chez vous, et chez vous seuls : *Audivimus enim quoniam Deus vobiscum est.* » Voilà, Messieurs et mes Frères, la grande merveille des jours dans lesquels nous vivons. Tous ont compris, et ceux qui ne l'ont pas compris encore sont à la veille de le comprendre, qu'on ne saurait se passer de l'Être nécessaire. Le cri de Michel est dans tous les cœurs ; puisse-t-il être bientôt dans toutes les bouches : *Quis ut Deus!*

(*La fin au prochain numéro.*)

ÉCOLE APOSTOLIQUE

LES VACANCES

Après dix longs mois de travaux et d'efforts assidus, avec quelle joie douce et pure on voit arriver le temps des vacances!

Vive les vacances! Elles sont pour tout écolier une époque ardemment désirée, mais l'élève laborieux seul y trouve des charmes véritables.

Il faut voir comme on travaille à l'École apostolique, mais aussi comme on profite des vacances! Ici pas un moment de perdu : quand on n'a affaire ni aux bois, ni aux ruisseaux, ni aux poissons de la rivière, on discute avec Boileau et on tâche de s'entendre à la fin avec Horace et Sophocle ; comme on doit bientôt quitter ces vieux amis on met à profit le temps qu'on a encore à passer avec eux. Il serait difficile de peindre avec quelle impatience nous attendions le départ pour notre maison de campagne ; nos vœux les plus ardents nous y portaient, on en avait tant parlé ; les anciens en conservaient un souvenir si doux, les plus jeunes désiraient si ardemment en jouir à leur tour.

Enfin les vacances sont ouvertes.

Dès le matin du 3 août nous sommes en route pour Pontorson ; c'est de bon cœur que nous disons au revoir à notre vieille Montagne, et d'ailleurs nous n'y perdrons rien. Saint-Michel veille partout sur ses Apostoliques. La voilà enfin cette chère Croix-Lorain avec son avenue de grands peupliers et sa ceinture de saules verts. Tout semble nous reconnaître et nous sourire ; ce sont toujours mêmes ombrages, mêmes ruisseaux, même tranquillité... Quels doux pressentiments!... Quels heureux projets!...

Nous allons extraire du Journal des vacances une de ses parties les plus intéressantes, le récit d'une grande promenade.

Jedi 12 août. — Aujourd'hui le lever sonne plus vite qu'à l'ordinaire, ce qui est toujours d'un favorable augure. Après un confortable déjeuner préparé par les soins de notre prévoyante *Baucis*, nous voilà tous réunis dans la cour de la gare, respirant à pleins poumons l'air frais du matin et scrutant l'horizon du côté d'Avranches d'où le train doit arriver. 5 h. 1/2 sonnent, il vient, repart, et nous avec lui.

Nous jetons en passant un regard dédaigneux au superbe Couesnon qui, en l'absence de la mer, fait circuler à son aise un mince filet d'eau entre deux rives larges et profondes. Ses tristes bords ne reçoivent d'ombrage que celui des pommiers, hélas! sans pommes cette année, désespoir des sages Normands!

La brume épaisse du matin nous laisse à peine distinguer les paysans au travail dès le point du jour et moissonnant dans la rosée avant le lever du soleil.

Le trajet d'ailleurs n'est pas long ; deux petites stations seulement : Pleine-Fougères et la Boussac. Après une heure de chemin de fer nous débarquons à Dol.

D'abord nous nous rendons à la chapelle de l'hospice pour y entendre la sainte Messe. Après une excellente collation qui nous est offerte par les bonnes religieuses, nous partons à la recherche

des curiosités du pays. A tout seigneur, tout honneur! Notre première visite fut pour la cathédrale. Nous faisons les difficiles *nous autres* en fait d'architecture; nous comparons tout aux splendeurs de notre abbaye. La cathédrale de Dol cependant a frappé notre admiration. Sa nef élancée, ses élégantes colonnes, ses magnifiques verrières en font une œuvre des plus remarquables.

Nous avions surtout à cœur de visiter ce Mont-Dol qui du Mont-Saint-Michel avait attiré notre attention. C'est un rocher de forme ovale, tout de granit, qui surgit comme par enchantement d'une plage de marais. Sa hauteur doit être d'une soixantaine de mètres. Nous arrivons à l'église paroissiale par un petit sentier au sud; de là nous gagnons le sommet de la montagne. C'est une large plate-forme coupée en deux par un ravin; certes saint Aubert n'eût pas requis le pied du petit Bain pour aplanir cette surface, il y eût facilement bâti une vaste chapelle. Au nord et à l'est le rocher descend à pic; quelques maigres châtaigniers ombragent à peine cette partie nue et stérile de la montagne.

Le bon curé du Mont-Dol, qui s'était fait notre *cicerone*, s'efforçait de satisfaire aux mille questions qu'on lui adressait; il avait même apporté du presbytère deux excellentes longue-vues, précieux auxiliaires qui ne furent point à dédaigner.

Une tour élevée sur le sommet du mont supporte une belle statue de Notre-Dame-d'Espérance; un escalier intérieur donne accès sur la plate-forme de la tour; les lames de plomb qui la recouvrent en partie sont labourées de signatures plus ou moins illustres, entourées d'arabesques bizarres et de dates à peu près illisibles.

Le vénérable curé nous indique dans un rocher une profonde empreinte semblable à celles que les serres d'un oiseau gigantesque laisseraient sur la grève après le reflux de la mer. Nous aussitôt de lui demander: Qu'est-ce cela? — Les griffes du diable. — C'est à n'en point douter, car elles sont bien laides!

Du haut de cette tour, le panorama est splendide. Nous

saluons notre Mont-Saint-Michel qui s'élève noble et fier au milieu des grèves dont il semble le maître incontestable et incontesté, tandis que Tombelaine nous apparaît comme un pauvre vaisseau démanté et à demi enseveli dans les sables. On distingue dans le lointain, par delà la baie immense, les côtes normandes depuis Cranville jusqu'à Avranches. Les îles Chausey apparaissent plus distinctes; les rochers arides de Cancale avec la courbe des côtes bretonnes complètent le tableau. Devant nous, c'est la plaine fertile de Dol parsemée de jolis villages échelonnés au bord de la mer. Le laboureur y promène la charrue et sème le grain là où autrefois la rame fendait l'onde et le pêcheur jetait ses filets.

Après avoir salué par une prière la Vierge du Mont-Dol, nous prenons congé du vénérable pasteur qui nous avait guidés avec tant de bienveillance, et voulut nous faire avant notre départ les honneurs de son presbytère.

Dans l'après-dîner, nous dûmes à M. l'Aumônier de l'hospice une visite à la fameuse pierre du Champ-Dolant. C'est un menhir de granit de 8 mètres de hauteur environ; ce témoin antique des époques reculées de l'histoire produit un singulier effet au milieu de ces campagnes jadis sauvages et incultes et aujourd'hui couvertes de tous les fruits de l'automne. On aurait voulu s'asseoir à l'ombre de cette pierre séculaire pour y entendre le récit d'une de ces vieilles légendes dont elle est l'objet; mais l'heure pressait. Il fallut reprendre le chemin de la gare. A sept heures, nous étions à Pontorson et nous regagnions la Croix-Lorain, très satisfaits de notre belle promenade.

Déjà cinq années se sont écoulées depuis la fondation de notre École apostolique. Dieu, pendant tout ce temps, nous a comblés de ses bénédictions, et pas un jour le zèle de nos chers bienfaiteurs et de nos dévouées bienfaitrices ne s'est ralenti.

Le Seigneur vous récompensera, vous tous, bienfaiteurs de notre petite École, Saint Michel vous tient compte des sacrifices

que vous vous imposez pour nous, et nous autres dans son sanctuaire privilégié nous n'oublions pas ceux à qui nous devons nos plaisirs et nos joies. Nous récitons tous les jours le petit office à votre intention, et nous invoquons le saint Archange spécialement pour vous.

Continuez, chers bienfaiteurs, votre zèle ne sera point inutile. Notre nombre s'est accru et les *benjamins* de la famille ne demandent qu'à marcher sur les traces de leurs aînés. Et pour nous autres *vétérans*, la classe de rhétorique va s'ouvrir. Déjà nous apercevons au bout de la carrière le noviciat tant désiré, et après lui le sacerdoce et l'apostolat. C'est dans ce but glorieux que nous travaillons à croître en sagesse et en science, heureux si nous pouvons devenir entre les mains de Dieu des instruments moins indignes de l'œuvre pour laquelle il nous a appelés.

L. P.

LE 16 OCTOBRE AU MONT-SAINT-MICHEL

Le 16 octobre, fête de l'apparition de Saint Michel à saint Aubert, une indulgence plénière est accordée à nos associés aux conditions ordinaires.

Il sera célébré au Mont-Saint-Michel, selon la coutume, un *Triduum* préparatoire à cette fête pendant lequel il y aura chaque jour :

A 7 h. 1/2, messe à l'autel de Saint-Michel;

A 1 h. 1/2, chapelet de Saint-Michel et procession à la crypte de N.-D. du Mont-Tombe;

A 6 h. 1/2, salut du T. S. Sacrement

Le jour de la fête :

A 7 h. 1/2, messe de Communion;

A 11 h., messe chantée par les Apostoliques;

A 1 h. 1/2, chapelet, procession et salut du T. S. Sacrement.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

LA COMMÉMORATION DES MORTS (2 novembre)

L'Église n'a pas institué cette fête dans le seul but d'évoquer dans nos âmes le souvenir de nos chers défunts. Il ne nous est pas nécessaire d'un appel divin pour compter les places vides au foyer, les liens de l'amitié brisés par la mort, les tombes multipliées autour de la grande croix du cimetière. Le deuil et la tristesse envahissent notre âme dans le retour vers le passé qui n'est guère autre chose qu'une excursion à travers des ruines; et la douleur deviendrait facilement le désespoir si, selon le langage de Bossuet, considérant la mort selon la nature, nous la regardions comme « la destruction totale et dernière de tout ce qui s'est passé dans la vie. » Mais nous sommes chrétiens, et la foi nous enseigne que toute relation n'est pas détruite entre nous et ceux que nous avons perdus. Les âmes ne meurent pas comme les corps, et celles qui nous ont devancés dans le séjour des rémunérations, incapables de mériter désormais pour elles-mêmes, prient pour nous et attendent en retour le secours de nos bonnes œuvres, si elles sont dans le lieu de la souffrance. Ce devoir de soulager nos frères défunts, l'Église nous le rappelle plus spécialement en ce jour.

Nos associés ont encore une raison particulière de répondre à cette invitation. Saint Michel a reçu de Dieu la mission d'introduire les âmes dans le séjour de la gloire. Il est l'heureux messager de la délivrance, le véritable *porte-lumière* dans les cachots de la divine justice. Nous pouvons rendre sa joie plus grande encore, puisque par nos prières, nos bonnes œuvres, nos sacrifices, nous avons entre nos mains le sort de ceux que nous avons aimés et qui attendent le suprême témoignage de notre amour. Donnons cette année à notre saint Archange une riche moisson d'âmes, et n'oublions pas qu'il nous sera fait à nous-mêmes comme nous aurons fait aux autres.

Nous croyons être agréables aux lecteurs des *Annales* en leur donnant ici une petite légende espagnole que nous empruntons à la revue mensuelle *los Santos Angeles*.

L'ANGE DU MORT

C'était au soir de la *veille des morts*. Les notes lugubres du glas funèbre tombaient du clocher comme les plaintes saccadées de la souffrance. Au coin du foyer, la famille réunie écoutait le récit des temps passés, le nom et les vertus des aïeux. Les enfants entouraient les vieillards, recueillaient avidement leurs paroles, cette tradition vivante qu'ils légueraient eux-mêmes un jour à leurs enfants.

Dans un magnifique château, situé sur la lisière de la forêt, une pieuse dame avait, selon sa coutume, réuni ses serviteurs pour la prière du soir. Elle leur recommanda de n'oublier pas tous ceux que la mort lui avait ravis, son mari, ses quatre enfants, tout ce qu'elle aimait sur la terre. Les larmes et les sanglots interrompirent plus d'une fois la récitation de la prière, et dès que celle-ci fut terminée, la vénérable veuve se retira dans ses appartements pour s'y livrer à sa douleur, à ses souvenirs et à ses supplications.

Après son départ, les serviteurs se resserrèrent autour d'un grand feu qui pétillait dans lâtre et le majordome se chargea d'entretenir la conversation en racontant tout ce que sa mémoire et son imagination pouvaient lui fournir d'histoires épouvantables d'apparition, de fantômes et de revenants. Les esprits étaient arrivés au plus haut degré d'exaltation quand tout à coup un bruit de pas se fit entendre, un coup sec frappé sur la porte remplit de terreur les assistants. Chacun refusait de se lever lorsque la porte s'ouvrit et livra passage à un homme de haute taille, vêtu en pèlerin, qui demanda l'hospitalité pour la nuit. La châtelaine qu'on avait prévenue descendit en toute hâte : La paix soit dans cette maison, dit l'étranger. — Et avec vous, répondit la pieuse veuve. — Soyez le bienvenu, vous qui venez au nom de Dieu. En disant cela elle le fit s'asseoir et lui proposa de prendre un peu de nourriture. Mais il ne voulut rien accepter et répondit simplement : « Je ne prends ni nourriture, ni breuvage, et pour le peu de temps que je dois passer sur la

terre, je n'ai besoin d'aucune des choses que vous me proposez. »

— Qui êtes-vous donc ? demandèrent en même temps tous les assistants frappés de terreur.

« Je suis l'ange d'un mort qui est tombé au milieu des réprouvés. C'était un homme auquel rien n'avait manqué sur la terre ; richesses, talent, honneurs, tout lui avait été prodigué. Le Seigneur l'avait confié à mes soins et je l'ai défendu contre toutes les attaques de ses ennemis. Tant qu'il me seconda dans cette entreprise il sortit vainqueur de la lutte ; mais un jour vint où il s'unifia à ses ennemis, et ce jour-là sa perte fut assurée. Je l'ai sauvé du jeu en le faisant assister au suicide de l'un de ses amis, auprès de la table de jeu où il s'était ruiné. Je l'ai éloigné du vice en proposant à son cœur l'affection d'une jeune fille vertueuse, belle et ornée de tous les dons de la nature. Je l'ai délivré de beaucoup d'autres mauvaises passions, mais je n'ai pu arracher de son âme l'amour-propre que le démon entretenait en lui et avec lui. — Il fut offensé dans une affaire dite d'honneur et son orgueil en fut si blessé qu'il provoqua son adversaire à un duel où il perdit la vie. Quant à moi, j'eus la douleur de retourner au ciel seul, sans cette âme qui m'avait été confiée et pour laquelle j'avais conçu la plus vive affection.

» Le Seigneur touché de ma douleur daigna m'accorder la permission de descendre sur la terre tous les ans le jour des Morts, afin de recueillir de pieuses larmes et de ferventes prières pour racheter le plus grand nombre possible d'âmes du purgatoire, en échange de celle que je n'ai pu sauver.

» Comme en passant près d'ici, j'ai vu que dans cette maison je pourrais faire une abondante provision de bonnes œuvres, je vous ai demandé la permission d'entrer pour les recueillir.

» En reconnaissance donc du trésor que vous m'offrez, je veux vous montrer l'usage que je veux en faire. »

En disant ces mots, il se leva, et tout à coup, apparaissant au milieu d'une brillante clarté, il déploya ses brillantes ailes et s'éleva dans les airs, laissant flotter une large draperie noire.

(A suivre.)

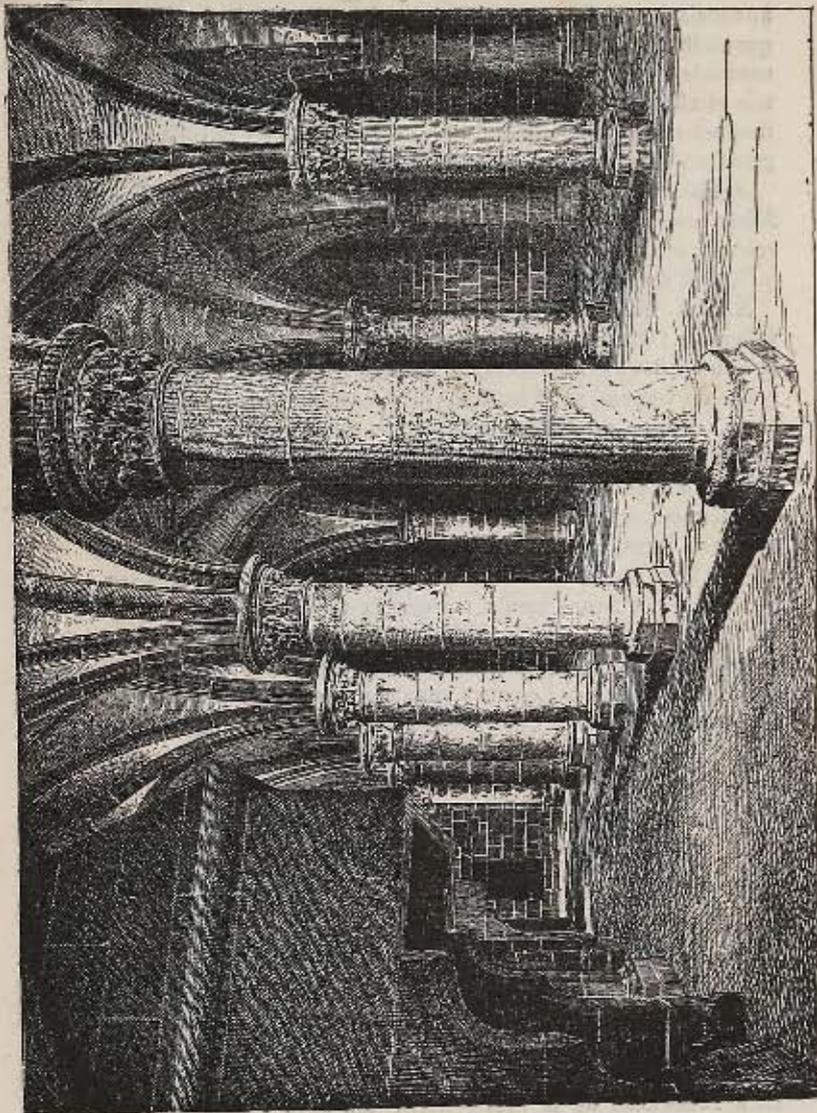
ORDRE DE SAINT-MICHEL

Chapitres et Cérémonies

Préambule des Statuts de l'Ordre. — Loys par la grace de Dieu Roy de France, sçavoir faisons à tous, présents et advenir, que pour la très parfaite et singulière amour qu'avons au noble ordre et estat de Chevalerie, dont par ardente affection, désirons l'honneur et augmentation; à ce que selon nostre entier désir, la sainte foy catholique, l'estat de notre mère la sainte Église, et la prospérité de la chose publique soyent tenus, gardées et défendues, ainsi qu'il appartient.

Nous à la gloire et louenge de Dieu nostre créateur tout-puisant, et révérence de sa glorieuse Mère, et commémoration et honneur de Monsieur Saint Michel Archange, premier Chevalier, qui pour la querelle de Dieu victorieusement batailla contre le Dragon, ancien ennemi de nature humaine et le trébucha du ciel; Et qui son lieu et oratoire, appelé le Mont-Saint-Michel, a toujours seurement gardé, préservé et défendu, sans estre pris ne subjugué ne mis es mains des anciens ennemis de nostre Royaume : Et afin que tous les bons, haults et nobles couraiges soyent esmeuts et incitez à œuvres vertueuses, le premier jour du mois d'Aoust, l'an de grâce mil quatre cens soixante neuf, et de nostre règne le IX, en nostre Castel d'Amboyse, Avons constitué, créé, prins et ordonné, et par ces présentes constituons, créons, prenons et ordonnons, un Ordre et fraternité de Chevaliers : Lequel Ordre nous voulons estre nommè l'Ordre de Saint-Michel.

XIX. ... Nous avons institué et ordonné que tous divins services et autres cérémonies Ecclésiastiques, biens faicts et fondations qu'entendons faire, et qui se feront tant par Nous que par noz successeurs Souverains de l'Ordre, et les frères et Chevaliers d'iceluy, se feront, celebreront et imploront au lieu et Église du Mont-Saint-Michel : lequel lieu nous élisons et ordonnons, tant pour les choses dessusdictes qu'autres, ainsi qu'après sera déclaré.



LA SALLE DES CHEVALIERS

Extrait de l'ouvrage : *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*.

XX. Item au cueur de ladicte Église, seront ordonnez sièges, auxquels seront le souverain et lesdits Chevaliers de l'Ordre, quand ils seront illeç assemblez : et audessus desdicts sièges, contre le mur, premièrement dessus le siège du souverain, sera mis et affiché l'escu de ses armes, et dessus son heaulme et timbre, et subsequemment de chacun desdicts Chevaliers, en gardant l'ordre de préférence dont dessus est touché.

Après avoir, dans l'article 31^e, assigné la fête de Saint Michel comme l'époque régulière à laquelle chaque année se réunira le Chapitre de l'Ordre, les Statuts déterminent ainsi qu'il suit les détails de la fête :

XXXII. Dès la vigile de la feste Saint Michel, tous les Chevaliers de l'Ordre, venuz audict lieu de l'assemblée, se viendront présenter devers le Souverain en son palais ou hostel, devant heure de vespres, et il les recevra honorablement et benigne-ment, comme au cas appartendra : Lequel jour de ladicte vigile, ledict Souverain et les frères de l'Ordre partiront ensemble du palais ou hostel dudict Souverain, tous vestuz pareillement de manteaux de drap de damas blanc, longs jusques à terre, autour et par la fente d'iceulx bordés d'orfrois brodez bien et richement à coquilles d'or, semées et lacées sur la bordure, et feront iceulx manteaux fourrez d'ermes : Et auront en la teste, ou sur le col, ainsi que bon leur semblera, chaperons de velours cramoisi à longue cornette, tous d'une façon et longueur : Lesquels manteaux et chaperons, ledict Souverain et lesdits Chevaliers, feront faire à leurs propres fraiz et despens : En cest estat iront en ladicte Église par ordre deux à deux, et le Souverain seul et dernier, et se mettront chacun en son siège : Et après avoir ouy le divin Service, retourneront à l'hostel dudict Souverain en l'ordre et manière que dessus, les Officiers dudict Ordre allant devant, lesdits Chevaliers chacun en son degré et estat : Lesquels Officiers seront habillez de robes longues de camelot de soye blanc, fourrez de menu ver, et chaperons d'escarlato : et le lendemain de robes longues noires, et chaperons de même.

XXXIII. Item le lendemain jour de ladicte feste Saint Michel au matin, lesdits Souverain et Compaignons de l'Ordre, en habillement et ordre que dessus, iront en ladicte Église : Et à l'offertoire de la grand messe qui sera solennellement célébrée, sera par ledict Souverain et chacun desdicts Frères et

Compaignons, ou procureurs des absens, offerte une pièce d'or, de forme et de valeur à la dévotion du Chevalier offrant. Et le service accomply, retourneront en la manière devant dicte en l'hostel du Souverain, qui les recevra à sa table, & festoira honorablement, ou fera recevoir par son commis à ce par luy ordonné.

XXXIV. Item cedit jour à l'heure de Vespres, iceluy Souverain et ses Compaignons, par ordre comme dict est, partiront de l'hostel dudict Souverain en leurs manteaux de drap noir, sangles et chaperons de mesme, excepté celui dudict Souverain, qui sera d'escarlato brune morée, & iront en ladicte Église ouyr vigiles des trespassez : Et le lendemain de ladicte feste, audict habit et ordonnances, iront ouyr la Messe et Service des trespassez : à l'offertoire de laquelle Messe, le Souverain et chacun desdicts Chevaliers présens, et les procureurs des absens offriront un cierge d'une livre de cire, armoiyé des armes de celui par qui offert sera. A laquelle offertoire, par le Greffier dessusdict, sera leu un rollet des noms et surnoms, et tiltres des Souverains et Chevaliers dudict Ordre trespassez, pour les âmes desquels, et des autres defuncts, celui qui celebrera ladicte Messe dira d'abondant à la fin dudict offertoire un *De profundis* et une oraison des trespassez.

XXXV. Item le jour ensuyvant ladicte feste, le Souverain et Chevaliers de l'Ordre, vestuz de tels habillemens que bon leur semblera, iront à l'Église ouyr la Messe, qui sera solennellement célébrée de l'Office de Nostre Dame...

GILLES DE BRETAGNE

(Suite) (1)

Le 25 juin 1547, une compagnie de quatre cents lances ayant à sa tête l'amiral de France, Prigent de Coëtivy, Brézé, sénéchal du Poitou et un gentilhomme nommé du Dresnay, entoura tout à coup le manoir du Guildo. Le prince qui n'était pas sur ses gardes et croyant d'abord qu'on le conduirait au Roi, se livra

(1) Voir la livraison précédente.

sans résistance. On le transporta à Dinan où le duc François tenait sa cour, et là, on le jeta dans un cachot, sans que son frère voulût jamais consentir à lui accorder une entrevue.

Cependant des bruits alarmants se répandaient dans la ville; l'opinion publique se prononçait en faveur du captif et contre la dureté du duc François; on accusait celui-ci du fratricide et il se forma dès lors un parti nombreux en faveur du prince malheureux. Craignant qu'on ne formât le projet de le délivrer, le duc le fit enlever pendant la nuit et transporter à Rennes.

Mais la haine ne peut garder longtemps les lois de la prudence, elle se démasque au premier moment lorsqu'elle se croit sûre de son triomphe et étale au grand jour sa soif de cruautés. Dès qu'il se vit maître de son frère, François congédia les chevaliers du roi et proposa à celui-ci de faire condamner le coupable par le Parlement de Bretagne, montrant par là combien il avait à cœur cette condamnation. Mais cet empressement lui réussit mal. Le roi consentit au jugement, et Gilles fut traduit à la barre du Parlement comme coupable de lèse-majesté pour avoir voulu livrer son château aux Anglais. — Les juges, sans se préoccuper des impatiences du duc, voulurent instruire un procès en règle, et faire la preuve de la culpabilité du prince avant de se prononcer. Rien n'est plus honorable que cette intégrité de la magistrature soumettant aux lois avec la même impartialité les droits du faible et les prétentions du puissant. Mais précisément parce que la justice condamne souvent l'arbitraire de leur conduite, les forts ont toujours essayé de la bâillonner ou d'en faire l'esclave de leur bon plaisir. C'est ce que voulut essayer François de Bretagne, mais il se heurta à des consciences dont la droiture et la fermeté surent résister à ses promesses aussi bien qu'à ses menaces. Le seigneur de Combourg et quelques autres membres du Parlement voyant qu'on ne gardait « aucunes formalitez de justice » s'opposèrent à la condamnation.

Pendant ce temps-là, les amis du prince de Gilles ne restaient pas inactifs. A la cour du roi de France, ils plaidèrent chaleureusement sa cause et montrèrent si clairement l'iniquité du

crime qui allait se commettre que Charles VII, ouvrant enfin les yeux à l'évidence, envoya, sur les conseils du connétable et du seigneur de Rosnevinen, l'amiral de Coëtivy à la cour de Bretagne pour traiter de l'élargissement du prisonnier. L'amiral se rendit à Vannes auprès de François et négocia la liberté du prince Gilles; on dit même qu'il obtint les lettres de grâce et qu'il allait se mettre en route pour les exécuter, lorsque tout fut arrêté par une complication inattendue; la perfidie devait avoir le dernier mot.

Nous avons dit que le malheureux prisonnier avait contre lui, entre autres ennemis, Arthur de Montauban que la voix publique accusait de connivence avec Françoise de Dinan, l'épouse même de ce prince. Ce seigneur ne se donna de repos que lorsqu'il se fut assuré que la victime ne lui échapperait pas. — Dès qu'il apprit l'intervention favorable du roi Charles, il suborna un nommé Pierre de la Rose pour fabriquer une fausse lettre avec l'imitation des sceaux du roi d'Angleterre. Ce message prétendu intercepté, enjoignait au duc François de lui livrer Gilles de Bretagne dont il voulait, disait-il, faire son connétable; il menaçait, en cas de refus, de faire entrer immédiatement une armée sur le territoire breton et enlever le prince les armes à la main.

Le duc ignorait-il la véritable origine de cette lettre? Était-il complice de ces nouvelles embûches? Il est difficile de trancher cette question. Quoi qu'il en soit, il remit le message à l'amiral de Coëtivy en lui disant qu'il laissait le roi de France juge de la conduite à tenir. Il était facile de prévoir la réponse de Charles VII. Il entra en fureur et révoqua l'ordre de délivrance.

Pendant toutes ces négociations, le prisonnier subissait toutes les souffrances de la plus dure captivité. Ses geôliers, jaloux de plaire au duc, n'épargnaient aucune torture à la victime. Comme on craignait toujours que ses amis ne tentassent quelque coup de main pour le délivrer, on le traînait mystérieusement et à la faveur des ombres de la nuit de forteresse en forteresse, de cachot en cachot. C'est ainsi qu'il fut transporté à Rennes, Dinan, Châteaubriant, Moncontour, dans les tours de Touffon, puis ramené

à Dinan au château de la Hardouinaye. Là, on l'enferma dans une salle basse qui ne recevait de lumière que par un soupirail donnant sur les fossés, et ses gardiens Robert Roussel, Jean de la Haize et autres complices résolurent de l'y laisser mourir de faim.

(A suivre).

LE VOYAGE FAIT AU MONT-SAINT-MICHEL

PAR LA CONFRAIRIE DE SAINT-PIERRE DE CAEN (1)

A la sortie, des religieux nous menerent par troupes voir leur abbaye, où ils donnerent à déjeuner au Roy, à nostre capitaine, et à quantité de nostre compagnie. L'on y void un cloistre fort long et large, et bien lambrissé, une sale basse où l'on faisoit autrefois les chevaliers de Saint Michel, des sales tres spacieuses, des dortoirs faits à droite ligne, et de beaux jardins. Il y avoit aussi une bibliothèque où sont plusieurs rares manuscrits. Il n'y a point d'eau dans ce lieu, mais les dits religieux ont deux citernes qui reçoivent la pluye du ciel, l'une est de 800 tonneaux, et l'autre de 1,200. Ils en font part aux pelerins et aux habitans du lieu, qui presque tous sont hostelliers ou vendeurs de chapelets et de coquilles. L'on y void encore un grand moulin que des chevaux font moudre, ce qui est grandement commode aux dits religieux, n'y en ayant d'autre dans le Mont, et les habitans sont obligez de faire venir leur pain des lieux voisins; il n'y a neantmoins point de cherté pour le vivre, d'autant qu'ils ne payent aucuns tributs.

A nostre sortie du Mont l'on tira les canons, et les officiers de la garnison firent de grandes civilités à nostre capitaine. Estans retournez à Avranches, où nous arrivasmes en ordre, Messieurs de Canisy vinrent trouver nostre capitaine à l'hostellerie, le prièrent et nostre Roy d'aller souper chez eux, où ils inviterent la noblesse de la ville à une table bien servie, et où l'on beut à la santé de Monsieur le Gouverneur de Caen au bruit de tous les canons de la place.

(1) Voir la livraison de juin.

Le jedy nous partimes d'Avranches pour Coustances qui en est éloigné d'environ 9 lieues. Nous y arrivâmes en ordre, et y trouvâmes grande affluence de monde aux rues et aux fenestres. Estans arrivés à la cathédrale, le Roy s'agenouilla sur un banc couvert d'un tapis qui luy estoit préparé. L'orgue sonna en attendant que les clercs de l'Église eussent apporté de la lumière pour les musiciens, sçavoir des flambeaux de cire, puis le Roy dit à haute voix trois oraisons.

Le vendredy le sieur Corbet, chanoine, traita le Roy, nostre capitaine et nos officiers, puis nous partimes pour S. Lo. Nous fîmes halte à un quart de lieue de la ville, où le Roy invita nostre major de mettre la compagnie en ordre, et luy fit present d'une escharpe bleue avec de la dentelle d'argent, pour le distinguer des autres qui en avoient de blanches. Nous rencontrâmes sur le chemin dans un village nommé Agniaux, maistre Jean de l'Ecluse, curé de Nostre Dame de S. Lo, assisté de 42 prestres avec leurs surplis, plusieurs ayans l'aumusse sur le bras, et au mesme lieu l'un des juges de la ville, le Viconte, les gens du Roy, et un des Eschevins, accompagnés d'avocats et de bourgeois, avec quatre de leurs sergents tenans leurs baguettes à la main. Le Roy mit pied à terre et les salua, puis ils s'avancèrent vers nostre capitaine auquel ils firent compliment. Ensuite le dit sieur l'Ecluse fit marcher le clergé chantant les litanies de Nostre Dame. Suivoient les quatre sergents, les dits sieurs officiers, et nostre compagnie précédée d'un trompette, puis du Roy, qui estoit toujours monté à cheval, et le faisoit sonner de temps en temps, particulièrement devant les croix. Lorsqu'il s'approcha de la première porte du faux-bourg, plusieurs mousquetaires firent leur décharge, ainsi que à celle de la ville, sur laquelle il y en avoit plusieurs autres. De plus, deux longues hayes de mousquetaires qui estoient à bas entre les portes, firent aussi leur décharge lorsque nostre capitaine passa. Estans entrez dans l'Eglise, et proche du maistre autel, le dit sieur fit au Roy, et à la compagnie, un discours où il approuvoit fort leur pelerinage, et y ajouta quelques paroles obligeantes et dignes d'un homme qui depuis trente années professe la rhétorique. Le Roy dit quelques paroles sur le sujet qu'il venoit de traiter, et le remercia, ainsi que les dits sieurs officiers presens, et protesta qu'il auroit un souvenir éternel de leur courtoisie. Nostre musique chantée, le Roy dit à haute voix trois oraisons, l'une

de N. Dame, qui est le nom de l'Eglise, l'autre pour leurs majestez, l'autre pour la paix. En sortant, tous les mousquetaires firent encore une décharge, et le Roy nous mena en sa maison, qui est une des plus belles de la ville (1). Le sieur de la Haulle, conseiller du Roy en ses conseils, lieutenant general à S. Lo, intendant de son altesse de Longueville, és bailliage de Caen, de Cotentin, etc., seigneur et patron de Hebecrevon et du Ménil Durand, et beau frère de nostre Roy, envoya offrir ses services à nostre capitaine, le suppliant de l'excuser s'il ne luy faisoit compagnie à souper, suivant la prière que le Roy lui en avoit faite, estant indisposé, mais que le lendemain, si sa santé le luy permettoit, il auroit l'honneur de les venir saluer. Le sieur de Conteville, l'un des frères puînés du Roy, faisoit les honneurs de leur maison. La table de nostre capitaine estoit de 26 couverts, et si bien servie, qu'il témoigna estre tres content, ainsi que tout le reste de la compagnie, qui fut traitée en sa dite maison et aux hostelleries à ses frais. Pendant le souper la ville envoya à nostre Roy et à nostre capitaine douze grandes bouteilles d'excellent vin. Le Roy pria qu'on en beut seulement deux à la santé de la ville, et que les autres fussent portées dans le chariot de nostre capitaine.

Le samedi 12 de septembre, nostre Roy dit la messe qui fut chantée en musique, et à la fin les musiciens allèrent dire un *De profundis* en musique en la chapelle de sa famille, puis il dit une oraison pour ses parens. Le clergé s'offrit à nous venir conduire hors la ville, mais nostre capitaine les remercia, et s'en alla voir la ville et citadelle, où il fut receu avec grande civilité, et l'on tira les canons, puis nous partimes à dix heures pour Bayeux et estans hors les portes de la ville, nostre Roy fit monter les trompettes sur un lieu éminent, et tournées vers la ville, les fit sonner quelque temps en continuant ses remerciemens du carillon de leur horloge, et de l'obligeante reception qu'ils nous avoient faite. Estans arrivés au faux-bourg de Bayeux, le Roy s'y aresta pour entrer en ordre dans la ville. Mais nostre capitaine et la compagnie ne le jugèrent pas à propos, parce qu'il pleuvoit, que la nuit s'approchoit et que plusieurs pelerins estoient encor loin de la ville, en laquelle on avoit dessein de nous faire grand honneur, si nous y eussions fait entrée.

(A suivre.)

(1) L'abbé Michel de Saint-Martin avait longtemps habité Saint-Lo, sa ville natale, avant de venir à Caen.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

DIOCÈSE DU MANS

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je vous envoie, ainsi que je vous l'avais promis lors de mon passage au Mont-Saint-Michel, ce que j'ai pu recueillir sur le culte du saint Archange dans le diocèse du Mans.

Je me suis d'abord adressé à M. l'abbé L..., et voici la petite note que j'ai reçue de lui :

« Je ne connais pas d'autre paroisse, dit-il, sous le vocable de » Saint Michel, que celle de Saint-Michel-de-Chavaigne, près » Bouloire.

« Il y a des statues de Saint Michel dans une grande partie des » églises paroissiales; et autrefois, il était peu de testaments de » personnages importants qui ne fissent mention du pèlerinage » au saint Archange du mont de la *Tiibe* (*sic*) ou Tombe.

« Un assez grand nombre de chapelles furent érigées jadis » sur le territoire du pays en son honneur. Le bas chœur de la » cathédrale du Mans, érigé en association ou confrérie en » l'honneur de Saint Michel, avait sa chapelle de Saint-Michel- » du-Cloître, fondée longtemps avant le XVI^e siècle par Richard » des Perrières, prêtre. L'histoire de cette confrérie a une cer- » taine importance; elle est encore à faire. Il existait une cha- » pelle de Saint-Michel, en l'église de Monthizot, qui avait été » fondée par Jean Guillocheau, curé de Saint-Jean-d'Assé, le » 7 février 1511; une autre, fondée le 16 décembre 1465, en » l'église de Sablé; une troisième, fondée en 1522, en celle du » chapitre de Troo, et enfin une dite de Saint-Michel-de-Beau- » regard, en l'église de Pringé, fondée par Michel Pousseins, » docteur, régent de l'université d'Angers, natif de Pringé : le » fondateur était prêtre, et la chapelle fut fondée en 1516.

» De nouvelles recherches démontreraient qu'au moyen âge,
» le culte du saint Archange était très répandu dans le diocèse
» du Mans : les loisirs manquent pour les faire. » J. L.

Voici d'autres renseignements que j'ai puisés dans un dictionnaire topographique et historique de la Sarthe, le dictionnaire de J.-R. Pesche :

« *Saint-Michel-de-Chavaigne* : *S^u-Michaeli-de-Chavaigneo*, *seu de Campo-Vineo*, paroisse du canton de Bouloire, de l'arrondissement de Saint-Calais, du diocèse du Mans, 1,404 habitants, sous le vocable de Saint Michel archange. Église à ouvertures et arcades intérieures cintrées, à porte occidentale légèrement ogive, accompagnée de deux colonnes romanes, à voussure cintrée. On remarque à l'intérieur l'architecture du maître autel, à colonnes en marbre, d'une époque récente, ainsi que la chapelle latérale de Sainte-Barbe, qui date de 1760; celle de la Vierge, d'une époque plus récente, à colonnes en pierre, entourées de ceps de vigne, sculptées d'oiseaux et autres ornements... etc. » On trouve, en 1222, un René de Saint-Michel au nombre des seigneurs de la province qui assistèrent aux obsèques du sénéchal Guill. des Roches, à l'abbaye de Bonlieue.

On ignore sur quoi est fondée la qualification de *sorciers* donnée de temps immémorial aux habitants de Saint-Michel. Vient-elle de ce que, placés anciennement comme dans un désert, au milieu des collines escarpées et sur un terrain couvert et marécageux, dépourvu de chemins, ils vivaient isolés et sans communication avec leurs voisins, dont l'ignorance superstitieuse les aurait accusés de fuir la société des hommes pour entretenir plus librement des intelligences secrètes avec les esprits de ténèbres, — et de ce que ces prétendus sorciers n'avaient été mis sous la protection de Saint Michel que dans l'espoir que cet ennemi de l'esprit infernal les délivrerait des obsessions diaboliques? C'est ce qu'il est difficile d'apprécier.

A l'article *Saint Michel*, dans le même dictionnaire, je trouve ce qui suit :

Plusieurs chapelles du diocèse sont dédiées à ce saint Archange :

1^o *Saint-Michel-du-Pré*. — Ancienne maladrerie ou léproserie, près Beaumont-sur-Sarthe, sur le territoire de Maresché, dont les biens furent réunis à la commanderie dite du Mans, de l'ordre de Saint-Lazare, transférée à Guélieux et depuis à la maison de charité de Beaumont. Cette chapelle dépendait du prieuré de Vivoin.

F. P.

(A suivre.)

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Calvados. — Je vous prie, mon R. Père, de faire insérer dans les *Annales*, à la gloire du saint Archange, une grâce temporaire que j'ai obtenue par son intercession. Veuillez, pour remplir ma promesse, dire une messe d'action de grâces.

Je vous envoie 10 fr. à cette intention; daignez, mon R. Père, faire l'emploi du surplus pour les enfants de l'École apostolique. Veuve B.

Ile-et-Vilaine. — Mon R. Père, il y a quelques jours, je vous ai demandé de dire une messe pour un jeune homme passant un examen dans la semaine. Aujourd'hui j'ai le bonheur de vous apprendre qu'il est reçu. Daignez, je vous prie, insérer cette grâce dans vos *Annales*.

C. H. *sûlatrice*.

Hauts-Pyrénées. — Je vous adresse ci-joint 5 fr. en timbres-poste, offrande bien modeste à Saint Michel, pour une faveur qu'il a bien voulu m'obtenir. Priez encore pour qu'il veuille me continuer sa bienveillante protection, et recevez d'avance mes remerciements respectueux.

J. M.

Mayenne. — Depuis que j'ai invoqué Saint Michel, une personne qui m'est très chère n'a plus eu à souffrir d'une grave maladie dont elle était atteinte.

J'en remercie Saint Michel, et je vous prie de faire insérer dans les *Annales* cette grâce obtenue.

Je vous envoie ci-joint la somme de 5 fr., pour la célébration d'une messe d'action de grâces.

H.

Manche. — J'avais promis de continuer le réabonnement aux *Annales* du Mont-Saint-Michel, si les élèves que je préparais pour le certificat d'études primaires réussissaient dans leur examen. Le succès a été tel, qu'elles sont toutes reçues, et les premières sur tout le canton qui en présentait 20. J'y reconnais du surnaturel, et j'en attribue toute la gloire à la protection de Saint Michel.

X.

Haute-Marne. — Veuillez, mon R. Père, donner dans vos *Annales* une place au témoignage de ma reconnaissance envers Saint Michel; par sa puissante intercession, un malade a été guéri complètement et un autre a été soulagé dans une douloureuse maladie.

Ci-joint un faible don pour l'École apostolique.

M. F.

Seine-Inférieure. — Grâces soient rendues au saint Archange! Mon fils est reçu avec beaucoup de succès pour le premier examen dans son baccalauréat. Aussi je viens accomplir ma promesse, en vous priant de vouloir bien insérer dans vos *Annales* la faveur que je viens d'obtenir. Je vous prie aussi de vouloir bien dire une messe en action de grâces, à l'autel Saint-Michel et Notre-Dame-des-Anges, et faire brûler un cierge ec même jour. Je vous envoie ci-inclus 20 fr., dont le reste sera employé pour vos chers Apostoliques.

S.

Indre-et-Loire. — Je vous envoie 10 fr. pour votre École apostolique, pour deux grandes grâces que j'ai obtenues pour mon fils, par l'entremise du grand et glorieux archange Saint Michel.

Insérez cette faveur dans vos *Annales*, pour la gloire du puissant Archange.

A. H.

Sarthe. — Je vous envoie 2 fr. en actions de grâces d'une faveur obtenue par l'intercession de Saint Michel.

H.

Orne. — Je m'empresse de payer une dette de reconnaissance que je dois à Saint Michel, à Notre-Dame-des-Anges et à saint Joseph.

Je leur ai demandé une grâce et ils m'ont exaucée; c'est pourquoi je vous envoie 5 fr. afin que vous disiez, en leur honneur, une messe d'action de grâces.

F. P.

Manche. — Mon R. Père, un jeune homme de la Bretagne se préparant à passer ses examens se recommanda à Saint Michel, promettant s'il était exaucé de le publier par la voix de vos *Annales*. Il est reçu : actions de grâces à Saint Michel.

D. G.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — *Quis ut Deus!* (discours). — École apostolique. — Année archangélique : l'ange du mort (fin). — Souvenir d'un pèlerin (poésie). — Saint Michel dans les arts. — Gilles de Bretagne (suite). — Abbaye de Saint-Michel, à Tonnerre (suite). — Correspondance.

QUIS UT DEUS!

(Discours de Mgr Pie, évêque de Poitiers).

(Suite et fin) (1).

Qui est grand, qui est fort, qui est nécessaire comme Dieu? Mais aussi qui est sage, qui est bon comme lui? A mesure que décline l'esprit du mensonge, le Dieu de lumière vient au-devant de sa créature désabusée et repentante. Qui l'eût dit, qui l'eût prévu, N. T. C. F., qu'à travers une révolution nouvelle, l'Église s'acheminait vers les conciles, et que, sur cette terre si profondément agitée, les pontifes du Très-Haut reprendraient librement ces grandes assises interrompues depuis plus de deux siècles? *Quis ut Deus?* Qui est comme Dieu pour arriver à ses fins par des voies incompréhensibles à la prudence humaine? Ah! sans doute, nous n'avons pas la prétention d'opérer, dans ce premier

(1) Voir la livraison précédente.

concile, des choses éclatantes. Toutefois, les grandes vérités du dogme catholique clairement énoncées et mises en opposition avec les principales erreurs du temps signalées et condamnées; l'autorité indépendante de l'Église et la suprématie infaillible de Pierre authentiquement reconnues, et tous les nuages survenus depuis le précédent concile, dissipés entièrement et sans retour; le droit commun accepté sans réserve et le principe de l'unité rétabli dans la discipline, en particulier dans la prière publique et dans l'enseignement paroissial; les études ecclésiastiques fortifiées, et une nouvelle impulsion donnée au zèle sacerdotal; enfin des vœux chaleureusement exprimés pour la multiplication de la tribu monastique, et de vifs encouragements accordés à toutes les œuvres de charité: tels sont les principaux fruits de ce concile, auquel il a été donné de poser sa tente quelques jours, au lendemain et peut-être à la veille des tempêtes, sous ce beau ciel de l'Aquitaine, au sein de cette ville religieuse et hospitalière qui nous accompagne de ses vœux, qui nous poursuit de ses respectueux hommages, et qui nous salue de ses bienveillants sourires en échange de nos bénédictions semées dans ses rues ou déposées sur le front de ses jeunes enfants. Cité de Bordeaux, quoi qu'il arrive désormais, une page nouvelle est acquise à tes annales! Car, pour une province, un concile de plus, c'est incontestablement une gloire de plus; et si toutes les gloires te sont chères, celle-ci, enregistrée au ciel en même temps que sur la terre, est un nouveau ciel qui t'unira avec la cité éternelle. D'ailleurs, n'en doutons pas, N. T. C. F., Dieu prépare de grandes choses, la seconde moitié de ce siècle sera illustre dans l'histoire. Ne me demandez point, lequel des partis humains est appelé à vaincre, à régner, à commander. A J.-C., et à J.-C. seul demeurera la victoire, la royauté, l'empire; et nos neveux, en voyant les conciles des Églises de France et de l'Europe entière, tenus dans les circonstances si décisives et placées comme à l'entrée de ce nouvel âge, s'écrieront avec plus de transport et d'admiration que nous-mêmes: *Quis ut Deus?*

Pour nous, vénérables Pères et Frères dans l'épiscopat et le sacerdoce, à mesure que nous avançons vers le terme de nos travaux, ne devient-il pas chaque jour plus sensible que *Dieu est avec nous et qu'il habite sous notre tabernacle*? En comparant le caractère de nos délibérations, la physionomie de notre assemblée avec ce que nous connaissons de toutes les assemblées délibérantes, n'est-il pas vrai que chaque soir nous redisons avec reconnaissance, en levant les yeux vers le ciel: *Quis ut Deus?* Qui est comme Dieu, pour unir les intelligences et les volontés, les esprits et les cœurs? En ce siècle où les hommes sont si profondément divisés, ah! qu'il est doux de se trouver toujours d'accord, de se rencontrer toujours dans la profession d'une même foi et dans les sentiments d'une même charité. Et puis, si nos travaux sont pénibles, quel bonheur de s'épuiser du moins au service d'une cause si grande, si vraie, si légitime, si incontestable! D'autres se consomment comme nous en efforts et en veilles et que reste-t-il de leur labour? Ce que nous faisons aura son retentissement dans l'éternité. *Quis ut Deus!* Quel autre maître que Dieu accorde de semblables consolations, de semblables espérances à ceux qui le servent!

Je finis, vénérables Pères, permettez au plus jeune de vos frères, d'user du privilège qui appartient à Celui qui a distribué la Parole sainte, et de bénir au nom de vous tous, cette immense multitude si recueillie, si attentive, et principalement cette religieuse paroisse, dont la piété franche et ouverte nous a séduits, paroisse si saintement conduite dans les voies du salut. Puissent tous les chrétiens ici rassemblés, remporter avec eux la devise inscrite sur la bannière de cette église: elle est le mot d'ordre et le cri de ralliement, non pas seulement des hommes de foi, mais encore de tous les hommes de bien: *Quis ut Deus!* Qui est comme Dieu.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

Le 16 octobre dernier, un élève de l'École apostolique prenait la soutane. Nous sommes heureux de mettre sous les yeux des bienfaiteurs de notre Œuvre la lettre dans laquelle il rendait compte de la cérémonie à sa famille.

BIEN CHERS PARENTS,

Le Seigneur vient d'ajouter une grâce insigne à toutes celles dont il lui a plu de combler ma jeunesse. Il m'a inscrit au nombre des ouvriers qu'il envoie à sa vigne; il m'a revêtu du saint habit que portent ses prêtres; qu'il en soit mille fois béni!

Mon bonheur est grand; mais une chose cependant lui manquait. Vous n'étiez pas là, près de moi, lorsque j'ai dépouillé les livrées du siècle pour revêtir celles de Jésus-Christ, et votre présence eût mis le comble à ma joie. Je vais essayer de vous faire à vous-mêmes moins regretter cette absence en vous décrivant en quelques mots la touchante cérémonie dont j'ai été l'heureux objet :

Vous savez avec quelle ardeur, depuis combien de temps j'aspire au bonheur de monter à l'autel et de me dévouer au salut des pauvres pécheurs. Cette pensée ne me quitte jamais; mais je crois qu'elle a grandi encore depuis que je fais partie de notre chère École apostolique, et je vous avoue que j'ai jeté parfois un regard d'envie sur nos deux condisciples qui ont eu les premiers parmi nous l'honneur de prendre la soutane. Jugez de ma joie lorsque je fus averti que j'allais, moi aussi, revêtir le saint habit. On dit que le temps marche rapidement; mais je crois qu'il s'arrêta, car les jours ne passaient plus, et le 16 octobre n'arrivait pas. Il faut vous dire, mes chers Parents, que cette date du 16 octobre nous est chère à plus d'un titre au Mont-Saint-Michel. C'est en ce jour en effet qu'il y a 1270 ans,

saint Aubert célébrait pour la première fois la dédicace de la petite église que Saint Michel lui avait ordonné de construire sur notre rocher, et dont une voûte, dit-on, nous reste encore. Mais c'est un anniversaire plus cher à notre École qui a été inaugurée ce jour-là, il y a cinq ans. Enfin, ce sera pour moi et pour vous désormais l'objet d'un doux souvenir, puisqu'il a été le jour de mon premier pas dans la maison de Dieu.

Enfin, il arriva, ce 16 octobre, et le matin en prenant mes vêtements, je demandais à Dieu que ce fût bien pour la dernière fois; que jamais il ne permit un retour ni à mon cœur vers le monde, ni à mon corps vers ces dépouilles que je n'avais point de peine à lui sacrifier. Le moment de la messe arriva. Je n'oublierai jamais jusqu'aux plus petits détails de cette heure bénie. Mes condisciples étaient à leur place ordinaire. Les chaises étaient occupées par quelques-unes de nos excellentes bienfaitrices, le R. P. Supérieur à l'autel; notre cher Émile servait la messe. Vous étiez représentés par mon oncle François, et c'est une consolation dont je remercie bien la Providence. — A droite, sur une petite crédence, la chère soutane dont je serai tout à l'heure le fortuné possesseur, une ceinture, une barrette. — Je pris place sur un prie-Dieu, à gauche de l'autel, et le saint sacrifice commença. Je ne me souvins plus de toutes les pensées qui se croisaient dans mon cœur. Je remerciais Notre-Seigneur; je le priais de me prendre comme sa propriété; je priais pour vous, pour nos bienfaiteurs et bienfaitrices; je prenais des résolutions d'être un bon prêtre, de faire respecter ma soutane en me respectant moi-même, et tout cela en même temps, car je ne savais que dire, ayant trop à dire. Je me voyais prêtre, missionnaire, courant après la brebis perdue, triste de ses égarements, heureux de son retour. Il m'était impossible de mettre de l'ordre en tout cela. — Pendant ce temps-là, les Apostoliques chantaient; la petite famille se réjouissait de mon bonheur; j'aurais bien voulu chanter aussi, mais la parole expirait sur mes lèvres. — Quand j'eus reçu la sainte communion, je suppliai Notre-Seigneur d'être désormais ma vie

et de ne jamais permettre que je pusse être l'auteur d'une pensée, d'une parole ou d'une action indigne d'un ecclésiastique.

Mais voici la messe terminée. Je suis à genoux au milieu du sanctuaire; le R. P. Supérieur m'adresse la parole : L'honneur qui m'est fait, les devoirs qui en résultent pour moi, les luttes qui m'attendent, passent tour à tour devant mes yeux. Si, avec la grâce de Dieu, ma conduite est aussi ferme que le sont mes résolutions, vous n'aurez jamais à rougir de moi, et nos bienfaiteurs et nos zélatrices se réjouiront d'avoir donné à l'Église un prêtre de plus.

Enfin, le moment solennel est arrivé. Le R. P. Supérieur en chape me fait les interrogations prescrites par le règlement de l'École, et j'affirme hautement que ma volonté est, avec la grâce de Dieu, de travailler au salut des âmes, et pour m'y préparer, d'entretenir à l'École par mon exemple la régularité, la ferveur et la charité. Oh! comme je fus heureux de prononcer les paroles de ma consécration : *Seigneur, vous qui êtes désormais la part de mon héritage et de mon salut, c'est de vous seul que j'attends cet héritage précieux que vous me donnerez pour toujours.* — Ma chère soutane bénite me fut alors remise et je me retirai à la sacristie pour la revêtir, pendant que les Apostoliques chantaient : *Conservez-moi, Seigneur; j'ai mis en vous mon espérance. Vous êtes mon Dieu. Oh! que ma part est glorieuse!* — Quelques instants après, je retournais au chœur tout heureux. Comme je l'ai baisée avec joie et respect, ma chère soutane, les livrées de Jésus-Christ! Comme je l'aime et comme je l'aimerai toujours! — Ah! s'il fallait maintenant la quitter, quel brisement de cœur! Mais j'ai placé en Dieu ma confiance; il me la conservera. *Conservea me, Domine, quoniam speravi in te.* — Je ne saurais vous dire combien j'étais ému; tout le monde l'était autour de moi; mon oncle versait des larmes de joie, et notre commune émotion était bien partagée par le R. P. Supérieur, mes condisciples et nos bienfaitrices. Le cantique d'action de grâces était dans tous les cœurs avant de s'échapper de toutes les bouches. Oh

si vous aviez été là, comme vous auriez été consolés de toutes vos peines, comme vous auriez joui de mon bonheur! Que Dieu est bon de nous ménager ainsi dans notre route de l'exil de si heureux moments! — Combien j'ai prié pour vous pendant que les assistants quittaient le temple! Combien aussi j'ai prié pour toutes ces âmes généreuses dont les bienfaits soutiennent notre chère École! — Cette prière, je ne veux plus l'interrompre, puisqu'elle est la seule récompense que je puisse accorder à vous et à tous ceux qui nous font du bien.

Que vous dirai-je encore? Nous avons repris notre vie de travail et de prière. Après avoir été à l'honneur, il faut être à la peine, et cela ne me coûte pas. Je veux rester toujours digne de Dieu et de vous. A. B.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

L'ANGE DU MORT

(suite et fin.)

Au milieu de la nuit sombre l'ange montait, montait toujours. L'auréole qui l'entourait éclairait doucement l'espace et traçait un sillon lumineux que suivaient sans pouvoir s'en détacher les regards de tous les habitants du château. Tout à coup la nue se déchire et laisse passage aux rayons d'une splendide clarté : c'est le ciel qui ouvre ses portes à l'arrivée du messager de Dieu. Une foule d'esprits bienheureux accourent au-devant de lui et lui tendent avec empressement des coupes d'une merveilleuse beauté, tout enrichies de topazes et d'émeraudes. C'est dans ces coupes que l'ange dépose les trésors recueillis par lui sur la terre. Mais, chose étrange! Toutes ne se remplissent pas également : les unes débordent et disparaissent aussitôt avec les anges qui les portent, les autres restent à demi pleines aux mains de ceux qui les soutiennent.

A ce moment le silence de la nuit fut interrompu par le tintement de la cloche qui annonçait la première messe des morts. Aussitôt la nue se referma et la vision disparut.

Pendant que ses serviteurs, les yeux fixés sur le ciel, espèrent encore jouir de nouveau du spectacle auquel la Providence venait de les faire assister, la châtelaine se hâte de mettre son voile et de se rendre à l'église; car le saint sacrifice devait être célébré pour ses défunts. — Les diverses circonstances de l'étonnante vision dont elle a été témoin attirent de plus en plus ses réflexions; elle voudrait en pénétrer le sens mystérieux. N'y a-t-il pas une relation entre cette vision et l'état réel de ceux qu'elle pleure? A qui ces coupes pleines ont-elles porté le salut? Que signifie l'œuvre imparfaite représentée, ce semble, par cette autre à demi remplie? L'esprit préoccupé de ces pensées, elle presse le pas à travers l'obscurité; la distance est longue, mais elle ne redoute pas la fatigue, puisque cette fatigue est encore une prière.

L'église était déjà remplie de fidèles. L'indifférence aurait honte d'elle-même ce jour-là. A voir le recueillement de tous, on devinait assez leurs pensées, leurs souvenirs, leurs prières, leurs espérances. La pieuse veuve traversa sans bruit cette foule et prit non loin du sanctuaire la place qui lui était réservée.

Cependant voici que le prêtre monte à l'autel et commence le saint sacrifice. Rien de touchant comme cette prière perpétuellement répétée par la sainte liturgie et qui répond si bien à notre désir d'être utiles à ceux dont le sort nous est cher : « Seigneur accordez-*leur* le repos éternel; faites luire à *leurs* yeux votre indéfectible lumière. » Ces rapports perpétués en dépit de la mort entre ceux qui ont déjà subi ses coups et ceux qu'elle a épargnés, sont la plus grande consolation des uns et des autres, et l'un des dogmes les plus conformes aux besoins de notre cœur de n'être pas entièrement séparés de ceux que nous aimons. Ce sentiment confirmé par la foi acquiert encore une force nouvelle en présence de la Victime sainte qui est l'objet de l'adoration simultanée des trois Églises

trionphante, souffrante et militante, et dont le sacrifice ajoute sa valeur infinie aux œuvres propitiatoires que nous offrons à Dieu. Aussi est-ce une coutume approuvée par l'Église et encore en usage dans un grand nombre de pays chrétiens que les assistants viennent au moment de l'offertoire présenter au prêtre une aumône si modique qu'elle soit, destinée aux pauvres ou à l'entretien du temple divin.

On était arrivé à ce moment de la messe, et les fidèles s'approchaient de l'autel pour déposer leur offrande pendant que le prêtre répétait ces paroles : « Que votre offrande soit agréable au Seigneur ! » lorsque notre châtelaine aperçut auprès du célébrant le pèlerin de la veille. Il portait à la main une riche coupe dans laquelle il déposait l'offrande des fidèles sous la forme d'une pierre précieuse plus ou moins riche, selon l'intention et la ferveur de celui qui l'offrait. Puis il disparut, mais pour se présenter de nouveau au moment où le prêtre prononçait ces paroles : « Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, donnez-*leur* le repos éternel. » Alors l'ange tout brillant de lumière prit dans le calice un brillant magnifique et le déposa dans la coupe, qui se trouva tout à coup remplie jusqu'aux bords. Au même instant le sol s'ouvrit, livrant passage à une flamme. L'ange n'hésita pas; il descendit par l'ouverture béante et disparut.

Le saint sacrifice était terminé; le prêtre quitta l'autel et la foule sortit de l'église. Mais notre pieuse veuve, qui voyait toujours cette flamme mystérieuse s'échapper du sol entr'ouvert, redoublait de prières suppliant Dieu de lui éclaircir ce mystère, lorsqu'elle vit l'ange radieux s'élever du sein de la flamme. Mais cette fois il n'était pas seul; il tenait à la main un jeune homme qu'elle reconnut pour être le dernier de ses enfants, celui-là même pour lequel on venait, sur sa demande, d'offrir le saint sacrifice.

SOUVENIR D'UN PÈLERIN

Immensi tremor Oceani.

(Devise des chevaliers de Saint-Michel.)

J'ai contemplé dans sa grandeur sévère
L'autre Gargan
Que bat en vain et de sa vague enserré
Le flot montant,
Mais à son tour le flot s'enfuit, du crime
Épouvanté,
Devant ce roc, géant au front sublime
De majesté.
Il était beau sous sa figure grise
Le Saint-Michel,
Ceint par la mer, caressé par la brise,
Le front au ciel!
Il était grand, le vieux roi de la plage,
L'illustre Mont,
Bravant les ans et défiant la rage
De l'aquilon.
Mais bien plus grand par la ferveur divine
Qui dans ce lieu
Remplit le cœur que la grâce illumine
De jets de feu.
Reste longtemps, incomparable flamme!
Reste à jamais!
Charme, ravis et captive mon âme
Par tes attraits.
Je vous salue, auguste basilique
Et saint autel,
Où je m'assis à la table mystique,
Sur ce Carmel.
Adieu, donjon; adieu, vieilles tourelles
Au teint bruni;
Voûte élancée, et vous, riches dentelles
De noir granit.

Le voyageur interrogeant l'histoire
Du temps ancien,
Entend ici de notre antique gloire
L'écho lointain.
Voix du passé, parle-nous de la France
Des anciens jours:
De ces créneaux retentis et t'élançe...
Et de ces tours!
Rappelle-nous et les preux sur ces dalles
Venant prier,
Et les marins échappés aux rafales
S'agenouiller.
Dis les trépas que la grève recèle,
Quand sur les eaux
Un cri plaintif, parmi les vents, se mêle
Au bruit des flots.
Adieu, rochers; adieu, sommets sublimes,
Vous qu'autrefois
Ont enrichis de dépouilles opimes
Nos pieux rois.
Adieu, muraille où mon âme rêveuse
Croit voir passer
Sur tes remparts quelque ombre valeureuse
De chevalier.
Adieu, saint cloître, ô douce solitude
Du moine heureux
Qui soupirait jadis l'hymne, prélude
Du chant des cieux.
.....
Dieu qu'autrefois ont adoré nos pères
Dans ce lieu saint,
Entends mes vœux; permets que les prières
Du pèlerin,
Pour notre France et la jeune phalange
De Saint Michel,
Puisse monter sur l'aile de l'Archange
Jusques au ciel!

A. F. A.

SAINT MICHEL DANS LES ARTS¹

CHAPITRE PREMIER

SAINT MICHEL, ANGE DES BATAILLES

Nous ne connaissons rien de plus grandiose ni de plus sublime que la lutte décrite dans le livre de l'*Apocalypse*. Dieu, environné de tout l'éclat de sa gloire et de sa majesté, est assis sur un trône au sommet des cieux. A ses pieds, deux armées innombrables sont rangées en bataille : d'un côté, c'est Michel avec les esprits bienheureux ; de l'autre, Lucifer avec les légions infernales. Soudain le cri de la révolte se fait entendre ; le Prince de la milice céleste y répond par le *Quis ut Deus?* Et, à l'instant, les anges rebelles sont précipités dans l'espace et tombent pêle-mêle au fond de l'abîme. L'ordre se rétablit dans les cieux et l'Archange fidèle entonne l'hymne du triomphe.

Le génie chrétien a médité cette page de nos saints Livres, et l'art, avec son langage symbolique, a traduit dans des chefs-d'œuvre immortels chaque circonstance de ce drame émouvant.

Un problème difficile à résoudre se présente tout d'abord à l'esprit. A quelle épreuve les anges, ces intelligences si élevées, ces cœurs si purs, ont-ils été soumis avant d'être admis à la claire vision et à la possession parfaite de la divinité? L'artiste, à la suite du théologien, a soulevé un coin du voile mystérieux qui nous dérobe le secret de la Sagesse infinie.

Une Bible de 1491, conservée à Nuremberg, renferme un dessin de Wohlgenuth, qui résume l'enseignement des siècles chrétiens. Le Père éternel, avec une longue barbe, le front ceint d'une couronne à l'antique, la tête environnée d'un limbe lumineux, les épaules couvertes d'un manteau royal, est assis

(1) Voir le numéro d'août.



DIEU RÉVÈLE AUX ANGES L'INCARNATION FUTURE DU VERBE

Dessin de Wohlgenuth dans une Bible abrégée (der Schatzbehalter), Nuremberg, 1491.

sur un trône éclatant; d'une main, il soutient le globe de la terre surmonté du signe de la Rédemption, et de l'autre, il montre son Fils dans les humiliations et les souffrances du Calvaire. A la vue de Jésus-Christ crucifié, couvert de blessures, expirant sur un affreux gibet, les bons anges s'inclinent avec respect, adorent le Verbe de Dieu et reconnaissent en lui le souverain Maître de toutes choses; les uns sont comme abîmés dans la contemplation; les autres déploient leurs grandes ailes et semblent se ranger sous l'étendard de Jésus-Christ. Les légions rebelles ne figurent pas dans ce concert de louanges : le Verbe, anéanti pour ainsi dire et caché sous les voiles de l'humanité, leur a paru indigne de l'adoration des anges; ils ont refusé d'obéir, et la main du Tout-Puissant les a chassés du Paradis (1).

Ils sont tombés « comme la foudre, » disent les saintes Lettres, et Satan, le plus parfait avant sa chute, est devenu le plus hideux de tous; il est le prince des ténèbres. Cette pensée a fourni à un artiste du XII^e ou du XIII^e siècle le sujet d'une miniature aussi remarquable par l'originalité des détails que par la richesse du coloris et la finesse de l'exécution. Elle orne une des pages du *Psautier de Saint-Louis*, que la bibliothèque de l' Arsenal regarde à bon droit comme l'un de ses trésors les plus précieux. Au sommet, c'est le Ciel dans sa splendeur. Le Christ, assis sur un trône royal, ouvre l'Évangile à ces mots : « J'ai vu Satan tomber du Ciel avec la rapidité de l'éclair. » Les chœurs des anges sont rangés devant lui dans l'attitude du respect. A leur tête apparaît Saint Michel, il tient un cartel avec ces mots : « Que notre maintien soit plein de crainte; adorons ici le roi notre Dieu. » Des montagnes se dressent au-dessous et s'entr'ouvrent pour laisser libre l'entrée du « Tartare. » Les mauvais anges tombent du Ciel comme une armée en pleine déroute. En haut, ils conservent une certaine beauté, mais ils deviennent de plus en plus difformes à mesure qu'ils

(1) Voir *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*, p. 3.

s'éloignent du centre de la lumière : leur nez, leurs oreilles s'allongent, leurs ongles s'aiguisent en forme de griffes. Bientôt ils ne sont plus que des esprits de ténèbres; plus bas, ils paraissent encore plus ténébreux et plus noirs; les voici moitié anges et moitié démons; enfin, ce sont des démons hideux et rebutants. Bien bas, sous tous les autres, au fond de l'abîme, le regard effrayé aperçoit Lucifer, le grand dragon, l'antique serpent, le plus monstrueux de tous les démons : il est couché dans un étang de feu et son œil courroucé regarde le Ciel avec menace.

(A suivre).

GILLES DE BRETAGNE

(Suite) (1)

Les précautions qui avaient entouré le dernier enlèvement du prisonnier avaient pleinement réussi, et les souterrains de la Hardouinaye devaient garder intact le secret du fratricide. Les bourreaux, pour en finir avec leur victime, n'avaient plus qu'à choisir le genre de mort; ils tombèrent d'accord dans la résolution *d'oublier* le prince.

Tout d'abord, Gilles ne soupçonna pas l'infâme projet. Depuis si longtemps il avait éprouvé les uns après les autres tous les raffinements d'une cruauté haineuse, qu'il put croire à un nouveau tourment inventé par ses bourreaux ingénieux à le faire souffrir. Mais quand il vit la nuit succéder au jour et le jour à la nuit, sans que la voix brutale de son geôlier vint interrompre le lugubre silence de son cachot, sans que sa main vint lui jeter le morceau de pain noir destiné à soutenir sa misérable existence, le doute ne lui fut plus possible. Le spectre de la mort se dressa devant lui; la faim, l'horrible faim torturait déjà ses entrailles; il allait périr lentement, à petit feu; sa longue

(1) Voir la livraison précédente.

agonie n'aurait d'autre terme que cette fin misérable et ignorée de tous ! A genoux sur la froide pierre, il suppliait Dieu de ne pas permettre l'exécution de l'abominable forfait ; puis frappant à coups redoublés à la porte de son cachot, il conjurait ses bourreaux de le prendre en pitié. Mais sa voix se perdait inutile dans le souterrain maudit, la terre était sourde à sa prière. Alors, dans la fièvre du désespoir, il s'élançait vers la lucarne de son cachot, et là, se suspendant aux grilles qui en fermaient l'entrée, il jetait au dehors d'épouvantables cris de détresse. « J'ai faim, disait-il, j'ai faim ! Pour Dieu, de grâce, du pain, du pain ! » Mais le serf attiré par ces plaintes déchirantes, soupçonnait leur origine et se gardait bien d'approcher. Il savait bien qu'une démarche imprudente lui eût coûté la vie, et d'ailleurs il eût fallu éviter ou braver la sentinelle qui du haut du rempart, le mousquet sur l'épaule, surveillait les alentours du château. Il y avait donc peu d'espoir pour le pauvre prisonnier, si la Providence n'était venue à son secours.

Depuis plusieurs heures déjà les ténèbres enveloppaient le vieux château ; Gilles épuisé de fatigue, tourmenté par les angoisses de la faim, était retombé sur son grabat et gémissait sur son implacable destinée, lorsque tout à coup la chute d'un corps pesant sur les dalles du cachot l'arracha à sa rêverie. Il se traîne péniblement vers le lieu où le bruit se fait entendre, il cherche... O bonheur ! c'était un morceau de pain !

— « Dieu vous bénisse, âme charitable... »

— Silence ! fit une douce voix à travers le soupirail, parlez bas, on vous entendrait et nous serions perdus tous les deux.

— Mais qui êtes-vous, ô vous qui prenez pitié d'un malheureux prisonnier injustement condamné par un frère cruel aux tourments d'une horrible captivité qui dure depuis des années, et à une mort plus cruelle encore, à la mort de la faim.

— Prenez courage, dit la voix, vous ne mourrez pas de faim. La Providence qui m'a fait entendre vos cris de détresse et m'a donné le courage de venir jusqu'ici à travers mille dangers, continuera de vous secourir. Je suis une pauvre bergère qui

fais paître mes brebis dans les environs, je reviendrai et nous partagerons le pain qu'on me donne pour ma nourriture. »

Elle revint, en effet, comme elle l'avait promis. Quand la nuit avait enveloppé le vieux donjon d'épaisses ténèbres, la bienfaitrice du prince Gilles de Bretagne se glissait dans les fossés et écartant les broussailles, arrivait jusqu'au soupirail du cachot. Combien de fois un bruit de pas, le brusque départ d'un oiseau troublé dans son sommeil, le pas cadencé de la sentinelle sur le rempart vinrent mettre à l'épreuve son courage héroïque. Mais elle s'était attachée à son prisonnier et la seule pensée qu'il allait être inquiet de son retard lui aurait fait braver mille morts.

Celui-ci la fit bientôt la confidente de toutes ses douleurs ; il lui raconta dans les plus grands détails sa vie si cruellement tourmentée sans lui cacher qu'il n'espérait plus en la justice des hommes, personne ne pouvant plus l'arracher aux bourreaux qui avaient juré sa perte.

Pendant Jean de la Haize et Robert Roussel avaient hâte de savoir que la faim les avait enfin débarrassés de leur victime. Près d'un mois s'était écoulé depuis que leurs ordres avaient commencé à recevoir leur exécution, le cachot ne devait plus receler qu'un cadavre. Nous savons comment leurs espérances furent déçues. Leur fureur à cette nouvelle ne connut plus de bornes ; mais ils surent se contenir et reculant encore devant l'emploi brutal de la force, ils se contentèrent d'ordonner au goélier de porter au prince de la nourriture. Celui-ci la refusa d'abord ; mais ne voulant pas donner l'éveil sur les démarches de sa bienfaitrice, il accepta les aliments qu'on lui avait apportés et en mangea sans défiance. Le malheureux ne soupçonnait pas le piège : ces aliments étaient empoisonnés.

Il ne tarda pas à ressentir les terribles effets du poison. Des douleurs atroces lui déchiraient les entrailles et lui révélaient hélas ! trop tard la dernière tentative de ses ennemis.

La nuit venue, la pauvre bergère arriva à son poste et apprit bientôt la triste vérité. « Je suis perdu, disait le prince en gé-

missant, je vais mourir, je suis empoisonné. » Le prince s'arrêta; au-dessus de sa tête il entendait les sanglots de celle qui aurait voulu le sauver et qui ne trouvait plus un mot de consolation à lui adresser. Cependant, à ce silence subit, elle fit trêve à ses larmes : « Oh ! parlez-moi, dit-elle, parlez-moi ; que faut-il faire ? Demandez-moi ce que vous voudrez, que faut-il faire ? » — Le prince hésitait; que se passait-il donc dans son âme ? La douleur qui lui arrachait de sourds gémissements semblait ne plus le préoccuper. Enfin il se leva et d'une voix sombre : « Je n'ai plus rien à attendre des hommes, dit-il, mais je vais paraître devant Dieu; je ne suis pas préparé; jusqu'ici je n'ai fait que maudire les hommes, j'ai peur de Dieu. Oh ! Si je savais qu'un prêtre osât, comme vous, venir recevoir mes aveux, je mourrais tranquille. »

La journée se passa dans de cruelles tortures; mais la robuste constitution du prisonnier ne se laissait pas abattre; frappée à mort, elle luttait énergiquement; il fallait atteindre la nuit; la Providence le permit afin que cette pauvre âme reçût du moins les consolations divines, les seules utiles désormais à l'infortuné prince. Dès que la nuit fut venue, l'humble et courageuse paysanne descendit dans les fossés du château et se dirigea vers le soupirail du cachot. Elle n'était pas seule; elle guidait un moine cordelier auquel elle avait confié le désir du prince. Sans hésiter un seul instant, le religieux s'était mis à sa disposition et il accourait apporter au captif, s'il en était temps encore, le secours de son ministère. Gilles l'attendait. Il épancha son cœur tout entier dans celui du prêtre, lui raconta les fautes de sa vie et termina son récit, ou plutôt son accusation en rappelant le flot de haine qu'il sentait déborder contre son frère. — « Laissez à Dieu, dit le religieux, le soin de la vengeance. — Oui, mon Père, répondit le prince, Dieu me vengera. Je vais paraître devant lui, et devant lui j'accuserai le fratricide. Je l'appellerai devant son juge et le mien ! Je vous charge, mon Père, je vous adjure, dès que je ne serai plus, d'aller vers le duc François de Bretagne, en quelque lieu qu'il soit; vous lui direz l'état où il

m'a inhumainement abandonné, les maux que j'ai soufferts et que je souffre par son ordre. Mais je l'attends au jugement de Dieu ! Je l'appelle quarante jours après ma mort devant sa très juste justice. Et cet appel, Dieu vous ordonne, par ma voix, de le lui dénoncer (1). »

Le prisonnier, à bout de forces, retomba dans son cachot, et ce fut en vain que le religieux l'appela longtemps à voix basse, il ne put en obtenir aucune réponse. Il se pencha une dernière fois sur le soupirail et croyant entendre encore quelques gémissements confus, il lui donna une dernière absolution avant de se retirer.

Le prince, en effet, n'était pas mort. Dès l'aube du jour, ses gardiens résolus d'en finir, pénétrèrent dans le souterrain et le trouvèrent respirant encore. Ils se précipitèrent sur lui et l'achevèrent à coups de poignards. C'était le 25 avril 1450.

Le supérieur de l'abbaye de Bosquien, ayant appris la mort du prince, sortit de son couvent à la tête de ses religieux, et traversant la forêt au chant des psaumes, il vint courageusement au château de la Hardouinaye réclamer le corps du défunt. On n'osa pas le lui refuser (2), et les funérailles de Gilles de Bretagne eurent dans le lieu le plus solitaire de la péninsule armoricaine, au pied des roches du Menez, la consécration de la religion, la solennité des larmes et les prières des paysans de la montagne.

Le cordelier qui avait assisté le moribond suivit le cortège des religieux. A l'issue du service funèbre, on le vit longtemps prosterné près du tombeau du prince, priant avec ferveur. Puis tout à coup il se releva, et avant de sortir il étendit la main sur la pierre tumulaire en disant : « J'irai, prince, et votre dernière volonté sera remplie. »

(1) *Chronique de Bretagne.*

(2) *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise.*

SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL EN FRANCE

ABBAYE DE SAINT-MICHEL, A TONNERRE

(Suite) (1)

À la fin du XII^e siècle et pendant le XIII^e, l'abbaye de Saint-Michel atteignit l'apogée de sa splendeur. Les donations s'étaient multipliées ; de pieux seigneurs, pour se décharger du soin des églises qui leur appartenaient, en firent l'abandon au monastère, ne croyant pas pouvoir remettre en de meilleures mains des âmes auxquelles ils s'intéressaient.

En 1179, le pape Alexandre III, par une bulle signée de 14 cardinaux, prend l'abbaye de Saint-Michel sous sa protection, ainsi que tous ses biens, dont il fait l'énumération. Il nomme 28 églises ou chapelles. Les abbés doivent choisir et présenter à l'évêque les prêtres pour les desservir, et ces prêtres rendront compte des revenus au monastère.

En 1184, une bulle de Lucius III confirme la précédente, et fait la même énumération des églises et biens de l'abbaye en y ajoutant ceux donnés par Guillaume VI.

Le 1^{er} juin 1211, Innocent III déclare également prendre l'abbaye de Saint-Michel-de-Tonnerre sous sa protection, et suivre en cela l'exemple de ses prédécesseurs Innocent, Lucius et Clément. Dans cette bulle il fait aussi l'énumération des biens y compris ceux donnés par Guillaume VI, qu'il met en première ligne comme les plus importants et les plus rapprochés des bâtiments claustraux.

Un bourg entier, ou pour mieux dire une ville, avec ses rues et ses carrefours, s'était formée, tant autour du monastère que sur la montagne, le long du chemin actuel. Le grand nombre de pèlerins qu'attiraient à Saint-Michel la solennité du culte et la sainteté du lieu, avait favorisé ces établissements.

En 1181, le comte Guillaume VI, étant tombé malade en son château de Tonnerre, voulut témoigner sa reconnaissance aux religieux, pour l'intérêt qu'ils lui avaient porté et le soin qu'ils avaient pris de son âme. Du consentement de sa mère, qui était usufruitière, il leur fit don de tout ce qu'il possédait dans le bourg de Saint-Michel en hommes et en choses, terres, justices, foires et revenus de toute nature, à charge de services pour lui et ses ancêtres. Le jeune comte mourut le 18 octobre de cette année, âgé seulement de dix-sept ans. Cette donation fut confirmée l'année suivante 1182,

(1) Voir la livraison d'août 1880.

par Renaud, son oncle, et 1183, par sa sœur et unique héritière, et par Pierre de Comtensy, qu'elle venait d'épouser.

En 1188, Manassès, évêque de Langres, permet aux religieux de Saint-Michel de continuer à huis clos la célébration des saints mystères et de les annoncer au son des cloches, quand un interdit frappait soit la ville, soit le comté de Tonnerre.

Au XII^e siècle, l'Église se servit souvent des censures pour arrêter les seigneurs dans les guerres qu'ils se faisaient les uns aux autres, sous le plus léger prétexte, au grand préjudice de leurs sujets et de leurs vassaux, et dans leurs prétentions oppressives pour leurs serfs et les monastères. L'interdit est devenu aujourd'hui si rare, que nous croyons devoir expliquer en quoi consiste cette censure.

On distingue deux sortes d'interdit : l'un appelé interdit *personnel*, parce qu'il frappe directement telle personne ou telle classe de personnes, et indirectement le lieu où elles résident ; l'autre appelé interdit *local*, parce qu'il frappe directement une contrée ou une ville, et indirectement ceux qui l'habitent.

L'interdit consiste dans la privation de certains sacrements, de l'assistance aux saints mystères et aux offices de l'Église, et de la sépulture chrétienne. — Quand une contrée ou une ville est frappée d'interdit, on continue à administrer les sacrements de baptême, de confirmation et de pénitence, mais il n'est permis d'administrer la sainte communion qu'à ceux qui sont en danger de mort. L'extrême-onction ne doit être administrée qu'à ceux qui ne peuvent recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Il n'est pas défendu de célébrer des mariages, mais on doit omettre la bénédiction solennelle, comme pour les mariages contractés par dispense, au temps de l'aveugle et du carême.

Le peuple n'est plus admis à assister aux saints mystères, ni aux autres offices et cérémonies de l'Église. Ceux qui meurent pendant ce temps, sont privés de la sépulture chrétienne, quand même ils seraient innocents, à moins qu'ils ne soient transportés en dehors du territoire frappé par l'interdit.

L'interdit général porté contre un lieu ne comprend pas le clergé et les religieux qui y résident, à moins que le contraire ne soit mentionné dans la sentence. Les prêtres peuvent célébrer la sainte messe, pourvu que ce soit à voix basse, les portes fermées, sans sonner aucune cloche ou clochette avant ou pendant la messe, et qu'il n'y assiste aucun de ceux qui ont donné lieu à cette mesure sévère. L'évêque de Langres, par sa lettre de 1188, confirme aux religieux de Saint-Michel le privilège que Benoît VIII avait accordé à tous les clercs et religieux, et il y ajoute celui d'annoncer l'office au son des cloches.

(A suivre.)

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Loire-Inférieure. — Mon R. Père, je vous avais demandé dans ma dernière lettre de mettre dans les *Annales* prochaines le secours que Saint Michel accorda à ma chère mère; mais vous l'avez oublié sans doute, car vous ne l'avez pas relaté.

Pardonnez-moi si je vous réclame de l'insérer dans vos prochaines *Annales*, mais je l'ai promis à Saint Michel, et je croirais être ingrate de ne pas faire savoir que sans sa bienfaisante protection ma mère chérie nous eût échappé sans sacrements et seule. Mais ayant appelé Saint Michel à son secours, elle reçut les derniers sacrements en pleine connaissance et s'éteignit doucement entre mes bras. Pardonnez-moi, mais vous comprendrez sans doute mon intention.

M. L.

Ille-et-Vilaine. — J'avais promis à Saint Michel de faire inscrire dans les *Annales* une grâce que je sollicitais. C'était la réussite des examens de mon frère. Ayant été exaucé, je viens tenir ma promesse, et je vous prie de vouloir bien être mon intermédiaire pour remercier le Protecteur de la France par la voix de votre excellente publication.

Mayenne. — Je vous prie de faire connaître dans vos *Annales* la protection visible du grand archange Saint Michel: le jeune homme pour qui vous avez fait une neuvaine est rentré dans sa famille le troisième jour de la neuvaine contre toutes nos espérances; il travaille dans l'endroit même où les parents le désiraient. Nous le recommandons de nouveau à vos prières, pour obtenir sa sincère conversion. Grâces soient donc rendues au grand Archange de l'avoir retiré de la maison de perdition où il se trouvait.

R. B.

Manche. — J'ai promis à Saint Michel et même j'ai fait vœu que si le bienheureux Archange daignait exaucer une demande temporelle, je vous enverrais la somme de 3 fr. pour une messe et un cierge que vous voudrez bien allumer pendant cette messe. Ma demande a été exaucée, je vous envoie mon offrande pour m'acquitter et pour que le grand Archange daigne m'accorder la grâce que je lui demande encore pour moi et pour ma famille.

A. G.

Finistère. — Je tiens à publier dans vos *Annales*, à l'honneur et à la gloire de Saint Michel, la faveur signalée qu'il vient de nous accorder pendant ce mois, à toute ma famille et à moi. Au milieu des peines et des angoisses qui nous tourmentaient, au sujet d'un des nôtres, il nous a visiblement protégés. Mille actions de grâces lui soient rendues. Je recommande toutes mes intentions aux prières des Apostoliques.

M. H.

Cantal. — Désirant vivement obtenir une grâce importante pour une personne, je me suis adressée à Saint Michel et aux âmes du purgatoire, promettant, si je l'obtenais, de le faire insérer dans vos *Annales*; ayant été exaucée, je viens réaliser ma promesse et vous prie de dire une messe d'action de grâces et de faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de Saint Michel, pour que le saint Archange veuille bien obtenir du Cœur sacré de Jésus une conversion demandée déjà bien des fois.

M. A.

Haute-Savoie. — Je m'empresse d'acquitter une dette de reconnaissance que je dois à Saint Michel, pour une faveur obtenue; je vous prie de vouloir bien dire une messe en action de grâces. Je vous envoie 20 fr., dont le reste sera employé pour vos chers Apostoliques.

C. G.

Calvados. — Je me suis adressée à l'archange Saint Michel, pour obtenir la guérison de ma mère, promettant, si j'étais exaucée, de le faire inscrire dans vos *Annales*. La faveur que je sollicitais m'a été accordée. Action de grâces à Saint-Michel.

A. B.

Manche. — Je viens m'acquitter d'une promesse faite à Saint Michel, c'est de faire insérer dans vos *Annales* ma guérison, obtenue par son intercession.

Oi-jeint 2 fr. pour les enfants de l'École apostolique, afin qu'ils prient Saint Michel de me continuer sa protection pour ma santé, une sainte mort pour moi et ma famille.

M. H.

Ille-et-Vilaine. — Une pauvre mère de famille, ayant de nombreux enfants trop jeunes encore pour lui venir en aide et pourvoir à leur subsistance, s'était recommandée à Saint Michel pour obtenir que l'aîné de ses fils fût exempt du service militaire à titre de soutien de famille. Le père, dont la santé est délicate et par conséquent incapable de les élever par son travail, n'a pas encore atteint l'âge requis pour obtenir cette faveur. Ils ont appris la semaine dernière que leurs prières étaient exaucées, et ils vous prient d'offrir le saint sacrifice de la messe en action de grâces.

Une autre personne vous fait la même prière, pour obtenir la continuation des grâces obtenues par l'intercession de Saint Michel.

H. J., *sél.*

Maine-et-Loire. — Je vous adresse au nom de ma mère et au mien, nos deux souscriptions pour l'École apostolique. Je ne sais si vous vous rappelez que l'année dernière, je demandais qu'une lampe brûlât pendant six mois devant la statue de saint Michel, du 29 octobre 1879, au 29 avril 1880, pour recommander à la protection du glorieux Archange le voyage d'un jeune missionnaire, qui devait quitter Paris le 29 octobre et n'arriver dans sa lointaine mission du fond de la Chine qu'environ six mois après. Je suis heureux de vous apprendre, que par une permission vraiment providentielle, c'est précisément le 29 avril, jour où s'éteignit la chère petite lampe de saint Michel, que le missionnaire atteignit le but de son long et difficile voyage. Cette circonstance bénie a bien frappé le missionnaire; nous aussi nous en sommes profondément reconnaissantes, et comme témoignage d'action de grâces, nous demandons qu'une lampe brûle pendant neuf jours, devant la statue de Saint Michel.

M. de la S.

Gard. — Je viens tenir une promesse bien douce à mon cœur. Le grand Saint Michel m'a obtenu, à la suite de la neuvaine, la grâce que je lui demandais par l'intercession de votre communauté; cette faveur qui paraissait impossible, humainement parlant, montre d'une manière palpable la bonté du glorieux Archange, et combien on serait fort si on l'implorait avec confiance, non seulement pour les besoins personnels, mais aussi pour notre patrie si chère à son cœur.

Reconnaissance au grand Archange.

R. C.

Charente. — Désirant le succès d'une entreprise, d'où dépendait tout le bonheur de mon existence, j'ai fait le vœu, si je réussissais, de faire publier la faveur obtenue dans les *Annales du Mont-Saint-Michel*, et de donner 40 fr. pour l'École apostolique. J'ai réussi et mes désirs sont exaucés. Je m'empresse d'accomplir mon vœu en vous priant de l'insérer dans vos *Annales*. Ci-joint un mandat-poste de 40 fr.

M. R.

Manche. — Je vous prie d'insérer dans vos *Annales*, à la gloire de l'Archange, une grâce temporelle obtenue par son intercession. Dans un moment de profond chagrin, je lui ai recommandé mon enfant qui souffrait cruellement. Je lui dois son retour à la santé.

V. M.

NOTA. — Nous sommes obligés de renvoyer à la prochaine livraison un grand nombre d'autres lettres de demandes ou d'actions de grâces, l'abondance des matières ne nous permettant pas de les publier ici.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Avis aux zélateurs et aux zélatrices. — École apostolique : le 31 décembre. — Le château Saint-Ange (*gravure*). — Année archangélique : saint Joseph. — Ordre de Saint-Michel : chapitres et cérémonies. — Bibliographie (*gravure*). — Faveurs obtenues par l'intercession de Saint Michel.

AVIS AUX ZÉLATEURS & AUX ZÉLATRICES

Une grande inquiétude s'était manifestée parmi nos Zélateurs et nos Zélatrices, lors de la publication du décret pontifical qui interdisait l'inscription des *absents* dans les Confréries. Un indult spécial, accordé à l'Archiconfrérie de Saint-Michel, permit de continuer ces inscriptions comme auparavant. Aujourd'hui nous publions une *déclaration explicative* de ce décret donnée, avec l'approbation du Saint-Père, par la S. Congrégation des Indulgences.

Nous engageons tous nos abonnés, aussi bien que nos Zélateurs et nos Zélatrices, à lire jusqu'au bout ce document important. Le mal fait au milieu de notre malheureuse société des progrès et des ravages effrayants. Ce n'est pas le temps du repos ou du travail isolé. Tous les efforts doivent se concentrer dans une action commune pour opposer des digues au mal et propager le bien. C'est pourquoi nous revenons si souvent sur ce point dans nos relations avec nos Zélateurs et nos Zélatrices.

Nous avons tort de croire qu'une âme de plus, associée à notre prière et aux prières de laquelle nous participons, est de peu d'importance dans les desseins de Dieu sur nous. C'est pourquoi aussi nous renouvelons à tous, Zélateurs, abonnés et associés, le conseil pressant de faire la guerre aux mauvais livres, mauvaises publications de toutes sortes, qui empoisonnent la société. Rien n'est inutile, rien n'est peu de chose dans cette guerre entre Saint Michel et Satan, et nous devons nous rappeler que le verre d'eau froide donné au nom de Notre-Seigneur aura sa récompense, et que celui qui a sauvé l'âme de son frère a prédestiné la sienne.

Multiplions donc autour de nous l'Association, selon le conseil du Saint-Père; multiplions les œuvres; travaillons à l'œuvre des mauvais livres, à l'extension des vocations sacerdotales, à la prospérité de l'École apostolique.

Nous donnons ci-dessous en lettres italiques ce qui concerne spécialement l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

DECLARATION (arbis et orbis)

Concernant le décret du 13 avril 1878 relatif à l'obligation de ne pas agréger aux Confréries des absents.

Comme l'agrégation des fidèles aux Confréries est par elle-même un acte de religion et de piété, à tel point que le jour même où le fidèle est inscrit comme membre de quelque Confrérie est, la plupart du temps, enrichi d'indulgences par le Saint-Siège, il est de toute convenance que cette inscription se fasse d'une façon sérieuse, avec piété et dans la forme voulue. Bien que pour cela la *présence personnelle* ne soit pas nécessairement requise, puisque les plus importantes affaires peuvent se conclure entre *personnes absentes* par lettres ou par mandataires, cependant la présence personnelle est exigée en règle générale, afin que l'inscription soit utile plutôt à la dévotion des associés qu'à l'accroissement de leur nombre, et que la voie soit fermée à plusieurs abus.

Mais cette règle conservant sa force d'une façon générale, il est certain que plusieurs exceptions peuvent avoir lieu en vertu ou de la constitution particulière de certaines Confréries dont la nature semble réclamer cette exception.

.....

Bien que, généralement parlant, des lois communes à toute Société aient été portées, relativement à la participation aux Indulgences, particulièrement dans la Constitution de Clément VIII *Quocumque*; cependant, relativement à la loi qui défend d'agréger *les absents* et aux exceptions qui s'y rapportent, il est juste de distinguer entre les Confréries qui peuvent être appelées Sociétés (*Collegia*) au sens strict du mot, telles que la plupart des Confréries proprement dites qui sont constituées à la façon d'un corps organique, et la plupart des pieuses Associations, Congrégations, Agrégations, Unions et Œuvres pies, comme elles sont appelées. Entre plusieurs différences qui ne viennent pas à notre but et qu'il n'est pas facile de préciser, il importe surtout de remarquer que les Sociétés (*Collegia*) au sens strict, ou les Confréries proprement dites et les Associations qui s'en rapprochent le plus par leur constitution organique, ont coutume d'avoir, d'après leurs propres lois, pour l'inscription des agrégés, une certaine forme déterminée avec certaines cérémonies et solennité, telles que la demande et la présentation publique des postulants, une sorte d'épreuve et de noviciat, ou au moins l'imposition d'un habit, d'un scapulaire, d'une ceinture, toutes choses qui de leur nature requièrent la présence personnelle. Pour les Confréries de ce genre, quel qu'en soit le nom, la présente Déclaration ne permet aucune exception générale et ordinaire à la loi qui défend d'agréger *les absents*: il est concédé seulement aux directeurs et à leurs délégués de

pouvoir dispenser, dans certains cas particuliers, de la forme prescrite les postulants présents, et aussi d'agrèger légitimement *les absents* par une exception spéciale et extraordinaire.

Pour les *Confréries, pieuses Unions, Œuvres pies et Sociétés de tout nom qui n'ont aucune forme particulière ou cérémonie pour l'agrégation des associés présents*, on doit aussi observer, autant que faire se peut, le décret relatif aux *absents*; qu'on rende de préférence l'agrégation plus facile pour les personnes *présentes*, et qu'on la développe autant que possible, en multipliant canoniquement les centres d'associations et *en augmentant, selon qu'il conviendra, le nombre des Zélateurs, Zélatrices, Promoteurs ou de tous ceux, quel que soit leur nom, qui, d'après les lois approuvées de la Confrérie, auront non seulement la charge de procurer, sous quelque forme que ce soit, les inscriptions, mais encore, par sous-délégation, le pouvoir d'agrèger*. Mais comme cela ne peut se faire ni toujours, ni partout, et ne suffit pas entièrement, il paraît devoir être concédé par la bénignité Apostolique, que ceux qui ne peuvent *se présenter commodément* ne soient pas entièrement exclus, mais que par lettres ou par mandataires ils puissent, quoique *absents*, être agrégés avec discernement, en évitant en même temps les abus contre lesquels la présence des postulants est surtout exigée. C'est pourquoi, la force et l'utilité de plusieurs Confréries diversement nommées et de plusieurs Œuvres pies consistant principalement dans *le nombre des fidèles qui s'associent pour diverses œuvres de piété et de charité; afin que la condition de présence ne soit pas un obstacle à l'heureux développement de ces Sociétés, et qu'un certain nombre de fidèles de bonne volonté ne soient pas,*

contre l'esprit du décret, privés du bienfait de l'inscription, la Sacrée Congrégation, tenant compte des demandes de plusieurs Confréries et surtout de plusieurs évêques, faisant ample exception à la lettre de la loi, *déclare*, en vertu de l'autorité Apostolique, par la *présente Déclaration dispositive, que les absents mêmes peuvent être agrégés aux pieuses associations de ce genre*, en respectant néanmoins la pensée, l'esprit, et le but du décret, ce qui consiste en ce que le nombre seul ne soit pas accru, mais qu'on veille aussi à l'intérêt spirituel des postulants, recueillant les noms, non pas en masse, avec imprudence et légèreté, mais avec discernement, de façon à n'inscrire, autant que possible, que ceux qui, absents de corps, sont présents d'esprit, et entendent, avec pleine connaissance et volonté, se faire agrèger, accomplir les œuvres prescrites et gagner les indulgences.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

Le 31 Décembre

Nous demandons aux bienfaiteurs et bienfaitrices de l'École la permission de les ramener à cette époque déjà éloignée, et dont cependant la dernière livraison des *Annales* ne pouvait les entretenir... 31 décembre! Premières vêpres de la *bonne année*. Ce jour déjà ne ressemble point aux autres. Quelle ardeur au travail pendant les études! Les plumes courent sans relâche sur le papier; gare aux dictionnaires; ils ne sont pas habitués à être si vivement agités... Vite aux leçons! Pour savoir plus tôt, on récite à mi-voix, au risque de distraire ses

voisins. D'où vient cet empressement extraordinaire même pour ceux qui toujours sont empressés? C'est qu'on cherche à gagner du temps. Devoirs achevés et leçons apprises, on court à une lettre commencée depuis deux jours et dans laquelle nos jeunes gens tournent le plus élégamment et surtout le plus affectueusement qu'ils peuvent la fameuse *lettre de bonne année* aux *Chers Parents*. Chacun compose de son mieux. Trois ou quatre brouillons préparent la copie, celle qui aura l'honneur du voyage. Plus de soins encore à la lettre destinée à la bienfaitrice; car les bons parents excuseront les imperfections en faveur du sentiment; mais ici il faut du *style épistolaire*. Nous avons vu de ces lettres charmantes, toutes de cœur et d'affectueuse reconnaissance, qui, même au point de vue littéraire, témoignaient d'un goût et d'une délicatesse remarquables. . .

En récréation, même animation aux jeux; mais il y a un mystère; on le devine à quelques chuchotements discrets, en passant, lorsque le Père Directeur ne regarde pas ou ne regarde plus. On va lui jouer un bon tour, vraie vengeance de chrétien; on va lui souhaiter une bonne année, et cela de bon cœur. Ne semble-t-il pas, ce jour-là, qu'il a été moins sévère dans le passé qu'on ne l'en accusait? Mais surtout, il ne faut pas qu'il s'en doute! On lui ménage la surprise; et, point de surprise, point de plaisir!

Nous avons parlé jusqu'ici de la *coutume*. L'École apostolique, cette année, nous ménageait des surprises et surtout une surprise. Chaque classe avait fourni dans sa langue spéciale ses vœux de bonne année. La sixième avait adopté la prose française qui a bien sa valeur; la quatrième parlait comme Cicéron, sans préjudice des prétentions du grand orateur romain; la troisième scandait des vers latins. Le jeune poète ajoutait timidement qu'il nous offrait les prémices de sa poésie, *primordia musæ*, en se plaignant des infidélités de Phœbus, le dieu de l'inspiration,

Ast ego quem Phœbus linquit sine divite vena,

des écarts de Pégase et de la nécessité d'emprunter à gros intérêts au *Gradus ad Parnassum*. Seconde et rhétorique s'étaient

coalisées pour rendre des points à feu Virgile et avaient versifié comme lui de leur mieux.

Nous croyions la joute terminée, et le Père Directeur allait répondre, lorsqu'un mouvement se produit dans l'assistance. Un rhétoricien s'avance d'un air à demi confus, à demi souriant au milieu de ces condisciples aussi étonnés que leurs maîtres. Il déploie un large papier, fait un profond salut et parle. . . en français; oui, en français! Mais Corneille, Racine, défunt Lamartine et quelques autres parlaient aussi en français, mais non pas comme tout le monde: notre L. P. non plus. Le premier essai de l'un de nos enfants sera agréable aux bienfaiteurs de l'École. Nous le leur offrons tel qu'il est sorti de sa plume. Si les critiques austères y trouvent quelque chose à corriger, cela ne nous surprendra pas. A l'âge de seize ans, le théâtre classique en main, nous n'épargnions pas nos observations au grand Corneille, et dans sa tragédie des *Horaces*, après lui avoir donné un bon point pour son: « *Qu'il mourût*, » nous ajoutions sagement: le vers suivant

Ou qu'un beau désespoir alors le secourût,

est un peu faible; et le professeur disait: C'est vrai. Ce n'est point une pièce de Corneille que nous présentons au lecteur, mais l'œuvre d'un enfant affectueux et reconnaissant.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le premier jour de l'an, ce jour plein d'espérance,
Qui comble les désirs de la naïve enfance,
Ce jour que la jeunesse accueille avec bonheur,
N'est pas pour vos enfants dépourvu de douceur.
De ce jour désiré quand l'aurore attendue
A dissipé la nuit sur la terre épandue,
Le Plaisir enchanteur, le Sourire joyeux
Et la charmante Grâce abandonnent les cieux.

La Paix les accompagne ; et la douce Espérance
Hâtant son vol léger, la première s'avance.
La terre les reçoit ; leurs gracieux attraits
Charment tous les mortels avides des bienfaits
De la félicité (car vient-elle à paraître,
Sans trêve on la poursuit). Heureux qui peut connaître
En ce jour les douceurs du foyer paternel !
Heureux qui peut cueillir un baiser maternel !
Notre esprit aujourd'hui se porte avec tendresse
Aux lieux où nous avons passé notre jeunesse.
Nous voudrions les voir ; mais l'appel du Seigneur
Qui nous retient ici console notre cœur.
Aux yeux d'un monde vain, corrupteur et perfide,
Nous n'avons plus la paix. Mais choisir Dieu pour guide
C'est là notre bonheur. Ce monde vicieux
N'a pour nous rien de beau : ses charmes à nos yeux
Sont de trompeurs appâts ; notre unique héritage
C'est le Dieu de nos cœurs. Nous en avons le gage
En son appel secret. Nous marcherons sans peur
Dans le sentier étroit qui conduit au bonheur,
Gardant de la vertu le dépôt si fragile.
L'homme a besoin d'aimer, mais son amour débile
Change souvent, hélas ! Instable, cet amour
Sur un objet nouveau s'envole chaque jour.
Faible est qui se repose en une créature ;
Il n'aura du bonheur que la vaine figure.
Aimer Dieu seul d'abord, puis aimer et servir
Ses Bienfaiteurs pour lui, voilà le vrai plaisir
Que peut goûter sur terre une âme religieuse
Qui des biens d'ici-bas n'est point ambitieuse.
La Fontaine a dit vrai : « Dieu prodigue ses biens
En abondance à ceux qui font vœu d'être siens. »
Que craignons-nous ici ? Que faut-il davantage
Pour compléter la joie et la paix à notre âge ?
Enfants chéris du ciel, les cruels embarras,

Les soucis, les chagrins ne nous tourmentent pas.
D'un tel bonheur à qui sommes-nous redevables ?
C'est à Dieu ; mais aussi c'est aux bienfaits aimables
Que déversent sur nous d'un zèle affectueux
Nos Protecteurs actifs. Pour faire des heureux,
Ils ne ménagent rien, ne craignent point la peine.
Ils travaillent pour Dieu, leur œuvre n'est pas vaine :
Si nous vivons en paix sous l'aile du Seigneur,
Protégés par Marie et l'Archange vainqueur,
Nous le devons à vous ; votre sollicitude
Veille toujours sur nous ; mais notre inquiétude
Est de ne pas pouvoir égaler par nos vœux
Vos conseils, votre amour et vos soins généreux.
Mais Dieu ne sera pas sourd à notre prière :
Nous sommes ses enfants. Pour vous, vénéré Père,
Vivez longtemps, c'est là le souhait de nos cœurs.
Que Dieu veille sur vous, que les tristes douleurs
N'altèrent point vos jours, et que dans la Patrie
Nous nous retrouvions tous au sortir de la vie !

LE CHATEAU SAINT-ANGE

Au mois de novembre 589, le Tibre s'enfla si prodigieusement qu'il inonda plusieurs quartiers de la ville de Rome, renversa plusieurs édifices considérables, entre autres les greniers publics, ce qui entraîna la perte de plusieurs muids de blé qui y étaient en réserve et occasionna la famine. L'inondation fut suivie d'une autre calamité plus grande encore : ce fut l'apparition d'un grand nombre de serpents d'une grosseur énorme qui vinrent se jeter dans le fleuve et dont les cadavres rejetés sur le rivage se corrompirent. L'air en fut infecté, et une horrible peste ravagea la ville à ce point qu'on ne trouvait plus personne pour ensevelir les morts.

*

On était au mois de février 590. Le pape Gélase fut attaqué des premiers par le terrible fléau et succomba en peu de jours. Il fut remplacé sur la chaire de Saint-Pierre par le diacre Grégoire, qui devint saint Grégoire I^{er}.

Le nouveau pape ne se contenta pas de prendre les moyens naturels de mettre fin à cette désolante calamité, et nous avons encore les paroles qu'il prononça devant le peuple à cette occasion : « Il faut, bien-aimés frères, disait-il, craindre au moins les fléaux de Dieu quand nous les subissons, puisque nous n'avons pas su les prévenir. Vous voyez que tout le peuple est frappé du glaive de sa colère ; la mort n'attend pas la maladie et enlève le pécheur avant qu'il songe à faire pénitence. Considérez en quel état il paraît devant le Juge terrible. Ce n'est pas une partie des habitants qui périt, tout tombe à la fois : les maisons demeurent vides et les pères voient mourir leurs enfants. Rappelons donc le souvenir de nos fautes et expions-les par nos larmes. Que personne ne désespère pour l'énormité de ses crimes : les Ninivites effacèrent les leurs par une pénitence de trois jours, et le larron à l'heure même de la mort. Celui qui nous avertit de l'invoquer montre bien qu'il veut pardonner à ceux qui l'invoquent. »

Grégoire ordonna une procession solennelle qui se renouvelerait pendant trois jours consécutifs. Les fidèles, divisés en sept chœurs, devaient sortir au point du jour de sept églises différentes, pour se rendre tous à Sainte-Marie-Majeure. Le premier chœur était composé du clergé, le second des abbés avec leurs moines, le troisième des abbesses avec leurs religieuses, le quatrième des enfants, le cinquième des hommes laïques, le sixième des veuves, le septième des femmes mariées. Chacun des chœurs était conduit par les prêtres de l'église d'où il sortait : ils chantaient les litanies en se rendant à la grande basilique. Pendant une de ces processions, il mourut en une heure quatre-vingts personnes (1).

(1) Rohrbacher.



APPARITION DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL SUR LE MÔLE D'ADRIEN
SOUS LE PONTIFICAT DE GRÉGOIRE I

(Saint Michel et le Mont-Saint-Michel)

Enfin Dieu se laissa fléchir et voulut donner de son pardon une marque sensible. Au retour de la dernière de ces processions, lorsque le pape saint Grégoire allait franchir le pont du Tibre, Saint Michel apparut tout environné de lumière au-dessus du môle d'Adrien. Il remettait son épée au fourreau et annonçait par là que le courroux céleste était apaisé, et Rome allait être délivrée du terrible fléau. Ce qui arriva en effet.

C'est en mémoire de cette apparition que Boniface III, qui succéda à saint Grégoire en 607, fit élever une église dans la partie supérieure du tombeau d'Adrien. Cette église, dédiée à Saint Michel, s'appelait, à cause de son élévation, *Inter nubes* (au milieu des nuages), et le môle porta dès lors le nom de *Château-Saint-Angé*. Quand il fut érigé en forteresse et par conséquent interdit aux fidèles, le pape Alexandre VI fit construire une autre église tout près de Sainte-Marie au delà du Tibre, et lui donna le nom d'*Église Saint-Angé in Borgo*.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

SAINTE MARIE (19 mars)

Indulgence plénière aux conditions ordinaires pour les associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Si l'archange Saint Michel est reconnu et honoré comme l'Ange de la bonne mort, le saint patriarche que Dieu préposa à la garde de sa famille terrestre en est regardé à bon droit comme le modèle et le protecteur. L'iconographie religieuse n'a guère d'autre type pour représenter la fin douce et heureuse de l'homme juste que le trépas de ce saint vieillard. Son dernier soupir va s'échapper de ses lèvres sans qu'une seule contraction du visage trahisse la douleur de l'agonie. Autour de sa couche, deux êtres bien-aimés consolent ses derniers moments : Marie en larmes soutient sa tête fatiguée, et Jésus, le Fils de Dieu,

tenant entre ses mains les mains du mourant, lui parle du ciel, de ses joies sans fin où lui-même l'introduira bientôt avec les patriarches et les prophètes qu'il va rejoindre dans les limbes.

L'archange Saint Michel est là, comme nous l'avons dit ailleurs, attendant l'ordre de son Maître pour recueillir cette sainte âme et la transporter dans le lieu de son repos.

Qui donc ne désirerait une mort aussi sainte et aussi prédestinée? A quel prix ne voudrions-nous pas éloigner de nos derniers moments l'agonie, cet avant-goût de la dissolution corporelle, la crainte de l'avenir, ou, ce qui est plus terrible encore, la léthargie de l'âme, son insouciance, marque presque certaine de réprobation! Telle vie, telle mort. La paix et la confiance dont saint Joseph jouit à ses derniers moments sont les fruits de sa sainte existence. Julien l'Apostat expire en maudissant le Christ, dont il proclame la victoire; Voltaire meurt, l'écume aux lèvres, en marchandant la Miséricorde qu'il avait bafouée toute sa vie. Joseph avait aimé et servi Jésus pendant sa vie; au moment de mourir, il reçoit la récompense anticipée de son amour et de sa fidélité. Saint Michel est moins l'ange de son jugement que le messager divin honorant, par sa présence sur la terre et dans l'éternité, l'âme du grand serviteur de Dieu.

Qu'importe donc l'éclat de la vie, la célébrité, la gloire terrestre, puisque tout ce bruit vient s'éteindre dans la tombe! Est-il rien de plus incohérent qu'une manifestation autour d'un cadavre? Criez, hurlez! vous ne réveillerez pas son insensibilité. L'Église, du moins, honore le corps qui a été un instrument de bien et prie pour l'âme qui en eut le mérite. Mais, les cris de l'impiété ne sont-ils même pas une dérision? Qu'ils vivent, disent-ils, lui et le mal qu'il a servi! Dieu fasse qu'il ne soit pas mort en même temps et à la terre et au ciel! Mais le monde fait ce qu'il peut. Il agite jusqu'à la tombe le flambeau de sa gloire; mais l'homme de ses faveurs n'en est plus éclairé. Ses œuvres lui ont déjà fait devant la Justice incorruptible une autre destinée.

O saint Joseph, apprenez-nous à vivre comme vous, humbles, ignorés, mais dévoués serviteurs de Jésus et de Marie! Nous

désirons et nous demandons pour l'heure de notre trépas leur présence, l'intercession de la Mère et le tout-puissant secours du Fils. Obtenez-nous de vivre comme vous dans leur sainte compagnie, et l'archange Saint Michel, envoyé par Jésus, conduira notre âme, comme il conduisit la vôtre, au sein de l'indéfectible lumière, dont jouissent vos imitateurs et vos protégés.

ORDRE DE SAINT-MICHEL

Chapitres et Cérémonies

L'Ordre de Saint-Michel ne fut pas seulement destiné, dans la pensée de son fondateur, à honorer des personnages de distinction, ou à récompenser ce que notre langage contemporain appelle complaisamment mais vaguement des « services exceptionnels. » Louis XI se proposait surtout de fortifier dans les cœurs des puissants seigneurs du royaume l'attachement à la foi catholique, l'amour de la France et le dévouement au roi qui était regardé comme l'incarnation vivante de la patrie. Qu'il ait voulu en faire un moyen de gouvernement, nous ne le discuterons pas; nous n'oserions même pas l'en blâmer. Car à cette époque si difficile du XV^e siècle où la France épuisait ses forces dans des luttes permanentes de seigneur à seigneur, sans gloire ni profit pour le pays, ce fut l'honneur de ce prince, dont on a ridiculisé la mémoire en exagérant ses défauts, d'avoir rêvé la force, dans la paix, la paix dans l'union, l'union dans la soumission de tous à une autorité paternelle, mais respectée. Ce but, vraiment digne d'un grand roi, fut l'objet constant de tous ses efforts. Pendant que, d'un côté, il contre-balançait par l'organisation et les privilèges des communes la puissance des seigneurs, il attirait ceux-ci et les attachait par les dignités, les honneurs et surtout par les préséances hiérarchiques, à la personne du roi. Il donnait ainsi le branle à ce mouvement ascensionnel des masses dont le principe est écrit en toutes lettres dans l'Évangile, et qui ne serait effrayant ni pour le présent, ni pour l'avenir, si ce n'est que les masses cessent d'être chré-

tiennes. Sous l'influence salutaire de la loi du Christ, la fraternité abaisse le puissant, élève le faible et produit entre eux l'égalité devant la loi humaine, comme elle existe déjà devant Dieu. Mais pour tous, grands et petits, ce n'est pas trop du respect de la loi divine pour maintenir dans la soumission aux lois humaines ce torrent d'autant plus impatient qu'il se sent plus fort et plus redouté.

Au milieu d'abus nombreux, le moyen âge n'avait point à craindre celui-là. La foi avait mis son empreinte dans les mœurs; l'autorité était chose sacrée pour les peuples, et je doute qu'on pût faire accepter à un grand nombre de nos légionnaires les conditions ci-dessous indiquées dans les *Statuts de l'Ordre de Saint-Michel*. Nous trouvons même téméraires, en nous reportant aux relations de Louis XI avec sa noblesse, ces exigences d'un roi qui n'était alors que le premier seigneur de son royaume. Et cependant dès que l'Ordre fut institué, il fut l'objet de toutes les ambitions.

Voyons maintenant, avant de nous occuper de l'élection et de la réception des chevaliers, ce que les Statuts appellent le Chapitre et les Corrections.

Le Chapitre général de l'Ordre se tenait le lendemain de la fête de Saint-Michel, au lieu où avait été célébré le service pour les chevaliers trépassés et l'office de Notre-Dame, ou en tel lieu qu'il plaisait au Souverain. Le secret était de rigueur, et on le comprendra aisément par la teneur de l'article trentesixième des Statuts :

« XXXVI. — En iceluy Chapitre entre autres choses, par ledict Chancelier, sera en général touché ce que lui semblera être à remonstrer et persuader pour la correction et extirpation des vices, et persévérance et accroissement des vertus pour tous ceux de l'Ordre, afin qu'ils travaillent à vivre vertueusement et donnent exemple de vie louable et vertueuse à tous autres chevaliers et nobles, qui de ce pourraient avoir congnoissance. Et ce fait, là mesmement par iceluy Chancelier, au nom dudict Ordre, sera dit et enjoint au dernier en siège desdicts frères, qu'il isse (sorte) dudict Chapitre, et attende au dehors jusques à ce qu'on l'appellera pour y entrer : lequel chevalier ainsi party, et estant dehors dudict Chapitre, ledict Souverain ou son commis, ou ledict Chancelier au nom d'iceluy Souverain demandera par serment solennel et grand à tous lesdicts frères,

et mesmement audict Souverain de l'Ordre, et à chacun d'eulx particulièrement, en procédant du dernier siège jusques au premier, qu'ils dient s'ils savent ou ont ouy dire à personne digne de foy que leur dict frère et compaignon issu dudict Chapitre ait dict, fait ou commis chose qui soit contre l'honneur, renommée, estat et devoir de Chevalerie, mesmement contre les Statuts, poincts et ordonnances de l'Ordre, et dont iceluy Ordre peut estre diffamé ou mesprisé aucunement. »

L'article suivant apporte la sanction de cette ordonnance. La dégradation et privation de l'Ordre n'étaient infligées que rarement et pour raison d'hérésie, de trahison ou de lâcheté. Nous en avons vu un exemple précédemment dans le jugement du connétable de Saint-Pol. La correction, pour être plus bénigne, est cependant encore d'une sévérité peu connue de nos jours.

« XXXVII. — S'il est trouvé par le rapport et dict des frères et compaignons de l'Ordre ou de suffisante partie d'eulx que leurdict frère et compaignon ait commis aucun vice ou ait offensé contre l'honneur, devoir et estat de Chevalerie et noblesse, mesmement contre les statuts et ordonnances d'iceluy Ordre en autre cas que ceulx qui emportent privation; il luy sera par ledict souverain ou sondict commis, ou par ledict chancelier, remonstré bien et à point en l'admonestant de soy corriger et vivre en telle manière que tous blasmés et paroles diffamatoires et mal sonnans sur personne de telle et si noble Compaignie doyyent cesser, et que doresnavant les compaignons dudict Ordre ayent de luy meilleur rapport. Et quant aux peines lesdicts souverain et frères de l'Ordre en appointeront ainsi qu'ils verront estre à faire par raison selon le cas; à quoy devra obéir ledict chevalier, et les corrections sur luy mises sera tenu d'endurer, porter et accomplir. — Et après subséquomment sera fait de tous lesdicts chevaliers l'un après l'autre, ensemble des procureurs des absents en montant jusques au chef et Souverain dudict Ordre. »

Nous ne rappelons qu'en passant l'article qui concerne les fautes plus graves et qui entraînaient la dégradation :

« XII. — Item s'il était trouvé que ledict Chevalier eust commis cas reprochable et digne de privation de l'Ordre, il, par le Souverain, frères et Compaignons d'iceluy Ordre, ou de la plus grande partie d'iceulx, en sera osté, privé et débouté. Et pour eschever tout scandale, blasme et diffame de l'Ordre,

par sa coulpe et en sa personne, luy sera interdit et défendu de porter jamais Collier dudict Ordre, ne autre semblable; et lui sera en outre enjoinct sur les serments par luy faits à l'entrer en l'Ordre, que ledict Collier incontinent il rende en mains du Souverain, ou du Thésorier de l'Ordre: Et si ledict Chevalier n'estoit présent à ce, luy seront envoyées lettres patentes, seellées du seel de l'Ordre, contenant la privation, sentence, condamnation, défense, interdit, inhibitions, commandemens et choses dessusdictes. Et si ledict Chevalier ainsi souffisamment sommé estoit refusant de rendre ou envoyer ledict Collier, ledict Souverain, s'il estoit son subject, procédera par voye de justice et le contraindra à ce; Et s'il n'estoit subject audict Souverain, il y procédera selon raison, et que trouvera par l'avis et conseil des frères et Compaignons de l'Ordre. »

Quel que soit l'usage qui ait été fait de l'article trente-huitième dans la pratique, nous le recommandons néanmoins à l'attention du lecteur :

« XXXVIII. — Item et pour les raisons dessus touchées, et afin que ladicte Compaignie amiable et fraternité se puisse mieux entretenir et garder en égalité, pour ce que des plus grans doibt par raison procéder le meilleur exemple, voulons que l'issue (la sortie) et examen se fasse dudict Souverain comme des autres, et la correction, peine et punition à l'avis des frères de l'Ordre, si le cas y eschet. »

Il est plus que probable que ce point ne fut point observé, car en le lisant on se rappelle instinctivement l'accueil que Louis XI, à l'assemblée de Tours (1465), avait fait aux remontrances du duc d'Orléans, père de Louis XII. Celui-ci s'étant permis de signaler quelques abus dans le gouvernement, fut si vertement rudoyé par le roi qu'il en mourut de chagrin deux jours après.

A côté de peines aussi sévères, Louis XI avait placé le contre-poids, l'encouragement aux grandes et belles actions; c'est l'objet des articles suivans :

« XXXIX. — Item, si le chevalier issu dudict chapitre estoit par le témoignage des autres frères réputé de louable renommée et vie vertueuse, entendant à haults faits de Chevalerie et noblesse, il en sera à l'avis dudict Souverain et desdicts frères, en la presence d'iceluy chevalier et par la bouche dudict chancelier, fait récitation congratulatoire à l'honneur de sa per-

sonne, l'exhortant à persévérer de bien en mieux, pour avoir dignes mérites de louenge et estre bon exemple aux autres de bien faire : Et semblablement sera dict des autres chevaliers, dont hon et loyal rapport sera illec faict. »

« LXXXIII. — Item, à celle fin que les haults faits de Nous et desdicts Chevaliers noz frères se puissent au plus près de la vérité rédiger en vraye escripture, sans aucune dissimulation, le Prevost fera diligence de mettre en escript tout ce qu'il pourra veoir, sçavoir et entendre de ce qu'il appartient estre fait mémoire à l'honneur de l'Ordre, de Nous et de nosdicts frères et Compaignons, au plus seur et veritable que faire se pourra : Et à cette cause le Hérault dudict Ordre sera tenu préalablement faire son rapport audict Prevost, de tout ce qu'il sçaura, aura veu et entendu, voyageant, séjournant et autrement, touchant les hauts faits de Nous et de nosdicts frères et Compaignons, pour accorder leurs mémoires et escriptures, sans les trouver en variation, pour icelles mettre au Thrésor, comme dict est. »

« LXXXIV. — Item sera tenu ledict Prevost mettre en un petit livre tout ce qu'aura esté fait touchant ledict Ordre le long de l'année, en bonne et deue forme veritable le rédiger, et le Nous bailler à la fin de ladiete année; pour y estre par nous pourveu à tout ce que besoing sera chacun an, pour l'entier entretènement dudict Ordre. »

On était alors au plus beau temps de la chevalerie, et c'était merveille de voir allier ensemble à un si haut degré la foi, le courage, la loyauté, l'honneur. C'était l'époque où se réalisait l'idéal décrit par Eustache Deschamps dans sa *Morale du chevalier* :

Vous qui voulez l'ordre de chevalier,
Il vous convient mener nouvelle vie,
Dévotement en oraison veiller,
Pasché fuyr, orgueil et villenie;
L'Église devez défendre,
La veuve aussi, l'orphelin entreprendre,
Estre hardys et le peuple garder,
Prodems loyaux, sans rien de l'antruy prendre;
Ainsi se doit chevalier gouverner.

(Extrait des MERVEILLES DU MONT-SAINT-MICHEL)



BIBLIOGRAPHIE

LES MERVEILLES DU MONT-SAINT-MICHEL

Par PAUL FÉVAL

Un beau volume in-8°, orné d'un grand nombre de gravures sur bois. — Prix : broché, 8 fr.; riche reliure toile, à biseau, tranches dorées, 10 fr.; riche reliure demi-chagrin avec plaque, tranches dorées, 12 fr. — La même librairie met en vente en même temps une nouvelle édition (la huitième) du même livre, format in-12, à 3 fr. On y a joint de charmantes vignettes.

Ce n'est point un nouvel ouvrage que nous présentons à nos lecteurs. Tout le monde connaît déjà et l'écrivain et son livre : l'écrivain dont le nom seul est déjà un gage

de succès; le livre qui a substitué au charmant récit de la *Fée des Grèves* et de l'*Homme de Fer* l'histoire vraie et non moins intéressante des *Merveilles du Mont-Saint-Michel*. Nous félicitons vivement M. Paul Féval de la belle illustration qu'il vient de donner à la 7^e édition de son livre et c'est peut-être un tort de dire que ce n'est pas une nouvelle œuvre pour le public. L'édition illustrée a l'avantage de paraître plus vivante, ou ce qui rend mieux notre pensée, plus gaie et plus éveillée. Le crayon artistique de M. Mathieu et d'un grand nombre d'autres peintres et graveurs de renom, nous fait assister *de visu* aux scènes brillamment décrites par M. Paul Féval. On lit volontiers la narration en jetant au passage un coup d'œil à la gravure; mais la description terminée, on revient à la gravure et l'œil s'y repose avec plaisir.

Les journaux se sont empressés de rendre compte de cette belle publication. Nous allons reproduire l'article que M. Roussel lui a consacré dans l'*Univers* :

« Faire l'éloge de M. Paul Féval, est assurément superflu. Personne n'ignore qu'il est un écrivain de race, pour qui la langue n'a point de secrets. De ce don merveilleux il a, pour ainsi dire, prodigué les trésors dans cette série d'ouvrages qui ont popularisé son nom et où l'on admire une fécondité d'imagination si prodigieuse avec une si étonnante originalité.

» Mais cela, c'est ce qu'on pourrait appeler le Féval de la première manière, et, si brillant qu'il soit, le romancier nous semble bien dépassé par l'auteur de ces livres autrement graves émouvants qui se nomment les *Jésuites*, la *Conversion de Jean* et finalement les *Merveilles du Mont-Saint-Michel*. C'est à ce dernier-né de sa plume que Paul Féval paraît s'être donné avec un plus puissant enthousiasme. Mais aussi quel sujet! En est-il de plus grand que celui dont nous parle cette sublime forteresse du Mont-Saint-Michel, dressée comme au sein de la mer, pour attester, à la face des flots et de la terre, la grande mission de la France et le noble patronage sous lequel, dès l'abord, elle fut placée? Dans nos merveilleuses annales, la page remplie par le Mont-Saint-Michel est elle-même si merveilleuse qu'on ne s'étonnera pas si l'auteur en a voulu témoigner jusque dans le titre qu'il donnait à son livre.

» Et ce titre ne ment pas à l'ouvrage. Ayant à se faire l'historien d'une épopée devant la réalité de laquelle pâlisseraient toutes les conceptions poétiques des anciens âges, M. Paul Féval a voulu tellement se pénétrer de son sujet qu'il pût se rendre témoignage de l'avoir vécu pour ainsi dire. A le lire, il semble, en vérité, qu'on entend pour chaque époque un contemporain des faits qu'il rapporte, et l'émotion dont on le sent enflammé, se communique d'elle-même au lecteur, emporté à sa suite dans les cloîtres de l'abbaye, y interrogeant avec lui chaque pierre, pour remonter à travers ces témoignages jusqu'à l'origine même d'un monument qui n'a pas d'égal.

» Faut-il se défier de cet enthousiasme, et, parce que le livre semble écrit d'un bout à l'autre avec l'épée de l'Archange inscrivant lui-même ses hauts faits pour la postérité, dira-t-on que l'exactitude historique s'en trouve entamée en quelque endroit? Rien ne serait plus téméraire qu'une pareille appréciation. A la vérité, M. Paul Féval est enthousiaste de son sujet, et c'est ce qui fait qu'un souffle lyrique anime d'un bout à l'autre cette grande histoire; mais en même temps, il a, peut-on dire, la passion de l'exactitude, et l'on serait étonné de l'abondance et de la patience des recherches qu'ont dû lui coûter certains faits, qui paraissent minutieux à noter, mais qu'il ne s'est pas cru le devoir de négliger.

» Donc la science ici est à l'égal des ardeurs du style. Elle ne les tempère pas; c'est elle-même qui s'en échauffe, et certes nous ne sachions pas que personne puisse songer à s'en plaindre. Ajoutons qu'un attrait s'ajoute à ce double attrait. Une illustration sobre, mais parfaitement adaptée au caractère du merveilleux monument qui est le centre du livre, jette un ornement de plus sur une œuvre qui pouvait s'en passer, mais qui en devient plus aimable encore. En un mot, c'est un beau livre d'étrennes et un excellent livre de bibliothèque. Les curieux et les érudits y trouveront un régal. Mais ce sont les chrétiens qui, surtout, en jouiront. »
A. R.

Et parlant spécialement du côté artistique du livre, la *France nouvelle* disait :

« La librairie PALMÉ possède avec des illustrations superbes le livre qui sera le grand succès de cette année pour les étrennes. C'est l'heure de *saint Michel*, c'est l'heure de l'héroïque bataille.

Les *Merveilles illustrées du Mont-Saint-Michel*, dont la réussite a été si vive l'an dernier, avaient besoin de voir la chaude éloquence de leurs pages traduite aux yeux par l'art du pinceau. Jamais œuvre ne fut mieux faite pour rechauffer les jeunes âmes chrétiennes, pour les élever aux grandes idées de vaillance, de dévouement et de liberté. C'est un sonore et magnifique *Sursum corda*, entonné par la France elle-même, par toutes les voix de notre histoire nationale !

» Nous n'avons point à faire l'éloge du livre, immense drame patriotique où l'érudition le dispute à l'éclat; c'est comme une gerbe formée de toutes nos gloires royales, et dont chaque fleur rayonne sous le volumineux de l'ange de la patrie, versant l'eau du baptême français sur le front de Clovis, déployant l'étendard de Charlemagne, embrasant le cœur de saint Louis, soutenant les bras de Philippe-Auguste, dégainant l'épée de Jeanne d'Arc.

» C'est l'heure où chacun de nous a besoin de tout son courage. Il nous faut écouter cette admirable *Marseillaise* de la foi, de l'espérance et de l'amour. Nous souffrons persécution, il faut que nos regards montent vers Dieu. Le malheur de nos temps a fait de ce poème grandiose un vrai livre de circonstance.

» On ne saurait trop louer l'éditeur habile et fidèle qui a mis les ressources de sa puissante maison au service d'une œuvre à la fois si belle et si véritablement *actuelle*, où toutes les angoisses des jours de châtement passent sous les yeux du lecteur, suivies des miraculeuses compensations dont la miséricorde infinie paye toujours la prière, le repentir et la pénitence. C'est notre livre, le livre de nos épreuves, le livre de nos victoires, le livre surtout de nos prophéties. »

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Eure. — J'ai obtenu la dernière grâce que j'avais demandée au bon Saint Michel, j'en remercie de tout mon cœur le bon Dieu et son Archange.

Aujourd'hui je viens vous prier de faire brûler au sanctuaire de Saint Michel une lampe pendant neuf jours, en le suppliant d'intercéder pour moi, afin que le bon Dieu m'enlève un souci mortel, d'où dépend la tranquillité de mon mari et la mienne. Ci-joint un mandat de 2 fr. M. G.

Pas-de-Calais. — Monsieur le Directeur, je m'empresse de vous remercier du petit envoi que vous m'avez fait et qui, je l'espère, sera tout à la gloire de Saint Michel. Ci-inclus, vous trouverez la somme de 14 fr. 30 dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de faire connaître par l'organe de vos très intéressantes *Annales*, la protection particulière et incontestable de Saint Michel, que j'ai éprouvée en ma faveur, en cinq circonstances très difficiles, depuis quelques mois que j'ai eu le bonheur d'être reçu zéléateur des œuvres du Mont-Saint-Michel. H. D.

Nord. — Comptant sur les promesses de plusieurs personnes, j'avais pris l'engagement de payer une somme assez considérable relativement à mes petites ressources. Par malheur, quand vint l'époque de payer, les personnes s'excusèrent de n'être plus en mesure d'exécuter leurs promesses, et je me suis trouvé dans le plus grand embarras. Je me suis mis en campagne afin de trouver la somme dont j'avais besoin, mais je revenais sous le poids d'une grande peine, je n'avais pas trouvé ce qui m'était nécessaire; alors j'invoquai Saint Michel et je me recommandai particulièrement à sa puissante protection. Je fus exaucé sur-le-champ. Une personne que je n'avais jamais vue me fit demander, et d'elle-même me remit la somme dont j'étais en peine. J'ai promis au grand Archange de publier ce fait, et rien n'est plus propice que la voix de vos *Annales* toujours lues avec un nouveau plaisir. S. M. P.

Saône-et-Loire. — Monsieur le Directeur, il y a quelques semaines je me trouvais devant une commission d'examineurs, et après avoir dit quelques mots, je perdis le fil de mes idées, et fus réduit à un silence assez prolongé. Déjà le jury perdait patience, quand soudain j'invoquai Saint Michel. A l'instant je continuai mon sujet et j'obtins le nombre de points exigés.

Soyez assez bon, Monsieur, pour porter ce fait à la connaissance de vos nombreux abonnés, afin qu'ils recourent au puissant Archange avec confiance. R. D.

X... — Monsieur le Directeur, je suis heureux d'être auprès de vous l'interprète d'une associée qui a reçu de l'archange Saint Michel une

grâce qu'elle sollicitait avec ferveur; en reconnaissance, elle vous envoie ce mandat de 5 fr. dont vous disposerez à votre gré. Elle compte aussi sur les prières qui se font à l'abbaye, pour lui aider à remercier son puissant protecteur.

Veuillez recommander aux prières des Apostoliques toutes mes intentions, en particulier trois faveurs temporelles et quatre grâces de conversion. Faites aussi demander à Saint Michel qu'il me protège en plusieurs circonstances où bientôt j'aurai spécialement besoin de son secours.

J. G.

Calvados. — Je suis bien en retard pour des motifs qu'il est inutile de raconter, mais je tiens à prouver ma reconnaissance à Saint Michel.

J'étais fort inquiet de l'état de ma santé, et je m'étais adressé au couvent des Carmélites, pour faire prier pour moi. M^{me} la Supérieure me répondit une lettre commençant par ces mots :

Saint Michel, à notre secours!

Je confesse que je crois que cette invocation a été entendue, car un accident qui pouvait être très grave n'a eu aucune suite fâcheuse pour ma santé.

Je viens aujourd'hui lui en témoigner ma reconnaissance, en vous envoyant un mandat-poste de 10 fr., sur lesquels vous prendrez 2 fr. pour une messe d'action de grâces, et 8 fr. pour les Apostoliques, qui devront toujours se souvenir du grand Saint Michel et propager son culte sur la terre.

A.

Calvados. — J'ai eu recours à l'intercession de Saint Michel, à l'occasion d'une grave maladie; j'ai promis de faire connaître par les *Annales* si j'étais exaucé; et secouru, je vous adresse l'expression de ma reconnaissance en me recommandant à vos prières.

A. de M.

X... — Je viens vous prier de faire dire une messe d'action de grâces à Saint Michel, pour ma petite fille qui a été guérie hier, jour de Saint-Michel, pour laquelle vous aviez prié.

Ma petite fille a été vouée à Saint Michel, priez pour qu'il la protège toujours.

C^{me} d'A.

Drôme. — Je suis redevable à Saint Michel d'une faveur signalée qu'il m'a accordée le jour même de sa fête, contrairement à toute espérance humaine. Veuillez faire célébrer à mon intention une messe d'action de grâces, et signalez, si vous le jugez à propos, cet éclatant bienfait obtenu par son intercession. Ce n'est pas la première fois que j'expérimente la puissante protection du glorieux Archange; la reconnaissance, la confiance, l'amour et la dévotion envers lui, le zèle pour son honneur et pour son culte seront désormais profondément gravés dans mon cœur. Si Dieu m'en fait la grâce, j'irai à son béni sanctuaire, le remercier de ses bienfaits et me placer de nouveau et d'une manière plus spéciale sous sa toute-puissante protection.

Ci-joint 2 fr. en timbres-poste.

L'abbé G. P.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — A nos abonnés. — Les œuvres du Mont-Saint-Michel. — L'année archangélique : l'Ascension. — Extension du culte de Saint Michel : couvent de Marie-Auxiliatrice à Paris. — Saint Michel dans l'Ancien Testament : le châtement d'Héliodore (*gravure*). — Gilles de Bretagne (*fin*). — Culte de Saint Michel en France : diocèse du Mans. — Abbaye de Saint-Michel-de-Tonnerre (*suite*). — Correspondance.

A NOS ABONNÉS

Il est plus important que jamais cette année que nos abonnés mettent une grande bonne volonté à nous faire parvenir par nos Zélateurs et nos Zélatrices ou à nous envoyer directement leur petite redevance à l'École apostolique. Le prix de l'abonnement et les dons particuliers de nos bienfaiteurs forment désormais la SEULE ressource avec laquelle nous puissions soutenir notre œuvre, et nous pensons que ce n'est pas le moment de l'abandonner. Nous avons confiance que cet appel sera compris et que les souscriptions plus abondantes nous permettront de continuer notre entreprise pour Dieu, l'Église et la France. Nos Zélateurs et nos Zélatrices recueilleront aussi de quelque main qu'ils viennent les VIEUX et les MAUVAIS LIVRES inutiles ou nuisibles.

LES ŒUVRES DU MONT-SAINT-MICHEL

Nous commençons avec cette livraison la huitième année de nos *Annales*. Le but que nous nous sommes proposé dès le premier jour, nous ne cessons de le poursuivre, sans nous laisser détourner ou arrêter par aucun obstacle. Il n'est permis à personne de se faire illusion sur la difficulté des temps que nous traversons. La foi chrétienne subit un de ces nombreux assauts prédits par l'Homme-Dieu, qui n'ont jamais manqué de venir, sous une forme ou sous une autre, éprouver et affermir à chaque siècle son indestructible solidité. Nous sommes toujours disposés à croire qu'à aucune époque la lutte ne fut plus acharnée et le péril plus imminent. Le marin, lui aussi, compte pour rien auprès de la tourmente qui l'emporte, les tempêtes auxquelles résistèrent ceux qui bravaient avant lui les fureurs de l'Océan. Le passé eut ses combats et l'histoire est là pour nous en attester l'acharnement. Il y eut des âmes faibles qui, après maints prétextes, maintes concessions, pactisèrent et firent de déplorables chutes. Il y eut aussi des âmes fortes : au milieu du désarroi général, fortes de leur droit et de leur foi, elles portèrent bien haut le drapeau de leur croyance et surent tenir tête au torrent dévastateur. Aujourd'hui comme hier la victoire est aux âmes fortes. Les conditions de la lutte sont changées ; ce ne sont plus les mêmes armes, le même terrain. Le mal, alors même qu'il était réduit à se cacher et à frapper dans l'ombre, faisait encore de nombreuses victimes : la nature pervertie du genre humain lui ménage toujours de nombreuses intelligences dans la société. Que dire alors de ses ravages lorsque son action se développe au grand jour et achalande publiquement ses honteuses productions ? Que dire surtout lorsque ce n'est pas seulement au cœur que la presse vient s'attaquer par ses élucubrations malsaines, mais lorsqu'elle se fait un

jeu et un calcul de pervertir l'esprit public par de monstrueuses doctrines ? Tout le reste, tout ce qui est événement extérieur, crimes, attentats, dissensions publiques et privées, dérivent comme une conséquence logique de cette source inépuisable de calamités. Si l'attaque est formidable, la résistance est fière et ne cède pas. Les rangs se serrent autour de la croix, il y a des victimes ; mais elles n'ont point forfait à l'honneur.

En dehors de cette lutte bruyante, où la discussion, le heurt du mensonge contre la vérité, de la calomnie contre la loyauté, de la presse contre l'Évangile, de la Loge contre l'Église, ont comme de fauves reflets des poignards dans l'ombre ; en dehors même de la franche et loyale réponse de la science à la science, de la raison au système, des faits aux utopies, où la joute devrait se terminer à l'avantage des deux combattants, en dehors, disons-nous, de cette levée de boucliers qui remplit le monde du bruit de ses exploits, il est un rôle plus modeste, mais qui a son utilité.

Au fameux siège d'Orléans, que les Anglais durent lever à l'arrivée de Jeanne d'Arc, pendant que l'ennemi battait les remparts, fuyait devant les sorties des assiégés et revenait à la charge, la population ne restait pas inactive. Sous les coups de canon la muraille se trouait, et l'ennemi s'élançait dans la brèche. Peine inutile ! Une autre muraille s'était élevée comme par enchantement derrière le rempart ruiné, tout était à recommencer ; les faibles avaient prêté la main aux vaillants. On donnait au secours le temps d'arriver.

C'est là ce que demandent de nous tant d'âmes auxquelles s'adressent nos *Annales*. La lutte partielle aujourd'hui peut être universelle demain, et nous avons besoin d'être *fortifiés* pour l'heure du combat. Aussi, sans nous jeter dans aucune polémique irritante, nous avons voulu avant tout *édifier* le culte de celui qui, le premier, victorieusement batta pour la querelle de Dieu. Le faire connaître, aimer, honorer et imiter, c'est là une tâche dont le but, si nous pouvions l'atteindre, rendrait un service éminent à la grande cause du bien. Le

connaître, ce n'est pas seulement savoir son existence ; c'est aussi apprendre, *par sa vie*, à quel prix l'être libre conserve sa dignité, grandit en valeur, acquiert la rémunération impérissable ; c'est apprendre que la victoire est aux cœurs humbles devant Dieu, fermes contre le scandale, inflexibles dans la ligne du devoir. Connaître Saint Michel, c'est le voir dans le rôle que la Providence lui assigne au milieu de l'humanité, auprès des nations, auprès de chaque homme en particulier ; c'est le voir, l'histoire en main, apporter à la terre les bienfaits de Dieu, protéger les bons, châtier les méchants, montrer le doigt du souverain Maître du monde dans les événements de la vie des peuples et des individus ; c'est le voir à l'œuvre, même dans le gouvernement matériel du monde. Et, certes, ce ne serait pas là une innovation. Nos pères le connaissaient ainsi.

L'année dernière nous n'avons point communiqué à nos lecteurs, pour ne pas être accusés de crédulité, une note découverte par un ami dévoué de Saint Michel dans un ouvrage de l'abbé Trithème, ouvrage publié en 1613. Voici la substance de cette note : En étudiant les livres scientifiques des Arabes et des Juifs l'auteur a découvert que les planètes du monde sublunaire ont toutes un ange ou un archange pour les gouverner pendant une période de 354 ans environ, puis le monde est confié à la garde de Saint Michel. Il ajoute : La liberté ne sera pas rendue aux Juifs avant la troisième révolution des astres accomplie sous l'ordre de Michel, et cela arrivera l'an 1880, au huitième mois après la naissance du Christ, c'est-à-dire au huitième mois de l'an du monde 7170 : *Nec restituetur Judæis libertas ante tertiam revolutionem Michaelis spiritus ; hocque fiet post Christi nativitatem anno 1880, mense 8 ; hoc est anno mundi 7170, mense 8*. Nous ne voulons rien conclure de là, si ce n'est que l'Archange tenait une place éminente dans le cœur et l'esprit de nos aïeux et que nous devons lui rendre cet honneur qu'un siècle impie lui a enlevé. Cette vénération de la vieille France est écrite en page de granit sur notre sol chrétien, et nous sommes loin d'avoir épuisé l'énumération de tous les

monuments élevés par nos pères à l'Archange protecteur de notre pays. Que serait-ce s'il nous était donné de découvrir les racines profondes qu'avait jetées dans les familles, au moyen âge, l'amour de celui dont le nom est inséparable de nos gloires les plus pures, comme de nos événements les plus heureux ? Nous venons de soulever une partie du voile qui recouvre ce mystère pour un diocèse seulement, par le relevé des *fondations* faites aux chapelles, autels de Saint Michel en ses jours de fête. Cette mention si souvent répétée « le jour Saint Michel, » « à la fête Saint Michel, » « le service de l'apparition de Saint Michel, » lors même que Saint Michel n'est le patron ni de l'Église ni du défunt, indique un culte qui se perpétuait jusque dans la mort.

Nous avons l'espoir qu'un jour viendra où le nom de l'Archange aura repris sa popularité. Depuis quinze ans nous jetons ce nom béni aux quatre vents du ciel et nous pouvons dire qu'il n'est point tombé sur un sol stérile. Trop de prières et d'actions de grâces s'élèvent chaque jour comme un parfum d'amour de son encensoir d'or vers le trône de Dieu. Nous avons dû renoncer à en publier le détail quoique nous sachions bien que ce soit là une partie essentielle des *Annales* du culte de Saint Michel.

La prière ne s'adresse pas à l'Archange seulement au foyer de la famille. Le vœu de faire le pèlerinage au Mont-Saint-Michel devient de plus en plus fréquent, et s'il nous était possible d'enregistrer tous les *viages* individuels qui se font au sanctuaire vénéré, les chiffres seraient éloquentes et feraient toucher du doigt la confiance inspirée aux *malheureux* par notre saint protecteur. Les grands pèlerinages viennent aussi rendre à Saint Michel l'hommage public de la vénération qu'il inspire. Outre les *Œuvres* de jeunes gens et de jeunes personnes qui accourent placer sous ses auspices leur foi et leur prospérité, collèges, pensions, ouvroirs, cercles catholiques, orphelinats, nous voyons se presser dans le sanctuaire de notre basilique des paroisses entières, guidées par leurs pasteurs. Le Parisien du pèlerinage national croise sur les grèves le Breton de Dinan et

le pieux fidèle de Lille fait succéder sa ferveur calme et recueillie aux cantiques enthousiastes du martial Vendéen.

Saint Michel est donc plus connu, plus honoré. Et cependant l'œuvre n'est qu'à son début. Lorsque l'ennemi est partout, dans la rue, dans l'atelier et jusque dans le sanctuaire de la famille; lorsque ses écrits sont empoisonnés, ses paroles immondes, ses conseils perfides, ses exemples impudents, nous avons besoin d'un nom qui, sur nos lèvres, soit synonyme de générosité dans la lutte pour Dieu. Satan, dont l'orgueil râle sous le pied de l'Archange, connaît et redoute ce nom comme il connaît et redoute le nom de l'Immaculée Marie; il sait aussi qu'il ne vaincra pas ceux qui, à l'exemple de Michel, n'ont pour lui ni une concession ni une faiblesse. Il s'agit donc de ranger autour de l'Archange tous les cœurs qui veulent rester forts dans la foi.

C'est à ce travail que nous avons appelé nos *zélateurs* et nos *zélatrices*. Leur part est grande dans le résultat obtenu. Elle est d'autant plus grande que nous savons toutes les difficultés qu'ils rencontrent sur leur chemin. Les circonstances présentes ne sont pas de nature à rendre plus aisée leur tâche ingrate et difficile. Dieu seul peut connaître tous les sacrifices que chaque jour ramène aux âmes qui ont entrepris la dure mission de faire le bien. Que de fois nous avons regretté de ne pouvoir parler par le moyen de ces petites *Annales* aux associés si nombreux que leur zèle enrôle sous la bannière de l'Archange! Que de fois aussi nous nous sommes réjouis ou attristés des joies ou des tristesses que leur apportait notre commune entreprise. Que de fois, en voyant grandir à l'ombre du sanctuaire les futurs apôtres de l'Archange, nous avons prié pour les âmes disséminées partout auxquelles ils sont redevables du succès de leur vocation. Pieuse et ardente au travail, notre chère phalange se prépare aux luites de l'apostolat. Un jour viendra, nous en avons l'espoir, où elle achèvera l'œuvre que nous commençons. Notre France aura peut-être, hélas! plus besoin d'apôtres que les rivages infidèles où elle envoya si longtemps ses mission-

naires, et Saint Michel aura les siens, et ce seront ceux-là auxquels nous distribuons en votre nom le pain du corps et de l'âme, et ces enfants, devenus hommes, planteront sur les ruines de l'impiété confondue l'étendard sur lequel est inscrit la devise des forts: Qui est comme Dieu!

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

L'ASCENSION

Lorsque le pèlerin sort de Jérusalem par la porte de l'Orient, il traverse la vallée de Josaphat, passe le Cédron et gravit la montagne des Oliviers. Il arrive à une petite plate-forme pavée de dalles, supportant deux tronçons de colonnes et un petit bloc sur la surface desquels on a entaillé des croix fleuronées. Ce lieu porte le nom des *Viri Galilæi*. Un peu plus haut, quelques pans de mur, les ruines d'un double rang de colonnes sur un pavé assez bien conservé, sont tout ce qui reste de la *basilique de l'Ascension*. Saint Jérôme et plusieurs autres Pères nous apprennent qu'on n'a pu fermer la coupole au lieu où Notre-Seigneur s'est élevé à travers les airs et que le sol sur lequel se trouvaient les vestiges de ses pieds n'a pu être couvert de marbre (Mgr Mislin).

Tel est aujourd'hui le lieu qui fut le témoin de l'Ascension du Sauveur. Quarante jours s'étaient écoulés depuis la Résurrection, et Jésus avait, par de nombreuses apparitions, par de fréquents entretiens, montré à ses apôtres la réalité de ce miracle suprême qui confirmait tous les miracles de sa vie mortelle, et affermi cette base de toute la prédication évangélique.

Une dernière fois il réunit tous ses disciples et suit avec eux la voie douloureuse qu'il avait parcourue dans les heures lugubres de sa Passion. Le chemin du sacrifice conduit à la gloire. Jésus parle, et il aisé de pressentir le sujet de ce suprême entretien. Le royaume de Dieu souffre violence. Son apostolat sur la terre sera en butte aux persécutions, aux travaux longs et pénibles, aux souffrances de toute sorte. Mais aussi le mérite

en sera immense et la récompense éternelle. Cette récompense il va lui-même en prendre possession au nom de tous ses frères adoptifs et ouvrir à l'humanité la porte du ciel fermée par le péché du premier Adam.

« Je m'en vais, dit-il, et vous ne pouvez me suivre maintenant. Pour vous, c'est l'heure du travail. Vous êtes faibles, mais l'Esprit-Saint viendra en vous et vous porterez témoignage de moi à Jérusalem et dans toute la Judée, à Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » En disant ces mots, Jésus jette sur sa famille de la terre un regard attendri et s'élève dans les airs. Les yeux de tous ceux qu'il laisse ici-bas le suivent dans sa miraculeuse ascension, et longtemps après qu'un nuage s'est interposé entre le Sauveur et la terre, les disciples regardent encore le point de l'atmosphère où il a disparu. La dernière séparation sur la terre est consommée. Tous ces cœurs si ardemment attachés à la personne du Seigneur n'y peuvent croire. Vivre et travailler à son œuvre sans lui, est-ce possible ?

Tout à coup une voix s'élève du milieu de l'assemblée : *Viri Galilæi, quid aspicitis in cœlum ?* Deux jeunes gens sont là debout, enveloppés dans leurs blancs vêtements : « Hommes de Galilée, disent-ils, pourquoi restez-vous les yeux ainsi attachés au ciel ? Ce Jésus qui s'est éloigné de vous reviendra un jour comme vous l'avez vu monter au ciel. »

Une révélation faite à sainte Françoise Romaine lui déclara que ces deux anges étaient Saint Michel et saint Gabriel : le premier comme protecteur de l'Église naissante ; le second comme ange gardien de la sainte Vierge, présente à l'ascension de son divin Fils.

Recueillons de la bouche de Saint Michel sa parole aux disciples et profitons-en pour nos âmes.

Il nous est agréable et facile de nous tenir dans la contemplation du ciel et de ses récompenses dont la plus douce sera la possession de ce Jésus qui est le centre de la gloire des élus. L'intelligence s'illumine dans l'oraison, le cœur cherche dans l'amour sensible du Sauveur une joie et un bonheur qui font verser des larmes de tendresse et éclater les transports de la reconnaissance. Volontiers nous parlerions de dresser notre tente à l'ombre de l'autel et de passer là, dans la paix et le repos, les jours de notre vie. Heureux si les consolations sont abondantes, attristés et les yeux pleins de larmes si un nuage

nous dérobe la vue du Seigneur, nous oublions qu'avant d'être le témoin de la gloire de Jésus, le mont des Oliviers avait reçu le sang de son sacrifice librement répandu pour le rachat de l'humanité. « Ne saviez-vous pas, avait dit le Maître, qu'il fallait que le Christ souffrît et entrât ainsi dans sa gloire ! » Le ciel est une récompense et il s'achète au prix du travail et du sacrifice. Nous avons besoin de puiser des forces pour les luttes de la vie dans la prière et la contemplation, dans la réception des sacrements et surtout de la sainte communion ; mais ces forces nous les devons dépenser à notre tour au service de Dieu et du prochain. Que cette parole de Saint Michel est énergique et à combien d'âmes ne peut-elle pas s'appliquer de nos jours ? Il ne dit pas : « Pourquoi regardez-vous le ciel ? » Non ; mais bien : « Pourquoi restez-vous, les yeux attachés au ciel ? » Là-bas, semble-t-il leur dire, il y a des âmes qui vous attendent, des travaux qui vous sollicitent, des souffrances, des sacrifices à subir : c'est votre partage sur la terre. Suivez le Christ dans sa voie douloureuse et vous partagerez sa gloire. O âmes chrétiennes ! lorsque le mal envahit le monde, lorsque ses apôtres déploient, à la répandre, une activité satanique, priez et agissez ! Vous pouvez égaler leur zèle et ce zèle soutenu par la grâce peut être une digue au torrent dévastateur.

FÊTE DE SAINT MICHEL (8 mai).

Avis. — Comme les années précédentes, nous nous préparons par un *triduum* de prières à cette fête du 8 mai. Nous invitons nos associés et surtout nos zéloteurs à s'unir à nous d'esprit et de cœur pour recommander au saint Archange les besoins si pressants de l'Église et de la France. Voici l'ordre des cérémonies qui auront lieu dans le sanctuaire de Saint Michel pendant le *triduum* et le jour de la fête :

À 7 heures 1/2, messe du pèlerinage qui sera pour le 8 mai la messe de communion.

À 1 heure 1/2, récitation du chapelet de Saint Michel, procession à la crypte du Mont-Tombe, et salut du Très Saint Sacrement.

Le 8 mai, à 10 heures, grand-messe ; à 6 heures 1/2, salut solennel du T. S. Sacrement.

EXTENSION DU CULTE DE SAINT MICHEL

La lettre que nous publions nous a été adressée du couvent de Marie-Anxillatrice, à Paris. Nous sommes heureux de voir placée sous la protection de Saint Michel cette Œuvre si intéressante destinée à donner à Paris un asile aux jeunes filles pauvres, atteintes de maladies de poitrine.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Voudriez-vous donner dans vos *Annales* une place à cette lettre qui n'est pas autre chose qu'un témoignage de notre vénération pour le grand Archange dont vous propagez le culte parmi nous? L'asile Sainte-Marie est avant tout, sans doute, confié à la tutelle de la Mère de Dieu, et il se glorifie de porter son nom béni. Mais, depuis sa fondation, il a toujours considéré Saint Michel comme son protecteur spécial. Nous lui recommandons nos œuvres : l'enseignement, le soin des malades, l'instruction des pauvres et surtout cet asile des pauvres poitrinaires que nous ouvrons à de malheureuses jeunes filles au moment où, incapables de demander des ressources à un travail suivi, elles sont exposées à tomber dans la misère, le découragement ou de plus grands malheurs encore. La Providence, du reste, a semblé nous le donner sensiblement comme notre ange gardien. C'est, en effet, le 29 septembre 1854 que notre société a pris naissance, et cette circonstance, jointe à la dévotion que nous portons à Saint Michel comme protecteur de la France, nous le fait considérer comme notre patron. Aussi sa statue est-elle placée à l'entrée du chœur de notre petite chapelle et il semble vraiment s'en montrer le gardien.

Étant placée sous le vocable de la sainte Vierge, il n'est pas étonnant qu'Elle ait commencé l'œuvre de son Fils au jour de la fête du chef de sa milice. Dieu a vraiment fait des miracles pour notre famille religieuse et nous ne doutons pas qu'il les ait accordés à la puissante intervention de Saint Michel.

Plus que jamais nous allons faire nos efforts pour propager sa dévotion parmi nos chères malades; car ce grand saint est bien certainement le patron qu'elles doivent invoquer avec la

bienheureuse Marie. Pour un grand nombre il sera l'ange des prédestinés, pour les autres il sera l'ange du combat, pour toutes l'ange de la force et de la vertu.

Recommandez cette maison, mon révérend Père, aux prières de vos associés, afin que Saint Michel attire sur nous et sur nos malades la bénédiction du ciel.

Agréez, etc.

LE CHATIMENT D'HÉLIODORE

La ville de Jérusalem jouissait d'une profonde paix sous le pontificat du grand prêtre Onias et la stricte observation des lois, la haine que le mal inspirait à tous les esprits semblaient garantir à cette paix une longue durée. Comme toujours, une grande prospérité publique était la conséquence de l'union qui existait entre tous les citoyens à l'intérieur, et de la bonne harmonie dans les relations avec les peuples voisins. Il suffit de l'ambition insatiable d'un homme pour jeter le trouble et la désolation dans la cité.

Les affaires temporelles du Temple étaient gérées par un nommé Simon, de la tribu de Benjamin, homme peu scrupuleux lorsqu'il s'agissait des intérêts d'autrui. Plusieurs fois il avait essayé d'obtenir pour ses prétentions injustes l'assentiment d'Onias; mais celui-ci s'y était toujours énergiquement opposé. Cette résistance irrita vivement Simon, qui résolut de s'en venger. La délation est une arme toujours prête et toujours sûre lorsqu'elle met en jeu le démon de la cupidité. Un jour, le lieutenant du roi Séleucus en Célé-Syrie, Apollonius, reçut la visite du traître et apprit de lui que le temple de Jérusalem renfermait des richesses immenses inutiles à son entretien et dont le roi pourrait facilement s'emparer. Aussitôt informé, le roi fait venir son intendant Héliodore, lui ordonne d'aller enlever le trésor du Temple. Habile en stratégie, l'intendant, pour ne pas éveiller les soupçons, simule un voyage dans les villes de Phénicie et de Célé-Syrie et arrive à

Jérusalem plein de confiance dans le succès de sa démarche. D'ailleurs il a une escorte armée et Jérusalem n'a personne à lui opposer. sûr de son fait, il va trouver le grand prêtre qui le reçoit avec bienveillance, et lui déclare brusquement le motif qui l'amène : il y a des sommes considérables entassées dans le Temple; cet argent, il a l'ordre de l'enlever et de le porter à Séleucus. « Le trésor, répond Onias, renferme deux cents talents d'or et quatre cents talents d'argent; mais cette somme n'appartient ni au Temple, ni à la cité, ni aux prêtres. Ce sont des dépôts confiés par des particuliers à la garde du Dieu de nos pères dans l'inviolable majesté de son sanctuaire; c'est le patrimoine des veuves et des orphelins, personne ne peut vous donner le droit d'y toucher; accomplir cet ordre serait un sacrilège. » Le droit! un sacrilège! Héliodore sourit en entendant ces mots déjà usés sous les pieds des détenteurs de la force. Le droit pour lui c'était l'ordre de son maître, il le mettrait à exécution le lendemain.

La nouvelle se répandit dans la ville comme un coup de foudre et jeta la consternation dans tous les cœurs. De grand matin la foule se porta en masse vers le Temple, et lorsque Héliodore parut, entouré de ses sbires, de violents murmures l'accueillirent sur son passage. Mais que lui importaient ces murmures? Que lui importent les cris des pauvres, les gémissements des vierges que la faim va chasser du sanctuaire où leur vertu trouvait un abri? Que lui importent les prières de tous les prêtres prosternés sur le pavé du temple et conjurant Dieu de sauvegarder l'honneur et la sainteté de sa maison? Il faudrait des épées et des soldats pour lui résister, et il n'y a là que des prêtres avec leurs prières, des hommes avec leurs murmures et des femmes en pleurs; rien de tout cela ne troublait l'audace du mécréant. Il fend la foule et monte jusqu'au Saint des Saints. Les larmes et la voix altérée du grand prêtre qui le conjure de ne pas commettre ce sacrilège ne font qu'exciter sa colère. L'iniquité se consomme, mais la vengeance divine apparaît : c'était Saint Michel. L'Archange porte une armure d'or parsemée de diamants; il monte un coursier fougueux qui se jette sur l'intendant et l'étend sur le sol. En même temps, la flamme terrible qui brille dans son regard irrité épouvante les satellites qui jettent là leur fardeau sacrilège et s'enfuient. Deux jeunes hommes d'une beauté remarquable apparaissent : ils se tiennent aux côtés d'Héliodore et

leurs mains armées de verges frappent sans relâche le malheureux qui se tord sous leurs coups. Une nuée ténébreuse envahit subitement le sanctuaire, et lorsqu'elle se dissipe, l'intendant était seul, étendu sur le pavé, sans voix et presque sans vie. On le place à la hâte sur une chaise et on le jette hors du temple.



LE CHATIMENT D'HELIODORE

Fragment de la peinture à fresque de Raphaël dans une des salles du Vatican
(XVI^e siècle)

(Extrait de l'ouvrage : *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*)

Les amis d'Héliodore se rendirent auprès d'Onias et le conjurèrent d'intercéder auprès de Dieu pour obtenir la guérison de l'intendant. Le pontife se met en prière. Presque aussitôt les deux jeunes hommes reparaissent tout brillants de lumière près d'Héliodore et l'un d'eux lui adresse la parole : « Rendez grâce au grand prêtre, lui dit-il, car c'est à ses supplications que vous devez la vie, allez maintenant et annoncez partout la puissance de Dieu. » La guérison fut aussi complète que le châtimement avait été terrible.

De retour au palais du roi, Héliodore rendit compte de sa mission ; et comme Séleucus lui demandait s'il ne connaissait personne qu'on pût envoyer à sa place à Jérusalem : « Si vous avez, répondit l'intendant, quelque ennemi ou quelque rival à punir, envoyez-le remplir la mission que vous m'avez confiée ; il vous reviendra rudement flagellé, s'il vous revient ; il y a là une force à laquelle on ne s'expose pas impunément. »

GILLES DE BRETAGNE

(suite et fin.)

Au moment où Gilles de Bretagne expirait au fond des cachots de la Hardouinaye, le duc, son frère, acquittait envers le roi de France sa promesse de lui prêter main-forte contre les Anglais. Ceux-ci occupaient encore toute la Basse-Normandie, sauf le Mont-Saint-Michel, et avaient pris Avranches comme centre de leurs opérations militaires. François II, au lieu de disperser ses forces et de fatiguer ses troupes dans des combats partiels, voulut débiter par un coup d'éclat. Avec toute son armée il vint mettre le siège devant la ville d'Avranches. Les premiers assauts furent repoussés avec vigueur. Le gouverneur de la place, Jean Lampet, persuadé que cette position était la clef de la domination du roi d'Angleterre en Normandie, la défendait avec l'énergie du désespoir.

(1) Voir les livraisons précédentes.

Mais la situation était bien difficile. Les remparts battus sans relâche n'étaient pas en état de résister longtemps aux Bretons ; la complicité latente mais réelle des bourgeois de la ville avec les assiégeants, la crainte de se voir la retraite coupée par les Français agissaient vivement sur l'esprit du gouverneur qui songea dès lors à capituler.

Le bruit en courut par toute la ville et jusque dans l'armée des assiégeants. Le duc, croyant trop légèrement la rumeur publique, et comptant sur peu de résistance, ordonna un assaut général pour le lendemain. Mais grande fut sa surprise en voyant les défenseurs plus nombreux et plus acharnés que jamais dans la lutte. Que s'était-il donc passé ?

En apprenant la résolution de se rendre adoptée par le gouverneur, sa femme, jeune et belle, déposant la cornette pour revêtir le chaperon et l'habit masculin, s'était rendue au milieu des soldats. Par ses paroles ardentes elle avait enflammé leur courage et leur avait fait jurer de mourir plutôt que de se rendre. De là elle avait couru chez les bourgeois auxquels elle avait rappelé les vexations, les incendies, les massacres opérés par ces Bretons qui voulaient prendre et piller la ville. Puis, réunissant soldats et bourgeois, le bâton de commandement à la main, elle les avait elle-même conduits au combat. Les assiégeants furent repoussés, mais après avoir infligé aux assiégés des pertes si considérables que la capitulation fut tout à fait arrêtée dans l'esprit du gouverneur.

C'est à ce moment que François II apprenait la mort de son frère Gilles. Le secret n'en fut pas longtemps gardé. La nouvelle répandue dans le camp y souleva les plus violents murmures. On nommait tout haut le fratricide, et les chevaliers menaçaient de se retirer. Le duc était dans la plus vive anxiété. Aussi accueillit-il avec empressement les envoyés de Jean Lampet qui lui demandaient ses conditions. Il accorda au gouverneur la permission de se retirer avec sa femme sur les terres anglaises sans que personne pût les inquiéter ; la garnison était prisonnière et la ville livrée à Charles VII, roi de France.

François II, précédé de ses troupes et entouré de ses chevaliers fit son entrée dans la ville aux acclamations d'une foule innombrable qui le proclamait son libérateur.

Mais le succès ne fit pas oublier le crime, et cette victoire remportée au profit du roi de France apparaissait à tous les

yeux comme le paiement de la complicité ou tout au moins du silence de celui-ci. D'un autre côté le remords parlait haut dans l'âme du prince; il parlait plus haut que les acclamations de la foule, les flatteuses des courtisans et les suggestions de l'orgueil satisfait. François était religieux de cette foi profonde qui gouvernait au moyen âge les rois comme les sujets. Il espéra fléchir Dieu, calmer l'irritation de ses sujets et donner la paix à sa conscience par un acte public de religion. Il ordonna un service solennel pour le repos de l'âme de feu Monsieur Gilles de Bretagne et demanda aux religieux du Mont-Saint-Michel de le célébrer dans l'église de l'abbaye.

Le 31 mai 1450, il se rendait lui-même, accompagné de ses chevaliers au célèbre monastère pour assister à cette sorte de réparation faite à la mémoire du défunt, de celui qu'on appelait le *martyr* en faisant allusion à une parole dite à la duchesse de Bretagne alors qu'elle le portait dans son sein. Saint Vincent Ferrier venait souvent la visiter et solliciter sa charité pour les pauvres. Elle le suppliait un jour de lui révéler l'avenir de son enfant et le saint lui avait répondu : « Bonne dame, vous portez un martyr (1). »

François demeura au couvent huit jours entiers pendant lesquels il fit dire des messes (2) pour son malheureux frère; puis il songea à regagner ses États.

Les œuvres extérieures ont l'avantage, en frappant nos sens, de distraire nos âmes et de favoriser un certain calme intérieur que nous prenons volontiers pour une paix profonde; illusion qui s'évanouit dès que nous rentrons en nous-mêmes. Mais elle suffit au bonheur du moment.

Le duc était sous le charme de cette illusion. Au sortir du Mont-Saint-Michel, le crime lui semble moins lourd à porter; le remords est moins acéré, le ciel moins menaçant. Arthur de Montauban, le principal instigateur du crime, travaille à faire disparaître les derniers nuages de son esprit lorsqu'un incident imprévu rappelle François à la triste réalité.

Le prince avait franchi la porte de la herse; il allait sortir de la ville et mettre le pied sur la grève, lorsqu'une voix s'éleva du milieu de la foule : « Arrêtez, duc, j'ai une communication à vous faire. » — « Que désirez-vous? » dit le prince pâle comme

(1) Vie de la B. Françoise d'Amboise.

(2) Dom Huynes.

la mort, en voyant s'approcher de lui un moine cordelier soigneusement enveloppé dans sa bure. — « Rien pour moi, monseigneur, dit le religieux en rejetant en arrière le capuchon qui cachait ses traits. Mais je viens vous apporter la dernière parole d'un mourant et je vous prie de l'entendre. » — Puis il reprit d'un ton plus élevé : « François, duc de Bretagne, j'ai oui en confession monseigneur Gilles, votre frère, peu d'heures avant son trépas; lequel m'a enjoint de vous annoncer que de par lui, comme appelant de vous, de défaut de droit, des cruels traitements et injustices dont il n'a pu demander raison, et de la mort horrible dont vous l'avez fait mourir, ou souffert qu'il mourût par faute de justice, j'eusse à vous assigner du jour de lui en quarante jours, à comparaître en personne devant le Dieu Créateur, pour voir réparer en sa terrible justice les torts et griefs que j'ai dits. Et pour ce, mon redouté seigneur, je vous signifie la charge que le bon trépassé m'a baillée, laquelle j'ai dû accepter comme ministre de Dieu et vous avertir et conseiller de penser à cette affaire et prier Dieu assidûment qu'il lui plaise avoir pitié et merci de vous. Au nom de Gilles, votre frère, lâchement assassiné, François, duc de Bretagne, au tribunal de Dieu je vous appelle, je vous appelle, je vous appelle (1). »

Le moine rabattit son capuchon et se retira sans que personne songeât à l'inquiéter. Le duc resta comme anéanti...

Le soir même il fut pris d'une maladie soudaine, mystérieuse; le terrible ajournement marchait à sa réalisation.

Le terme fatal approcha. François, miné par la fièvre, rongé par le remords, brisé par la malédiction qui retentissait toujours à son oreille, restait sous une impression de terreur impossible à dépeindre. Délaié de ses chevaliers, abandonné de ses serviteurs, seul au fond de son château où il refusait de voir même sa femme et ses enfants, il ne dut la consolation et la confiance de ses derniers moments qu'à une sainte femme, sa belle-sœur. Françoise d'Amboise, épouse du prince Pierre de Bretagne, ne quitta plus le malheureux duc. Elle lui montra le repentir, chemin providentiel qui conduit au pardon miséricordieux; et lorsque au jour fixé François II se sentit mourir, il fit venir autour de son lit sa femme, ses deux filles et ses serviteurs, reçut en leur présence le saint viatique : « Je vais paraître

(1) Histoire des ducs de Bretagne.

devant mon juge, dit-il, mais j'ai confiance. Mes fautes ont été pardonnées et j'espère que Dieu a ratifié la sentence du prêtre. J'espère aussi que mon frère m'a pardonné. J'expie par ma mort ce qu'il a souffert par ma faute. » En disant ces mots, il retomba sur son lit, et peu de temps après il expirait en répétant ces mots : Mon Dieu, pardon ! Mon frère Gilles, pardon !...

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

DIOCÈSE DU MANS

(Suite et fin) (1)

2^o *Saint-Michel-du-Tertre*. — Ancien prieuré du monastère de Tyron, au Perche, fondé vers la fin du XII^e siècle dans la paroisse d'Anciennes. En 1335, le prieuré avait pour titulaire dom Boquillon, bénédictin.

3^o *Saint-Michel-de-la-Chartre*, prieuré. — L'historien Morand parle d'un monastère de Saint-Michel dans la ville de la Chartre, fondé par Geoffroy de Mayenne.

4^o A *Douillet*, commune du canton de Fresnay. — Il existe, au hameau de la Petite-Courbe, à 3 kilomètres du bourg, sur le bord de la Sarthe (rivière), une chapelle dédiée à Saint Michel, où se rendent en voyage de dévotion un grand nombre de personnes. Détruite en partie depuis la Révolution, le propriétaire a permis aux fidèles de la réédifier.

5^o *Saint-Michel-la-Bouchardière*, dans la paroisse de Juigné. — Il n'y a pas de détails.

6^o Il y a aussi une chapelle de Saint-Michel en l'Hôtel-Dieu du Mans.

7^o Une autre chapelle de Saint-Michel se trouve encore à la Suze.

8^o Une templerie ou petite commanderie de l'Ordre du Temple, qui existait à Ballon sous le nom de Saint-Michel, fut réunie à celle du Mans, transférée à Guéllant.

(1) Voir la livraison précédente.

9^o *Saint-Michel-du-Cloître*, de l'église du Mans. — Oratoire que fit bâtir l'évêque saint Bertrand à la fin du VI^e siècle, à gauche et tout près du chœur de sa cathédrale, remplacé, dans le IX^e siècle, par une chapelle que fit construire saint Aldric. Reconstituée plus tard dans le style gothique, elle fut érigée en église paroissiale; puis, en 1404, convertie de nouveau en chapelle, sans charge d'âmes, à la requête de Jean Goupil. Richard des Ferrières y annexa une fondation à la présentation du chapitre de la cathédrale. L'évêque Jean de Craon (1350-1355), trouvant que l'office que célébrait la confrérie du Bas-Chœur, à la chapelle de Saint-Pierre dont elle portait le nom, troublait l'office cathédral, la transféra dans la chapelle de Saint-Michel.

Une station avait lieu anciennement à cette chapelle de la part des chapitres de Saint-Julien et de Saint-Pierre, le mercredi de la Quinquagésime, après la bénédiction des Cendres à la cathédrale.

Les armes du sceau de la confrérie de Saint-Michel étaient : d'azur, à un Saint Michel d'or terrassant un diable de même.

Il existait entre la chapelle de Saint-Michel détruite en 1808, et remplacée par la Psalette actuelle, et la place qui porte son nom, un petit cimetière à l'usage des confrères, borné par des pierres fichées debout, placées à distances égales, lequel s'étendait à partir d'un bâtiment adossé à l'aile de l'église Saint-Julien jusqu'à la première maison de la rue du Doyenné.

A l'assemblée de l'Ordre du clergé, tenue au Mans le 2 août 1614 pour l'envoi de députés aux États de Sens, les chapelains et clercs de la confrérie de Saint-Michel-du-Cloître font déclarer par M. Jacques Meulnier, l'un des curés du Pré, qu'ils n'ont point été convoqués. Il est ordonné qu'ils s'assembleront le lundi suivant, et qu'ils recevront mandat à cet effet.

La confrérie de Saint-Michel est admise à prendre place, par un de ses membres probablement, à l'assemblée de l'Ordre du clergé, tenue au Mans pour l'élection aux États-Généraux (1789).

Au mois d'août 1585, à l'occasion des mouvements de la part des Réformés, le chapitre de la cathédrale s'étant chargé de la garde du château du Mans, l'Hôtel-de-Ville dispense les chapelains de Saint-Michel de faire la garde aux portes de la ville, « attendu qu'ils la font sur la tour de Saint-Julien. »

SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL EN FRANCE

ABBAYE DE SAINT-MICHEL, A TONNERRE

(Suite) (1)

A cette époque, un différend assez sérieux s'éleva entre les religieux de Saint-Michel et ceux de Molesme, relativement au droit de sépulture.

Vers 1097, Guillaume, comte de Tonnerre, avait donné l'église de Saint-Aignan à saint Robert, premier abbé de Molesme. On ne sait pourquoi l'acte fait mention du droit de sépulture, quoiqu'il n'existât aucun cimetière dans ses dépendances. Quelques années après, les religieux de Molesme réclament, à titre de curé, ce droit sur tous les paroissiens; ceux de Saint-Michel s'y opposent et prouvent que ce droit a toujours été le privilège exclusif de leur abbaye, et les débats leur donnent gain de cause. En 1147, nous les voyons accorder, du consentement du pape Eugène III, deux charriers aux lépreux, en leur maintenant l'obligation de venir assister à l'office des morts à Saint-Michel, avant de se séparer du monde, comme le prescrivaient les lois ecclésiastiques et civiles.

Vers 1172, les religieux de Molesme reviennent à la charge; ils s'adressent au Souverain-Pontife, qui les autorise à établir un cimetière auprès de l'église Saint-Aignan. Mais des réclamations ayant été faites en faveur de l'abbaye de Saint-Michel, le Pape charge Galterius, évêque de Langres, de faire une information conjointement avec les évêques de Troyes et d'Autun. Beaucoup de personnes sont entendues, et les religieux de Molesme n'ayant pu fournir aucun titre, ceux de Saint-Michel sont confirmés dans leur droit. L'évêque prescrit qu'aucun habitant de Tonnerre, du castrum et de Saint-Michel ne soit enterré, si ce n'est à Saint-Michel et après que l'office aura été fait dans l'église de l'abbaye.

Les religieux ne jouirent pas longtemps en paix du droit qu'on venait de leur reconnaître; ils se virent attaqués bien des fois à ce sujet: en 1224, ce fut par les chanoines; en 1423, par les frères et les sœurs de l'hôpital du Saint-Esprit; en 1480, par Guillaume Ponsière, qui avait fait bénir un cimetière à une heure après minuit. Enfin le Parlement, appelé à rendre un arrêt solennel, débouta tous les prétendants et confirma le privilège des religieux.

L'église de Saint-Michel, comme la plus ancienne de Tonnerre, avait toujours eu la suprématie et joui de certains privilèges: ainsi, l'abbé était de droit chanoine de l'église Notre-Dame. En 1222, le chapitre

(1) Voir la livraison de décembre 1880.

refusa de reconnaître cet usage, et l'affaire fut portée devant Hugo, évêque de Langres. Le jour saint Clément, 1224, il détermina ainsi, d'un commun accord et par acte authentique, les droits de chacun: Étienne, abbé de Saint-Michel et ses successeurs auront voix au chapitre et une stalle au chœur de Notre-Dame; ils percevront les fruits de la prébende sans être tenus à résidence. L'abbé de Saint-Michel devra fonder une prébende au prix de cinquante livres, monnaie de Tonnerre, ou cent sous de rente, et prêter serment de fidélité au chapitre. Les chanoines s'engagent à ne pas demander de cimetière et à ne pas se servir de celui qui aurait été obtenu par d'autres. Les chanoines feront pour un religieux défunt les mêmes prières et suffrages que pour un chanoine défunt, et de même les religieux feront pour un chanoine défunt les mêmes offices que pour un de leurs religieux.

Pendant le XIV^e siècle, l'abbaye de Saint-Michel fut soumise à de rudes épreuves. La guerre avec les Anglais, qui nous firent subir les deux terribles défaites de Crécy et de Poitiers, mit la France à deux doigts de sa ruine. Édouard III, roi d'Angleterre, descendait par les femmes de Philippe le Hardi et était proche parent de Philippe de Valois, roi de France. Des contestations ayant eu lieu entre les deux souverains pour l'hommage de la Guyenne, Robert, comte d'Artois, beau-frère du roi de France, justement exilé, en profita pour exciter le roi d'Angleterre à déclarer la guerre et à faire valoir ses prétendus droits d'héritage au trône de France. La Normandie est envahie, Caen et Louviers sont livrés au pillage. La bravoure irréfutable des Français fait perdre la bataille de Crécy, où succombe la fleur de la noblesse, et les Anglais vainqueurs se répandent en Bourgogne et en Champagne. La ville basse de Tonnerre est soumise aux horreurs d'un siège et prise; la ville haute et le château résistent. Les religieux, que le malheur des temps avait réduits au nombre de treize, et les habitants de Saint-Michel, qui n'étaient même pas protégés par une muraille, sont la proie des soldats, qui livrent au pillage le monastère et les maisons particulières. Les religieux et les habitants sont chassés, les provisions sont dévorées ou perdues, les chartres, cartulaires et autres titres précieux, dont l'abbé de Gisécy venait de faire une nouvelle copie, sont en partie disséminés, brûlés ou perdus. Le pillage et l'incendie rendent les bâtiments inhabitables.

Tout semble se réunir pour détruire le genre humain. A peine les deux rois ont-ils signé la paix, que des bandes de brigands se forment pour continuer le pillage et la dévastation, et il survient une épidémie si terrible qu'on n'en avait jamais vu de semblable. Elle est désignée dans les annales du moyen âge sous le nom de *mort noire* ou de *peste de Florence*.

(A suivre.)

CORRESPONDANCE

Haute-Savoie. — Monsieur le Directeur, j'avais promis à Saint-Michel de faire brûler devant sa statue vénérée au Mont-Saint-Michel, une lampe pendant neuf jours, si j'obtenais une grâce importante que je réclamais de son intercession. Il m'a exaucé. Je joins une modeste offrande afin que vous disiez à son autel une messe d'action de grâces et que vous fassiez brûler une lampe pendant la neuvaine de prières à laquelle je m'associerai.

M. T.

Manche. — Monsieur le Supérieur, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un billet de cent francs afin d'aider à l'entretien des cyphelins. Je ne suis en cela que le mandataire d'une personne décédée sur la paroisse *Notre-Dame de Granville*. Je vous serai reconnaissant d'en faire mention dans les *Annales*.

P. F.

Loire-Inférieure. — Je vous prie de consacrer ma nièce à Saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges. Le jeune F. de St-E. qui avait été consacré en octobre dernier vient d'être guéri par l'intercession du saint Archange et je désire que cette faveur soit mentionnée dans les *Annales*. La paroisse de Saint-E. a reçu des grâces vraiment insignes de Saint Michel. Cinq enfants consacrés ont été guéris l'an dernier par sa puissante intercession.

F.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, veuillez faire dire trois messes d'action de grâces et insérer dans les *Annales*, à la gloire de Saint Michel, trois faveurs insignes pour lesquelles nous tenons à lui témoigner notre reconnaissance. Là où la science humaine était impuissante, la prière à l'Archange a été subitement efficace. — Que Saint Michel soit béni et glorifié!

F. P., *rel.*

X... — Mon R. Père, c'est avec une grande joie que je viens vous remercier de vos prières, Saint Michel nous a pleinement exaucés dans l'affaire importante dont je vous avais parlé. Veuillez nous aider à lui témoigner notre reconnaissance, et dire une messe d'action de grâces à cette intention. Nous sommes très heureux de cette victoire qui concerne aussi la gloire de Dieu et le bien des âmes.

C. de C.

Eure. — Je vous envoie 2 fr. pour mon abonnement aux *Annales*, et avec vos Apostoliques, je remercie Saint Michel de la grâce qu'il m'a accordée par la neuvaine que je leur ai demandée en leur envoyant 2 fr. à cet effet. Le bienheureux Archange m'a exaucé; qu'il en soit mille fois béni!

H. M.

Seine-Inférieure. — J'ai promis à Saint Michel, pour deux grâces concernant mon état, que si j'étais exaucé, je vous prierais de le faire insérer dans vos *Annales*. Soyez assez bon pour le faire, mon R. Père, ayant comme toujours éprouvé les effets de la protection de Saint Michel.

Je vous remets ci-joint l'honoraire d'une messe d'action de grâces.

M. F.

Manche. — On me charge de vous écrire pour vous prier de bien vouloir relater dans vos *Annales* plusieurs grâces obtenues par l'intercession de Saint Michel. Cette personne avait promis de faire publier ces faveurs si elle était exaucée. Saint Michel n'a pas été sourd à ses demandes; elle vient donc accomplir ses promesses.

A. C.

Paris. — Monsieur le Directeur, je vous serai fort obligée de vouloir bien faire insérer dans les *Annales du Mont-Saint-Michel* mes remerciements pour la grâce d'un examen très heureusement passé. Après vous avoir demandé des prières à cette intention, je dois reconnaître que c'est à la protection de l'auguste Archange que j'en suis redevable.

V. H.

Deux-Sèvres. — Veuillez, mon Révérend Père, donner dans vos *Annales* une place au témoignage de ma reconnaissance envers Saint Michel. Par sa puissante intercession, une petite fille a été guérie.

Je joins un faible don pour l'École apostolique.

La petite fille dont je vous parle est la petite M. P. que vous avez consacrée dernièrement à Notre-Dame-des-Anges et à Saint Michel. Merci à Saint Michel de nous l'avoir conservée.

Recevez, etc.

J. N.

Vosges. — Mon Révérend Père, une grâce très importante pour une paroisse entière a été demandée par l'intercession de Saint Michel et du Sacré-Cœur de Jésus, avec promesse de la faire connaître si elle était obtenue, par vos *Annales* et dans le *Message*. Trois neuvaines successivement ont été faites; à plusieurs reprises tout espoir avait disparu, mais, ô bonté du Sacré-Cœur et de Saint Michel, la veille du dernier jour de la troisième neuvaine, la grâce était obtenue, et on termina la neuvaine en action de grâces. Je viens accomplir cette promesse et vous prier de la faire insérer dans vos *Annales* le plus tôt possible.

J. S.

Ardennes. — Mon Révérend Père, sorti heureusement, mes parents et moi, grâce à Dieu et au glorieux Saint Michel Archange, d'une malheureuse affaire d'intérêt pécuniaire dont l'insuccès nous eût plongés dans la misère, je viens vous prier de vouloir bien accepter pour votre béni sanctuaire et en reconnaissance au glorieux Saint Michel une petite offrande proportionnée à nos faibles moyens, soit 10 fr. plus 2 fr. pour une autre grâce et faveur obtenues.

Je vous autorise à reproduire sur vos *Annales*, à la gloire de Dieu et du Saint Archange, cette faveur que nous avons reçue par sa puissante protection.

Agrécz, etc.

C. F.

Manche. — Je vous prie d'insérer dans les *Annales* le témoignage de ma reconnaissance pour la grâce que nous venons d'obtenir de Saint Michel. Ma petite fille malade était à la dernière extrémité quand nous avons eu l'idée de promettre un pèlerinage au Mont de l'Archange, si ma chère enfant échappait au danger. A partir de ce moment-là, un changement complet s'est fait sentir, et quelques jours après mon enfant était guérie. Merci à Saint Michel.

E. F.

Nord. — Témoignage d'actions de grâces, pour une faveur temporelle de santé obtenue par l'intercession de Saint Michel.

Honoraire d'une messe d'action de grâces, 5 fr.

Lille, 24 février 1881.

Côtes-du-Nord. — Mon Révérend Père, nous avions promis à notre bien-aimé protecteur Saint Michel Archange de vous envoyer 3 fr. pour une messe et unierge, si une de nos anciens élèves réussissait dans ses examens d'institutrice. Ayant été exaucés, je viens avec bonheur acquitter notre promesse, et je serais bien aise que vous voulussiez bien insérer ce fait dans vos *Annales*. Oui, actions de grâces, amour et reconnaissance au puissant prince de la milice céleste et à tous les saints anges!

X... — Un nouveau succès encore plus inespéré que le premier nous a été accordé, et nous ne pouvons douter qu'il ne nous ait aussi été obtenu par l'intercession de Saint Michel.

Veuillez donc faire dire une messe d'action de grâces et accepter la petite offrande que je joins à ma lettre. Merci mille fois de vos bonnes prières auxquelles j'attribue la faveur que le glorieux Archange nous a faite.

E. de C.

Angleterre. — Mon R. Père, voulez-vous avoir la bonté de faire insérer dans les prochaines *Annales* du Mont-Saint-Michel, ce qui suit : Gloire! Amour! Reconnaissance au glorieux Archange Saint Michel, pour plusieurs grâces obtenues par son intercession!

Je vous serai aussi très obligée de vouloir bien aussi m'envoyer une demi-douzaine de petites brochures semblables à celle que vous m'avez adressée, intitulée : *An account of Mount-Saint-Michel*.

Je vous prie d'agréer, etc., etc.

M. A.

Eure. — M. R. Père, la jeune mère pour laquelle je vous avais demandé une neuvaine de prière en l'honneur du glorieux Archange Saint Michel dans le commencement d'octobre a été visiblement protégée et se trouve hors de danger contre toute attente.

Actions de grâces à Saint Michel! La famille vous prie d'inscrire cette insigne faveur dans vos *Annales*.

Ci-joint une petite offrande pour les Apostoliques comme témoignage de notre reconnaissance.

Veuillez agréer, etc.

A. L.

X... — Nous venons d'obtenir, par l'intercession de Saint Michel, une grâce que ma famille sollicitait depuis longtemps, et je viens vous prier, ainsi que je l'avais promis, d'insérer le témoignage de ma reconnaissance dans vos *Annales*.

Je joins à cette lettre un mandat de 10 fr. que je vous prie de vouloir bien attribuer à l'École apostolique. J'espère que vos chers élèves prieront à notre intention et redoubleront leurs supplications pour obtenir du saint Archange une nouvelle faveur que je sollicite de toutes mes forces.

Veuillez agréer, etc.

M. C.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Anniversaire du Couronnement de Saint Michel. — *Indicateur* pour les Pèlerins. — Au Mont-Saint-Michel! par P. Féval. — Chronique du Mont-Saint-Michel. — Ordre de Saint-Michel : élections (*gravures*). — Saint Michel dans les arts (*suite*). — Faveurs obtenues. — Bibliographie.

ANNIVERSAIRE

DU

COURONNEMENT DE S^T MICHEL

Cet Anniversaire sera célébré

LE DIMANCHE 17 JUILLET PROCHAIN

TRIDUUM PRÉPARATOIRE

Le jeudi 14 juillet commenceront, dans la Basilique, les exercices du Triduum préparatoire à la solennité de l'anniversaire du Couronnement.

Chaque jour il y aura :

Une messe à 5 h. 1/2 et à 6 h. 1/2.

A 7 h. 1/2, messe chantée par les *Apostoliques*.

Le soir, à 6 heures, procession à la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe et Salut du Saint Sacrement.

JOUR DE L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

Dimanche, 17 juillet

A 5 heures, commenceront les messes aux autels préparés dans la Basilique et dans la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe.

— A 7 h. 1/2, messe de communion au sanctuaire de Saint Michel.

— A 10 heures, messe Pontificale par Mgr l'Évêque de Coutances.

— A 2 heures, récitation du Chapelet de Saint Michel, bénédiction des objets de piété et procession à la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe.

— A 3 heures, Vêpres solennelles; et, après le *Magnificat*, Discours par Mgr l'Évêque de Coutances.

Salut solennel et bénédiction du T. S. Sacrement.

OCTAVE DE L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

Les huit jours qui suivront la Fête de l'anniversaire du Couronnement, la Basilique du Mont-Saint-Michel conservera ses décorations.

Les messes auront lieu aux heures indiquées plus haut pour le Triduum.

Les pèlerins remplissant les conditions ordinaires pourront gagner l'indulgence plénière.

Chaque soir, à 6 heures, procession à la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe et Salut du Saint Sacrement.

AVIS AUX PÉLERINS

En vertu d'un indult accordé par le Souverain-Pontife, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, chaque mois, en faisant la sainte communion dans le vénéré sanctuaire de Saint Michel.

VU ET APPROUVÉ :

÷ ABEL,

Évêque de Coutances et Avranches.

INDICATEUR

A L'USAGE DES PÉLERINS DU MONT-SAINT-MICHEL

Contenant les heures de départ et d'arrivée, ainsi que les réductions de prix accordées par la compagnie de l'Ouest pour les billets d'aller et retour, depuis le 1^{er} mai au 30 septembre 1881. Ces billets ne sont valables que pour les voyageurs de ou pour Pontorson.

Aux deux gares de Moidrey et de Pontorson, la correspondance et le courrier des dépêches font le service à tous les trains.

	MATIN	SOIR	1 ^{re} CLASSE	2 ^e CLASSE
Départ de Paris (gare Montparnasse)	7 30	5 30	»	»
Arrivée à Pontorson	7 28	7 13	»	»
Départ de Cherbourg (par Saint-Lo)	5 56	12 »	28 ^h »	21 ^h »
Arrivée à Pontorson	5 39	2 13	»	»
Départ de Caen (par Flers)	4 »	11 44	25 50	19 50
Arrivée à Pontorson	10 35	5 39	»	»
Départ de Nantes	6 10	»	»	»
Arrivée à Pontorson	»	4 01	»	»
Départ de Brest	7 »	2 »	28 50	21 »
Arrivée à Pontorson	7 28	7 28	»	»
Départ de Saint-Malo	5 47	5 08	6 50	5 »
Arrivée à Pontorson	7 28	2 08	16 50	12 50
Départ de Saint-Brieuc	6 37	»	»	»
Arrivée à Pontorson	»	2 08	»	»
Dép. de Vitré (ligne Vitré-Fougères)	4 20	12 10	»	»
Arrivée à Moidrey	7 53	3 35	»	»
Départ de Fougères	6 »	1 46	»	»
Arrivée à Moidrey	7 53	3 35	»	»
Départ de Coutances	7 35	5 55	10 »	7 50
Arrivée à Pontorson	»	2 13	»	»
Départ de Granville	8 40	5 50	7 »	5 50
Arrivée à Pontorson	10 36	»	»	»
Départ d'Arranches	4 55	8 45	4 »	3 20
Arrivée à Pontorson	5 39	4 37	»	»
Départ de Dol	6 46	3 19	3 50	2 50
Arrivée à Pontorson	7 28	4 01	»	»

AU MONT-SAINT-MICHEL !

Nous recevons de M. Paul Féral, le vaillant écrivain dont tout le monde lit en ce moment dans son beau livre : *Le Coup de grâce, dernière étape de sa conversion*, la vie littéraire indifférente puis catholisée, une lettre magnifique que nous allons reproduire en son entier. Elle exprime trop bien notre désir ardent de voir les foules accourir aux pieds de Saint Michel dans son sanctuaire privilégié, pour que nous omettions de nous associer de tout cœur à cet Appel fait sans exception, à tous les cœurs catholiques.

Paris, 8 mai 1881

(Fête de l'Apparition de Saint Michel).

CHER RÉVÉREND PÈRE,

Voici le soleil qui monte et l'heure des pèlerinages a sonné à l'horloge de l'Église. Aux derniers jours d'avril, le jeudi de Pâques, notre saint Cardinal, archevêque de Paris, a consacré solennellement la basilique du Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus en célébrant la messe dans la première chapelle achevée de la Crypte. Le lendemain même de cette belle cérémonie qui est un fait considérable et qui aura sa place marquée dans l'histoire de notre temps, les pèlerinages commençaient par la procession de l'église Saint-Pierre de Montmartre, une des plus illustres paroisses de Paris et la plus voisine du Sacré-Cœur. Elle avait droit à ouvrir cette voie salutaire que toutes les autres paroisses de la capitale vont suivre l'une après l'autre, selon la coutume, sans qu'une seule manque à son devoir. Il y a encore des chrétiens sachant combattre par la prière; leur nombre augmente en proportion des efforts impies qui sont faits pour les écraser; beaucoup de curés de Paris sont assez bien entourés pour amener deux fois la foule fidèle au sommet de la montagne des Martyrs, d'autres y viennent jusqu'à trois fois; j'en sais un qui, l'année dernière, a pu y conduire cinq fois son admirable troupeau.

Cher révérend Père, sera-ce bientôt le tour de notre *Mont des miracles*? Saint Michel archange, pressant du pied la gorge de Satan, est debout à droite de l'autel, dans la sainte chapelle provisoire de Montmartre, parce que l'Écriture nous le montre premier fidèle, avant la naissance des jours, au Cœur du Verbe fait chair; il est honoré là du matin au soir par les foules incessamment renouvelées, mais cela suffit-il à nos besoins? Cela surtout suffit-il à sa gloire et ne faut-il pas que le culte, dû à « l'Ange de la Patrie » lui soit rendu chez lui, dans sa propre maison souveraine au péril de la mer qui résume en soi, merveilleux poème de granit, tous les chants de notre épopée nationale, *tous les hauts faits de la protection divine et de la vaillance française*?

J'ai souligné les mots qui précèdent parce qu'ils ne sont pas de moi; je les copie avec un pieux respect dans le bref (1) que N. T. S. P. le pape Léon XIII a daigné me décerner récemment au sujet de mon livre que vous aimez : *Les merveilles du Mont-Saint-Michel*. Dans ce bref, Sa Sainteté, après avoir approuvé et loué le culte ardent que mon livre rend au chevalier ailé de l'Immaculée-Conception, protecteur et gardien de l'Église, m'encourage en termes magnifiques, comme si ma plume était une lance ou une épée, à combattre sans cesse et de plus en plus généreusement chaque jour *pour la religion et la patrie*.

Comment combattre, cependant, puisque nous sommes désarmés? Ah! vous le savez bien, cher Père, vous qui êtes au premier rang dans la mêlée sous le regard du prince des guerriers célestes. Assurément, quand il parle de combattre, le vicaire du Dieu d'amour sur la terre ne songe ni à l'épée, ni à la lance; il n'ignore point, pour parler un langage plus pratique, que nous n'avons ni mousquets ni canons, et que ces engins de la guerre qui tue ne font pas besoin à notre vivifiante bataille. Notre arme, c'est l'œuvre charitable et c'est surtout la prière.

(1) Nous félicitons vivement M. P. Féral de cette faveur du S. Père et nous espérons pouvoir publier dans une prochaine livraison ce bref si bien mérité par l'auteur des *Merveilles du Mont-Saint-Michel*.

Nous ne séparons jamais la religion de la patrie et notre but suprême est de guérir la maladie mortelle de la patrie à l'aide de la religion, remède unique et tout-puissant.

Pour cela justement, appelons de tous nos vœux les pèlerinages nombreux, les pèlerinages fréquents parce que les pèlerinages sont la grande vendange des prières. L'histoire de notre pays nous les conseille à chaque page énergiquement; je dis toutes nos histoires de France, car celles-là même qui sont menties par des ennemis déclarés de la foi chrétienne, c'est-à-dire de la bonne foi, nous montrent à travers les âges, aux époques troublées comme la nôtre et menacées de grandes catastrophes, le pays tout entier, précipité par une fièvre providentielle vers les lieux de haute dévotion, vers les sanctuaires élus par la vénération populaire, vers le Mont-Saint-Michel surtout et son église jaillie du roc comme la source que fit naître la verge de Moïse dans le désert. Lors de la guerre de Cent-Ans qui mit la France au bord du tombeau, lors des luttes atroces et si longues suscitées par le protestantisme, cet aïeul malfaisant de toutes nos révolutions, de toutes nos hontes et de tous nos malheurs, les pieds nus de la France catholique avaient battu mille routes qui, des points les plus extrêmes du territoire, du nord, du midi, de l'orient, convergeaient toutes vers la grève normande où le vainqueur éternel de l'ennemi des hommes a bâti sa prodigieuse citadelle.

Ce n'était pas par milliers qu'ils venaient alors, c'était par millions, ces pèlerins héroïques sans vivres, sans argent, sans armes, sans moyens aucuns de transport, obligés de se frayer passage à la pointe de leur espérance aiguë comme un glaive et plus dure que le diamant, au travers de cette impénétrable forêt de dangers, de rapines, de massacres, d'horreurs de tout nom et de toute sorte qui était la France de Calvin, la France déshonorée, ravagée et vautrée dans la mortelle ivrognerie du blasphème.

Combien tombaient en chemin, assassinés par la faim, par la fatigue ou par les huguenots sanguinaires? Combien innom-

brables devaient-ils être au départ pour rester encore si nombreux en atteignant le terme de leur effrayante traversée?

Nous parlions de millions de pèlerins; vous savez, mon Père, si ce chiffre est exagéré. Les chroniqueurs entassent dans les sables entre Avranches et Pontorson des foules si énormes qu'on hésite à les croire. Et tous ou presque tous arrivaient de très loin, en caravanes ou plutôt en troupeaux, incapables de se défendre contre la rage des loups. Ils avaient vécu Dieu sait comme, en parcourant eux-mêmes leur route inconnue. Il y avait parmi eux des hommes valides, mais ce n'était pas la majorité; il y avait surtout des femmes et des vieillards, et des enfants en plus grand nombre encore. La multitude des enfants, pèlerins au Mont-Saint-Michel, a suscité les éloges étonnants des chroniqueurs et des historiens de siècle en siècle, et j'ai souvenir de cette anecdote où votre dom Huynes nous montre un maître d'école de Lorraine essayant de calmer l'enthousiasme de ses bambins qui veulent à toute force aller vers l'Archange et qui s'échappent malgré lui. Il court après eux, il les rejoint à grande peine et veut les arrêter de force, mais, au contraire, ils le gagnent, ils l'entraînent, et voilà que, loin de ramener personne au bercail lorrain, le digne magister devient le chef et le guide, le mieux souffrant, le plus fervent de tout le pèlerinage!

Et l'Archange a pitié de toutes ces faiblesses qui s'efforcent, de toutes ces indicibles misères qui rampent au long de la route interminable patiemment, vaillamment, écrasées par des montagnes d'agonies, capables de les tuer, mais non point de les dompter. Il regarde, il écoute, il réunit entre ses bras puissants ces immenses gerbes de prières et d'expiations pour les porter jusqu'au cœur de Jésus qui toujours entend et toujours pardonne.

Et la France terrassée se relève, et la France condamnée trouve grâce, et la France morte, plus que morte, si c'est possible, et déjà putréfiée dans sa tombe comme Lazare, ressuscite, non pas une fois, mais dix fois au cours de ce poème

épique en quinze chants d'un siècle chacun qui dit sa gloire et son néant, ses grandeurs et ses ignominies.

Où chercher le présage de l'avenir sinon dans la prophétie du passé? L'histoire a beau frelater le vrai, le vrai demeure indestructible au fond de ces fermentations impures que la chimie des écrivains libres menteurs brasse et mélange pour obscurcir la lumière comme Caïphe cherchait en vain des faux témoins contre Jésus-Dieu. L'histoire, même déloyale, a chanté malgré elle le pouvoir inouï de l'ange qui servit Dieu dès le commencement et gagna son nom flamboyant à crier : MICHAËL? *Quis ut Deus?* QUI EST COMME DIEU? au plein centre de l'émeute formidable des esprits célestes, dégradés jusqu'à la révolte contre le mystère de l'Incarnation. L'histoire, même ennemie, a proclamé en essayant de la nier la puissance miraculeuse du chef de l'armée du ciel qui adora le premier le cœur du Christ dès le chaos et défendit la gloire de Marie immaculée avant la naissance des jours. L'histoire, même vendue à la plus lâche calomnie, a laissé voir la bannière nationale flottant toujours au sommet de ce roc angélique aux heures les plus funestes de notre avilissement comme peuple, et alors que le regard des vaincus n'eût point trouvé un seul autre étendard français flottant librement au vent sur toute la surface de la France. L'histoire, même en goguette ou idiote philosophiquement, a constaté de mauvaise grâce la vertu des pèlerinages qu'elle affecte de dédaigner et qu'elle accompagne d'imbéciles hausséments d'épaules.

Les dates sont là, l'histoire ne peut les supprimer pour le besoin de sa haine; les dates parlent haut dans sa bouche qui voudrait rester muette ou maudire; les dates crient montrant le rayon de salut qui pénètre au plus profond des âmes politiques chaque fois que la nation chrétienne se dresse en soulevant le poids de son malheur et porte le faix de ses épouvantes jusqu'au seuil des sanctuaires. Cela ne manque jamais : les dates le proclament d'un bout à l'autre de nos annales. On dirait que la toute-puissance divine paye fidèlement sa dette au repentir

et à la prière en commun selon des échéances fixes. Plus la misère a été grande, plus la situation désespérée, à ne regarder que les apparences, plus, par conséquent, l'élan du peuple croyant et pénitent s'est montré ardent, large, unanime et confiant, plus la réponse de la divine miséricorde est prompte, plus le remède concédé vigoureux, plus la guérison éclatante !

Dieu, c'est certain, ne résiste point au concert des âmes et il y a aussi un suffrage universel pour forcer les clémences célestes.

Mon Père, vous dont la voix porte si loin dans les cœurs puisqu'elle descend d'une chaire assise au faite même des merveilles, parlez, je vous en supplie, ce langage d'espérance à ceux qui vous écoutent; dites-leur qu'il est temps et que chaque heure ajoutée aux cruelles angoisses de la foi, aux sinistres victoires de la haine; il est temps que la France chrétienne d'aujourd'hui, plus opprimée peut-être et surtout plus menacée que la France chrétienne d'autrefois, pousse au dedans d'elle-même la clameur silencieuse de son oraison et ensanglantant ses pieds aux ronces des sentiers qui montent à la pénitence; il est temps qu'elle invoque à deux genoux ses patrons et ses saints. Ce conseil suprême nous vient de la Ville éternelle comme l'écho d'un commandement auquel il n'est pas permis de désobéir. Là, « la lumière dans le ciel, » *lumen in caelo*, éclaire notre route assombrie, et c'est l'autorité même de Léon XIII qui nous crie : « Catholiques français, courez à vos immortels protecteurs ! »

A notre époque de « trains de plaisir » et dans notre pays où les voies ferrées vont et viennent de toutes parts, entretenant leurs rails comme les lignes treillagées d'un immense parafé, les cailloux ni les épines de la route ne mettent plus beaucoup de sang à la plante des pieds du pèlerin, mais il y a d'autres dangers et d'autres difficultés à vaincre. Toutefois, ce n'est pas une raison pour que la prière s'arrête, bien au contraire, la croisade pacifique de la prière s'impose avec une autorité que nul ne peut méconnaître, et le Père commun de tous

les catholiques a donné lui-même de sa très sainte main le premier signal de cet *oremus* universel qui doit s'élever comme un soupir immense du sein blessé de la chrétienté. Le Souverain-Pontife ne l'a demandé ni bruyant, ni provoquant ce concert gigantesque qui doit porter jusqu'au cœur de Jésus nos vœux, nos louanges et nos larmes; il nous a dit : « Allez tous à vos saints, agenouillez-vous aux pieds des célestes protecteurs de votre patrie. » Dans sa pensée ce sont ceux-là mêmes, ce sont les bienheureux patrons de la chère France qui élèveront la voix pour entonner à notre place le cantique trop sonore, interdit à nos lèvres bâillonnées, et le chant de ceux-là ne gênera point les ébats de la Liberté festoyant sur la terre, car il ne sera entendu que dans le ciel.

Demain, et pour obéir autant qu'il est en ma faiblesse à l'ordre du Vicaire de Jésus, je commencerai à écrire un livre intitulé DIEU PROTÈGE LA FRANCE, qui montrera d'après l'histoire de quelle façon providentielle et admirable la France a été faite, nourrie, défendue et illustrée par ses glorieux patrons, Saint Michel, saint Denis, saint Martin, sainte Geneviève, saint Rémy, saint Benoît et saint Louis, sous la splendeur tutélaire de la très sainte Vierge Mère du Christ. Si le titre semble trop long il se pourra abrégé, et mon livre sera tout simplement *la Vraie France*, en sous-entendant le reste.

Mais aujourd'hui, nous sommes à Saint Michel et c'est vous, cher R. Père, qui avez la parole sur cet angélique sujet. Appelez le monde catholique entier à Saint Michel, s'il se peut, sonnez la cloche vénérable qui sauva tant de fois les pèlerins égarés dans les grèves, suivez la suprême indication du *lumen in caelo*, appelez les ouvriers au Patron, les malades au Médecin, les faibles au Protecteur !

Faites la gerbe des gémissements qui implorent, afin que tous ces cœurs meurtris viennent en foule et obtiennent ce qui s'est toujours obtenu chez vous, la vertu d'agir, le courage de joindre l'œuvre à la prière. Le *sursum corda* vibre dans votre air, dans l'air de votre sacrée basilique dont le chœur rayonnant

laisse tomber du haut des beautés de sa voûte le cri éternel du vainqueur de Lucifer, le « *qui est comme Dieu?* » présage et promesse du salut de la France fidèle. Michel Archange, chevalier de l'Église, n'a été commis à la garde de la France que pour conserver à l'Église, c'est-à-dire à Jésus, l'aînée de son Cœur adorable, la glorieuse et vaillante fille qui est son bras droit sur la terre.

Appelez, mon Père; il faut appeler à grande voix! Qu'ils viennent tous, ceux qui souffrent dans leur amour, ceux qui pleurent et ceux qui espèrent! Qu'ils viennent par groupes, par familles, par paroisses; qu'ils viennent isolés s'ils craignent l'obstacle, en se donnant rendez-vous pour l'heure des supplications en commun, mais qu'ils viennent, la miséricorde attend la prière; Michel est la justice de Dieu, il tient la balance en même temps que le glaive.

Qu'ils viennent et que personne ne reste en arrière, car tout absent a tort, surtout à l'heure suprême; qui sait si la prière de tel attardé en chemin ne suffirait pas à combler la mesure fixée par la clémence divine? Qu'ils viennent tous, les hommes, les femmes, les enfants; que nul ne fasse la sourde oreille à votre appel qui est le cri de notre Très-Saint-Père et l'appel même de l'ANGE DE LA PATRIE!

Paul FÉVAL.

CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL

Les vacances de Pâques ont vu se renouer pour l'année 1881 la chaîne des pèlerinages. Une Œuvre de jeunes gens dirigée par M. l'abbé Bourdon et la paroisse de Segré se succédaient à peu de jours de distance au sanctuaire de l'Archange. Mais surtout l'affluence des familles venant isolément prier et communier a été beaucoup plus considérable que les années précédentes, sans parler de la fête du 8 mai qui a été particulièrement édifiante. Les demandes de neuvaines et de recommandations, de lampes à brûler, de messes à célébrer, sont assez multipliées pour nous faire constater que, à côté de vagues appréhensions,

de douloureuses incertitudes, il y a pour fortifier les volontés un immense besoin de se réfugier sous la tutelle du vainqueur de Satan. Plus nombreux aussi sont les témoignages de reconnaissance, les actions de grâces dont nous ne pouvons publier qu'une partie dans les *Annales*. Nous remercions Dieu de cet accroissement qu'il accorde au culte de Saint Michel en le priant de le développer encore pour sa plus grande gloire et le bien des âmes.

Le 19 mars dernier, l'autel Saint-Joseph s'est enrichi d'une belle garniture de chandeliers, grâce à plusieurs dons offerts à cette intention. Nous sollicitons, pour notre autel du Sacré-Cœur, la charité des âmes pieuses. La pénurie de cette petite chapelle contraste péniblement avec sa beauté architecturale et la magnifique statue qu'elle renferme.

Les travaux de restauration, interrompus pendant l'hiver, vont être repris à la chapelle Saint-Étienne et au Dortoir des religieux. On nous fait espérer que, dans quelques jours, le Cloître, complètement terminé, sera ouvert au public. Il ne nous appartient pas d'étudier et d'apprécier dans ses détails la restauration de ce *palais des anges*. Nous laissons aux artistes ce travail qui sera tout à l'honneur du savant architecte qui en a fait son œuvre de prédilection.

Les bas-reliefs n'ont point encore repris la place que leur avaient assignée nos aïeux. Pour y suppléer, M. Corroyer a fait placer dans les baies de la galerie ouest du Cloître un vitrail représentant S. François d'Assise avec l'inscription qui entourait la statue primitive : *S. Franciscus canonisatus fuit anno Domini 1228, quo claustrum istud perfectum fuit* (1).

Par une heureuse coïncidence, la société des Antiquaires de Normandie vient de publier dans son *Bulletin* (1879-1880, 4^e fasc.), une série de pièces importantes sur les *objets de décoration intérieure au Mont-Saint-Michel*. Parmi ces documents réunis par l'éminent secrétaire de la Société, M. Robillard de Beaurepaire, il en est un qui concerne spécialement cette statue de S. François d'Assise.

(1) Saint François fut canonisé l'an du Seigneur 1228, année de l'achèvement de ce cloître.

C'est une lettre adressée par M. de la Benserie, le 29 août 1704, à l'Intendant de la Généralité de Caen.

« MONSIEUR,

» Nous sommes allés M. de Rochemont et moy au Mont-St-Michel, nous y avons exécuté vos ordres du mieux que nous avons pu. Nous y avons remarqué tous les escussions qui se pouvoient voir et recognoistre : nous en avons fait un détail fort exact. Nous n'avons pas oublié saint François. M. de Rochemont l'a dessiné et le mettra dans l'ordre qui convient pour vous le présenter. Ce que je vous en puis dire par avance, c'est qu'il avoit de la barbe moins longue que n'ont les Capucins, mais beaucoup plus que les Cordeliers et qu'il est visible qu'il ne la rasoit pas comme font ces derniers. Son habit paroist semblable à celui des Capucins, excepté que les manches sont beaucoup plus larges et semblables à celles des Cordeliers. A l'égard du capuchon on ne peut le remarquer ne luy en ayant pas été fait. Il est représenté le dos tourné contre la muraille, une gloire derrière la teste, ainsi l'on ne peut rien dire à l'égard du capuchon... Je pran la liberté de vous dire qu'au-dessus de la figure de saint François il y a une inscription en ces termes : *S. Franciscus canonisatus fuit anno Domini 1228, quo claustrum istud perfectum fuit.* »

.....
Nous pouvons, grâce à l'obligeance de M. de Beaurepaire, reproduire le croquis de cette petite statue d'après un dessin communiqué à la Société des Antiquaires par M. l'abbé Pigeon. M. de Rochemont l'avait donné sur une feuille de parchemin jointe au texte avec cette note explicative portée au revers : « Cette figure a été copiée après une petite statue de carreau de Caen qui est au cloître du Mont-Saint-Michel. »



ORDRE DE SAINT-MICHEL

Chapitres et Cérémonies

ÉLECTIONS. — Louis XI eut soin de choisir pour composer le premier noyau de son Ordre des hommes de haute réputation, de « bonné et vraye loyauté, » mais surtout les hommes qui entraient le plus dans ses idées de gouvernement. Il ne peut être étonnant que les statuts de l'Ordre soient ensuite fort larges pour ce qui concerne les élections dans lesquelles le Souverain ne garde que le privilège de faire compter sa voix pour deux, pour trois dans des cas extraordinaires. Il est curieux de lire les éloges pompeux que contiennent les lettres expédiées aux élus, entre autres celles adressées à Claude de Montagu : « Nostre amé et féal, pour les grans sens, vaillance, prudence et autres louables vertus que nous savons estre en votre personne, confians pour ce et plain de votre grande et entière loyauté, et esperant la continuation et persévérance d'iceulx de bien en mieulx, et que les augmenterez en toutes autres dignes et vertueuses œuvres à l'honneur dudict Ordre et recommandation et louenge de vous, etc. » Si ce ne sont pas là des qualités acquises, elles sont à acquérir, comme le disent les derniers mots du préambule.

Nous donnons sans autre commentaire la suite des articles qui, dans les statuts, concernent l'élection. Quoique la lecture de ce vieux style français soit un peu fatigante, et malgré l'observation qui nous en a été faite, nous croyons devoir conserver au texte sa forme originale :

XLIV. — Quand aucun lieu vacquera par le trespas d'aucuns des frères d'iceluy Ordre, ou autrement, election sera faicte d'un autre Chevalier, des conditions devant touchées, par le plus grand nombre des voix des Souverain et freres de l'Ordre; lesquels bailleront leurs cedules closes, qui seront reçues audict Chapitre par le Chancelier en un bassin d'argent : En laquelle election et toutes autres choses, conclusions et délibérations touchant ledict Ordre, la voix du Souverain aura lieu et sera comptée pour deux, et non plus, sinon qu'ils fussent deux esleus, qui eussent autant de voix l'un que l'autre; auquel cas, quand le Chancelier, qui recueillit aura par les cedules les elisans ledict nombre de voix, aura dict au Souverain que lesdicts deux Chevaliers esleues ont nombre de voix esgal, lors

ledict Souverain d'abondant auctorité pourra prononcer et donner sa tierce voix à celui des deux esleus que bon lui semblera : ou s'il ne le veult ainsi faire, on renoncera à ladicte election, et nouvelles cedulaes seront baillées comme paravant, afin que ladicte election soit plus juste et moins scrupuleuse que faire se pourra; les cedulaes des absens toutesfois demeureront en leur vertu. De laquelle election faire loyalement et justement, lesdicts Souverain et Chevaliers à l'entrée dudict Chapitre seront tenus de faire serment solennel, sans avoir regard à haine, amitié, faveur, lignaige, ny autre occasion qui peut desmouvoir le jugement de l'homme de bon et loyal conseil, et de véritable et non suspecte election : lesquels serments se feront es mains dudict Souverain par lesdicts Chevaliers l'un après l'autre, à commencer du dernier siège au premier.

XLV. — Item pour procéder au fait de ladite election, après ce que ledict Hérault *Mont Saint Michel* aura signifié audict Souverain le trespas d'aucuns desdicts Chevaliers, ainsi que par le devoir de son Ordre tenu y est; ledict Souverain le signifiera à tous lesdicts Compaignons, en les advisant qu'ils viennent au prochain Chapitre tous disposés d'eslire un autre Chevalier pour estre mis au lieu du defunct : Et si le temps estoit trop brief, par l'avis et ordonnance du Souverain ladicte election pourra estre remise à l'autre subsequent Chapitre. Et si par accident ou essoine raisonnable, aucuns desdicts Chevaliers de l'Ordre mandés n'y povoient estre, ils seront pour cette fois recous par procureur portant leurs cedulaes electives, closes et scellées de leurs seaux.

XLVI. — Item est à scavoit que on procede à faire ladicte election (laquelle se fera en temps et lieu du Chapitre ordinaire, et non autrement) par ledict Greffier de l'Ordre sera leu ce qui luy aura esté rapporté par ledict Hérault des hauts faits et merites du Chevalier trespasé, à sa louange et recommandation.

XLVII. — Item toutes ces cedulaes et voix reçues, et faite comparaison du nombre d'icelles voix par ledict Chancelier, il prononcera ledict nombre : lors ledict Souverain ou son commis reprendra le plus de voix, et prononcera et nommera celui qui les a, en disant : *Tel, par la plus grande partie des voix des electeurs, en ce present Chapitre estans presens, ou par les cedulaes des absens, est esleu nostre frère et Compaignon en ce present ordre.* Laquelle election ainsi faite sera par ledict Greffier enregistrée en un livre servant à ce expressément.

XLVIII. — Item si le Chevalier esleu n'estoit au lieu, ledict Souverain luy écrira lettres scellées du seel de l'Ordre, par ledict Hérault Roy d'armes ou autre, lui signifiant ladite election, en le roquerant d'agréablement recevoir icelle, et accepter

amiablement son entrée et vocation à l'Ordre; des Statuts et Ordonnances duquel avec lesdictes lettres lui sera envoyé le double, pour sur ce prendre son advis; en luy faisant scavoit que si ladicte election et compaignement à l'Ordre luy est agréable, il vienne devers le Souverain au jour contenu



(Extrait de l'ouvrage *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*.)

esdictes lettres, pour faire les sermens, recevoir le collier de l'Ordre, et pour toutes autres choses à ce pertinentes; et que le Chevalier ainsi esleu vueille sur ce déclarer son intention audict porteur, et par ses lettres en certifier ledict Souverain.

SAINT MICHEL DANS LES ARTS¹

CHAPITRE PREMIER

SAINT MICHEL, ANGE DES BATAILLES

(Suite) (1)

Dans sa chute lamentable, disent les saints livres, « la queue du Dragon entraîna la troisième partie des étoiles du ciel. » Cette allégorie est frappante. L'Archange révolté s'efforce de jeter le trouble dans l'armée des esprits bienheureux et de leur inoculer son venin; ceux qui prêtent l'oreille à sa voix sont détachés du ciel comme les étoiles du firmament. Quel affreux désordre! Quelle sombre poésie dans cette scène! Quel thème pour l'imagination et le génie d'un artiste!

Le disciple du Poussin et de Vouet, Charles Lebrun, avait là un sujet en rapport avec son talent; il s'en est emparé et il l'a rendu dans le tableau que possède aujourd'hui la ville de Munich.

Nous y trouvons toutes les qualités et tous les défauts du grand artiste.

Au sommet, c'est l'Archange Saint Michel, l'affirmation vivante de la vérité; son noble front est surmonté d'une croix; d'une main il porte un bouclier et de l'autre il lance la foudre; à ses côtés, deux anges sonnent de la trompette et font retentir les airs d'un chant de triomphe. Au-dessous, c'est le dragon avec ses sept têtes, toutes plus monstrueuses les unes que les autres; son horrible queue armée d'un dard se dresse avec force et se dirige vers Saint Michel pour le blesser, mais impuissante contre un tel adversaire, elle se replie sur elle-même et enlace tous les anges qui n'ont pas eu la prudence de se garantir de ses atteintes; elle les entraîne dans sa chute et les précipite

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880.

dans l'abîme. En bas, c'est l'enfer creusé par la justice du Tout-Puissant; les malheureuses victimes tremblent à l'approche de ce séjour ténébreux, mais une force irrésistible les pousse au milieu des flammes; encore un instant et ils auront disparu.

Rien de plus désolant que ce spectacle! Ces démons représentés sous des formes humaines, ont la rage et le désespoir peints sur le visage: les uns s'arrachent les cheveux, les autres lèvent une dernière fois les yeux vers le ciel qu'ils ont perdu pour jamais; quelques-uns regardent avec effroi l'étang de feu où ils vont être ensevelis; plusieurs s'efforcent de prendre la fuite, mais un ange armé d'un bouclier les arrête, la foudre les terrasse et le dragon les saisit dans sa gueule ou les retient dans les plis de ses ailes.

Les tons de la lumière ajoutent à cette scène un aspect lugubre. Tandis que Saint Michel plane dans un ciel sans nuage, la foudre projette une lueur sinistre sur les régions où s'accomplit la chute des mauvais anges. Ici les défauts habituels de Charles Lebrun sont presque des qualités. La lumière est lourde, mais elle fait mieux ressortir toute l'horreur d'une catastrophe sans exemple dans l'histoire. L'affectation semble devenir naturelle quand elle exprime la haine et la douleur des démons. La confusion, toujours regrettable dans une composition ordinaire, n'est pas choquante dans un tableau destiné à reproduire le désordre lui-même (1).

L'art chrétien a raconté dans son langage toutes les phases de la lutte que Saint Michel et ses anges ont soutenue, à l'origine, aux pieds du trône de l'Éternel. Mais le chef des légions rebelles n'a pas été anéanti dans sa défaite. Il vit toujours, et son cri de guerre n'a point cessé de retentir depuis le jour de sa révolte. Il est le génie du mal. De son côté, le Prince de la milice céleste est toujours le défenseur des droits de Dieu. Il est l'antagoniste de Satan. C'est la pensée que la peinture, la

(1) Voir l'ouvrage intitulé *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*, p. 17. Cet ouvrage est en vente au Mont-Saint-Michel.

sculpture, la poésie, la musique ont exprimée sous mille formes diverses.

Saint Michel a presque toujours la physionomie d'un adolescent qui n'a rien perdu des grâces de la jeunesse et possède toute la force, toute la sagesse de l'âge mûr. Quelques plombs de pèlerinages du XV^e siècle le représentent avec la barbe et les traits d'un vieux guerrier, mais de pareils exemples sont rares dans l'iconographie chrétienne. Le beau visage de l'Archange est calme et les passions ne l'ont jamais altéré; cependant il est sérieux, même un peu sévère, son regard, accoutumé à voir Dieu face à face, conserve la limpidité du cristal, mais il est vigilant, il observe l'ennemi. Tel doit être l'Ange des batailles. Raphaël, l'ami de l'homme voyageur est le type de la bonté; la joie convient à Gabriel, l'ambassadeur de Dieu auprès de Marie; l'attitude d'un guerrier distingue Saint Michel.

Quel costume fallait-il donner à ce soldat mystérieux, dont la nature est toute céleste, la force toute divine? Une tunique, un bouclier, une lance. Ainsi l'ont compris les artistes qui se sont inspirés aux sources des plus pures traditions. Saint Michel a reçu de Dieu une mission analogue à celle du prêtre, et nous oisons mieux le voir revêtu de la blanche tunique du lévite que de l'armure pesante du combattant; il affirme et il défend la vérité, mais il ne prend pas l'initiative de l'attaque: son bouclier et sa lance lui suffisent pour tenir son ennemi à distance et repousser ses traits empoisonnés. Parmi les types les plus remarquables en ce genre, nous citerons une miniature d'un psautier du X^e siècle appartenant au British Muséum, un dessin au trait colorié du XI^e siècle conservé à la bibliothèque d'Avranches, une miniature d'une *Apocalypse* du XIV^e siècle faisant partie de la collection Firmin-Didot (1).

Quelquefois la lance est remplacée par une flèche. Il en existe un exemple dans une statue du VII^e siècle, placée sur le portail de la cathédrale de Carthage. Dès le XIII^e siècle, un certain

(1) Voir *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*, pp. 25, 49 et 192.

nombre de miniatures ou de dessins à la plume représentent l'Archange avec un casque sur la tête et une épée à la main. Nous en trouvons la preuve dans un manuscrit du Mont-Saint-Michel transporté à Avranches depuis la Révolution. Enfin vers le milieu du XIV^e siècle et surtout au XV^e, l'armure complète des chevaliers remplace l'ancien costume, ou plutôt la fantaisie devient la seule règle des artistes, et le prince de la milice céleste est affublé des accoutrements les plus bizarres. Sans ses ailes toujours déployées pour l'action, sans le monstre terrassé à ses pieds, nous ne pourrions plus le reconnaître. Comme il était plus beau, plus poétique, sous ce vêtement si simple que les vrais amis de l'art chrétien lui avaient donné!

Lucifer lui-même n'a pas échappé à la mutilation. Ce serpent infernal, ce dragon si terrible, que les livres saints nous décrivent sous les couleurs les plus sombres, est devenu avec le temps un brigand vulgaire, digne à peine d'attirer l'attention du dernier des hommes. Le Guide lui-même, comme nous le verrons n'a pas évité ce défaut. En vérité, on pourrait faire à plusieurs artistes ce reproche que dom Hugues adressait aux pèlerins du XVII^e siècle: « Il y en a lesquels s'imaginent, incontinent qu'ils » entendent parler de cet escusson et poignard de Saint Michel, » qu'on veuille dire que cet archange a chassé le diable du paradis » avec ses armes. Mais ceux-là se forment des chimères en leurs » esprits. Car qui ne sçait que le combat qui se fit au ciel entre les » bons et les mauvais anges se voida non par le cliquetis des » armes mais par la desunion et dissention de leurs volontés(1)? »

(1) *Hist. génér. de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel*.

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Pas-de-Calais. — Hier je vous écrivais pour mon abonnement, aujourd'hui je le fais pour vous dire qu'ayant obtenu une marque toute spéciale de la protection de Saint Michel, je viens vous prier de m'aider à remplir ma promesse d'insérer dans les *Annales* cette éclatante preuve de sa bonté, de faire dire deux messes d'action de grâces et de faire brûler un cierge de 2 fr. devant son autel. A cette intention, mon R. Père, je vous envoie un mandat de 12 fr.

Je fais en outre la promesse que si je suis huit jours sans souffrir de mes terribles névralgies, je vous adresserai la somme de 50 fr. pour vos Apostoliques, aux prières desquels je me recommande.

Amour et reconnaissance à Saint Michel! B^e DE C.

X... — Mon R. Père, la modeste somme que je vous envoie est l'acquiescement d'une promesse faite à Saint Michel pour obtenir son secours dans une faveur temporelle.

Vous pouvez, si vous le voulez, inscrire dans vos *Annales* cette nouvelle preuve de la protection de l'Archange pour ceux qui ont confiance en lui. M. DE K.

Loire. — Je viens avec joie m'acquitter de la promesse que j'avais faite à Notre-Dame-des-Anges et à Saint Michel, de venir les remercier publiquement dans les *Annales* de m'avoir guéri ma bonne mère deux fois cette année, dans un danger imminent.

Amour et reconnaissance à la Reine du ciel et au Prince de la cour céleste! C. C.

J'ai obtenu par l'intercession de Notre-Dame-des-Anges, de Saint Michel et des Anges, trois grâces insignes, après en avoir promis l'insertion dans les *Annales*. Aidez-moi, bon Père, à les remercier et à obtenir encore de leur puissante intercession le retour à Dieu de trois pécheurs et le succès de deux affaires temporelles bien importantes. A. C.

Somme. — Mon R. Père, il y a quelque temps, je vous priais de vouloir bien demander pour moi au saint Archange de me protéger dans une affaire importante qui allait décider de mon avenir. Saint Michel m'a exaucé pleinement; veuillez faire insérer ce fait dans vos *Annales*, comme je l'ai promis, et demandez au glorieux Archange protection pour moi pendant tout le cours de ma vie.

Veuillez faire célébrer une messe d'action de grâces et faire brûler une lampe pendant neuf jours devant l'autel de Saint Michel.

Je me recommande aux prières de vos Apostoliques pour de nouvelles grâces à obtenir; disposez pour eux de la somme de 5 fr. sur le mandat-poste de 10 fr. que je vous envoie. M. FL.

Seine-et-Oise. — Veuillez insérer dans les *Annales du Mont-Saint-Michel* que ma communauté de servites de Marie, au Raincy, vient d'obtenir une faveur signalée par l'intercession de Saint Michel. Ci-inclus 2 fr. de timbres pour les honoraires d'une messe que je vous prie de faire dire en l'honneur de Saint Michel, en action de grâces. S. M.-TH.

Seine-Inférieure. — L'année dernière, ayant sur les bras une affaire difficile, je fis vœu que si je réussissais dans cette affaire par l'entremise de Saint Michel, j'enverrais 20 fr. pour l'École apostolique. J'ai réussi; je ne fais donc qu'exécuter ma promesse en vous priant d'accepter ce mandat sur la poste pour l'École apostolique. P., curé de V.

X... — En reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de Saint Michel, je vous adresse 10 fr. en timbres-poste pour votre École apostolique. X...

Seine-et-Oise. — Je vous envoie un mandat de 7 fr. dont voici la destination: 5 fr. promis en action de grâces au grand Archange, s'il daignait faire obtenir à un jeune homme une place qu'il cherchait en vain, et 2 fr. promis à la très sainte Vierge pour une messe d'action de grâces. L. B.

Meurthe-et-Moselle. — Une personne qui m'est bien chère étant tombée sérieusement malade, je me suis adressée à la sainte Vierge, par l'entremise du grand archange Saint Michel, pour obtenir sa guérison; la faveur que je sollicitais m'ayant été accordée, je viens, mon R. Père, vous prier de vouloir bien, selon les promesses que j'ai faites, me faire dire une messe d'action de grâces, mettre deux cierges, l'un à Notre-Dame-des-Anges, l'autre à Saint Michel, faire brûler une lampe pendant neuf jours, et à cela je vous prierais de vouloir bien ajouter l'insertion de cette petite note dans vos *Annales*. H. D.

X... — Mon R. Père, voulez-vous avoir l'obligeance de faire dire une messe d'action de grâces à Saint Michel pour le remercier de la protection qu'il nous a accordée? L'épreuve que devait subir mon fils le 21 de ce mois lui a été favorable; j'en remercie Dieu de tout mon cœur, ainsi que l'archange Saint Michel. Je vous remercie aussi, mon R. Père, pour les prières que vous avez bien voulu faire à cette intention. Je joins ici mon offrande que j'avais promise à Saint Michel si mes vœux étaient exaucés. A. L.

Paris. — Une associée de l'Archiconfrérie ayant recommandé à l'intercession de Saint Michel le succès de l'examen de son fils, a été exaucée. Elle vous prie de bien vouloir célébrer une messe en action de grâces et faire insérer dans les *Annales* la faveur qu'elle a obtenue.

Finistère. — Une des affaires qui nous peinaient le plus vivement vient d'avoir une solution heureuse et des plus inattendues grâce à l'intervention puissante de l'archange Saint Michel. Selon la promesse que je lui ai faite dans ces moments difficiles, je viens vous prier, Monsieur le Directeur, d'avoir la bonté de publier dans les *Annales* cette faveur signalée à la gloire de Saint Michel. Qu'il daigne recevoir ici l'hommage de notre vive et profonde reconnaissance! I. L.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES EN VENTE AU MONT-SAINT-MICHEL

<i>Histoire du Mont-Saint-Michel</i> , 1 vol. in-12.....	21 »
<i>Saint Michel et le Mont-Saint-Michel</i> , par Mgr Germain, M. l'abbé Brin et M. Corroyer, architecte, 1 vol. in-4 ^o illustré, broché.....	20 »
Le même ouvrage, magnifiquement relié.....	30 »
<i>Description du Mont-Saint-Michel</i> , par M. Corroyer, 1 vol. in-8 ^o illustré.....	9 »
Le même ouvrage, sur papier de Hollande.....	15 »
<i>Les Merveilles du Mont-Saint-Michel</i> , par P. Féval, 1 in-12.....	3 »
Le même ouvrage, illustré, 1 grand in-8 ^o , broché...	8 »
<i>Saint Michel et les saints Anges</i> , par M. l'abbé Soyer, 1 fort in-18.....	2 50
<i>Saint Michel Archange</i> , par le même, 1 in-12.....	3 »
<i>Vade-Mecum des pèlerins du Mont-Saint-Michel</i>	» 50
<i>Le Mont-Saint-Michel en poche</i> , par M. Jacques.....	1 25
<i>Recueil de prières et de cantiques à Saint Michel</i>	» 30
<i>Quis ut Deus!</i> paroles et musique, 0 ^e 15; avec accom- pagnement d'orgue.....	1 »
<i>Description of the abbey of Mount-Saint-Michael and the visitors' guide</i>	» 50
<i>An account of Mount-Saint-Michael</i> , gratis.	
<i>Notice sur le Mont-Saint-Michel et ses œuvres</i> , gratis.	
Par la poste, le port en plus.	
<i>Annales du Mont-Saint-Michel</i> , 2 fr. par an; étranger, 3 fr.	
S'adresser directement à l'abbaye du Mont-Saint-Michel.	

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Les fêtes du Mont-Saint-Michel. — L'année archangélique : fête de Saint Michel (29 septembre). — Bon emploi des mauvais livres. — Saint Michel, ange du jugement (*gravure*). — La tentative de Montgommery (1591). — Le culte de Saint Michel en France : diocèse de Nancy. — Correspondance : 1^o Place que Saint Michel doit occuper dans chaque famille; 2^o le Mont-Saint-Michel au XVI^e siècle. — Faveurs obtenues.

LES FÊTES DU MONT-SAINT-MICHEL

Nous donnons plus loin le programme de nos fêtes de la Portioncule (2 août) et de Saint Michel (29 septembre). C'est une réponse aux inquiétudes qui se sont manifestées parmi nos associés et les amis de nos Œuvres au Mont-Saint-Michel. Notre situation matérielle dans l'abbaye a subi quelques modifications, mais le pèlerinage subsiste dans les mêmes conditions que par le passé.

Le mouvement des pèlerins ne s'est pas d'ailleurs ralenti depuis l'ouverture de la saison. Après les cinq cents Dinannais qui sont venus renouveler leur pieuse visite de l'année dernière, nous avons vu se presser aux pieds de l'Archange les populations de Plouër, Miniac-Morvan, Lillemer, presque tout le canton de Châteauneuf, Fouvoir de Cancale, la psallette de Saint-Malo, la Société philharmonique de Fougères, et surtout la paroisse de Notre-Dame-des-Champs d'Avranches dont la piété, l'entrain, l'ordre parfait nous ont profondément édifiés.

La fête du 17 juillet a été digne de tous ces antécédents. Ce nous est une grande consolation de voir ainsi chaque année la piété accourir autour de notre saint Archange, assiéger son sanctuaire, faire comme une sainte violence au ciel en faveur des malheureux pécheurs. Nous ne sommes les ennemis de personne; mais personne n'échappe à nos prières. On pourrait s'en convaincre aisément à la lecture des recommandations si nombreuses et si variées que nous renouvelons chaque jour et qui avaient encore augmenté pendant ces trois jours des 14, 15 et 16 juillet.

Le samedi 16, au soir, la grosse cloche de l'abbaye annonça l'arrivée de Mgr Germain, l'éminent évêque que la Providence a placé à la tête du diocèse de Coutances. Malgré sa fatigue, Sa Grandeur voulut présider à la procession dans la crypte et assister au Salut qui terminait la cérémonie.

Le dimanche 17, la messe de communion fut célébrée par M. le Curé de Saint-Gilles, de Caen. Avant de distribuer aux nombreux fidèles qui se pressaient à la sainte table le pain eucharistique, il leur adressa une touchante allocution sur le bienfait du sacrement qu'ils allaient recevoir et le moyen d'en profiter. — Les pèlerins qui arrivaient à chaque instant obligèrent un des prêtres de l'abbaye à donner presque constamment la sainte communion dans la matinée, et rien ne peut donner une idée exacte du recueillement qui, dans ce perpétuel va-et-vient, ne cessa de régner dans la basilique.

La messe pontificale réunit dans la basilique tous ces pèlerins que nous avons vus dispersés. Mgr Germain fait son entrée solennelle au milieu des flots pressés de cette foule qui s'agenouille sur son passage; l'École apostolique est rangée autour de l'orgue que tient M. le V^e Le Mintier. Nous avons tenu cette année à n'avoir d'autres musiciens que nos petits chantres de Saint-Michel. Il est inutile d'insister sur la beauté des cérémonies de cette messe solennelle que tout le monde connaît et qui ne revêt un cachet particulier sur notre montagne que par la magnificence de l'édifice qui l'abrite.

Aux décorations ordinaires qui, chaque année, ornent le sanctuaire de l'Archange nous avons pu ajouter le diadème que la France déposa sur le front de sa statue au jour de son couronnement. *Nous pouvons même annoncer que, désormais,*

cette magnifique couronne sera exposée dans le Trésor de l'abbaye avec l'ostensoir, le calice donné par Pie IX, et les autres joyaux de Saint Michel, et montrée par nos guides après la visite de l'église et de la crypte de Notre-Dame-du-Mont-Tombe.

La procession qui suivit le chapelet fut magnifique. Depuis 1873, nous n'avions plus suivi ce long parcours qui permet aux fidèles de se déployer sur deux longues files ininterrompues dans le grand escalier abbatial, la salle des Montgommeries, la salle des Chevaliers, la crypte de Notre-Dame et le cloître. Après le chant des vêpres, Mgr Germain monta en chaire, et avec cette parole vive et imagée qu'on lui connaît, nous traça nos devoirs en même temps qu'il redisait nos espérances. S'emparant des paroles du cantique de Saint Michel que nous venions de répéter sous les voûtes de l'antique sanctuaire, il en commenta, avec un rare bonheur d'idées et d'expressions, les trois principales strophes. Après avoir, d'un revers de main, écarté les agiotages de la politique, auxquels il ferme la porte du temple, il nous montra que les efforts du mal tendaient : 1^o à s'élever au-dessus de Dieu et à l'anéantir;

Avec Dieu, disent les impies,
Il faut en finir à jamais!...

2^o à détruire l'Église, son œuvre de prédilection et dont il a confié la garde à Saint Michel;

Vous êtes patron de l'Église
Contre la fureur des méchants...

3^o à séparer de cette Église, sa mère, la France qui dut à cette alliance ses glorieuses destinées;

Souvenez-vous que notre France
De l'Église fut le soutien...

Ces trois grandes causes de Dieu, de l'Église et de la France religieuse, qui font battre nos cœurs, l'éloquent prélat nous montra comment nous devions les soutenir : d'abord, en nous y attachant du fond du cœur; puis en appelant à leur secours Saint Michel, leur champion divinement prédestiné.

Qu'il monte jusqu'au ciel
Ce vieux cri de la France :
Saint Michel à notre secours!

Après le salut solennel du T.-S.-Sacrement, qui terminait cette belle journée, la foule s'empressa une dernière fois autour de la statue de l'Archange, puis s'écoula lentement en emportant, avec une bonne pensée, la résolution de revenir encore.

FÊTE DE SAINT MICHEL (29 septembre)

Dans la basilique, il y a TOUS LES JOURS, DU 1^{er} JUILLET AU 16 OCTOBRE :

A 7 heures 1/2, messe de communion.

TOUS LES DIMANCHES ET JOURS DE FÊTE :

A 11 heures, messe des pèlerins.

A 1 heure 1/2, procession à la crypte du Mont-Tombe et salut solennel du T.-S.-Sacrement.

— La neuvaine préparatoire à la fête de Saint Michel commencera le mercredi 21 septembre. Il y aura chaque jour plusieurs messes, depuis 5 heures 1/2 jusqu'à 7 heures 1/2, et procession à 1 heure 1/2.

— Le mercredi 28, à 5 heures 1/2, premières vêpres solennelles, suivies de la procession aux flambeaux et du Salut du T.-S.-Sacrement.

— Jeudi 29 septembre, à 7 h. 1/2, messe de communion ;
à 10 h. 1/2, grand'messe solennelle ;
à 1 h. 1/2, procession à la crypte du Mont-Tombe, suivie des vêpres solennelles.

— Sermon après le *Magnificat*, puis Bénédiction et Salut du T.-S.-Sacrement.

Nous invitons tous nos associés à faire la sainte communion le 29 septembre, jour de la fête, et à recommander au grand Archange les pressants besoins de l'Église et de la France.

FÊTE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES (2 août)

La basilique du Mont-Saint-Michel possède, par un indult de Pie IX, l'insigne faveur de la PONTIONCULE. Chaque année, un grand nombre de fidèles viennent profiter des indulgences si nombreuses obtenues par saint François d'Assise. Nous exhortons nos associés qui le peuvent à ne point négliger une si

heureuse occasion de purifier complètement leur âme et de payer, par une peine légère, les dettes que nous contractons presque inévitablement envers la justice de Dieu.

Les indulgences de la Portioncule pourront être gagnées depuis le dimanche 1^{er} août, aux premières vêpres de la fête, jusqu'au soir du lendemain.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

Nous avons la joie d'apprendre aux Bienfaiteurs de l'École que nous avons présenté quatre élèves aux premières épreuves du baccalauréat et que tous les quatre ont été reçus.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

FÊTE DE SAINT MICHEL (29 sept.)

ÉLÉVATION DE BOSSUET

Il y eut un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon ; le dragon et ses anges combattaient contre lui, et la force leur manqua ; ils tombèrent du ciel, et leur place ne s'y trouva plus.

Quel est ce combat ? Quelles sont les armes des puissances spirituelles ? *Nous n'avons point à combattre contre la chair et le sang, mais contre des malices spirituelles qui sont dans les cieux... et dans cet air ténébreux qui nous environne.*

Il ne faut donc point s'imaginer dans ce combat ni des bras de chair, ni des armes matérielles, ni du sang répandu comme parmi nous ; c'est un conflit de pensées et de sentiments. L'ange d'orgueil, qui est appelé le dragon, soulevait les anges et disait : Nous serons heureux en nous-mêmes, et nous ferons comme Dieu notre volonté. Et Michel disait au contraire : *Qui est comme Dieu ? Qui se peut égaler à lui ? D'où lui est venu le nom de MICHEL, c'est-à-dire : Qui est comme Dieu ? mais, qui*

doute, dans ce combat, que le nom de Dieu ne l'emporte? Que pouvez-vous, faibles esprits, faibles, dis-je, par votre orgueil? Que pouvez-vous contre l'humble armée du Seigneur qui se rallie à ce mot : *Qui est comme Dieu?* Vous tombez du ciel comme un éclair, et votre place, qui était si grande, y demeure vide. O quel ravage y a fait votre désertion! Quels vastes espaces demeurent vacants! Ils ne le seront pas toujours, et Dieu créera l'homme pour remplir ces places que votre désertion a laissées vacantes. Fuyez, troupe malheureuse, *Qui est comme Dieu?* Fuyez devant Michel et devant ses anges.

Voilà donc le ciel purifié; les esprits hautains en sont bannis à jamais; il n'y aura plus de révolte; il n'y aura plus d'orgueil, ni de dissension; c'est une Jérusalem; c'est une ville de paix où les *saints anges*, unis à Dieu et entre eux, *voient éternellement la face du Père*, et, assurés de leur félicité, attendent avec soumission le supplément de leurs ordres qui leur viendront de la terre.

Saints et bienheureux esprits, qui vous a donné de la force contre cet esprit superbe qui était un de vos premiers princes, et peut-être le premier de tous? Qui ne voit que c'est le nom de Dieu que vous avez mis à votre tête en disant avec Saint Michel : *Qui est comme Dieu?* Mais qui vous a inspiré cet amour victorieux pour le nom de Dieu? Ne nous est-il pas permis de penser que Dieu même vous a inspiré, comme il a fait aux saints hommes, cette dilection invincible et victorieuse qui vous a fait persévérer dans le bien, et de chanter en action de grâce de votre victoire ce que dit à Dieu un de ses saints : *C'est à vous qu'ils doivent leur être; c'est à vous qu'ils doivent leur vie; c'est à vous qu'ils doivent de vivre justes; c'est à vous qu'ils doivent de vivre heureux?* Ils ne se sont pas faits eux-mêmes meilleurs et plus excellents que vous ne les avez faits; ce degré de bien qu'ils ont acquis en persévérant leur vient de vous. Et comme dit un autre de vos saints : *La même grâce qui a relevé l'homme tombé a opéré dans les anges le bonheur de ne tomber pas; elle n'a pas délaissé l'homme dans sa chute; mais elle n'a pas permis que les anges bienheureux tombassent.*

J'adore donc la miséricorde qui les a faits heureux en les faisant persévérants, et appelé par votre apôtre au témoignage

des *anges élus*, je reconnais en eux comme en nous votre élection en laquelle seule ils se glorifient. Car, si je disais qu'ils se glorifient, pour peu que ce fût, en eux-mêmes, je craindrais, Seigneur, et pardonnez-moi si je l'ose dire, je craindrais en les rangeant avec les déserteurs, de leur en donner le partage.

Mais, quoi donc! a-t-il manqué quelque chose aux mauvais anges du côté de Dieu? Loin de nous cette pensée; ils sont tombés par leur libre arbitre. Et quand on demandera pourquoi Satan s'est-il soulevé contre Dieu, la réponse est prête; c'est parce qu'il l'a voulu. Car il n'avait point, comme nous, à combattre une mauvaise concupiscence qui l'entraînât au mal comme par force; ainsi, sa volonté était parfaitement libre, et sa désertion est le pur ouvrage de son libre arbitre. Et les saints anges, comment ont-ils persévéré dans le bien? Par leur libre arbitre sans doute et parce qu'ils l'ont voulu. Car n'ayant point cette maladie de la concupiscence, ni cette inclination indélébile vers le mal dont nous sommes tyrannisés, ils n'avaient pas besoin de la prévention de cet attrait indélébile qui nous incline vers le bien, et qui est dans les hommes enclins à mal faire, le secours médicinal du Sauveur. Au contraire, dans un parfait équilibre, la volonté des saints anges donnait seule, pour ainsi parler, le coup de l'élection, et leur choix que la grâce aidait, mais qu'elle ne déterminait pas, sortait, comme de lui-même par sa propre et seule détermination. Il est ainsi, mon Dieu; et il me semble que vous me faites voir cette liberté dans la notion que vous me donnez du libre arbitre, lorsqu'il a été parfaitement sain.

Il était tel dans tous les anges; mais, cependant, ce bon usage de leur libre arbitre, qui est un grand bien, et en attire un plus grand encore, qui est la félicité éternelle, peut-il ne pas venir de Dieu? Je ne le puis croire; et je crois, si je l'ose dire, faire plaisir aux saints anges, en reconnaissant que celui qui leur a donné l'être comme à nous, la liberté comme à nous, par une action particulière de sa puissance et de sa bonté, leur a donné comme à nous encore, par une action de sa bonté particulière, le bon usage du bien, c'est-à-dire, le bon usage de leur libre arbitre, qui était un bien, mais ambigu, dont on pouvait bien et mal user, que Dieu néanmoins leur avait donné; et combien plus leur a-t-il donné de bien dont on ne peut pas mal user,

puisqu'ce bien n'est autre chose que le bon usage? Tout vient de Dieu, et l'ange, non plus que l'homme, *n'a point à se glorifier en lui-même*, par quelque endroit que ce soit, mais toute sa gloire est en Dieu. Il lui a donné la justice commencée, et à plus forte raison la justice persévérante qui est plus parfaite comme plus heureuse, puisqu'elle a pour sa récompense cet immuable affermissement de la volonté dans le bien, qui fait la félicité éternelle des justes.

Où, saints anges, je me joins à vous, pour dire à Dieu que vous lui devez tout, et que vous voulez lui tout devoir, et que c'est par là que vous avez triomphé de vos malheureux compagnons; parce que vous avez voulu tout devoir à celui à qui vous deviez l'être, la vie et la justice, pendant que ces orgueilleux, oubliant ce qu'ils lui devaient, ont voulu se devoir à eux-mêmes leur perfection, leur gloire, leur félicité.

Soyez heureux, saints anges. Venez à notre secours. Périissent en une nuit, par la main d'un seul de vous, les innombrables armées de nos ennemis, périissent en une nuit, par une semblable nuit, par une semblable main, tous les premiers-nés de l'Égypte, persécutrice du peuple de Dieu!

Saint ange, qui que vous soyez, que Dieu a commis à ma garde, repoussez ces superbes tentateurs, qui pour continuer leur combat contre Dieu, lui disputent encore l'homme qui est sa conquête, et vous le veulent enlever. O saint ange, puissant protecteur du peuple saint dont vous offrez à Dieu les prières comme un encens agréable! ô Saint Michel, que je puisse dire sans fin avec vous : *Qui est comme Dieu?* ô saint Gabriel, qui êtes appelé la force de Dieu! vous qui avez annoncé à Marie la venue actuelle du Christ, dont vous aviez prédit à Daniel l'arrivée future, inspirez-nous la sainte pensée de profiter de vos prédictions. O saint Raphaël, dont le nom est interprété la médecine de Dieu, guérissez mon âme d'un aveuglement plus dangereux que celui du saint homme Tobie; liez le démon d'impudicité qui attaque les enfants d'Adam, même dans la sainteté du mariage; liez-le, car vous êtes plus puissant que lui, et Dieu même est votre force. Saints anges, tous tant que vous êtes, qui voyez la face de Dieu, et à qui il a recommandé de nous garder dans toutes nos voies, développez sur notre faiblesse les secours de toutes les sortes que Dieu nous a mis en main pour le salut de

ses élus; pour lesquels il a daigné vous établir des esprits administrateurs.

O Dieu, envoyez-nous vos saints anges : ceux qui ont servi Jésus-Christ après son jeûne; ceux qui ont gardé son sépulcre et annoncé sa résurrection; celui qui l'a fortifié dans son agonie; car Jésus-Christ n'avait pas besoin de son secours pour lui-même, mais seulement parce qu'il s'était revêtu de notre faiblesse; et ce sont les membres infirmes que cet ange consolateur est venu fortifier en la personne de leur chef.

BON EMPLOI DES MAUVAIS LIVRES

Tout le monde connaît la spirituelle réponse du vieil Ésope. On lui demandait un jour : Qu'y a-t-il ici-bas de meilleur et de pire? — *C'est la langue*, répondit-il avec beaucoup de raison. En présence des bienfaits et des ravages de l'imprimerie, on pourrait dire aujourd'hui : *Ce qu'il y a de meilleur et de pire à la fois, c'est le livre.*

En effet, la parole avec sa magique éloquence, ne dépasse pas l'enceinte d'une église, d'un salon, d'une assemblée politique : mais le livre pénètre partout, à l'insu même et en dépit de ceux qui devraient l'arrêter. La parole ne peut tout dire, elle est subordonnée aux temps, aux convenances, aux dispositions actuelles de l'orateur et de son auditoire; elle ne peut dire tout le bien qu'imagine son auteur, mais elle ne peut, non plus, en bonne compagnie, aller jusqu'aux dernières limites de l'impiété et de l'immoralité. Le livre, au contraire, trouve dans l'infamie de ses intrigues ou de ses enseignements, un appât et une recommandation de plus. C'est un corrupteur discret qu'on peut écouter sans rougir, qu'on peut consulter à loisir sans révéler au dehors de coupables instincts. Ou bien, c'est un ami patient qui donne ses conseils à l'heure la plus favorable, et les répète autant de fois qu'on veut le consulter. Tandis que la parole se refroidit au sortir des lèvres même les plus brûlantes et s'efface bientôt de la mémoire des auditeurs, le livre est toujours là pour servir une nouvelle pâture aux intelligences

*

et aux âmes. C'est l'ami du soir qu'on retrouve après les bruyantes occupations de la journée, c'est lui qui obtient nos derniers regards, qui nous inspire nos dernières pensées; c'est lui, enfin, qui nous familiarise et nous endort avec la vérité ou le mensonge, avec le vice ou la vertu. Et ce que le livre fait aujourd'hui pour nous, il le fera demain, dans dix ans, dans vingt ans pour tous les membres de notre famille qui le liront après nous. Ceux-ci jugeront par ce livre de nos goûts et de nos sentiments, et ils s'autariseront de notre exemple pour satisfaire leurs coupables penchants.

Toutes ces considérations justifient pleinement l'appel que nous adressons aujourd'hui aux zéloteurs et aux associés de notre Archiconfrérie. Nous leur proposons une nouvelle *croisade* contre les mauvaises publications, *ce ver rongeur de notre société moderne*. Plusieurs fois déjà nous les avons invités, au nom de Saint-Michel, à cette œuvre de sainte et salutaire destruction. Notre voix a été entendue; bien des envois nous ont été faits, et déjà nous avons pu livrer au pilon des milliers d'écrits malsains, dont la matière première, transformée par l'industrie, servira à propager la vérité comme elle servit d'abord à propager l'immoralité et l'erreur. Voilà ce que nous appelons le BON EMPLOI DES MAUVAIS LIVRES.

Nous voudrions, aujourd'hui, donner à notre œuvre un nouvel et vigoureux essor. Il n'y a plus d'illusion à se faire, les ravages des mauvaises publications sont effrayants, palpables, universels. Il est urgent de résister avec une infatigable énergie à ce torrent dévastateur; il est urgent de former, autour des maisons chrétiennes, un *cordon sanitaire* pour en bannir impitoyablement les mauvais journaux, les romans contraires à la morale et à la foi, et jusqu'à ces revues d'une moralité douteuse qui distillent à dose imperceptible, mais continue, le poison de l'indifférence et de la corruption.

Mais ce n'est pas assez; il est inutile de défendre une citadelle quand l'ennemi a pénétré dans le cœur de la place. Il ne suffit pas de fermer l'entrée de nos maisons aux publications dangereuses, il faut en rejeter tous les livres mauvais qui y sont renfermés peut-être à notre insu. Quo de fois alléchés par un *titre séduisant*, avons-nous cédé à la curiosité, au désir de connaître tel roman fameux, telle publication à la mode, tel

livre recommandé par notre journal et par le scandaleux succès qu'il avait obtenu! Puis, dégoûtés bientôt de ces infamies, nous avons jeté le livre dans un coin de notre bibliothèque où nous le croyions voué pour jamais à la poussière et à l'oubli. Mais nous comptions sans la curiosité des enfants, des valets ou des femmes de chambre, héritiers comme nous de la curiosité originelle; ils ont voulu lire à leur tour, ils sont allés plus loin que nous, et ils ont trouvé, peut-être, dans ces lectures les éléments d'une perversion dont nous sommes plus ou moins responsables.

Faisons donc une rigoureuse perquisition dans nos bibliothèques; arrachons-en sans pitié tous les livres mauvais et envoyons-les en holocauste à Saint-Michel pour qu'il fasse servir, une fois encore, les œuvres de Satan à la gloire du Créateur.

Et pour compléter votre envoi, chers associés, placez à côté de ces livres toutes les vieilles collections de journaux, de revues périodiques qui encombrant vos placards; exhumez les ouvrages classiques, les textes et traductions d'auteurs latins et grecs, les ouvrages littéraires, scientifiques et historiques qui ont jadis nourri vos jeunes intelligences, et que vous avez condamnés depuis lors à la plus ingrate obscurité. Nous les accueillerons volontiers, ces vieux compagnons de la jeunesse; ils contribueront à l'instruction des enfants pauvres qui se préparent, dans nos écoles catholiques, au sacerdoce ou aux autres carrières libérales. Vous ferez ainsi, à bon marché, une œuvre de charité excellente et agréable au saint Archange, le propagateur de la science et de la vérité.

SAINT MICHEL, ANGE DU JUGEMENT

Le ciel et la terre passeront. Mais au jour dernier, lorsque, selon l'immuable parole de Dieu même, les cieux se seront repliés comme un livre, alors aura lieu la solennelle manifestation des consciences. En présence des inégalités du sort réservé sur la terre à tous les hommes, indépendamment de leur valeur morale, la raison s'unit à la fois pour réclamer une distribution des biens et des maux en rapport avec le mérite acquis des individus: le bonheur immuable à la vertu; la douleur au crime; à chacun la rémunération de ses œuvres, sans acception

de personne. Ce sera le triomphe de la vérité, la ruine du mensonge et de la dissimulation, la réalisation de cette espérance des malheureux, des pauvres, des méprisés de ce monde, qui leur fait supporter leurs maux en vue du règne de la justice incorruptible et éternelle.

Dieu, dans son infinie bonté, n'a pas voulu nous laisser ignorer les détails de cette réhabilitation suprême, et le rôle de Saint Michel est nettement dessiné dans les paroles de nos saints livres. Lorsque la terre est devenue comme un immense cimetière, c'est la voix de l'Archange qui se fait entendre au milieu du silence des tombeaux; c'est sous ses ordres que les anges font retentir la trompette du jugement aux quatre coins du ciel et appellent au tribunal du Christ les amis et les ennemis de sa croix rédemptrice. L'homme sera là tout entier, corps et âme, et le corps ne sera plus un voile derrière lequel disparaîtra la difformité de l'âme ou sa beauté; il reproduira dans son intégrité, aux yeux de toute l'humanité réunie, les secrets de notre cœur. Ce que nous appelons honneurs et dignités, n'étant devant le juge suprême que des responsabilités, les distinctions sociales auront disparu et les anges n'auront plus qu'à séparer les boucs des brebis, les damnés des élus, les ennemis de Dieu de ses amis, sans qu'aucune voix puisse s'élever et plaider une cause à jamais gagnée ou perdue. L'apôtre en donne une raison péremptoire quand il nous dit que ce seront nos œuvres qui parleront en notre faveur ou contre nous. Aussi mieux vaut-il faire, selon un adage bien connu, ce qu'alors on sera bien aise d'avoir fait que ce qui plaît au moment où on le fait.

Dans ses révélations, la sœur de la Nativité raconte, ainsi qu'il suit, la scène terrible du jugement que reproduit notre gravure :

« Lorsque l'Antéchrist, triomphant de ses victoires dans la guerre qu'il déclarera à l'Église, s'armera pour l'écraser et l'abolir, à ce qu'il croira, Dieu enverra le grand Archange Saint Michel à la tête de son Église avec des troupes d'anges qui l'environneront... Dieu m'a fait connaître les intentions superbes et diaboliques de Satan et de ses satellites. Ils s'élèveront vers le ciel avec une grande joie et un grand triomphe, à dessein d'aller faire la guerre à l'Être éternel, d'élever leur trône au-dessus du sien et de l'anéantir, s'ils le pouvaient, ambitionnant



SAINT MICHEL, L'ANGE DU JUGEMENT

Fragment du *Jugement dernier*, peint à fresque par Orsiagna dans le cloître du Campo-Santo de Pise, quatorzième siècle. — Dans cette composition, Saint Michel est l'ange placé immédiatement au dessous du Christ et de la Vierge.

(Extrait de l'ouvrage : *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*.)

une gloire pareille à celle de Lucifer. C'est dans ce moment que Dieu enverra le grand Archange Saint Michel, revêtu de la force et de la justice d'en haut, qui viendra du ciel au-devant d'eux avec un air menaçant et qui portera la terreur parmi les esprits infernaux. »

« Notre-Seigneur fera entendre sa voix par le souffle de l'Archange Saint Michel et dira : Allez, maudits, descendez au plus profond des abîmes de l'enfer. A l'instant, la terre s'ouvrira et présentera un gouffre effroyable de feu et de flammes où tombera pele-mêle cette cohorte inébranlable... et, tous iront jusqu'au fond de l'abîme pour toujours. »

Puisque l'éternité doit être heureuse ou malheureuse selon les œuvres que nous accomplissons dans le temps, dans la lutte que nous soutenons chaque jour contre le mal et les tentations, adressons à Saint Michel la prière que l'Église met sur nos lèvres : *Saint Michel, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au jour terrible du jugement.*

FEUILLETS D'HISTOIRE

LA TENTATIVE DE MONTGOMMERY

(29 septembre 1591)

Dom Huynes, le spirituel historien de l'abbaye raconte en ces termes une des tentatives de Montgomery : « Les Huguenots, tenant une grande partie de cette province de Normandie sous leur puissance et particulièrement les villes et châteaux des environs de ce Mont, dressaient tous les jours des embûches pour envahir ce saint lieu. Et dès aussy tost qu'ils pouvoient attrapper quelqu'un de cette place le tuoient sur le champ ou le réservoient pour le mener au gibet. Il arriva un jour, entre autres, qu'ils prirent un des soldats et luy ayant déjà mis la corde au col luy dirent que s'il vouloit sauver sa vie qu'il leur promit de leur livrer cette abbaye, et que, de plus, ils luy donneroient une bonne somme de deniers. Cet homme, bien content de ne finir sitost ses jours, et alléché de

l'argent qu'ils lui promettoient, dit qu'il le feroit et convint avec eux des moyens de mettre cette promesse à exécution, qui furent que le soldat reviendrait en ce Mont, espieroit sans faire semblant de rien la commodité de les introduire secrettement en cette abbaye et leur assigneroit le jour qu'il jugeroit plus commode pour cet effect. Le soldat leur ayant promis de n'y manquer ils luy donnèrent cent escus et, bien résolus de jouer son coup, revint où il fut receu du capitaine de ce Mont et des soldats, sans aucun soupçon, puis se mit en devoir d'exécuter sa promesse. Pour donc la mettre à chef il advertit quelques jours après ces Huguenots de venir le vingt-neufiesme de septembre, à huit heures du soir, jour de dimanche et de la dédicace des Esclises de Saint Michel, qu'ils montassent le long des degrez de la fontaine de Saint Aubert; qu'estant là au pied de l'édifice il se trouveroit en la plus basse salle de dessous le cloistre, où se mettant dans la roue il en esleveroit quelques uns des leurs qui par après luy aysderoit en grand silence à monter les autres. Ainsi, par cet artifice ce Mont estoit vendu. Mais ce soldat, considérant le mal dont il alloit estre cause, fut marry de sa lascheté et advertit le capitaine de tout ce qui se passoit. Iceuluy luy pardonna et se résolut avec tous ses soldats et autres aydes de passer tous ses ennemys par le fil de l'espée. Quant à eux, ne sachant le changement de volonté de cet homme et se réjouissans de ce que le temps sembloit favoriser leur dessein, tout l'air estant ce jour là remply d'espaisces vapeurs (comme nous voyons arriver souvent), qui empeschoient qu'on les put voir venants de Courteil jusques sur ce rocher, ne manquèrent de se trouver au lieu assigné à l'heure prescrite. Alors le soldat faisant semblant qu'il estoit encore pour eux, se mit dans la roue et commença de les enlever l'un après l'autre, puis deux soldats de cette place les recevoient à bras ouverts, les conduisant jusques en la sale qui est dessous le réfectoire où ils leur faisoient boire plain un verre de vin pour leur donner bon courage, mais les menant par après dans le corps de garde, ils les transperçoient à jour, se comportans ainsy consécutivement envers tous. Sourdeval, Montgomery et Chaseguey, conducteurs de cette canaille s'esmerveillans de ce qu'ils n'entendoient aucun tumulte, y en ayant desjà tant de montés demandoient impatiemment qu'on leur jetast un religieux par par les fenestres afin de connoistre par ce signe si tout allait

bien pour eux, ce qui poussa les soldats de céans desjà tout acharnez de tuer un prisonnier de guerre qu'ils avoient depuis quelques jours, lequel ils revestirent d'un habit de religieux, puis luy firent une couronne et le jetèrent à ses ennemys. Mais entrant en soupçon si c'était un religieux, Montgomery voulant sçavoir la vérité donna le mot du gué à un de ses plus fidèles soldats et le fit monter devant lui; estant monté au haut et ne voyant personne des siens il ne manqua de s'écrier : Trahison ! Trahison ! Et de ce cry les ennemys prenant l'espouvante descendirent au plus fort du rocher, se sauvèrent le mieux qu'ils purent, laissant quatre vingt dix huit soldats de leur compagnie lesquels on enterra dans les grèves à quinze pas des poulins (1). »

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

DIOCÈSE DE NANCY

ÉGLISE SAINT-MICHEL, A NANCY. — Cette Église doit sa fondation et première dotation à Jean de Nancey, Chevalier, fils de Jacques de Nancey, aussi Chevalier, qui la fit construire sous le titre d'une chapelle vis-à-vis de sa maison avant l'an 1350. Elle a donné son nom à la rue où elle est située. Il ne paraît pas qu'avant de la faire construire, ce seigneur en ait obtenu de l'autorité Ecclésiastique aucune permission. Car le Prieur de Notre-Dame, le Chapitre de Saint-Georges et le Curé de Saint-Epvre s'y opposèrent, dès qu'ils en virent élever les fondements. Jean de Nancey la fit néanmoins achever, et au moment qu'il se disposait à la faire bénir ou consacrer, et qu'il avait déjà nommé quatre chapelains pour la desservir, les opposans insistèrent pour la faire démolir comme portant préjudice à leurs intérêts. Le fondateur faisant résistance pour maintenir son entreprise, on nomma des arbitres avec promesse de s'en rapporter à leur jugement. On leur avait accordé jusqu'à la Saint-Rémy de l'an 1351 pour se consulter et se décider. Mais par l'impa-

(1) *Histoire générale de l'Abbaye*, pp. 133-136. En mémoire de ce fait d'armes, les cryptes de la Merveille portent le nom de Montgommeries.

tience qu'avait le fondateur de voir cette affaire terminée, il les engagea à travailler promptement aux articles de règlement; et dès le 16 novembre suivant, ils en firent la lecture aux parties qui en furent si satisfaites, que le même jour elles les approuvèrent et les signèrent.

Ce règlement contient quatorze articles dont les principaux sont : 1° La dite chapelle érigée à l'honneur de Saint Michel subsistera sans être démolie, et le dit Sieur Jean de Nancey son fondateur ou ses ayans cause fourniront tout ce qui est nécessaire pour y faire décentement le service divin.

2° Ledit fondateur, ou ses successeurs auront droit de nommer les Chapelains sans le consentement des Prévôts et le Chapitre de Saint-Georges, du Prieur de Notre-Dame, ni du Curé de Saint-Epvre.

3° Les Chapelains, pour les Messes hautes des Dimanches et fêtes, feront en sorte qu'elles soient achevées avant le commencement de celles du Chapitre, excepté le jour de Saint-Michel, qu'ils chanteront la Messe à quelle heure ils le jugeront à propos, ainsi que les Messes basses qu'ils diront selon leur volonté.

4° Par respect pour les Églises-mères, les Chapelains se rendront processionnellement aux premières Vêpres et à la grand'Messe au Prieuré, à l'Assomption, à la Collégiale, à la Saint-Georges, et à Saint-Epvre, à la fête du Patron, et cela tous les ans, pour aider à chanter ces offices.

5° A toutes les Processions générales qui se feront dans la ville, lesdits Chapelains y assisteront en habit décent et convenable.

6° Toutes les offrandes qui se feront à ladite chapelle appartiendront pour moitié au Prieur, et l'autre moitié au Chapitre de Saint-Georges et au Curé de la Paroisse, excepté celles des fêtes de Saint-Michel dont moitié appartiendra aux dits Chapelains et l'autre au Prieur, Chapitre et Curé.

7° Le Sacristain sera chargé ou tout autre agréé des Parties de lever lesdites offrandes et d'en rendre compte.

8° Toute donation entre vifs faite à ladite Chapelle ou aux Chapelains leur sera et demeurera appliquée.

9° Mais dans les legs et donations par testament, qui seront faits à ladite Chapelle, par droit de la Mère-Église, les Prieur, Chapitre et Curé en partageront entre eux la troisième partie, comme des autres offrandes.

10° Les Chapelains sont exempts de payer les droits que payent tous les autres Paroissiens.

11° Lesdits Chapelains ne pourront avoir de Cimetièrre que du consentement des Chapitre, Prieur et Curé susdits, avec liberté au fondateur d'élire sa sépulture en ladite Chapelle, en satisfaisant aux droits parochiaux, et de faire entre vifs tous legs de meuble ou d'immeuble à sa dite Chapelle, sans que lesdits Chapitre, Prieur et Curé puissent en rien exiger.

On ne peut nier que, selon cet acte, l'intention du fondateur n'ait été d'établir une simple Chapellenie. Cependant peu après, sans qu'on en voie la raison, les Chapelains de Saint-Michel, traitent même avec le Chapitre de Saint-Georges, M. Drouyn Prêtre, Chanoine et Procureur de l'église de Saint-Michel de Nancy, et les Abbé et Couvent de Notre-Dame de Clairlieu, d'une maison séant audit Nancy, en la rue qu'on dit en la rue Symonin, moyennant 8 f. au Chapitre de Saint-Georges, 6 f. au Procureur de Saint-Michel, auxdits Abbé et Couvent 2 f.

Depuis ce temps, dans tous les actes, lesdits Chapelains ont toujours pris cette qualité de Chanoines, même devant le Souverain. Dans les nominations on leur donne conjointement le titre de Chapelains ou Chanoines, et pareillement leur bénéfice est appelé Chanoinie ou Chapellenie.

Dans un acte du 9 août 1549, passé devant Rouyer, tabellion à Nancy, M. Geoffroy Gaugun, et M. Jehan Toullais Prêtres Chanoines de l'église Saint-Michel de Nancy, révoquent Gérard Bourellier leur Procureur, et établissent pour leurs Procureurs généraux : honoré Seigneur Henri de Laval, Écuyer, Seigneur de Gironcourt, fondateur et collateur de ladite église Saint-Michel, et honnête homme Quentin demeurant à Gironcourt (etc.).

Dans une Requête présentée par Guérard de Paffenhoffen, Erard de Lavaulx et Humbert Dun fondateurs et collateurs de l'église de Saint-Michel, et décrétée au Conseil du duc Antoine le 6 février 1537, ils exposent que feu M. Vincent Chrétien l'un des Chapelains ou Chanoines dudit Saint-Michel de Nancy, et aucuns ses Confrères avaient vendu plusieurs héritages appartenans à l'église dudit Saint-Michel, et délivré les lettres sans le sceau desdits Collateurs, demandans que les Chapelains ou Chanoines puissent rentrer dans lesdits héritages; ce qui leur est accordé par ce Prince.

(A suivre.)

CORRESPONDANCE

PLACE QUE S^T MICHEL DOIT OCCUPER DANS CHAQUE FAMILLE

Nous recevons la lettre suivante, que nous publions sans commentaires :

Bruxelles, le... 1881.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

En lisant vos *Annales*, on sent naturellement un désir ardent de voir Saint Michel entouré de tous les hommages dus à sa sublime dignité. De même que le glorieux archange Saint Michel est à la tête des Esprits bienheureux, de même qu'il est le protecteur de l'Église militante, de même, qu'à l'heure qu'il est il domine en quelque sorte la France du haut du Mont qui porte son nom, ne devrait-il pas être le chef, ou en d'autres termes le protecteur particulier des familles? Nous vivons dans un siècle de luttes; il faut combattre le mal et lutter à outrance. L'esprit du mal, comme un poison subtil, menace de s'infiltrer dans les familles; toutes les puissances de l'enfer sont déchainées contre tout ce qui a le caractère du bien. N'est-il pas vrai que, plus que jamais, l'Église, les États et les Familles ont besoin de la protection de Saint Michel? Déjà la dévotion envers Saint Michel se réveille avec force, déjà cette dévotion passe dans les cœurs, déjà un noble élan pousse les âmes vers le glorieux combattant de la milice céleste. Puissent tous les yeux porter leurs regards vers la sainte Montagne, puissent tous les cœurs recueillir avec une sainte avidité les grâces attachées aux bénédictions qui semblent s'échapper de cette sainte Montagne, par les images, par les médailles, par tous les moyens pieux propres à faire connaître, louer et honorer le glorieux Saint Michel!

Mais au milieu de cet élan qui pousse les cœurs vers Saint Michel, et dirige nos pas vers la Montagne sainte, au milieu de tous les efforts déployés par les pieux apôtres qui, marchant sur les traces de leurs devanciers, embrasent les cœurs des mêmes

ardeurs dont ils sont pénétrés eux-mêmes, il me semble, Monsieur le Rédacteur, qu'il manque une chose que voici :

Autrefois, alors qu'on attachait une importance toute spéciale à l'esprit qu'on voulait inculquer au fils aîné de chaque famille, on lui donnait un nom qui devait lui rappeler, toute sa vie, les pieuses traditions de ses ancêtres.

À l'heure qu'il est, où tant de parents craignent pour leurs enfants, ne devrait-on pas donner à chaque fils aîné des familles le nom de Saint Michel ou au moins ajouter ce nom béni aux autres noms qu'on voudrait lui donner? Ne devrait-on pas consacrer cet enfant à Saint Michel dans son sanctuaire par excellence? Ne devrait-il pas y avoir là un *ex-voto* qui plus tard rappellerait à l'enfant cette consécration? Ne serait-ce pas là un moyen d'attacher en quelque sorte chaque famille à Saint Michel, au sanctuaire de la sainte Montagne?

Ne devrait-on pas relever la signification qui naturellement est attachée et à ce vocable et à cette consécration? N'est-ce pas au fils aîné de chaque famille à donner l'exemple de ce courage surhumain avec lequel il faut combattre les combats du Seigneur? Les parents ne devraient-ils pas imprimer dans le cœur de chaque fils aîné toute la portée qu'ils attachent à cette dénomination et à cette consécration? Les parents ne devraient-ils pas souvent répéter à l'enfant appelé Michel : Nous vous avons donné le nom de Michel pour que toujours vous vous rappeliez que vous devez combattre pour Dieu, pour l'Église, pour la Foi; pour que toujours, en toute circonstance, vous mainteniez dans la famille l'attachement le plus profond à la religion et à l'Église? Allez à l'abbaye de Saint-Michel, là vous trouverez suspendu un *ex-voto* portant votre nom, attestant que nous vous avons consacré au glorieux Saint Michel.

Si de tels moyens avaient été employés, verrait-on aujourd'hui tant de familles tombées dans l'indifférence en matière de religion? Verrait-on tant d'enfants égarés? Et Saint Michel ne les couvrirait-il pas d'une protection toute spéciale?

Pour résumer en deux mots la pensée que je viens vous soumettre, mon Révérend Père, je voudrais voir pénétrer dans la famille et s'y perpétuer l'élan qui nous pousse vers Saint Michel et son sanctuaire. Le moyen, je vous l'ai indiqué, serait que le fils aîné de chaque famille fût consacré à l'Archange, portât son nom, et qu'un *ex-voto* suspendu aux murailles de

votre Basilique en fût le témoignage authentique. Devenu grand, l'enfant ira renouveler cette consécration, retremper sa vertu et puiser un nouveau courage sur la sainte Montagne qui lui sera doublement chère. Là, on est si bien pour prier, pour réfléchir, pour prendre d'énergiques résolutions!...

Voilà, Monsieur le Rédacteur, la pensée que je voulais vous soumettre. Je crois que ce serait un bien de la communiquer à vos lecteurs; j'espère qu'elle germera et contribuera à développer le culte de Saint Michel.

Recevez, etc.

Michel A...

LE MONT-SAINT-MICHEL AU XVI^e SIÈCLE

Nous recevons d'un ami du Mont-Saint-Michel la communication suivante :

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je vous envoie un extrait des mémoires de l'historien J.-A. de Thou. Ce fragment, écrit en 1581, m'a paru intéressant pour vous et pour vos *Annales*. Je vous ferai observer que, dans ses Mémoires, de Thou parle toujours de lui-même à la troisième personne :

« Le lendemain, il alla voir une abbaye fameuse qu'on nomme le Mont-Saint-Michel, au péril de la mer.

» C'est un rocher escarpé de tous côtés qu'on croit avoir été autrefois attaché à la terre; il en est à présent séparé de deux lieues (1) que l'on passe à cheval quand la mer est basse. Sa figure conique est enfermée tout autour d'un mur fort élevé; on y monte par des degrés taillés dans le roc sans aucun repos. Cet escalier forme une rue bordée des deux côtés de boutiques où l'on vend aux pèlerins des chapelets, des images de plomb et autres choses pareilles, il y a aussi quelques hôtelleries pour les loger. Au haut du rocher qui aboutit en cône, comme je viens de le dire, il y a une citadelle où est l'abbaye aussi grande et aussi spacieuse que le rocher a de tour par bas. Le bâtiment est

(1) Il y a là évidemment une erreur de mots : c'est deux milles qu'il devait y avoir dans le texte primitif.

soutenu par des arcs-boutants de pierre qui servent aussi à élever avec des poulies toutes les grosses provisions de la maison.

» L'église, magnifiquement bâtie, a une tour fort élevée qui soutient une figure de Saint Michel dorée et éclatante au soleil; il y a deux cloîtres voûtés l'un sur l'autre et des réfectoires de même, des offices, des citernes et une bibliothèque où il y avait autrefois de bons manuscrits. On voit dans la maison de l'Abbé une grande galerie fort bien percée; enfin tout est au haut de ce roc si grand et si spacieux, qu'il semble qu'on se promène en terre ferme.

» A côté de la maison abbatiale, on trouve entre le midi et le couchant un petit jardin de terre rapportée, où, malgré le froid du climat, il vient de fort bons fruits.

» Ce lieu qui doit faire l'admiration de toute la France et de toute l'Europe, fut antérieurement bâti avec beaucoup de dépenses. On doit être surpris que d'un désert stérile, éloigné de tout commerce, d'ailleurs d'un abord si difficile que, lorsqu'il est baigné par la mer, à peine y peut-on aborder avec des chaloupes, la religion de nos ancêtres ait fait un lieu si merveilleux et qu'elle ait surmonté tant d'obstacles et de difficultés. J'espère que le lecteur ne trouvera pas ces remarques inutiles. »

H. B.

(Collection Michaud et Poujoulat, t. XI, p. 294.)

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Manche. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous écrire pour vous remercier à l'avance, en attendant que je puisse avoir le bonheur de le faire de vive voix, et vous témoigner la vive gratitude que je vous dois pour la bonté que vous avez eue pour moi, en adressant à Notre-Seigneur vos vœux et vos prières. Depuis le 31 août, jour de mon dernier pèlerinage à Saint-Michel, je suis heureuse : je ne souffre plus. Saint Michel m'a obtenu ma guérison. Avant cette époque, je ne pouvais marcher, à cause d'une faiblesse qui m'était tombée dans les jambes. Si j'eusse fait seulement un kilomètre à pied, elles enflaient tellement que je ne pouvais mettre aucune de mes chaussures, et depuis le 31 août elles n'ont pas enflé, je n'ai ressenti aucune douleur et je fais bien quatre kilomètres

à pied. Depuis cette époque aussi, j'ai repris mes fonctions et je fais ma classe tous les jours sans en être gênée. Gloire et reconnaissance en soient rendues à l'intercession de Saint Michel!

J'ai promis à Saint Michel de faire insérer ma guérison dans les *Annales*; je viens accomplir ma promesse, en vous priant d'être assez bon de le faire si vous le jugez à propos; je vous envoie 2 fr. S. C.

Côtes-du-Nord. — L'année dernière, lorsque mon fils est parti pour faire son année de volontariat, je le mis sous la protection du glorieux Archange, lui promettant de faire brûler une lampe en son honneur s'il préservait mon fils d'accident et s'il lui obtenait de Dieu la santé de l'âme et du corps.

Mon fils est de retour; son année s'est passée au 7^e d'artillerie; il n'a pas eu le moindre accident et il a obtenu la note *très bien* pour la durée de son service. Je vous envoie 2 fr. en timbres-poste pour remplir ma promesse, jusqu'à ce que nous allions visiter votre sanctuaire vénéré.

D. B.

X... — Je viens tardivement vous remercier ou plutôt remercier Saint Michel et la Sainte Vierge de la visible protection qu'il ont accordée à mon petit Joseph.

En vous écrivant jeudi soir, je n'avais plus d'espoir qu'en Dieu; cette espérance me fit vous écrire. Aussitôt ma lettre partie, le médecin nous laissa une lueur d'espoir. Le vendredi soir, alors que vous commença la neuvaine, le mieux s'accrut tellement que le dimanche matin le médecin le trouva assez bien pour ne plus revenir; et, en effet, depuis ce moment, le mieux a continué, le médecin n'est pas revenu.

Grâces soient rendues à Saint Michel, à Marie, reine des anges, et aussi à saint Joseph, son patron. Je serai heureux si vous jugez bon de faire insérer dans vos *Annales* nos actions de grâces.

A. P.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, j'ai beaucoup tardé à accomplir ma promesse et à venir remercier Saint Michel de la protection qu'il a accordée au jeune homme dont je vous avais parlé; il a passé de brillants examens. En témoignage de sa reconnaissance, il vous envoie 10 fr. en vous priant de faire brûler pendant neuf jours, une lampe devant l'autel de Saint Michel, en vous demandant une neuvaine de prières pour la réussite de ses entreprises nouvelles, enfin pour attirer sur sa mère et sur sa sœur la protection spéciale de Saint Michel. Le reste de la somme est destiné à l'École apostolique et à l'Orphelinat.

Je vous serai bien reconnaissant si vous voulez bien faire inscrire cette faveur dans vos *Annales*.

A. M.

Indre-et-Loire. — 24 janvier. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous remercier de la petite brochure et de la belle image que vous avez eu la bonté de m'envoyer.

Les prières que vous avez eu la charité d'adresser pour le salut de la personne à qui je m'intéresse, ont été en partie exaucées dès que je vous ai en écrit. Toutefois, le plus essentiel reste à faire, je veux dire de s'approcher des sacrements, dont la personne a grand besoin pour vaincre de

funestes habitudes. Elle a fixé elle-même le jour où elle s'approcherait des sacrements : je ne sais si c'est bien décidé. J'espère que Saint Michel lèvera les grands obstacles qui s'élèvent en ce moment contre ce pieux dessein ; j'en ai le ferme espoir, car il m'a déjà accordé cette grâce l'année dernière à Noël.

Je viens donc vous demander le plus tôt possible une messe d'action de grâces à cette intention par l'intercession de Saint Michel ; je joins ci-inclus 2 fr. en timbres-poste pour cette messe.

19 février. — Vos prières au grand Saint Michel ont été pleinement exaucées pour la grâce demandée particulièrement, à savoir que la personne s'approchât des sacrements pour le jour de la Chandelier. Merci au saint Archange !

Je viens vous demander immédiatement, s'il est possible, une messe pour un malheureux moribond, qui refuse obstinément le ministère du prêtre, et lui dit mille injures ; c'est un vaillard de 85 ou 86 ans qui semble vouloir mourir impénitent. Il faut que cette âme échappe au démon et revienne à Dieu après de longues années passées dans l'impicité.

Je vous envoie 2 fr. pour faire brûler pendant neuf jours une lampe en action de grâces de la faveur obtenue.

Il y a encore deux autres francs pour ce malheureux moribond, en faveur duquel je vous prie de faire dire une messe et d'unir vos prières aux miennes.

A. A.

Ile-et-Vilaine. — Mon R. Père, je vous avais écrit, il y a quelques semaines, pour vous prier de recommander un jeune homme passant des examens.

Veillez, je vous prie, mon R. Père, employer le moyen des *Annales* pour faire savoir une fois de plus qu'en n'invoque pas en vain le grand Archange Saint Michel.

Veillez agréer, mon R. Père, l'expression de mes sentiments respectueux.

C. H., *zélatrice.*

Vendée. — Mon R. Père, les parents d'un enfant tiennent beaucoup à faire publier la bonté de Saint Michel par le moyen de vos intéressantes *Annales*. Une petite fille était atteinte d'une fluxion de poitrine et d'une bronchite ; le médecin ne laissait plus d'espoir à sa famille, qui, désormais, n'attendait que son dernier soupir, lorsqu'une abonnée vint voir la petite malade et proposa à ses parents de la consacrer à Saint Michel. Les parents l'ont promis et, de plus, de donner une petite somme pour les Apostoliques ; aussitôt, le mieux s'est fait sentir, et aujourd'hui, au grand étonnement de tout le monde, l'enfant est très bien. Grâces soient rendues à Saint Michel.

A. M.

Aube. — Monsieur le Directeur, veuillez, je vous prie, faire brûler une lampe pendant neuf jours à la chapelle Saint-Michel, comme remerciement.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

C. DE C.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Le Mont-Saint-Michel. — L'année archangélique : Apparition de Saint Michel à Saint Aubert (*gravure*). — Impression d'un pèlerin (poésie). — La basilique du Mont-Saint-Michel (*gravures*). — Correspondances : Sanctuaires de Saint Michel. — Le voyage de la confrérie de Caen au Mont-Saint-Michel. — Faveurs obtenues.

LE MONT-SAINT-MICHEL

Si le Mont-Saint-Michel est une merveille, il est avant tout une merveille religieuse. Un éminent archéologue l'appelle « un entassement étrange, dans un site merveilleux, de bâtiments d'un jet audacieux et d'un pittoresque extraordinaire ; » il aurait pu ajouter que cet entassement a été édifié pour l'église et n'a eu qu'un but, celui d'élever au point culminant du rocher et comme au milieu des airs ce temple à la gloire de Dieu et de Saint Michel. Le plan général exécuté pendant dix siècles, dans tous les styles, au milieu des difficultés de tout genre que nous rapporte l'histoire, se trouve là tout entier. C'était la réalisation de la volonté de Saint Michel lorsqu'il commandait à saint Aubert « de luy bastir un temple sur ce mont de Tombe pour y estre honoré et estre le patron et special protecteur de la patrie. » Le culte particulier de Saint Michel prenait alors possession de

la montagne; mais il y trouvait la foi catholique déjà représentée. Deux petites chapelles, « l'une en l'honneur de saint Estienne, premier martyr et l'autre de saint Symphorien » avaient été bâties par les ermites « lesquels s'y étaient retirés pour, là esloignez de tous les tracas et commerces du monde, contempler à loisir les perfections immenses du Créateur de toutes choses. » La foi catholique avait donc, de bonne heure, pris possession du Mont-Tombe, et cependant elle ne plantait la croix que sur un sol déjà consacré par l'esprit religieux aux fausses divinités du paganisme. Les Romains, si nous en croyons la tradition et le nom de *Mont-Jou* souvent attribué à notre rocher, y avaient élevé un temple à Jupiter, persuadés qu'ils n'auraient une possession incontestée du sol si leurs dieux protecteurs n'y prenaient la place des dieux de la nation vaincue. Il paraît hors de doute, en effet, que, au milieu de cette forêt de Scissy « si affreuse et propre plutôt pour l'habitation des bestes que des hommes, » les druidesses avaient établi leur sanctuaire dans les excavations mystérieuses du mont « *Ocrinum*. » Nous remontons ainsi jusqu'aux dernières limites de l'histoire de notre pays; et aussi loin que nos regards peuvent pénétrer nous voyons le Mont-Tombe réservé comme un domaine naturel au culte religieux.

Son nom dans l'histoire est synonyme de Foi et Patrie, et peut-être plus encore d'amour religieux de la patrie. Saint Michel est l'Ange gardien de la fille aînée de l'Église, et c'est lui que la France vient prier ou remercier dans son sanctuaire choisi. Le monastère lui-même n'est qu'un appendice du temple et ses religieux n'ont d'autre fonction que d'être au pied de l'autel les représentants de la patrie suppliante. C'est bien la pensée de tous les bienfaiteurs de la célèbre abbaye depuis saint Aubert, qui fonde avec la collégiale, la prière perpétuelle au sanctuaire de l'Archange, jusqu'aux ducs de Normandie et de Bretagne, aux rois de France et aux grands seigneurs du royaume. Tous, par leurs dotations, subvenant aux besoins matériels des moines, réclamaient en compensation cet inappréciable bienfait

dont un célèbre écrivain de nos jours disait : « Le premier de tous les services que conféraient les moines à la société chrétienne c'était de prier, de prier beaucoup, de prier toujours pour ceux qui ne prient pas ou pour ceux qui prient mal... Aux yeux de nos pères, ce qui maintenait le monde dans son assiette, c'était cet équilibre entre la prière et l'action, entre la voix suppliante de l'humanité craintive ou reconnaissante et le bruit incessant de ses travaux; c'est le maintien de cet équilibre qui a fait la force et la vie au moyen âge. » D'ailleurs, cherchons dans le mouvement qui entraînait peuples et rois au Mont-Saint-Michel une autre impulsion que le sentiment religieux, la trouverons-nous? Aujourd'hui, l'homme en quête de distractions visite le Mont-Saint-Michel; il regarde, admire et passe. Il a vu; mais il n'a certainement pas compris. Il n'a vu qu'un monument, l'entassement dont nous parlions plus haut, il n'a pas compris l'édifice religieux, le Mont-Saint-Michel. Le moyen âge comprenait; ses générations ne visitaient pas, elles priaient. Dans l'Église où elles avaient supplié à l'ombre favorable du sanctuaire, elles comprenaient l'amour qui en avait élevé les magnifiques splendeurs, et dans le monastère qui déroulait sous son regard ses colonnades, ses voûtes et ses rosaces, le pèlerin pressentait l'âme de ce corps merveilleux, je veux dire la Foi. A cette époque, les peuples n'allaient pas aux ruines, ils cherchaient la vie; ils ne se contentaient pas de la satisfaction des yeux, ils demandaient la joie du cœur, et la multitude ne se précipitait, malgré les difficultés du chemin, vers le Mont-Saint-Michel que pour y vénérer, y pleurer quelquefois, y prier toujours.

Il est tellement dans la nature de cette sainte montagne d'être une maison de prière, qu'aux jours lamentables où elle était devenue la caverne des voleurs, non seulement le peuple chrétien ne vint plus ni visiter ni prier, ce qu'on pourrait expliquer par l'obstacle insurmontable des *verrous*; mais son nom disparut de la mémoire de ce peuple français pour lequel il n'existait plus, puisqu'il avait cessé d'être son sanctuaire national.

Aujourd'hui les foules reviennent et la vieille montagne retrouve son animation d'autrefois. Mais il a été facile de le remarquer, sa résurrection date du jour où le sanctuaire rétentit de nouveau des chants religieux, de cette année mémorable où la France apprit que la basilique de son ange tutélaire était rendue au culte des anciens jours, que la prière publique et privée veillait nuit et jour aux pieds de l'Archange.

Les pèlerins ont précédé les touristes et leur ont montré le chemin; ils nous édifient encore tous les jours par leur piété sérieuse et fidèle, et souvent nous voyons le touriste lui-même, après avoir admiré les pierres du monument, trouver dans l'église ce que son cœur désirait en secret, et alors on les voit obéir au conseil de dom Thomas Le Roy lorsqu'il disait : « Mais » entrons à l'église et pour ne plus obéir à la curiosité cessez » de contempler cette nef, belle, longue et spacieuse, jetez-vous » droit à deux genoux devant le grand autel et là, d'un cœur » dévot et amoureux, adorez humblement le Fils de Dieu au » Très Saint Sacrement de l'autel et ne manquez à lui faire » offre des plus tendres affections de votre âme, priant le très » glorieux Archange Saint Michel qu'il lui plaise les lui présenter. »

LE 16 OCTOBRE AU MONT-SAINT-MICHEL

Le 16 octobre, fête de l'apparition de Saint Michel à saint Aubert, une indulgence plénière est accordée à nos associés aux conditions ordinaires.

Il sera célébré au Mont-Saint-Michel, selon la coutume, le *Triduum* préparatoire à cette fête.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

APPARITION DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT (16 oct.)

Cette fête de Saint-Michel, la dernière de l'année 1884, réunira plus nombreux encore que de coutume les associés de l'Archiconfrérie. L'hésitation et le découragement ne peuvent entrer dans les âmes qui méditent sérieusement les circonstances de l'apparition angélique. Dieu, pour les grâces qu'il est disposé à nous accorder, exige de nous une foi ferme et une confiance absolue. La persévérance si difficile et parfois si douloureuse n'est-elle pas en même temps la condition du succès et le châtement de notre incrédulité? Prions bien et nous serons plus vite exaucés. Mais pour soutenir notre prière, nous devons lui donner comme bases la foi et l'obéissance. Nous demandons à Dieu et nous oublions ce qu'il nous demande. Nous voulons que tout nous soit soumis, même Dieu, et nous ne croyons pas assez à son autorité pour lui rendre les hommages qui lui sont dus. Aubert du moins avait une excuse pour son incrédulité : il voulait éprouver si c'était l'esprit de Dieu qui lui parlait. Et cependant l'Ange est irrité : « Voicy, disait l'évêque, voicy que je vis cet Archange qui me reprenait très aigrement de mon incrédulité, et me blasant d'être trop tardif à croire me donna un coup de doigt sur la teste dont vous en voyez la marque. » — Nous avons sans doute tout lieu de nous réjouir pour nous-mêmes de cette faute qui nous a valu la preuve matérielle de l'intervention angélique, *felix culpa*, mais le châtement n'en est pas moins une leçon adressée à notre scepticisme. Qui donc nous donnera la foi de nos pères, leur simplicité qui arrachait pour ainsi dire des mains de Dieu, le miracle qu'ils demandaient, leur reconnaissance qui sacrifiait à leur bienfaiteur tout ce qu'ils avaient obtenu de sa libéralité!

La volonté de l'Archange une fois connue, Aubert se met à

l'œuvre. Il fait à son peuple un appel qui est entendu et sans plus tarder il se rend à la montagne :

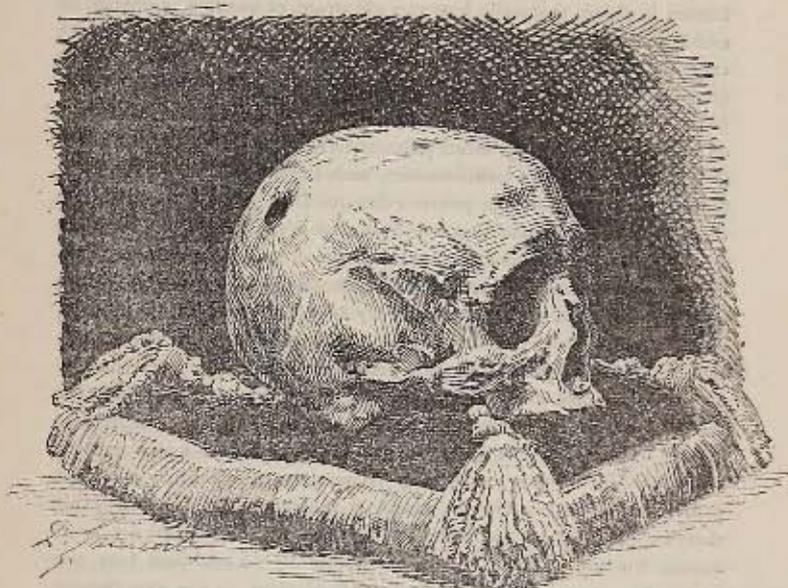
« Le clergé commença à marcher, chantant le long du chemin des hymnes et cantiques, le peuple le suivait avec une singulière dévotion, et le saint évêque au milieu de tous était ravi en Dieu et le bénissait incessamment d'avoir donné un tel défenseur à toute la France et particulièrement à son pays de Neustrie. Ayant ainsi cheminé allégrement trois lieues par des chemins épars et raboteux (car il faut ici remarquer en passant que la mer n'approchait encore près le rocher de Tombelaine, et n'avait encore réduit en grèves tout ce grand espace qu'on voit entre le rocher de Tombelaine et Avranches, mais seulement avait renversé tout ce qui était entre Tombelaine et la mer qui était déjà l'espace de deux lieues pour le moins), ils arrivèrent au pied de la montagne où le clergé s'arrêtait, le peuple regardait et personne n'avait la hardiesse de monter le premier au sommet d'icelle, tous firent voye à saint Aubert, lequel monta le premier et trouva tout disposé selon que le glorieux Archange lui avait spécifié. »

LE CHEF DE SAINT AUBERT

Le 17 mai 1865, il y avait grande fête au Mont-Saint-Michel. Les trois paroisses d'Avranches étaient venues en pèlerinage et avaient apporté les reliques échappées aux profanations de 1793. Mais parmi ces reliques, la paroisse Saint-Gervais a conservé la plus précieuse, le chef de saint Aubert qu'elle a placé dans un autel de son église. Ces reliques avaient été enlevées à l'abbaye le 12 octobre 1791, si nous en croyons le procès-verbal du *Livre-blanc* de la commune du Mont-Saint-Michel : « Le 12 octobre 1791, le district d'Avranches est venu avec une voiture chercher le trésor, les diamants et rubis et une partie des ossements de plusieurs saints et saintes qui étaient au Mont-Saint-Michel, ont été conduits à Avranches. » C'est dans ce sens qu'il faut corriger la date du procès-verbal suivant :

« Dans l'an 1797, comme on détruisait l'église d'une superbe abbaye de bénédictins qui existait au Mont-Saint-Michel, tant renommé par la grande quantité de pèlerins qui y arrivaient de toutes parts en grande dévotion, il y existait un reliquaire considérable, dont les précieuses reliques furent déposées dans un grand coffre, dans la crainte qu'elles ne fussent profanées. Le commandant qui s'y trouvait alors, homme très catholique, prit quatre de ces os, qui étaient assez considérables, et les enveloppa avec

toute la vénération possible dans un *amiet* (petit ornement dont on se sert pour dire la messe), croyant bien qu'ils faisaient partie des ossements des différents saints qu'on avait anciennement déposés dans cette abbaye. Il les porta à Avranches, chez un proche parent qu'il y avait bien connu sous le nom de Père Hilarion, de l'ordre de saint François, recommandable par son mérite, ses talents et sa conduite, tant dans les différentes communautés où il a été chef, dans son voyage de Rome en députation de son ordre, que hors de la communauté, ayant été forcé d'en sortir. Ce zélé solitaire était alors réfugié chez une demoiselle de Percy, digne par sa



Chef de saint Aubert conservé dans l'église Saint-Gervais d'Avranches.

(Extrait de l'ouvrage : *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*.)

vertu de la confiance de ce révérend Père Capucin, où il est mort, et qui lui avait confié cet inappréciable dépôt.

« Cette demoiselle de Percy étant actuellement avancée en âge et atteinte de paralysie, craignant qu'à sa mort ce dépôt fût profané, elle a cru ne pouvoir mieux faire que de le confier, le donse de ce mois, à la sœur Bavière, dame et supérieure de la Charité d'Avranches, qu'elle croit digne de le conserver en grande vénération, bien persuadée qu'il fait partie des vraies reliques qui ont autrefois existé dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

» Avranches, le 21 juin 1828. »

C'est ainsi que cette relique insigne a été conservée jusqu'à nos jours à travers mille péripéties diverses. On se souvient en effet du rapt qu'en avait fait le chanoine Bernier, le dernier des chanoines du saint évêque, lors de l'arrivée en cette abbaye des religieux bénédictins. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler par quelles circonstances merveilleuses il fut retrouvé. Dom Huynes les a rapportées en détail :

« L'abbé Hildebert ayant succédé aux deux premiers abbés de ce monastère en la charge pastorale leur succéda quant et quant à la charge de sonner l'office divin. Pour cet effet, afin de s'acquitter plus aisément de cet exercice, il se logeoit la nuit dans une chambre proche de l'église (ainsy que plusieurs autres abbés faisoient dans leurs abbayes), dans laquelle il prenoit son repos avec quelques-uns de ses religieux, ne se servant du logis du chanoine Bernier qui estoit joignant le logis où il demouroit comme avoyent fait ses deux prédécesseurs, mais l'ayant destiné pour estre la thresorerie si bien que nous pourons dire que Dieu permit cela à cause du thresor qui y estoit caché, jaçoit que cet abbé n'y pensast. Souventes fois à la vérité on y avoit entendu une très douce et mélodieuse harmonie qui defectoit grandement les oreilles des auditeurs, mais comme on ne sçavoit qu'il y eut là un si grand thresor on n'y faisoit point tant de réflexions, et s'il faut ainsy dire, on la négligeoit jusques à ce qu'une nuit, tous estant bien endormys, il se fit un si grand tintamarre dans cette nouvelle thresorerie comme si quelqn'un eut voulu sortir par le toict, dont tous furent esveillés et se leverent hastivement pensans que ce fussent quelques larrons qui y eussent entré et en voulussent sortir les mains garnies. S'armans donc au plus tost de ce qu'ils purent rencontrer ils y entrèrent pour se saisir de ces voleurs, mais n'y trouvant personne après avoir cherché par tous les coins et recoins, après avoir veu qu'il n'y avoit aucune fracture au toict ny aux murailles ils ne sçavoient tous que penser, de sorte que, bien estonnez d'un tel accident, ils s'en retournerent coucher chacun sur son lit pour pouvoir reposer jusques à l'heure des matines. Mais ce fut en vain car ils avoient esté trop bien esveillés et de plus chacun d'eux ressentoit en soy une certaine inquiétude d'esprit qui les travailla grandement toute la nuit. Le matin venu, l'abbé fit assembler tous les religieux auxquels il dit ce qui estoit advenu la nuit précédente et leur demanda advis de ce qu'il seroit à propos de faire, et ayans tous meurement considéré l'affaire ils delibérerent avec l'abbé qu'on jeuseroit trois jours et que durant ce temps là on imploreroit la miséricorde de Dieu afin que si c'estoit quelque revelation provenant de luy il luy plût la manifester par quelque signe plus evident, ou, si ce n'estoit qu'une illusion de l'ennemy du genre humain il luy plust faire cesser tout ce bruit.

« Or, d'autant que depuis l'introduction des religieux en ce Mont il s'estoit coulé un certain bruit parmi le peuple que le chanoine Bernier avoit caché le corps de saint Aubert, quelques uns d'entre eux dirent qu'ils doutoient sçavoir non si ce tintamarre ne provenoit point de là, ce qui donna à douter à tous les autres. Pour donc s'esclaircir sur ce doute, ils envoyerent querir Fulcoid, neveu dudit chanoine, duquel ils avoient gagné les bonnes grâces dès longtemps, les affectionnant plus que son oncle ne les avoit hay, auquel estant veu ils demanderent s'il ne se souvenoit point que son oncle luy eut parlé autrefois du corps de saint Aubert; ou si, comme le bruit en estoit, il sçavoit qu'il l'eut porté en quelque lieu pour le cacher. Iceului respondit qu'il sçavoit certainement, comme ayant esté témoin oculaire, que son oncle avoit déterré et transporté les ossements de saint Aubert autre part et qu'il les avoit cachés en quelque lieu de ce Mont, mais qu'il ne sçavoit pas l'endroit. Et pour me servir de ses propres termes : *Eadem ossa, dit-il, ab eo inclusa cado recolo me puerum propriis humeris noctanter in hoc isto detulisse cubiculo, sed ubi ea reposerit omnimodis incognitum habeo, postea autem sub trabibus domus nostrum laquear scis cum fecisse constructi robustissimam ligni tabulam*, et le reste. Les religieux ayant entendu ces propos, quoique douteux, en furent fort resjoyés et s'encouragerent à jeusner les trois jours consecutifs afin qu'il plust à Dieu leur donner une claire connoissance de toutes ces choses. Ce qu'ils obtindrent; car la nuit suivante on entendit au mesme endroit le mesme bruit beaucoup plus vehement que la premiere fois et finalement la troisieme nuit non comme les deux premieres, mais comme si le bastiment s'en fut allé par terre; ce qui fit croire à un chacun qu'indubitablement il y avoit quelque chose là dedans qui vouloit se manifester. Partant le troisieme jour du jeusne, le susdit abbé et ses religieux trouverent bon de fouiller et chercher parmi cette maison, mesme de la renverser du tout si besoin estoit pour voir ce que c'estoit. Y estans donc entrez, chantans hymnes et louanges à nostre Seigneur, on deffit deux ou trois des planches qui estoient clouées au dessous des poutres et l'abbé fit monter quelques uns de ses religieux pour regarder diligemment s'il y auroit quelque chose lesquels estans montés et voyans que ces poutres estoient toutes couvertes de plusieurs petits coffrets tous fermés à clef, ils commencerent de tâcher à les ouvrir; mais comme ils passoient le temps à cela, voicy qu'en un instant, comme ceux qui y estoient asseurerent depuis, la serrure où estoient les reliques de saint Aubert se detacha et s'envola, s'il faut ainsy dire, d'un autre costé, aussy viste que si elle eut esté poussée par la foudre : ce que voyans ils quitterent aussy tost les petits coffres qu'ils avoyent en main et se tournerent vers ce luy-là duquel ayant levé le couvercle ils apperceurent aussy tost le corps du saint et s'escrierent soudain de joye, appellant Fulcoid lequel, estant monté,

dit que ce vaisseau estoit celui dont il leur avoit parlé, et qu'il le reconnoissoit à certaines marques. Ceux qui estoient en bas et qui entendoient ce qui se disoit en haut eussent déjà voulu voir ce précieux trésor, et demandèrent instamment à ceux d'en haut qu'ils le descendissent, lesquels obéirent, et iceux le reçurent entre leurs bras et l'enveloppèrent dans un beau et riche drap, puis le miroit sur un brancart pour le porter processionnellement dans l'église, ce qu'ils firent, chantans à qui mieux mieux avec une joye et allegresse non pareille. »

Nous donnons ci-dessous une étude faite par le Dr Houssard, d'Avranches, sur le chef de saint Aubert. M^r Bravard en exprimait à l'auteur sa satisfaction en ces termes : « Je vous » remercie de tout mon cœur de votre lettre et de votre étude » sur la tête de saint Aubert. Je conserverai précieusement » votre écrit : il est d'un grand poids. Le témoignage d'un » homme aussi renommé que vous pour la science médicale, » pèse considérablement dans la balance. Il est impossible de » croire au trépan ou à une autre cause naturelle, quand vous » ne voyez aucun moyen d'expliquer par là la singularité du » trou fait à la tête du grand créateur du Mont-Saint-Michel. »

ÉTUDE ANATOMIQUE DE LA TÊTE DE SAINT AUBERT

DOUZIÈME ÈVÈQUE D'AVRANCHES ET FONDATEUR DE LA COLLÉGIALE
AU MONT-SAINT-MICHEL

Cette tête, cette relique, conservée jusqu'en 1791 à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, d'où elle fut apportée à Avranches, soustraite à la profanation par des mains pieuses, fut déposée à l'église Saint-Gervais d'Avranches et y est encore aujourd'hui renfermée dans une châsse ou reliquaire. C'est là que nous l'avons vue la première fois, il y a plus de cinquante ans, et que dernièrement nous l'avons examinée scrupuleusement et avec le plus grand soin.

Les os du crâne et de la face y sont tous attenants les uns aux autres. Il n'y manque que l'os maxillaire inférieur et des dents à la mâchoire supérieure.

A la première inspection on remarque, vers le milieu ou

centre de l'os pariétal droit, une ouverture oblongue d'arrière en avant, assez grande pour qu'on puisse y introduire le pouce. Les bords de cette ouverture sont un peu amincis, lisses au dehors comme au dedans. Rien dans le pourtour de cette ouverture ni dans toute l'étendue de l'os où elle se remarque ne peut faire présumer qu'elle soit due à aucune cause traumatique, ni à l'action d'aucun instrument, d'aucune application caustique ou corrosive. Tout est lisse comme si cette ouverture y avait été faite sans violence et depuis assez longtemps avant la mort du sujet. On ne peut supposer davantage que cette ouverture soit le résultat de l'application du trépan, dont elle ne présente point la forme.

Pour résoudre cette question, nous nous sommes livré tout particulièrement à l'observation et à l'examen de cette ouverture qui, comme nous l'avons dit déjà, ne laisse les traces d'aucune opération chirurgicale, ni d'aucune application chimique.

Nous avons fait ensuite les recherches bibliographiques et historiques les plus minutieuses et les plus exactes, et nous avons acquis la certitude qu'elle n'était pas le résultat de l'application du trépan ou d'une opération analogue.

Voici en effet le résultat de nos recherches qui ont motivé nos conclusions :

Hippocrate, le premier, a parlé du trépan et l'a pratiqué à sa manière, mais tout autrement qu'aujourd'hui.

Celse, après Hippocrate, en parle, mais sans lui faire faire de progrès.

Galiën n'en parle pas.

Les médecins arabes n'y apportèrent aucune modification.

Avenzoar, au temps où il vivait (XII^e siècle), avoue qu'aucun médecin de sa nation n'était en état de pratiquer le trépan.

Albucasis, mort au commencement du XII^e siècle, paraît être le seul qui ait osé trépaner.

Roger de Parme, professeur à Montpellier et restaurateur de la chirurgie au moyen âge, remit le trépan en usage.

Lanfranc de Milan, fondateur de l'ancien collège de chirurgie de Paris, au XIII^e siècle, l'employait peu et ne se servait que du trépan perforatif.

Ce ne fut qu'au XIV^e siècle que Guy de Chauliac employa le trépan hardiment et à peu près comme il est employé aujourd'hui.

Gabriel Fallope et Mariano Santo, au XVI^e et au XVII^e siècle, en furent grands partisans et même en généralisèrent trop l'emploi.

André Delacroix, au XVI^e siècle, en usa et fit graver les figures de tous les trépanns.

Fabrice d'Aquapendente, au XVI^e siècle aussi, lui fit subir des modifications et régla l'opération.

Ambroise Paré, au XVI^e siècle encore, la perfectionna.

Dionis, au XVIII^e siècle, y apporta quelques modifications.

Mauquet de Lamotte ensuite en fut trop partisan.

Garengot, Heister, Ledran, J.-L. Petit, Scultet, Sharp, Pott, Desault enfin, au XVIII^e siècle, y apportèrent des modifications, la louèrent, en restreignirent l'usage tel qu'il est suivi aujourd'hui.

De ces recherches et de ces considérations prises aux meilleures sources, il résulte évidemment qu'au VIII^e siècle, le trépan n'était point employé en décident, et que même auparavant, il n'avait point été ailleurs mis en usage de la manière qui est suivie dans nos contrées depuis le XIV^e siècle.

Le D^r HOUSSARD.

LE MONT-SAINT-MICHEL

IMPRESSIONS D'UN PÈLERIN

Solitaire rocher sur une plage immense,
Les pieds au sein des flots et le front dans le ciel,
Ouvrage où de la foi resplendit la puissance,
Saluez-le... c'est lui le grand Mont-Saint-Michel!

Je l'ai vu quand le vent pleurait dans ses tourelles,
Quand la lune argentait leurs gracieux contours,
Et j'ai cru que les vents m'apportaient sur leurs ailes,
Comme un écho lointain du chant des troubadours.

Sous les arceaux légers de la salle gothique,
Vous m'êtes apparus, valeureux chevaliers ;
Aux douteuses clartés d'un jour mélancolique
J'ai vu luire l'acier et l'or de vos cimiers.

Devant la cheminée énorme où le feu brille,
Vous devisiez d'amours, de guerres, de tournois,
Et vous disiez, levant la coupe qui pétille :
« Mort aux Anglais ! Rendons notre France à nos Rois ! »

La France!.. elle semblait morte alors, Pauvre France !
Épuisée, aux abois, on allait l'égorger,
Mais l'Archange vainqueur s'arme pour sa défense :
« A moi, mes preux, dit-il, et chassons l'étranger ! »

Que de rudes assauts ont subi ces murailles
Que teignirent de sang maints combats meurtriers,
Alors que se mêlaient, en ces jours de batailles,
Les prières du moine aux clameurs des guerriers !

O lugubre passé ! plus d'une sombre histoire
Est écrite en ces murs, dans ces caveaux profonds,
Et plus d'un mort, dit-on, quand règne la nuit noire,
Se promène sanglant dans les obscurs donjons.

Revenez, revenez, ô temps purs, héroïques,
Où les guerriers mouraient en regardant le ciel ;
Où la foi triomphante inspirait les cantiques
Des pèlerins venant saluer Saint Michel.

Du pays des Normands, de la terre fleurie
De Bretagne ils venaient, et jusque d'outre-mer ;
Pour longtemps ils quittaient leur foyer, leur patrie,
Car plus que leur pays, le ciel leur était cher.

Foi sainte, de tes yeux les lueurs immortelles
Dorent tout ici-bas d'un reflet plus joyeux ;
A l'homme, ange déchu, tu peux rendre des ailes,
Pour lui permettre encor de voler vers les cieus.

Tu parles... de ta voix le tout-puissant empire
Fait jaillir un palais sur l'aride rocher.
Ainsi Thèbes jadis, vit aux sons de la lyre
Les pierres se mouvoir et ses murs s'élever.

Moines, grands ouvriers dont l'antique génie
Fut d'aimer l'homme et Dieu du plus saint des amours,
En tous lieux, qu'on vous raille et qu'on vous calomnie,
Sur ce Mont, l'on viendra vous admirer toujours.

Sur le souffle des vents envolez-vous, mes rêves,
Vers ces temps d'autrefois où tout parle du ciel!...
Mais assez... tout bruit meurt, la nuit couvre les grèves,
Endormons-nous en paix, en priant Saint Michel.

M. J. P.

LA BASILIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL

Nous allons continuer de reproduire pour nos lecteurs les notes publiées par M. de Beaurepaire dans le *Bulletin des Antiquaires de Normandie* sur les décorations intérieures de notre basilique.

Des études sérieuses ont permis de déterminer d'une manière très probable les chapelles dont il est question dans ces notes. Nous allons rappeler brièvement et sans aucune discussion celles dont nous croyons l'authenticité suffisamment établie.

1^o CHAPELLE DE LA VIERGE. — *Cette chapelle est aujourd'hui dédiée au Sacré-Cœur depuis l'établissement de l'autel Notre-Dame-des-Anges dans le transept sud, à la place autrefois occupée par la statue de l'abbé Jean de la Porte. Il ne reste plus rien des deux tombeaux dont il est question dans la note suivante :*

« Et dans cette dite chapelle il y a aussi deux tombeaux ou mausolées de carreau de Caen, un couché du côté de l'Évangile, l'autre à genoux sur un petit piedestal, élevé de la hauteur de sept pieds de roi.

» Ce pilastre et la figure sont contre la muraille, du côté de l'Épître. Cette dite figure est de Jean de Lamps, dernier abbé religieux, mort le 11 décembre 1522, frère de Guillaume de Lamps, que nous avons trouvé couché du côté de l'Évangile, dont nous parlerons cy-après.

» Ledit Jean de Lamps fit parachever tout le chœur, savoir depuis les vitres du circuit jusqu'à la dernière ardoise de la couverture. A la voûte, il y fit mettre les armes de France, celles de cette abbaye et les siennes, il fit aussi faire les beaux vitraux du chœur. Il recout François I^{er} Roy de France dans son abbaye en 1518, allant processionnellement au devant de luy en habits pontificaux. »

La colonnette au-dessus de laquelle Jean est représenté à genoux, mains jointes, la mitre à ses pieds, affecte la forme hexagonale et est décorée de têtes d'anges, de fleurs et de feuillages du travail le plus délicat.

A la partie supérieure, deux anges en pied supportent l'écusson.

« La figure 37 est de carreau de Caen, représentant le tombeau de Guillaume de Lamps, abbé dudit lieu, natif au Dauphiné, placé du côté de l'Évangile, avec ses habits pontificaux, la mitre en tête, la crosse entre les bras, un oreiller sous la tête, un ange qui le soutient et un livre à ses pieds. Autour dudit tombeau, il y a sept petites figures pleurantes de dix-sept pouces de hauteur et contre la muraille, il y a un pilastre qui s'élève au-dessus dudit tombeau de la hauteur de quatre pieds ou viron, au-dessus duquel il y a deux anges debout qui tiennent un escusson parti d'argent et de gueules, au lion de l'un dans l'autre, et au-dessus est une crosse d'or. »

Les mausolées dont on vient de lire la description avaient un mérite incontestable que suffisent à attester les dessins du manuscrit de la Bibliothèque Nationale, si bien reproduits récemment par M. Corroyer (1). Le mausolée de Guillaume, érigé aux frais et par les soins de son frère, était un monument considérable qui, par les détails et les dispositions générales, rappelait les plus riches sépultures de la Renaissance. Le corps du défunt, figuré étendu, suivant l'usage, était traité avec un soin scrupuleux; il en était de même des ornements ecclésiastiques, depuis la mitre et la crosse jusqu'à l'anneau et aux gants pontificaux. Les pleureuses, parfaitement drapées, encadrées dans des niches élégantes, se faisaient remarquer par leurs attitudes variées, naturelles et expressives.

(1) *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*, pp. 312 et 313.

Le mausolée de Jean de Lamps, plus simple, moins achevé peut-être comme œuvre d'art, était en revanche plus original. Le sculpteur avait placé son personnage à genoux, mains jointes, la mitre aux pieds, sur le haut d'une colonnette hexagonale ornée d'un écusson avec supports, de têtes d'anges, de fleurs, de fruits et de feuillages du travail le plus délicat. La tête du saint abbé, qui s'éloignait absolument des types classiques, visait manifestement à l'exactitude d'un portrait.

Ces sculptures qui faisaient honneur à l'art normand étaient détruites depuis bien longtemps, lorsqu'en 1863, le 14 janvier, en faisant exécuter des excavations dans la chapelle de la Vierge, M. Marquet, directeur de la maison centrale, mit à découvert les cercueils de Guillaume et de Jean de Lamps, le premier du côté de l'Évangile, le second du côté de l'Épître.

« Tous deux avaient la tête du côté du chœur et le fond de leur bière était garni d'un lit de paille ou de jonc semé de feuilles de laurier. On trouva des débris des ornements sacerdotaux et des habits monastiques dont ils avaient été revêtus ; mais on ne découvrit aucun vestige d'objets religieux en métal, tels que croix ou médailles (1). »

Le procès-verbal descriptif publié par M. Deschamps du Manoir et dont nous venons de citer la partie substantielle n'est pas d'une entière exactitude. Indépendamment de fragments de chasuble, d'une étole, de bandes de dentelles, de sandales chevillées en bois (2), on put encore extraire du cercueil de Jean de Lamps une plaque en cuivre carrée de onze centimètres. Elle représente, dans un cercle, un aigle nimbé, ailes éployées, du bec duquel s'échappe un phylactère portant les mots : *S. Johannes* ; un trèfle de feuillages placé aux angles de la plaque complète la décoration. L'image de l'oiseau symbolique, attribut de l'évangéliste, avait été déposé dans la tombe de l'abbé Jean de Lamps comme une invocation dernière du religieux à son saint patron. Grâce au fac-simile que M. l'abbé Pigeon a bien voulu mettre à notre disposition avec sa bonne grâce habituelle, nous pouvons donner un dessin de ce curieux objet ; nous y joignons un croquis du grand orfroi en fils et torsades d'or

(1) *Histoire du Mont-Saint-Michel*, par l'abbé Deschamps du Manoir, p. 153. — Cf. *Curieuses Recherches*, de Thomas Le Roy, t. II, p. 37.

(2) Renseignements fournis par M. l'abbé Pigeon.

sur soie rouge, provenant d'une étole trouvée aux côtés de Guillaume de Lamps.

Tous les annalistes du Mont-Saint-Michel sont remplis des détails les plus circonstanciés sur l'administration de ces deux



frères, « qui ont éclairé comme des lampes lumineuses en leur » vie par l'odeur de leur honnêteté, et ont rendu à jamais leur » mémoire esclatante par l'objet journalier de leurs entreprises » héroïques (1). »

(1) Dom Huynes, addition de Louis de Camps, t. I, p. 265.

Les moines s'y étaient attachés d'autant plus qu'après Jean commença la série désormais ininterrompue des commendataires ; aussi, s'il faut en croire un de nos chroniqueurs, l'érection de son tombeau aux frais de la communauté eut aux yeux des religieux presque la valeur d'une protestation.



Grand vase en bois et torche à l'usage des moines de l'abbaye de Saint-Michel, et monument d'une statue.

« Bref nostre abbé, désirant ensevelir avec honneur la majesté et splendeur de la dignité abbatiale de ce Mont-Saint-Michel, et laisser des objets dignes d'admiration à la postérité fit plusieurs autres choses pour le bien de son abbaye et n'obtint rien qui pût servir à l'avantage et décoration intérieure et extérieure du monastère, les religieux pouvant dire à sa mort : Adieu les lois canoniques et la Pragmatique-Sanction de Saint Louys et de Bourges ; adieu nos privilèges ; adieu honneurs et prérogatives inséparables des abbez réguliers et incommunicables aux commendataires. L'an 1523, le 4 décembre, Dieu l'ayant rappelé à luy, les moines enterrèrent son corps dans la chapelle de Nostre-Dame, auprès de ses deux prédécesseurs et, pour tesmoigner leur reconnaissance en son endroit, et en conserver plus longtemps la mémoire, ils firent poser son effigie sur un pilier, comme on voit encore à présent. Ce qui n'a esté accordé à d'austre qu'à luy et, à la vérité est une chose assez remarquable. Car si, après luy, nous n'avons eu aucun abbé

qui ait porté l'habit de Saint-Benoist, au moins nous pouvons dire qu'iceluy nous est resté qui le porte jour et nuist en peinture (1). »

(A suivre.)

(1) Dom Huynes, addition de de Camps, t. I, p. 207.

CORRESPONDANCE

SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL

Erquy, le... 1881.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Il vous sera peut-être agréable, d'apprendre que la paroisse d'Erquy, au diocèse de Saint-Brieuc, possède, de temps immémorial, un oratoire dédié à Saint Michel, situé dans une petite île où l'on peut arriver à pied, à mer basse.

D'après la tradition constante du pays, cet oratoire a été bâti, à une époque que personne ne peut préciser, par un naufragé qui, s'étant recommandé à Saint Michel, échappa au péril par la protection du glorieux Archange.

On voit cette tradition exprimée dans un petit tableau qui sert de devant d'autel et représente un naufragé luttant contre les flots d'une mer en furie et cherchant à aborder sur l'ilot qui a porté depuis le nom de Saint-Michel. Au-dessus du rocher, paraît le saint Archange foulant aux pieds qui perce de sa lance le dragon infernal et encourage le pauvre naufragé.

C'est grâce sans doute à la présence de cet antique sanctuaire que les habitants d'alentour professent une dévotion spéciale envers Saint Michel. Les marins, surtout, quand ils passent en vue de l'île, ne manquent jamais de dire le *Pater* et l'*Ave* en son honneur, pour obtenir une bonne pêche ou un heureux retour.

Mais quoique restauré à différentes époques, l'oratoire de Saint-Michel se ressentait des ravages du temps ; une reconstruction était jugée nécessaire. A l'appel fait à leur piété les paroissiens d'Erquy ont généreusement répondu en s'imposant les sacrifices nécessaires à l'exécution des travaux de la nouvelle chapelle qui sera comme l'ancienne bien modeste, quoique dans une meilleure forme.

C'est dimanche prochain qu'aura lieu la bénédiction de la première pierre.

Puisse ce témoignage de notre dévotion envers Saint Michel nous mériter la protection constante de ce puissant défenseur de l'Église et de la France !

Agréz, etc.

J.-M. R.

Mantilly, le... 1881.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Vous pouvez ajouter à la liste des sanctuaires dédiés à Saint Michel dans le diocèse du Mans : 1^o celui de Mézangon, canton d'Évron (Mayenne), sur le Montaigu; 2^o la chapelle dédiée à Saint Michel, à Dompierre, en Mantilly, aujourd'hui du diocèse de Sées, mais du diocèse du Mans avant la Révolution de 1793. Cette chapelle existe encore, elle est bâtie près de la rivière de l'Almont. Ce lieu était une forêt, lorsque l'illustre saint Vital de Mortain y bâtit quelques cellules avant de fonder l'abbaye de Savigny. La fête Saint-Michel y attirait un très grand nombre de pèlerins. Depuis ce ne fut qu'une assemblée profane.

Aujourd'hui cette assemblée n'existe plus à Dompierre. Tant il est vrai que tout disparaît avec la religion!

J'aime à visiter ces lieux sanctifiés par tant de pieux ermites, ces lieux où mourut saint Vital lui-même.

Comme le cœur se sent oppressé lorsqu'on entre dans cet antique prieuré, aujourd'hui une ferme! On se rend par un corridor dans la chapelle; à gauche est le réfectoire des religieux, aujourd'hui, ô honte! une étable. Passons, voilà encore le bénitier; voici un autel et sur cet autel la statue de Saint Michel mutilée. Le chœur des religieux sert de cave, la nef de grenier à foin!

O Saint Michel, venez à notre secours!
Agréez, etc.

L'Abbé LE R.

LE VOYAGE FAIT AU MONT-SAINT-MICHEL

PAR LA CONFRAIRIE DE SAINT-PIERRE DE CAEN (1)

(Suite et fin)

Le dimanche 13 septembre, nous allâmes en ordre à l'église cathédrale, où notre Roy dit la messe à l'autel principal, dont la compagnie se tint d'autant plus obligée, que ce chapitre est composé de plusieurs docteurs, de gentilshommes et autres personnes de considération. Notre capitaine fut visité par le baron de Saint-Gilles, gouverneur du château, par le sieur des Isles l'un des juges de la ville, et autres personnes consi-

(1) Voir les livraisons de juin et octobre 1880.

derables, et comme nous sortions de la ville, une troupe de mousquetaires fit sa décharge, et poursuivîmes le chemin de Caen avec l'allégresse que l'on ressent quand on approche de son terme : le Roy se rendit avec quelques cavaliers au premier faux-bourg de Caen, qui estoit le rendez-vous, et y attendit notre capitaine qui se donnoit la peine de faire avancer les pèlerins. Nous rencontrâmes sur le chemin M. de Beauvais second fils de M. de Chamboy qui conduisoit trois cent cinquante mousquetaires : notre Roy l'ayant apperceu, il fit sonner la trompette et le va saluer. Aussitôt son enseigne joüa de son drapeau, et les dits mousquetaires firent leur décharge, puis mon dit sieur fit l'allocution au Roy, qui retourna avec lui sur ses pas au-devant de notre capitaine, qui parut bientôt après, et fut salué de tous les mousquetaires, puis il donna ses ordres pour la marche, qui estoient qu'une troupe des dits mousquetaires précéderait les pèlerins, et l'autre suivrait en queue, ce qui fut aussitôt exécuté. Notre Roy ayant appris que la coutume estoit de donner des rubans aux pèlerins, il pria MM. de Rosivignan et de Beauvais d'agréer des rubans d'argent de diverses couleurs, dont il donna aussi à leurs officiers, aux prestres de blancs et bleus, et aux pèlerins de couleur de feu, ce qui estoit agreable à voir au bout de leurs javelots, d'autant que le ruban n'estoit point saly. Plusieurs cavaliers estoient montés à cheval pour venir au-devant de notre capitaine, mais la pluye qui tomboit par intervalle les obligea d'aller voir passer la compagnie à des fenêtres, les quelles estoient pleines de monde ainsi que les rues. L'on sonna les cloches de l'abbaye de Saint-Etienne à notre arrivée, et nous avions fait dessein de faire chanter notre agreable musique dans leur belle église, mais le temps ne le permit pas. Le Roy regardoit à droite et à gauche ceux qui nous voyoient passer, et saluoit d'une inclination de teste ceux qu'il estoit à propos de saluer. Les trompettes sonnoient souvent, et aussi devant les images en relief qu'il a fait ériger sur des piés d'estail dans les places de Caen au contentement et ornement de la ville, qui void continuellement les pèlerins du Mont-Saint-Michel se prosterner aux pieds de la belle image de ce saint, qu'il a fait placer dans sa maison et y chanter des choses saintes. Estans arrivés à la place Saint-Pierre, M. de Beauvais donna ordre à son major de mettre en ordre les mousquetaires qu'il conduisoit,

puis il se mit à leur teste prenant sa pique avec une grâce qui le faisoit admirer. Ils firent leur décharge lors que la compagnie entra dans l'Église S.-Pierre, où l'orgue sonna, et les musiciens chantèrent l'hymne *Te Deum laudamus*, accoustumé d'estre chanté aux actions de réjouissance. L'on passa ensuite devant la barrière du chasteau, où nous trouvâmes Monsieur le Gouverneur accompagné de plusieurs gentilshommes et de sa garnison en haye. Le Roy en s'approchant de mondit sieur hasta le pas, luy fit une profonde reverence, luy témoigna les obligations qu'il avoit à Monsieur son fils, et l'on tira quatre pièces de canon de la place. Il fut conduit en sa maison les tambours battans et trompette sonnante, remercia les pelerins de la satisfaction qu'il en avoit reçeüe et prirent jour et heure pour dire la messe d'action de grâces de leur pelerinage, qui fut célébrée le jedy ensuivant par le Roy, dans sa chapelle de S.-Michel et de S.-Martin située aux Cordeliers; les musiciens y réussirent aussi bien qu'ils avoient fait durant leur voyage. Le Roy laissa sa couronne et sa bandolière de coquille d'argent sur le dôme de ladite chapelle, et invita la compagnie d'avoir toujours recours à S. Michel, de se souvenir des sujets de dévotion qu'elle avait veus dans le Mont, et remercia particulièrement nostre capitaine de tous ses bons offices en son endroit, puis les pelerins; lesquels pour un témoignage perpétuel de leur bienveillance, ont fait mettre ses armes dans leur drapeau avec un chapeau, comme estant protonotaire du S. Siège.

Nous ne doutons point qu'encore que les religieux les plus reformez écrivent continuellement de leurs voyages et des honneurs qu'ils y reçoivent, qu'il ne se trouve des esprits qui dient qu'il n'estoit point besoin d'écrire celuy-cy, et mesme il s'en est déjà trouvé lesquels couvrent leurs habits de toile avec des soutanes, mais il vaut mieux leur faire envie que pitié. En faisant ce pelerinage nous avons imité S. Louys et autres Roys de France, qui sont allez en faire en la Terre Sainte et ailleurs; nous serons aussi bien aises d'estre imités et de voir mettre en pratique les agréables idées qu'on se forme en cette ville de faire un beau voyage au Mont-Saint-Michel l'année prochaine. Je les exhorte à y séjourner au moins deux jours, car le lieu le mérite, estant une des merveilles du monde.

FAVEURS OBTENUES
par l'intercession de Saint Michel

Loire-Inférieure. — Mon R. Père, je vous envoie 12 fr., dont deux sont destinés au payement de l'abonnement aux *Annales* pour 1881 et dix pour l'École, en actions de grâces à Saint Michel. D.

Calvados. — Mon R. Père, je vous prie d'accepter la modeste somme de 3 fr. pour l'École apostolique, en signe de reconnaissance pour une grâce obtenue par l'intercession de Saint Michel. C. L.

Allier. — Mon R. Père, veuillez avoir la bonté de nous adresser les *Annales du Mont-Saint-Michel* pendant cette année, en reconnaissance du succès de nos élèves dans leurs examens, et je recommande à vos prières les besoins spirituels de la communauté, et en particulier deux faibles santés.

Daignez agréer, etc.

Sœur E.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel de faire inscrire dans les *Annales* deux grâces que je sollicitais : le succès d'un examen et la conservation de mon enfant. Ayant été exaucé, je viens tenir ma promesse et je vous prie de vouloir bien être mon intermédiaire pour remercier notre protecteur Saint Michel par la voie de votre excellente publication. Je vous prie de dire une messe, promise aux intentions ci-dessus, et de faire brûler une lampe pendant trois jours à Notre-Dame-des-Anges. D. S.

Paris. — Mon R. Père, j'avais promis de faire insérer dans vos *Annales* une grâce toute particulière que j'implorais de Saint Michel; il s'agissait de la réussite dans mes examens. J'ai été reçu. Gloire soit rendue au Saint Archange.

Veuillez agréer, etc.

M. P.

Indre-et-Loire. — Je viens remplir ma promesse. Je vous envoie 8 fr. pour votre École apostolique, pour deux grâces obtenues pour mon fils par l'intercession du glorieux Archange Saint Michel. Je recommande toujours mon fils aux prières de vos jeunes Apostoliques. R.

Savoie. — Mon R. Père, je vous ai écrit vers la fin du mois d'avril pour vous prier de dire deux messes, le 7 mai, à l'autel de Saint-Michel, pour une grâce particulière. L'ayant obtenue le jour même où nous avons fait dire les messes, je vous prie de l'insérer dans vos *Annales*, et je vous remercie des ferventes prières que vous avez faites à mon intention. J'envoie une petite offrande aux Apostoliques, comme témoignage de ma reconnaissance au saint Archange. Deux dames très vertueuses ayant eu connaissance des grâces accordées par l'intermédiaire de Saint Michel, vous demandent chacune une messe, qui seront dites à son autel. V. B.

Loire-Inférieure. — Mon R. Père, ma petite fille étant malade, je l'ai recommandée à Saint Michel et aussitôt un mieux s'est opéré. Quelques jours ont suffi pour la rendre à la santé. Daignez, mon R. Père, insérer cette grâce dans vos *Annales*.
E. L.

Finistère. — Mon R. Père, une pauvre femme ayant été exaucée par le saint Archange à la suite d'une neuvaine qu'elle a faite, me charge de vous envoyer une offrande de 1 fr. avec la prière de publier cette faveur dans vos *Annales*.
X.

Manche. — Je ne veux pas attendre, mon R. Père, que l'occasion se présente de vous envoyer mes remerciements pour Saint Michel. Mon petit neveu est sauvé. Mon frère m'écrit qu'il n'y a plus de trace de maladie, que l'enfant mange et dort bien et que le médecin, heureusement très sévère, exige des précautions par prudence. Dieu soit béni mille fois et Saint Michel aussi ! Qu'il achève son œuvre, et que cette terrible maladie n'atteigne pas ceux qui ont soigné l'enfant. Nous avons passé de vilaines heures... maintenant, c'est celle de la reconnaissance. Voici donc 20 fr. pour payer ma dette matérielle : une lampe et neuf messes. Vous voudrez bien faire insérer mon action de grâces au prochain numéro des *Annales*.
L. de la B.

X... — Mon R. Père, j'ai promis de faire insérer dans les *Annales* l'expression de ma reconnaissance si j'obtenais de la sainte Vierge et de Saint Michel la guérison de ma petite nièce. Je viens remplir cette promesse avec d'autant plus de joie que nous espérions moins l'heureux changement qui s'est opéré dans la santé de notre chère petite malade.
A. P.

X... — Mon R. Père, voulez-vous avoir la bonté de faire insérer dans les *Annales* ce témoignage d'action de grâce :

« Les deux frères pour lesquels je vous demandais dernièrement deux neuvaines de lampes ont passé avec succès leurs examens de baccalauréat ès lettres. Grâces soient rendues à Saint Michel de sa protection manifeste ! »
M. B.

Calvados. — Mon R. Père, je vous prie d'accepter la modeste offrande de 3 fr. pour l'École apostolique, en signe de reconnaissance pour une grâce corporelle obtenue par l'intercession de Saint Michel.
C. B.

Eure. — Mon R. Père, je viens vous demander encore vos bonnes prières pour la réussite d'une affaire bien embrouillée et bien pressante, de laquelle, sans le secours de Dieu, il sera impossible de sortir. Pour cela je vous envoie un mandat... afin de dire le plus tôt possible une messe à cette intention et de mettre un cierge à l'autel de Notre-Dame du Mont-Tombe et de Saint-Michel. La petite fille si malade que je vous avais recommandée, est guérie. Gloire et reconnaissance à Dieu et à Saint Michel !
B. D.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Le Mont-Saint-Michel : Sanctuaire national. — L'année archangélique : La Circoncision et le Nom de Jésus. — Saint-Michel dans les arts. — Bref accordé par S. S. Léon XIII à M. Paul Féval. — Saint Louis au Mont-Saint-Michel (*gravure*). — Feuillet d'histoire : Les incendies du Mont-Saint-Michel. — La basilique du Mont-Saint-Michel. — Correspondance.

LE MONT-SAINT-MICHEL

SANCTUAIRE NATIONAL

Nous avons dit que le Mont-Saint-Michel est avant tout un monument religieux ; il est au même titre un SANCTUAIRE NATIONAL. Tout se réunit pour le prouver : son origine, sa situation, son histoire. Non seulement le Mont-Saint-Michel est incompréhensible sans une église livrée au culte ; mais supprimer sa basilique ou la rendre muette ; lui ravir la louange perpétuelle à l'*Ange de la Patrie*, à Saint Michel, ou donner à ses nombreux pèlerins un autre but que celui de la prière, c'est dénaturer la vérité, l'histoire, et profaner un lieu vénéré entre tous par nos pères. Il fut forteresse et tint aussi ferme le drapeau que la croix ; mais encore cette destination ne fut qu'accidentelle, et si nous ne trouvons pas un roi de France venant

s'abriter derrière ses imprenables remparts, nous les trouvons tous dans le sanctuaire, humbles dévots de Saint Michel.

Avant de demander à la terre de France un abri et un temple en son honneur, l'Archange a montré par des faits éclatants sa mission providentielle au milieu de nous. Oserons-nous démentir les historiens qui nous le représentent apportant au roi Clovis l'ampoule pleine d'huile qui servit à son baptême et mettant en fuite l'armée ennemie à Tolbiac? Il est déjà en si grande vénération que Wulfoald fonde des monastères sous son vocable, tandis qu'au fond de la Germanie, Boniface place sous sa protection son œuvre civilisatrice et sanctifiante. On dirait que l'Occident et ses Barbares cherchent à fixer parmi eux le siège du défenseur officiel de la nation privilégiée. Le lieu est choisi et consacré par l'Archange lui-même, et ce lieu, c'est le Mont Tombe. Saint Michel apparaît à saint Aubert et le temple s'élève au milieu de cette arène immense formée par les collines de ces deux pays toujours fidèles à la foi, la France, la Normandie et la Bretagne. Viennent les Northmans! le sanctuaire sera, comme celui de Saint-Martin de Tours, préservé de leur contact sacrilège jusqu'au jour où baptisé chrétien et nationalisé Français, Rollon en deviendra le bienfaiteur et le défenseur.

Le sanctuaire du Mont-Saint-Michel avait déjà un caractère national. Dès l'année 709, Childebert vient « faire ses dévotions à Monseigneur Saint Michel » et semble par là consacrer solennellement son royaume au prince de la milice céleste. Charlemagne s'en souvient, et ses étendards portent l'image de l'Archange. Nous ne pouvons rappeler en détail chacun des pèlerinages royaux qui gravirent la Montagne sainte et renouvelèrent cette consécration première de la nation à Saint Michel. Et la nation elle-même, confirmant l'hommage de ses souverains, couvre les *chemins montois* de ses foules pieuses, dans lesquelles hommes, femmes et enfants rivalisent de courage et de ferveur dans l'amour qu'elles ont voué à l'Archange. L'ennemi approche; il faudra bientôt élever des palissades, créneler les murs, percer les meurtrières, glisser dans leurs

rainures les herses de fer, donner au moulin la puissance d'une forteresse. Mais on dirait précisément, à voir l'énergique défense des assiégés et l'acharnement implacable des assaillants, qu'il s'agit là non d'une place ordinaire à emporter d'assaut, mais du *Palladium* de la nation à ruiner pour toujours. Philippe-Auguste n'a pas d'autre pensée lorsqu'il gémit sur les ruines de l'église incendiée par Gui de Thouars, son allié :

Compatitur prius Ecclesie rerumque ruinis,

et qu'il multiplie ses largesses pour renouveler le sanctuaire. C'est encore pour protéger le sanctuaire national que saint Louis augmente les fortifications de la place; et, pour conserver à ce lieu son caractère de religion et de piété, il en éloigne les assemblées tumultueuses. Philippe le Hardi, au retour de la croisade, vient remercier l'Ange de la France qui l'a conservé sain et sauf au milieu d'une armée décimée par la peste, alors que son auguste père tombait sous les coups du terrible fléau (1271). Il n'est pas jusqu'au faux monnayeur Philippe-le-Bel, le *souffleteur* du pape, qui, ennemi de l'autorité ecclésiastique et avide des biens du clergé, témoigne sa crainte de voir périr le sanctuaire national. Après l'incendie de 1300, il multiplie ses dons à l'Abbaye, comme s'il trouvait une relation nécessaire entre la prospérité du culte de l'Archange et la sienne propre.

Nous ne nous arrêterons pas à la défense du Mont-Saint-Michel à la guerre de Cent-Ans. Saint Michel était devenu *français*, il ne permit pas que son sanctuaire cessât de l'être. Le roi légitime était bien éloigné, bien pauvre, bien coupable; il perdait en s'amusant son honneur et son royaume. Mais il représentait la France, et Saint Michel était pour la France; il envoya Jeanne d'Arc lui rendre Orléans et Reims et lui-même garde le Mont-Saint-Michel. La couronne de France était à Reims, l'épée à Orléans, le sanctuaire au Mont-Saint-Michel; les Anglais se brisèrent contre le sanctuaire imprenable, s'enfuirent devant l'épée et rendirent la couronne : Saint Michel était pour

Charles VII. C'était, du reste, l'intime conviction de ce roi qui disait : « *Fugat Angelus Anglos*, » l'Ange met les Anglais en fuite :

« L'Ange vous bat, que tardez-vous, Anglois ?
» Fuyez bien loin des murs Orléanois. »

Et à ce fameux siège du 17 juin 1434, les soldats anglais dirent qu'ils avaient aperçu dans les airs, à la tête des assiégés, Saint Michel armé d'un glaive étincelant. La forteresse préservait le sanctuaire, et le sanctuaire était la demeure officielle, nationale du protecteur de la France. Il nous serait facile de multiplier nos preuves à l'appui de cette vérité. Louis XI institue l'Ordre de Saint Michel et renouvelle ses visites à la sainte Montagne et semble vouloir exprimer la pensée de ses prédécesseurs et celle que nous développons en ce moment. Il unit ensemble sur un même blason les armes de France et les armes de l'abbaye de Saint Michel, pour montrer que leurs destinées sont inséparables.

Les guerres de religion s'abattirent sur la France : le Mont-Saint-Michel ne pouvait pas n'être pas catholique. Il se rit des efforts des protestants comme il a brisé les flots écumants des Anglais. La Moricière de Vieques chassa Montgomery comme Louis d'Estouteville avait chassé Thomas Scales.

Les représentants officiels de la nation cessent après Charles IX de visiter le sanctuaire national, mais ils se font un devoir de favoriser la dévotion à l'Archange et concèdent des privilèges considérables aux pèlerins qui viennent en foule vénérer le sanctuaire de Saint Michel. Citons Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. On sait assez que la reine mère Anne d'Autriche se consacra, elle, son fils et son royaume à l'Archange, *défenseur particulier* de la France.

Ce que nous n'avons pas encore dit, c'est le mouvement religieux qui entraîne au Mont-Saint-Michel les peuples en même temps que les rois. Mais nous dépasserions les limites que nous nous sommes imposées. Qu'il nous soit permis de résumer en un mot ce que nous ne pouvons développer selon notre désir :

le sanctuaire de Saint Michel ne cessa pas un instant, même pendant les guerres, d'être le rendez-vous de toute la France catholique.

Il avait donc raison celui qui dernièrement disait : « Lorsque les pèlerinages ont repris cours, le Mont-Saint-Michel était un lieu tout naturellement désigné aux pieux voyageurs. » Oui, c'est vrai, le Mont est un lieu religieux et français ; il est un sanctuaire et il n'est que cela. De magnifiques choses entourent ce lieu de prière ; mais, si ce sont de belles pierres muettes, de splendides demeures païennes destinées à la curiosité, et si elles ne sont pas autre chose, le Mont-Saint-Michel a perdu son plus beau titre de gloire. Il n'est et ne peut être qu'un SANCTUAIRE NATIONAL.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

LA CIRCONCISION ET LE NOM DE JÉSUS

Cette fête, célébrée le jour où elle tombe, n'obtient pas des chrétiens, et en particulier des Français, l'honneur auquel elle a droit. En plaçant au jour de Noël (*Christmas*) le renouvellement de l'année, les pays protestants se montrent plus que nous respectueux de la foi, et suivent davantage son impulsion. Pour nous, plus savants que chrétiens, nous demandons au soleil un anniversaire scientifique ; cela suffit à notre esprit et à notre cœur!!!

Nous tous qui avons encore le culte des choses de Dieu, souvenons-nous que cette date du premier janvier nous rappelle le jour mille fois béni où le Fils de Dieu, incarné pour nous, reçut dans la souffrance le *Nom de Jésus* devant lequel tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. — Ne

nous laissons pas emporter par la dissipation trop naturelle que semblent réclamer de nous, et les devoirs de la vie sociale, et les exigences de notre cœur. Songeons que nous devons écrire sur la première page de notre année ce Nom aimé dont nous allons dire quelques mots.

L'Archange avait dit à Marie : « Vous donnerez à Celui qui naîtra de vous le Nom de Jésus. » Le moment où l'on devait imposer au Fils de Dieu fait homme ce Nom à jamais béni, qui fait fléchir tout genou au ciel, sur la terre et dans les enfers, était enfin arrivé. Écoutons Marie d'Agréda :

« Le jour de la Circoncision, des troupes innombrables d'anges descendirent du ciel ; ils étaient revêtus de vêtements d'une blancheur éclatante, rehaussés par des ornements incarnats d'une richesse admirable. Ils portaient des palmes en leurs mains et des couronnes si brillantes sur leurs têtes que chacune envoyait plus de lumière que plusieurs soleils ensemble, et en comparaison de la beauté de ces princes tout ce qu'il y a de visible et de beau dans la nature ne paraît que laideur. Mais ce qui frappait davantage dans leur aspect, c'était une devise comme gravée sous un cristal sur leur poitrine, où le très doux nom de Jésus était marqué. Et la splendeur qui en rejaillissait surpassait celle de tous les anges ensemble... Les deux grands princes saint Michel et saint Gabriel étaient comme les chefs de cette milice céleste ; ils avaient aussi un plus grand éclat que les autres anges : et outre cet avantage, ils portaient en leurs mains le très saint Nom de Jésus, écrit en plus gros caractères sur des espèces de médaillons d'une beauté et d'une richesse extraordinaires.

» Les deux princes célestes se présentèrent à part à leur Reine et lui dirent : Illustre Dame, voici le nom de votre Fils, qui est écrit de toute éternité dans l'entendement de Dieu ; la très sainte Trinité l'a donné à votre Fils unique Notre-Seigneur avec puissance de sauver le genre humain ; elle l'assied sur le trône de David ; il y régnera ; il châtiara ses ennemis ; il en triomphera et les humiliera jusqu'à s'en servir de marchepied,

et jugeant avec équité, il élèvera ses amis et les placera dans la gloire de sa droite.

» Mais tout cela doit arriver au prix de ses peines et de son sang, qu'il doit maintenant verser en prenant ce nom, parce que c'est un nom de Sauveur et de Rédempteur ; et ce seront les prémices de ce qu'il doit souffrir pour obéir au Père-Éternel. Nous tous, ministres et esprits du Très-Haut, qui nous présentons ici, avons été envoyés par la très sainte Trinité pour servir le Fils unique du Père et le vôtre, assister à tous les mystères et sacrements de la loi de grâce, et l'accompagner comme serviteurs jusqu'à ce qu'il monte triomphant à la Jérusalem céleste, et qu'il en ait ouvert les portes au genre humain ; après quoi nous en jouirons avec une gloire accidentelle qui nous sera particulière, et au-dessus des autres bienheureux qui n'auront pas reçu cette mission privilégiée. »

Ainsi parlèrent saint Michel et saint Gabriel, d'après Marie d'Agréda (1).

Nous donnons rendez-vous aux pieds des autels à tous nos Associés en cette fête de la Circoncision. C'est là que par des prières et de ferventes communions nous demanderons pour chacun et pour tous une année sainte et forte, sainte dans le cœur et forte dans la conduite, nous souvenant de cette parole du Seigneur : « Celui qui aura confessé mon Nom devant les hommes, je le reconnaitrai devant mon Père. Mais celui qui aura renié mon Nom devant les hommes, je le renierai devant mon Père. »

ÉCOLE APOSTOLIQUE

Nous avons le plaisir d'apprendre aux Bienfaiteurs de l'École apostolique que quatre de nos Enfants viennent de subir avec succès les premières épreuves du baccalauréat ès lettres.

(1) Citation prise au *Vade mecum des pèlerins*, par M. l'abbé Soyot.

SAINT MICHEL DANS LES ARTS¹

Depuis que l'art est sorti des voies traditionnelles, les types de Saint Michel, ange des batailles, se sont multipliés à l'infini. Tantôt le prince de la milice céleste semble rejeter tout secours naturel; comme David, il est gêné sous le poids d'une armure. Sa vaillante épée, son cri de guerre et la flamme qui jaillit de ses yeux, n'est-ce pas assez pour vaincre son ennemi? Tantôt, plus défiant, il se protège derrière un rempart de casques, de cuirasses, de boucliers. Ainsi, le Saint Michel du presbytère de Monthuchon, au diocèse de Coutances, est à peine vêtu d'une légère tunique; celui de la tour Saint-Jacques, à Paris, est bardé de fer des pieds à la tête.

Au milieu de ces variétés sans nombre, deux chefs-d'œuvre fixent l'attention et servent de modèles aux artistes qui, depuis la Renaissance ont travaillé à la gloire de Saint Michel: nous voulons parler des tableaux de Raphaël et du Guide. Le premier fait partie de la collection du Louvre; le deuxième est conservé à Rome, dans l'église des Capucins.

Raphaël, le roi de la peinture, avait dans le combat de l'Archange un sujet digne d'exercer la puissance de son génie. Il était à peine âgé de vingt ans lorsqu'il essaya de traduire sur la toile le type qu'il avait conçu. Il représenta Saint Michel avec un bouclier chargé d'une croix rouge, tenant l'épée haute et foulant du pied un monstre hideux. Des fantômes bizarres, semblables à ceux qui apparaissent au milieu d'un rêve, voltigent dans l'espace, tandis que des hypocrites et des voleurs se tiennent à l'écart, et attendent la sentence qui doit les condamner à d'éternelles douleurs, déjà la cité des flammes se laisse entrevoir dans le lointain. Ce tableau qui rappelle une scène de la *Divine Comédie* est digne de figurer au Louvre avec le chef-d'œuvre dont nous voulons parler; mais c'est une composition précoce: l'imagination y a plus de part que le génie; les personnages sont plus curieux que poétiques.

(1) Voir les livraisons d'août, de décembre 1880, et de juin 1881.

Nous avons fixé un instant nos regards sur l'ébauche du jeune homme; arrêtons-nous à contempler avec ravissement l'œuvre du grand maître.

On rapporte que François I^{er} fut excité par une fine allusion de Raphaël à recourir au belliqueux Archange afin d'arrêter le progrès de l'hérésie. Comme on faisait des tentatives pour attirer le grand artiste à la Cour de France, celui-ci refusa, mais il envoya au souverain le tableau qui représente la victoire de Saint Michel sur le dragon infernal, ou le triomphe du défenseur de la vérité sur le prince de l'erreur (1).

Cette conception est à la fois simple et grandiose. Deux personnages sont en lutte: d'une part, c'est l'Archange dans tout l'éclat de la force et de la beauté; d'autre part, c'est le monstre de l'hérésie avec sa malice, sa haine et son audace. Le guerrier céleste soutenu sur ses grandes ailes déployées, tenant une lance de ses deux mains, touche à peine du pied l'épaule de son terrible adversaire; son regard tout divin s'abaisse avec calme et gravité; son beau visage n'est ni agité par la colère, ni assombri par la vengeance, ni contracté par le dédain; son attitude est naturelle, son corps majestueux; sa chevelure relevée flotte autour de sa tête; ses ailes pourprées sont semées d'azur et d'or; il est revêtu d'une armure étincelante; une épée est suspendue à sa ceinture, et un voile bleu flotte avec grâce sur ses épaules.

Quel contraste! Le démon terrassé se tord avec rage et essaye de redresser la tête contre son vainqueur; sa forme est humaine, comme il convient au chef de l'hérésie; sa couleur d'un rouge noirâtre, accuse l'action de la flamme; ses griffes, sa queue de serpent, ses ailes de chauve-souris, ses cornes, son regard de feu, tous ses traits lui donnent un aspect horrible; mais il est tellement rapetissé, ramassé, anéanti sous l'action puissante de l'Archange qu'il n'inspire ni frayeur, ni dégoût.

A travers les fissures d'un sol rocailleux s'échappent de la fumée et des flammes; c'est l'enfer qui s'entr'ouvre pour engloutir sa victime.

En présence de ce chef-d'œuvre où le plus beau des archanges est en regard avec le plus monstrueux de tous les

(1) *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*, p. 320.

démons, où la clarté du ciel s'étend, pour ainsi dire, sur les ténèbres de l'enfer afin d'en montrer l'épaisseur, les pensées se succèdent et se pressent dans l'esprit, l'âme est pénétrée dans toutes ses facultés, et l'admiration, après s'être arrêtée sur l'ange des batailles, se porte d'elle-même vers l'artiste italien. A peine oserions-nous lui reprocher de s'être trop affranchi des traditions du moyen âge, si pour nous l'art n'était pas l'auxiliaire du vrai (1).

Dans le tableau du Guide, Saint Michel tient une épée d'une main, et de l'autre une chaîne pour attacher le démon au fond de l'abîme, ou empêcher son action malfaisante; cette idée empruntée à l'*Apocalypse* a été souvent reproduite. Il en existe un exemple remarquable dans une fresque de Rouen, à la date de 1730.

Il nous serait difficile de traduire l'impression que nous avons ressentie, lorsque dans le pieux sanctuaire des Capucins de Rome, nous avons pu admirer à loisir ce guerrier céleste au visage si ravissant de beauté, à l'armure si brillante. La correction du dessin, la richesse et la grâce de l'expression, la distribution harmonieuse de la lumière, la fraîcheur du coloris; en un mot, toutes les qualités du Guide sont réunies dans ce chef-d'œuvre.

Cependant nous ne trouvons pas ici la perfection de Raphaël. La grâce de cet Archange est maniérée, sa pose a je ne sais quoi de théâtral, et son visage pourtant si noble, manifeste une légère impression de dédain. De plus, comme on l'a dit avec raison, le diable a la figure dégradée d'un brigand italien. « Un sourire d'incrédulité effleure les lèvres à la pensée qu'un ange est descendu du ciel pour combattre une si vile créature. Dans Raphaël, le démon a aussi une forme humaine, mais sa tête présente une laideur où il y a encore des traits divins, en même temps que la malignité d'un satyre; le démon du Guide n'est que stupide et vulgaire (*Jamson*). »

(1) *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*, frontispice.

B R E F

ACCORDÉ PAR S. S. LÉON XIII A M. PAUL FÉVAL, AUTEUR
DES MERVEILLES DU MONT-SAINT-MICHEL

Nous avons déjà, dans une de nos livraisons précédentes, annoncé la faveur insigne accordée au savant et pieux auteur des *Merveilles du Mont-Saint-Michel*. Nous publions aujourd'hui le Bref lui-même et nous ajouterons une belle page extraite de l'ouvrage qui l'a mérité :

A NOTRE CHER FILS PAUL FÉVAL, A PARIS

LEO P. P. XIII

Cher fils, salut et bénédiction apostolique. Nous avons eu pour agréable votre lettre d'envoi et l'hommage que vous Nous faites de votre livre intitulé : LES MERVEILLES DU MONT-SAINT-MICHEL. Vous avez voulu, cher fils, dans cette œuvre, glorifier l'illustre et pieux monument qui résume en soi les hauts faits de la protection divine et de la vaillance française; vous avez voulu ainsi raviver l'antique piété de la France envers le prince des armées du ciel et ressusciter le culte national de la France pour rendre à votre patrie le plus puissant de ses immortels protecteurs.

Nous sommes certain que la lecture de ce livre tant par la grandeur du sujet que par l'éminente supériorité de l'écrivain doit fortement plaire à tous, et Nous présageons ce résultat à votre œuvre qui a pour but principal l'accroissement de la religion et le bien des lecteurs. Aussi payons-Nous Notre dette de louanges à l'ardeur de votre zèle et rendons-Nous reconnaissante justice à votre dévouement filial envers Nous, tenant pour certain que Notre applaudissement vous encouragera à consacrer aux intérêts de la religion et de la patrie des écrits plus profitables encore de jour en jour. Cher fils, comme gage des grâces célestes, Nous vous octroyons très tendrement, dans le Seigneur, Notre bénédiction apostolique, ainsi qu'à M. V. Jacques dont les documents historiques, comme vous le déclarez, vous ont servi pour votre travail.

DONNÉ A ROME, PRÈS SAINT-PIERRE, LE 19^e JOUR
D'AVRIL 1881.

De notre Pontificat la 4^e année.

LEO P. P. XIII.

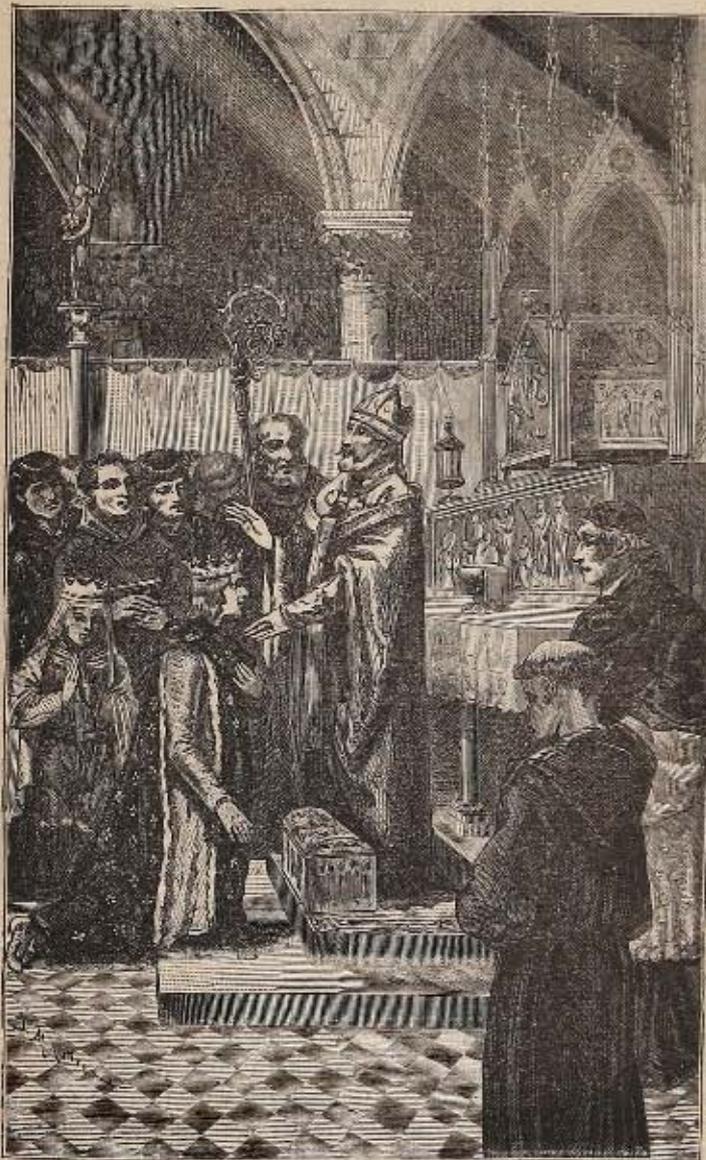
SAINT LOUIS AU MONT-SAINT-MICHEL

A cette époque (1258) eut lieu le premier pèlerinage de Louis IX au Mont-Saint-Michel. Le roi revenait de la croisade, « et se croyait coupable parce qu'il avait été malheureux : » il voulut mettre la pénitence des crimes qu'il n'avait pas commis sous la protection de Saint Michel, envers qui sa mère, filleule d'un gardien « du bouclier et de l'épée, » lui avait inspiré une profonde dévotion. Ce roi qui « portait en son âme un pur idéal de paix, de justice et de charité ; » cet esprit si haut, ce cœur si près de Dieu, devait pressentir mieux et plus tôt que tous les autres le dessein de Dieu sur la France.

De ceci peut-être faut-il voir une preuve de la destination que saint Louis donna à son aumône, quand il vint s'agenouiller au sanctuaire du Mont. Il était bien pauvre et pourtant il déposa une somme d'argent au pied de l'autel *pour les fortifications de la place*. Nous allons arriver si vite désormais au moment où la France aura besoin de saint Michel comme bouclier et comme épée, que ce soin de fortifier en pleine paix européenne la maison de l'Archange, paraîtra providentiel.

Lors du second pèlerinage de saint Louis, sous le successeur de Richard Turstin, Nicolas Alexandre, on avait acheté déjà des pierres de taille avec l'aumône royale, car l'enceinte crénelée qui couvre la Merveille au nord, et la tour Morillon offrent tous les caractères de cette époque. On était en 1264 : la splendeur de ce règne, traversé par de si dures épreuves, était à son apogée, les lettres et les arts développés comme par enchantement fleurissaient la couronne que le saint roi eût voulu être d'épines.

Il est bon de remarquer, après Michelet, que ce dévot affolé d'amour pour le cœur de Jésus, ce pieux enfant tout éperdu de la divine tendresse fit fleurir en notre terre de France la richesse des moissons de l'esprit avec une abondance jusqu'à lui inconnue. Il eut Villehardouin, un des pères de notre belle langue; Joinville, qui en avait deviné la finesse et le génie; Guillaume de Lorris, l'épique troubadour; il eut surtout les moines mendiants, si grands dans leur guerre sainte contre



SAINT LOUIS AU SANCTUAIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

(Esq. des Merveilles du Mont-Saint-Michel — Palmé, Paris.)

l'Université, à peine née et déjà païenne. « Depuis Abélard et saint Bernard, dit M. Henri Martin, on n'avait rien vu de comparable au mouvement intellectuel qui jaillit de ces ardents foyers... Deux hommes de génie, le dominicain Thomas d'Aquin et le franciscain Bonaventure, semblèrent se partager les deux grands éléments de l'âme humaine, le sentiment et l'intelligence... »

Quant à saint Louis lui-même, l'historien libre-penseur ajoute, après avoir cité quelques chères bonnes lignes de Joinville : « Il fut, dans sa vie publique, le roi juste de l'Écriture; dans sa vie privée, le chevalier ascète, le héros chrétien, tel que l'avaient rêvé les romanciers du Saint-Graal... »

Peu après avoir quitté le Mont-Saint-Michel, où il laissa des marques de sa munificence, saint Louis partit pour le voyage d'où il ne devait pas revenir. Dans sa première croisade, il avait failli périr sur les plages de l'Égypte; dans la seconde, il trouva la mort près des ruines de Carthage.

Au dernier moment, il appela ses enfants et dit à sa fille en la baisant : « Chère fille, la mesure par laquelle nous devons Dieu aimer, est aimer-le sans mesure. » Puis il se tourna vers Philippe, héritier de la couronne de France, et lui dit : Beau-fils... aie le cœur doux aux pauvres. Garde-toi de trop grand convoitise, et ne boute pas trop grand's tailles sur ton peuple, si ce n'est par nécessité pour ton royaume défendre... Garde-toi d'é-mouvoir guerre contre homme chrétien, sans grand conseil et nécessité... Et te supplie, mon enfant, que tu aies de moi souvenance ainsi que de ma pauvre âme..., et je te donne toute bénédiction que jamais père puisse donner à son enfant. »

« Voilà de belles et touchantes paroles, ajoute Michelet. Il est difficile de les lire sans être ému ! »

La France a souvent et cruellement tenté Dieu. Le plateau de la balance où sont nos crimes est lourd jusqu'à épouvanter l'espérance même; mais le *Credo* proclame la communion des saints parmi ses articles, qui sont la base certaine de la foi catholique, et saint Michel, notre défenseur, qui tient justement la balance des âmes, a pu placer dans l'autre plateau, dans celui où est la réparation, un riche trésor de suffrages; nous vivons encore du martyre de nos saints rois, quoique d'autres rois aient écrasé le trône sous la pesanteur de leur indignité.

FEUILLETS D'HISTOIRE

LES INCENDIES DU MONT-SAINT-MICHEL

Pour avoir une idée complète des efforts soutenus qui ont légué à notre siècle l'abbaye du Mont-Saint-Michel, il ne suffit pas de considérer en lui-même l'édifice actuel avec ses vastes proportions, ses richesses d'architecture ou de sculpture, et de comparer le résultat obtenu avec les difficultés ordinaires inséparables d'une aussi gigantesque entreprise. Seules, il est vrai, ces difficultés premières auraient aisément découragé nos industriels modernes, fabricants d'usines de briques et de palais de carton. Ce n'était ni aisé, ni avantageux d'élever un monument sur ce rocher abrupt, isolé dans les sables, loin des matériaux premiers qui devront constituer la masse de l'édifice. Si nous ajoutons à ces obstacles matériels d'autres obstacles non moins considérables issus du malheur des temps, des vexations extérieures, des guerres incessantes, nous n'aurons encore qu'en partie la vérité sur la persévérante énergie de ses moines *architectes* et *bâtisseurs*. La lenteur presque nécessaire de la restauration actuelle et les frais énormes qu'elle entraîne nous donneront quelque idée de cette admirable persévérance, si nous voulons, l'histoire en main, nombrer les catastrophes qu'il fallut réparer, les ruines qu'il fallut relever sans jamais se décourager, bien qu'il fût toujours aisé de prévoir de nouvelles catastrophes et de nouvelles ruines.

Près de cinquante années se sont écoulées depuis le dernier incendie qui mit la vieille abbaye à deux doigts de sa perte; et la couche de plâtre que l'administration de la prison imposa aux voûtes et aux murailles de la basilique dissimule encore, sans les guérir, les blessures faites à sa séculaire beauté. — Ce n'est pas le temps, c'est le feu qui est le grand démolisseur du Mont-Saint-Michel. On dirait en vérité que Satan, impuissant contre l'Archange lui-même, ait voulu exercer contre son sanctuaire la rage incendiaire qui le dévore lui-même.

On compte jusqu'à treize le nombre des désastres qui accumulèrent sur notre rocher la dévastation et la ruine.

En 992, la flamme monte d'un groupe de maisons bâties sur le versant du rocher vers le monastère qu'elle réduit en cendres. Elle respecte cependant une des cellules des religieux, celle qu'occupait Maynard I^{er} quelques années auparavant. Ce n'est que plus tard, sous la prélatrice d'Hildebert, que l'on découvre la cause du prodige. L'élément destructeur s'était arrêté devant la châsse qui contenait les reliques de saint Aubert et avait été cachée par le chanoine Bernier, comme nous l'avons dit dans la livraison précédente. Ce premier désastre fut promptement réparé et quelques années après, Hildebert II commençait les travaux de la basilique.

Le 25 avril 1113, la foudre frappe le clocher pendant l'office des matines, et réduit en cendres l'édifice élevé par Hildebert. Il ne reste debout que les murailles calcinées et les voûtes. « Dans la chapelle de la Sainte-Vierge, dite des *trente cierges*, l'image de Notre-Dame qui était de bois, demeura au milieu de l'embrasement sans que son couvre-chef ni un rameau de plume qu'elle tenait en la main fût autrement endommagée du feu » (Dom Huynes). C'est à partir de cette époque qu'on vénéra cette statue comme miraculeuse.

En 1148 commencent les tentatives criminelles de ruiner la « maison de l'Archange. » Ce sont les habitants ou plutôt la populace d'Avranches qui, amentée par un certain Roger, vient mettre le feu à sa ville. Un vent violent projeta les flammes contre le monastère et elles le réduisirent en cendres, sauf l'Église et la Merveille. Mais Robert de Thorigny allait en 1154 monter sur le siège abbatial et réparer par la sagesse de son gouvernement les désastres accumulés sur le monastère.

Toutefois, il était dans la destinée de cette montagne de voir aussitôt abattus que relevés les murs de son sanctuaire. Après le meurtre d'Arthur de Bretagne par son oncle, le cruel Jean-sans-Terre, Philippe-Auguste déclara celui-ci félon et confisqua ses terres, entre autres le duché de Normandie. Guy de Thouars, beau-père d'Arthur et allié du roi de France, se jeta sur la Basse-Normandie et profitant d'une « morte-eau » assiégea le Mont-Saint-Michel. « Les Bretons qui connaissaient bien les marées, dit un manuscrit cité par M. P. Féval, profitèrent de ce temps pour assiéger le Mont, brisèrent la seule porte par où l'on accédait à la ville, et mirent le feu aux maisons. La flamme, s'élevant en haut, d'après sa nature, consuma logis des habitants, forteresse,

officine des moines et jusqu'à l'Église... » Philippe-Auguste fut vivement contristé de ce malheur et contribua largement à la restauration du sanctuaire entreprise immédiatement par l'abbé Jourdain (1203).

Le temps des règnes de saint Louis et de Philippe le Hardi fut pour l'abbaye un temps de prospérité, et il nous faut passer un siècle sans que nous ayons une nouvelle catastrophe à signaler. Mais, le 13 juillet 1300, le feu du ciel tomba sur la basilique et réduisit en cendres les toits de l'église, du dortoir et d'autres logis; du monastère, le feu tomba sur les maisons de la ville et en dévora la plus grande partie. A ce propos, Dom Huynes fait une observation qui se rapporte bien à notre sujet : « Il semblait, » dit-il, qu'on ne devait plus penser à rebastir si magnifique- » ment ce monastère ayant été brûlé desjà jusqu'à cinq fois, » et que c'était un signe manifeste que Dieu n'agrèait pas ces » superbes édifices; mais le bon abbé Guillaume, à l'exemple » de ses prédécesseurs, eut des sentiments tout contraires, » comme firent aussi ses successeurs. Il crut, et les autres avec » lui, que le Ciel ne lui envoyait ces disgrâces que pour exercer » sa vertu et signaler son zèle à rebastir la maison du Seigneur, » à quoi il s'occupa fort généreusement toute sa vie » (Dom Huynes). Six ans après ces désastres, l'église était restaurée et Guillaume fit ensuite reconstruire les maisons de la ville.

A peine le monastère était-il sorti de ses ruines que la foudre vint mettre de nouveau à l'épreuve la persévérance des moines. C'était au milieu de la guerre de Cent-Ans, en 1350, que se produisit cette nouvelle catastrophe que le malheur des temps pouvait faire croire irréparable. Le zèle des religieux fit des prodiges d'activité et de sacrifices et releva en peu de temps ces nouvelles ruines. Bien plus, ils ne cessaient d'élever de nouvelles constructions. C'est ainsi qu'après le septième incendie allumé par la foudre, le 8 juillet 1374, à une époque où les Anglais étaient fortifiés à Tombelaine et infestaient le pays, « Geoffroy de Servon, » dit Dom Huynes, suivant les traces de ses prédécesseurs, fit » travailler jour et nuit aux réparations de ces ruines, se com- » portant en cecy comme les soldats de l'Ancien Testament, » tésnant toujours la truelle d'une main et l'espée de l'autre. » Ce qu'ayant parachevé, il fit faire une petite chapelle en » l'honneur de sainte Catherine, au lieu où est maintenant le » logis abbatial. »

Nous ne trouvons d'exception à cette règle qu'en 1421, lorsqu'un huitième incendie eut dévoré tout le chœur de l'église.

L'impossibilité de se ravitailler à cause des lignes anglaises qui enserraient le Mont, obligea Jean Gonault à élever une muraille à la place de l'ancien jubé et à y adosser le maître autel. Il fallait avant tout veiller à la défense, et les ressources n'étaient pas considérables. Les chevaliers accouraient défendre la citadelle de Saint Michel, le dernier boulevard de la résistance française. Jeanne d'Arc venait de reconforter Charles VII et marchait sous la garde de Saint Michel au couronnement à Reims, un nouveau désastre fut le point de départ du salut au Mont. Laissons parler Dom Huynes : « La ville du Mont-Saint-Michel se vit par un cas inopiné en un instant presque toute réduite en cendres, et ce fut le neuvième incendie de ce Mont, le lundi de Quasimodo, l'an 1433. Les Anglais concurent une si bonne espérance de ce malheur qu'ils se préparèrent à bon escient à mettre fin à leur dessein et à jouer de leur reste. C'est pourquoy l'année suivante, le 17^e jour de juin, veille de Saint-Aubert, premier fondateur de cette église, ils vinrent plus de 20,000 hommes, sous la conduite du sieur d'Escalles, tous bien armés, avec plusieurs machines épouvantables et divers engins de guerre. » Nous raconterons ailleurs ce siège mémorable dans lequel Louis d'Estouteville châtia si rudement les Anglais et leur prit ces deux bombardes en fer qui ornent l'entrée de la ville.

En 1509, sous l'active et intelligente direction de Guillaume de Lamps, le Mont-Saint-Michel étendait ses constructions et voyait construire les magnificences du chœur, lorsque la foudre tomba sur le clocher et le ruina en même temps qu'il ébranlait les piliers du transept. L'abbé ne se contenta pas de le relever, il le fit surmonter d'une flèche aiguë et à jour et plaça sur le sommet une grande statue dorée qui, d'après M^{me} de Créquy, représentait l'Archange, et tournait sur un pivot, d'après la direction des vents. « On nous dit, ajoute-t-elle, que le mouvement et l'agitation de cette image, dont l'épée flamboyante a l'air de défier et d'écarter la foudre, avait quelque chose de prodigieux pendant l'orage. On nous a montré le manuscrit d'une prophétie de l'abbé Richard de Toustain qui prédisait la ruine de son abbaye, lorsque la même statue serait renversée. »

Nous arrivons aux abbés commendataires, et désormais les

ruines s'accumulèrent. Il fallait un procès pour contraindre le cardinal de Joyeuse à réparer les dommages causés par la foudre en 1564 et 1594. Il est même un désastre qui en entraîna un autre plus déplorable encore. Nous voulons parler de l'incendie du 16 août 1776.

« Le portail de l'église, dit M. Deschamps du Manoir, lézardé par la foudre, menaçait doublement de s'écrouler, parce que le roc de la plate-forme sur lequel il reposait semblait s'affaisser sous son poids. Pour éviter ce malheur, on détruisit quatre des huit travées de la nef et on remplaça le portail roman de Robert du Mont par un portail grec, dont le seul mérite est de rendre complet le cours d'architecture qu'on peut suivre au Mont-Saint-Michel, où l'on trouve un spécimen de tous les styles. »

Nous croyons, avec M. Corroyer, que ce fut vers 1780 que cet affreux portail fut bâti et non en 1790, époque où, selon son expression, « on songeait bien plus à doubler les portes et les grilles qu'à restaurer les bâtiments et surtout l'église (1). »

Le plan de restauration renferme l'idée de rendre à l'église ses trois travées perdues et son portail. Nous disons *ses trois travées*, relevant ainsi dans la citation précédente une erreur qui a disparu depuis les fouilles faites sur la grande plate-forme, et qui ont mis à nu les bases des piliers, les fondations du portail et des deux tours qui l'encadraient.

Notre siècle devait avoir aussi pour le Mont-Saint-Michel sa torche incendiaire. Nous allons transcrire intégralement le procès-verbal du Livre blanc de la commune :

« Aujourd'hui, 23 octobre 1834, le feu a pris dans les ateliers de la maison centrale, situés dans la nef de l'église, à minuit et quart. Les sentinelles ont aperçu le commencement de l'incendie ; bientôt tout le monde s'est empressé de porter des secours ; la troupe de ligne et la garde nationale ont pris les armes ; le château a été cerné, et sans perdre un instant on s'est porté au foyer de l'incendie. Le feu avait pris d'abord dans l'atelier des chapeaux de paille, on ignore comment ; en peu d'instant il avait embrasé la toiture et les planchers. M. Martin Deslandes, directeur de cet établissement, aidé de M. Le Court, aumônier, de M. Chappus, inspecteur, a parcouru tous les ateliers de la maison centrale et a fait des efforts inouïs pour se

(1) Description de l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

rendre maître du feu. Le sieur Tencé, serrurier d'Avranches, et les frères Poirier, de cette ville, ont donné vingt fois pendant cet incendie des preuves de dévouement et de courage. M. le docteur Hedou et M. Dufour, commandant de la garde nationale, ont aussi, pendant cette malheureuse nuit, donné des preuves continuelles de leur dévouement. M. Ledos, commandant de place, et M. Leforestier, curé de cette commune, se sont multipliés pour établir l'ordre, faire monter l'eau et établir la chaîne. Les gardes nationales des communes voisines sont arrivées à deux heures du matin; elles ont été employées à monter l'eau. Le feu a été terrible pendant cinq heures; à huit heures du matin on en était maître. Les neuf ateliers établis dans la nef ont été détruits entièrement, mais on a eu le bonheur de sauver tous les dortoirs, les magasins et tout le côté nord du château. Plusieurs détenus politiques se sont empressés d'aider pendant le désastre; des détenus civils ont aussi donné des marques de courage et de dévouement. En général, presque tous ont montré de la bonne volonté dans cette triste occasion. La communication du feu a été coupée et interceptée par l'habileté, le sang-froid et le courage de M. Le Court, aumônier, de Tencé, et des frères Poirier. Pendant tout le temps qu'a duré l'incendie, le vent était violent, il poussait les flammèches sur la ville et dans la grève; partout il a fallu de grandes précautions pour empêcher le feu de se propager. À six heures et demie du soir, le feu avait encore repris près le télégraphe, mais avec beaucoup moins de violence. La générale a battu de nouveau, la chaîne s'est reformée, on a monté l'eau et bientôt tout danger a disparu.»

« Des restaurations, lisons-nous dans la Notice historique de M. Corroyer, furent entreprises de 1838 à 1860; on reprit trois piliers du bas côté sud, lesquels, s'ils paraissent être solides, n'ont pas absolument le caractère *roman* des autres piliers de la nef qu'on a essayé d'imiter. Quant aux autres parties incendiées, on s'est borné à les déguiser; les colonnes, les murs et les arcs calcinés ont été couverts d'un enduit sur lequel on a projeté une poussière grenue pour lui donner l'apparence du granit; on a refait des chapiteaux de haute fantaisie en plâtre simulants le granit. . .

» ... En 1865, l'abbaye avec ses dépendances fut louée pour neuf ans à Mgr l'Évêque de Coutances. Il fit enlever les cloisons et les planchers qui divisaient en ateliers et en cellules les trois

étages de la Merveille, divers bâtiments du logis abbatial et l'église qu'il rendit entièrement au culte en attendant qu'elle reprit son aspect ancien. Il nettoya et assainit tous les édifices; il les entretint et fit faire quelques réparations avec ses ressources personnelles et surtout à l'aide d'un secours annuel que ce prélat obtint sur la cassette de Napoléon III. »

Nous sommes heureux d'opposer le témoignage impartial d'un homme compétent aux accusations que l'ignorance ou la mauvaise foi osent porter contre le vénérable restaurateur du Mont-Saint-Michel, en opposant ses travaux aux travaux de la Commission des monuments historiques.

Nous terminerons cette trop courte étude par une belle pensée de l'éminent architecte qui est chargé de la restauration du monument : « En aucun temps nous n'avons eu plus besoin d'implorer l'assistance du séculaire Protecteur de la France, afin que son intervention victorieuse ramène le calme dans les esprits troublés, la droiture dans les idées perverses et nous préserve des dangers qui nous menacent. . . Puisse-t-il entendre les supplications des nouveaux pèlerins qui l'invoquent dans son sanctuaire rendu à leur vénération en disant et répétant cette ancienne prière toujours nouvelle et plus que jamais nécessaire : *Michael archangele, veni in adiutorium populi. Beate archangele in conspectu angelorum* (1) !

LA BASILIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL

(Suite)

2^o LA CHAPELLE DES RELIQUES était comprise dans le transept sud où sont placés les autels de Notre-Dame-des-Anges et, provisoirement, l'autel et la statue de Saint Michel. Sur la muraille de l'ouest, une plaque de cuivre porte les noms des défenseurs du Mont contre les Anglais et supplée à l'absence de la fameuse LISTRE D'ARMES qui couvrait cette muraille.

Note du Bulletin : Un peu plus avant sur la même muraille de ladite chapelle est une épitaphe en cuivre ou bronze au haut de laquelle est un écartelé au 1^{er} et 4^e au lion de gueules, au 2^e et

(1) Description du Mont-Saint-Michel. — Pèlerinages.

3^e au lion issant à la fasce chargée de trois fleurs de lys de... et au-dessous est escript :

« Cy-git noble et puissant seigneur Gabriel du Puy, Sr de Viennois et Dauphiné, lieutenant pour le Roy en cette place sous M... lequel trépassa le 12 octobre l'an 1524 et a fondé à perpétuité deux messes chaque semaine à estre dites par les Religieux de séans dans cette chapelle au mercredi et vendredi et, au bout de l'an et jour de son trépas, une grande messe, et a donné la closture de cette chapelle. Dieu luy face pardon de l'âme. Amen. »

Dans la même chapelle, sous le vitre d'en bas, paraît une vieille statue d'abbé, de carreau de Caen, toute brisée et rompue, sans aucune écriture.

Thomas le Roy a consacré tout un paragraphe de ses *Curieuses Recherches* à Gabriel du Puy et à ses pieuses fondations, en ajoutant en manière de conclusion les lignes suivantes :

« Toutefois il donna fort peu pour cette fondation et non point la moitié de ce qu'il eût fallu. Il fit plusieurs choses dans cette place pour la fortification de la ville, et particulièrement de bien donner de la peine aux moynes de lad. abbaye, durant qu'il vécut lieutenant en ce lieu... Notre Seigneur le lui veuille pardonner et tous ses péchez et à nous aussi » (*Curieuses Recherches*, t. II, p. 44).

3^o CHAPELLE SAINTE-ANNE. — Cette chapelle est la troisième à droite entre la chapelle Saint-Martin, d'où part l'escalier qui conduit sur l'abside, et la chapelle du Chevet. Dans cette chapelle reposait aussi Louis de la Moricière, l'intrépide défenseur du Mont contre les protestants.

« Dans la chapelle Sainte-Anne il y a une épitaphe de cuivre contre la muraille, du côté de l'Évangile, au haut de laquelle il y a un écusson qui est bendé de six traits, trois échiquetés de gueules à trois traits chacun et les trois autres bendes sont d'azur; sur la première il y a un lion d'or.

Voyci les propres termes de ladite épitaphe :

« Noble homme Guillaume du Sollier, du Dauphiné, en son vivant lieutenant pour le Roy en cette place, sous la charge de Monsieur de Molans, lieutenant-général de hault et puissant seigneur M. le conte de Tende, capitaine en chef, a fondé à perpétuité une messe à notte à estre dite et célébrée en cette

abbaye, par Messieurs les religieux de ce lieu chacun an à tel jour qu'il décéda le 10^e jour de décembre, pour la fondation de laquelle il a nombré auxdits Religieux six vingts livres tournois pour estre employées en rentes et distribuées par chacun an, par l'infirmier aux religieux assistant à ladite messe. Dieu luy face pardon à l'âme. »

Dom Huynes avait négligé de lire cette inscription qui lui eût révélé le nom du 11^e capitaine du Mont-Saint-Michel, mais elle n'avait échappé ni à Thomas le Roy, ni à Dom Louis du Camps. Le premier l'a résumée fort exactement en blasonnant ainsi les armes de Du Sollier. Porte échiquetée d'or et de gueules à trois bandes d'azur, sur la 1^{re} vers le chef est un lion de gueules (1) : le second s'est contenté d'y faire allusion en ces termes :

« Il appert par une plaque de cuivre affichée en la muraille de la chapelle sainte Anne, que le seigneur prince de Tende estait capitaine du Mont-Saint-Michel, en l'an 1535. Nous ne trouvons rien de celui-ci (non plus que de ses prédécesseurs) en quoi il ait signalé sa mémoire (2). »

« En bas sur le pavé de ladite chapelle est un petit carreau de Caen, de longueur d'un pied huit poulces et de largeur d'un pied trois poulces sur lequel il paraît encore quelques lignes qui représentent un religieux avec quelques ornements mortuaires, avec deux colonnes sur lesquelles environ le milieu il paraît deux écussons d'hermines; sur l'un desdits écussons il y a quelques traits perpendiculaires ou de gueules et est escript au-dessous un épitaphe en ces termes :

» Cy-gist frère Jean d'Anville, aumônier, archidiacre de cette abbaye, prieur de Pontorson, qui décéda le 10^e jour de janvier. Dieu luy face pardon à l'âme. »

Aucun des annalistes du Mont ne nous a renseigné sur les faits et gestes de cet archidiacre.

(1) *Curieuses Recherches*, 2^e vol., p. 49.

(2) Dom Huynes (additions de du Camps), t. II, p. 127, à la note.

CORRESPONDANCE

X... — Mon R. Père, je vous envoie ci-inclus un mandat-poste de 22 fr., dont 2 fr. pour mon abonnement aux *Annales* pour 1881 et 20 fr. pour vos Apostoliques.

Cette offrande est l'expression de ma reconnaissance envers le grand Archange que j'ai beaucoup prié et qui m'a exaucé.

Vous pouvez, si vous le voulez, inscrire dans vos *Annales* cette nouvelle preuve de la protection de Saint Michel pour ceux qui s'adressent à lui.

Une vraie Bretonne.

Haute-Savoie. — Il y a quelques jours je vous ai prié de faire brûler des lampes devant les statues de Saint Michel et de Notre-Dame-des-Anges pour l'heureux succès de mon premier examen du baccalauréat es lettres. Aujourd'hui j'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai été reçu.

J'ai l'honneur de vous prier d'insérer cette grâce dans vos *Annales* et de dire une messe d'action de grâces en l'honneur de la sainte Vierge et de Saint Michel auxquels je dois tout mon succès. Da B. de L.

Manche. — Mon R. Père, une personne vous prie de vouloir bien insérer dans les *Annales* le témoignage d'une reconnaissance pour une grâce qu'elle vient d'obtenir de Saint Michel; elle avait promis de faire dire une messe et de faire brûler une lampe pendant neuf jours en l'honneur de Saint Michel, voilà 5 fr. qu'elle vous envoie pour cela. M. L.

X... — Mon R. Père, je viens, le cœur tout rempli de reconnaissance envers Saint Michel, pour une grâce que je sollicitais et qu'il m'a obtenue en partie. Je vous prie de continuer vos bonnes prières et je vous envoie 5 fr. pour une messe et une neuvaine, afin de voir achever ce que Saint Michel a si heureusement commencé. D. G.

Calvados. — Mon R. Père, la petite fille que vous avez consacrée à Saint Michel et qui était malade a été guérie par l'intercession du grand Archange. En reconnaissance, je vous envoie 2 fr. pour dire une messe d'action de grâces, et je vous prie de l'insérer dans vos *Annales*. C. J., zélatrice.

Eure. — Mon R. Père, je viens m'acquitter d'une dette envers Saint Michel. Une pauvre fille était atteinte d'un cancer et se désolait en pensant que le traitement qu'elle suivait ne lui apportait aucun soulagement. Après avoir invoqué Saint Michel, je lui promis, si cette pauvre fille guérissait, d'envoyer 10 fr. à son sanctuaire et de faire connaître sa guérison afin d'encourager les personnes affligées à s'adresser à Saint Michel. G. P.

Finistère. — Mon R. Père, j'avais promis, en demandant une grâce à l'Archange, d'envoyer 2 fr. pour les Apostoliques. J'ai été exaucé, j'envoie ma modeste offrande en remerciant le grand Archange Saint Michel. B. S.

Typ. Oberthur, à Rennes.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — A nos Abonnés. — A nos Bienfaiteurs. — L'année archangélique : Fête de l'Annonciation. — École apostolique. — Ordre de Saint-Michel : le Chancelier (*gravure*). — Feuillet d'histoire : Anglais et Protestants au Mont-Saint-Michel. — Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de Nancy. — Le matelot pèlerin (poésie). — Sanctuaires de Saint Michel en France : Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre. — Correspondance.

A NOS ABONNÉS

Bien que nous considérions comme réabonnées de droit les personnes qui ne nous préviennent pas de faire cesser l'envoi des ANNALES, cependant nous rappelons que les cotisations si minimes de l'abonnement sont nos SEULES ressources pour l'École apostolique. C'est donc faire en même temps un acte de justice et de charité que de nous faire parvenir le plus tôt possible ces cotisations. Nous prions nos Zélateurs et nos Zélatrices de recueillir dès qu'elles le pourront, le montant des abonnements. Nous prévenons en même temps que nous recevrons avec reconnaissance pour les Apostoliques tous les livres ou vêtements qu'on voudra bien nous envoyer.

A NOS BIENFAITEURS

En terminant cette huitième année de nos *Annales*, nous remercions la Providence qui nous a permis de poursuivre nos Œuvres au milieu des mille difficultés du temps présent. Nous témoignons aussi toute notre reconnaissance aux âmes dévouées que ne découragent jamais ni les répugnances naturelles, ni les insuccès, ni les prévisions peu rassurantes de l'avenir. Grâce à ce double appui rigoureusement indispensable, notre petite famille spirituelle grandit et prospère sous le regard de Saint Michel; et, c'est notre plus douce espérance, pour la gloire de l'Église et la joie de ses Bienfaiteurs. Pendant qu'autour de nous tout s'agite et se trouble, remettant à Dieu le soin de disposer à son gré des hommes et des événements, nous travaillons à lui préparer des cœurs forts et généreux. N'est-ce pas là une œuvre capitale? Il faut partout et toujours des champions de la vérité et de la justice; partout et toujours aussi il faut des âmes pures et saintes qui offrent en don à Dieu et en exemple aux hommes l'immolation de soi. En notre temps d'égoïsme universel et de matérialisme éhonté, ce qui effraye le plus peut-être les esprits sérieux, c'est l'insouciance avec laquelle nous assistons à la destruction des bases fondamentales de notre société. Ouvriers de malheur, les pionniers d'une presse délirante arrachent du cœur de la nation les vérités religieuses et morales, sans vouloir songer qu'ils creusent un abîme insondable que rien ne pourra combler. Mais coupables aussi sont ces hommes qui, en spectateurs désintéressés et égoïstes, se font les complices de cette œuvre néfaste. En regardant autour de soi, on est effrayé des aberrations qui ont envahi l'esprit public. Les notions les plus élémentaires du vrai et du bien, les obligations morales, les devoirs religieux innés au cœur de l'homme et jusqu'aux termes qui déterminent

ces véritables principes de la vie privée et publique sont tombés dans une confusion telle que les convictions les plus fermes en sont ébranlées. Et c'est là le grand désastre de notre temps. La vérité et la justice même sur la terre ne périssent pas. Elles surnagent toujours au-dessus du gouffre où périssent les générations sans Dieu. Mais qui pourra compter les victimes du mensonge et de la calomnie? Au prix de quels efforts et de quels sacrifices pourra-t-on réintégrer dans l'esprit du peuple comme dans leur domaine naturel le bon sens et la foi? Non, il n'est pas de crime égal au crime si commun de corrompre les intelligences. Le cœur gâté a parfois de ces retours subits qui font succéder aux grands désordres les plus héroïques vertus; mais quand la claire vision de la vérité a disparu, quand le devoir et le sacrifice ne sont plus que de vains mots propres à la faiblesse de la femme et de l'enfant; quand les notions les plus élémentaires de la morale naturelle et religieuse sont altérées ou détruites, l'esprit ne sait plus où diriger sa marche, l'homme périt infailliblement et la société avec lui.

C'est au milieu de cette confusion que nous pouvons apprécier l'immense bienfait de la foi, l'heureuse impossibilité de nous tromper, tant que nous marcherons les yeux fixés sur cette infaillible lumière. Quel service ne rendrait-il pas à ses frères et au peuple tout entier, celui dont la parole lumineuse dissiperait ces ténèbres épaisses de l'erreur! Ne viendra-t-il pas bientôt ce jour où le peuple fatigué de ses flatteurs et des mensonges dont ils le nourrissent appellera à lui les apôtres de la Vérité, les prêtres de Jésus-Christ? Ce jour-là, nos Bienfaiteurs se réjouiront d'avoir été pour quelque chose dans la régénération de notre pays.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

FÊTE DE L'ANNONCIATION (25 mars)

En ce jour béni où le Verbe s'incarnait, et, par son abaissement volontaire, devenait en même temps notre frère et notre Sauveur, ce fut un archange, Gabriel, qui vint recevoir le consentement libre de l'humble Marie et lui annoncer l'accomplissement du mystère. Par son adhésion à la volonté du Très-Haut la Mère de Dieu établissait d'admirables rapports entre le ciel et la terre. Sans doute d'abord entre Dieu et l'humanité, puisque Jésus devenait le trait d'union entre l'infinie Majesté et notre bassesse, et divinisait pour ainsi dire notre nature ; mais encore, si nous considérons que le cœur de Jésus est pour les anges comme pour nous la source de la grâce et de la gloire surnaturelles, nous devons reconnaître que Marie est pour les anges comme pour nous la Mère de la divine grâce (*Mater divinæ gratiæ*). En présence de cette maternité divine qui s'étend sur toutes les créatures raisonnables, les Esprits célestes deviennent nos frères et les enfants de Marie. La tradition catholique enseigne que l'adoration du Verbe incarné fut le sujet de l'épreuve proposé aux Esprits angéliques au premier jour du monde. L'obéissance au Dieu-Homme, roi des siècles, mais issu de la femme mortelle, révolta l'orgueil du prince des anges qui tomba dans le cachot des rebelles vaincus ; mais cette même obéissance fait aujourd'hui la joie du ciel et tous ceux qui, forts contre l'orgueil, surent se confier à Dieu, à l'exemple et à la suite de Saint Michel. Aussi sont-ils représentés devant Marie par celui qui porte le nom significatif de Force de Dieu (*Fortitudo Dei*). Gabriel s'incline devant la Vierge prédestinée qui tout à l'heure sera sa Reine, la Mère de son Dieu, comme elle sera notre reine et la mère de notre Dieu.

Comme il est touchant ce rapprochement des anges et des

hommes aux pieds de Marie ! Comme cette fête de l'Annonciation élève nos pensées et fortifie nos cœurs en nous montrant l'unité de toute la création se consommant dans cette chaumière de Nazareth où une jeune vierge émue reçoit Dieu dans son sein et assure aux anges et aux hommes de bonne volonté le salut, la grâce et la gloire ! Aussi l'Église a-t-elle voulu rappeler sans cesse à nos cœurs cette heure bénie ; et, unissant le récit de la visite angélique à la louange divine tombée des lèvres de Gabriel, elle nous invite à redire trois fois le jour cet *Angelus* si simple et tout à la fois si sublime qu'un chrétien ne peut pas ignorer. Il fut proposé pour la première fois aux fidèles afin qu'une prière continuelle soutint les croisés partis pour arracher Jérusalem et les Lieux-Saints aux mains des infidèles. Offrons-en aujourd'hui la récitation pieuse et recueillie afin que Dieu soutienne d'une grâce plus abondante les champions de la vérité et de la Foi, qu'il ouvre les yeux des infidèles d'un nouveau genre qui nous entourent, et qu'il accorde à tous le triomphe de l'Église, notre Mère.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

Les Bienfaiteurs de l'École apostolique savent déjà que la Providence accordant à nos efforts une première bénédiction temporelle, a fait réussir, aux premiers examens du baccalauréat tous ceux de nos enfants qui ont fait leur rhétorique l'année dernière. Nous n'avons pas à montrer l'importance des diplômes exigés aujourd'hui avec tant de rigueur. Mais ce nous est une joie de prouver à nos Bienfaiteurs, que leurs sacrifices déjà si méritoires devant Dieu, seront encore pour eux un sujet de consolation, puisque les fruits en sont si abondants. Malgré la difficulté des temps, nous les supplions de ne point se décourager dans une œuvre si utile et de nous aider, par de nouvelles ressources, à poursuivre notre but qui est de donner à l'Église de bons ouvriers et de vaillants apôtres.

A l'occasion de ces examens, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant la lettre suivante écrite par un de nos heureux candidats :

CHER AMI,

Le baccalauréat! Avec quel cortège d'ennuis, d'angoisses même, cette seule idée se présente à l'esprit des jeunes humanistes! Le baccalauréat! C'est là une de ces singulières inventions que le progrès moderne n'a point encore fait disparaître. Lorsque je traduisais Justin ou Quinte-Curce, la perspective lointaine de l'examen m'effrayait peu. Telle, la distance arrondit les angles abrupts d'une haute montagne; mais, quand on est proche, on mesure toute la difficulté.

Que de travaux, que de veilles me suis-je imposés en vue de cet examen dont chaque jour écoulé rapprochait la date fatale!

Tu connais le fameux proverbe : *Aide-toi, le ciel t'aidera*. Cette vieille maxime, que les professeurs de tout temps savent si bien opposer aux plaintes de leurs élèves, je l'ai mise en pratique de mon mieux; mais, peu confiant dans les ressources de mon génie transcendant (tu me connais!), je faisais neuvaine sur neuvaine afin que Notre-Seigneur accordât à ma pieuse importunité un succès que je n'osais attendre de mes pauvres talents.

Je m'adressais surtout à Saint Michel. — Comment aurait-il oublié que c'est pour sa gloire que je travaille depuis six ans? — J'étais partagé entre la crainte et l'espérance.

Enfin, il faut partir. C'est à R... que je dois passer mon examen. Un autre apostolique va comme moi affronter l'épreuve tant redoutée. Nous voilà en chemin de fer. Hélas! *quantum mutatus ab illo!* Quel voyage différent de celui que nous faisons naguère, en chantant et en considérant la beauté du paysage! Nous vois-tu tous deux pensifs et rêveurs dans un coin du wagon! Je me crois déjà dans la salle d'examen; on m'interroge: je me trouble, je répons une drôlerie, et me voilà *collé* sans rémission. Mais, mon compagnon me tire de mon rêve en me

demandant brusquement : Et la date du traité de Nimègue!.. Impatienté, je répons : Laissez-moi tranquille! et je retombe dans mes méditations. Je compte tous les auteurs de la pléiade : Ronsard, Pontus de Thiard, Amadis Jamyn, etc., les connais-tu ceux-là? Mon confrère s'embrouille dans les dates de la guerre de Cent-Ans, il m'interrompt et me fait tromper. Ainsi, nous arrivons à R...; il faut descendre.

Le bon Père qui nous accompagne, pour diminuer nos craintes *préliminaires*, nous conduit à l'Académie. Nous sommes un peu rassurés sur la sévérité proverbiale des examinateurs, mais c'est tout...

La nuit était arrivée. Figure-toi me voir accoudé sur une petite table, la tête dans les mains, repassant mes auteurs. J'aurais bien voulu dormir, mais pour ne point paraître le moins laborieux, je n'osais hasarder le conseil de se coucher. Mon pauvre H... était infatigable : tant que nous eûmes de la lumière, il veilla. Moi, je me fis un peu philosophe et je me dis : Après tout, dormons, il y en a eu *six* de reçus, nous pouvons bien l'être aussi. Et pourtant, malgré tous mes raisonnements, je ne pouvais dormir. Quelle nuit que cette nuit-là! Je pensais involontairement aux onze chapitres de l'*Économique* que j'embrouillais avec la *Poétique* d'Aristote; j'entendais à côté de moi analyser tant bien que mal *Britannicus* et le *Misanthrope*; j'avertissais l'importun de parler moins fort, et quand j'étais sur le point de m'endormir, je l'entendais me crier : Quelle heure est-il?... En vérité, nous ne ressemblions ni l'un ni l'autre à cet Alexandre et à ce Condé qui dormaient si bien à la veille de la bataille!

Mais tout n'est pas pour rire. Le jour fatidique était venu : nous n'avions guère l'esprit dispos, nous comptions plus sur l'assistance de Saint Michel et de nos bons anges que sur notre intelligence. Nous nous rendimes à l'église, et là nous reçûmes dans la sainte communion les lumières de cet Esprit qui délia la langue des Apôtres, éclaira leur intelligence et fortifia leur cœur.

A huit heures, nous entrons dans la salle d'examen pour composer notre *dissertation française*. Je ne pus me défendre d'une certaine émotion quand j'entendis dicter les premiers mots. Mais, quel bonheur! c'était un sujet connu; il fallait voir comme la plume courait sur le papier... A onze heures, je remettais ma copie entre les mains du professeur.

Je commençais ma version latine à deux heures de l'après-midi. Quelle joie encore! il me semblait que je n'avais jamais si bien compris.

C'était là une espérance passagère que le jour vit s'éteindre avec lui. Tu crois peut-être que nous allions dormir pendant cette seconde nuit. Eh bien, non! Énée, en parcourant les sombres gouffres de l'Averne ne roula point de plus tristes pensers. J'étais devenu pessimiste; je calculais les mauvaises chances de mes deux compositions, et je me faisais l'écho fidèle des plaintes que proférait de son côté mon infortuné compagnon. Le jour en ramenant la lumière ne dissipa point les vagues appréhensions dont j'étais obsédé. Quand huit heures furent passées, et qu'il me fallut remettre mon thème anglais au professeur, je n'étais plus du tout satisfait de moi-même.

Voilà la période la plus ennuyeuse de mon séjour à R... Était-ce un effet de la température froide et brumeuse? Était-ce une suite de mes préoccupations? Je tombais dans une espèce de mélancolie qui n'était point de nature à épanouir mon visage.

Si tu m'avais vu dans les galeries de l'Académie à deux heures de l'après-midi, que tu aurais ri de bon cœur! Pour moi, je n'étais point disposé à rire! Je me mêlais à la foule des étudiants qui, anxieux et impatients, attendaient la fin de la délibération.

Soudain, la porte s'ouvre, le silence se fait, une voix dit : Sont admissibles : Messieurs... Ah, j'y suis! je me figure que tout est fini déjà et c'est à peine si la joie de ce premier succès me laisse penser à l'épineux examen oral qui m'attend.

On m'appelle... Je m'avance tranquillement et je m'assieds

sans façon devant le professeur qui devait m'interroger. D'abord, je n'osais le regarder, puis j'essayais timidement, puis je baissais les yeux et je répondais lentement, en retournant la question en tous sens, pour laisser à mes idées le temps de se débrouiller. Cette tactique ne me réussit pas trop mal : *Fit fabricando faber*. A la fin, je gagnais une assurance et un aplomb sur lesquels je ne pouvais guère compter une heure auparavant.

Mon examen oral était fini; M. le Doyen de la Faculté me dit gravement : « Vous êtes admis. » Quelle parole, mon cher! Comme mon cœur battait fort! Quelle grande chose que la victoire! Je sortais, étonné moi-même de mon succès. Mon compagnon m'attendait. Moi aussi! me crie-t-il, avant que je lui aie rien dit. C'était à ne pas y croire. Mon bon Saint Michel, merci! Nous voilà philosophes. Oui, mon cher ami, nous sommes philosophes. Faisons nos adieux à la rhétorique (jusqu'à ce que nous la mettions tout de bon en pratique) et à ses patrons pour toujours. Homère et Sophocle, allez en paix; Virgile et Horace, bonsoir. Tite-Live et les autres, adieu, vous n'êtes plus rien pour nous. *Sumus philosophos*. Ah mon Dieu! Déjà oublier mon latin. *Sumus philosophi*. Oui, oui!!

Voilà dans nos études une étape terminée. Encore un bon coup de collier comme on dit, et c'est fini. Quelle joie j'aurai à dire adieu au banc de la classe pour devenir théologien et scolastique. Le terme approche enfin, terme tant désiré. Oh, fasse le ciel qu'il ne nous échappe point! Prions, espérons et disons avec confiance : *Le Seigneur me conduit et rien ne pourra me manquer, il établira mon âme dans ses divins pâturages. Dominus regit me, et nihil deerit; in loco pascuæ ibi me collocavit.*

C'est là le côté sérieux de l'épreuve dont nous venons, grâce à Dieu, de sortir si heureusement.

Tout à toi.

P.

ORDRE DE SAINT-MICHEL

LE CHANCELIER

Nous donnons ici la reproduction du Sceau de l'Ordre de Saint-Michel; mais, comme on le voit par l'inscription qui l'entoure, il appartient beaucoup plus au Souverain de l'Ordre qu'à l'Ordre lui-même. Cette disposition avait l'inconvénient de nécessiter un changement à chaque nouveau règne.

Le Recueil des Statuts de l'Ordre nous donne la description du Sceau en cire blanche du roi Charles IX: il représente, dit-il, un Saint Michel armé, excepté la teste, ayant sur le devant de son corcelet les armes de France, tenant de la main droite l'épée haute et de la gauche un bouclier sur lequel paraît une Croix cantonnée de quatre besons ou tourteaux. Il foule aux pieds le dragon. Autour du Sceau est le collier de l'Ordre de Saint-Michel et pour légende: *S. Domini Caroli Noni Francorum regis, ad honorem Sancti Michaelis Archangeli invincibilis* (1).

A la mort de Henri III, les Sceaux ne furent pas renouvelés d'abord à cause du désordre dans lequel se trouvait le royaume; de plus, lisons-nous dans l'ouvrage désigné plus haut, parce que le roi Henri IV n'étant pas réuni à l'Église catholique, il ne faisait aucune fonction, ny de Chevalerie de Saint-Michel, ny de celle du Saint-Esprit. Il donna seulement pouvoir de tenir des Chapitres, de recevoir des Chevaliers et Officiers; pour l'exécution de quoy on continua de se servir du Sceau et Contre-Sceau de l'Ordre du Saint-Esprit de Henri III. Après la réunion de Henri IV à l'Église, on conserva pour l'Ordre du Saint-Esprit l'usage de se servir du même Sceau de Henri III... Pour l'Ordre de Saint-Michel, Louis XIV ayant voulu le rétablir en 1664, et ne s'étant point trouvé de Sceau, il en fit faire un qui s'est aussi perdu; ce qui obligea en 1701 M. le marquis de Torcy, chancelier des Ordres, de proposer au roi plusieurs dessins pour en refaire un autre; Sa Majesté choisit celui qui avait été fait

(1) Sceau du Seigneur Charles IX, roi de France, en l'honneur de Saint Michel, archange invincible.

d'après le fameux tableau de Raphaël. C'est celui que nous reproduisons.

Le scel était commis à la garde du chancelier de l'Ordre qui ne devait « sceler aucunes lettres touchant l'honneur d'aucun chevalier, sinon par l'ordonnance expresse du souverain et de ses compagnons dudit Ordre qui seront présents et souscrits en la signature desdictes lettres. »

Louis XI attachait à cette charge la plus grande importance; et nous verrons pourquoi, à cause de la grandeur de l'office qui doit avoir « notable personne, » il ordonne que « nul ne soit à iceluy pourveu, s'il n'est constitué en prélatrice ecclésiastique, comme Archevesque, Evesque ou dignité notable en cathedral, ou collegial Eglise, et s'il n'est Docteur en Théologie ou en décret, ou, à tout le moins Licencié en l'une desdictes facultez. »

Le Chancelier avait, dans l'Ordre, la première dignité après le Souverain, et la charge la plus difficile et la plus délicate à remplir. C'est lui qui recueille les informations touchant la vie publique et privée des Chevaliers, porte au Chapitre le résultat de ses enquêtes et tient, pour ainsi dire, entre ses mains, l'honneur ou le déshonneur des membres de l'Ordre. Toutes les affaires, tous les intérêts de l'Institution passent sous ses yeux, il donne la validité aux travaux du Greffier et du Trésorier, règle la distribution des Bénéficiers de la Chapelle, reçoit et enregistre les lettres patentes, reçoit le serment du Hérault, et enfin rend compte au roi des délibérations des chevaliers. Aussi les Provisions ont-elles soin d'énumérer les qualités et les privilèges des nouveaux élus. Comme on le voit dans celles du Cardinal de Lorraine « que les grandes et louables vertus et sçavoir qui sont en sa personne avec ses recommandables services et mérites... rendaient dignes d'estre appelé audit Estat: Sçavoir faisons, ajoute le Roi, que Nous, en ensuivant ladite eslection, et pour la parfaite confiance que nous avons de nostredit cousin l'Archevêque, Duc de Rheims, et de ses sens, intégrité, fidélité et bonne diligence; à iceluy nous avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes ledit Estat de Chancelier dudit Ordre Monseigneur Saint Michel, duquel présentement nous lui avons baillé et mis entre les mains le Scel, en pleine congrégation et assemblée de nosdits frères Chevaliers pour en avoir la garde, et ledit Estat de Chancelier avoir, tenir

et dorénavant exercer aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, droits et esmoluments qui y appartiennent, et tout ainsy qu'il est porté par l'institution de l'Ordre. »

Il doit être le porte-voix du Souverain dans les Chapitres, et, si le roi est absent, il doit lui rendre un compte exact de tout ce qui s'y est passé. « Pour amour, crainte, haine, faveur ou affection aucune, il ne laissera de loyaulment et deuement à son pouvoir dire et proposer esdicts Chapitre et assemblées de l'Ordre toutes les choses qui lui seront chargées par le Souverain : Et que les conclusions prises ez Chapitres, touchant les corrections d'aucuns Chevaliers ou autrement, il dira où il appartiendra et ainsi qu'ordonné lui sera. »

Lorsque le Vidame de Chartres, François de Vendôme, fut arrêté en 1560 sous l'inculpation d'intelligences avec le prince de Condé et renfermé à la Bastille, il adressa à l'Ordre réuni le 29 septembre, une requête dans laquelle il demandait, comme Chevalier de Saint-Michel, à n'être jugé que par ses Pairs, les Chevaliers. Ce fut le Cardinal de Lorraine qui, en qualité de Chancelier, dut faire et présenter le rapport de cette affaire. La discussion traîna en longueur lorsqu'on apprit que le Vidame était mort aux Tournelles où il avait été transféré de la Bastille pour cause de santé. Les amis du Vidame firent retomber l'odieuse de cette mort sur le Chancelier et firent peindre un tableau du défunt avec cette inscription : François de Vendôme, Vidame de Chartres, prince de Chabanois, d'aussy ancienne noblesse que gentilhomme de la chrestienté, aussi bien apparenté et aussi grand terrien, sans nul bienfait du roi, que Seigneur qui fust en France, mourut en l'âge de 38 ans, avec un extrême regret de toute la Noblesse française. Dieu pardoint à celui qui en fut cause, car les hommes ne lui pardonneront, ne à sa postérité.

Dans les cérémonies de l'Ordre, le Chancelier prenait place avant tous les Chevaliers. Il portait un grand manteau doublé de satin blanc « garni de treillis tout à l'entour, attaché sur l'épaule droite et rebrassé sur l'autre; un chaperon de velours cramoisi rouge; une soutane de serge de Florence; des mules de velours blanc, etc. »

On jugera enfin de l'importance qui était attachée à cette

dignité par les noms des hommes qui en furent investis. Nous ne citerons que le cardinal d'Amboise, Étienne Poncher et le



cardinal Antoine du Prat, tous les deux archevêques de Sens, le cardinal de Lorraine-Guise, le cardinal de Créqui, etc.

FEUILLETS D'HISTOIRE

ANGLAIS ET PROTESTANTS AU MONT-SAINT-MICHEL

Le Mont-Saint-Michel est catholique et français. Cet apanage glorieux de fidélité envers l'Église et la patrie, il l'avait reçu de Saint Michel, l'Ange de la France, le chevalier de la Fille aînée de l'Église; il le conserva intact et le défendit avec une énergie indomptable contre les deux ennemis jurés de sa gloire, les Anglais et les protestants. Le XV^e et le XVI^e siècle furent témoins de la lutte gigantesque qui mit la France à deux doigts de sa perte et il fallut l'intervention directe et personnelle de son Ange pour la sauver. Saint Michel ne se montra pas seulement « bon Français » en « boutant les Anglais hors de France » par la main de Jeanne d'Arc; mais ne le vit-on pas assister « en façon d'un jeune enfant » à côté de Henri IV, au *Te Deum* de Notre-Dame, dans cette journée du 22 mars 1594 qui donnait le Roi par la France à l'Église!

Pendant que l'Ange guidait Jeanne d'Arc à la victoire, il veillait à la garde de son sanctuaire, donnant ainsi à la même heure une force surnaturelle à la jeune fille de Lorraine et à la forteresse petite et isolée de la Normandie. Ce fut là tout le secret de la résistance victorieuse du XV^e siècle, résistance d'autant plus remarquable que l'abbaye, au moment décisif, était abandonnée par son chef, Robert Jolivet. Cet abbé-capitaine dont la conduite à double face a justement intrigué la sagacité des historiens, avait, en 1445, élevé autour du Mont les magnifiques remparts que nous voyons encore aujourd'hui. L'invasion du roi Henri V d'Angleterre l'avait ainsi trouvé à son poste, élevant sous les yeux de l'ennemi établi à Tombelaine la ceinture de murailles que celui-ci ne devait franchir qu'au prix de pertes énormes, et toujours inutilement. Son zèle ne s'était pas arrêté là. Prévoyant bien l'investissement de la place, il la fournit de nombreuses provisions de bouche et c'est après avoir mis son moulin en état de défense qu'il l'abandonna pour se faire l'homme lige des Anglais.

Cette désertion au moment du danger pouvait avoir les consé-

quences les plus déplorables en jetant le désarroi dans le bataillon sacré des défenseurs. Mais Saint Michel était avec ses fidèles. Son sanctuaire avait reçu quelques années auparavant, pour décorer la chapelle de Saint-Michel-du-Circuit, une belle statue d'argent du poids de 76 marcs, d'une famille aussi remarquable par sa piété que par sa bravoure. Or, ce fut dans cette famille que le dauphin Charles fut inspiré de prendre le successeur de Robert Jolivet. Jean d'Harcourt, comte d'Aumale, vint immédiatement prendre possession de son commandement; et il était temps, car les Anglais enserraient déjà le Mont dans une ceinture de fer par les bastilles établies le long de la côte et la flotille qui, appuyant la garnison de Tombelaine, achevait le blocus de la noble citadelle.

A l'aide des munitions de guerre que le grand-maitre de l'artillerie française lui avait envoyées, la place pouvait résister à l'ennemi; mais, pour aller chercher des vivres, il devenait difficile de se faire jour à travers les 15,000 soldats de lord Thomas Scale. Enfin, l'artillerie formidable des Anglais allait achever, en foudroyant les remparts, l'œuvre de la destruction qui s'appelait capitulation ou ruine.

Jean d'Harcourt se mit à l'œuvre, et d'un commun accord avec Jean Gonault, prieur élu à la place de Robert Jolivet, il fit occuper à sa garnison le Châtelet, la tour Perrine, et les Fenils, aujourd'hui l'Orphelinat. Chaque jour désormais il harcèle l'ennemi, lui fait essuyer des pertes considérables et sait profiter pour le succès de ses fréquentes escarmouches du flux et du reflux de la mer qui ne laisse qu'un court moment aux combattants et protège la retraite des assiégés. La garnison se composait alors de 3 chevaliers bannerets, 7 chevaliers bacheliers, 22 écuyers, 22 archers, en tout 54 combattants, sans compter les moines. C'est avec cette poignée d'hommes que le comte d'Aumale s'était renfermé dans la place, bien décidé, disait-il, « moyennant la grâce de Notre-Seigneur Dieu, à y maintenir la bonne obéissance. »

On était au mois de mai 1420 lorsque le blocus fut fermé; l'enfer sembla vouloir unir sa rage à celle des ennemis. Un incendie, en 1421, dévorait le chœur de l'église et les chapelles rayonnantes du chevet.

Mais l'Archange veillait. De longs mois s'étaient écoulés dans

des combats continuels, et le secours n'arrivait pas, et Scale ne lâchait pas sa proie. De temps en temps, espérant surprendre la vigilance des gardiens, l'armée des Anglais se précipitait comme un avalanche sur la citadelle dont la faiblesse semblait se jouer de leur force. Les cinquante-quatre héros se battaient, les moines priaient, et Saint Michel donnait la victoire.

Un jour, c'était en avril 1424, du haut des plates-formes du couvent, les moines, regardant du côté de la haute mer, aperçurent une flotille qui, de l'ouest, cinglait vers le Mont. Presque aussitôt les navires anglais se portèrent à sa rencontre et bientôt le combat s'engagea. La lutte dura longtemps; les vaisseaux s'abordaient, et les marins s'élançant sur les navires ennemis, la hache à la main, combattaient corps à corps et sans pitié massacraient tout ce qui tombait sous leur main. C'était l'amiral de Beaufort, Montfort, l'évêque de Saint-Malo, et nombre de chevaliers bretons qui accouraient au secours du Mont-Saint-Michel en détresse. La flotte anglaise dispersée, les Malouins purent aborder, débarquer vivres et munitions et ravitailler la place. Devant ces braves chevaliers qui s'appelaient Combourg, Montauban, Coëtquen, Querhoënt, Tinténac, l'ennemi s'enfuit et l'on put croire un instant que le siège allait être définitivement levé.

Mais « il y avait toujours grand pitié au royaume de France. » Henri de Lancastre avait été proclamé roi à Paris et Charles VII, le petit roi de Bourges, n'était guère en état de reconquérir son royaume. Il n'y eut à lui rester fidèles que les cours héroïques qui avaient foi dans la vocation de notre France et confiance en Saint Michel. De plus, Jean d'Harcourt qui avait profité de l'éloignement momentané des Anglais pour rejoindre l'armée royale fut tué au combat de Verneuil, le 17 août 1424.

Il fallait donc bien s'y attendre : les Anglais reparurent, renforcèrent leur garnison de Tombelaine, leurs bastilles de la côte et se préparèrent à emporter d'assaut cette fois la petite forteresse rebelle.

Charles VII comprit qu'il fallait à cette place un habile capitaine pour la défendre. Il en chargea d'abord le célèbre Dunois; mais celui-ci ne pouvant s'y rendre en personne et se trouvant contraint de s'y faire représenter par son lieutenant, Nicolas Paisnel, le roi lui donna pour successeur Louis d'Estouteville, qui avait sacrifié son patrimoine pour rester fidèle à la France

et à son roi légitime. Lorsqu'il arriva au Mont, il trouva les défenseurs à leur poste, les Anglais fortifiés dans leurs bastilles et prêts à en venir aux mains. Les religieux avaient engagé leur argenterie à Dinan pour subvenir à l'entretien de la garnison. La grande lutte commençait.

(A suivre).

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

DIOCÈSE DE NANCY (suite) (1)

On ignore quels ont été les biens légués par le fondateur à ladite Eglise pour sa dotation. Mais il y a longtemps que les Chanoines ou Chapelains, à défaut de revenus suffisants, ne sont plus obligés à résidence, et n'y font d'autre office que celui de la fête de Saint-Michel. Le moulin de l'Asné, qui formait le ruisseau qui sépare avec l'Étang Saint-Jean les Paroisses de Saint-Fiacre et de Saint-Pierre, lui a appartenu jusqu'en 1682, époque à laquelle les Chanoines, du consentement des Collateurs, le vendirent au sieur Moictrier par acte du 14 septembre pour 4000 francs. Cet argent fut remis par ordre du Procureur général, entre les mains de M. de Mitry de Fauconcourt, collateur à cause de la Dame de La Vaulx son épouse, pour laquelle somme il engagea une maison à Nancy, et un gagnage à Einville au Jard.

Cette Eglise de Saint-Michel bâtie en 1350, démolie en 1793, n'avait rien de frappant dans son extérieur ni dans son intérieur. Une porte fort simple au-dessus de laquelle était placée une petite figure de Saint Michel d'un demi-mètre de hauteur, d'une vieille sculpture en bas-relief, avec un vitrail circulaire, faisait tout l'ornement de sa façade. L'église entière n'était composée que de deux voûtes peu élevées, de quatre arcs égaux avec nerfs saillans et arêtes en diagonale. L'une forme le sanctuaire, l'autre la nef.

La nomination aux quatre canonicats de cette église appartenait depuis un temps immémorial aux seigneurs de Gironcourt, ainsi que celle de la Cure dudit Gironcourt.

En 1633, Antoine de Lénoncourt, Primat de Lorraine, établit

(1) Voir la livraison d'août 1881.

à Nancy la Congrégation des Pénitens, composée de séculiers qui s'assemblaient, les Dimanches et les Fêtes, pour faire des prières en commun, et assistent les criminels à la mort, en leur donnant la sépulture. Comme les Chanoines de Saint-Michel, qui, selon D. Calmet, n'avaient alors que douze écus de rente chacun, ne pouvaient plus continuer le service et fournir aux frais des bâtimens, cette Congrégation établit ses exercices dans leur église et les y a toujours continués depuis. On voyait dans leur salle d'assemblée sur la cheminée, le portrait de ce Prélat assis dans un fauteuil, avec son rochet et son camail, la tête couverte d'une grande calotte, dans un cadre de 4 pieds de hauteur sur 3 pieds de largeur. Le tableau qui paraissait être du temps de la fondation était d'un bon pinceau. Au haut on avait inscrit ces mots : Antoine de Lénoncourt Primat, Abbé de Beaupré, Prieur de Lay en 1612, Instituteur et Recteur de la Congrégation en 1633. Le sieur Curé de Notre-Dame est le Directeur-né de la Congrégation.

Les Pénitens entretenaient très proprement cette église. Le Sanctuaire était entièrement lambrissé et mis en couleur. La Nef était séparée dans sa hauteur en deux parties par une tribune qui formait le chœur de la Congrégation. Ce chœur était orné de plusieurs tableaux de piété, et au côté de l'Évangile étaient placés tous les instrumens de la Passion que les Congréganistes portaient aux Processions de la Croix. Les quatre fourches ou pendentifs de la voûte étaient ornés en peinture des diverses espèces de Pénitens de grandeur naturelle, agenouillés devant la Croix. Il y en avait de blancs, de noirs, de rouges et de bleus.

Au côté de l'Épître, et dans la partie inférieure de la Nef il y avait l'Autel sur lequel ils exposaient une Croix très proprement ornée en argent, et dans laquelle était un morceau de la Croix de Notre-Seigneur, et sur un marbre noir ils avaient fait graver cette Inscription :

Anno Domini 1732, die 3 Maii, partem insignem SS. Crucis Roma allatam authenticis munitam testimonio Congregationi Penitentium in hoc sacello piis exercitationibus deministrantium dono dedit nobilis Eleon de Bussy, ut precum recteque factorum particeps fieret.

Le 3 mai 1732, Eleon de Bussy désirant participer aux prières et aux bonnes œuvres de la congrégation des Pénitens qui vaquent dans cette chapelle à de pieux exercices, leur a donné une partie insigne de la vraie Croix apportée de Rome et munie de son authentique.

(A suivre.)

LE MATELOT PÈLERIN

Vogue, ma nacelle légère,
Vogue sans peur, le ciel est bleu ;
Laisse les rochers et la terre ;
Vogue sous la garde de Dieu.

Je te revois dans ma pensée
Faisant tes adieux au chantier,
Belle comme une fiancée,
T'avancer sur notre gravier.

Oh ! de quel œil de complaisance
J'admiraïs de tes coquets bords,
Du Mont Tumba la masse immense
A travers haubans et sabords.

Et maintenant le flot tranquille
Vient mollement te balancer :
Vogue, vogue, nacelle agile,
Ne te laisse pas devancer.

Comme un passereau solitaire
J'ai hâte d'aller reposer,
Entends-tu, ma barque légère,
Où l'Ange est venu se poser.

Fuyez, cités, et vous, campagnes,
Disparaissez à l'horizon ;
Sur la plus sainte des montagnes
Je veux établir ma maison.

Ramenez un flot qui m'élance
Grand Dieu, chaque jour en avant,
Vers ce Mont cher à ma croyance,
Loin des rocs du sable mouvant.

Je veux prier pour ma patrie,
Demander à l'ange Michel
Que le royaume de Marie
Regagne les faveurs du ciel.

En Pèlerin Bayeusain.

SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL EN FRANCE

ABBAYE DE SAINT-MICHEL, A TONNERRE

(Suite) (1).

La contagion avait commencé en Égypte par une espèce d'exhalaison, qui couvrit tout le pays. Au Caire, elle avait emporté dix à quinze personnes par jour. En six semaines, vingt-deux mille habitants de Gaza étaient morts. L'épidémie passa en Europe, où elle fit de terribles ravages. La Grèce resta longtemps couverte d'un épais brouillard, qui paraissait renfermer des miasmes délétères. Bientôt cent mille individus périrent à Venise; à Pise on vit mourir sept personnes sur dix; à Trépani, pas un seul habitant ne survécut.

La France ne fut pas épargnée. Pendant deux années entières, 1348 et 1349, la contagion ne cessait dans une ville ou dans une province que pour reparaître aussitôt avec plus de violence dans une autre. On aurait dit que l'ange exterminateur faisait sa ronde pour conduire au tribunal de Dieu les nations coupables.

« On ne croira pas, dit Pétrarque, qu'il y ait eu un temps où l'univers » a été presque entièrement dépeuplé, où les maisons sont demeurées sans » familles, les villes sans habitants, les campagnes toutes incultes et toutes » couvertes de cadavres. Comment la postérité le croirait-elle? Nous » avons peine à le croire nous-mêmes, et cependant nous le voyons de nos » yeux. Sortis de nos maisons, nous parcourons la ville, que nous trouvons » pleine de morts et de mourants, nous rentrons chez nous, nous n'y » trouvons plus nos proches, tout a péri dans ce moment d'absence. » Le mal commençait par une fièvre violente que suivaient le délire, la stupeur et l'immobilité. La langue et le palais devenaient livides, l'haleine fétide et le corps se couvrait de taches noires. La science ne connaissait aucun remède capable de retarder les progrès du mal. La maladie frappait également les hommes et les animaux. Elle durait rarement plus de deux ou trois jours, le plus souvent on mourait subitement. La multitude de cadavres restés sans sépulture augmentait encore l'infection de l'air et entretenait la contagion. On remarqua que presque partout le fléau s'attaqua surtout aux jeunes gens.

Les historiens de l'époque nous disent que beaucoup de familles s'éteignirent à Paris et ailleurs; que les prêtres intimidés se retiraient des fonc-

(1) Voir la livraison d'avril 1881.

tions du saint ministère qu'ils abandonnaient à quelques religieux plus zélés et moins attachés à la vie.

Les religieux de Saint-Michel eurent beaucoup à souffrir de ces calamités. A peine abrités par des bâtiments en ruine, qu'ils ne peuvent réparer faute d'argent et de bras, ils aident jour et nuit les prêtres de la ville dans le soin des mourants, et s'occupent de la sépulture de ceux que la mort moissonne chaque jour en si grand nombre.

Quand l'épidémie eut cessé, les moines ne se trouvèrent pas encore en mesure d'entreprendre les réparations. La contrée avait été dévastée par les guerres successives et par les grandes compagnies, ramas de soldats abandonnés et sans ressources, qui n'avaient d'autres moyens d'existence que le pillage. Les aumônes n'arrivaient plus; les pèlerins n'osaient venir de loin de crainte d'être dépoüllés par les chemins. Les religieux voyaient avec peine les ruines s'augmenter tous les jours sans y pouvoir porter remède. Combien de fois à genoux dans ce sanctuaire vénéré, dont les débris menaçaient de les écraser, ils levèrent les mains vers le ciel pour demander au Père céleste de jeter un coup d'œil miséricordieux sur leur triste situation!

Dien et son saint Archange ne furent pas sourds à leurs prières. Le 25 mai 1399, le cardinal Louis de Bar, évêque de Langres, étant à Tonnerre, constate qu'il a trouvé le monastère dans un tel état de désolation et de destruction, qu'il est impossible de pouvoir jamais le relever, sans le concours actif de la charité des fidèles. Il donne l'exemple en renonçant pour cinq ans aux subventions qui lui étaient dues par l'abbaye de Saint-Michel et le prieuré de Saint-Aignan, à condition que ces sommes seront employées aux grosses réparations et à la reconstruction du monastère.

Les malheurs de Saint-Michel n'étaient pas à leur terme. Deux puissants seigneurs se disputaient le royaume, que l'infortuné Charles VI en démence ne pouvait défendre. Louis de Châlons, comte de Tonnerre, était un des chefs les plus puissants du parti Armagnac. Le duc de Bourgogne, irrité contre son vassal qu'il accuse de félonie, se jette sur le comté, s'empare des villes et des châteaux, occupe militairement les abbayes et obtient la confiscation de ses domaines. En 1411 tout est impitoyablement ravagé. En 1414 intervient le traité d'Arras. Le duc de Bourgogne s'engage à restituer à ses vassaux les terres qu'il a saisies. Le comté de Tonnerre et les biens de l'abbaye doivent être rendus. Mais la paix est à peine signée que le duc, peu soucieux de ses engagements, envoie dans le Tonnerrois son armée commandée par Elyon de Jacquville, homme pervers, célèbre par sa cruauté et son amitié, avec Simon Caboche, le trop fameux chef de la faction des bouchers ou écorcheurs. Le comte n'étant pas assez fort pour résister est obligé de s'éloigner. Le château, la ville et l'abbaye

abandonnés sans trêve se voient livrés de nouveau à toutes les horreurs du pillage, mais d'un pillage plus affreux que tous ceux qu'ils avaient subis précédemment. Il n'y a pas d'atrocités dont cette soldatesque effrénée ne se soit rendus coupable, sous la conduite de son digne chef. Enfin l'armée, lasse de pillage, de crimes et de carnage, met le feu à la ville et à l'abbaye et va porter la mort et la destruction dans le reste du Tonnerrois. Les villes et les châteaux sont entièrement détruits, les couvents et monastères sont pillés et profanés. Heureux quand la vie et l'honneur de ceux qui les habitent ne sont pas atteints. Ce qu'ils ne peuvent emporter, les soldats le brûlent, plutôt que de le laisser aux malheureux habitants. Le duc impose, en outre, une lourde redevance aux églises, aux abbayes et aux particuliers pour les empêcher de se relever.

En 1117, le 11 février, les religieux de Saint-Michel, dans l'impossibilité de payer les contributions qui leur sont imposées, présentent au duc, alors à Troyes, une humble supplique pour demander à être dégrévés. Il reconnaît que « le château, la ville de Tonnerre, les maisons membres et » hôtels du monastère ont été, comme du tout démolis, gastés et détruits, » que les revenus sont anéantis. » Prenant en considération tous ces malheurs, il remet à l'abbaye diverses rentes, dont il la tient quitte.

La guerre ayant cessé entre le duc de Bourgogne et le comte de Tonnerre, la prospérité reparut peu à peu. On répare vite, sous un gouvernement ferme et sage, les désastres d'une guerre quelque grande qu'ils soient. La générosité des habitants de Tonnerre et la libéralité des familles riches et pieuses des environs permirent à Étienne Abraham, élu abbé en 1448, de commencer les réparations des bâtiments. Il fit réédifier une partie de l'église et du cloître, réparer le dortoir et remettre le tout dans un état convenable, excepté le clocher qui était en si mauvais état que les cloches restèrent suspendues à un orme devant l'église.

(A suivre.)

CORRESPONDANCE

Mayenne. — Mon R. Père, je viens vous prier de faire dire une messe d'actions de grâces à l'autel de Saint Michel pour le remercier d'une grande grâce obtenue. J'avais demandé une neuvaine de prières, afin qu'un jeune homme de nos amis passât bien un examen très difficile, celui d'admission à l'École centrale; la veille de l'examen, on vint le chercher, parce que sa mère mourante (il ne la savait pas malade) demandait à le voir une dernière fois.

Sous cette terrible impression, capable d'annuler tous les efforts de travail faits depuis quelques mois surtout, il a subi un examen de plus de huit jours, et il m'a écrit hier que, grâce à une protection visible de

Saint Michel, il a passé l'examen avec succès et a été reçu, lui, plus jeune que les autres; il y avait cinquante places, sur deux cents aspirants. J'avais fait brûler un cierge à Saint Michel pour sa mère, et celle-ci est sauvée en ce moment; aussi cette famille est-elle doublement heureuse.

F. F.

Mon R. Père, il y a peu de temps que je sollicitais le secours de vos prières et de toutes celles des associés de Saint Michel pour obtenir trois grandes grâces.

Hier, je fus exaucée au delà de mes espérances. Je m'empresse donc de m'acquitter de ma promesse en vous priant de faire insérer dans les *Annales du Mont-Saint-Michel*, à la gloire du glorieux Archange, les grands bienfaits que j'ai obtenus par sa puissante intercession, l'un d'eux surtout était humainement impossible, et je me sens incapable d'en remercier dignement Notre-Seigneur.

A. D.

X... — Mon R. Père, honneur et gloire à Saint Michel, le grand protecteur de la France...

Nous venons aujourd'hui, mon R. Père, accomplir un vœu que notre bonne Mère a fait cette nuit au glorieux Archange Saint Michel, et vous prier d'insérer dans vos *Annales* la faveur signalée dont nous avons été l'objet, grâce à la protection de ce Prince de la Cour céleste.

À deux heures et demie de la nuit, nous fîmes réveillées par le cri : au feu; un violent incendie venait de se déclarer dans le bourg, et toute une petite rue conduisant à notre communauté était enflammée.

Granges et maisons s'effondraient sous les flammes, et la grange de notre communauté, vaste et très haute, était contiguë à une maison moitié embrasée.

Notre Révérende Mère, quoique très souffrante, se trouva à une fenêtre de notre communauté, et en présence du danger imminent qui nous menaçait, fit le vœu au glorieux Archange, s'il nous préservait de ce fléau dévastateur, de faire dire une neuvaine de messes dans votre sanctuaire pour remercier Saint Michel de sa protection signalée, appliquant ces messes au soulagement des âmes du purgatoire.

À peine ce vœu avait-il été formulé, que le vent prenait une autre direction, éloignait les flammèches de notre grange convertie de paille et le feu s'arrêtait à notre communauté.

S^r M. DE J.

Nord. — Mon R. Père, je vous prie de vouloir bien insérer dans les *Annales* le témoignage d'une reconnaissance pour deux grâces temporelles obtenues par l'intercession de Saint Michel. Ci-joint 50 fr. pour les Apostoliques.

X...

X... — Mon R. Père, je vous envoie 100 fr. pour vos Apostoliques. Mon intention est d'obtenir pour une famille la protection de Saint Michel. Je demande une neuvaine de prières.

Daignez agréer mon profond respect.

Un anonyme.

Manche. — Je vous adresse ci-joint un mandat de 7 fr., vous priant de dire une messe en l'honneur de Saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue, et en vous priant de disposer du reste de cette somme pour l'École apostolique.
M. E. DE R.

Vosges. — Mon R. Père, c'est avec une grande reconnaissance que je viens vous prier de publier dans vos *Annales* la grâce que Saint Michel vient de nous accorder, après la neuvaine que je vous avais demandée.

Je vous prie, mon R. Père, de dire une messe d'actions de grâces et de faire brûler une lampe devant sa statue à mon intention.
M. P.

Ile-et-Vilaine. — Mon R. Père, me trouvant très embarrassée par de forts paiements que j'avais à faire, je promis à Saint Michel, si je pouvais y arriver, d'envoyer un coupon pour habiller vos orphelins. Comme j'ai réussi, je vous prie, Monsieur le Directeur, de me donner l'adresse pour leur faire parvenir ce petit coupon, et vous prie également de leur faire remercier Saint Michel pour moi.
V^o T.

Orne. — Mon R. Père, le jeune homme pour lequel je vous avais demandé une neuvaine de prières en l'honneur du glorieux Archange Saint Michel, vers la fin de septembre dernier, a été visiblement protégé; aujourd'hui ses parents m'ont écrit qu'ils en étaient très contents; veuillez nous aider à témoigner notre reconnaissance à ce glorieux Archange et dire une messe d'actions de grâces pour le remercier du bonheur qu'il a rendu à toute la famille; priez-le de ne pas abandonner ce jeune homme, afin qu'il puisse toujours bien se conduire, et veuillez mettre deux cierges à Notre-Dame-des-Anges à son intention.

Je vous envoie ci-joint un mandat de 5 fr., par la poste pour la messe, les cierges et pour vos Apostoliques, en les priant de ne pas oublier ce jeune homme dans leurs ferventes prières auprès du glorieux Archange Saint Michel et de Notre-Dame-des-Anges.
V^o G.

Lot-et-Garonne. — Mon R. Père, je suis heureuse de pouvoir vous dire que Saint Michel m'a protégée ces jours derniers d'une manière particulière. Comme je vous l'annonçais il y a déjà quelque temps, je me préparais à subir trois examens; maintenant ils sont terminés, et j'en suis sortie avec grand succès, puisque j'ai obtenu le premier numéro pour l'École normale sur 28 aspirantes, et chose encore plus étonnante, il n'y avait qu'une place libre dans cet établissement et c'est à moi qu'elle revient de droit. Le second examen est celui du certificat d'études primaires où j'ai été nommée quatrième sur 35, et enfin le concours départemental de géographie dans lequel j'ai remporté le troisième diplôme d'accèsit accompagné d'un beau volume sur Saint Michel, si je ne vous faisais pas connaître ces événements bien importants pour moi, puisqu'ils m'assurent un avenir honnête si je persévère, et en même temps si je ne vous priais pas de l'insérer dans vos *Annales* pour la gloire de Dieu et de Saint Michel.
H. B.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — La consécration des enfants à Saint Michel. — École apostolique : Souhaits de bonne année. — Saint Michel dans les arts. — Pèlerinage du Mont-Saint-Michel. — L'année archangélique : Fête de Saint Michel (8 mai); Saint Michel, peseur des âmes (*gravure*). — Feuilles d'histoire : Anglais et Protestants au Mont-Saint-Michel. — Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de Nancy. — Sanctuaires de Saint Michel en France: Abbaye de Saint Michel à Tonnerre. — Correspondance.

LA CONSÉCRATION DES ENFANTS À SAINT MICHEL

« L'Enfant qui vient de naître n'est pas bon, mais il pourra le devenir, s'il est élevé. » Ajoutons à cette imperfection native si justement exprimée par Platon, les difficultés de lieu, de temps, les influences diverses émanées du courant des idées, des opinions, et qu'on pourrait appeler l'atmosphère morale d'une époque, il sera aisé de comprendre l'étendue des dangers qui menacent l'enfance. Et cependant l'Enfant occupe une place immense dans le monde, tant par l'intérêt qu'il inspire en lui-même que par les espérances dont il est la source. Il grandit; mais ce ne sera pas seulement pour lui-même, ce sera pour sa famille, pour la société, pour son pays. Non seulement il sera bon ou mauvais, mais il sera un foyer de bien ou de mal pour

l'entourage au milieu duquel il doit vivre. Il est donc d'une souveraine importance qu'il soit bon, afin qu'il répande un jour autour de lui les effets de sa bonté.

Quelle que soit la faculté qu'on observe sincèrement dans cet être fragile, on y trouvera toujours un double élément, le germe du bien et le germe du mal. Il a fallu l'aveuglement systématique de J.-J. Rousseau pour dire que l'homme est rendu méchant par la société. La contradiction qui existe au point de vue physique dans ce corps en même temps si faible et si fort, existe plus sensible encore dans l'âme de l'Enfant. C'est là qu'on peut observer dans sa plus poignante réalité le phénomène de la déchéance originelle. L'homme, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, vit, pense, aime, comme Dieu vit, aime et pense. Comme Dieu aussi, il a pour terme de sa vie le vrai, le beau et le bien, et c'est vers cette fin sublime que doivent le conduire tous les efforts de son existence.

A côté de ces nobles et sublimes destinées, nous trouvons en nombre incalculable les défauts et les vices, « germes mauvais qui n'attendent que l'âge pour éclore. »

On a dit que l'âme à son origine est une table rase sur laquelle on ne trouvera plus tard que les impressions apportées du dehors. Comment expliquer alors ces résistances opiniâtres, ces instincts d'orgueil si sensibles même avant l'usage de la raison ?

Il est plus vrai de dire que l'âme humaine est une arène dans laquelle s'engage dès le début de la vie une lutte à outrance entre l'instinct du bien et les penchants mauvais. Cette lutte dont les conséquences sont si graves pour toute la vie, peut-on espérer que l'Enfant la soutiendra seul avec quelques chances de succès ? Si, même avec les soins dont la vigilance paternelle entoure leurs premiers pas, nous assistons encore au triste spectacle de tant d'âmes tombées ou chancelantes, il est facile de prévoir la route que suivrait

presque inévitablement l'adolescent abandonné à lui-même à cet âge périlleux où les passions parlent si haut à la faiblesse du cœur.

Un des grands défauts signalés aujourd'hui par quiconque réfléchit, c'est la faiblesse déplorable qui pardonne tout aux exigeants caprices de l'enfance, avec cette dangereuse illusion qu'il sera toujours temps de mettre une digue aux intempérances de la jeunesse. On s'aperçoit, mais trop tard, de l'abîme creusé ; et les gémissements de l'autorité méconnue sont impuissants à en relever les droits méprisés.

Le tentateur commence son œuvre néfaste au premier jour de la vie ; il dresse ses embûches partout, ou par lui-même ou par les siens. Il sait que rien n'est de peu d'importance dans ce combat où l'âme humaine est le prix de la victoire ; et comme la génération qui naît et grandit sera un jour la société tout entière, il prépare son règne, en substituant dans ces jeunes cœurs son despotisme à la place de l'influence et de l'autorité divines.

Ce n'est donc pas sans raison que nous voudrions substituer à notre tour dans l'Enfant le « *Quis ut Deus* » de Saint Michel au « *Non serviam* » de Satan. Établir dans une âme et surtout dans une âme d'Enfant l'ennemi irréconciliable du mal et du démon, n'est-ce pas une œuvre inestimable ! C'est, à n'en pas douter, préparer l'accroissement de la vertu sur les ruines du vice, garantir cette vertu contre les dangers si nombreux qui viennent du dehors et du dedans ; c'est aussi promettre à la raison et au cœur, pour le jour béni où ils seront capables de connaître la vérité et la vertu, des lumières d'autant plus vives que les ténèbres de l'erreur seront plus épaisses et plus difficiles à pénétrer.

Ce but atteint, l'Enfant croîtra sous l'œil de Dieu et sous la garde de l'Archange, sa vie sera une joie pour sa famille, un honneur et une garantie de sécurité pour la société tout entière.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

SOUHAITS DE BONNE ANNÉE

Le récit des examens du baccalauréat nous a empêchés d'insérer dans la livraison de février la pièce de vers que nous dédions aujourd'hui aux Bienfaiteurs de l'École apostolique. Ce retard n'ôtera rien, nous l'espérons, à l'heureuse impression que laissent dans l'âme les sentiments si profondément pieux qu'ils expriment.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le premier jour de l'an si cher à la jeunesse
Revient susciter en nos cœurs
Les sentiments d'amour, de joie et de tendresse,
Que nous inspirent vos faveurs.
Comme l'ombre qui fuit, ainsi le temps s'envole
Ne laissant que des souvenirs !
Les nôtres sont bien beaux dans cette chère École,
Plus beaux encor sont nos desirs !
C'était aux jours heureux de notre tendre enfance ;
Par un effet de son amour
Dieu nous parla ; sa voix pleine de bienveillance
Lui soumit nos cœurs sans retour.
Il fallait tout quitter, tout, jusqu'à notre mère
Pour suivre le divin appel !
Mais Dieu sut nous trouver plus d'un vrai cœur de père
En nous confiant à Saint Michel.
La plus suave fleur, sous les coups de l'orage,
Cédant à la fureur du vent,
Fléchit, se brise et meurt. N'est-ce pas là l'image
Du sort de plus d'un jeune enfant !
Mais lorsqu'un jardinier sait d'une main habile
Soigner, conserver cette fleur,
Elle s'épanouit parfumée ; et, tranquille,
Semble sourire en son bonheur.
Pour nous, heureux enfants, vivant sous votre égide,
Favorisés des dons du ciel,

Nous sommes protégés contre un souffle perfide
Par le bouclier de Saint Michel.
Oh ! qu'un si grand bienfait ne soit pas inutile !
A bon droit Dieu compte sur nous.
Ne soyons pas sans fruit comme l'arbre stérile.
Dieu nous appelle, accourons tous !
Voyez, dans tous les cœurs, Satan souffle la haine,
Il triomphe de toutes parts.
Et nous serions témoins de cette triste scène
Sans arborer nos étendards !
Dieu qui nous a choisis et retirés du monde
Nous réserve pour ses combats.
En attendant, prions, car l'orage qui gronde
Pourrait bien détourner nos pas.
En Dieu seul qui bientôt sera notre partage
Sachons placer notre bonheur.
Il nous a conservés au milieu du naufrage,
C'est qu'il compte sur notre cœur.
Non, mon Père, l'aspect de notre défaillance
Ne saura point vous attrister.
Aux efforts généreux de votre bienveillance,
Qui de nous pourrait résister !
Pour les conserver purs, avec sollicitude,
Vous veillez sur tous vos enfants,
A les rendre zélés vous mettez votre étude
Depuis bientôt près de sept ans.
Pour des soins si constants que pouvons-nous vous rendre ?
Comment répondre à vos bienfaits !
Saint Michel à vos vœux saura bien condescendre,
Sut-il les mépriser jamais !
Puissez-vous mesurer une longue carrière,
Ignorer la sombre douleur ;
Que le souci cruel et la tristesse amère
Ne troublent point votre bonheur !
En suivant les conseils que votre amour nous donne,
Pieux, fidèles, généreux,
Nous espérons un jour former votre couronne
Dans la cité des bienheureux.

SAINT MICHEL DANS LES ARTS (suite)¹

La peinture, la sculpture, l'architecture ont chanté dans leur langage le triomphe de Saint Michel, ange des batailles, et, depuis le chef-d'œuvre de Raphaël jusqu'à la modeste enseigne du pèlerin, nous trouvons un nombre incalculable de tableaux, de gravures, de statues qui représentent les circonstances de la lutte engagée dès l'origine entre le prince de la milice céleste et le chef des légions infernales.

La poésie, de son côté, a prêté ses accents pour célébrer la victoire du glorieux Archange. L'Esprit-Saint lui-même a tracé la première page de cette *Iliade*, où le génie du bien et le génie du mal mesurent toutes leurs forces dans le plus terrible des combats; ici encore c'est la Bible qui est le foyer de l'inspiration.

Ce n'est pas sans une secrète frayeur que nous arrêtons nos regards sur ce dragon infernal dont le livre de *Job* nous fait la description. Détachons cette page du texte sacré; elle dépasse tout ce que la poésie profane nous a laissé de plus sublime :

« Prendras-tu le léviathan avec un hameçon,
Et lui passeras-tu une corde sur la langue?
Lui mettras-tu un jonc dans les naseaux,
Et lui perceras-tu la mâchoire avec un anneau?
T'adressera-t-il d'instantes prières
Et des paroles capables de l'attendrir?
Fera-t-il une alliance avec toi,
Le recevras-tu à ton service pour toujours?
Joueras-tu avec lui comme avec un passereau?

.....
Les pêcheurs ligüés ensemble le prendront-ils dans leurs
embûches,
Le partageront-ils entre les marchands?
Transperceras-tu sa peau avec des dards,
Lui enfonceras-tu le harpon dans la tête?
Mets sur lui la main...
Garde le souvenir de ce combat et n'y reviens plus.

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881.

Voyez comme son espérance est frustrée !
Quoi ! le seul aspect du monstre l'a terrassé !
Nul n'est assez hardi pour l'attaquer.
Et qui est-ce donc qui soutiendra ma présence?
Qui m'a prévenu d'une grâce pour que je lui sois redevable?
Tout ce qui est sous les cieus est à moi.
Je ne tairai point la structure de ses membres,
Leur vigueur et leur juste proportion.
Qui soulèvera le coin de son armure,
Qui pénétrera dans sa gueule, défendue par un double frein,
Qui ouvrira ses mâchoires?
Le tour de ses dents répand la terreur.
Son dos est semblable aux lames d'un bouclier
Recouvert d'écaillés étroitement serrées.
Elles se tiennent l'une à l'autre,
Et pas un souffle ne peut passer entre elles.
Elles adhèrent ensemble,
Tellement unies qu'on ne peut les disjoindre.
Ses éternuements font jaillir la lumière;
Ses yeux sont les paupières de l'aurore;
Sa gueule vomit la flamme,
Elle lance des tisons embrasés.
Ses naseaux répandent la fumée,
Comme un bassin qui bouillonne sur un brasier.
Son souffle allume des charbons,
Et des feux s'échappent de sa gueule.
Sa majesté réside dans son cou,
Et l'épouvante marche comme un géant devant lui.
Les muscles de sa partie inférieure sont solides et inflexibles
Comme de l'airain fondu.
Son cœur est dur comme la pierre,
Comme la meule inférieure qui broie le grain.
A son aspect imposant les forts tremblent,
L'effroi les fait défaillir.
Qu'on l'attaque avec l'épée, elle ne résiste pas :
De même la lance, le javelot et la cuirasse.
Il tient le fer pour de la paille,
Et l'airain pour un bois vermoulu.
Le fils de l'arc ne le fait pas fuir,
Et les pierres lancées par la fronde ne sont pour lui qu'un brin
de paille.
Il regarde la massue comme un chaume;
Il se rit du sifflement des dards.
Sous lui sont des têts aigus;

Il se couche sur des pierres tranchantes comme sur la fange.
Il fait bouillonner l'abîme comme une chaudière,
La mer écume comme un vase de parfums.
Il trace derrière lui un sillon lumineux,
On dirait la chevelure blanche d'un vicillard.
Il n'a point son égal sur la terre,
Il a été fait pour ne rien craindre.
Il regarde en face tout ce qui est haut;
Il est le roi de tous les enfants d'orgueil (1). »

Ce monstre est dépeint sous des couleurs que les artistes les plus habiles n'ont pas imitées. Le pinceau des grands maîtres a été impuissant à traduire cette malice et cette rage. Raphaël lui-même est surpassé.

PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

(Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie* tome VIII, pp. 511-517).

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE,

Votre lecture sur le Mont-Saint-Michel, à la dernière réunion des Sociétés savantes, me rappela un ancien usage existant dans une petite ville des environs de Limoges, qui possédait une confrérie sous l'invocation de l'Archange, et envoyait encore, à la fin du siècle dernier, des troupes d'enfants en pèlerinage à la célèbre abbaye. J'en parlai à Mgr. de Langardière, votre ami, et il me dit qu'il vous serait agréable d'avoir quelques notes à cet égard. À ma rentrée à Limoges, j'ai cherché ce que je pouvais réunir là-dessus. Je vous envoie copie d'un passage des *Annales manuscrites du Limousin*, de l'abbé Legros, ancien vicaire à la collégiale de Saint-Martial. Ces *Annales* sont conservées à la bibliothèque du grand séminaire de Limoges, elles sont inédites.

Je n'ai pas d'autres documents relatifs à l'usage dont il s'agit, mais un de mes amis, qui habite Solignac, et qui a bien voulu s'enquérir de tout ce qui y avait trait, m'a confirmé l'exactitude absolue des indications données par l'abbé Legros. Plusieurs habitants de Solignac ont entendu raconter à leurs pères, que

(1) Cette traduction est faite sur la version hébraïque.

ceux-ci étaient allés, enfants, en pèlerinage à Saint-Michel-en-Mer; on conserve même, dans plusieurs familles, des souvenirs de ces voyages, notamment des coquillages et de petites cornes dans lesquelles les pèlerins soufflaient pour annoncer leur arrivée et pour s'appeler et se réunir au départ (1). Bien que l'ancienne église paroissiale de Saint-Michel n'existe plus depuis la Révolution (c'est l'ancienne église abbatiale qui sert aujourd'hui au culte), la confrérie de Saint-Michel subsiste toujours, mais elle n'a pas, m'assure-t-on, les anciennes archives.

Voilà, Monsieur le Conseiller, tout ce que je sais touchant les pèlerinages à l'abbaye du Mont-Saint-Michel en usage dans nos pays. Je n'ai pas connaissance que cette coutume existât dans aucune autre localité du diocèse de Limoges (2).

Je souhaite bien sincèrement que la note de l'abbé Legros ait quelque intérêt pour vous, et je vous prie, Monsieur le Conseiller, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

GUIBERT.

Limoges, 16 avril 1877.

Annales manuscrites de Legros, t. II, p. 252.

« 1779. Le 11 août, les *Micholets* de Solignac sont partis pour le Mont-Saint-Michel, armés de piques, selon l'usage. Je ne fais ici cette remarque que pour avoir occasion de faire connaître cet usage qui subsiste de temps immémorial. Il s'agit d'une espèce de pèlerinage que les jeunes gens de la ville de Solignac font chaque année au Mont-Saint-Michel, qui est une célèbre abbaye, située sur une roche dans la mer, proche la Normandie, et où on va en pèlerinage de toutes parts, dit M. Vosgien dans son *Dictionnaire géographique*. Chaque année, les jeunes gens de Solignac, au nombre de 20 à 30, entreprennent ce pèlerinage, ayant à leur tête un ou deux hommes faits, qui ont fait précédemment le même pèlerinage. Ils s'arment de bâtons ferrés en formes de piques pour se

(1) M. Corroyer a donné le dessin d'un cornet de ce genre remontant au XV^e siècle (*Description du Mont-Saint-Michel*, p. 363).

(2) Il est utile de savoir que Solignac était, comme le Mont-Saint-Michel, une abbaye Bénédictine. Elle avait été fondée par saint Éloi.

précautionner contre les bêtes fauves où autres qu'ils pourraient rencontrer sur la route. Ils passent d'abord par Limoges, où ils font la quête le premier jour, et on dit qu'ils quêtent aussi pendant la route. On ajoute qu'à leur arrivée sur le bord de la mer, celui qui découvre le premier de loin le clocher du Mont-Saint-Michel est réputé *Roi* parmi eux, non seulement durant tout leur séjour dans ce pays, mais aussi pendant toute la route et surtout à leur retour dans la ville de Solignac, le jour de Saint-Michel, auquel ils font en sorte d'être rendus dans cette ville pour y célébrer cette fête, qui est celle de la paroisse, avec beaucoup de solennité. A leur retour, ils emportent des collerets semblables à ceux des pèlerins de Compostelle et ornés de coquillages et d'autres ornements en plomb, etc. Ils ont aussi des casques en plomb en forme de couronnes, mais celui du *Roi* est beaucoup plus grand que les autres, et de petites trompes ou trompettes de terre dont ils sonnent à leur passage dans Limoges. Leur départ se fait ordinairement vers le milieu du mois d'août et leur retour est fixé, pour Limoges et Solignac, à la veille saint Michel, 28 septembre. On les nomme *Micholets*, ce qui est un diminutif de *Michel*, et c'est comme si on disait : petits Michels ou pèlerins de Saint Michel. Je crois qu'ailleurs ceux qui entreprennent ce pèlerinage sont nommés *Miquelets*. Pour être admis dans leur bande, il faut être natif de Solignac, et ils n'en souffrent pas d'autres dans leur compagnie : il n'y a pas d'exemple qu'ils aient jamais commis aucun excès ni forfait. On y voit quelquefois des enfants de neuf à dix ans ; mais, plus communément, il sont tous en douze et dix-huit ans. »

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

FÊTE DE SAINT MICHEL (8 mai)

(INDULGENGE PLÉNIÈRE)

La prière continuelle s'impose naturellement à nos cœurs ; mais la ferveur avec laquelle nous l'adressons à Dieu doit grandir en proportion des inquiétudes de l'Église, notre Mère, de ses douleurs, de ses dangers. Une immense conspiration de

toutes les haines subversives de l'ordre social resserre chaque jour les liens dans lesquels l'Ennemi espère la faire périr. Chaque jour aussi retentissent les menaces de destruction au milieu des injures les plus grossières et des calomnies les plus invraisemblables contre sa constitution, sa doctrine et ses œuvres. Dieu laisse faire, éprouvant par là la vertu de ses vrais serviteurs, soutenant d'ailleurs, selon ses promesses, la mira-

**marie Si que moyennant sa grace ils eurent de
plus Richesses asses**



**Dun homme de mauvaise vie qui fut traus en esprit
au Jugement de dieu et accusez de sathan mais**

SAINTE MICHEL, PESEUR DES AMES.

Un homme ayant été transporté en esprit au tribunal de Dieu, voit, grâce à l'intervention de la Sainte Vierge, le poids des bonnes actions l'emporter sur celui des mauvaises, malgré les efforts de Satan, qui, de tentateur est devenu son accusateur.

(EXTR. de *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*. Paris, Firmin Didot.)

culeuse existence de son Église, certain du reste que les rebelles se châtieront eux-mêmes avec plus de rigueur qu'il ne le ferait lui-même.

Mais il ne nous est pas permis à nous, Chrétiens, de rester froids et indifférents en présence des dangers que courent nos frères et nos propres intérêts les plus chers. La barque de Pierre ne sombrera pas, mais la certitude du salut n'est pas assurée à chacun des passagers. Et lors même qu'il n'y aurait à sauver que les malheureux dont la perversité ou l'ignorance blesse la main qui les nourrit, ne serait-ce pas une raison suffisante pour jeter avec plus de force vers le ciel le cri de notre charitable intercession ! Il arrive aux insulteurs de Dieu ce qui arriva à ce propriétaire des troupeaux du Mont-Gargan. La flèche lancée contre les parois de la grotte mystérieuse revient frapper celui qui l'a lancée, et l'heureux châtiment amène aux pieds de la Miséricorde celui que la Justice aurait pu faire périr.

Qui sait les miracles de conversion que la Providence réserve à nos supplications ! Nous sommes parfois étonnés du retour à Dieu, au moment de leur mort, d'hommes notoirement impies, voire même persécuteurs. C'est toujours saint Étienne achetant par sa prière et son sang la conversion de Saul. C'est une prière secrète s'élançant d'un cœur pur et pénétrant jusqu'à la bonté infinie pour lui arracher le salut d'une âme.

C'est d'ailleurs la seule arme que le Sauveur nous ait autorisés à porter contre nos ennemis, et c'est avec elle que le Christianisme a vaincu le monde. Nous combattons le péché et nous prions pour les pécheurs.

Nos associés le feront plus spécialement encore en cette fête de Saint Michel à laquelle nous les convoquons. Ils prieront avec nous l'Ange de l'Église et de la France d'intervenir en faveur de cette double patrie de nos âmes et de nos corps. Se souvenant aussi que nous avons en notre saint protecteur l'Ange de la bonne mort, celui qui assiste les mourants, reçoit et pèse les âmes sur le seuil de l'autre vie, nous le prions plus spécialement pour les pauvres égarés qui font la guerre à leur propre bonheur croyant la faire à Dieu. Nous lui demanderons de leur ouvrir les yeux et de les sauver.

FÊTE DU 8 MAI AU MONT-SAINT-MICHEL

Comme les années précédentes, nous nous préparons par un *triduum* de prières à cette fête du 8 mai. Voici l'ordre des cérémonies qui auront lieu dans le sanctuaire de l'Archange pendant ce *triduum* et le jour de la fête :

A sept heures et demie, messe du pèlerinage qui sera pour le 8 mai la messe de communion.

A une heure et demie, récitation du chapelet de Saint Michel, procession à la crypte du Mont-Tombe et salut du T.-S. Sacrement.

Le 8 mai, à dix heures, grand'messe ; à six heures et demie, salut solennel du T.-S. Sacrement.

FEUILLETS D'HISTOIRE

ANGLAIS ET PROTESTANTS AU MONT-SAINT-MICHEL

(Suite) (1)

Nous avons dû rappeler sommairement, pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas entre les mains les premières livraisons de nos *Annales*, les événements qui précédèrent au Mont-Saint-Michel l'arrivée de Louis d'Estouteville. Ce récit avait été interrompu pour des raisons qu'il est inutile d'énumérer ici ; nous le reprenons au point où il avait été laissé.

Le nouveau capitaine du Mont mit la dernière main aux fortifications de la ville et compléta l'œuvre du traître Robert Jolivet. Le mur d'enceinte achevé tel qu'on le voit aujourd'hui, les tours, demi-lunes, parapets, machicoulis solidement établis, purent défier les efforts de l'ennemi.

Cette activité qui montrait assez le dessein arrêté de ne céder à aucun prix « ni un pouce de terrain, ni une pierre de la forteresse, » eut un grand retentissement et attira sous la bannière

(1) Voir la livraison précédente.

de Saint Michel tous les chevaliers de la contrée restés fidèles au roi légitime. Avec le secours de Dieu et sous les ordres de d'Estouteville, une poignée de braves allait opposer à l'armée des Anglais une résistance invincible. « Si la Grèce a ses Thermopyles, disait un historien, la France a son Mont-Saint-Michel; ses héros furent aussi braves, mais plus heureux, car ils vainquirent. »

C'est ici que nous devrions reproduire cette glorieuse liste de chevaliers qui sauvèrent avec le Mont-Saint-Michel l'honneur du nom français, et dont les noms furent longtemps écrits sur les murs de la basilique. Malheureusement tous les noms qui figurent sur cette page glorieuse n'ont pas le même caractère d'authenticité. Voici comment en parle D. Louis de Camps, continuateur de Dom Huynes :

« Ces gentilshommes avaient tous fait dépeindre leurs armes avec leurs noms; mais le temps a effacé la plupart des écussons. Les noms furent renouvelés par les religieux avec environ 25 ou 26 armoiries qui paraissaient encore, l'an 1360, au même endroit où ils étaient, savoir sur la muraille de la croisée de l'église vers le midi, devant la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, et, l'an 1661, on les a fait de nouveau repeindre, mais cela n'a pas bien réussi, à cause de l'humidité de la muraille. Nous sommes sur le point de les faire remettre en leur premier lustre sur un grand cadre de bois ou de toile, quand il plaira à ceux qui descendent de ces nobles familles de nous en témoigner le désir. »

Nous avons nous-mêmes fait reproduire, pour les fêtes du *Couronnement de la statue de Saint Michel*, ces écussons glorieux qui formaient l'une de nos plus belles décorations (1).

Cependant Louis d'Estouteville mettait à profit ce précieux renfort et harcelait sans cesse la garnison établie à Tombelaine. C'est de l'une de ces sortics que parle Dom Huynes, quand il dit : « Un jour les Anglois laissèrent tous leurs carcasses sur » les grèves. Car ceux de ce mont s'estant résolus de les pour-

(1) Voir les *Annales* (août 1877).

» suivre et charger à toute outrance, ils le firent si brusquement » et courageusement, l'an mil quatre cent vingt-cinq, vers la » Toussainets, qu'ils les laissèrent presque tous occis et estendus » sur les grèves, ce qui fâchait grandement tous les autres » Anglois. »

Nous placerons ici un autre combat rapporté pour la première fois par M. Paul Féval, dans ses *Merveilles du Mont-Saint-Michel*, et qu'il a emprunté au manuscrit n° 5696 de la Bibliothèque nationale.

« Cependant, dit-il, arriva un fait qui n'était point de guerre et qui causa de grands embarras.

... Beaucoup d'églises et de monastères avaient placé leurs trésors à l'abri derrière les remparts inexpugnables du Mont-Saint-Michel. Le bruit que l'abbaye avait mis en gage son argenterie s'étant répandu dans le pays, une panique courut les maisons religieuses. Il fut dit que, dans son extrême besoin, Estouteville avait fait main basse sur de saints dépôts, et de toutes parts on réclama les objets confiés. Il nous reste le procès-verbal de la remise du trésor de Bayeux aux envoyés du chapitre de cette cathédrale. On leur rendit, le 15 avril 1426 (1), trois châsses remplies de reliques et vases sacrés; mais il manquait plusieurs pièces très saintes et très précieuses. Alors les moines déclarèrent qu'ils « s'étaient opposés de toutes leurs forces » à l'impiété que le gouverneur voulait commettre. « Revêtus de leurs habits sacerdotaux, ils avaient fait une procession suivie d'une messe pour implorer la miséricorde des saints dont on allait profaner les reliques. » Leurs efforts n'avaient pu empêcher qu'une partie du mal.

Louis d'Estouteville, pris à partie, s'engagea personnellement à restituer les objets dont il avait disposé pour le service du roi; mais son cas fut taxé de sacrilège et l'échec considérable qu'il subit peu de temps après, le seul dont il soit fait mention

(1) Arch. de la Manche, n° 15313.

dans la longue période des siècles, passa pour une punition du ciel. Voici quelle fut l'aventure :

Les Anglais avaient pris et ravagé le Mans, qui appartenait au gendre du duc de Bretagne, lequel, dans sa rancune, avisa son frère Richemont, qui était prêt à favoriser ses mouvements. Aussitôt le connétable se mit en campagne... Pendant qu'avec des vieux gens d'armes bretons il était en train d'enlever Saint-James, un combat s'engagea par méprise entre divers corps de recrues françaises qui furent saisies de panique et se débâtèrent...

Richemont n'ayant plus d'armée, le capitaine anglais Burdett reprit Pontorson sans coup férir et Jean de la Haye, baron de Coulonces, celui-là même qui l'avait si rudement mené à Ardevon (1), eut fantaisie de troubler son facile triomphe. Il se rendit au Mont-Saint-Michel, où il fut décidé entre Estouteville et lui qu'on tenterait de surprendre Burdett dans Pontorson. Mais les Anglais ont toujours d'excellents espions. A moitié route il fallait traverser la rivière de Guintre, alors gonflée par les pluies, et Burdett averti s'était embusqué sur l'autre bord. L'attaque eut lieu lorsque les gens de Saint-Michel étaient encore dans l'eau ; le baron de Coulonces fut tué au premier choc et Jean de Breauté fait prisonnier. Il y eut beaucoup de morts (2).

Cet échec ne découragea pas nos héros, qui se retirèrent derrière les remparts du Mont, décidés à mourir plutôt que de se rendre.

De leur côté les Anglais, encouragés par leur victoire, redoublaient d'efforts et aussi de précautions. Ils doublèrent les garnisons de Genet et de Tombelaine, élevèrent de nouvelles bastilles tout le long de la côte et purent se flatter d'avoir bientôt raison de la résistance opiniâtre des Français. Ils pouvaient en effet compter à coup sûr les semaines et les jours

(1) *Annales* (août 1877).

(2) *Les Merveilles du Mont-Saint-Michel*, illustrées, p. 237 et seq.

nécessaires pour réduire par la famine ceux qui savaient si bien manier l'épée et la hache d'armes.

D'Estouteville fit sortir de la place toutes les bouches inutiles et fit savoir au roi la détresse, mais aussi la vaillante persévérance de ceux qui lui restaient fidèles. Charles VII répondit en accordant aux moines pour trois ans la permission de battre monnaie, et en les félicitant d'avoir « loyalement gardé et tenu en l'obéissance et seigneurie de France cette place qui était sous la protection du benoist archevêque Monsieur Saint-Michel. »

(A suivre.)

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

DIOCÈSE DE NANCY (suite) (1)

A Nancy (1594), les corporations de couturiers et tailleurs d'habits ont pour patron Saint Michel; mais aucun document n'indique si la Confrérie des merciers eut un sceau destiné à donner de l'authenticité aux actes émanés des chefs de la corporation; néanmoins, cela est plus que probable. Tout ce qu'on possède, comme monument sigillographique de cette association, c'est un cachet en argent évidemment gravé au XVII^e siècle, et sur lequel est représenté Saint Michel, ayant à gauche un écusson aux armes simples de Lorraine, et autour la légende : *Scel de la justice consulaire du duché de Lorraine*. — L'image de Saint Michel est aussi représentée au centre du balustre en fer qui décore le balcon du tribunal de commerce.

Il nous reste à parler de ce qui concerne la Confrérie des marchands.

Les statuts de 1341 indiquent que, dans l'origine, les membres choisirent pour patron celui de l'église dans laquelle elle était établie, c'est-à-dire saint Georges. A quelle époque lui substituèrent-ils Saint Michel; c'est ce que nous ignorons.

(1) Voir la livraison de février.

Ce qui est certain, c'est qu'au XVII^e siècle il était devenu le patron de la Confrérie et que sa fête se célébrait solennellement, chaque année, dans la collégiale, par une messe haute en musique que suivaient, le lendemain, des services pour les confrères défunts.

On voit dans un registre capitulaire de Saint-Georges, que le dernier jour de septembre 1651 il fut délivré « 20 francs pour le service fait à la Saint-Michel, sans préjudice des 30 francs que la Confrérie devait annuellement pour les services. »

Le 13 juillet 1691, le pape Innocent XII accorda de nombreuses indulgences à la Confrérie par une bulle, dont le préambule est ainsi conçu :

« Comme nous avons appris que dans l'insigne église collégiale et séculière de Saint-Georges de la ville vieille de Nancy, de nul diocèse, ou de celui de Toul, il y a une pieuse Confrérie de l'un et l'autre sexe des fidèles, canoniquement érigée ou à ériger, ou plutôt, par l'ordinaire du lieu, pour une profession seule et spéciale, à savoir des marchands, sous l'invocation de Saint-Michel archevêque, à l'honneur et louange de Dieu tout-puissant, pour le salut des âmes et le soulagement du prochain, et de laquelle nos bien-aimés enfants et confrères ont de coutume et s'appliquent à exercer plusieurs œuvres de piété, charité et miséricorde, et afin que ladite Confrérie s'augmente de plus de jour en jour et que les confrères qui sont et seront de ladite Confrérie s'adonnent à l'exercice de ces œuvres pieuses et soient, à l'avenir, d'autant plus excités à les exercer, comme aussi les autres fidèles chrétiens, d'entrer ci-après en ladite Confrérie, et que ladite église soit dûment vénérée et fréquentée par les mêmes fidèles chrétiens avec des hommes convenables : nous confiant en la miséricorde de Dieu tout-puissant et de l'autorité des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, nous donnons et accordons à perpétuité, par autorité apostolique, *indulgence plénière*, pardon et rémission de tous leurs péchés à tous les fidèles chrétiens de l'un et l'autre sexe qui, vraiment pénitents et confessés, entreront dorénavant en ladite Confrérie et seront reçus en icelle et qui, au premier jour de leur réception susdite, recevront le saint sacrement de l'Eucharistie. »

Le chapitre de Saint-Georges ayant été supprimé en 1742 et uni à celui de la primatiale, les marchands sollicitèrent la translation de leur Confrérie dans cette dernière église, ce qui leur fut accordé par la délibération capitulaire suivante, en date du 28 septembre 1743 : « Ce jourd'hui, en chapitre ordinaire, les juges consuls de cette ville se sont présentés au chapitre, de la part du corps des marchands de la même ville et l'ont prié d'agréer l'établissement de la Confrérie de Saint-Michel, érigée en l'insigne église collégiale de Saint-Georges, unie à celle de

la primatiale; sur quoy, Messieurs ayant délibéré, ont résolu unanimement de faire droit sur la demande dudit corps des marchands, sur lequel le chapitre de Saint-Georges, en vertu des lettres patentes du duc Raoul, a toujours exercé cojurisdiction; en conséquence, il a été arrêté que l'office se fera dans notre église de la même manière qu'il s'est toujours pratiqué dans celle de Saint-Georges, et que le lendemain de la fête de Saint Michel, on chantera solennellement une grande messe des morts, avec le *Libera* pour le repos des âmes des confrères défunts, ainsi que cela s'observait dans ladite église de Saint-Georges, pendant laquelle on dira une messe basse du jour. »

Deux ans après, le 17 septembre 1745, une nouvelle convention, portant les dispositions ci-après, fut signée entre les commissaires nommés par le chapitre de la primatiale et par le corps des marchands :

« Tous les ans, on célébrera dans l'insigne église primatiale de Lorraine l'office de Saint Michel, le 29 septembre, avec une messe solennelle qui se dira au grand autel; les vêpres, la veille de la fête et le jour, à l'heure ordinaire, et le lendemain de ladite fête Saint-Michel, on dira à pareille heure une messe haute des morts, pour les défunts du corps des marchands, avec chapes noires au chœur, représentation à la nef et les obsèques autour comme d'ancienneté.

» Pour l'office solennel de la veille et le jour de la fête Saint-Michel et pour la messe haute des morts du lendemain, comme il a été dit ci-devant, et pour tous les droits que MM. les Chanoines ont ou peuvent avoir dans les amendes ou autres, s'ils y en ont, ledit corps des marchands paiera annuellement au receveur dudit chapitre la somme de 300 fr. barrois pour toutes choses, à l'effet de quoi mes dits sieurs les Chanoines n'entreront en aucuns frais que le corps des marchands sera obligé de faire pour soutenir les procès qu'ils ont ou pourront avoir...

» L'élection du premier juge consul se fera tous les trois ans, en plein chapitre, où le premier juge sortant de charge présentera la lettre du roi ou du ministre, dont lecture ayant été faite on procédera à l'élection. Le président du chapitre recevra les suffrages en secret, et le premier juge consul sortant de charge sera invité à prendre place avec MM. les Chanoines.

» Comme il est d'usage, pour maintenir le bon ordre chez tous les marchands, de faire une visite ou deux par année des poids et mesures, laquelle visite se fait par MM. les Juges consuls, MM. les Chanoines pourront, si bon leur semble, envoyer deux députés du Chapitre Chanoines pour y assister; et au cas qu'il conviendrait d'aller dans les villes de la province pour faire la dite visite des poids et mesures, le tout se fera à frais communs, au cas que Messieurs du chapitre nommeraient des députés Chanoines pour assister aux dites visites.

» Le surlendemain de la Saint-Michel, après la messe des morts, les six cierges qui seront sur le maître-autel, qui auront servi les jours de la fête et le dit jour lendemain, resteront et appartiendront à la fabrique de l'église primatiale, et tous les autres retourneront au profit du corps des marchands, au cas qu'il y en aurait davantage. »

(A suivre.)

SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL EN FRANCE

ABBAYE DE SAINT-MICHEL, A TONNERRE

(Suite) (1)

Étienne Abraham était, au dire de ses contemporains, « un homme lettré, » éloquent, expert en toute chose. » Le 5 octobre 1456, le cardinal Alain, légat du pape Calixte III, au nom du Souverain Pontife, lui accorda, ainsi qu'à ses successeurs, l'anneau, la mitre, le bâton pastoral et l'usage de la tunique, de la dalmatique et autres ornements pontificaux. Cette distinction lui conférait le droit de donner la bénédiction épiscopale après la messe, les vêpres et les matines à l'abbaye et dans toutes les églises qui en dépendaient, pourvu qu'un évêque ou un légat ne fût pas présent. Les abbés de Cluny et du Mont-Cassin jouissaient déjà depuis longtemps d'un semblable privilège.

Après une administration de trente-huit ans, Étienne Abraham, se démit de sa charge, afin de n'avoir plus à s'occuper que de son salut éternel. On aime à voir ces hommes, d'autant plus humbles qu'ils sont plus intelligents, après avoir gouverné avec sagesse la communauté, dont ils faisaient l'ornement et le bonheur, se retirer au dernier rang pour se demander à

(1) Voir la livraison de février 1882.

eux-mêmes un compte rigoureux de leur administration avant d'être cités au tribunal du souverain juge. Dans le monde il est si rare de rencontrer un homme qui demande à descendre et à connaître ses erreurs, qu'on est heureux de trouver de temps en temps de tels exemples dans la vie religieuse.

Georges Pot, de la noble famille de Roche-Pot et de Noslay, successeur d'Étienne Abraham, n'observa pas la résidence. Il fut le premier des abbés de Tonnerre qui donna ce triste exemple que devaient bientôt suivre presque tous les abbés de France. Ils trouvèrent plus agréable de vivre au milieu du luxe et des fêtes de la cour ou des palais des grands que de s'enfermer dans l'austère cloître d'un monastère.

En 1488, Georges Pot vendit la maison abbatiale de Tymelles, où se retiraient dans les moments d'épidémie, si fréquents à Tonnerre, ceux des religieux dont la présence n'était pas nécessaire au monastère. Dans le même temps, des différends s'élevèrent entre lui et l'évêque de Langres au sujet du droit de visite. Au lieu de s'adresser au Souverain Pontife, seul juge autorisé en pareille matière, les parties s'adressèrent au roi qui, heureux d'intervenir sur un terrain qui n'était pas le sien, donna gain de cause à l'évêque.

Georges Pot mourut à Châteauneuf, le 21 novembre 1494. Il eut pour successeur Étienne de Niccy, dernier abbé régulier, et l'on pourrait dire simplement dernier abbé de Saint-Michel. Ceux qui vinrent après lui n'avaient de l'abbé que le titre et les revenus. « Ils ont, » écrivait un religieux du Mont-Saint-Michel, « grand soin de tondre le troupeau, mais ils se gênent » peu de sa nourriture spirituelle, et s'ils s'occupent de sa nourriture temporelle, c'est uniquement pour voir s'ils ne peuvent pas y retrancher » quelque chose pour se l'approprier. . . Nous ne voyons plus nos abbés » avec le saint habit de la religion nous donner l'exemple de la mortification » et de la prière; ceux qui sont sculptés en pierre sur les tombeaux ont » seuls conservé l'habit religieux. Ceux-là au moins le portent jour et » nuit pour les vivants qui ne le portent ni le jour ni la nuit. . . »

Étienne de Niccy issu d'une noble famille, qui avait donné plusieurs abbés à Molosmes, avait embrassé fort jeune l'état religieux. Il était doué d'une vaste intelligence et d'un grand talent d'administration, licencié en droit et fort bon théologien, doux et affable et en même temps très ferme pour réprimer les abus. Déjà abbé commandataire de Molosmes, prieur commandataire d'Ancy-le-Serveux et prieur du Puits et de Jessains, quand il fut élu abbé de Saint-Michel, le 9 décembre 1494, pour ne pas avoir sur la conscience le cumul des bénéfices, il renonça à Molosmes et à ses trois prieurés et ne conserva que Saint-Michel qui fut l'objet de toutes ses affections.

Les réparations d'Étienne Abraham, tout importantes qu'elles fussent

n'avaient fait que retarder la ruine de l'église qui devenait imminente. Régnier de Nacey, avec son patrimoine et les secours qui lui furent donnés, la fit reconstruire « en belles pierres et dans un ordre régulier. » La dépense en blé, vin et numéraire s'éleva à quarante mille livres, somme qui ne nous paraît pas considérable, mais qui l'est cependant, si l'on fait attention à la valeur de l'argent au XVII^e siècle et si l'on tient compte des matériaux fournis par le monastère et par les personnes pieuses. Le chœur était élevé de dix degrés au-dessus de la nef et séparé par une grille d'un travail merveilleux. Le maître autel, qui se trouve aujourd'hui dans l'église de Saint-Pierre à Tonnerre, fut sculpté par le procureur dom Chaudot. Le clocher nouvellement élevé fut surmonté d'une belle et élégante flèche faite d'un seul arbre pris dans la forêt de Sorberoy, et connu sous le nom de Beau-Chêne. Quatre cloches neuves y furent placées pour appeler les fidèles aux offices qui s'y faisaient avec une grande solennité. La dédicace de cette église eut lieu le 8 mai 1519.

Les cloîtres presque tombés étaient devenus inutiles et dangereux, ils furent entièrement reconstruits, agrandis et embellis. On reconstruisit également le réfectoire, la salle du chapitre et une autre salle pour servir d'archivier.

(A suivre).

CORRESPONDANCE

Cher. — Mon R. Père, je reçois vos *Annales*, et le 29 septembre dernier, je me trouvais avoir besoin d'une grâce spéciale pour un des membres de ma famille.

Je songeais à m'adresser à Saint Michel, dont ce jour-là on célébrait la fête, et les choses se sont passées comme je le désirais.

Depuis, un enfant voué à Saint Michel ne s'est pas senti d'une chute qui devait inévitablement lui causer beaucoup de mal. C. V.

Yonne. — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel une lampe pendant neuf jours si j'obtenais la réussite d'un examen et l'insertion dans les *Annales*. Cette grâce a été obtenue.

Veuillez avoir la bonté de réaliser ce double vœu. Je demande maintenant à Saint Michel la réussite d'un autre examen, veuillez bien faire brûler une seconde lampe à cette intention.

Veuillez agréer, etc.

X.

Loiret. — Mon R. Père, je vous envoie ci-inclus un mandat de 15 fr., vous voudrez bien prélever sur cette petite somme les honoraires d'une messe que vous voudrez bien dire ou faire dire à l'autel Saint-Michel pour mettre une maison de commerce sous sa protection, le surplus est pour l'École apostolique en acquit d'une promesse faite à Saint Michel

pour une faveur obtenue par son intercession. Veuillez bien, mon R. Père, recommander aux prières de vos chers élèves mes intentions particulières, la conversion de plusieurs membres de ma famille, entre autres un homme jeune encore et aveugle, puis un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. P^{re} C.

X... — Mon R. Père, je viens avec joie remercier Notre-Dame-des-Anges et l'Archange Saint Michel d'une grâce spirituelle qu'ils m'ont accordée au sujet de ma vocation.

Je vous prie de faire brûler devant chacun de leurs autels un cierge d'un franc en reconnaissance des bienfaits sans nombre que je reçois de la Très Sainte Vierge et du grand Saint Michel. X.

Nord. — Mon R. Père, mon fils ayant bien passé ses examens, je viens vous remercier des prières dites pour lui à Saint Michel et vous prie d'accepter les dix francs que je vous envoie sur la poste.

J'y joins deux francs pour une messe à saint Joseph. V. DE W.

Orne. — Très R. Père, dans un très pressant danger, j'ai invoqué Saint Michel, il m'a exaucé au delà de mes espérances, je vous prie de vouloir bien l'en remercier et l'en faire remercier par ses chers Apostoliques.

Je vous envoie ci-contre un mandat-poste de quinze francs ; vous voudrez bien continuer l'abonnement des *Annales* aux deux adresses suivantes et verser le reste dans la caisse des Apostoliques. M.

Ile-et-Vilaine. — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint trois francs en timbres, vous priant de faire célébrer à la réception de ma lettre une messe à l'autel du bienheureux Archange et d'y faire brûler un cierge en reconnaissance d'une grâce obtenue et pour lui demander de continuer sa protection. A. DE B.

Oise. — Mon R. Père, j'ai eu recours à l'intercession de Saint Michel à l'occasion d'une grave maladie ; j'ai promis de faire connaître par les *Annales* si j'étais exaucé et secouru ; je vous adresse donc l'expression de ma reconnaissance en me recommandant à vos prières.

Je vous prie d'accepter ces dix francs pour vos Apostoliques.

V. J. D.

Ile-et-Vilaine. — Mon R. Père, une jeune femme promet de faire brûler un cierge devant la statue de Saint Michel, lorsqu'elle aurait obtenu une grâce qu'elle demandait à Dieu par l'intercession de ce grand Archange. Ayant été exaucée, elle me charge de vous prier de vouloir bien inscrire cette grâce obtenue, dans vos *Annales* ; elle vous envoie 5 fr.

C. H., 261.

Côte-d'Or. — Gloire, reconnaissance, amour à Notre-Dame-des-Anges et à Saint Michel qui m'ont obtenu pour la seconde fois le succès de mes examens. A. F.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, je vous prie de dire une messe d'action de grâces en l'honneur du bon Archange et de faire faire une neuvaine à saint Joseph à la même intention, ayant obtenu une grâce et même plusieurs après des prières faites dans ce but.

Je vous prie d'accepter pour vos chers Apostoliques le surplus de la somme que je vous envoie pour différentes intentions, et de faire insérer dans les *Annales* les grâces mentionnées ci-dessus. Le L., zél.

Seine-et-Oise. — Mon R. Père, après quinze mois de prières, Saint Michel vient de nous faire obtenir une grande grâce temporelle que nous lui demandions; je lui avais promis de la faire insérer dans vos *Annales*.

J'y tiens d'autant plus, mon R. Père, que les personnes qui s'adressent à ce grand Archange verront qu'il ne faut jamais désespérer de sa bonté et de sa puissance.

Je vous envoie un mandat sur la poste de 40 fr., en vous priant de vouloir bien faire brûler une lampe du 5 mars au 5 avril, de faire célébrer une messe d'actions de grâces et de vouloir bien accepter 25 fr. pour vos Apostoliques.

Puy-de-Dôme. — Mon R. Père, un de nos enfants, âgé de trois ans, qui au mois de septembre dernier a été voué à Saint Michel a été atteint d'une maladie éruptive compliquée d'une méningite qui a mis ses jours en danger.

Nous avons fermement invoqué Saint Michel et celui qui fut sur la terre son dévoué serviteur et le propagateur de sa dévotion, le saint pontife Pie IX.

Dès ce moment la maladie a été en décroissant et nous avons le bonheur, après de mortelles inquiétudes, de revoir notre cher enfant en pleine santé.

Veuillez, je vous prie, mon R. Père, faire célébrer une messe d'actions de grâces promise à Saint Michel et insérer dans vos *Annales* cette nouvelle marque de sa bienveillante protection. Une de vos zélatrices, M. B.

Mon R. Père, je vous écris ces quelques mots au sujet d'un vœu annuel que j'ai fait, en faveur duquel je vous envoie 3 fr. pour une messe que vous voudrez bien me dire en l'honneur de Saint Michel Archange pour une grâce obtenue du Saint Archange.

Veuillez, mon R. Père, me célébrer cette messe le plus tôt possible, et le surplus de la messe daignez le mettre en emploi à l'ornement du grand saint. A. G.

Finistère. — Mon R. Père, j'ai sollicité hier une faveur. Avec la protection de Saint Michel, je réussirai.

Ci-joint 2 fr. que je vous prie d'employer à l'achat d'un cierge (ou une lampe) qui brûlera à mon intention devant la statue du tout-puissant Archange.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Anniversaire du Couronnement. — Saint Michel, libérateur des Hébreux. — Panégyrique de Jeanne-d'Arc (*gravure*). — École apostolique : Une charmante excursion. — L'année archangélique : La Fête-Dieu. — Correspondance.

ANNIVERSAIRE

DU

COURONNEMENT DE S^T MICHEL

Cet Anniversaire sera célébré

LE DIMANCHE 9 JUILLET PROCHAIN

TRIDUUM PRÉPARATOIRE

Le jeudi 6 juillet commenceront, dans la Basilique, les exercices du Triduum préparatoire à la solennité de l'anniversaire du Couronnement.

Chaque jour il y aura :

Une messe à 5 h. 1/2, — à 6 h. 1/2, — à 7 h. 1/2.

A 10 h., messe chantée par les *Apostoliques*.

Le soir, à 6 h., procession à la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe et Salut du Saint-Sacrement.

JOUR DE L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

Dimanche, 9 juillet

A 5 h., commenceront les messes aux autels préparés dans la Basilique et dans la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe.
— A 7 h. 1/2, messe de communion au sanctuaire de Saint Michel.

— A 8 h., confirmation des enfants de l'École apostolique, de la paroisse du Mont-Saint-Michel et de l'Orphelinat.

— A 10 h., messe Pontificale par Mgr l'Évêque de Coutances.

— A 2 h. 1/2, récitation du Chapelet de Saint Michel, bénédiction des objets de piété et procession à la Crypte de N.-D. du Mont-Tombe.

— A 3 h., Vêpres solennelles et Discours après le *Magnificat*.

Salut solennel et bénédiction du T. S. Sacrement.

AVIS PARTICULIERS A MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Les prêtres peuvent dire la messe votive de Saint-Michel, par un indult, en date du 10 juin 1875, qui accorde cette faveur, même les jours de fête double majeur, à tout prêtre venant en pèlerinage au Mont-Saint-Michel.

AVIS AUX PÈLERINS

En vertu d'un indult accordé par le Souverain-Pontife, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, chaque mois, en faisant la sainte communion dans le vénéré sanctuaire de Saint Michel.

VU ET APPROUVÉ :

† ABEL,

Évêque de Coutances et Avranches.

SAINT MICHEL
LIBÉRATEUR DES HÉBREUX

Il y a trois ans déjà (1) nous célébrions dans ces *Annales* un des plus glorieux attributs de l'Archange Saint Michel, nous le proclamions tout à la fois le docteur, le vengeur et le restaurateur de la liberté humaine.

C'est lui, en effet, qui au paradis terrestre comme aux splendeurs du ciel, affirme les droits sacrés de Dieu et les imprescriptibles devoirs de sa créature; précepteur infailible et de l'ange et de l'homme, il leur enseigne la nature, les avantages, mais aussi les justes limites de leur liberté.

Quand nos premiers parents, trop dociles aux suggestions de leur infernal séducteur, eurent comme lui indignement abusé de leur liberté, c'est encore Saint Michel qui reçoit la douloureuse mission de venger son divin Maître et d'expulser les coupables du jardin de délices. Mais se pénétrant aussitôt de la tendresse et de la compassion de Dieu envers l'humanité déchue, il accepte avec joie le rôle incomparable de RESTAURATEUR DE NOTRE LIBERTÉ.

Rien n'est plus consolant que d'étudier à ce point de vue l'histoire du peuple de Dieu. Saint Michel nous y apparaît à chaque page, fidèle à sa mission de libérateur : et l'on pourrait bien, sans exagération, résumer ainsi toute l'histoire du peuple juif : *C'est la série des combats livrés par Saint Michel pour arracher les Hébreux à la TYRANNIE de Satan et de ses auxiliaires.* Les ennemis sont si nombreux, leurs attaques si furieuses, leurs embûches si variées et si perfides, que parfois l'Archange et son peuple chéri paraissent définitivement vaincus. Mais toujours ils se relèvent plus vaillants et plus fermes. Il y a sans doute de précieuses et innombrables victimes : Abel succombe à la jalousie de Caïn; mais bientôt Seth vient donner à Dieu de nouveaux serviteurs. L'humanité

(1) Voir le numéro d'avril 1879.

semble périr dans les eaux du déluge; mais Noë sorti de l'arche recommence avec ses fils la chaîne des générations humaines. Plus tard, les orgueilleux constructeurs de Babel veulent s'affranchir de l'autorité divine, et l'Archange doit réprimer ce nouvel abus de liberté en dispersant les coupables aux quatre vents du ciel; mais en même temps il envoie ses anges pour défendre les hommes contre les esprits mauvais, pour conserver parmi eux la connaissance du vrai Dieu, et les conduire à l'exécution du plan divin.

Pour lui, dit un pieux auteur, il se réservait la protection spéciale d'une famille qui devait grandir sous son patronage et former le peuple de Dieu. Il va chercher le chef de cette famille et le conduit dans la terre qu'il destine à lui et à ses descendants. « Je ferai sortir de toi un grand peuple, lui dit-il; » lève les yeux au ciel et compte les étoiles, si tu le peux : » ainsi se multipliera ta race (1). — C'est la race des enfants de l'Église, de ceux que le porte-étendard Saint Michel doit introduire au sein de la lumière divine, promise dès ce jour solennel à Abraham et à sa postérité (2).

Avec quelle sollicitude l'Archange libérateur veille-t-il sur les enfants du grand patriarcat! Il détourne d'Isaac le glaive suspendu sur sa tête par la main d'un père héroïque dans son obéissance. Il apparaît à Jacob endormi sur la route de Haran, et, lui renouvelant les promesses faites à son aïeul, il ajoute : « Je serai votre protecteur partout où vous irez, je ne vous quitterai pas avant d'accomplir tout ce que j'ai dit (3). »

Il fallait bien à Jacob une protection spéciale, car Satan voyait en lui le père du peuple choisi et il multipliait les pièges sous ses pas. Mais Jacob triomphe de toutes les ruses de l'ennemi par la protection de son ange. Voici encore un texte qui nous démontre clairement l'intervention des anges comme intermédiaires naturels entre Dieu et les hommes. Quand le Seigneur

(1) *Genèse*, xv, 5.

(2) Significet sanctus Michaël representet eas in lucem sanctam, quam olim Abraham promisiati et semini ejus.

(3) *Genèse*, xxviii, 13-15.

apparaît à ses créatures, quand il veut leur donner des ordres, ce n'est pas directement par lui-même, c'est toujours par la voix d'un prince du ciel. Écoutons le récit de Jacob : « J'ai vu l'ange de Dieu pendant mon sommeil et il m'a dit : Je suis le Dieu de Béthel, à qui tu as fait un vœu et consacré une pierre ; sors promptement de ce pays et retourne au lieu de ta naissance, car je te protégerai (1). » — Jacob obéit, et voici que les anges de Dieu viennent à sa rencontre, comme pour lui dire de ne rien craindre. Saint Michel est à leur tête, disent les saints Pères. Aussi les armes tombent des mains d'Ésaü, sa fureur s'apaise, et il se réconcilie avec Jacob, son frère.

Mais avançons dans l'histoire de ces prodigieux combats entre Saint Michel et Satan, entre le *libérateur* et le *tyran* du genre humain. Les promesses de l'Archange se sont réalisées : les descendants d'Abraham et de Jacob sont aussi nombreux que les sables de la mer et les étoiles du firmament. Mais Lucifer, de son côté, a établi son empire sur le monde entier ; l'Égypte, Ninive et Babylone sont devenues idolâtres ; il n'a plus que les Hébreux à dompter. Les Pharaons vont l'aider puissamment à triompher de leurs résistances. Le mot d'ordre est donné par l'enfer, et le nouveau roi d'Égypte le répète à son peuple : « Voici que les enfants d'Israël sont devenus nombreux et plus forts que nous. Venez, *opprimons-les avec habileté*, de peur qu'ils ne se multiplient davantage (2). »

Merveilleuse devise que se transmettent fidèlement à travers les siècles tous les persécuteurs du peuple de Dieu ! Mais c'est en vain qu'ils concertent avec habileté leur plan de campagne, c'est en vain qu'ils le poursuivent avec un acharnement, avec une persévérance digne d'une meilleure cause : l'Archange *libérateur* est toujours sur la brèche pour défendre l'honneur, la foi et l'indépendance de son peuple.

Le Pharaon égyptien avait porté un édit de mort contre les

(1) *Genèse*, chap. XXXI et XXXII.

(2) *Ecce populus filiorum Israël multus, et fortior nobis est : venite, sapienter opprimamus eum, ne forte multiplicetur (Exode, I, 9-10).*

enfants mâles qui naîtraient aux Hébreux : c'était la destruction certaine du peuple de Dieu, et Satan la rêvait pour un prochain avenir. Mais Saint Michel veillait ; et en ces jours-là même, il sauvait des eaux meurtrières du Nil, il introduisait et faisait élever dans le palais même du persécuteur celui qui devait bientôt lui servir d'instrument pour la délivrance d'Israël. Quand cet enfant a grandi, l'Archange le prépare lui-même à sa glorieuse mission. Un jour que Moïse faisait paître le troupeau de son beau-père, l'ange de Dieu lui apparut dans une flamme de feu, au milieu d'un buisson : « J'ai vu, lui dit-il, l'affliction » de mon peuple, qui est en Égypte : j'ai entendu le cri que » lui arrache la dureté de ceux qui ont l'intendance des travaux. » Son cri est venu jusqu'à moi : je t'enverrai vers Pharaon et » tu feras sortir mon peuple de la servitude (1). »

L'Écriture ne donne point le nom de cet ange ; mais plusieurs saints Pères et les plus célèbres commentateurs l'appellent Saint Michel ; ils lui attribuent du reste toutes les merveilles opérées par Moïse avant et après la sortie d'Égypte. Écoutons le grave Durand de Mende, qui résume tous les témoignages de la tradition à ce sujet : « C'est Michel, nous dit-il, qui a été envoyé en Égypte, qui a fait ces fameuses plaies, qui a séparé la mer Rouge, qui a dirigé le peuple à travers le désert et l'a conduit dans la Terre de promesse. »

Nous pourrions rapporter en détail les merveilles résumées dans ces dernières lignes ; mais l'espace nous manque, et nous aimons mieux renvoyer nos lecteurs au texte même de la Bible, aux admirables pages de l'*Exode*. C'est là qu'ils verront éclater à chaque ligne la puissance et la bonté de Saint Michel, lieutenant et mandataire du Roi des cieux. Quand les Juifs captifs à Babylone, voulaient ranimer leurs espérances, ils relisaient en pleurant leurs annales sacrées et trouvaient dans cette lecture d'immenses consolations. Imitons-les dans ces jours de tristesse et d'angoisses, et nous sentirons renaître dans nos cœurs la confiance et l'amour.

(1) *Exode*, III, 7-10.

PANÉGYRIQUE DE JEANNE D'ARC (1)

Prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le lundi 8 mai 1882, pour le 453^e anniversaire de la délivrance d'Orléans, par Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches.

*A Domino factum est istud; et
est mirabile in oculis nostris.
Où, c'est bien l'œuvre de Dieu;
à nos yeux, c'est un miracle.
(Ps. CXXII, v. 22.)*

MONSEIGNEUR (2),
MESSIEURS,

La grande infirmité de notre époque c'est d'avoir perdu la foi au surnaturel et de ne plus croire qu'à elle-même. Au nom d'une science bornée, elle fait table rase de toutes les croyances : plus de Dieu, plus de Christ, plus d'Église, plus d'âme, plus d'immortalité, plus de vie religieuse. Voilà ce qu'ils écrivent, voilà ce qu'ils professent, et la négation partie d'en haut se fait chaque jour plus populaire. Il y a quelques années, un homme qui ne saurait être suspect, Mazzini, s'adressant à Edgar Quinet, représentait ainsi notre génération : « Cette génération n'a pas la foi, elle a des opinions; elle abjure Dieu, l'immortalité, l'amour, la promesse éternelle, le futur de ceux qui aiment, la croyance en une loi intelligente et providentielle, tout ce qu'il y a de beau, de bon, de saint dans le monde, toute la sainte tradition des religieux sentiments, depuis Prométhée jusqu'au Christ, depuis Socrate jusqu'à Képler, pour s'agenouiller devant Comte et Buchner. » Voilà le mal, Messieurs, le mal déplorable qui mène à l'affaiblissement de la grandeur, de l'énergie morale, à la ruine du patriotisme, à la ruine de l'art, de l'admiration, de l'enthousiasme et de l'amour (3).

Heureusement, en présence de l'envahissante incrédulité se dresse la foi avec la fierté de ses convictions, avec son courage invincible et ses inexpugnables résistances. Nous, les fils de la

(1) Une édition de luxe de ce beau panégyrique vient d'être publiée par M. Herluison, libraire à Orléans, rue Jeanne-d'Arc, n^o 17. Elle forme une brochure grand in-8^o de 48 pages. — Prix : 1 fr.

(2) Mgr Coullié, évêque d'Orléans.

(3) Voir le Concile du Vatican, *Constitutio dogmatica*.

Révélation, appuyés sur notre passé de dix-neuf siècles, que dis-je? sur un passé aussi vieux que le monde, nous montrons le surnaturel à chaque page de l'histoire : le surnaturel dans les triomphes et les défaites du peuple hébreu, le surnaturel dans l'établissement du christianisme, le surnaturel dans l'héroïsme de nos martyrs, le surnaturel dans l'Église et dans sa perpétuité, malgré les persécutions de tout genre qui ne cessent de l'assaillir. Nous nous agenouillons aux pieds de notre Dieu, de ce Dieu qu'ils haïssent et que leur haine atteste; nous nous agenouillons dans l'adoration et la reconnaissance, lui disant avec l'Écriture : *Qui facit mirabilia solus* (1) : « Vous êtes le Dieu à la main puissante, au bras toujours étendu, qui seul opérez les miracles. » — Nous montrons le surnaturel inscrit partout dans nos annales, dans ces annales françaises qui ont pour noble devise : *Gesta Dei per Francos*.

Et tel est, Messieurs, le but que nous nous proposons dans cette imposante solennité. En relisant avec vous le poème de votre héroïne, ce poème incomparable, notre *Iliade* à nous, notre *Jérusalem délivrée*, ce poème tout plein d'attendrissement, de larmes et de gloire, nous voulons vous mettre face à face avec le surnaturel, et par là guérir, s'il est possible, l'une des plaies les plus funestes de notre époque. On nie, nous affirmons; on insulte, nous respectons; on méprise, nous vénérons. Vous croirez, Messieurs, vous respecterez, vous vénérerez avec nous, parce que, dans ce sujet, aux lumières éclatantes de la foi viennent se joindre les ardeurs généreuses du patriotisme le plus éclairé. Oui, le surnaturel apparaît à chaque pas dans la mission de Jeanne d'Arc : surnaturel dans la *préparation*, surnaturel dans l'*exécution*, surnaturel dans la *consommation*.

O Jeanne, faites passer dans mon cœur et sur mes lèvres quelque chose de la flamme qui embrasait le cœur de l'éloquent évêque dont la moindre gloire n'est pas de vous avoir si dignement, si puissamment chantée!

I

Est-il besoin de vous le dire, Messieurs, le surnaturel, c'est une intervention spéciale de Dieu en dehors du cours habituel de sa providence (2); le surnaturel, c'est la voix solennelle, la

(1) Ps. LXXI, 18.

(2) S. Thom., *Questiones disputatae, de Potentia, q. VI, de Miraculis*.

voix extraordinaire du Créateur, son apparition subite et imprévue au milieu de nous; c'est l'éclair qui réveille, le coup de tonnerre qui arrache à leur assoupissement les cœurs endormis.

Dans l'ordre physique, le surnaturel, c'est l'Auteur des harmonies de la Création suspendant d'un signe la marche du sublime concert, et jetant dans le silence, comme au Sinai, des éclats saisissants, inattendus; c'est Dieu ressuscitant les morts.

Dans l'ordre moral, c'est Dieu prenant par la main la faiblesse humaine pour l'élever à ces hauteurs prodigieuses de l'humilité, de la chasteté, de la charité, du sacrifice, où jamais la nature humaine ne pourrait atteindre par elle-même.

Dans l'ordre historique, c'est Dieu ouvrant les flots de la mer Rouge pour le salut de son peuple et les fermant sur les bataillons de l'Égyptien persécuteur; c'est la lumière mystérieuse éclatant subitement aux mains des soldats de Gédéon et portant la terreur dans le camp de Madian; c'est, dans la salle du festin de Babylone, l'apparition redoutable de la main même de Dieu, dont les doigts écrivent visiblement pour les insoucians et les aveugles la démonstration de sa providence.

Et voilà le prodige que je vous convie à contempler dans l'histoire de Jeanne d'Arc.

Pour l'admirer dans toute son étendue, étudions d'abord la situation de la France à l'époque où Dieu va susciter la libératrice.

Chère et bien-aimée France, à quelle extrémité n'es-tu pas réduite! Comme le prophète regardant l'Homme de douleurs, je te regarde, moi aussi, je te regarde, ô France de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, et je ne te reconnais pas!

Où sont à l'heure présente tes guerriers valeureux? Où est ta noblesse? Où est ta capitale? Où est ta royauté?

Tes guerriers! Hélas! Doguesclin n'est plus à leur tête pour barrer le passage à l'étranger. Tes chefs! Leur épée a été brisée; ils ont perdu leur sang dans les plaines de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. Les forts d'Israël sont tombés. Au lieu de la bravoure, c'est la passion qui règne; la licence a tout corrompu; la confusion et l'anarchie envahissent tout. Je ne vois plus de Français; je n'entends plus retentir ce nom de ralliement et de force; je ne vois plus que des Armagnacs et des Bourguignons. Quant à tes soldats, ils sont paralysés; c'est partout l'effarement, le désordre; ou bien c'est le pillage, la dévastation ou la mort.

O France, qu'est devenu ton peuple? En proie à la famine, il s'est fait immoral comme ses chefs. Sous le poids des impôts qui l'écrasent, il lui faut encore être pressuré par les brutales exigences des gens d'armes. C'est partout l'oubli de Dieu, le mépris de tout frein, la dissolution universelle.

O France, qu'est devenue ta capitale? Hélas! elle est en proie à toutes les convulsions de l'anarchie en délire. Des bouchers aux mains sanglantes, avec leurs valets d'abattoir, comme on l'a dit, des bourreaux affamés de meurtres, voilà ses maîtres. Le sang du duc d'Orléans coule sur les pavés de Paris; deux fois la commune éclate en son sein, avec toutes les horreurs qui en forment l'inévitable et hideux cortège.

Mais où donc est le roi? Sans expérience et sans ressources, répond un de nos historiens, se défiant de son épée, de son droit, de son nom même, tout abandonné à ses plaisirs et aux intrigues de ses favoris, le Dauphin court à sa ruine et perd gaiement son royaume.

Le sol de la France est foulé en effet par l'étranger. Ses provinces découragées l'abandonnent. La Flandre, l'Anjou, la Bretagne lui échappent. La Normandie se laisse conquérir. Au Midi, c'est l'insouciance; au Nord, c'est le mépris, et Saint-Denis est le témoin impassible de l'avalissement suprême, le jour où Henri de Lancastre, un enfant de dix mois, est proclamé roi de France et d'Angleterre.

On eût dit que l'âme de la France s'était envolée, et qu'il ne restait plus d'elle qu'un cadavre à pousser au tombeau.

Seigneur, envoyez votre Esprit visiter ce cadavre; envoyez-le pour opérer une nouvelle création et renouveler la face de notre infortuné pays.

Dieu se lève en effet, Messieurs, et pour mieux reconnaître son intervention, voyez quel instrument de salut il choisit, par quels moyens il l'appelle, quelles armes enfin il lui met aux mains. En d'autres termes, voyez le surnaturel éclater et dans le choix de l'instrument, et dans les appels de Dieu, et dans l'étrange armure dont il revêt son soldat.

Quel sera ce soldat de Dieu appelé à ressusciter la France, à lui rendre, avec la vie, la vigueur et l'éclat de sa gloire antique? Sages de la terre, étonnez-vous. Ce soldat, c'est une enfant, c'est une jeune fille. Où Dieu la fera-t-il naître? Est-ce dans une ville agitée par le souffle des passions politiques, dans une ville

écrasée par l'ennemi et aspirant ardemment à la délivrance ? Non. Elle naît dans le calme d'un obscur hameau, dans le silence des champs, sur les paisibles bords de la Meuse. — De qui Dieu la fait-il naître ? Est-ce d'un prince de sang illustre, au sein d'une famille sur qui la France ait appris à compter, d'une famille justement irritée des humiliations de la patrie et brûlant du désir de prendre une prompte et légitime revanche ? Non. Dieu la fait naître d'un simple laboureur, loin du visage de l'étranger, loin des lieux ensanglantés par les armes. Non, ce n'est pas son père qui jettera cette enfant dans les hasards de la lutte et du combat. Tout au contraire, c'est lui qui dira plus tard à ses fils : « Si je savais que cela dût jamais arriver à ma fille, je vous ordonnerais de la jeter à l'eau, et si vous refusiez de le faire, je le ferais moi-même. » — Mais quelle est donc cette enfant ? Est-ce le démon de l'ambition qui l'agite ? « Messire, répond-elle à l'Envoyé d'en haut, je ne suis qu'une pauvre fille ; je ne saurais chevaucher ni conduire des hommes d'armes. J'aimerais mieux rester à filer auprès de ma pauvre mère ; car ce n'est pas là mon ouvrage. » — Est-ce l'enthousiasme qui la saisit et l'emporte ? « J'eusse mieux aimé être tirée à quatre chevaux, disait-elle à Chinon, qu'être venue ici sans congé de Dieu. » L'ambition, l'enthousiasme ? Mais écoutez-la donc au milieu même de ses exploits : « Plût à Dieu que je puisse maintenant me retirer et abandonner les armes pour retourner servir mon père et ma mère, et garder leurs moutons avec ma sœur et mes frères qui seraient si heureux de me revoir ! » — Possède-t-elle au moins la science et cherche-t-elle à briller, à se faire valoir ? Je ne sais ni A ni B, répond-elle ; mais je viens de la part du Roi du ciel pour faire lever le siège d'Orléans. »

Qu'a-t-elle donc pour elle, cette enfant ? « C'était, nous dit une de ses amies intimes, c'était une bien bonne fille, simple et douce ; elle allait volontiers à l'église et aux saints lieux ; elle filait, faisait le ménage comme font les autres filles ; elle se confessait souvent ; elle rougissait quand on lui disait qu'elle était trop dévote, qu'elle allait trop à l'église. » — Elle avait la simplicité des champs ; elle aimait le petit jardin de son père, les prairies et les bois qui l'entouraient ; elle aimait les pauvres, qu'elle soulageait avec une charité touchante. Elle aimait son église et le joyeux son de ses cloches. Elle aimait chaque samedi à offrir son cierge à Notre-Dame-de-Bermont. Elle aimait les

TALIS IN ARMA RVIT BELLACI SCHEMATE VIRGO



*Pugnate audentes Galli: si tale tenebat
Palladium titubans Troia, perennis erat.*

LA PUCELLE, gravure sur cuivre de Léonard GAUDIER, datée de 1672.

On lit autour de la gravure des légendes latines qui signifient : « Jeanne d'Arc, vulgairement appelée la Pucelle d'Orléans. — Tellèze précipité au combat cette vierge sans ost appareil guerrier. — Combateux, vaillants Français, si Troie chancelante avait eu un pareil palladium, elle aurait éternellement subsisté. »

(Extrait du bel ouvrage illustré de M. H. Watton. — Paris, Firmin-Didot.)

jeux avec ses compagnes; elle aimait enfin sa vie laborieuse; elle en aimait les joies, les sueurs et l'innocence (1).

Et c'est cette enfant qui, après quelques années, s'arrachant à tout ce qu'elle aime, bravant tous les obstacles, s'en ira, au cœur même du danger, s'en ira trouver le roi, secouera son indolence, saura s'imposer à l'obéissance et à l'admiration de ces vieux capitaines qui se nomment Dunois, La Hire, Xaintrailles; c'est elle qui affrontera le feu des Anglais, leur fera une guerre à outrance; c'est cette enfant qui, en trois mois, s'emparera de Talbot, contraindra Troyes à ouvrir ses portes, conduira Charles VII à Reims, et fera du petit roi de Bourges le roi de France!... Messieurs, si le doigt de Dieu n'est pas là, Beaudricourt a raison de vouloir renvoyer cette enfant souffletée à son père. Mais non, Beaudricourt a vu le doigt de Dieu; il l'a envoyée au roi, et le miracle s'est accompli. Vous entendez bien, Messieurs, j'ai dit le miracle, et vous répéterez de concert avec moi ce grand mot, vous surtout qui, sur des champs de bataille moins désespérés, avec une vaillance qui ne se démentit jamais, ne connûtes pas les joies du triomphe. Vous saluerez sans faiblesse et sans honte dans cette enfant, non pas un héroïsme supérieur au vôtre, mais une puissance irrésistible, la puissance même de Dieu : *A Domino factum est istud*.

Que si pour vous l'histoire n'atteste pas assez haut encore l'intervention de Dieu, eh bien! soyez attentifs; le ciel lui-même va se révéler à vous. Il est en effet au ciel un ange que depuis des siècles la France implore comme son Protecteur et son Patron. Saint Michel n'a rien oublié des merveilles de Dieu en faveur du pays et du peuple dont il est le gardien. Il a vu sa noble cliente prédestinée avant de naître au rôle et au nom incomparable de fille aînée de l'Église. Quand elle naquit à Reims, il couvrait son berceau de ses ailes puissantes; il a

(1) Portrait de Jeanne d'Arc, d'après un manuscrit du XV^e siècle, conservé à la Bibliothèque Vaticane.

Dieu dit à Saint Michel :

En elle (la Pucelle) est toute douceur,
Bonne, juste et innocente,
Qui m'aime du profond du cœur,
Honnête, sage et bien prudente.

(*Le Mystère du siège d'Orléans*).

protégé sa turbulente jeunesse et guidé sa virilité généreuse. Il a vu Dieu multiplier pour elle, à travers les siècles, les grands hommes de guerre et les grands hommes d'État. Il a vu sa nation chérie échapper par son aide à des ennemis plus redoutables que l'Anglais. Avec elle, il a écrasé dans les plaines de Poitiers tout l'effort de la barbarie musulmane. Avec Charlemagne et la France, il a remué l'Europe et le monde; avec la France, il a traversé trois siècles de nuit, de sang et de feu, et tandis qu'autour d'elle d'autres peuples mouraient de révolutions, de guerres, d'invasions, de trahisons, il l'a vue continuant de vivre, restant fidèle à son baptême et à son nom de gloire. Il l'a vue avec saint Louis couronnée de toutes les splendeurs, brillante de raison, de foi, de vaillance et d'amour. Il est vrai, à l'heure présente, sa France bien-aimée semble déshéritée de la vigueur de son sang et de la vigueur de son âme. Son tempérament robuste n'est que trop profondément atteint; mais ne demeure-t-elle pas toujours la France du Christ et le soldat de Dieu? Qu'elle se détruise elle-même de ses propres mains; l'Archange sait clairement que ses destinées ne sont point finies. Placé au-dessus des temps, il possède une espérance immuable comme les desseins de Dieu; il sait que le Christ aime les Francs, et lui-même est toujours prêt à se dévouer pour eux.

De son côté le peuple n'oublie pas son immortel protecteur. « Tous les Français, dit un savant professeur de l'École des chartes, se prirent alors à penser à Saint Michel. Ils voyaient dans le ciel les grandes ailes lumineuses de l'Archange qui s'étendaient au-dessus de ce beau pays et qui nous promettaient en quelque sorte la revanche tant souhaitée. Saint Michel fut obstinément, opiniâtrément aimé, prié, attendu, désiré, et c'est vers le sanctuaire du Mont-Tombe que se dirigeait le regard de l'espérance universelle (1). »

Cette espérance ne fut pas trompée. Un jour d'été de l'an 1425, un an après la funeste bataille de Verneuil, Jeanne jouait à courir dans la prairie avec ses jeunes compagnes. Tout à coup une lumière éclatante resplendit à ses yeux. C'était la lumière du salut, le premier signe de sa mission, *lumen ad revelationem*. C'était l'aurore de la délivrance pour le nouvel Israël,

(1) M. Léon Gautier.

et gloriam plebis tuæ, Israël. Une voix se fait entendre aux oreilles de l'enfant : « Jeanne, sois bonne et sage, va souvent à l'église. » Plus tard, l'envoyé mystérieux se fait connaître : « Je suis l'Archange Saint Michel ; je te viens commander de la part du Seigneur. » Une autre fois, toujours dans une auréole de clarté, la voix répète : « Jeanne, va au secours du roi de France ; tu lui rendras son royaume. Va, fille de Dieu, tu iras trouver le sire de Beaudricourt, capitaine de Vaucouleurs ; il te fera mener au roi. Sainte Catherine et sainte Marguerite viendront t'assister. » Les deux saintes lui apparaissent le front éclatant de pierreries ; elle entend leur voix belle, douce, modeste. A plusieurs reprises, Saint Michel revient, redisant « la grande pitié qui était au royaume de France, » et quand l'enfant le voyait, lui « était avis qu'elle n'était pas en péché mortel. » Les saintes, elles aussi, revenaient souvent, et quand l'Archange, quand les saintes s'en allaient, Jeanne pleurait, regrettant que ses frères du Paradis ne l'eussent pas emmenée avec eux. Plus elle avançait en âge et plus les célestes visions se multipliaient ; plus les voix disaient avec instance : « Va en France. » « Je ne pouvais plus durer, » disait-elle. — Qui n'admirerait, Messieurs, cette haute et divine école faite à la bergère de Domrémy par les anges et par les saints ! Qui ne se sentirait deux fois ému, ému par la tendresse de Dieu pour l'enfant, ému par sa sollicitude pour la France ! Et pourtant Jeanne résistait ; elle pleurait à la pensée de quitter sa mère, d'aller parler aux hommes ; elle pleurait à la pensée de quitter la paix de la maison paternelle pour aller vivre au milieu des armes. Mais Saint Michel est là qui redit sans cesse : « Va en France, hâte-toi. » Il fallut céder à l'appel d'en haut.

(A suivre.)

ÉCOLE APOSTOLIQUE

Quelques généreux bienfaiteurs ont eu cette année une excellente idée, que nous soumettons volontiers à nos lecteurs, avec le désir bien sincère et bien légitime du reste, de la voir réalisée encore en d'autres occasions, pour la gloire de Saint Michel et la plus grande joie de ses chers protégés. Ayant appris que huit apostoliques, les aînés de la famille archangélique, avaient subi victorieusement les premières épreuves du baccalauréat, ces charitables associés ont voulu les récompenser de leur travail et les encourager à de nouveaux efforts : ils se sont cotisés pour procurer à nos philosophes et à nos rhétoriciens un magnifique voyage.

Grâce à leurs pieuses libéralités, nos lauréats *en herbe* ont pu aller des bords de la Manche à ceux de l'Atlantique, et faire avec bonheur une étude pratique d'histoire et de géographie.

L'un d'eux, écrivain déjà connu de nos lecteurs, a fait à un ami le récit détaillé de cette belle excursion ; le voici dans toute sa simplicité :

CHER AMI,

Je veux te dire un mot de nos vacances de Pâques. Des vacances ! diras-tu, pour des philosophes ! Ah ! n'en sois pas scandalisé ; certainement, nous avons eu des vacances et, qui plus est, une promenade comme tu n'en as jamais fait de ta vie ; d'ailleurs, aie la bonté de m'écouter un peu, et tu pourras en juger.

Je ne te décrirai pas notre première journée de voyage, il y aurait pourtant matière à faire des frais de rhétorique, je t'assure.

Tu sais comme il est délicieux d'être cahoté pendant des heures entières quand le train multiplie ses interminables stations et semble vouloir pousser à bout la patience des voyageurs.

Partis à sept heures et demie de Laval, où nous avons trouvé un délicieux asile, nous sauvons en passant Château-Gontier, Segré, et dix autres bourgs, et le train nous emmène à toute vapeur du côté de la ville d'Angers. Nous y entrons au son de l'*Angelus* de midi, et les clochers semblent nous souhaiter joyeusement la bienvenue.

Le temps est magnifique, un vrai temps d'*alleluia*.

Inutile de te dire avec quelles aimables prévenances nous sommes reçus à notre arrivée dans Angers. Oui, chers bienfaiteurs, votre générosité vaincra notre reconnaissance et nous ne trouverions jamais de paroles pour traduire nos sentiments si nous ne savions combien Saint Michel a pour agréables les sacrifices que vous vous imposez.

Je ne te dirai pas, mon cher ami, avec quelle impatience nous attendions le moment de parcourir la ville.

Nous devons une visite à la cathédrale dont les tours dominent toute la cité et paraissent au loin comme deux bras suppliants levés vers le ciel. Au sortir de cette église nous entrons à l'évêché. Je renonce à te décrire la magnificence de cet ancien palais des ducs d'Anjou. Ici un grand bonheur nous était réservé, bonheur d'autant plus précieux qu'à peine osions-nous l'espérer... Mgr Freppel daigna nous accorder une petite entrevue. L'illustre et vaillant défenseur des droits sacrés de la foi et de la vérité nous adressa quelques paroles pleines de dignité et de grâce. Il finit en nous souhaitant d'être un jour de généreux missionnaires tout dévoués à la sainte cause des âmes.

Nous nous retirons contents et heureux, avec la bénédiction du grand évêque; et nous portons nos pas vers l'Université catholique que nous tenions à visiter en détail.

Le soir approchait, nous terminons notre course dans la ville en passant par le célèbre château fort où Fouquet demeura deux mois en prison sous Louis XIV. C'est une véritable forteresse entourée de larges fossés et protégée par des murs géants. Quoique découronnée de ses créneaux, elle offre encore un aspect d'imposante majesté.

Nous aurions bien traversé la ville dans tous les sens si la nuit ne nous eût forcés à la retraite. Il fallut songer à se reposer en prévision des fatigues du lendemain.

De toutes les surprises que ce lendemain nous réservait, la

moins agréable fut celle d'une pluie battante, mais ne va pas croire que tout fût perdu pour cela.

Vers sept heures le temps paraît s'éclaircir; c'en est assez, nous nous embarquons sur la Maine pour toucher terre à Nantes.

L'ennui naquit un jour de l'uniformité, a dit le poète, un voyage en chemin de fer offre encore des charmes s'il est court et rapide, mais il devient singulièrement ennuyeux s'il menace de se perpétuer indéfiniment; aussi étions-nous ravis de voyager par eau. Notre bateau a levé l'ancre et bientôt Angers disparaît à nos yeux. Nous étions sur le pont, décidés à braver vent et pluie afin de jouir du merveilleux spectacle qui se déroulait devant nous.

Ah! mon cher, rien ne vaut la poésie de la nature. Quand on se laisse ravir par le spectacle émouvant de la Création, un hymne de louange et d'amour s'élève du cœur vers Dieu : *Domini est terra et plenitudo ejus, orbis terrarum et universi qui habitant in ea*.

Nous eussions été trop favorisés si le soleil fût venu dorer de sa lumière un si splendide panorama. Et puis les plaisirs de cette terre, même légitimes, sont-ils sans mélange? Dieu ne peut pas permettre que l'homme trouve sa félicité ici-bas, le cœur est trop noble pour aspirer vers un bien autre que Dieu lui-même.

Toi qui es Breton, tu sais combien le sol natal est cher à tout homme de cœur; comprends-tu mon ravissement à la vue de ce beau fleuve de la Loire dont les rives enchanteresses se présentaient alors à mes yeux émerveillés?

Ici les eaux du fleuve battent les flancs d'un abrupt rocher qui le resserre dans son lit profond; là, elles vont expirer doucement aux pieds d'une colline verdoyante. Plus loin elles achèvent de ronger les murailles ébranlées d'un antique donjon. Mais toute ma rhétorique est impuissante à te retracer des tableaux si variés.

Et que dirai-je des souvenirs que ces mêmes bords rappellent? Ah! il faudrait être un Virgile pour décrire ces bataillons de preux Vendéens armés pour la Foi, traversant le large fleuve, courant au combat en chantant les cantiques de l'Église, et après la victoire, s'agenouillant ensemble sur le sol ensanglanté pour remercier le Dieu des batailles.

Mais pendant que je m'enthousiasme en présence de ces souvenirs de l'histoire, notre bateau arrive à Nantes.

La pluie avait cessé, nous pouvions donc plus facilement visiter la ville et les monuments qu'elle renferme.

Bien que d'un aspect moins imposant que celui d'Angers, le château de Nantes ne mérite pas un moindre intérêt. C'est là qu'habitait la Cour de Bretagne, c'est là encore que la duchesse Anne reçut la bénédiction nuptiale qui la fit reine de France.

Au sortir du château nous entrons dans la cathédrale. Sous ces nobles voûtes repose le corps du général Lamoricière, dont la glorieuse épée est suspendue aux pieds de l'Ange des combats dans sa basilique du mont Saint-Michel. — Après avoir visité la délicieuse chapelle de N.-D. de la Salette, si chère aux pieux Nantais, après avoir prié dans leur riche sanctuaire les bienheureux protecteurs de la cité, saint Donatien et saint Rogation, nous songions à terminer notre visite dans la ville.

Le train de 7 heures nous emporte du côté d'Angers. A 10 heures nous entrons dans cette ville et le lendemain nous reprenions gaiement la route de notre demeure, non sans avoir comblé des plus sincères remerciements ceux qui, pour la seconde fois, venaient de nous accorder une si généreuse hospitalité.

Maintenant nous voilà rentrés sous les ailes de l'Archange.

Encore un dernier et suprême effort nous touchons au terme tant désiré. Bientôt nous retournerons affronter encore une fois les épreuves du baccalauréat. Seuls, nous sommes bien faibles, mais avec Dieu nous sortirons vainqueurs. *Omnis sapientia a Domino*. Toute science vient de Dieu. Que nos chers bienfaiteurs daignent nous accorder l'assistance de leurs prières, et nous espérons le succès, et *Dieu en nous couronnant couronnerà ses propres dons!*

L. P., élève de philosophie.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

LA FÊTE-DIEU

Nous convions tous les associés de l'Archiconfrérie autour du Saint-Sacrement dans cette fête qui est spécialement consacrée à Jésus-Hostie. Le merveilleux abaissement dans l'Eucharistie de Celui qui est le roi des Anges a inspiré au P. Faber une page sublime que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

«... Pénétrons dans le royaume du ciel. Nous arrivons à ces neuf cercles rangés autour d'un centre commun et qui constituent l'empire des anges. Parmi leurs trônes, il en est qui sont occupés par des êtres humains, mais devenus semblables aux anges : c'est là que le Très-Haut a placé les plus illustres parmi les saints de la terre pour combler, dans les rangs de l'armée céleste, le vide laissé par ceux que Lucifer entraîna avec lui dans sa chute. Là existent trois magnifiques hiérarchies dont chacune est subordonnée à celle qui lui est immédiatement supérieure et reçoit d'elle toute sa lumière, et la plus élevée des trois n'est soumise qu'à Dieu et n'est éclairée que par lui seul. Dans chaque hiérarchie se trouvent trois chœurs de même nature, différents entre eux par les attributions, la sainteté et la puissance, dont les Apôtres nous ont rapporté les noms et dont les traditions de la théologie nous révèlent en grande partie les fonctions si douces et si variées. Chaque ange, disent certains théologiens, est à lui seul une espèce à part; mais sous certains rapports il y a quelque chose d'in vraisemblable dans cette opinion, car s'il en était ainsi, combien de millions d'espèces parmi les créatures raisonnables de Dieu eussent été éteintes avec Lucifer, du moins en ce qui concernait leur faculté de rendre hommage à leur divin créateur! D'autres disent que chaque chœur renferme trois espèces qui diffèrent entre elles de telle manière qu'il n'est pas aisé pour nous de s'en former une idée; tandis que les grâces accordées à chaque ange en particulier sont distinctes et diffèrent les unes des autres. C'est ainsi qu'à l'aide de vingt-sept degrés qui passent par autant de cercles groupés autour de la très sainte Trinité, nous traversons dans toute son étendue l'empire angélique, aux habitants

duquel nous trouvons mêlée la sainteté des élus de la terre, et nous arrivons enfin au trône du vice-roi des anges, ce trône brillant que Lucifer perdit en tombant et qui est maintenant occupé, selon les uns, par saint Michel, selon les autres, par saint Joseph, en récompense des fonctions de père nourricier qu'il remplit envers le Verbe incarné.

Voyez à quelle élévation nous sommes maintenant arrivés ! Si tournant la tête nous jetons un regard en arrière sur toute la magnificence que nous venons de traverser, et surtout sur ces neuf océans de lumière vivante et intellectuelle qui en constituent la sainteté angélique, ne nous sentirons-nous pas comme saisis de vertige à cet aspect ? Et quel effet délirant produiront sur nous la ravissante harmonie de la musique céleste et le profond silence qui lui succède ? *Le Saint-Sacrement est tout près de nous sur la terre ; mais au ciel, quels espaces il faut traverser avant d'arriver à la nature humaine de Jésus !*

Montons plus haut encore. Au-dessus du trône du vice-roi nous nous trouvons en présence des sept anges choisis qui se tiennent sans cesse devant le trône de Dieu. Ce sont Saint Michel, l'Ange gardien de l'Église, peut-être aussi celui de la sainte humanité de Notre-Seigneur dans son séjour sur la terre, et du Souverain-Pontife régnant, le vainqueur et le destructeur des anges rebelles ; saint Gabriel, l'ange de l'Incarnation et le gardien de Marie, l'ange qui inspira Daniel, qui trouve ses délices dans le sacrifice et la prière, et le messager de la clémence de Dieu ; saint Raphaël, celui de tous les anges qui ressemble le plus aux hommes, saint Raphaël, figure de la divine Providence, le médecin, le guide et la joie des âmes, le compagnon des mortels dans leur pèlerinage, et leur gardien au milieu des vicissitudes de la vie, saint Raphaël par qui la triple miséricorde des Personnes divines est dispensée aux hommes errants ; de telle sorte que si Saint Michel est l'ombre du Père, et saint Gabriel celle du Fils, on pourrait à bon droit appeler saint Raphaël, l'ange du Saint-Esprit. Puis viennent ces quatre autres anges dont les noms, ainsi que le dit saint Boniface dans le concile tenu à Rome sous le pape Zacharie, n'ont pas été reconnus publiquement par l'Église, mais qui, selon certaines traditions et quelques révélations particulières sont ainsi appelés : Uriel (le fort compagnon) dont il est fait mention dans

le troisième et quatrième livre d'Esdras, et que l'art chrétien représente tenant de la main droite une épée nue, qu'il serre contre la poitrine, et de la main gauche des flammes ; Séaltiel (l'esprit de la prière) celui, selon la tradition, qui apparut à Agar dans le désert ; on le dépeint avec le visage et les yeux modestement baissés, les mains jointes et serrées contre la poitrine, dans l'attitude d'un pénitent ; Jéhudiel (le rémunérateur), qu'on suppose être l'ange envoyé par Dieu pour marcher devant les enfants d'Israël ; dans les tableaux il apparaît tenant une couronne d'or de la main droite, et de la gauche, un fouet formé de trois cordes noires ; enfin Barachiel (celui qui vient en aide), et qui est, selon une croyance populaire, le même ange qui parla à Abraham et qui reprit Sarah lorsqu'elle se mit à rire ; il est reconnaissable aux roses blanches dont son manteau est semé. Oh ! quelles délices le Verbe incarné ne doit-il pas trouver dans la glorieuse existence, dans l'esprit profond et dans la sublime adoration de créatures aussi parfaites ! Si la science pouvait descendre dans ces abîmes de corail et explorer ces cavernes où le soleil n'a jamais pénétré, que recèlent les océans Atlantique, Pacifique, Arctique et Antarctique ; s'il lui était donné de noter, de classer et d'apprendre les innombrables genres et espèces de coquilles, d'herbes marines et d'êtres animés, l'œil de l'observateur ne pourrait pas rencontrer un monde plus fécond en découvertes de toutes les sortes, si ce n'est dans les natures si riches et presque inépuisables, dans les grâces merveilleuses, dans les gloires inénarrables de ces sept esprits qui sont les gardiens choisis du trône de Dieu. L'âme du Verbe incarné les contemple avec amour et avec bonheur ; elle se complait à couronner leurs hommages en les agréant, et elle daigne recevoir, au sortir de leurs purs encensoirs, nos prières humaines encore imprégnées des parfums de l'encens de la terre. *Voilà ce que fait encore dans le ciel Jésus, qui est ici, près de nous dans le Saint-Sacrement.* »

CORRESPONDANCE

Haute-Savoie. — Mon R. Père, je viens vous prier de vouloir bien insérer dans vos *Annales* les lignes suivantes :

Mon père était dangereusement malade. J'ai fait une neuvaine en l'honneur de Saint Michel pour obtenir sa guérison.

A la fin de la neuvaine mon père éprouva un mieux très sensible et aujourd'hui il est entièrement rétabli.

En reconnaissance, je vous envoie 2 fr. pour l'abonnement d'une année aux *Annales du Mont-Saint-Michel*.
N. S. J.

Mon R. Père, je vous prie de vouloir bien insérer dans vos *Annales* le témoignage d'une grande reconnaissance pour deux grâces, dont l'une est la guérison de mon enfant obtenue par l'intercession de Saint Michel.

Ci-joint 10 fr. pour les Apostoliques. A. G.

Manche. — Mon R. Père, j'ai eu recours à l'intercession de Saint Michel à l'occasion d'une grave maladie et dans plusieurs autres circonstances; j'ai promis de faire connaître par les *Annales* si j'étais exaucée et guérie.

Je vous adresse l'expression de toute ma reconnaissance et remercie de nouveau le glorieux Archange.
S. de B.

X... — Mon R. Père, ayant obtenu la grâce demandée à Saint Michel, je vous prie de faire dire une messe à son autel et de le faire insérer dans les *Annales*.
M. S.

Yonne. — Mon R. Père, permettez-moi en appelant les plus abondantes bénédictions sur vos chers Apostoliques de vous offrir pour eux les étrennes de l'Enfant Jésus.

J'ai promis cette offrande à Saint Michel pour la réussite d'une affaire importante.
L. F.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, je vous envoie sous ce pli un petit bon de cinq francs pour deux messes de reconnaissance envers le bon Archange Saint Michel, plus un franc pour l'Œuvre apostolique.

Je vous serai reconnaissante de bien vouloir signaler dans vos *Annales* que j'ai obtenu plusieurs grâces par l'intercession du grand Archange Saint Michel et que j'avais promis de les faire insérer, ce dont je m'acquitte avec reconnaissance.

Une autre personne remercie aussi notre bon Ange pour une guérison obtenue.
M. F.

Manche. — Mon R. Père, je vous envoie cent francs pour vos Apostoliques. Mon intention est d'obtenir pour une famille la protection de Saint Michel.

Je demande une neuvaine de prières. X.

ANNALES

DU

MONT-SAINTE-MICHEL

SOMMAIRE. — Fête de l'anniversaire du Couronnement. — Fête de Notre-Dame-des-Anges (2 août). — Fête de Saint Michel (29 septembre). — Panégyrique de Jeanne d'Arc (*suite*). — L'année archangélique : fête de Saint-Michel. — Faveurs obtenues.

FÊTE DE L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

Cinq années se sont écoulées depuis ce jour béni où nous étions les heureux témoins de la magnifique cérémonie dont nous célébrions hier l'anniversaire. Il y eut alors, comme on l'a si bien dit, une éclaircie entre deux orages. Le temps a marché depuis lors, amenant avec lui de nombreuses tristesses et quelques joies. C'est, dit-on, la condition ordinaire des choses de ce monde; et, il faut l'avouer, nous n'en avons pas besoin d'autres preuves que l'expérience de tous les jours. Le mal a étendu partout sa lèpre contagieuse, et, sans se préoccuper des légitimes protestations des uns ou des gémissements des autres, il fait sentir à tous sa despotique tyrannie. Tacite imprimait au front de son siècle une tache indélébile lorsqu'il l'appelait la *corruption active et passive*; s'il était possible d'enchevêtrer sur cette définition infamante, il faudrait réserver cette flétrissure

à ce que nous voyons. Triste, mais inévitable conséquence de l'abandon et du mépris de la loi chrétienne qui nous avait arrachés aux hontes de la dégradation païenne. C'est d'ailleurs un spectacle digne d'attirer l'attention de quiconque réfléchit que de voir le progrès rapide et incessant de toutes les idées les plus subversives, et, ce qui est plus grave, la mise en pratique de toutes ces théories insensées dont on eût rougi il y a dix ans. Mais, alors comme aujourd'hui, les sociétés ont besoin pour subsister, des principes immuables de la vérité et de la morale publique et privée; il faut donc choisir entre le retour aux saines traditions du passé ou se résoudre à périr dans les convulsions d'un empoisonnement volontaire. Le monde romain meurt et il rit, disait un ancien. Ce ricanement sinistre d'un peuple en démence ne frappe-t-il pas nos oreilles? Et lorsque aux cris de fête nous entendons répondre par des menaces de destruction et de mort, n'est-on pas en droit de se demander quel sort la Providence, fatiguée de nos insolents défis, nous laissera nous infliger à nous-mêmes?

Pendant que le mal inonde de ses sinistres clartés le monde et en particulier notre pauvre France, la religion, reléguée dans ses temples, y continue sa vie de foi et de prière. Son Christ, chassé du piédestal public où l'avaient élevé la reconnaissance, le respect et l'amour des peuples, reçoit dans son sanctuaire les hommages fidèles de ses vrais adorateurs, de ceux-là qui ne veulent à aucun prix fléchir le genou devant Baal. Au milieu de séductions de tout genre il faut une rare fermeté de caractère pour ne pas céder à l'entraînement général et pour vouer au mal une haine immortelle. Mais ceux-là qui ont le courage de la vertu et de la fidélité à Dieu, s'ils n'ont pas les bruyantes joies du dehors, s'ils sont souvent réduits à regarder en spectateurs impuissants les désordres de la rue, si leurs gémissements et leur impuissance sont l'objet de la dérision populaire, ils savent du moins que Dieu n'a pas abdiqué, qu'il aura son jour, son heure, qu'il jettera à un moment donné le grain de sable destiné à marquer la limite des exploits de Satan. Cette assu-

rance le console des tristesses du présent et lui donne le courage de se réjouir. Pour lui il y a encore des fêtes, des allégresses; et comme elles sont sans mélange de mal, d'ivresse et de remords il les accueille comme des présents du *Père de tout bien*. Il chante, et ses chants s'élèvent de son cœur comme des hymnes d'espérance et d'amour; il prie, et sa prière est une force; il parle, et sa parole est empreinte des grandes et nobles choses qui sont l'aliment quotidien de son âme. Les autres savent où trouver les plaisirs, lui sait où trouver le bonheur.

Ces pensées se pressaient dans nos âmes pendant que, réunis autour de l'Archange, nous chantions ses louanges si loin de la terre où s'agitent les joies mondaines. La paix régnait presque complète autour de nous, la piété avait amené aux pieds de saint Michel de très nombreux pèlerins, et...

Mais laissons à l'un de nos petits Apostoliques le privilège de raconter les détails de la journée. Nous livrons aux bienfaiteurs de nos œuvres son récit tel qu'il est sorti de sa plume, en demandant indulgence pour ses incorrections ou les écarts de sa jeune imagination :

« La veille au soir, après une pluie torrentielle, le vent se leva doucement pour chasser les nuages qui pouvaient encore effrayer le pèlerin; le soleil lui-même fit quelques efforts, et par ses derniers rayons voulut nous laisser espérer que le lendemain il serait avec nous pour la gloire de l'Archange.

» Il fut assez fidèle, et dès l'aube du jour, à sept heures, on pouvait apercevoir sur les remparts une troupe de petits anges habillés de blanc et précédés d'une bannière. C'étaient les enfants de la paroisse qui prenaient le chemin de la basilique aérienne pour y recevoir sous le regard de Saint Michel le sacrement de Confirmation. Déjà les Apostoliques et les Orphelins avaient pris place autour de l'autel, chantant les louanges de Jésus-Hostie :

Oh! viens Jésus, ne tarde plus,
Ma joie à moi,
Tu le sais bien, Jésus, c'est toi,

» Puis le silence se fait : Jésus a entendu l'appel de ses enfants et il descend dans le cœur de tous... Un touchant dialogue s'engage alors entre un de ces anges terrestres et un chérubin du ciel :

D'un Dieu caché sur un autel modeste,
Sais-tu l'amour ?

.....
Mais ce pain que j'adore et je mange
L'as-tu goûté?...

» Il est huit heures, le prêtre a donné sa bénédiction : tous les enfants se rangent en demi-cercle et ils attendent... La porte s'ouvre et le Pontife apparaît; c'est la Confirmation... *Benedictus* : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur*... A ces mots, la petite procession s'ébranle doucement et invite Sa Grandeur à la suivre dans le chœur de la basilique. Le Père commun de ce petit troupeau est à l'autel, et dans une courte allocution il retrace succinctement à tous ses enfants l'excellence du sacrement et les devoirs qu'il impose. « Êtes-vous prêts à souffrir toutes sortes d'affronts et de tourments pour le nom et pour l'amour de votre Dieu? — Oui, jusqu'à la mort. » — « Et vous, futurs apôtres du Christ, quelle sera votre devise? — Vivre pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, ou mourir pour Jésus. » A la vue de cette petite armée et en présence de telles résolutions, comme les anges gardiens de ce saint temple durent se réjouir et que Saint Michel dut être fier de ses enfants! Le Pontife quitte son trône et se rend à l'autel : ces jeunes conscripts du Seigneur tombent à genoux, et le front haut, la tête droite, le regard assuré, ils sont armés chevaliers sous les yeux du prince de la milice céleste... *Magnificat*... c'est le cri qui s'échappe de tous ces jeunes cœurs, et qui descend annoncer à toute la ville que ses fils sont confirmés.

» Du haut de la plate-forme on pouvait déjà apercevoir sur la grève des flots de pèlerins se dirigeant vers la sainte Montagne et la saluant de loin.

» A dix heures, Sa Grandeur, escortée de la petite phalange apostolique et d'un clergé nombreux fit son entrée solennelle dans la basilique, et l'orgue, pressé sous les doigts agiles d'un artiste distingué, traduit par ses sons harmonieux la joie et l'allégresse de tous les assistants. Grâce à l'initiative et au dévouement d'un directeur du grand séminaire, la beauté du

chant ne devait pas le céder à l'éclat de l'office pontifical. Vingt-cinq séminaristes étaient là, et ils exécutèrent tour à tour les plus beaux morceaux de leur répertoire.

» Mais toutes les joies d'ici-bas ne sauraient être parfaites, et un léger nuage vint obscurcir cette belle fête. La grande procession annoncée par le R. P. Supérieur dut être modifiée, et force fut à nos pèlerins de faire un petit acte de pénitence, la pluie nous rendit impossible le retour par le grand escalier abbatial. Toutefois nous pûmes à loisir admirer successivement toutes ces grandes salles de la Merveille; le Cloître, le Promenoir, les Montgommeries, la salle des Chevaliers entendirent tour à tour et répétèrent ce vieux cri de la France : *Saint Michel, à notre secours!* L'âme de ces preux et de ces moines dut être fière et leurs ossements tressaillir en entendant ce vieux refrain de leur foi et de leur amour.

» Enfin la crypte des Gros-Piliers à son tour est remplie, et tous, d'une commune voix, nous saluons Notre-Dame.

» *Ave, Maris stella*... Qu'il était beau de voir tous ces fils dévoués groupés autour de leur mère et chanter de tout leur cœur cette strophe si touchante : *Monstra te esse matrem!*... Vierge, montre-toi notre mère... Et comment Marie pourrait-elle ne pas écouter nos prières dans ces moments solennels, briser le lien des coupables, éclairer les aveugles, rejeter loin de nous les malheurs qui nous menacent et nous obtenir les plus grands biens?... On tombe à genoux, et celui qui préside parle seul au nom de tous... On prête l'oreille et on l'entend d'une voix pleine d'émotion consacrer la France à Marie et à Saint Michel... *Amen, amen*... répondent toutes les voix.

» Enfin le moment est venu de distribuer à cette multitude le pain de la parole. C'est un des missionnaires qui a été chargé de cette difficile mission. « Il s'excuse et regrette le silence de » l'orateur qui pendant cinq ans nous avait habitués au charme » de sa parole et à l'éloquence de ses discours. Il compte néan- » moins sur la bienveillance de l'auditoire et d'une voix forte » et assurée nous montre la Croix, triomphe de Jésus-Christ, » triomphe du chrétien. C'est la Croix ou l'Homme-Dieu cru- » cifié que Saint Michel défendit dans le Ciel contre Satan, » et c'est encore ce Dieu-Homme, qu'il est appelé à faire » triompher aujourd'hui dans sa personne, dans sa Croix et » dans ses enfants. La Croix a vaincu tous les peuples et elle

» est devenue le signe de l'honneur et de la bravoure. Aujourd'hui sa vertu n'est pas moindre qu'autrefois, et Saint Michel la fera victorieuse de la rage et de la fureur de ses ennemis.»

» Après cette instruction on aime davantage la Croix et on a confiance; on se retire l'âme contente et rassasiée.

» C'était fini... Cependant une agréable surprise nous était réservée...

» Monseigneur monte à l'autel, et il fait signe qu'il veut parler. Un éclair de joie illumine tous les fronts et un grand silence se fait. Du fond de son âme émue, Sa Grandeur remercie les pèlerins et leur commente ces trois belles paroles : « Vous » êtes notre joie, notre espérance, notre force. Nos yeux aiment » à se reposer sur vous en ce moment et à contempler votre foi, » votre piété. Petit troupeau, c'est à votre fidélité que le Seigneur a promis l'empire du monde; vous êtes le grain de » sénévé qui grandit et deviendra un jour l'arbre de l'Évangile. » Enfin, il nous est doux de pouvoir compter sur vous : toute » notre force est en vos prières et en votre charité. Soyez donc » bénis, et recevez nos félicitations. » Un léger murmure d'approbation et de contentement se manifesta aussitôt; on se sentait fier de son Évêque et on saluait en lui le Pontife de Saint Michel.

» Il était tard, et il fallut songer au retour : la foule descendit lentement, et comme les vagues qui se retirent deux fois le jour, après avoir baigné quelques instants le pied de la Montagne, pour revenir encore et plus pressées, ainsi les pèlerins se succèdent sur la grève et se retirent après avoir prié Saint Michel pour revenir encore et plus nombreux. Au Mont-Saint-Michel on ne dit jamais adieu, mais bien au revoir, car l'œil a toujours quelque chose à admirer et la piété quelque chose à demander, ne serait-ce que la protection de l'Archange au jour du combat. *Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au jour du redoutable jugement.*

» Belle et touchante fête, puissions-nous te revoir encore et saluer en toi l'aurore de jours heureux en répétant ce cri de la victoire : *Quis ut Deus!* »

FÊTE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES (2 août)

La basilique du Mont-Saint-Michel possède, par un indult de Pie IX, l'insigne faveur de la PORTIONCULE. Chaque année, un grand nombre de fidèles viennent profiter des indulgences si nombreuses obtenues par saint François d'Assise. Nous exhortons nos associés qui le peuvent à ne point négliger une si heureuse occasion de purifier complètement leur âme et de payer, par une peine légère, les dettes que nous contractons presque inévitablement envers la justice de Dieu.

Les indulgences de la Portioncule pourront être gagnées depuis le mardi 1^{er} août, aux premières vêpres de la fête, jusqu'au soir du lendemain.

FÊTE DE SAINT MICHEL (29 septembre)

Dans la basilique, il y a TOUS LES JOURS, DU 1^{er} JUILLET AU 16 OCTOBRE :

A 7 heures 1/2, messe de communion.

TOUS LES DIMANCHES ET JOURS DE FÊTE :

A 11 heures, messe des pèlerins.

A 1 heure 1/2, procession à la crypte du Mont-Tombe et salut solennel du T. S. Sacrement.

— La neuvaine préparatoire à la fête de Saint Michel commencera le *jeudi* 21 septembre. Il y aura chaque jour plusieurs messes, depuis 5 heures 1/2 jusqu'à 7 heures 1/2, et procession à 1 heure 1/2.

— Le jeudi 28, à 5 heures 1/2, premières vêpres solennelles, suivies de la *procession aux flambeaux* et du salut du T. S. Sacrement.

— Vendredi 29 septembre, à 7 h. 1/2, messe de communion;
à 10 h. 1/2, grand'messe solennelle;
à 1 h. 1/2, procession à la crypte

du Mont-Tombe, suivie des vêpres solennelles.

— Sermon, puis Bénédiction et salut du T. S. Sacrement.

Nous invitons tous nos associés à faire la sainte communion le 29 septembre, jour de la fête, et à recommander au grand Archevêque les pressants besoins de l'Église et de la France.

PANÉGYRIQUE DE JEANNE D'ARC

Par Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches

(Suite)

Voilà le fait, Messieurs. Est-il authentique, irrécusable? Jeanne l'affirme. Elle l'affirme à Vaucouleurs : « Ah! dit-elle, le sire de Baudricourt n'a cure ni de moi ni de mes paroles. Cependant il faut que je sois devant le roi avant la mi-carême, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux pour m'y rendre en personne; car personne au monde, ni roi, ni duc, ni fille du roi d'Écosse, ni aucun autre ne peut relever le royaume de France. Il n'y a de secours pour lui qu'en moi. » De bonne foi, Messieurs, d'où peut venir une pareille assurance à une enfant des champs, à une jeune fille de dix-sept ans, sinon de l'incontestable vérité du fait? Jeanne l'atteste pendant sa vie; elle l'atteste à la veille de sa mort, devant ses juges et ses bourreaux. « Je les ai vus, dit-elle en parlant de son Archevêque et de ses Saintes, je les ai vus des yeux de mon corps aussi bien que je vous vois (1). »

Et qu'avons-nous besoin de son attestation? Est-ce que l'histoire ne parle pas assez haut? Est-ce que les témoins ne sont pas assez nombreux, assez éloquents? Est-ce que vous ne parlez pas, ô murs de cette vaillante cité? Oui, parlez, bastions et tourelles; parlez, ô remparts qu'elle escalade avec tant de vigueur! Parlez, ô cités qu'elle a restituées au maître légitime! Parlez, ô basilique de Reims, qui l'avez vue conduisant le triomphe de

(1) Sur l'intervention miraculeuse de Saint Michel, voir : *Pièces et procès de Rouen*; *Mystère du siège d'Orléans*; M. Wallon, *Jeanne d'Arc*; M. F. Godefroy, *la Mission de Jeanne d'Arc*.

son roi! Mais pourquoi recourir au passé? Et vous aussi, petits-fils de ceux que Jeanne a délivrés, est-ce que vous ne parlez pas? Est-ce que pour nier ces apparitions célestes qui seules peuvent expliquer la mission et les succès de la Pucelle, il ne faudrait pas déchirer ce livre glorieux auquel chaque année, à pareil jour, vous ajoutez une page? Et vous, sages de la terre, qui ne croyez pas à Dieu, mais qui n'osez pas encore fouler aux pieds l'histoire, est-ce que vous ne voyez pas que, pour échapper à Dieu, il vous faut renier la logique, abjurer la raison elle-même?

Le fait existe, Messieurs; mais qu'est-ce que ce fait, sinon le surnaturel visible et palpable, sinon le ciel s'ouvrant, se faisant voir à Jeanne, et, par elle et par son héroïsme, parlant à la nation, s'affirmant aux yeux du présent et de l'avenir? Saint Michel, qu'est-ce donc, sinon le témoin de Dieu, le témoin du surnaturel, le héraut d'armes proférant le cri de l'adoration suprême : *Quis ut Deus?* Qui est puissant comme Dieu? Qui est maître de la victoire comme Dieu? Qui sait comme Dieu rendre la vigueur aux nations agonisantes? *Quis ut Deus?* Qui sait comme lui ressusciter les peuples, chasser l'étranger triomphant, humilier son orgueil et le refouler dans ses îles? *Quis ut Deus?* O Dieu de Gédéon, Dieu de David, Dieu des Machabées, Dieu des Chrétiens, Dieu des Francs, non, votre main n'est pas défaillante, votre bras n'est pas raccourci. Vous êtes toujours le Dieu de la force et le Dieu des prodiges, car c'est vous qui apparaissez par Saint Michel, qui parlez par vos saintes, qui armez Jeanne d'Arc pour la victoire : *A Domino factum est istud.*

Le ciel vient d'intimer ses ordres à l'enfant. Mais pour les accomplir, quelles armes lui met-il aux mains? C'est le propre de Dieu, Messieurs, de choisir la faiblesse pour faire éclater sa puissance et d'employer le néant pour détruire la grandeur. Ainsi agira-t-il à l'égard de Jeanne d'Arc. Celle qui doit remplir de son nom les fastes de la guerre a-t-elle fait son apprentissage? A-t-elle étudié la science des combats? Elle ne connaît que sa religion. A-t-elle eu pour maître un Turenne ou quelque autre général fameux? Encore une fois, elle ne sait ni A ni B. « Autre personne que sa mère ne lui apprit sa créance. » — A-t-elle été habituée de bonne heure à la vie des camps? Son enfance et sa jeunesse s'écoulaient au sein de la famille, dans le silence et

l'obscurité de la vie champêtre. Comment donc est-elle formée à la lutte formidable qu'elle doit soutenir un jour? Écoutez, Messieurs.

Dieu, quand il se mêle d'intervenir directement et en personne dans les affaires humaines, ne descend pas aux ressources et aux procédés humains. Il ne gagne pas les batailles à la façon des Turenne, des Condé ou des Napoléon. Il prend une enfant. Et savez-vous comment il la prépare? Par le travail et par la piété.

Le travail d'abord. A l'école de sa mère, elle apprend à coudre et à filer. C'est le fuseau qu'elle manie pendant ses premières années.

La piété ensuite. Ses voix lui recommandent d'être bonne et sage, d'aller souvent à l'église. Sous le toit paternel, elle est douce, obéissante et pieuse. A l'église, on la voit, durant de longues heures, au pied de l'image de Jésus, de la statue de Marie, les mains jointes, les yeux immobiles, dans l'attitude du recueillement et de l'amour. Elle a fait des sacrements son bonheur et sa vie. Voilà l'enfance de Jeanne à Domremy.

Mais je vous entends. « Il y a loin, dites-vous, du fuseau à l'épée. Le fuseau, c'est la faiblesse, et l'épée, c'est la force. Le fuseau, c'est la patience; l'épée, c'est l'ardeur, la fougue et l'impétuosité. Le fuseau, c'est la paix, et l'épée, c'est la guerre. La piété non plus, ajoutez-vous, ne fait pas les soldats. Elle peut faire la jeune fille innocente et pure, la femme vertueuse, les anges de la terre et les anges du ciel. Elle ne fait ni les guerriers ni les capitaines. »

Et cependant voilà l'armure que Dieu donne à Jeanne. Anglais superbes, dont les fiers bataillons foulent aux pieds le sol de la France, regardez! Voyez-vous, sur les bords de la Meuse, cette enfant au cœur pieux, dont la main tourne le rouet? Tremblez, tremblez à sa vue! Que le frisson de l'épouvante saisisse vos légions! Que la peur glace vos vaillants! Que la terreur immobilise vos phalanges! Cette enfant, c'est le salut de la France! C'est le foudre de guerre qui vous écrasera; c'est la libératrice! Et les nouveaux Goliath, au casque gigantesque, à la puissante cuirasse, aux armes invincibles jusque-là, regardent avec dédain. « Eh quoi, s'écrient-ils à l'envi, c'est là notre adversaire! Mais ce n'est qu'une enfant! Pour qui nous prend-elle donc, cette Pucelle qui ne connaît que le fuseau? Qu'elle vienne, et

nous la jetterons en pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre! *Dabo carnes tuas volatilibus cœli et bestiis terræ* (1)!»

Et vous aussi, Messieurs, si vous ne saviez le résultat, à la vue de cette enfant, vous aussi vous souririez de pitié. Pourquoi? Parce que vous mettez, comme les Anglais, votre confiance dans l'habileté des chefs, dans la multitude des soldats, dans la troupe admirable de vos cavaliers. *Hi in curribus et hi in equis* (2). Mais Jeanne répond comme David: « Vous venez à moi avec vos épées, avec vos boucliers et vos lances; moi je



JEANNE D'ARC

(Gravure extraite de *Jeanne d'Arc*, par H. Wallon. — Firmin Didot, Paris.)

vais à vous au nom du Seigneur des armées. Et je vous atteindrai, et j'abattraï vos têtes orgueilleuses. *Et auferam caput tuum a te* (3). Et je livrerai les cadavres de vos camps en proie aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre, afin de donner à l'univers entier une grande leçon et de lui prouver que le Dieu de la France n'est pas mort! *Ut sciat omnis terra quia est Deus Israël* (4). »

Et en effet, Messieurs, Dieu, qui se joue des desseins des hommes et qui se plaît à les confondre, Dieu brisera les armes;

(1) *I Reg.*, XVII, 44.

(2) *Ps.* XIX, 8.

(3) *I Reg.* XVII, 46.

(4) *Ibid.*

il dissipera les légions victorieuses; il réduira en poussière toutes les ressources humaines. Et debout sur ces ruines il redira comme autrefois : « Laissez là tous vos préparatifs, et confessez que je suis le Seigneur votre maître. *Vacate et videte quoniam ego sum Deus* (1). » — Il prendra par la main l'enfant qui ne sait que pleurer et prier; il la mènera par les champs de bataille, renversant sur son chemin tous les obstacles, semant sous ses pas la victoire, l'élevant jusqu'aux sommets du triomphe; puis, quand il l'aura portée sur ces sommets, s'adressant au monde et à l'histoire, il s'écriera : « Venez maintenant et contemplez l'œuvre du Seigneur. Admirez les prodiges qu'il fait éclater à nos yeux. *Venite et videte opera Domini quæ posuit prodigia super terram* (2). » Les armes étaient impuissantes, disiez-vous! Le fuscau est à sa place dans la pauvre chaumière; la piété est bonne à l'église! Mais que peuvent de tels moyens en face d'un ennemi disposant de forces formidables? — Ils ne peuvent rien, c'est vrai, et cependant ils triompheront. Ils ont triomphé! Donc l'œuvre n'est pas de l'homme, donc elle est de Dieu : *A Domino factum est istud*.

Et maintenant, ô enfant, ô bergère de Domremy, réponds à l'appel de tes voix! Préparée par le travail et par la piété, va, va sans crainte. Surnaturelle dans sa préparation, ta mission ne sera pas moins surnaturelle dans son accomplissement.

II

Le surnaturel ne s'impose pas, Messieurs, il se prouve. Y croire, ce n'est pas faire acte de faiblesse, d'ignorance et de crédulité. C'est faire acte de volonté libre, de bon sens et de raison.

Mais quels sont les arguments par lesquels il se démontre? Dans l'ordre intellectuel, c'est la prophétie; dans l'ordre physique, c'est le miracle; dans l'ordre moral, c'est la sainteté. Et voilà précisément les trois arguments irrésistibles que je viens invoquer devant vous pour établir jusqu'à l'évidence le caractère surnaturel de la mission de Jeanne d'Arc étudiée dans son accomplissement.

(1) Ps. XLV, 11.

(2) Ps. XLV, 9.

Qu'est-ce que le prophète, Messieurs? C'est celui dont l'esprit s'élève au-dessus des horizons humains pour entrer dans les secrets mêmes de Dieu; celui dont le regard, éclairé par la lumière d'en haut lit à travers le voile de l'avenir et découvre des événements inaccessibles à l'homme. La prophétie, en un mot, c'est l'annonce précise et certaine d'un fait à venir, qui ne peut être naturellement connu dans le présent (1).

Et maintenant Jeanne d'Arc a-t-elle été voyante? A-t-elle fait des prophéties?

Messieurs, cette jeune fille, qui n'a jamais étudié l'histoire, écrit d'elle-même et avant les faits sa propre histoire. Elle l'écrit en quelque sorte page pour page, trait pour trait. Écoutez plutôt.

Quelle est la mission dont elle est investie? Elle la dit à Vaucouleurs, quand, conduite chez Baudricourt, elle répondit avec fermeté « qu'elle venait vers lui de la part de son Seigneur pour qu'il mandat au Dauphin de se bien maintenir et qu'il n'assignât point de bataille à ses ennemis, parce que son Seigneur lui donnerait secours dans la mi-carême. »

Un peu plus tard, à Chinon, elle révèle au Dauphin la même mission. « Gentil Dauphin, j'ai nom Jehanne la pucelle; le Roi des cieux vous mande par moi que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et vous serez le lieutenant du Roi des cieux, qui est roi de France. » Le roi fut-il en effet sacré? Fut-il couronné à Reims?

Lit-elle dans l'avenir? Un homme d'armes jure devant elle le nom de Dieu. « Hélas! dit-elle, tu le renies et tu es si près de ta mort! » Un instant après cet homme se noie.

Que trouvera-t-elle à Poitiers? L'épreuve ou le succès? « En nom Dieu, je sais bien que j'aurai beaucoup à faire à Poitiers, où on me mène. Mais Messire me aidera. » Fut-elle à subir un examen minutieux et délicat? Dieu lui vint-il en aide?

Que doit-elle faire à Orléans? « Messire m'a envoyée pour délivrer votre ville. » L'a-t-elle délivrée? — Mais quand, quel jour, dans quelles conditions? « Vous avez été à votre conseil, dit Jeanne aux chefs de l'armée, et moi j'ai été au mien, et croyez bien que le conseil de Messire s'accomplira, et que le vôtre sera mis à néant. Par mon Martin, demain, demain, je

(1) S. Thom., *Questiones disputatae, de Veritate*, q. XII, de *Prophetia*.

prendrai cette place, et je retournerai dans la ville par-dessus les ponts. » Le lendemain, la place était-elle prise? Jeanne rentrait-elle par-dessus les ponts?

Mais qu'adviendra-t-il pour elle dans cette lutte acharnée? « Levez-vous demain de grand matin, dit-elle à son aumônier le soir du 6 mai; tenez-vous toujours auprès de moi; car demain, demain j'aurai beaucoup à faire et plus que je n'aie jamais eu. Demain le sang coulera de mon corps au-dessus du sein. » Eut-elle beaucoup à faire? Vit-elle son sang couler comme elle l'avait prédit?

Cependant le courage des assaillants faiblit. Dunois va faire sonner la retraite; Jeanne se met en prière et s'écrie aussitôt: « Eu nom Dieu, vous entrerez brief dedans; n'ayez doute. Retournez de par Dieu à l'assaut de rechef; car, sans nulle faute, les Anglais n'auront plus nulle force d'eulx défendre, et seront prises leurs tourelles et leurs boulevards. » Les tourelles furent-elles prises, les boulevards emportés?

Avant la bataille de Patay, les généraux s'inquiètent. « Avez-vous de bons éperons? » leur demande la Pucelle. « Que dites-vous? » répondent-ils; s'agira-t-il de tourner le dos à l'ennemi? « Non, dit-elle; mais les Anglais seront vaincus, et des éperons seront nécessaires pour les poursuivre. » Cependant les chefs hésitent toujours; elle veut qu'on attaque. « En nom Dieu, s'écrie-t-elle, il faut combattre ces Anglais; fussent-ils pendus aux nues, nous les aurons. Dieu nous les envoie pour que nous les punissions. Mon conseil m'a dit qu'ils sont tous en notre pouvoir et que le gentil roi aura aujourd'hui la plus grande victoire qu'il ait remportée. » La victoire en effet ne fut-elle pas splendide et glorieuse entre toutes?

A Troyes, l'armée n'a plus de pain. L'artillerie fait défaut. On décide en conseil qu'il faut se replier sur la Loire. « Noble Dauphin, dit Jeanne au milieu de l'assemblée, ordonnez de rassembler vos gens et d'assiéger la ville. A quoi bon ces éternels conseils? En nom de Dieu, avant qu'il soit trois jours, par amour ou par force, je vous ferai entrer dans la cité de Troyes. » « Jeanne, si l'on était certain de l'avoir dans six jours, on attendrait bien, » réplique Regnault de Chartres. « Six! reprend Jeanne, vous y entrerez demain. » Le lendemain, l'armée était-elle dans Troyes?

Combien durera sa mission? « Je ne durerai guère qu'un an,

ne cesse-t-elle de répéter au duc d'Alençon; c'est pourquoi veillez à bien employer cette année. » Sa mission a-t-elle duré davantage?

A Compiègne, dans une réunion d'enfants, elle s'écrie tristement: « Mes enfants et chers amis, je vous signifie que l'on m'a vendue et trahie, et que brief serai livrée à mort. » A-t-elle été vendue et livrée à mort?

Que deviendra la France après sa mort? « Je sais bien que ces Anglais me feront mourir, croyant après ma mort gagner le royaume de France; mais quand ils seraient cent mille *godons*, plus qu'ils ne sont à présent, ils n'auront pas le royaume. » — Le royaume ne leur a-t-il pas échappé?

Mais quand la France reprendra-t-elle définitivement possession d'elle-même? « Avant sept ans, les Anglais perdront un plus grand gage qu'ils n'ont fait à Orléans. Ils perdront tout en France... Les Anglais auront en France plus grande perte qu'ils n'ont eue onques, et ce par grande victoire que Dieu enverra aux Français. » — Comment le savez-vous? demandent les juges. — « Je le sais bien par une révélation qui m'a été faite et que cela arrivera avant sept ans; et je suis bien marrie que ce soit si tard... Je sais cela par révélation, aussi clairement que vous êtes devant moi en ce moment. » Sept ans après en effet, en 1436, Paris ne tombait-il pas aux mains de Charles VII (1)?

Voilà les prophéties, Messieurs. Sont-elles authentiques? Tous les historiens de Jeanne l'attestent, appuyés sur les témoignages les plus irrécusables. Que dis-je? Ces vaillants généraux, témoins de sa vie et compagnons de ses triomphes, l'attestent eux-mêmes; et cette parole de soldat n'est-elle pas la sincérité, la loyauté même? De plus, est-ce que les faits, les faits prodigieux que les prophéties annoncent, pourraient s'expliquer sans elles? Comment! en face du danger, les capitaines hésitent, les soldats reculent, la retraite sonne; et vous croyez qu'en un clin d'œil l'ardeur va se ranimer, les soldats se retourner, l'assaut se livrer terrible, gigantesque, irrésistible, si les esprits ne comptent sur le succès que la Pucelle prédit avec tant d'assurance! Voilà comment les victoires elles-mêmes déposent en faveur de la prophétie.

S'agit-il de faits que Jeanne peut prévoir humainement? Mais

(1) Voir, pour les prophéties, les *Pièces du procès de Rouen*.

quoi? C'est à l'heure même où la confiance est partout évanouie, à l'heure où l'on croit tout perdu; quand de toutes parts les vaillants chancellent, se demandant si la France n'est pas finie; quand, dans toutes les classes, règne un morne et immense désespoir, c'est à cette heure suprême qu'une jeune fille sans nom, sans lettres, sans prestige, se lève tout à coup et prophétise, avec des accents d'une incroyable fermeté, que la France sortira de ses défaites, qu'Orléans lui sera rendu, que l'Anglais épouvanté reculera sans cesse, que le roi sera sacré dans Reims, et qu'après un nombre restreint d'années, qu'elle détermine, la France redeviendra maîtresse d'elle-même! Messieurs, quand un enfant tient un pareil langage au milieu des ruines de la patrie, quand seule elle élève la voix au milieu du silence universel, quand elle prédit de la sorte avec une assurance que rien ne déconcerte la résurrection des villes, du monarque et du pays, disons, sans crainte de nous tromper, que cette enfant est inspirée du ciel; disons que le surnaturel est là; saluons dans cette enfant une vraie voyante, et répétons de concert avec l'Écriture : *A Domino factum est istud* (1).

Si la prophétie est la parole de Dieu, le miracle est son fait, puisqu'il est une dérogation aux lois de la nature dont Dieu seul est l'auteur.

Initiée aux secrets de Dieu, Jeanne d'Arc sera-t-elle de même associée à sa puissance? Un des plus graves historiens de la Pucelle a signalé dans sa vie quelques faits principaux auxquels on ne peut, dit-il, refuser la qualification de miracles (2).

Il s'agit de ravitailler Orléans, de faire entrer dans ses murs bloqués et affamés un convoi de munitions et de vivres. Mais les bateaux qui portent le secours ne peuvent avancer : le vent leur est contraire; il souffle avec fureur et les Anglais sont là. On va rebrousser chemin quand survient la Pucelle : « Attendez un petit, » s'écrie-t-elle. Elle se recueille un instant, puis se redressant : « En nom Dieu, que tout entre en ville! » Et tout à coup, les vents deviennent propices, ils enlèvent les voiles, et le convoi est sauvé. Quelle est celle-ci, Messieurs, dont on peut

(1) Nous trouvons dans les prophéties de Jeanne d'Arc les caractères indiqués par saint Thomas : *Questiones disputatae, de Veritate*, q. XII, de *Propheta*.

(2) M. F. Godefroy, *la Mission de Jeanne d'Arc*.

dire, comme du Maître lui-même, qu'elle commande à la tempête et que les vents lui obéissent!

La flottille vient d'échapper aux éléments. Mais il lui faut passer sous le feu des canons ennemis. Du haut des tourelles, les canons ne cessent de viser les bateaux; ils tirent pendant deux ou trois heures. Pas un bateau n'est atteint, pas un homme effleuré. — L'ennemi serait-il à ce point malhabile, ou bien Jeanne aurait-elle le privilège de faire prendre aux boulets des routes qu'ils ne connaissent pas?

Mais un second convoi devient nécessaire. Jeanne lui a tracé son chemin par la Beauce, c'est-à-dire qu'il devra passer au milieu des bastilles, des boulevards et de l'artillerie des Anglais. « En nom Dieu, dit-elle, il n'y aura ni un coup fêtu, ni une goutte de sang versé. » Et le convoi passe en effet; et pas un Anglais ne se montre, pas un coup n'est tiré, il ne coule pas une goutte de sang.

Jeanne a-t-elle donc le pouvoir de clouer l'ennemi sur place, d'endormir ses bataillons ou de rendre ses propres soldats invisibles!

D'ailleurs la délivrance d'Orléans n'est-elle pas elle-même un éclatant prodige? D'un autre côté, sans doute, une ville au courage héroïque, à la fidélité indomptable, mais assiégée depuis huit mois, en proie à la faim, resserrée dans un cercle de fer et de feu; de l'autre, un ennemi intraitable, enivré de ses longs et continuels succès, solidement abrité derrière les remparts qu'a construits son génie, des troupes acharnées à la conquête de la France, des généraux qui semblent enchaîner la victoire à leur drapeau, des chefs à l'expérience consommée, des munitions en abondance, une artillerie redoutable; que deviendra cette cité, le cœur même de la France? Comment échapper à la ruine qui la menace? Voici qu'apparaît le secours de Dieu. Son envoyée, c'est une enfant. Les chefs qui l'accompagnent se délient d'elle; ils sont d'ailleurs divisés, indécis. Leur but c'est de lasser l'ennemi. Jeanne, au contraire, veut l'attaquer de front. Elle vient au nom du Tout-Puissant qui aime la France; elle relève tous les courages, elle enflamme tous les cœurs, elle allume, elle fait éclater un véritable incendie, incendie d'enthousiasme et d'espoir. — En deux jours, l'œuvre impossible va s'accomplir. Du premier coup, elle emporte Saint-Loup, ralliant autour de son étendard ses soldats déconcertés. Du second, elle

monte à l'assaut des Augustins. Tout cède à son irrésistible élan. Les deux rives de la Loire sont libres. Les Anglais, avec l'élite de leurs troupes, sont refoulés dans les tourelles. C'est leur dernier, mais formidable abri. Jeanne sans hésiter s'y précipite, entraînant après elle ses troupes qu'anime une invincible ardeur. Elle est blessée; l'Anglais pousse un cri de triomphe; mais elle, plus forte que la douleur, tombe à genoux, jette au ciel sa supplication, retourne à l'assaut, et à la vue de sa bannière qui touche le rempart : « Dedans, enfants, s'écrie-t-elle, dedans ! tout est vôtre et y entrez. » La bastille des Tourelles était vaincue. Orléans était sauvé.

Comment expliquer ce triomphe soudain, inespéré? Messieurs, laissez-moi vous le demander. S'abusait-elle, cette multitude, se pressant sur les pas de sa libératrice et l'escortant jusques dans cette basilique, pour faire vibrer ses voûtes du chant de la reconnaissance, ce *Te Deum* immortel qui reporte à Dieu l'honneur de la victoire? S'abusait-il, l'Anglais, quand il confessait que, dans cette lutte sanglante, il avait eu affaire à Dieu lui-même? S'abusait-elle, Jeanne d'Arc, quand, dans le sentiment de sa faiblesse et de sa confiance, elle répondait : « Les gens d'armes batailleront; Dieu donnera la victoire : rien n'est impossible à la puissance de Dieu? » Messieurs, et nous aussi, ne pouvons-nous pas, avec le peuple, avec l'Anglais, avec Jeanne, avec l'histoire, avec la raison, répéter ici, répéter en chœur la parole qu'écrivait Gerçon expirant : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris?*

(A suivre.)

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

FÊTE DE SAINT-MICHEL (29 septembre)

(Indulgence plénière pour tous les associés aux conditions ordinaires)

MÉDITATION

Mon Dieu, vous nous obligez vous-même à honorer S. Michel plus particulièrement que les autres anges, par le soin que vous avez eu de nous parler de lui dans vos Écritures et par la dépen-

dance et les autres rapports que vous avez mis entre lui et votre Église. Vous voulez que nous l'honorions comme un *grand prince* et comme le *défenseur de votre peuple*, puisque vous l'appellez vous-même ainsi par vos prophéties.

Il a toujours combattu pour votre Église, même dans le commencement du monde, et lorsqu'elle n'était encore composée que de ce peuple tout spirituel et tout angélique, qui est l'ainé entre toutes vos créatures, il l'a soutenue contre la séduction et la révolte des anges apostats en dissipant les impressions malignes de leur orgueil, par le zèle de la grandeur de la majesté de Dieu marqué dans son nom *Michaël* (*Quis ut Deus!*). Il a combattu pour votre Église lorsqu'elle était encore cachée sous les ombres et les figures de la loi.

Il a combattu pour l'Église chrétienne dans les persécutions des premiers siècles contre la tentation de l'idolâtrie et contre toute la rage de l'enfer et de ses ministres.

Et c'est lui aussi qui dans la fin des siècles soutiendra les fidèles contre les derniers des ennemis de Jésus-Christ et de son épouse, et qui l'aidera à triompher pour jamais du diable et de l'enfer.

Pour tout et en tout temps, ce grand zéléteur de votre gloire, ô mon Dieu, s'élève contre l'orgueil des créatures intelligentes et vous lui avez fait cette grâce entre tous les ministres de vos volontés de détruire toutes les hauteurs qui ont voulu s'élever contre votre science et s'attribuer la gloire de ce qui vous appartient uniquement en leur opposant et leur imprimant cette grande vérité qu'il porte dans son nom et qui est comme sa devise : *Qui est-ce qui est semblable à Dieu?*

Mais, mon Dieu, nous avons besoin plus que jamais que ce chef de votre milice céleste s'arme de votre puissance pour secourir votre Église où l'on ne voit que trop dominer l'orgueil des hommes charnels par l'ambition, par la vanité, par toutes les autres branches de ce malheureux tronc dont les racines descendent jusqu'aux enfers, et il semble que l'amour-propre et l'orgueil chassés du ciel avec les anges prévaricateurs par le

ministère de votre Archange soient venus chercher un asile dans votre Église où souvent ils séduisent ceux qui en sont les anges visibles et qui devraient, à l'imitation de Saint Michel être les exterminateurs de l'orgueil et de l'amour-propre par un zèle humble et courageux, comme ils le sont par leur charge et leur ministère.

Digne chef des esprits célestes, ministre du Dieu vivant, défenseur de son peuple, protecteur de l'Église chrétienne, prince établi pour veiller sur le salut des élus, secourez-nous. Éclairez par la lumière de Dieu dont vous êtes rempli les premiers ministres et pasteurs de l'Église, pour leur faire découvrir toutes les profondeurs de Satan par lesquelles il s'efforce de renverser les fondements de l'Église. Armez-vous de votre zèle contre tout l'orgueil et tout l'amour-propre qui y font de si grands ravages, par les erreurs, le relâchement, le luxe, l'ambition, l'avarice et tous les autres vices et désordres qui en sont dérivés. Combattez pour l'épouse de Jésus-Christ, contre le dragon qui cherche à la dévorer. Défendez la vérité, comme vous l'avez fait contre les premiers déserteurs de la vérité qui l'ont abandonnée. Conservez la paix et l'unité de l'Église de la terre, comme vous les avez conservées dans l'Église du ciel en précipitant dans l'abîme les auteurs du premier schisme et de la première révolte.

Mais daignez aussi, saint Archange, combattre en moi le même monstre de l'orgueil et ce démon de l'amour-propre qui fait dans mon cœur de si grands ravages; ce cœur qui, par le baptême, avait été fait un temple, une église, un ciel, dont l'humilité et la charité devaient faire le principal ornement. Soyez le zéléteur de la beauté de ce temple, le protecteur de cette petite église, l'exterminateur de tout ce qui profane la sainteté de ce ciel.

Enfin daignez, ange de Dieu, secourir cet État et ces peuples qui sont sous votre protection. Vous en connaissez la misère et les besoins. Vous voyez les fléaux dont ils sont depuis si longtemps affligés. Ils en connaissent la justice. L'orgueil,

l'ambition, le luxe et les injustices des riches, les débauches et les dérèglements des autres, les vices de tous les états, l'oubli de Dieu, le mépris de ses vérités, la profanation de ses sacrements et la négligence de son vrai culte l'ont justement irrité contre nous. Obtenez-nous la grâce de retourner à lui par un vrai zèle de sa gloire et de ses intérêts, de chercher véritablement son royaume et sa justice, chacun ses obligations et les devoirs de sa condition, afin que Dieu daigne retirer sa main qui est appesantie sur nous, bannir la guerre et les autres fléaux qui désolent les villes et la campagne, rétablir la paix dans l'Église et dans l'État, répandre de nouveau sa bénédiction sur les biens nécessaires à la vie et réunir tous les cœurs dans le désir de travailler à leur salut, de glorifier Dieu sur la terre pour mériter de le louer avec vous dans le ciel durant toute l'éternité.

(Extrait d'un livre d'Heures édité en 1667).

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

X. — Mon R. Père, la modeste offrande que je vous envoie est destinée à l'autel du Sacré-Cœur.

J'ai obtenu en promettant cette légère offrande une grâce particulière, c'est donc avec joie que je m'acquitte de ma promesse. B. G.

Ile-et-Vilaine. — Mon R. Père, une abonnés de Cancale, remplie de confiance envers Saint Michel, vous envoie cette minime offrande pour vos Apostoliques en reconnaissance d'une guérison obtenue par l'intercession de ce puissant Protecteur, vous priant de vouloir bien l'insérer dans vos intéressantes *Annales*, recommandant ma famille entière aux prières de ses pieux abonnés. X.

Nord. — Mon R. Père, je vous ai dernièrement demandé une messe et une neuvaine de prières afin d'obtenir, par l'intercession de Saint Michel, le succès des examens d'un jeune élève.

Vos prières ont été exaucées; veuillez le publier, je vous prie, dans votre

premier numéro, car c'est une dette de reconnaissance que l'on a promis d'acquitter.

Veuillez aussi dire une messe en action de grâces et pour obtenir la continuation de la protection du glorieux Archange. M. P.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint 5 fr., offrande d'une mère qui avait promis d'offrir cette petite somme à Saint Michel si son fils était reçu dans un examen de bachelier.

Cette mère aimerait bien que cet argent fût employé pour une messe d'action de grâces. H. DES M.

Mon R. Père, j'ai promis à Saint Michel une offrande si j'obtenais la conversion d'une personne très malade et qui se trouvait dans des dispositions antireligieuses.

J'ai obtenu la conversion si désirée, aussi je me fais un devoir et un plaisir de vous envoyer un mandat-poste de 30 fr. A. G.

Lot-et-Garonne. — Mon R. Père, je vous adresse la dernière liste des Associés qui clôture l'année 1881.

Je joins à cette liste un mandat-poste de 35 fr., dont 15 fr. reçus des Associés et 20 fr. destinés à l'École apostolique, pour action de grâces d'une faveur obtenue par l'intercession de Saint Michel, avec prière de faire insérer dans les *Annales*. M. J.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, il y a six mois environ, je vous exprimais le regret de ne pouvoir, selon ma promesse, aller moi-même avec mon fils remercier Notre-Dame-des-Anges et Saint Michel de la protection que vos chers Apostoliques nous avaient obtenue et pour compenser ce retard autant qu'il était en moi, je vous envoyais 20 fr.

Aujourd'hui même état, ayant toujours besoin de secours pour mon fils qui est en voyage et qui a obtenu une place que je n'aurais pas osé espérer si promptement, je renouvelle mon offrande.

J'espère que vous voudrez bien continuer de faire prier pour nous vos chers enfants. V^o A. L.

Seine-et-Oise. — Mon R. Père, je vous serais fort reconnaissant, si vous vouliez bien faire recommander dans vos intéressantes *Annales*, un mariage chrétien. J. DE T.

Maine-et-Loire. — Mon R. Père, je viens avec bon heur m'acquitter de la promesse que j'avais faite au bon Saint Michel, de placer dans sa chapelle un ex-voto de reconnaissance s'il m'accordait la grâce que je lui demandais; cette grâce, je l'ai obtenue, aussi je vous prie, mon R. Père, de vouloir bien faire cet ex-voto.

Je remercie Saint Michel de la faveur qu'il m'a accordée, et le prie de ne pas m'abandonner, ainsi que ma famille.

Ci-joint vingt francs en timbres-poste. F. P. F.

Hautes-Pyrénées. — Mon très R. Père, une petite fille, consacrée à Saint Michel, vient d'être sérieusement malade. Dans notre douloureuse anxiété, nous l'avons tout spécialement recommandée au saint Archange, qui nous a obtenu sa guérison.

Veuillez publier cette faveur dans les *Annales* et faire brûler, en actions de grâces, une neuvaine de lampes à l'autel de notre glorieux protecteur. H. B.

Indre-et-Loire. — Mon R. Père, grâce à l'intervention de Notre-Dame-des-Anges et du bon Archange Saint Michel, j'ai obtenu de Dieu le succès d'une affaire temporelle. Permettez-moi d'en témoigner ma reconnaissance par l'envoi d'un don de dix francs, c'est bien modeste, mais au moins, vos chers Apostoliques, aux prières desquels je me recommande de nouveau, ainsi que toute ma famille et nos chers défunts, trouveront dans cette offrande une preuve qu'ils ne sont point oubliés.

Qu'ils veuillent bien aussi prier pour nos chers pères et la conservation de notre collège. B.

X... — Mon R. Père, je viens aujourd'hui m'acquitter d'une dette de reconnaissance que je dois à notre grand Saint Michel pour une faveur temporelle bien conséquente et à laquelle j'avais intéressé la Sainte Vierge, Saint Joseph, Saint Michel et les âmes du purgatoire.

Ayant été exaucée au moment où j'y comptais le moins, tout en espérant toujours, je vous prie de remercier avec moi mes bons protecteurs et je vous envoie ci-joint un mandat de quinze francs que vous emploierez comme vous jugerez à propos en l'honneur de Saint Michel. L. R.

Morbihan. — Mon R. Père, j'avais promis au grand Archange Saint Michel de faire dire une messe pour les âmes du Purgatoire si j'étais reçue à mes examens, grâce à son intercession; il m'a exaucée, aussi je vous envoie la modique somme de cinq francs, vous priant de faire inscrire cela dans les *Annales*. L. R.

États-Unis. — Mon R. Père, je viens accomplir une promesse que j'ai faite à Saint Michel, en vous priant de faire insérer dans vos *Annales* une grâce temporelle que le glorieux Archange a accordée à un de mes parents après une neuvaine faite à cette intention. P. H.

Orne. — Reconnaissance pour une grâce obtenue. M. H.

Loire-Inférieure. — Mon R. Père, à la veille de passer mon examen supérieur, j'ai invoqué tout particulièrement le grand Saint Michel et j'ai promis de reconnaître sa généreuse intervention si le succès répondait à mes efforts.

Grâce à lui, j'ai réussi et je veux lui témoigner toute ma reconnaissance, en vous priant de faire brûler une lampe en son honneur. Inclus un mandat-poste de dix francs. M. B.

Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un bon de poste de dix francs pour remercier Saint Michel de nous avoir sauvé d'un danger.

H. L.

Mon R. Père, dans un jour de crainte je promis d'envoyer pour les Apostoliques la somme de dix francs si Saint Michel m'accordait une grâce.

J'ai obtenu ce que je demandais et je viens maintenant accomplir ma promesse.

DE K.

Orne. — Mon R. Père, je vous envoie ci-inclus dix francs en timbres-poste.

Vous voudrez bien prélever sur cette petite somme les honoraires d'une messe que vous voudrez bien faire dire, ou dire, à l'autel de Saint Michel pour le remercier d'une guérison obtenue par son intercession.

Le surplus de cette somme est pour vos chers Apostoliques dont je réclame les prières pour ma famille et pour la conversion d'une personne qui m'est bien chère.

A.

Nord. — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel une lampe et une messe d'action de grâces pour la guérison de deux personnes de ma famille, dont l'une surtout était en très grand danger.

J'ai été exaucé et je vous prie de faire insérer dans vos *Annales* les bontés de Saint Michel.

Veillez faire brûler pendant neuf jours une lampe devant Saint Michel et faire célébrer une messe en l'honneur de Notre-Dame-des-Anges, Saint Michel et saint Joseph pour l'âme la plus abandonnée du purgatoire, en reconnaissance et pour d'autres grâces que je sollicite de ce grand Archange.

B. D.

Mon R. Père, scribez-vous assez bon pour faire inscrire dans les *Annales* une action de grâces pour un examen de baccalauréat heureusement passé, après avoir demandé des prières à Saint Michel, et promis de la faire insérer, s'il daignait nous exaucer!

Ci-inclus en timbres-poste la petite offrande de 5 francs.

V. T.

Maine-et-Loire. — Mon R. Père, ayant un beau-frère très malade et ne voulant pas voir un prêtre à son chevet, je pris le parti de m'adresser à Saint Michel et je l'ai prié de vouloir bien chasser le démon qui le tenait ainsi sous sa puissance, lui promettant de faire brûler une lampe pendant neuf jours à son autel du Mont-Saint-Michel si mon beau-frère venait à demander un prêtre et à se confesser, ce qui est arrivé à la grande joie de toute la famille, aussi j'en remercie Dieu et viens m'acquitter de ma dette envers Saint Michel, que je remercie du fond de mon cœur. Ainsi donc, mon R. Père, je vous envoie 2 fr. en vous priant de vouloir bien allumer cette lampe au reçu de cette lettre.

M.

ANNALES

ou

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — L'Avenir. — École apostolique. — L'année archangélique : apparition de Saint Michel à saint Aubert. — Panégyrique de Jeanne d'Arc (*suite*) (*gravure*). — Saint Michel dans les arts (*suite*). — Une retraite au Mont-Saint-Michel (poésie). — Le culte de Saint Michel en France : diocèse de Nancy (*fin*). — Faveurs obtenues. — Bibliographie.

L'AVENIR

Ce fut merveille, à l'origine, de voir s'élever sur un rocher sauvage, *en péril de mer*, malgré les difficultés et les obstacles de tout genre, la première église dont nous croyons posséder encore les vestiges. Quelqu'un a dit que c'était l'entreprise d'un fou ou d'un saint : nous croyons au saint, parce que son œuvre porte les caractères d'une impulsion divine. Saint Aubert eut-il, dans une claire vision de l'avenir, la révélation de la gloire réservée à ce rocher sur lequel il venait de planter la croix ? Nous l'ignorons. Mais les prévisions naturelles eussent été impuissantes à découvrir les desseins de Dieu sur ce coin ignoré de la terre de France; et, bien que l'apparition et les ordres de l'Archange fussent pour le Mont-Saint-Michel un gage de prospérité, il y avait loin, très loin, de la petite chapelle de 710, pouvant contenir une centaine de personnes; de la petite collégiale de l'évêque d'Avranches à la superbe basilique d'Hildebert

et du cardinal d'Estouteville et à la glorieuse lignée des Bénédictins de Robert de Torigny, de Raoul de Villedieu et de Pierre le Roy. Ajoutons que ce développement providentiel ne s'opéra qu'au milieu des catastrophes les plus violentes et des événements les plus inouïs. On eût dit que le Mont-Saint-Michel s'agrandissait des ruines qui s'amoncelaient autour de lui. Mais ne fallait-il pas que la volonté de Dieu s'accomplît, que le sanctuaire du Protecteur officiel de la France fût de plus en plus digne des grandes choses que l'Archange opérait pour sa pupille et comme la récompense de sa puissante et victorieuse intervention? Ne fallait-il pas que ce sanctuaire fût vierge des souillures de l'ennemi et réservé aux supplications de la seule France catholique?

Alors la forteresse s'élève par les ordres de Jourdain, Richard Toustain et Pierre le Roy; elle entoure la basilique d'une ceinture de remparts, de créneaux, de tours formidables. Pendant qu'au dehors tout est guerres, bouleversements, trahisons, au sanctuaire de Saint Michel la prière subsiste ardente et ininterrompue, les pèlerins affluent et attirent sur lui des grâces toujours nouvelles, de sorte que la France en détresse semble ne pouvoir confier qu'à lui son drapeau à garder, son honneur à défendre, son Dieu à implorer. C'est à ce moment qu'on prie au Mont-Saint-Michel l'Archange qui, dans les champs de Domremy, suscite et pousse à la victoire la vierge libératrice, Jeanne d'Arc.

C'est à ce moment aussi que le chœur roman tombe et fait place à l'abside merveilleuse qui élève vers le ciel comme une couronne de gloire la richesse de ses contreforts, de ses galeries, objet de l'admiration universelle. Saint Michel a sauvé la France; son temple a atteint le degré suprême de sa beauté et l'apogée de sa gloire.

Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout? Si nous en croyons la prophétie de Richard Toustain, la grandeur de la France était attachée à la fidélité des princes au culte de l'Ange gardien de notre pays. Et voici qu'en effet, les yeux se détournent du Sanctuaire vénéré; la prière n'invoque plus la protection de

l'Archange; il est délaissé, il délaisse. Ne croirait-on pas qu'il abandonne même son temple officiel. Ce temple est devenu une prison; ses richesses architecturales tombent sous d'ignobles marteaux, ou disparaissent sous de plus honteuses constructions. Le blasphème a remplacé la prière, les cachots remplissent le monastère, les travaux forcés sont installés dans la basilique et la France nage dans le sang.

Il y a donc comme un lien mystérieux et providentiel entre l'œuvre matérielle et monumentale de notre montagne, et la réelle influence de Saint Michel sur nos destinées.

L'avenir démentirait-il le passé???

Il y a déjà, ce semble, une coïncidence étrange dans ce qui se passe sous nos yeux. Pendant soixante et dix années, le Mont-Saint-Michel resta transformé, comme tant d'autres célèbres abbayes, en une monstrueuse habitation du crime. Tout à coup, en 1863, pour une raison qu'on peut appeler légère, la prison est évacuée et la basilique rendue au culte. Les portes sont à peine ouvertes, que de nombreux pèlerins s'y précipitent. Dix ans après, c'est une foule immense qui, le chapelet à la main, gravit les degrés de la sainte Montagne. C'était en 1873; et, en 1874, la restauration commence d'une façon régulière aux frais de l'État.

N'y aurait-il pas dans cette restauration un dessein mystérieux et tout à fait en dehors des vues humaines, quelque louables qu'elles soient, qui président à l'entreprise? Ne faut-il pas regarder plus haut si nous voulons trouver la véritable raison d'être de cette œuvre si difficile et si extraordinaire dans le temps présent? Nous ne pouvons évidemment placer ici que des points d'interrogation; nous ne sommes point admis aux conseils de Dieu. Mais s'il est un fait frappant, c'est bien celui-ci: d'autres monuments que chacun peut citer, églises, monastères, ruines vénérables et encore magnifiques d'un passé oublié, sont recommandables par leur histoire et leurs souvenirs; le regard de pitié qu'elles obtiennent ne suffit pas à les relever de leur abaissement et à les tirer de l'oubli. Et voici que le Mont-

Saint-Michel secoue son vêtement usé par le temps; il revêt une splendeur nouvelle. Ce n'est pas assez dire. Tandis que les constructeurs du XIII^e siècle élevaient à côté du roman du XII^e, dont ils semblaient prononcer ainsi la déchéance, le gothique dont la gracieuse élégance devait l'éclipser; tandis que le XV^e avait la prétention de faire oublier le XIII^e par la profusion de ses ornements, nous pourrons voir d'un seul coup d'œil, réunis sur un même point et tels qu'ils sont sortis des mains de leurs architectes, l'austère gravité du roman de Robert de Torigny, l'élégance du gothique de Thomas des Chambres et de Raoul de Villedieu, la perfection du flamboyant des de Lamps. Chaque siècle a chanté dans son genre particulier la gloire de Saint-Michel. C'est ce concert admirable qui a produit la *Merveille de l'Occident*, et pour le voir renouvelé dans sa beauté première, vingt ans pourraient suffire.

Le travail est commencé, il se poursuit toujours. Avant de toucher au sanctuaire, il lui refait son piédestal d'honneur endommagé par les temps et les hommes. Il a raffermi ses bases; il a rendu au cloître ses colonnettes de granitelle rose, ses fleurs de pierre tombées sous l'action de l'air et des siècles; il fait de la salle, qui a dû être successivement réfectoire et dortoir, une pièce merveilleusement belle et inconnue jusqu'ici à cause des mutilations qu'elle avait subies...

A cette rénovation l'art trouve son compte; pourquoi Saint-Michel n'y trouverait-il pas le sien? Il en coûte lorsqu'on aime l'Archange et sa demeure privilégiée à ne prévoir dans la restauration de son temple que l'exhibition froide et sépulcrale des richesses d'architecture accumulées en son honneur par nos aïeux. Ce ne peut être là notre idéal, ni l'objet exclusif de notre espérance.

A côté de la restauration matérielle, nous nous réjouissons de voir se développer la restauration spirituelle. Un mouvement immense porte les foules vers la montagne de Saint-Michel, quel que soit le motif de cet empressement il aura toujours un bon résultat; car tous emportent dans le cœur l'impression salutaire

que produit notre basilique merveilleuse, et le passage dans une église, surtout dans celle-là, fait toujours du bien.

Que sera l'avenir? C'est le secret de Dieu. Mais il nous est bien permis de croire que l'Archange reprenant son temple rendra à notre cher pays sa vieille foi et ses vieilles mœurs catholiques.

Terminons, et donnons un conseil à tous nos lecteurs en les priant de le propager à propos. N'allons jamais au Mont-Saint-Michel sans prier. Après avoir donné beaucoup à nos yeux, ne refusons pas tout à notre cœur. En parcourant les merveilles de la foi, faisons acte de foi. Il y a peut-être là une grâce dont on a toujours tort de se priver gratuitement.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

Lorsqu'en 1875 nous jetions les premiers fondements de l'École apostolique, la carrière semblait longue à parcourir, et nous ne pouvions entrevoir que dans un avenir lointain la maturité des premiers fruits que devait porter l'arbre béni confié à nos soins. Et cependant, pour nos aînés, la première étape touche déjà à son terme. Les études théologiques vont succéder pour eux aux humanités proprement dites. Tout en restant dans l'École, ils vont entrer dans la seconde phase de leur éducation et quitter en un certain sens leurs frères plus jeunes. Ce n'est pas sans une véritable émotion que nous assistons à l'acte de volonté qui va ainsi déterminer le cours du reste de leur vie. Mais hâtons-nous de dire que leurs excellentes dispositions nous sont un grand sujet de joie, et que, sans trop présumer de l'avenir, tout nous fait espérer que nos efforts n'auront point été vains. C'est là notre meilleure et plus douce récompense. N'est-ce pas aussi la récompense la plus précieuse que la Providence puisse réserver aux âmes qui ont suivi avec tant de zèle et de dévouement les progrès de notre chère œuvre?

Au moment de quitter la classe de philosophie, l'un de ces

chers enfants a écrit quelques lignes émues, que nous mettons sous les yeux de nos Bienfaiteurs, telles qu'elles sont sorties de sa plume, ou plutôt de son cœur. Elles seront comme l'épilogue de la vie sur les bancs de l'École des aînés de la famille. Espérons que les sentiments qu'il exprime seront toujours ceux de tous les enfants qui viendront abriter leur jeunesse sous l'aile de Saint Michel :

ADIEUX A L'ÉCOLE APOSTOLIQUE

Le printemps a renouvelé sept fois la verdure de notre antique rocher depuis que les portes de l'abbaye se sont ouvertes pour me recevoir.

Le jour hêni, objet de mon attente, va donc enfin luire à mes yeux et combler ma longue espérance.

Je vais quitter l'habit du siècle et revêtir les livrées de Jésus-Christ, je vais laisser mon École apostolique et entrer dans une phase nouvelle dont le sacerdoce doit couronner l'heureux terme.

Oh! je ne savais pas qu'il fût si doux d'abandonner le monde et de se donner tout entier au bon Dieu!

Quand pour la première fois je m'agenouillais aux pieds du saint Archange pour me consacrer à son service et me vouer tout entier au Seigneur, j'étais bien jeune et bien timide, mes paupières étaient mouillées encore par les dernières larmes du départ, ma pensée se détournait malgré moi vers mon pays et ma famille, mais des soins paternels adoucèrent pour mon cœur l'amertume de la séparation, et bientôt je commençais à goûter le charme de l'École apostolique.

Depuis, j'ai vu les années s'écouler devant moi.

De nouveaux frères sont venus augmenter la petite famille religieuse. Chaque jour nous a vus agenouillés aux pieds du saint Archange, priant pour nos chers Bienfaiteurs, implorant pour nous le courage et la persévérance, et demandant au ciel pour la sainte Église un peu de repos et de tranquillité.

Qui pourrait venir sur cette sainte Montagne sans ressentir comme un parfum de prière?

Il semble qu'un écho du *laus perennis* se soit perpétué dans notre anguste basilique, écho de la prière des anciens moines

que n'ont pu interrompre les jours de ce grand deuil où Saint Michel parut avoir abandonné notre France.

Le bâtiment a été suspendu et l'Archange est revenu dans son antique sanctuaire.

Nous avons vu les pèlerins se presser comme autrefois et gravir le sentier de la sainte Montagne, nous les avons entendus unir leurs voix et leurs cœurs pour crier vers le ciel : *Saint Michel, à notre secours!*

Nous avons vu dans un jour de triomphe le saint Archange couronné par un prince de l'Église et acclamé par une foule innombrable accourue de tous les points de la France.

Ce beau jour a déjà fui loin de nous. Depuis, l'horizon s'est couvert de nuages menaçants et l'orage a frappé ses premiers coups. Il est temps de courir sur la brèche pour défendre la sainte Église menacée et conserver le flambeau de la foi parmi nous.

Aussi, en disant adieu à mon École apostolique, quoique je sente des larmes me monter aux yeux, je cours joyeux prendre les armes. L'Archange m'appelle pour le servir; la lutte, il est vrai, s'annonce acharnée et décisive, mais en haut les cœurs et confiance toujours! L'Église est immortelle, ses soldats peuvent succomber, mais par delà la mort la récompense, les attend, grande comme Dieu lui-même : *Ego ero merces tua magna nimis.*

Adieu donc, École apostolique! J'ai grandi dans ton sein comme le jeune oiseau qui attend au nid le moment de prendre son essor. Je vais te quitter, mais mon cœur sera à toi, ta vie fut la mienne, tes joies furent mes joies, tes douleurs et tes craintes je les partageais.

Adieu, doux berceau de ma vocation naissante, toi qui fus témoin de mes premières luttes et de mes derniers combats.

Adieu, sainte basilique où tant de fois je mêlais ma voix émue aux accents des pieux pèlerins, où le soleil du matin me trouva toujours en prière, et où les derniers rayons du soir accompagnèrent ma dernière invocation à l'Archange protecteur de ma vie!

Un autre viendra ici prier à ma place; il ira s'asseoir à cette modeste table que la Providence sert tous les jours aux enfants de Saint Michel; il ira étudier dans cette petite salle où la statue de la reine des Apôtres surveilla seule si longtemps notre travail de chaque jour.

Ce temps est passé pour moi; mais en pensant à ce que j'ai gagné en suivant la voix de Dieu et au peu que j'ai perdu en quittant le monde, je ne puis m'empêcher de chanter avec le roi prophète : *Benedicam Dominum qui tribuit mihi intellectum ; funes ceciderunt mihi in præclaris.*

Seigneur, je vous bénis, vous m'avez fait comprendre quelle est la route du bonheur. Les chaînes qui m'attachent à vous, mon Dieu, sont nobles et dignes d'envie.

Qu'il vienne donc bientôt ce jour où, recevant dans le sacrement de l'Ordre la plénitude des grâces du Très-Haut, je pourrai à mon tour entrer dans l'arène, fort de l'appui de celui qui réjouit ma jeunesse et soutenu par l'humble pauvreté, la divine chasteté et la sainte obéissance.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

APPARITION DE SAINT MICHEL À SAINT AUBERT (16 octobre)

(*André Gagnier*)

Le 16 octobre, fête de l'apparition de Saint Michel à saint Aubert, est un jour cher à plus d'un titre aux associés de l'œuvre de l'Archange. La rentrée des classes empêche qu'il n'y ait au Mont-Saint-Michel une affluence aussi considérable qu'aux fêtes de juillet et de septembre; mais nous savons que la piété n'oublie pas ce rendez-vous au pied des autels. Ce jour-là a lieu aussi la réouverture de l'École apostolique et nos petits apôtres comptent bien et avec raison sur les communions de leurs Bienfaiteurs et de leurs Bienfaitrices pour attirer sur leurs études la grâce du ciel.

COMME LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, IL Y AURA AU MONT-SAINT-MICHEL, UN TRIDUUM PRÉPARATOIRE À LA FÊTE, ET LE JOUR LUI-MÊME, LA SOLENNITÉ ACCOUTUMÉE.

PANÉGYRIQUE DE JEANNE D'ARC

Par Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches

(Suite)

Orléans est délivré, mais le roi n'est pas à Reims. Pour y arriver, il faut arracher à l'ennemi les places fortes qu'il possède encore. Il faut décider le monarque indolent qu'entourent des conseillers perfides et intéressés. Il faut vaincre l'opposition des généraux eux-mêmes. Mais la Pucelle semble se jouer de tous les obstacles. Elle reprend aussitôt les armes, entre à Beaugency, s'empare de Jargeau, triomphe à Patay, et termine en huit jours l'admirable campagne de la Loire. Troyes est contraint de lui ouvrir ses portes; Châlons la laisse passer; Reims, secouant le joug du duc de Bourgogne, la reçoit et l'acclame; le roi est sacré. Qui a fait cela, Messieurs? Une enfant de dix-huit ans? Non. La fortune des armes? Non. L'héroïsme de l'armée? Non. Portons plus haut nos regards et nos cœurs. C'est le Roi des cieux lui-même, celui qui avait mandé par Jeanne que Charles VII serait sacré et couronné dans la ville de Reims, c'est Dieu qui a conduit l'entreprise de sa main puissante. Bien aveugle serait celui qui dans ces merveilleux événements ne reconnaîtrait pas les coups du Maître divin! Bien malheureux celui qui ne proclamerait pas sa visible intervention! *A Domino factum est istud.*

Quoi qu'il en soit du nom qu'il faille donner à ces merveilles, est-ce que le miracle n'éclate point à chaque pas dans la mission de Jeanne d'Arc?

Miracle d'autorité. Messieurs, vous avez foi dans les lumières de la raison. Eh bien, expliquez-moi, si vous le pouvez, comment une simple enfant, une pauvre bergerette, comme on l'appelait alors, a pu conquérir une telle influence sur le peuple et sur les soldats. Expliquez-moi cet irrésistible ascendant qu'elle exerce sur les graves et froids théologiens, la confiance qu'elle parvient à imposer au roi. Expliquez-moi comment Dunois, La Hire, Xaintrailles, Gaucourt, Armagnac, ces preux à l'âme si fière, si indocile, ces guerriers si jaloux du commandement, ces repré-

sentants illustres du courage et de la noblesse française, ont consenti à courber devant une enfant leur orgueil, leur ambition et leur épée. Expliquez-moi comment ils se sont laissés conduire par elle. Car enfin, depuis Vaucouleurs jusqu'à Compiègne, tout s'est incliné devant cette enfant, tout a subi son empire. Ce n'est pas moi, Messieurs, c'est l'historien rationaliste lui-même qui a écrit : « Il fallait une autorité, plus que l'autorité royale ; les capitaines du roi n'étaient pas habitués à obéir au roi. Pour réduire ces volontés sauvages, indomptables, il fallait Dieu même (1). » Vous l'entendez, Messieurs, il fallait Dieu lui-même ; donc l'œuvre est divine.

Miracle de génie. Dites-moi donc, vous demanderai-je avec un écrivain moderne, que doit-on plus admirer ou de cette sûreté de coup d'œil qui saisit le point précis et le moment décisif, ou de cet instinct merveilleux qui lui fait deviner l'emploi et la puissance de l'artillerie, cette arme nouvelle, ou de cette perspicacité qui pénètre les desseins de l'ennemi et lui en donne la pleine connaissance, ou de cet esprit d'à-propos éclatant en vives saillies, en traits de feu, qui rendent les armées invincibles, ou enfin de cette rapidité foudroyante qui semble le signe et le privilège de ceux qui sont doués au plus haut degré du génie de la guerre ? C'est avec vérité qu'une voix éloquente a pu dire d'elle : « Dieu avait instruit ses mains à combattre et ses doigts à tenir l'épée. » — Comment, Messieurs, vous ne verriez pas un véritable prodige dans cette jeune fille de dix-huit ans que l'histoire nous montre supérieure dans les conseils aux capitaines les plus expérimentés, ne laissant rien au hasard de ce que la prudence lui pouvait enlever, possédant éminemment la science des armes, égalant la gloire des conquérants les plus renommés ! Avouons-le, Messieurs, le doigt de Dieu est là, ou le génie de la Pucelle est inexplicable.

Miracle d'héroïsme. Est-ce que tes murs n'ont pas admiré ce miracle, ô cité glorieuse d'Orléans ? Est-ce que tu ne l'as pas vue, cette intrépide jeune fille, plus forte que son sexe, plus forte que les boulets, plus forte que la mort elle-même ? Tu étais digne de ce grand, de ce sublime spectacle, ô cité qui as si vaillamment soutenu l'honneur de la France et porté si haut la gloire de son drapeau. En lisant ta fière devise : *Nunquam*

(1) Michelet.

liesa, nunquam eccussa, nunquam inversa, je me sens deux fois ému, ému par tes immortels souvenirs, ému par les souvenirs d'une autre cité qui m'est chère, la cité même de l'Archange, la Merveille de l'Occident : toutes les deux inviolables, toutes les deux inébranlables, toutes les deux invincibles, toutes les deux sous les ailes du même Archange ! Et je m'incline avec attendrissement et reconnaissance devant ces hommes qui jadis à Orléans comme au Mont-Saint-Michel, résistant à l'universelle contagion de la lâcheté, ont su maintenir leurs âmes dans la liberté, dans le devoir, dans la fidélité à la France, devant ces hommes dont le cœur, au milieu de la défaillance universelle, n'a pas succombé et dont le sang versé fut comme une semence de justice, d'honneur et de patriotisme pour les générations à venir (1) !

Héroïque à Orléans, Jeanne d'Arc l'est de même à Jargeau. « En avant ! crie-t-elle au duc d'Alençon ; gentil duc, à l'assaut ! » Le duc hésite : « Il faut hesogner quand Dieu veut, continue Jeanne ; travaillez et Dieu travaillera. » Le duc hésite encore. « Ah ! gentil duc, as-tu peur ? » Le guerrier s'élance alors ; la ville est prise, et payant à l'héroïsme un légitime hommage, Suffolk se rend à cette femme qui est « la plus vaillante du monde, et qui, dit-il, nous doit tous subjuguier et mettre à confusion. »

Cet héroïsme, elle le porta jusqu'à la fin. Jamais plus qu'à Compiègne elle ne montra d'ardeur et d'intrépidité. Toujours en avant, elle repousse par deux fois l'assiégeant. Écrasée par le nombre, elle se retire la dernière, ne cessant de faire face, couvrant à elle seule la retraite, et inspirant jusqu'au dernier moment la terreur à l'ennemi.

Quelle est donc cette femme passant brusquement du silence de son village au milieu des camps, y déployant un héroïsme qui fait la confiance des siens, l'épouvante des Anglais, l'admiration de son siècle et l'étonnement de l'histoire ? D'où lui vient cette grandeur d'âme, ce courage viril ? Qui a mis en sa poitrine ce cœur indomptable ? Celui qui fait les grands cœurs pour les grandes œuvres et pour les grandes missions. Celui qui arme

(1) D'après une charte du XV^e siècle, conservée aux Archives nationales, Jeanne d'Arc conçut le projet de rallier ses troupes aux défenseurs du Mont-Saint-Michel.

les bras de son invincible puissance, quand il a pitié des nations et qu'il veut les sauver : *A Domino factum est istud.*

Vous venez d'admirer, Messieurs, l'œuvre de Dieu dans Jeanne la voyante, l'œuvre de Dieu dans Jeanne l'héroïne. Montons plus haut maintenant, pour admirer les merveilles de Dieu dans la sainte. *Mirabilis Deus in sanctis suis* (1).

Ces merveilles, moins éclatantes aux regards de l'homme que les précédentes, brillent aux regards du chrétien d'une incomparable grandeur, parce que la vertu est l'héroïsme, elle aussi, héroïsme supérieur à tout autre; parce que l'ennemi qu'il faut combattre, c'est plus qu'un étranger; parce que la victoire qu'il faut remporter, c'est contre les puissances du mal, et c'est soi-même qu'il faut reconquérir.

Eh bien! dans la Pucelle éclatent les merveilles des vertus les plus fortes et les plus délicates.

Merveille de foi d'abord. « Certes, dit-elle, j'aimerais mieux filer auprès de ma pauvre mère, car la guerre n'est point mon état; mais il faut que j'aie et que je le fasse, parce que Monseigneur le veut. » Oui, la foi, l'obéissance à Dieu, c'est sa règle unique. « J'aimerais mieux, s'écrie-t-elle encore, être écartelée et tirée à quatre chevaux que d'aller à Orléans si ce n'est pas la volonté de Dieu. » Quand on lui demande comment elle a pu s'arracher à sa famille et contrister son père : « Puisque Dieu le commandait, répond-elle, il le convenait faire. Quand j'aurais eu cent pères et cent mères, et que j'eusse été fille de roi, je serais partie. » — Ce n'est point en elle-même, ce n'est point en ses propres ressources qu'elle met sa confiance. Dieu seul est son espoir; Dieu seul est son appui. « Les hommes d'armes batailleront, dit-elle, c'est Dieu qui donnera la victoire. » En vain on lui objecte la valeur et le nombre de ses ennemis, les remparts puissants qui les protègent; elle ne regarde pas la terre, elle dédaigne les ressources humaines. « Rien, dit-elle, n'est impossible à Dieu. » Voilà sa foi, Messieurs; et la foi, c'est l'arme victorieuse qui triomphe du monde. Forte de sa foi, elle ne souffrira qu'aucun obstacle l'arrête, ni qu'aucune résistance se dresse devant elle pas plus que devant Dieu. Elle mènera ses

(1) Ps. LXXXVII, 36.

guerriers à la victoire. Et voilà le miracle, Messieurs, le miracle accompli non par les moyens humains, mais par la foi (1).

Ici toutefois je sens mon âme trembler et mon cœur s'attendrir.

Comme moi, vous savez combien les dons extraordinaires de Dieu sont lourds à porter au néant humain. Oui, lourds à porter les dons extraordinaires du génie, lourds à porter les dons



SAINT MICHEL APPARAÎT À JEANNE D'ARC
AVEC SAINTE CATHERINE ET SAINTE MARGUERITE
Bas-relief de M. Vital-Dubray, à Orléans.

(Jeanne d'Arc, par H. Wallon. — Firmin-Didot, Paris.)

extraordinaires de la volonté. L'ange au ciel n'en sut point soutenir le fardeau glorieux, et, pour son éternel malheur, essaya de s'en prévaloir contre Dieu. Comme l'ange, l'humanité dans son paradis et dans son berceau de fleurs, l'humanité fléchit sous l'abondance des dons du Créateur, et le même instant presque fut témoin de sa gloire et de sa ruine. Hélas! l'histoire des premiers jours, nous le savons trop, c'est l'histoire de tous

(1) Le manuscrit que nous avons déjà cité, *le Mystère du siège d'Orléans*, contient des détails intéressants sur la foi et les vertus de Jeanne « la pucelle et la pastorelle » de Dieu.

les jours. Combien de têtes ont tourné pour des œuvres moins merveilleuses que les œuvres de la Pucelle d'Orléans ! Rassurons-nous : le second miracle que nous sentons nécessaire, Dieu l'a fait ; c'est le miracle de l'humilité de Jeanne. Que dirai-je ici pour le célébrer ? Venez contempler dans l'âme de votre libératrice le grand effort et le grand triomphe de la toute-puissance de Dieu.

La voilà, l'enfant de dix-huit ans, devenue tout à coup le centre en quelque sorte du Ciel et de la France. Elle est honorée des communications de Dieu. Autour d'elle, c'est l'admiration des foules enivrées. Par elle, ce sont les coups d'épée et les coups de génie, les généraux fameux vaincus, les grandes victoires remportées. Jeanne remue le monde, et cependant elle ne sort un instant ni de sa dépendance ni de sa soumission. Quand elle commande, elle s'efface elle-même, elle disparaît. Écoutez-la plutôt : « En mon Dieu, » c'est son cri de bataille ; c'est le cri par lequel elle rentre dans son néant pour faire éclater uniquement l'autorité et l'intervention de Dieu. Quand, saisie par le rayon surnaturel qui brille à son front, la foule se presse autour d'elle, lui présentant des chapelets à bénir : « Touchez-les vous-mêmes, répond l'humble triomphatrice, car ils seront tout aussi bons de votre toucher que du mien. »

Et quand sa mission va finir dans le triomphe et les magnificences du sacre, elle la résume par un mot qui révèle le plus éclatant des miracles dans l'ordre des miracles. « Je ne suis rien : mon fait n'est qu'un ministère, je ne suis que la servante de Dieu. »

Montons encore, Messieurs, montons toujours dans cette tour d'ivoire.

« Qui pourrait dire, s'écrie Bossuet, la beauté d'un cœur pur ? Une glace parfaitement nette, un or parfaitement affiné, un diamant sans aucune tache, une fontaine parfaitement claire n'égalent pas la netteté et la beauté d'un cœur pur... Qu'elle est belle, qu'elle est ravissante cette fontaine incorruptible ! Dieu se plaît à s'y voir lui-même comme dans un beau miroir. Il s'y voit dans toute sa beauté. »

O Jeanne, en te voyant passer de la pureté du foyer maternel, de la fraîcheur de tes prairies, au milieu de la poussière et des fumées du camp, de la société de tes innocentes et aimables compagnes dans la société si différente des hommes de cour et des hommes de guerre, comment ne pas trembler pour ce trésor

intime qui ne se refait plus quand il a perdu son intégrité ? Les souffles mauvais ne vont-ils pas ternir cette glace parfaitement nette ? Le diamant sans tache ne va-t-il pas perdre son éclat ! Dieu ! si cette sainteté allait mourir !

Mais non, Jeanne est l'enfant du miracle. Dieu ne fit-il pas sortir autrefois de la fournaise ardente les jeunes Hébreux fidèles à sa loi ? Ne rendait-il pas autrefois nos jeunes martyres invulnérables à tous les attentats ? Ainsi Jeanne passera à travers les camps et les champs de bataille toujours intacte et toujours resplendissante. Sous ce vêtement d'homme qui sert d'armure à sa chasteté, elle demeurera digne de son Archange et de ses Saintes. La haine aura beau fixer sur elle son regard perçant, elle ne pourra pas y découvrir une tache. Sans cesse elle commande le respect à ceux qui l'entourent, et, ravis de sa vertu, ceux-ci lui rendront hommage ; ils écriront à son immortel honneur ces paroles qui disent tout : « Je ne crois pas qu'une femme puisse être jamais plus chaste. » Et vous pourrez, ô mon Dieu, continuer de vous voir vous-même dans ce beau miroir, de vous y voir dans toute votre beauté. Pour nous, Messieurs, tombons à genoux pour admirer cette merveille des merveilles, le lis transplanté sans rien perdre de sa blancheur immaculée (1).

Voulez-vous comprendre le mystère, Messieurs ? Jeanne puisait la force à ses véritables sources, je veux dire la prière et l'Eucharistie.

Regardez-la donc à genoux devant Dieu à Vaucouleurs comme à Domrémy ; à genoux devant Dieu avant les conseils ; à genoux devant Dieu avant la bataille et pendant la bataille elle-même ; à genoux devant Dieu surtout après la victoire.

C'est en effet au chant du *Veni, Creator*, qu'elle mène ses soldats à l'ennemi ; c'est au nom de Jésus et au nom de Marie qu'elle affronte le péril. Quand vient le soir, raconte Dunois, tous les jours elle se retire à l'église ; elle met les religieux en prières et fait chanter des antiennes en l'honneur de la Mère de Dieu. Combien de fois le pavé de cette antique cathédrale n'a-t-il pas frêmi sous les genoux de la sainte et angélique enfant (2) !

(1) Les historiens rationalistes eux-mêmes ne peuvent taire ici leur admiration. Voir Michelet.

(2) Jeanne agit toujours

En nom de Dieu qui tout créa.

(Poésie du XV^e siècle).

La force, après la prière, elle la puisait dans la confession, dans la sainte messe, dans la communion surtout. Ce n'était pas assez pour Jeanne d'Arc qu'il coulât dans ses veines un sang généreux et français, elle y voulait le sang même de Jésus-Christ, le sang du Calvaire et de la redemption, le sang qui fait les vaillants, qui élève l'âme au-dessus de sa faiblesse native jusqu'à la hauteur des desseins de Dieu. Dieu qui lui demandait l'héroïsme pouvait-il ne pas la couvrir du bouclier des forts, du sang de son Fils ? Ce sang, Messieurs, ne l'oublions pas, a fait, au début du christianisme, la vigueur des martyrs, la vigueur des soldats du Christ, et aujourd'hui même, après dix-huit siècles écoulés, il garde sa puissance tout entière et reste un principe d'invincible énergie aussi bien dans les combats pour défendre le pays que dans les luttes pour sauver la vertu.

N'était-ce pas hier, n'était-ce pas sur un des champs de bataille illustrés par Jeanne d'Arc, qu'une poitrine française jetait ce cri d'une bravoure et d'une confiance surhumaine : « Pour nous, ne parlons pas ; mais demandons à Dieu qu'il ne nous quitte pas et qu'il nous fasse la grâce de mourir comme un chrétien doit finir, les armes à la main, les yeux au ciel, la poitrine en face de l'ennemi, en criant : Vive la France !... En partant pour l'armée, je me condamne à mort ; Dieu me fera grâce s'il le veut, mais je l'aurai tous les jours dans ma poitrine, et vous savez bien que le bon Dieu ne capitule jamais ! jamais ! »

Voilà la sainteté de Jeanne, Messieurs ; mais la sainteté, c'est une flamme ; elle tend à se propager, à tout embraser autour d'elle. « La guerre, a écrit Michelet, avait changé les hommes en bêtes sauvages. Il fallait de ces bêtes refaire des hommes, des chrétiens, des sujets dociles ; grand et difficile changement. Quelques-uns de ces capitaines Armagnacs étaient peut-être les hommes les plus féroces qui aient jamais existé. » Qui opéra ce miracle ? La sainteté de Jeanne. Elle interdit le blasphème aux soldats et aux chefs. Elle éloigne impitoyablement tous les scandales ; elle amène par son exemple et par son irrésistible influence les guerriers à la pratique des sacrements. La transformation est telle, en un mot, qu'elle arrache à l'historien que nous venons de citer cet aven significatif : « Ce fut un spectacle touchant de voir la conversion subite des vieux brigands Armagnacs ; ils ne s'amendèrent pas à demi : La Hire n'osait plus jurer. La pucelle eut compassion de la violence qu'il se

faisait et lui permit de jurer par son bâton... Avec elle, ils commençaient de tout cœur une nouvelle vie. »

Et maintenant, Messieurs, avez-vous aperçu le miracle, dans l'ordre intellectuel, dans l'ordre physique et dans l'ordre moral ? L'avez-vous suffisamment constaté ! Est-ce qu'à ceux-là qui vous demanderaient si la mission de Jeanne a été surnaturelle dans son accomplissement, vous ne pourriez pas répondre comme Jésus lui-même aux disciples de Jean : Consultez l'histoire et contemplez ce qui s'est passé ? Les aveugles voient. Jeanne d'Arc n'a-t-elle pas ouvert les yeux au roi, aux théologiens, aux capitaines et à la foule ! — Les boiteux marchent. Est-ce que la simple bergère n'a pas ranimé partout le courage ? Est-ce qu'elle n'a pas relevé partout les défaillances et renouvelé l'espoir dans les destinées du pays ? — Les sourds entendent. Est-ce qu'elle n'a pas contraint les Anglais eux-mêmes à reconnaître en elle une envoyée d'en haut ? — Les lépreux sont guéris. Est-ce qu'elle n'a pas ramené les pécheurs au devoir ? Est-ce qu'elle n'a pas rajeuni leur conscience ? — Les morts sont ressuscités. Est-ce qu'elle n'a pas touché de son souffle le cadavre de la France ? La décomposition opérait son œuvre ; n'a-t-elle pas arrêté ses ravages ? N'a-t-elle pas fait circuler la vie à la place de la mort ? N'a-t-elle pas rendu à la lumière le peuple qui allait descendre au tombeau ? N'a-t-elle pas opéré, de par Dieu et pour lui, un vrai miracle de résurrection ?

Répétons-le donc : le surnaturel est là : *A Domino factum est istud.*

O Jeanne, continuez votre marche. Si vous ne devez plus vous avancer à travers le succès et la gloire des armes, une autre gloire vous est réservée : celle de la souffrance et du martyre. Mais dans la prison, sur le bûcher, comme sous le soleil qui éclaira vos victoires, après la mort comme pendant la vie, vous demeurerez vous-même, toujours l'instrument de Dieu, toujours son vivant témoignage.

(La fin prochainement.)

SAINT MICHEL DANS LES ARTS

(Suite) (1)

A ce dragon infernal, dont le seul aspect nous effraye, les auteurs des livres inspirés opposent le plus beau, le plus parfait des archanges. Saint Michel, lui aussi, est un prince, non pas le prince des ténèbres, mais le prince de la lumière; il tient à la main une lance, et de cette lance « il perce la mâchoire » de son ennemi; tantôt il apparaît dans les airs, soutenu par ses grandes ailes déployées; tantôt il est monté sur un coursier rapide comme le vent; vient-il pour délivrer le peuple de Dieu, aussitôt les armées les plus formidables sont taillées en pièce; est-il le messager de la justice, il accomplit avec fidélité les ordres du Tout-Puissant; son œil est plus limpide que l'azur du ciel où il habite, il a cependant assez d'éclat, il jette assez de flammes pour terrasser d'un seul regard le serpent révolté; sa bouche respire la douceur et la paix, son front est noble et calme, son attitude n'est point celle d'un soldat qui provoque à la lutte, mais celle d'un esprit qui adore, et pourtant un seul mot sorti de ses lèvres est le signal d'un combat qui se termine par une affreuse catastrophe.

Saint Jean, l'exilé de Pathmos, nous a décrit les phases de ce drame qui se déroula sous les yeux du Très-Haut, à l'origine des siècles. L'art profane n'a rien de plus grandiose et de plus saisissant.

« Il parut un grand prodige dans le ciel : c'était une femme revêtue du soleil, » la Vierge Marie, ou l'Église dont elle est le symbole; « la lune scintillait sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles ornait sa tête. » Elle allait mettre au monde son premier-né.

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril 1882.

« Un autre prodige parut aussi dans le ciel : un grand dragon roux, qui avait sept têtes et dix cornes, et portait sept diadèmes.

» Et il entraînait avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, et il les fit tomber sur la terre. Et ce dragon s'arrêta devant la femme, » afin de dévorer son enfant.

Que va-t-il se passer? Ce fils, l'espérance des élus, le roi des nations, cet Emmanuel est en présence de l'antique ennemi de la race humaine, du serpent qui causa la ruine de la première femme et transforma l'Éden en terre d'exil et de malédiction; à qui sera la victoire?

« Le fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône.

» Et la femme s'enfuit dans le désert, » où elle trouva une retraite assurée et de la nourriture « pour mille deux cent soixante jours. »

Mais le dragon était toujours là; il se faisait rendre un culte sacrilège et attendait sa victime, semblable à la bête féroce qui guette une proie à la porte de son antre.

Et tout à coup, « il se fit un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait, et ses anges avec lui :

» Et ils ne remportèrent point la victoire, et depuis lors ils n'eurent point de place au ciel.

» Et ce grand dragon, cet ancien serpent qui est appelé diable et satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre, et ses anges à sa suite. »

Aussitôt une voix se fit entendre, elle disait : « Maintenant est établi le salut et la force, et le règne de notre Dieu, et la puissance de son Christ; parce que l'accusateur de nos frères, qui ne cessait de les accuser jour et nuit, » a été chassé du ciel et « vaincu par le sang de l'agneau (1). »

Lebrun, dans l'un de ses plus beaux chefs-d'œuvre (2), a

(1) *Apocalypse*, ch. xii.

(2) Voir *Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel*, p. 17.

essayé de reproduire sur la toile cet épisode de la Bible. Son inspiration est élevée, son pinceau vigoureux, mais il reste au-dessous de son modèle. Le poète sacré est inimitable, et les échos de la terre ne peuvent répéter ses chants sans en affaiblir la force et l'éclat.

(A suivre.)

UNE RETRAITE AU MONT-SAINT-MICHEL

Dans cette solitude, asile de prière,
Sur ce roc de granit qu'habite Saint Michel,
Le cœur du retraitsant oubliant sa misère
Semble quitter la terre et s'élever au ciel.

Bientôt viendra l'hiver, — c'est le mois de novembre,
Une épaisse vapeur envahit le grand Mont,
Comme l'obscur nuit qui dérobe Césambre,
De la Montagne sainte elle voile le front.

A peine aperçoit-on la célèbre Merveille
Sous le pâle rayon d'un soleil qui s'éteint,
Le printemps est passé, la nature sommeille,
Le pêcheur sur la grève appelle, arrive, — il craint.

Ici j'entends la mauve à la robe d'hermine
Autour des vieux donjons voltiger en criant;
J'entends siffler la brise et soudain je m'incline;
C'est la voix du grand Dieu qui fit l'homme et le temps.

Qu'il est doux de prier l'Archange tutélaire
Qui jadis abattit la tête du dragon!
J'aime à le visiter ce béni sanctuaire
Où maints cœurs affligés trouvèrent le pardon.

Oui, l'âme vit en paix sous l'aile de l'Archange,
Loin des bruits de la terre — oh! c'est un nouveau ciel!
Au sein du Paradis la céleste phalange
Est-elle plus heureuse auprès de l'Éternel?

O glorieux Michel, protecteur de la France,
Recevez en ce jour nos soupirs et nos vœux,
Nous sommes à genoux, voyez notre souffrance,
Donnez-nous votre main pour nous conduire aux cieux.

Combattez avec nous l'insolente milice
Que l'on vit se liguier contre le Tout-Puissant;
De l'enfer conjuré détournez la malice,
Ranimez notre ardeur, renversez le méchant.

Oh! prêtez-moi toujours une main secourable,
Archange, que mon cœur invoque en ce saint lieu;
Et quand viendra la mort, ce moment redoutable,
Daignez offrir mon âme à Jésus, à mon Dieu!

LE G.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE DIOCÈSE DE NANCY

(Suite) (1)

La Confrérie continua sans doute à subsister jusqu'à la révolution, supprimée alors, elle ne se rétablit que bien longtemps après (1835) dans l'église Saint-Sébastien, d'où elle fut transférée ensuite à la cathédrale (1846). Sur la fin de 1850, elle reçut une nouvelle organisation; on décida que le dimanche après le 29 septembre, jour de la Saint-Michel, la messe patronale serait célébrée solennellement et qu'il y aurait le lendemain une messe de *Requiem* pour les commerçants défunts. Il fut statué de plus, qu'à la messe patronale une quête serait faite au profit de la maison des Apprentis, aujourd'hui établissement modèle, l'une des nombreuses institutions de bienfaisance que la ville de Nancy est fière à juste titre de posséder.

Saint-Michel, prieuré, puis ermitage sur le mont de Bar, près de Toul, uni à la Meuse conventuelle de l'abbaye de Saint-Maury, *Ecclesia sancti Michaelis in monte Barro noviter constructa* (988).

(1) Voir la livraison d'avril 1882.

Le mont Bar voisin de Toul changea son nom en celui de Saint-Michel après que saint Gérard y eut fondé au X^e siècle un prieuré et une église sous l'invocation de ce saint.

Le fort le plus considérable de Toul est construit sur cette côte Saint-Michel.

Saint-Michel, écart, commune de Pont-à-Mousson, prieuré fondé au XI^e siècle, *Ecclesia sancti Michaelis sub castro Montione* (1093).

Saint-Michel, seigneurie, au village de Bagneux.

Saint-Michel, écart, commune de Malzeville.

Saint-Michel, ancien gagnage à l'abbaye de Saint-Mihiel, commune d'Essey-et-Maizerdis.

Saint-Michel, commune d'Azerailles.

Saint-Michel, commune de Lafrimbille; il y avait autrefois une chapelle.

Saint-Michel, ancien ermitage et chapelle, commune de Nomeny, ruinés au XVII^e siècle, *Saint-Michel-lez-Nommeny* (1612). Il existe sur la route de Nomeny à Pont-à-Mousson un pont dit de Saint-Michel qui rappelle celui dont parle la légende de la fondation de l'abbaye de Bouxières au X^e siècle.

Saint-Michel, village de l'ancien duché de Lorraine, à l'ancien diocèse de Toul, de l'évêché de Saint-Dié.

L'église de Saint-Michel qui donne son nom à cette commune appelée autrefois *Bellus Mons* comme la plupart des églises sous l'invocation de ce saint. Ces éminences, dit Mgr Gravier, étaient anciennement consacrées au druidisme, désigné sous la forme du dragon infernal terrassé par le chef de l'armée céleste.

(*Fin.*)

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Seine-et-Marne. — Mon R. Père, je suis sorti heureusement, grâce à Dieu et au glorieux Saint Michel Archevêque d'une malheureuse affaire d'intérêt dont l'insuccès m'eût plongés dans la misère la plus profonde.

Je vous prie donc de vouloir bien accepter pour vos chers Apostoliques la petite offrande ci-jointe (5 fr.).

Je vous autorise à reproduire sur vos *Annales* à la gloire de Dieu et du saint Archevêque cette faveur qui m'a été accordée par sa puissante protection.

L. B.

Haute-Savoie. — Mon R. Père, dernièrement je fus atteint d'un violent mal de tête qui bientôt tomba sur l'ouïe et me rendit presque sourd.

Dans mon malheur j'eus recours à Saint Michel.

J'avais à peine commencé une neuvaine à son honneur et promis de faire publier cette grâce dans les *Annales* que je me suis trouvée entièrement guérie.

Je viens donc aujourd'hui vous prier de m'aider à payer ma reconnaissance à Saint Michel en insérant cette faveur dans vos *Annales*.

Ci-joint 2 fr. pour vos Apostoliques. M. M.

Reconnaissance à Saint Michel, 25 fr. X.

Nord. — Mon R. Père, je viens acquitter une vieille dette de reconnaissance envers Saint Michel.

Je craignais beaucoup l'an dernier le retour d'une maladie, qui n'a point reparu.

Veuillez, mon R. Père, faire dire deux messes d'action de grâces et inscrire cette faveur dans vos *Annales*. J. H.

Une dame du pèlerinage de pénitence, à Jérusalem, faisant la traversée de Samarie, se trouvant dans un chemin très difficile et dangereux, a promis à sa bonne Mère du ciel, si elle avait le bonheur de continuer son pèlerinage sans accident, de faire inscrire dans les *Annales* de Saint Michel, son bonheur; donc, honneur et gloire à la Reine des Cieux.

M. P.

Drôme. — Mon R. Père, je me suis adressée à Saint Michel pour une grâce que je sollicitais depuis longtemps.

C'était la réussite des examens de baccalauréat de mon frère.

Ayant été exaucée, je m'empresse de venir accomplir la promesse que j'avais faite de faire inscrire cette faveur dans les *Annales* si elle m'était accordée.

Je vous prie donc, mon R. Père, de remercier Saint Michel par la voie de votre excellente publication. M. T.

Sarthe. — Très R. Père, j'ai demandé deux faveurs importantes au bon Saint Michel, il m'a exaucée. Grâces lui soient rendues par l'entremise de vos *Annales*. UNE ARONNÉE.

Vendée. — Mon R. Père, je vous envoie ci-inclus la somme de 2 fr. en mandat-poste et je vous prie de l'employer à faire brûler une lampe devant la statue de Saint Michel en action de grâces, pour une faveur que notre saint et glorieux patron a bien voulu m'accorder. H. D.

Ile-et-Vilaine. — Mon R. Père, je vous serai fort obligée de vouloir bien faire insérer dans les *Annales* mes remerciements pour la grâce d'un examen.

Après avoir prié Saint Michel j'ai été exaucée.
Je vous remets ci-joint l'honoraire d'une messe d'action de grâces.
J. B.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, je viens remercier l'Archange Saint Michel d'une grâce spirituelle qu'il m'a accordée au sujet de ma vocation.

Gloire et reconnaissance aussi à Notre-Dame-des-Anges pour un jeune homme qui a fait ses pâques.

Je vous prie de faire brûler devant chacun de leurs autels un cierge d'un franc; je vous envoie aussi 8 fr. pour vos Apostoliques en reconnaissance des grâces que je viens d'obtenir.
P. de M.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu, mais trop tard pour l'annoncer dans notre livraison du mois d'août, un tout petit livre sur Saint Michel (1). Nous regretterions ce retard si nous n'étions persuadés que les âmes vouées au culte de l'Archange feront volontiers en tout temps les lectures qu'il contient pour chaque jour du mois de septembre. L'auteur a puisé dans la sainte Bible le sujet de ses petites méditations quotidiennes, et il a ajouté en manière de précis historique ce que la tradition nous enseigne sur Saint Michel, ses apparitions et son culte. Enfin une troisième partie contient les prières à l'Archange, les litanies, le chapelet, etc. Ce petit livre, peut-être trop abrégé, a du moins l'avantage, par son format minuscule et la modicité de son prix, d'être à la portée de tous et de faciliter la pensée et le moyen de connaître et de prier Saint Michel.

(1) *Saint Michel, d'après la Bible et la Tradition*, par le P. Marin de Boylesve, chez R. Haton, libraire, 33, rue Bonaparte, Paris. Prix : 0 25; franco, 0 30.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Une bonne année. — L'année archangélique : fête de l'Épiphanie. — Le pèlerinage de Briouze au Mont-Saint-Michel. — Panégyrique de Jeanne d'Arc (*fin*). — Faveurs obtenues. — Bibliographie.

UNE BONNE ANNÉE!

Lorsque les jours de notre vie s'écoulent dans la paix et l'abondance de toutes choses, il nous semble banal et puéril de renouveler ce souhait que nous ont transmis la coutume et le langage chrétien de nos pères. Mais il n'en peut être de même aujourd'hui, et nos yeux interrogent anxieusement l'avenir. C'est que nous touchons au terme d'une année féconde en douloureuses surprises et en présages plus douloureux encore. La Providence, pour des raisons dont le secret nous échappe, laisse le mal poursuivre en toute sécurité ses desseins pervers, et nous pouvons dire que celui-ci ne met plus de bornes à l'audace de ses entreprises. C'est une marée montante dont le flot irrésistible ne connaît plus d'obstacles, et bien insensée serait la volonté humaine qui se flatterait de lui imposer une digue ou d'arrêter son cours. On ne déchaîne pas ainsi impunément le torrent des

mauvaises passions. Nous n'ignorons pas le but que poursuivent les auteurs de ce crime social. Un personnage que sa haute situation met au courant des projets et des espérances des sectaires, disait : « Nous sommes partout, et partout nous avons tendu nos filets. Si l'Église catholique échappe, je la déclare divine et je me convertis. » L'Église échappera; nous sommes plus rassurés sur sa durée que sur la conversion de ses ennemis. Mais retenons de ce langage présomptueux ce fait incontestable d'ailleurs que le catholicisme est le point de mire des efforts conjurés de l'enfer. Pour n'être pas nouveau, le spectacle n'en est pas moins digne de notre attention et de nos réflexions. Chaque jour, en effet, nous sentons nous presser davantage ce réseau satanique, et s'il est difficile aujourd'hui, demain sans doute il ne sera plus permis d'avoir ni une conviction catholique, ni une aspiration vertueuse.

Aux premiers jours du Christianisme, les fidèles allaient chercher au fond des souterrains la liberté de penser, d'adorer et de prier. Pour être contrainte de s'élever vers Dieu dans le secret du foyer domestique, la prière n'en est pas moins persécutée et captive. Prêtres et fidèles sont l'objet de menaces et d'attaques qui ne prennent plus la peine de cacher leurs attentats. Aussi bien leur présence n'est-elle pas une prédication muette qui gêne la morale indépendante des nourrissons de la presse athée? Ce ne sont pas seulement les personnes; les choses inanimées elles-mêmes, images et souvenirs pieux du culte consolateur auquel le malheureux ouvrier ne croit plus, ont le privilège d'exciter sa fureur. Les calvaires qu'eux-mêmes, en un jour de bonheur, élevèrent au Christ qui avait pardonné leurs fautes et consolé leur âme, ils les arrachent du sol, les brisent et diraient volontiers comme les Juifs, moins coupables qu'ils

ne le sont : « Que sa malédiction tombe sur nous; nous défions ses vengeances. » Rien d'ailleurs de fort étonnant dans cette rage de destruction sacrilège. Elle ne fait qu'atteindre le but désigné par les chefs d'organisation. Mais voici où les exécuteurs, en logiciens impitoyables, poussent jusqu'à des conséquences imprévues les doctrines qu'on leur préconise avec une ardeur digne d'une meilleure cause. Non seulement il ne faut plus de prêtres, plus de catholiques, c'est là une pâture pour la haine; ce n'en est pas une pour les jouissances de ceux qui n'ont rien, ni un denier, ni une espérance. Il ne faut plus ni propriétaires, ni maîtres. Assez de travail; le peuple réclame du pain facilement gagné et des plaisirs. Il est le nombre, et par conséquent la force. Le pétrole est un moyen lent et usé; la dynamite est plus expéditive. Et voilà que nous assistons avec épouvante à des destructions, à des catastrophes sans précédent dans l'histoire du monde barbare ou civilisé, et, ce qui est plus lamentable encore, à l'impuissance avérée des pouvoirs humains en présence de l'organisation de ce qu'on pourrait appeler : le comité des ruines.

Voilà en quelques mots le bilan de cette année 1882, de sacrilège mémoire. Faudra-t-il des expériences plus sinistres encore pour ouvrir les yeux des égarés! Nous sommes ainsi faits que nous croyons toujours devoir échapper personnellement aux malheurs qui frappent autour de nous; et cette cruelle illusion rend souvent trop tardifs le repentir et le retour à des idées plus saines. Et cependant il y aura à n'en pas douter un long espace de temps entre les regrets des meneurs désabusés et la réforme des idées dans l'esprit des égarés qui sont la cause immédiate des désastres. La corruption a été facile et rapide, il n'en sera pas de même de la régénération.

C'est bien le moment, pour tous les chrétiens et même pour tous ceux qu'un fatal aveuglement ne séduit pas, de jeter au Christ sauveur le cri de leur angoisse. Lui seul peut opérer le miracle de nous accorder UNE BONNE ANNÉE, une année paisible, une année de concorde et d'union. Il est et il sera toujours, en dépit de nos ingratitude monstrueuses, notre salut et notre suprême espérance.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

L'ÉPIPHANIE (6 janvier)

Nous demandons à tous les membres de l'Archiconfrérie d'appliquer en ce jour de l'Épiphanie leur communion aux intentions de la propagation de la foi, et plus particulièrement aux missions prêchées dans l'intérieur de la France.

Il n'est pas aujourd'hui un homme sérieux qui ne soit justement effrayé du dépérissement des convictions religieuses et morales dans notre malheureuse société. Il est même entre l'état actuel de nos mœurs et les désordres de la décadence romaine une telle ressemblance que Tacite pourrait être regardé comme l'historien prophète de notre temps. Or, il n'y eut qu'une puissance capable de rendre la vie au monde périssant sous le flot de cette corruption, cette puissance fut le Christianisme. En dépit des déclamations des sophistes, des économistes et des politiques, nulle force humaine n'est capable de régénérer le monde, et si Dieu n'y met la main, nous descendons avec une rapidité vertigineuse la pente qui conduit aux abîmes.

Pendant longtemps, la Providence s'est servie de nous pour porter jusqu'aux extrémités de la terre la lumière de l'Évangile et le bienfait de la civilisation. Nos missionnaires bravent encore sous toutes les latitudes mille dangers pour arracher aux té-

nèbres de l'infidélité les âmes de nos frères moins privilégiés que nous. En ramenant sur notre pauvre pays nos regards consolés par les nombreuses et solides conversions des païens, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de profonde pitié pour les désordres qui nous entourent. Il y a encore de la sève et de la vie dans cette France généreuse qui envoie ses enfants sur tous les rivages pour la diffusion du bien. Mais que de redoutables ennemis elle renferme dans son sein ! Grâce à Dieu, elle pourrait encore cependant suffire à sa propre régénération ; les apôtres ne lui font pas défaut, et les bénédictions du ciel ne lui manqueraient pas. Ce qui nous effraye, c'est l'acharnement qu'elle met à chasser son Sauveur, à briser le contrat séculaire qui avait été pour elle un gage de prospérité et de salut. Poussera-t-elle jusqu'au bout sa rage d'impiété ou s'arrêtera-t-elle à temps pour ne pas faire déborder la coupe de l'indignation divine ?

Le langage des Pères de l'Église est presque unanime à enseigner que l'étoile miraculeuse dont les mages suivaient la direction vers l'étable de Bethléem était conduite par un ange, et cet ange, selon quelques-uns, était Saint Michel.

Nous qui avons confiance dans la protection de l'Archange, efforçons-nous d'obtenir par une prière incessante qu'il conduise vers l'humble crèche de Jésus la France docile et repentante. Or, à moins d'un miracle et d'une intervention sensible et personnelle sur laquelle nous n'osons pas compter, l'apôtre sera cette étoile bienfaisante qui, sous la main de l'Ange de la France, guidera celle-ci vers la maison du pain céleste. Nous le savons, d'ailleurs : les missions se multiplient et cherchent partout les brebis égarées. Les retours sont difficiles, car l'abus des grâces en ferme les canaux divins, et l'endurcissement, qui est un des signes de l'abandon de Dieu, devient de plus en plus fréquent. Si nous ajoutons les obstacles que font surgir le respect humain, la faiblesse, les passions et le désespoir, nous saurons ce qu'il faut de puissance pour sauver ces égarés.

Prions, prions. Demandons à Notre-Seigneur de nous prendre

en commisération, de faire fructifier la parole de ses apôtres, afin que le flambeau de la foi ne cesse pas d'éclairer notre patrie. On dit que l'extrême civilisation touche l'extrême barbarie. Dieu fasse que nous n'en soyons pas là, et que nous restions encore longtemps la nation élue, le peuple des œuvres chrétiennes, malgré les efforts de l'enfer et de ses suppôts.

LE PÈLERINAGE DE BRIOUZE AU MONT-ST-MICHEL

Nous empruntons à la *Semaine catholique* de Séez, le récit de ce pèlerinage, le plus touchant de l'année 1882, et d'autant plus remarquable qu'il avait repris les usages du passé pour son organisation et ses formes extérieures.

UN PÈLERINAGE D'HOMMES

De temps immémorial la paroisse de Briouze a eu ses pèlerinages au Mont-Saint-Michel. On se rappelle ceux des années 1804, 1815, 1822, 1837, et 1859. Le mardi 3 octobre dernier, quarante hommes partaient de Briouze par le train de 3 heures et demie du matin pour se rendre au Mont célèbre, qui forme avec Jérusalem, Rome et Saint-Jacques, en Espagne, les quatre principaux lieux de pèlerinage de la Chrétienté.

Ce nouveau pèlerinage, longtemps désiré, avait été organisé par les soins de M. l'abbé Dubois, vicaire à Briouze, qui en prenait la direction de concert avec M. Foucault, conseiller municipal, ancien maire de Briouze, que les pèlerins avaient élu leur roi.

Arrivés au Mont, vers dix heures, les pèlerins furent gracieusement reçus par les missionnaires gardiens de la Basilique, et assistèrent à la sainte messe. Dans l'après-midi il purent visiter dans tous ses détails la *Merveille de l'Océan*. Le soir, à cinq heures, étendard déployé, et lance à la main, ils firent, sous la direction des Pères, une procession à travers les longues galeries de la sainte Montagne. Puis ils se rendirent à la Basilique pour y entendre une excellente instruction que leur fit un des missionnaires, et recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement.

Mgr l'évêque de Séez, averti du pèlerinage, avait eu la bonté d'envoyer sa bénédiction aux pèlerins, qui en reçurent l'annonce avec grand plaisir.

Le lendemain, à 5 heures et demie, eut lieu la messe solennelle du pèlerinage, à laquelle communièrent une partie des pèlerins. Après de nombreuses acclamations, invocations et prières, et un acte de consécration au saint Archange, prononcé par le roi, au nom de tous, il fallut dire adieu au Mont et songer au retour. A 2 heures 40 minutes, le chemin de fer ramenait les heureux pèlerins au lieu de leur départ.

Le clergé de Briouze, la communauté, les anciens pèlerins et une foule nombreuse les attendaient à la gare. On se rendit processionnellement à l'église au chant du *Magnificat*. M. le Vicaire, d'une voix vibrante d'émotion et de bonheur, rendit compte du pèlerinage à la foule avide de l'entendre. On donna le Salut du Saint-Sacrement, après lequel les pèlerins, oubliant leurs fatigues, chantèrent avec entrain un de leurs beaux cantiques à Saint Michel.

Le dimanche suivant, les pèlerins anciens et nouveaux, se réunirent à l'église, à des places réservées, pour assister aux vêpres, qui furent présidées par M. l'Aumônier de la communauté. Les soixante soldats de Saint Michel, en bataillon carré, tenant d'une main leur lance, de l'autre leur livre d'offices, chantèrent eux-mêmes, d'une voix forte et mesurée, les saints cantiques du prophète royal.

Après le *Magnificat*, M. le Curé de Briouze monta en chaire et fit une instruction religieusement écoutée. Les pèlerins, à l'instar de leurs devanciers, avaient mis dans leur règlement qu'ils formeraient une confrérie dont les membres seraient unis par la plus étroite charité; qu'ils s'engageaient, pour la vie, à avoir une conduite honorable et véritablement chrétienne. S'emparant de ces idées, le prédicateur développa les avantages de la charité, le bonheur de s'entr'aider. Puis il dit aux pèlerins comment ils rendraient leur conduite honorable en pratiquant la sobriété, la charité et la probité. Enfin, pour mener une vie véritablement chrétienne, il leur recommanda l'exactitude à la prière du matin et du soir, la sanctification du dimanche et la communion pascale. Puis en terminant: Ces lances, leur dit-il, que vous tenez à la main, ces branches de laurier que portent vos deux rois, c'est un emblème; ces lances, armes offensives et défensives, sont l'emblème du combat que doit livrer tout chrétien contre les ennemis de son salut; ces branches de laurier sont le signe de la victoire qui doit couronner

le combat. Oui, pèlerins de Saint Michel, oui, chrétiens, soldats du Christ, disons avec le poète, et ne l'oublions jamais :

La vie est un combat dont la palme est aux Cieux.

Après l'instruction eut lieu une belle procession dans les rues de la cité briouzaïne, au chant des litanies de la sainte Vierge, alternées par l'invocation à Saint Michel qu'accentuait puissamment la voix des pèlerins. Au retour de la procession, et après la bénédiction du Saint-Sacrement, on chanta un nouveau cantique à Saint Michel.

Le soir, M. Foucaut réunissait tous les pèlerins à un banquet de soixante couverts, qui terminait dans une joie toute fraternelle, la journée et le pèlerinage.

Nous savons d'ailleurs que Briouze a conservé avec un religieux respect les traditions de son ancienne confrérie et la note suivante du narrateur de ce beau pèlerinage indique suffisamment qu'elles seront longtemps encore en honneur dans cette excellente paroisse :

« Chaque année les pèlerins anciens et nouveaux se réunissent à l'église, le 29 septembre, pour y assister à une messe solennelle et chanter leur vieux refrain à Saint Michel.

» Ils assistent tous à l'inhumation de leurs confrères défunts avec leurs piques et leur bannière en deuil. Chaque année chacun verse 0 fr. 50 pour la messe et le service annuel qui se célèbrent ici. Chaque société a sa bannière : le règlement est le même pour tous. Quinze jours après notre voyage, le plus vieux d'entre nous est mort subitement. Sur la convocation du roi (car la société, en plus de son aumônier, a son roi, son chef, son trésorier et son porte-étendard élus au vote secret), sur la convocation du roi, tous les pèlerins de 1882 seulement, sont venus avec leurs insignes accompagner leur confrère à sa dernière demeure.

» Ces réunions font toujours beaucoup d'impression sur la population.

» Nous avons été enchantés; mes pèlerins ont tenu à m'offrir une belle pendule en souvenir de notre voyage. Je n'ai eu qu'à me louer de cette entreprise.»

PANÉGYRIQUE DE JEANNE D'ARC

Par Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches

(suite et fin)

III

Un de nos plus grands orateurs, dans un sermon célèbre, étudiant les souffrances et la mort du Sauveur, y salua un chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu, un miracle de sa puissance (1). Ne nous est-il pas permis, à nous aussi, de saluer dans la passion de Jeanne d'Arc un reflet du Calvaire? N'y voyons-nous pas éclater une *sagesse* surhumaine, une *puissance* surhumaine, une *gloire* surhumaine?

Les chefs anglais possèdent enfin l'héroïne qui vient d'infliger à leur gloire de si cruels affronts. « Ils firent, nous dit un poète, aussi grande fête de la prise d'une pasteur de dix-huit ans que de la captivité du roi Jean à Poitiers, ou de la destruction de la noblesse française à Azincourt. Ils ne l'eussent donnée pour Londres (2). »

A quelle épreuve vont-ils la soumettre? Leur haine, si violente qu'elle soit, se refuse pourtant à condamner sans jugement la victime. Un tribunal est constitué. Jeanne d'Arc y comparait. Elle est soumise pendant des mois à tous les caprices, à toutes les ruses, à toutes les hypocrisies; mais la sagesse dont elle fait preuve déconcerte tous les pièges et défie toutes les machinations.

Pour apprécier comme il convient une telle sagesse en un tel péril, regardons un instant en face les juges, leur qualité, leur nombre, leurs procédés; puis considérons l'accusée réduite à elle-même, sans conseil sans protection.

Quels sont, en effet, ces juges? C'est un évêque, hélas! grand praticien en matière de droit, comme on l'a dit, plus renommé pour sa science que pour son intégrité. Ce sont des religieux, des abbés, des chanoines, que l'ennemi connaît bien, des hommes moins redoutables pour leur savoir que pour leur bassesse, rompus à toutes les subtilités, dociles à toutes les exigences. Combien sont-ils? Ce n'est pas assez des neuf juges qui composent le tribunal; au premier interrogatoire, quarante-un assesseurs viennent leur prêter appui, quarante-huit au second, soixante au troisième. Toute une bande de lous furieux autour de la simple et timide brebis.

Comment procédaient-ils? Multiplier les questions captieuses, les poser avec un art perfide, dénaturer les réponses de l'accusée pour s'en faire une arme contre elle, épier ses moindres paroles, la harceler, l'engager dans les mystères les plus ardens de la théologie, pour la surprendre et l'amener en quelque sorte à se condamner elle-même; telle est la tactique infernale de ces docteurs, disons mieux, de ces bourreaux. « L'on demandait, raconte un témoin de cette grande iniquité, l'on proposait

(1) Bourdaloue, *Sermon sur la Passion*.

(2) Martial, de Paris.

à la povere Jehanne interrogatoires trop difficiles, subtils et canteleux, tellement que les grands clercs et gens bien lettrez qui estoient là présents, à grant peine, y eussent seou donner réponse; par quoi plusieurs de l'assistance en murmuraient (1). »

Et quel est le but qu'à tout prix il faut obtenir? Convaincre l'accusée? Non. La mettre à mort? Non. Ce que poursuit l'Angleterre, ce qu'elle attend de ses juges, c'est plus encore que le supplice de sa victime, c'est son déshonneur, et, dans le déshonneur de Jeanne, le déshonneur même de la France.

En face d'un tel tribunal, quelle est donc l'accusée? C'est une enfant d'à peine dix-neuf ans. En fait de théologie, elle sait uniquement le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*. Elle ne connaît ni le droit, ni l'argumentation, ni les finesses du langage. C'est l'enfant que vous connaissez, Messieurs, étrangère à l'astuce, ennemie des détours, laissant couler sa pensée comme une eau limpide. Dans de telles conditions, ses ennemis auront-ils l'impudence de la laisser seule, sans conseil et sans défense? Plus tard, avant de faire tomber sous le tranchant de la hache la tête de leur roi les Anglais ne refuseront pas à Charles I^{er} cette suprême assistance. Pour Jeanne, ils seront plus impitoyables. La colombe devra seule se défendre des griffes du vautour.

En vérité, si Jeanne sort victorieuse de l'épreuve, si elle confond la malice et la haine de ses juges, si l'enfant est supérieure aux légistes et leur ferme la bouche, nous pouvons dire, nous aussi : Il y a là un miracle de sagesse que Dieu seul peut opérer, *Dei sapientiam*.

Eh bien, Messieurs, écoutez et jugez vous-mêmes. On lui défère le serment. « Je ne sais sur quoi vous voulez m'interroger, répond-elle; peut-être me demanderez-vous des choses que je ne dois pas vous dire. » Est-ce là, Messieurs, la prudence d'une enfant?

Marchon lui enjoit de réciter le *Pater*. « Entendez-moi en confession, dit-elle, et je vous le réciterai volontiers. » Sentez-vous le trait au cœur du juge? Comprenez-vous la tactique de l'innocence?

« Savez-vous si vous êtes en la grâce de Dieu? » « Si je n'y suis pas, Dieu m'y mette; si j'y suis, Dieu m'y garde. Je serais la plus dolente de tout le monde, si je savais que je ne suis point en la grâce de Dieu. » La sagesse chrétienne trouva-t-elle jamais réponse ou plus simple, ou plus habile? N'admirez-vous pas un coup de sagesse surnaturelle qui déconcerte et interdit les juges?

« Sainte Marguerite ne parle-t-elle pas anglais? » « Comment parlerait-elle anglais, puisqu'elle n'est pas du parti des Anglais? »

« Saint Michel était-il vêtu? » « Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi le vêtu? » Si ce n'est que de la présence d'esprit, avouez qu'en une pareille heure elle est pour le moins étonnante.

« Pourquoi fûtes-vous choisie plutôt qu'une autre? » « Il a plu à Dieu d'en agir ainsi par une simple pucelle, pour rebouter les ennemis du roi. » N'est-ce pas le langage inspiré que parlait saint Paul? *Inferna mundi elegit Deus*.

(1) Pour les détails de l'interrogatoire, consulter les *Pièces du Procès de Rouen*, résumé de Marchon, de Taquel et de Boisguillaume.

« Vous en rapporterez-vous à la détermination de l'Église? » « Je m'en rapporte à Dieu qui m'a envoyée, à Notre-Dame, à tous les saints et saintes du paradis, et m'est avis que c'est tout un, Dieu et l'Église, et qu'on ne doit point faire de difficulté. Pourquoi, vous, y faites-vous difficulté? » Voyez-vous le juge pris dans ses propres filets? Voyez-vous la jeune fille devenue théologienne et interrogeant à son tour les docteurs qui ne savent quoi répondre?

« Savez-vous si sainte Catherine et sainte Marguerite haïssent les Anglais? » « Elles aiment ceux que Dieu aime; elles haïssent ceux que Dieu hait. »

« Dieu hait-il les Anglais? » « De l'amour ou haine que Dieu a pour les Anglais, ou de ce qu'il fera de leurs âmes, je ne sais rien; mais je sais bien qu'ils seront bontés tous hors de France, excepté ceux qui y mourront, et que Dieu enverra victoire aux Français contre les Anglais. » Est-ce avec une plus haute sagesse, avec une plus fière liberté que les martyrs du Christ dans les amphithéâtres confessaient leur foi et rendaient témoignage à la vérité?

« Ne vous semble-t-il pas que vous soyez tenue de répondre plus pleinement à Notre-Seigneur le Pape, vicair de Dieu, de tout ce qu'on vous demanderait, touchant la foi, que vous ne répondez à nous? » « Eh bien, que l'on me mène devant lui, et je répondrai devant lui tout ce que je devrai répondre (1). » A ces questions, véritables pièges d'enfer, qui ne se demande avec frayeur la réponse que fera l'innocence? Mais Dieu se laisse voir aux cœurs purs et met sa propre science sur les lèvres des enfants.

Voilà les réponses de Jeanne, en secret et en public, ses réponses à soixante-dix articles formulés par des bacheliers, des licenciés, des docteurs en théologie, en droit civil et en droit canon. Ces réponses, elles sont parfois tellement vives, tellement saisissantes qu'elles arrachent aux assesseurs eux-mêmes ce cri d'admiration : « Vous dites bien, Jeanne. » Ces réponses brillent d'une telle lumière, elles respirent une telle force que Beaupère, désespérant du succès, quitte son siège de juge pour prendre place parmi les simples assesseurs. Ces réponses enfin, elles confondent, elles écrasent à ce point l'insidieuse perversité des accusateurs, qu'ils sont contraints de supprimer les interrogatoires publiés pour abriter désormais dans une sorte de huis clos leurs enquêtes et leurs embûches.

En un mot, Messieurs, pour parler avec un de ses récents historiens, il y a de telles illuminations dans les réponses de Jeanne, que, malgré les les voiles d'un résumé si habilement serré, on en est encore ébloui (2).

D'où vient, Messieurs, à la pauvre abandonnée une telle supériorité? D'où vient que la simplicité de la jeune fille dérouté ainsi toutes les habiletés? Est-ce bien elle qui parle, ou plutôt n'est-ce pas la sagesse de Dieu même qui parle par sa bouche? Oui, Messieurs, la sagesse de Dieu est là. Votre raison n'a pas manqué de la reconnaître et de l'admirer sur les lèvres de l'accusée; et s'il fallait quelque chose de plus pour vous en convaincre, écoutez la prière de Jeanne implorant le secours de Dieu

(1) Interrogatoire résumé de Marchon, de Taquel et de Boisguillaume.

(2) M. Wallon, *Jeanne d'Arc*, p. 232.

quand elle doit comparaître devant le tribunal de mort : « Très doux Dieu, en l'honneur de votre sainte passion, je vous requiers, si vous m'aimez, que vous me révélez comment je dois répondre à ces gens d'église. » Cette prière, ô mon Dieu, vous l'avez entendue, vous l'avez exaucée, et c'est vous, oui, c'est vous qui, vous révélant à votre enfant, avez confondu la sagesse des sages et réprouvé la prudence des prudents : *A Domino factum est istud.*

Ce n'est pas tout, Messieurs, Dieu ne laissera pas son œuvre incomplète. A ce miracle de lumière, il ajoutera un second miracle non moins éclatant que le premier, pour plusieurs plus éclatant, un miracle de force et d'héroïsme.

C'est dans la souffrance, Messieurs, que se manifeste la force et qu'elle rayonne de sa vraie splendeur. Ainsi l'avait compris le génie de Pluton, quand il montrait le juste traversant les plus horribles épreuves, mis à la torture, chargé de fers, condamné enfin au dernier supplice, malgré son innocence, et que, saisi par une telle vertu, il la proclame supérieure à la nature humaine, digne de Dieu lui-même.

Or, qu'apercevons-nous à Rouen ? La Pucelle aux prises avec toutes les souffrances à la fois, souffrances physiques et souffrances morales.

Faut-il vous conduire, Messieurs, dans cette tour de Rouen où Jeanne commença son long martyre ? Faut-il vous montrer la captive dans son lugubre cachot, les fers aux pieds comme les vulgaires criminels, chargée pendant la nuit d'entraves plus dures encore et condamnée à l'immobilité ? Ah ! maintenant la haine des Anglais doit être satisfaite. Ils n'ont plus à redouter l'épée qui naguère jetait l'épouvante parmi leurs bataillons. La voilà bien en leur pouvoir ; et cependant leur prisonnière, même dans les chaînes, leur inspire encore une irrésistible terreur. Oubliant qu'elle est femme, ils la traitent en bête féroce et l'enferment dans une cage de fer où elle est attachée à la fois par le cou, les pieds et les mains. Forgez bien vos barreaux, ô triomphateurs, puisque vous en avez le triste courage. Serrez, serrez en ces lieux de fer une jeune fille. Par là vous confessez votre défaite. Vos barreaux proclament mieux que toute parole que cette jeune fille c'est un lion. Vos barreaux ! Ils feront éclater son courage, resplendir son héroïsme mieux que toutes les victoires ; et sa fierté, dans cette épreuve qui fait frémir la nature, et son attitude magnanime, et son admirable patience rediront mieux que tous les triomphes qu'une force supérieure aimait cette enfant, qu'elle était vraiment de la race des martyrs, la digne fille du Dieu du Calvaire.

Que ses geôliers ajoutent encore à la dureté de leurs maîtres, qu'ils ne laissent à leur victime ni trêve ni repos, qu'ils l'éveillent la nuit pour lui crier : « Lève-toi, scélérate, la dernière heure est arrivée, on vient pour t'emmener, » la constance de Jeanne ne se démentira pas. Que la maladie vienne accroître encore l'horreur de sa situation, qu'à cette heure même où la fièvre la dévore, où la mort la menace, où la mort la menace de ses fers, Jeanne ne murmure pas. Ses lèvres ne connaîtront pas la plainte ; elles n'exprimeront ni le ressentiment ni la haine. Jeanne misera dans la prière une énergie invincible ; elle dira comme l'Homme de douleurs son continuel et sublime *fiat*.

Plus forte que les chaînes, plus forte que la maladie, Jeanne sera plus

forte que le bâcher, plus forte que la mort elle-même. Sans doute, la nature n'est pas éteinte chez elle. « Hélas ! dit-elle, me traite-t-on si horriblement et cruellement qu'il faille que mon corps, net et entier, qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et réduit en cendres ! Ah ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée. » Ce cri, Messieurs, c'était moins le cri de la frayeur que le cri de la vertu. Regardez-la plutôt, marchant au supplice avec une résignation qui n'est pas de la terre, mais avec la force qui vient du ciel.

Regardez-la sur cette place du *Vieux-Marché* ; regardez-la sur l'estrade où l'attendent ses juges.

De cette estrade, elle peut contempler un peuple immense, ses ennemis triomphants, ses juges poursuivant jusqu'à la fin l'œuvre d'iniquité, puis, dominant toute cette scène, l'effroyable bâcher. Pauvre enfant, ne va-t-elle pas faiblir, tomber à genoux, implorer sa grâce ? Non. Ses yeux peuvent pleurer ; mais son cœur est inébranlable. Pendant cet étrange sermon où Nicolas Midi déclare qu'il faut retrancher de l'Eglise ce membre gangrené, l'âme de Jeanne ne va-t-elle pas éclater, bondir et protester contre cette indigne fureur ? Non. Son âme, comme celle du Maître, possède ces deux grandes forces qui se nomment la patience devant les injures, le silence devant l'injustice. Elle se tait. Le malheureux évêque lit sans rougir son horrible réquisitoire, où, comme on l'a si bien dit, chaque phrase est une calomnie, chaque mot un blasphème (1). Jeanne n'ouvre la bouche que pour déclarer qu'elle est soumise à l'Eglise. La sentence de mort est enfin prononcée. Prêtez l'oreille. Entendez-vous les cris de la nature ? La jeune fille pousse-t-elle les gémissements si légitimes de la désolation ? Non. Elle s'agenouille ; elle prie, elle demande pardon. « Assistants qui êtes ici, quels que vous soyez, amis ou ennemis, Français ou Anglais, au nom du Sauveur mourant, pardonnez-moi la peine que je peux vous avoir faite comme je pardonne de mon côté toutes les injustices commises à mon égard. Je me recommande aux prières de tous, et je supplie les prêtres du Seigneur de vouloir bien me faire la charité de dire une messe pour le repos de mon âme. »

A ces accents d'une touchante et sublime résignation, l'assistance n'y tient plus. Les sanglots éclatent, et voilà que les larmes gagnent les Anglais eux-mêmes, ses implacables ennemis. D'où vient à la victime cette force d'âme, cette attitude qui vous émeut à votre tour ? Elle a demandé la croix qu'elle couvre de ses baisers, qu'elle place dans son sein. Avec cette arme, elle triomphera. C'est en vain, Anglais, que vous avez dressé si haut votre bâcher ! Vous vouliez que le bourreau ne pût l'allumer que d'en bas, que le supplice ne pût être abrégé, que la victime en subit les lentes, les longues, les complètes horreurs ; vous vouliez brûler vivante votre victime. Vous vouliez la brûler sous les regards de l'innombrable multitude. Vous vouliez que cette multitude entière pût recueillir la plainte et les lamentations, si Jeanne avait la faiblesse de les faire entendre. Vous vouliez, si elle montrait les frayeurs de la femme, si la mort, troublant sa pensée, lui arrachait un désaveu, si, défaillante et vaincue, elle demandait grâce, vous vouliez que la foule fût témoin de ce spectacle

(1) *Études sur Jeanne d'Arc*, par Bourbon-Ligarières.

qui, découvrant la victime, eût affirmé votre triomphe. Bourreaux, vous vouliez la confusion, vous vouliez la déshonneur de Jeanne ! Et c'est sa gloire qui éclate, c'est son courage qui s'élevant plus haut que votre bûcher, plus haut que vos flammes homicides, saisit la foule des spectateurs, l'attendrit, la bouleverse, la transporte d'admiration. Sur votre bûcher, en effet, Jeanne armée de la croix n'a pas peur pour elle ; elle n'a peur que pour le prêtre fidèle qui l'assiste. Que la croix demeure constamment sous ses yeux, et avec sa protection, avec le secours de Saint Michel et de ses Saintes, la flamme pourra monter, s'attaquer à ses membres et de ses Saintes, la flamme pourra monter, s'attaquer à ses membres délicats, monter encore, monter toujours, dévorer consciencieusement sa proie ; la haine pourra suivre cette flamme et contempler avidement la victime. Cette victime est debout, supérieure à la douleur, supérieure au feu, plus fière que la mort. Sur ses lèvres, on ne surprendra qu'un nom, nom adorable, nom tout-puissant et trois fois répété : « Jésus ! Jésus ! Jésus ! » et c'est à ce nom que la colombe prend son vol vers les cieux.

Ah ! vous vouliez la faiblesse ! Et c'est la force qui apparaît et qui ne se dément pas. Vous vouliez un aveu ! Et c'est la persévérance jusqu'à la fin. Vous vouliez l'opprobre ! Et c'est la gloire. Et dix mille hommes sont là pour l'attester par leur compassion, leurs larmes et leur respect.

Merci d'avoir ainsi dressé votre bûcher ! C'est un trône qu'à votre insu vous dressiez à Jeanne. Devant ce trône, la France aujourd'hui s'incline ; demain le monde entier, demain tous les siècles s'inclineront avec elle.

Mais la force que nous venons de décrire n'est certes pas la plus digne de louanges. Subir héroïquement la mort, c'est un grand et beau courage. Il est un spectacle plus digne encore de nos applaudissements. C'est le spectacle des souffrances morales héroïquement endurées.

Or, qui nous dira ce qu'a souffert à ce point de vue l'âme de la Puellè ? Elle qui eût mieux aimé mourir que d'être livrée aux Anglais, c'est en leurs mains qu'elle tombe, livrée par des traîtres à la patrie française, le bâtard de Wandanne et Jean de Luxembourg ! Pendant cinq mois de douloureuse et cruelle agonie, son cœur souffre, blessé qu'il est dans ses affections les plus chères et les plus sacrées. Elle aimait la France, elle l'aimait avec passion, elle l'aimait plus que sa vie ; elle aimait ses compagnons d'armes avec lesquels jadis elle marchait à la victoire ; elle aimait ces soldats, ces peaux, s'élançant à l'ennemi avec cette impétuosité, cet héroïsme qu'elle comprenait si bien ; elle aimait, elle aimait son roi, son roi dont elle défend l'honneur jusque sur le bûcher. Écoutez plutôt ces magnifiques paroles : « Tout ce que j'ai fait, dit-elle, fût-il bien ou mal, ne doit pas être mis sur le compte de mon roi. Je lui ai consacré le fruit de mes victoires, et je ne désire pour moi-même que les souffrances et les outrages. » Elle aimait l'Église dont elle fut toujours la fille dévouée, respectueuse et docile ; elle aimait son Archange, elle aimait ses Saintes qui l'avaient inspirée, soutenue, fortifiée dans tous ses combats ; elle aimait Dieu dont la volonté faisait toujours et partout sa loi et son bonheur ; elle aimait, oh ! elle aimait pour Dieu, elle aimait pour elle-même cette auguste vertu qui fait les héros, cette vertu qui spiritualise la chair et qui élève l'homme à la hauteur des anges. Jugez après cela de l'intensité de sa souffrance, de l'abîme de douleurs morales dans lequel elle fut si longtemps plongée. Ah ! s'il est une amertume poignante, un glaive déchirant

pour le cœur qui aime, c'est l'amertume du délaisement, c'est le glaive de l'abandon. Vous l'avez senti, ce glaive, ô Jésus, sur votre croix. Vous l'avez éprouvée, cette amertume, quand vous jetiez vers votre Père ce cri qui remue encore, qui remue toujours à travers dix-neuf siècles : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me* ! (1) ! Pauvre Jeanne, pauvre délaissée, ah ! comme vous avez pu, vous aussi, le répéter ce cri pendant les trop longs jours de votre affreuse captivité ! Comme vous avez pu vous écrier, vous aussi : « O France, ô ma France bien-aimée, ô France que j'ai sauvée, où es-tu maintenant ? M'as-tu donc abandonnée ? O soldats dont j'ai relevé le courage, ô capitaines que j'ai rendus à vous-mêmes, où êtes-vous ? Est-ce ainsi que vous oubliez votre compagne ? O monarque à qui j'ai rendu la confiance, dont j'ai fait valoir les droits, que j'ai conduit à la splendeur du sacre, ô roi, serais-tu donc ingrat ! Méconnaîtrais-tu mon dévouement et mes services ? Pourquoi m'oublier sitôt ? Et vous, ô saintes dont la voix si douce faisait ma joie, mon courage et mon enthousiasme, pourquoi donc, à ces heures de détresse, ne venez-vous à moi que si rarement ? Mon Dieu, mon Dieu, vous aussi m'auriez-vous délaissée ? »

Comprenez-vous, Messieurs, ce qu'il y a de poignant dans un tel abandon ? Ne sentez-vous pas que si Jeanne se soutient malgré tant de tristesse, que si elle se soutient jusqu'au bout, c'est qu'elle est douée d'une force qui n'appartient pas à la femme et qui n'est pas dans la nature humaine ?

Mais ce n'est pas seulement contre l'abandon et la tristesse qu'il lui faut lutter, c'est contre la grossièreté de ses ennemis, contre la brutale convoitise de leurs appétits. Elle qui possède à un si haut degré toutes les délicatesses de la pudicité, elle qui n'estimait, qui n'aimait rien tant que sa couronne virginale, elle la voit à chaque instant menacée ; à chaque instant, elle est exposée à d'indignes attentats. Comme je comprends qu'elle tienne avec tant de persévérance à son vêtement d'homme ! Avengles qui l'interrogez, n'avez-vous donc des yeux que pour ne pas voir que ce vêtement, c'est un rempart derrière lequel s'abrite une admirable, une céleste pureté ? Ne comprenez-vous pas, aux instances que fait votre victime pour conserver ce vêtement, qu'elle y trouve la défense de sa vertu, la protection de son innocence, le salut même de son honneur ? Je ne sais ce que comprennent ses juges ; mais je sais ce que raconte l'impartiale histoire. Je sais les mystères de cette prison dont Jeanne disait : « J'aimerais mieux mourir que d'être dans les fers. » Je sais les enquêtes humiliantes qu'il lui fallut subir ; je sais les luttes qu'elle eut à soutenir contre ceux-là qui voulaient avec la ruine morale de l'héroïne, la ruine de sa mission et l'effacement de sa gloire. Ce que je sais enfin, ce que l'histoire affirme, c'est l'inviolable fidélité de Jeanne, c'est l'héroïsme qui a fait d'elle, comme on l'a dit, une martyre de la pureté.

Il est, Messieurs, une dernière souffrance, celle-là sans contredit, la souffrance suprême et indicible. Quand les martyrs comparaissaient devant les tribunaux, quand ils allaient à la mort, ils pouvaient du moins, au milieu de l'abandon, au milieu des fureurs qui les poursuivaient, se réfugier dans leur conscience comme dans un inviolable asile. Les juges pouvaient frapper les corps ; l'âme, sûre d'elle-même, s'abritait paisible dans le sanc-

(1) S. Matth., xxvii, 46.

taire de sa foi. Qu'il en fut autrement de Jeanne ! Elle, élevée dans l'amour de l'Église, dans le respect filial de son autorité, se trouver en face d'évêques, de prêtres qui s'arrogent le droit d'alarmer, de juger, de condamner sa conscience ! La voyez-vous, dans le secret de sa prison, livrée à elle seule, se demandant avec les angoisses d'une âme croyante : « Si pourtant ils disaient vrai ! eux les docteurs, moi pauvre ignorante ; eux les hommes de Dieu, moi simple fidèle ! » Quelle torture poignante, quelle mortelle incertitude ! Ah ! Messieurs, je ne sais pas de supplice plus horrible, d'agonie plus formidable. On dit que, dans cette agonie, la pauvre enfant eut un moment de défaillance. Messieurs, c'est là qu'est pour moi le miracle. Le miracle, si elle a faibli, c'est qu'elle n'ait faibli qu'une fois ; seule contre tous, elle n'a pu vaincre que par un secours divin. Dieu était avec elle ; voilà pourquoi rien n'a pu l'ébranler. *Deus in medio ejus, non commovebitur* (1).

Et maintenant, Messieurs, résumons. Est-il dans la nature qu'une jeune fille de dix-neuf ans supporte sans fléchir de pareilles souffrances ? Est-il dans la nature qu'abandonnée par son roi, elle lui demeure fidèle au mépris de sa vie, quand d'un mot elle pourrait la sauver ? Est-il dans la nature que, condamnée par les gens d'Église, elle reste soumise à l'Église ? Est-il dans la nature qu'à dix-neuf ans, pendant cinq mois, une jeune fille subisse avec une telle patience une si intolérable captivité ? Est-il dans la nature que la vue du bûcher n'effraie pas cette jeune fille de dix-neuf ans, pas plus que le feu de l'ennemi qu'elle a tant de fois affronté ? Est-il dans la nature qu'elle demeure, sur ce bûcher, calme, intrépide, et pardonnant à ceux qui la font mourir ? Est-il dans la nature qu'au milieu des flammes qui la dévorent, elle ne pousse d'autre cri que celui de Jésus ? Est-elle enfin dans la nature, cette force qui permet d'admirer avec l'invincible énergie du héros la patience et la douceur du chrétien ? Que la nature supporte l'une de ces souffrances, qu'elle la supporte un instant, je le veux bien ; mais supporter tant de douleurs rénnies, les supporter pendant cinq mois, les supporter sans défaillir, les supporter jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort du bûcher, j'en appelle à vous tous, Messieurs, j'en appelle à la nature humaine, n'est-ce pas l'œuvre de la puissance de Dieu ?

La victime vient d'expirer au milieu des flammes. Pour effacer avec sa mémoire les traces de leur forfait, les Anglais jettent ses cendres et son cœur dans les flots de la Seine ; à leurs yeux, c'était le moyen de la noyer, de l'éteindre, de l'anéantir tout entière. Attendez, Messieurs : la vie va jaillir de la mort. Jeanne va devenir plus vivante, plus immortelle, plus glorieuse que jamais. Et pourquoi ? Parce que là haut Dieu veille, Dieu qui venge le sang de ses serviteurs : *Vindicanit sanguinem servorum suorum* (2). Sa main ne tarde pas en effet à se montrer. Pendant qu'au retour du supplice le secrétaire même du monarque anglais s'écrie tout haut : « Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte, » la main de Dieu se levait pour confondre le crime, pour flageller l'iniquité, pour écraser les bourreaux. Écoutez, Messieurs, les coups de la justice divine.

(1) Ps. LXXV, 6.

(2) *Apost.*, XIX, 2.

Guillaume de Flavy, celui qui le premier a trahi Jeanne, est étranglé dans son lit par la main de sa femme. Une mort subite vient foudroyer Nicolas Loiseleur dans une église de Bâle. Cauchon meurt de même. Destivet se noie dans un bourbier. Le vice-inquisiteur Jean Le Maître disparaît sans qu'on puisse retrouver sa trace. La lépre dévore et emporte Nicolas Midi. Bedford, captif, meurt de honte et de chagrin dans le château même qu'il a donné à Jeanne pour prison. Warwick transmet pour héritage à son fils un nom fatal et méprisé. Henri VI, au nom de qui la condamnation de Jeanne a été prononcée, est deux fois jeté à bas de son trône, condamné lui-même à une longue captivité, et meurt massacré par son propre cousin (1).

Et maintenant, Messieurs, Dieu s'est-il levé, s'est-il chargé de juger lui-même la cause de la Pucelle ? A-t-il réduit ses ennemis en poussière, consacré lui-même de sa main vengeresse l'innocence de l'héroïne ? En un mot, le tonnerre de sa justice a-t-il retenti avec assez d'éclat ? A-t-il fait briller d'une assez vive lumière, par la mort honteuse des persécuteurs de Jeanne, la gloire de son envoyée ? Le surnaturel peut-il s'affirmer par une plus tragique intervention ?

Dieu a fait son œuvre. L'Église à son tour va faire la sienne. Calixte III, le 11 juin 1456, enjoint à l'archevêque de Reims et à deux évêques, parmi lesquels je salue avec fierté Richard de Longueil, évêque de Coutances, de reviser le triste procès. Vous savez le résultat, Messieurs ; vous connaissez la sentence de réhabilitation portée par les commissaires apostoliques avec tant de conscience et de maturité. Le 8 juillet 1456, la place du Viens-Marché, dans la capitale de notre Normandie, avait changé d'aspect. Ce n'était plus le théâtre de l'ignominie de Jeanne ; c'était le théâtre de sa gloire. Ce jour-là, le soleil n'éclairait plus un mystère d'iniquité, il éclairait le triomphe de la justice ; ce jour-là, l'Église, ressuscitant de ses cendres la tête de la Pucelle, y plaçait au lieu de la mitre d'infamie une mitre d'immortal honneur. Sur cette mitre, à la place du mot *hérétique*, on pouvait lire écrit en lettres d'or le mot *foi* ; ce n'était plus le mot *relapsé*, c'était le mot *persévérant*, persévérance dans le devoir, dans la valeur, dans l'héroïsme ; ce n'était plus le mot *apostate*, c'était le mot, le mot si rare et si grand de *fidélité*, fidélité jusqu'à la mort. Ce n'était plus le mot *idolâtre*, c'était les mots *piété*, *ferveur*, dévouement inébranlable à la religion, à la France et à Dieu. Honneur à toi, sainte Église catholique ! Quand les hommes laissent tomber le drapeau de l'équité, tu le relève de ta main courageuse pour le planter sous les regards de la génération présente et des siècles futurs. Quand les hommes condamnent l'innocence, tu l'entoures d'une auréole splendide et impérissable. Quand les hommes ternissent la vertu, quand ils veulent l'étouffer dans la honte, tu fais revivre la mémoire du juste, tu la consacres pour l'immortalité (2).

C'est ainsi, Messieurs, que la vérité, parlant par l'organe de l'Église,

(1) Sur la mort des ennemis de Jeanne, voir le P. Ventura, *les Femmes de l'Hérouville*.

(2) Consulter sur ce point : *Les deux Procès de condamnation : les Enquêtes de la réhabilitation de Jeanne d'Arc*, traduction de M. O'Reilly ; *L'abrégé du procès ; le Procès de condamnation et de réhabilitation*, par M. J. Quécherat.

resplendit au grand jour et déclare surhumaine la mission de Jeanne d'Arc.

L'Église n'a pas achevé son œuvre : c'est notre espoir. Elle a proclamé l'innocence ; elle n'a pas encore décrété la sainteté. Ce sera, Monseigneur, la joie de votre zèle et la consolation de votre épiscopat de poursuivre une cause qui est celle d'Orléans, qui est celle de la France, qui est celle de l'Église, et, nous pouvons le dire, celle de Dieu lui-même.

A nous, ô fils de la France, ô fils de cette patrie si chère au cœur de Jeanne, de secourir énergiquement vos efforts. Est-ce que, Messieurs, en considérant d'une part les services et de l'autre la reconnaissance, vous ne souffrez pas comme moi de voir la reconnaissance répondre si mal au bienfait ? Je ne l'ignore pas : l'histoire et l'éloquence, les arts et la poésie ont chanté la Pucelle, célébré ses exploits, exalté ses vertus ; mais je voudrais que le grand nom de notre libératrice, d'une frontière à l'autre frontière, d'une mer à l'autre mer, devint chaque jour plus populaire, plus admiré, plus aimé. Je voudrais que ce nom fût dans tous les esprits, qu'il fit battre tous les cœurs. Je voudrais qu'à toutes les heures critiques de la patrie, il se levât dans toutes les âmes comme un flambeau, comme une force, comme un tressaillement de vigneur, comme un présage de victoire. Je voudrais que ce nom parlât à tous le langage de cette foi qui a fait la France et qui seule la peut garder. Je veux espérer de mon pays qu'à la fin il comprendra sa dette et saura la payer. Je veux espérer que, désignant des tentations vulgaires, il saura discerner ses gloires véritables et se rattacher plus filialement que jamais à l'auteur même de ces gloires, au Dieu dont toute l'histoire de Jeanne révèle en traits si lumineux la toute-puissance et la bonté. Car qui de nous se refuserait à le proclamer ? La gloire de la bergère de Domrémy perçant les ténèbres épaisses dont ses ennemis l'avaient si soigneusement enveloppée, cette gloire qui surgit de l'infamie, cette gloire qui jaillit des flammes de son bûcher et qui naît de ses cendres elles-mêmes, cette gloire-là, c'est une gloire plus qu'humaine, c'est une gloire qui vient de Dieu.

Voilà comment dans la consommation de l'œuvre de Jeanne, non moins que dans sa préparation et son accomplissement, la main de Dieu apparaît, sa puissance éclate et nous arrache comme irrésistiblement le cri d'une conviction inébranlable : *A Domino factum est istud !*

Vous avez entendu, Messieurs, cette page d'histoire si pleine de Dieu, si glorieuse pour nos annales, si féconde pour la patrie française. Est-elle seulement destinée à provoquer votre admiration, ou plutôt ne contient-elle pas un enseignement plus précieux que jamais à l'époque où nous vivons ? Cet enseignement, il est tout entier dans cette parole de l'Église qui résume la mission de Jeanne d'Arc : *Sursum corda*. Tant que vous ne sentirez pas dans vos âmes cette foi en un monde supé-

rieur ; tant que vous ne verrez pas l'œil de Dieu ouvert sur chacune de vos démarches, sa puissance prête à descendre dans votre faiblesse pour l'élever jusqu'à l'héroïsme ; tant que vous n'aurez pas au cœur l'espoir d'une autre vie pour alimenter en vous la flamme du dévouement et du sacrifice, Messieurs, vous resterez sur la terre, vous serez des hommes terrestres, vous n'aurez qu'un esprit humain et des ressources humaines, vous n'opérerez jamais de merveilles, vous ne ferez ni les grandes choses ni les grands peuples, vous ne serez pas des hommes géants, vous ne ferez pas les miracles qui sauvent les nations. Mon Dieu ! délivrez notre génération de ce matérialisme qui abaisse tout, la raison, le caractère, les citoyens et les sociétés. Ressuscitez parmi nous la foi de Jeanne d'Arc, cette foi qui triomphe de tout, qui docile à la voix d'en haut, passe victorieuse à travers les ennemis, à travers les trahisons, à travers les angoisses, à travers la mort.

Cette foi, c'est le fondement assuré de l'espérance.

Au XV^e siècle, la France était mourante, et l'on pouvait affirmer, sans exagérer le mal, qu'elle n'allait plus compter dans la famille des nations. Dieu intervient alors ; il suscite la libératrice. Un siècle s'écoule, et la France des bords de la tombe est remontée jusqu'au sommet de la vie. Voici que se lève son grand siècle, ce siècle, où maîtresse d'elle-même, la France, étendant les bras, saisit cinq provinces, et parmi elles la noble et toujours chère Alsace ; ce siècle où elle domine plus encore par son éclat intérieur que par la gloire de ses armes ; ce siècle où pour parler le langage de Saint-Simon lui-même, tout est florissant dans l'État, tout est riche, où Colbert met les finances, la marine, le commerce, les manufactures, les lettres au plus haut point ; ce siècle semblable à celui d'Auguste et qui produisait à l'envi des hommes illustres en tout genre, ce siècle enfin, ajoutons-le, dont les travaux, les institutions et les merveilles ont mérité à la France la gloire d'imposer à l'un des quatre grands siècles de l'histoire le nom d'un de ses rois.

Voilà les faits, Messieurs, et voilà pourquoi de cette grande leçon que je viens de vous lire, je veux recueillir un second mot : l'espérance.

Non, quels qu'aient été nos désastres dans ces derniers temps, ils n'ont pas égalé les désastres de notre malheureux

pays au XV^e siècle. La France ne peut-elle pas se relever aujourd'hui comme autrefois? Oui, Messieurs, mais à la condition qu'aujourd'hui comme autrefois surgiront dans son sein des hommes animés du vrai patriotisme, c'est-à-dire de ce patriotisme qui se nourrit de foi, de patience et de dévouement. N'est-ce pas le patriotisme que vous venez d'admirer dans Jeanne d'Arc? Cette jeune fille, Messieurs, confondait dans un même amour Dieu et la patrie. La foi la soulevait au-dessus des nécessités terrestres et la portait à ces hauteurs où l'on s'oublie soi-même, où l'on sait se sacrifier, où l'on sait se donner, où l'on sait, comme le disait notre vieux Roland, « pour son pays souffrir grands maux, endurer le chaud et le froid, perdre de son sang et de sa chair (1). »

Mais quels hommes seront capables d'un tel patriotisme? Ceux-là seulement qui, comme Jeanne d'Arc, sauront unir aux grands coups d'épée la force plus triomphante de la prière et de la foi.

Non, non, la France, ce n'est pas exclusivement l'or, l'argent, l'industrie, le négoce. La France, ce n'est point la cité sans lois, brisant tous les freins du respect et du devoir. Non, le génie de la France, ce n'est ni la haine, ni l'envie, ni le mépris. Non, le vrai peuple de France, ce n'est point la multitude sans amour, sans prière, affolée d'orgueil et d'égoïsme, enivrée de jouissances et de poisons.

Le vrai peuple de France, Messieurs, c'est le peuple qui croit comme Jeanne d'Arc, le peuple qui aime comme Jeanne d'Arc, le peuple qui respecte comme Jeanne d'Arc, le peuple qui obéit comme Jeanne d'Arc, le peuple enfin qui, comme Jeanne d'Arc, trouve dans ses convictions le courage de l'immolation au devoir, de l'immolation à son pays et à son Dieu.

Que la France aujourd'hui comme au XV^e siècle possède un tel peuple et il ne sera pas permis de désespérer d'elle. Aujourd'hui comme autrefois, l'avenir lui appartient!

(Fin.)

(1) *Epopées françaises.*

FAVEURS OBTENUES par l'intercession de Saint Michel

Manche. — Mon R. Père, veuillez, je vous prie, faire brûler une lampe devant la statue de Saint Michel pendant neuf jours, pour le remercier de la grâce qu'il m'a accordée pour mon fils et de la protection dont il l'entoure depuis que je le lui ai voué, et cela au moment où son caractère me donnait toutes espèces d'inquiétudes ainsi qu'à ses maîtres.
E. B.

X. — Mon R. Père, nous avons recommandé six élèves qui se préparaient au certificat d'études, à vos prières ainsi qu'à celles de vos chers orphelins; toutes ces élèves ont obtenu le certificat.

J'en remercie Saint Michel par l'entremise duquel nous avons été exaucés et nous vous prions, mon R. Père, d'agréer nos bien sincères remerciements pour vous et pour vos chers enfants.
S^r M. G.

Suisse. — T. L. Père, inclus un chèque de 25 fr. à vue sur le Cédit lyonnais, à Lyon, pour grâces obtenues et à obtenir par l'intercession de Saint Michel. Vous voudrez bien faire dire des messes pour ce montant.
A. G.

Somme. — Mon R. Père, nous avons promis, ma fille et moi, si nous étions exaucés, de donner 100 fr. pour l'Ecole apostolique.

Ayant obtenu, par l'intercession de Saint Michel, les faveurs demandées, nous nous empressons de vous envoyer cette somme.

Nous désirerions être inscrites comme *Protectrices*.

C. D. et A. L.

Sarthe. — Mon R. Père, je vous envoie 10 fr. pour les deux neuvaines que je vous avais demandées, et vous prie de faire insérer dans vos *Annales* le témoignage de ma reconnaissance à Saint Michel pour les deux guérisons que j'ai obtenues par son intercession.
De M.

Nord. — Mon R. Père, inclus un mandat de 3 fr.; veuillez, je vous prie, faire célébrer une messe d'actions de grâces, le surplus est pour l'Ecole Apostolique, en acquit d'une promesse faite à Saint Michel et à Notre-Dame-des-anges, pour deux faveurs obtenues par leur intercession.
L. P.

Hautes-Pyrénées. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous envoyer, sous ce pli, avec une liste de noms nouveaux à inscrire dans l'archiconfrérie, la somme de 38 fr. 50, dont 12 fr. spécialement offerts pour les Apostoliques.

Veuillez remercier Saint Michel pour la guérison d'une toute petite

enfant ramenée des portes du tombeau, en faveur de laquelle on avait invoqué le glorieux Archange.

Un personne délivrée d'une maladie fort opiniâtre d'ordinaire, attribuée de même sa guérison à Saint Michel, et lui offre ses meilleures actions de grâces.

H. B.

Manche. — Mon R. Père, je vous envoie avec cette lettre un mandat poste de 5 fr. pour vos Apostoliques, en reconnaissance d'une grâce qui m'a été accordée par Saint Michel.

Me trouvant très embarrassé et presque désespéré au moment où j'avais à faire une dissertation française pour mon examen de philosophie, j'invoquai Saint Michel et promis de vous envoyer cette petite somme si je réussissais.

J'ai réussi, j'ai été reçu bachelier ès lettres.

Je viens donc accomplir ma promesse, et témoigner ma reconnaissance à Saint Michel.

P. de G.

Bouches-du-Rhône. — Mon R. Père, dans un grand danger, j'ai demandé aide et protection à Saint Michel.

J'avais peur de mourir, il m'a donné la résignation et je suis guérie.

Je lui offre mes actions de grâces par les *Annales*, comme je l'avais promis.

F. A.

Loiret. — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel d'envoyer cette modique somme de 10 fr. pour vos chers Apostoliques, pour une faveur temporelle, que j'ai demandée à Dieu par son intercession, j'ai été exaucée, je viens m'acquitter de ma promesse.

F. C.

Seine. — Mon R. Père, c'est avec une grande reconnaissance que je viens vous prier d'insérer dans vos *Annales* la grâce que Saint Michel m'a accordée.

J'ai été, grâce à son intercession, reçu aux examens du baccalauréat ès lettres.

Ci-joint 5 fr. pour les Apostoliques.

L. M.

Vienne. — Mon R. Père, mon mari vient d'échapper miraculeusement à un affreux danger; la culasse de son fusil s'est brisée et il l'a reçue violemment en plein dans la tête; heureusement ayant eu une sorte de pressentiment il venait de se recommander à Dieu par un *Pater* et un *Ave*, et au même moment j'étais à l'église priant Saint Michel de le prendre sous sa protection spéciale.

La blessure pouvait être mortelle, le malade avait une foi très vive; il avait une confiance admirable aussi; contre l'attente des médecins, il n'a pas eu une minute de fièvre, la plaie se guérit vite.

Ci-joint une offrande de 22 fr. sur laquelle je vous prie de prélever les honoraires de quatre messes d'actions de grâces; le reste est pour les Apostoliques que nous prions de faire une neuvaine encore en actions de grâces.

L. de B.

Seine. — Mon R. Père, j'ai eu l'honneur de vous écrire, il y a quelques mois, pour vous demander une neuvaine de prières; la grâce que je sollicitais s'est un peu fait attendre; mais enfin je viens de l'obtenir dans de telles circonstances que je n'hésite pas à m'en croire redevable aux trois puissants intercesseurs que je vous ai demandé d'invoquer en mon nom.

Je viens donc m'acquitter de ma promesse en vous envoyant la somme de 20 fr., dont une partie doit être employée à faire brûler une lampe pendant neuf jours devant l'autel de Saint Michel, de la sainte Vierge et de saint Joseph, comme action de grâces pour la faveur obtenue; le reste est une offrande pour l'École apostolique.

M. C.

Manche. — Mon R. Père, trois jeunes personnes recommandées à Saint Michel ayant obtenu de brillants succès dans leurs examens lui en témoignent ici leur reconnaissance et le prient d'agréer leur offrande pour l'École apostolique.

X.

Gironde. — Mon R. Père, ci-joint la modique somme de 6 fr. pour vos œuvres, avec prière de mettre sur vos *Annales* une grâce que vient de nous accorder Saint Michel en faisant réussir dans leur examen pour le certificat d'études, les trois élèves présentées par les religieuses de ma paroisse.

B.

BIBLIOGRAPHIE

Saint Michel Archange, protecteur de l'Église et de la France; sa lutte avec Lucifer dans le passé, le présent et l'avenir; ses apparitions et son culte, par l'abbé Soyer, — Tours, chez Gattier, éditeur, et à l'abbaye du Mont-Saint-Michel. — 3 fr.

Sous ce titre, M. l'abbé Soyer vient de publier un savant travail, digne de l'attention du public religieux. Depuis longues années l'auteur consacre à la restauration d'un culte trop négligé en France les efforts d'un zèle infatigable et les lumières d'une science théologique et historique dont l'examen de ses travaux donne une haute idée.

Depuis les désastres de 1870, la France a mieux compris la nécessité de recourir à la protection du grand Archange, son défenseur et son sauveur aux époques les plus critiques de son histoire. De nombreux pèlerinages se sont dirigés vers le sanctuaire choisi par le Prince des anges, au milieu de l'Océan. M. l'abbé Soyer n'a pas peu contribué à ce mouvement religieux par la publication de son livre : *Saint Michel et les Saints Anges* (1). Aujourd'hui, le travail que nous offre le savant ecclé-

(1) *Saint Michel et les Saints Anges*, ouvrage de 360 pages, se trouve à l'abbaye du Mont-Saint-Michel; prix, 2 fr. 50.

siastique complète ses premières études, et nous fait envisager sous toutes ses faces le rôle que l'Archange Saint Michel a rempli et remplira vis-à-vis de l'Église et de la France. Les bornes d'un article bibliographique ne nous permettent pas de donner une analyse détaillée du livre si intéressant que nous avons sous les yeux. Il nous suffit de dire, pour résumer notre impression, qu'il nous paraît impossible d'écrire sur Saint Michel une étude plus approfondie, plus docte et plus attachante.

Les seize chapitres du premier livre nous montrent Saint Michel luttant pour l'Église depuis la révolte de Lucifer jusqu'à nos jours et jusqu'à la fin des temps. L'Archange veilla sur nos premiers parents, protégea la famille d'Abraham, surtout le peuple de Dieu, dans ses épreuves; il était le gardien de la Synagogue, comme il le fut plus tard de la Sainte Famille et du Christianisme naissant.

Saint Michel se sert de la France pour défendre l'Église. Clovis, Charles-Martel, Charlemagne, Jeanne d'Arc ont vu l'Archange soutenir leurs étendards victorieux.

Les hommes apostoliques sont les auxiliaires de Saint Michel. Enfin, c'est lui qui offre à Dieu les prières de l'Église.

À la fin du monde, c'est lui qui combatta l'antéchrist et qui opérera la résurrection générale.

Les âmes fidèles ont en Saint Michel un protecteur à l'heure de la mort, il les console en purgatoire, il les introduit auprès de Dieu.

Dans le deuxième livre, l'auteur passe en revue les diverses apparitions de Saint Michel à Colosse, au Mont-Gargan, au Môle-d'Adrien, au Mont-Tombe et en Irlande. Le Mont-Tombe, en France, est surtout célèbre par les grâces que l'Archange y prodigna, par les pèlerinages qui, de toutes parts, y ont afflué. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Amérique, l'Italie et la Chine elle-même ont élevé des temples au glorieux Archange. Il est utile de faire remarquer que les apparitions de Saint Michel ont été partout le signal de secours extraordinaires et de victoires sur les ennemis de Dieu et de la Patrie.

Le troisième livre nous montre les raisons et l'universalité du culte de Saint Michel. Les saints, les ordres religieux, la chevalerie ont eu ce culte en grand honneur. Les confréries, les œuvres de toute espèce ont voulu prendre le Prince des anges pour protecteur. Tous les arts se sont réunis pour donner une forme durable et magnifique à ce culte populaire.

L'auteur termine en nous montrant le triomphe de Saint Michel. Hâtons cette heure désirée en employant tous nos efforts à restaurer et à promouvoir le culte de l'Archange, culte autrefois si général et qui était pour la France une sauvegarde précieuse.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Les petits Enfants. — L'année archangélique : Apparition de Saint Michel au Mont-d'Or. — Saint Michel dans les arts (*suite*). — Jeanne d'Arc et le Mont-Saint-Michel (*gravure*). — Correspondance : Histoire des six pèlerins. — Faveurs obtenues. — Table des matières.

LES PETITS ENFANTS

Cette portion choisie de la famille humaine appelle encore aujourd'hui notre attention. Dans une des livraisons précédentes, nous avons parlé de l'intérêt supérieur qu'inspire cette nature innocente et en même temps si impressionnable de l'Enfant. Le baptême a effacé pour toujours la souillure native, mais n'a pas rendu l'âme impeccable. Celle-ci reste donc ouverte à toutes les influences, du mal comme du bien, et souvent elle deviendra la possession définitive de celui qui aura gravé en elle la première empreinte. Aussi ne devons-nous pas nous étonner que Satan dirige de préférence sur elle ses séductions les plus habiles ou ses assauts les plus furieux.

Le Sauveur eut pour l'Enfant un amour de prédilection, et cette affection il la témoigna dans plusieurs circonstances de sa vie, mais nulle part avec un caractère plus extraor-

dinaire que dans la malédiction qu'il prononça contre le scandaleux. Il est ému du danger que courent l'innocence et la pureté de ces âmes candides; il est indigné de l'abus qu'on veut faire de leur faiblesse et de leur ignorance; il voit les conséquences irréparables d'une mauvaise parole, d'un exemple coupable sur toute la vie, et il prononce cette malédiction d'autant plus effrayante qu'elle sort d'une bouche qui a tant pardonné. « Malheur à qui scandaliserait un de ces petits enfants qui croient en moi. Il vaudrait mieux qu'il eût au cou une meule de moulin et fût précipité au fond de la mer. » Et quelle est la raison d'une condamnation aussi rigoureuse? C'est que ces âmes sont tellement chères à Dieu qu'il semble en avoir une préoccupation toute particulière, désirer, pour ainsi dire, s'entretenir de leur beauté et recommander une vigilance toute spéciale sur elles. C'est le sens de cette belle parole de l'Évangile : « Leurs Anges voient sans cesse la face de Dieu. »

L'Église a donné, elle aussi, son interprétation de cette parole divine. Ce n'est assurément pas sans une raison profonde que sa liturgie a attribué aux fêtes angéliques le chapitre dix-huitième de l'évangile de saint Matthieu. En rapportant ainsi aux solennités des Anges gardiens et même de Saint Michel ce trait de la vie de Jésus-Christ où il maudit ceux qui corrompent l'âme des enfants, elle a voulu nous réserver un enseignement. La vie morale entière étant contenue en germe dans ces premières lueurs de la raison, les Anges ont reçu la mission spéciale de prodiguer à cet âge leurs sollicitudes empressées, et cette mission n'est pas indigne des plus hautes hiérarchies célestes, ni même de Saint Michel, leur chef.

N'est-il pas également admirable que Dieu ait voulu

donner à tous les siècles un exemple et comme le type de la garde que montent les Anges autour de l'Enfant, en nous conservant dans le Livre sacré l'immortel épisode de Tobie conduit par Raphaël dans un pays éloigné, et rendu à son vieux père pour le guérir et être la joie de ses vieux jours! Quelle image frappante encore des dangers que court l'Enfant et des secours utiles de l'Ange gardien dans ce récit des *enfants dans la fournaise*, lorsque nous les voyons débarrassés de leurs liens par la flamme qui devrait les consumer, et au milieu de laquelle ils marchent avec l'Ange du Seigneur qui leur apprend à bénir Dieu!

Il est donc tout naturel que l'âme de l'Enfant, si recherchée par le Créateur de toutes choses, si précieuse à ses yeux, soit le terrain sur lequel s'engage la lutte entre le bien et le mal. On se rappelle la double voie qui s'ouvre devant Hercule enfant, la Volupté et la Vertu qui sollicitent l'âme du jeune Scipion; et, en rapprochant ces idées si justes du paganisme de ce que nous venons de dire, il sera aisé d'en conclure l'importance donnée toujours à la direction première imprimée à la vie. Cette conquête des jeunes âmes s'est encore accentuée de nos jours par des circonstances qu'il nous est inutile de rappeler, mais que nous pouvons caractériser en rappelant la touchante plainte du Sauveur, lorsqu'il disait : « Laissez venir les petits enfants, et ne les empêchez pas de s'approcher de moi. » Violenter les âmes est le propre du mal, et quand il s'agit des enfants, c'est un crime. *Væ!* Malédiction!

L'Enfant reçoit de son Ange gardien inspirations et conseils surnaturels, mais il n'intervient pas dans sa direction extérieure. C'est le devoir de ceux qui sont auprès de lui les représentants immédiats de la Providence divine, son père et sa mère. Eux seuls ont à son endroit un pouvoir absolu

et demeurent devant Dieu et la société responsables de ce précieux dépôt. Nous n'avons pas à leur tracer leur devoir exigé par les circonstances présentes. La voix de ceux qui sont préposés à la conduite de la famille chrétienne a été assez retentissante et a indiqué d'une manière assez précise la conduite à tenir. Notre rôle est plus simple. La connaissance du devoir n'est peut-être pas ce qui manque le plus, mais bien le courage de l'accomplir. Car il rencontrera mille entraves, mille obstacles, mille prétextes, et ce n'est pas trop du secours d'en haut pour le soutenir. La prière, là aussi, devient donc nécessaire, et c'est notre devoir d'intervenir dans la lutte par ce moyen tout pacifique, mais plus efficace peut-être que le mouvement extérieur. Ce n'est cependant point assez. Nous pourrions en faisant appel au dévouement de nos Associées pour aider le prêtre dans l'instruction religieuse des enfants qui ne peuvent la recevoir à la maison, nous pourrions dire que cet appel a été devancé. Il nous serait facile de citer, dans telle grande ville, quelques-unes de nos Zélatrices qui, par amour pour Dieu et pour imiter le zèle de Saint Michel et des Anges gardiens, se dévouent avec une patience admirable à l'œuvre des Catéchismes. « Ce n'est ni facile, ni agréable, nous écrivait l'une d'elles, mais consacrons ces pauvres petits à Saint Michel, et j'espère que l'Archange viendra à notre aide. » — C'est là une œuvre de premier ordre et nous ajouterons de premier mérite. Car qui sait ce que seront ces enfants un jour et ce qu'ils eussent été si une main charitable leur avait été tendue dans le premier danger?

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

APPARITION DE SAINT MICHEL AU MONT-D'OR (11 février)

Dès que le sang des Chrétiens eut cessé de couler sous le fer officiel des Empereurs romains, l'Église, mettant à profit la liberté relative dont elle jouissait, commença ou plutôt développa son œuvre régénératrice. Elle entreprit courageusement sur une société dégradée l'application des grâces apportées par Jésus-Christ et ne désespéra pas du succès. Toutefois la corruption générale était telle que la Providence dut laisser périr ce monde romain sous le glaive des Barbares et livrer à ceux-ci, sauvages et cruels, mais jeunes et ardents, la possession de l'Europe occidentale. Pour un moment la civilisation put se croire perdue, étouffée sous le poids des invasions qui se succédaient avec la violence et la continuité du flot qui pousse le flot contre le rivage. Mais bientôt le dessein de Dieu se manifesta visiblement. Nulle force humaine n'osa ou ne put résister au torrent dévastateur; seuls, des évêques, parlant au nom du ciel, épargnèrent à leurs villes terrifiées les désastres qui menaçaient de fondre sur elles. Peu à peu, las de guerres et de pillages, aspirant à jouir du fruit de leurs combats, les Barbares s'arrêtèrent et s'installèrent dans les pays conquis dont personne ne leur disputera la possession. C'est alors que l'Église, saisissant à son tour ces fières et généreuses natures les courbe devant la croix, les assouplit et les dompte par les prescriptions évangéliques, puis, en forme des apôtres ardents de la vérité et de la foi. Le travail s'accomplit lentement, mais sûrement, et, au VIII^e siècle, les derniers restes de la barbarie disparaissaient et faisaient place au règne social de Jésus-Christ sur le monde barbare transformé.

On dirait que ce serait pour constater cette prise de possession définitive que la Providence eût réservé à cette époque les apparitions de l'Ange de l'Église en Occident. En 708, Saint Michel

se consacrait à lui-même le Mont-Tombe et désignait ainsi la France comme le soutien et le bras droit de l'Église. Un peu plus tard, mais dans ce même siècle, l'Archange renouvela dans le royaume de Naples l'apparition qui, au V^e siècle, avait eu lieu au Mont-Gargan. Nous en empruntons le récit aux Bollandistes et au petit livre : *Saint Michel et les saints Anges*, de M. l'abbé Soyer :

Près de Castel-à-Mare, dans le royaume de Naples, s'élève une haute montagne dont le pied s'avance dans la mer, et au sommet de laquelle conduit un sentier sinueux et peu praticable. Là vivaient ensemble, dans le IX^e siècle, saint Castellus et saint Antonin, depuis abbé du monastère de Surrente. Un jour qu'ils étaient en oraison, hors de la grotte, ils virent un cierge qui brillait à quelques pas devant eux. La nuit suivante, un jeune homme d'une ravissante beauté, leur apparut et leur dit : « Je veux que vous bâtissiez, à l'endroit où vous avez vu un cierge allumé, un oratoire qui porte mon nom. — Nous ne le savons pas, votre nom, répondirent les deux solitaires. — Je suis, reprit l'inconnu, l'Archange Michel. » Tous deux s'éveillèrent à cette parole et se communiquèrent mutuellement leur songe. Ils virent qu'il ne leur était pas permis de douter que Saint Michel leur eût véritablement apparu. Mettant la main à l'œuvre, ils firent avec des branchages le petit oratoire qui leur était demandé.

Sitôt que cette apparition fut connue dans les lieux circonvoisins, les habitants vinrent prier à l'oratoire champêtre, et obtinrent beaucoup de grâces par l'intercession de Saint Michel; alors le concours augmenta et devint fort considérable. Quelques années après, une belle église remplaça la pauvre chaumière et la montagne reçut le nom de Mont-d'Or. Cette église subsistait encore au XIII^e siècle.

Pendant les deux mois de février et de mars nous recommandons vivement à tous nos associés de prier pour ce que nous appellerions volontiers *l'Œuvre du devoir pascal*. Des circonstances nombreuses et des causes fort graves arrêtent

dans l'accomplissement de ce devoir beaucoup de Chrétiens qui ne se sentent pas le courage de surmonter les obstacles placés devant eux par l'impiété publique. Ils sont à plaindre. Prions pour eux et pour toutes les âmes qui souffrent au contact parfois inévitable de la corruption qui se développe tous les jours d'une manière effrayante.

SAINT MICHEL DANS LES ARTS

(suite) (1)

La poésie religieuse et profane, à l'exemple de la peinture, a traduit sous toutes les formes et avec toutes les couleurs la scène émouvante de l'*Apocalypse*.

Les *hymnes* et les *proses* qui retentirent sous les voûtes de nos vieilles basiliques ou que les moines murmurèrent à l'ombre du cloître, célébraient les louanges, chantaient les victoires de l'Archange « merveilleusement grand, » du porte-étendard de Jésus-Christ et du messager « des célestes mystères, » de cet esprit « radieux qui porte sur son front un reflet de l'éternelle splendeur, » du représentant du Roi de gloire, » et du vainqueur de notre « cruel » et implacable ennemi (2).

Si l'assonance remplace parfois la rime parfaite, si le langage n'a pas toujours l'élégance désirable, la pensée est noble, élevée : partout c'est l'enthousiasme d'une âme convaincue, l'élan d'une foi vive, l'ardeur d'une piété généreuse. L'auteur de l'hymne attribuée à saint Ambroise s'adresse avec confiance à celui qu'il appelle l'Archange porte-enseigne des mystères célestes :

« Mysteriorum signifer
» Coelestium, Archangelo. »

Il le supplie, dans un langage énergique, de chasser l'ennemi

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril et d'octobre 1882.

(2) Voir, dans de Mané, les *Hymni mediæ ævi*.

qui est cruel, de nous donner le trésor de la paix et de couvrir nos poitrines du bouclier de la foi parfaite :

« Hostem repellat ut saevum,
» Opemque pacis dirigat,
» Et nostra simul pectora,
» Fides perfecta muniat. »

Adam de Saint-Victor exprime, dans un rythme plus harmonieux, la défaite de Satan et la victoire de Saint Michel. Le vieux dragon est mis en fuite et avec lui sa légion ennemie. Le perturbateur est chassé, l'accusateur est précipité du sommet des cieux :

« Draco vetus exturbatur,
» Et draconis effugatur
» Inimica legio.
» Exturbatus est turbator,
» Et projectus accusator
» A coeli fastigio. »

Sous la tutelle de Saint Michel, paix sur la terre, paix dans les cieux, louange et jubilation. Lui, le puissant et le fort, veille pour le salut commun ; il triomphe dans le combat :

« Sub tutela Michaëlis,
» Pax in terra, pax in caelis,
» Laus et jubilatio.
» Cum sit potens hic virtute,
» Pro communi stans salute,
» Triumphat in praelio. »

A ces hymnes religieuses se joignent et les *cantiques* des pèlerins, qui invoquent le secours de l'Archange pour les jours de la lutte, et les *chants* des troubadours, qui mêlent aux gestes des preux la grande victoire de Saint Michel, et les pieuses *légendes* qui cachent souvent de sublimes vérités sous le voile du symbole ou de l'allégorie. Telle est en Allemagne la légende de la *Plume*, la plus naïve, la plus poétique de toutes celles que nous ont conservées les annalistes d'outre-Rhin :

Sur le Michelsberg, situé à l'extrémité du Stromberg, petite chaîne de collines du Zabergan, s'élève, dit Max de Ring, une chapelle qui formait jadis le chœur d'une église de Capucins ;

elle est d'une date très ancienne et repose sur un temple de Diane, déesse favorite des Germains. On distingue encore à la voûte et aux murs extérieurs des restes de figures, qui remontent au temps du paganisme.

Or, d'après la légende, lorsque Boniface, l'apôtre de la Germanie, vint prêcher en ces lieux la doctrine du Christ, il fut entravé au milieu de sa mission par les malices et les pièges du diable ; dans ce péril extrême, il invoqua l'assistance du « chevalier du ciel, » et aussitôt une lutte terrible s'engagea entre l'Archange et son implacable ennemi.

Saint Michel, grâce à son courage, remporta la victoire et enchaina Satan qu'il alla plonger dans l'abîme d'où il était sorti. « Mais dans la lutte le diable avait arraché à l'Archange une plume de ses ailes, toute brillante de rubis et d'émeraudes. » Saint Boniface la recueillit avec soin et, après avoir achevé la conversion du pays, il la plaça dans une chaise au-dessus de l'autel qu'il consacra sur la montagne en l'honneur de Jésus-Christ.

Une médaille d'argent, fort rare de nos jours, rappelle cet événement merveilleux ; pour la plume, elle a disparu depuis que les partisans de Luther ont pillé et profané l'église du Michelsberg, et malgré toutes les recherches, on ne l'a jamais retrouvée.

Qui ne verrait dans cette fiction poétique une allusion au triomphe de l'Ange, vainqueur du paganisme, sur le redoutable Wuotan et les autres divinités des Germains ? Qui ne serait frappé en même temps de la foi de ces premiers âges (1) ?

C'est surtout dans l'épopée que l'*Ange des batailles*, joue un rôle important. Les preux d'autrefois, les guerriers qui ne respiraient que l'ardeur des combats, avaient trouvé un guide et un modèle en ce Prince de la milice céleste, en cet Archange qui s'était montré si vaillant dans la première et aussi dans la plus terrible de toutes les luttes.

Roland qui avec sa Durandal a conquis tant de provinces au

(1) Voir *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*, pp. 120-121.

roi Charles « à la barbe chenue, » Robert de Mortain, frère de Guillaume le Conquérant, les croisés qui ont délivré Jérusalem, Jeanne d'Arc, l'héroïne de la France, ont combattu sous l'égide de Saint Michel (1). C'est partout la même confiance, le même amour ; c'est le même cri de guerre : Saint Michel est avec nous ; ville « prinse, » bataille « gagnée. »

(A suivre.)

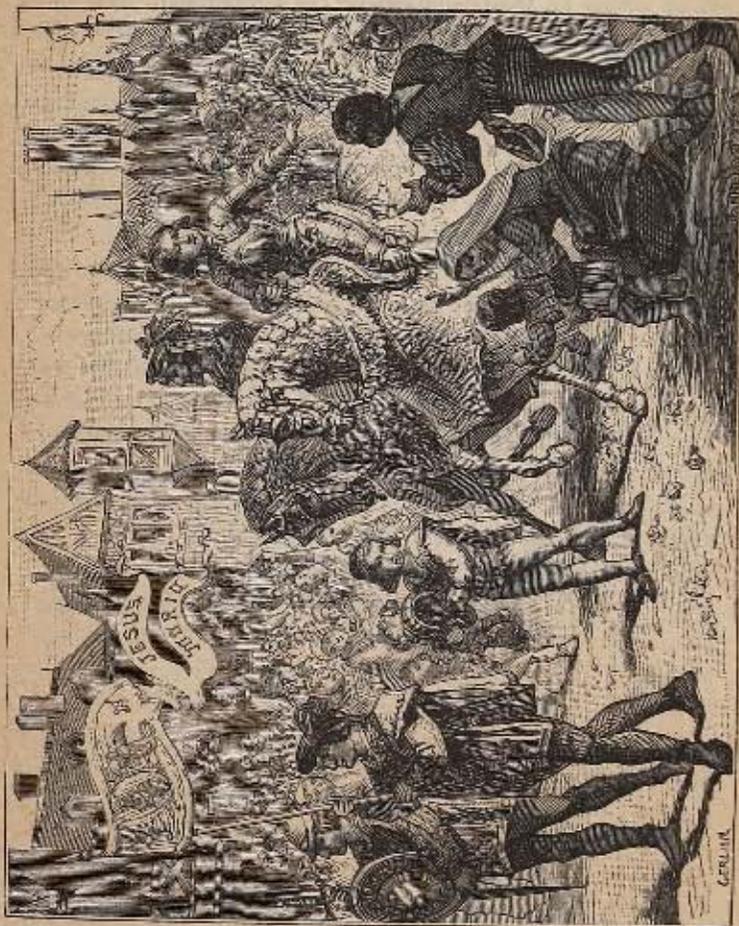
JEANNE D'ARC ET LE MONT-SAINT-MICHEL

Nous sommes revenus souvent, dans ces *Annales*, sur ce sujet si intéressant et que nous pourrions dire inépuisable. C'est que, Saint Michel apparaissant à Jeanne d'Arc et la préparant d'une manière sensible à sa mission extraordinaire de Libératrice de la France, c'est le fait palpable confirmant la thèse de la délégation de l'Archange auprès de notre patrie. Il nous semble qu'il y a là quelque chose dont se rapproche l'apparition de Lourdes, où la Vierge Marie vient confirmer sensiblement le dogme de son Immaculée Conception défini quelques années auparavant par Pie IX, de sainte mémoire.

Nous y revenons encore aujourd'hui à propos d'une circonstance particulière qui nous a toujours frappé dans cette époque merveilleuse : c'est la résistance insurmontable du sanctuaire de Saint Michel à tous les efforts des Anglais, de 1425 à 1435, et, dans les mêmes années, contre les mêmes ennemis, la lutte victorieuse de Jeanne d'Arc, l'inspirée de Saint Michel.

Évidemment, c'est le même bras qui, sur nos grèves, tient en échec l'armée ennemie et qui, sur les bords de la Loire, lui inflige des désastres irréparables. Le doigt de Dieu et l'intervention de l'Archange ne se sont jamais montrés avec plus d'évidence que dans ces jours de désespoir national. En présence

(1) Voir la *Chanson de Roland*, les *Romans de Wace*, le *Mystère du siège d'Orléans*.



ENTRÉE DE JEANNE D'ARC A ORLÉANS.

des défaites successives et de la fuite inespérée de l'envahisseur, deux cris de reconnaissance se font entendre et tous les deux sont l'expression du sentiment universel. Charles VII à Orléans et un moine au Mont-Saint-Michel se rencontraient dans cet élan spontané du cœur. Charles VII disait : *Fugat Angelus Anglos*, l'Ange met les Anglais en fuite; et le moine écrivait : *Pardos jugularit, Michaël, tua virtus*, c'est votre puissance, Michel, qui a abattu les léopards.

Cette unité dans la cause surnaturelle qui combat le combat français, inspire le désir de trouver aussi un lien visible entre les événements qui se déroulent sur les rives de l'Océan et la vocation de la pucelle de Domrémy, prélude de tant de merveilles. Ce désir, tous ceux qui ont écrit sur Jeanne d'Arc et sur le Mont-Saint-Michel l'ont éprouvé; et nous pouvons, à ce sujet, renvoyer nos lecteurs aux études publiées par les *Annales* en 1874, 1875, 1876, sous ce titre : *Saint Michel et la France*. Malgré ce que nous appelions la pénurie des documents nous exprimions la possibilité de ces relations. Tout récemment un auteur faisait un pas de plus et affirmait la réalité du fait en s'appuyant sur des conjectures qui ne manquent pas de vraisemblance. Il va plus loin et se demande si dans la dévotion très répandue alors envers Saint Michel; si, dans l'enthousiasme produit par l'héroïque et merveilleuse défense du Mont-Saint-Michel, l'on ne pourrait trouver les origines humaines, historiques, de la mission de la libératrice d'Orléans.

A voir la question ainsi posée, on se demande tout d'abord si l'écrivain, cherchant une origine à la mission de Jeanne dans l'opinion publique, l'enthousiasme, la renommée des exploits accomplis au Mont de l'Archange, ne va pas enlever à cette mission son caractère surnaturel et la réalité des apparitions de Domrémy. L'auteur semble l'avoir pressenti et il s'en défend à la fin de son travail d'une manière qui détruit toute inquiétude. A notre avis, la question franchement catholique devrait se poser en ces termes : Y avait-il des raisons de croire, au XV^e siècle, que la Providence, dans le cas où elle interviendrait

d'une manière sensible pour sauver le Roi et la France, se servirait à cette fin du ministère de Saint Michel? Et à l'affirmation de cette thèse concourent toutes les preuves données dans l'étude dont nous parlons.

Le courant d'opinion qui portait les peuples et les rois vers Saint Michel et son sanctuaire, non seulement depuis l'avènement des Valois, mais depuis Childebert (710), lequel alla faire ses dévotions au Mont-Tombe, depuis Charlemagne qui faisait placer l'image de l'Archange sur ses étendards avec cette devise : *Patronus et princeps imperii Galliarum*, Patron de l'Empire des Gaules jusqu'à Philippe-Auguste et saint Louis qui fit deux fois le pèlerinage du Mont-Saint-Michel, ce courant d'opinion était, non pas la cause, mais le résultat d'une dévotion extraordinaire envers l'Archange. Cette dévotion elle-même à Saint Michel avait pour principe le fait même de son apparition sur le Mont-Tombe et les nombreux miracles qu'il y opérait. Depuis le VIII^e siècle, il était regardé comme l'Ange de la France, et les merveilles que cette intercession reconnue et éprouvée avaient produites, avaient gravé son nom dans tous les cœurs. De là, tous les sanctuaires élevés en son honneur, tous les pèlerinages entrepris, tous les présents offerts à sa Montagne privilégiée. Il était donc naturel que dans la détresse nationale, Saint Michel, obstinément, opiniâtrément aimé, fût, comme le dit M. Léon Gauthier, prié, attendu, désiré.

Charles VII, suivant en cela les exemples de ses prédécesseurs et en particulier de son père qui avait voulu donner à sa fille le nom de Michelle; suivant surtout l'impulsion de sa foi en la protection de l'Archange, le considéra toujours comme le défenseur personnel de sa personne et de son royaume. Il le témoigna à maintes reprises en prodiguant au sanctuaire du Mont-Tombe les témoignages de sa piété et de sa sollicitude. La résistance indomptable de cette chétive forteresse contre tous les efforts des Anglais était bien de nature à augmenter encore sa confiance, car il ne paraissait pas naturel que par les seules puissances de ses remparts et de ses défenseurs, elle

pût soutenir tant et de si rudes assauts. Saint Michel protégeait lui-même sa demeure et restait fidèle au Roi.

Il reste toutefois pour quiconque étudie de près l'histoire de France à cette époque, un fait inexplicable : c'est le silence absolu de Jeanne d'Arc et de ses historiens sur le Mont-Saint-Michel; c'est aussi le silence absolu des anciens historiens du Mont-Saint-Michel sur l'héroïne d'Orléans. Pas un texte formel qui prouve que Jeanne ait été appelée vers les défenseurs du Mont, et ce n'est qu'à force de conjectures et de raisonnements sur les faits contemporains que notre auteur lui-même, bien qu'il soit placé à portée des documents, s'il en existe, a conclu qu'en Lorraine on devait connaître les faits d'armes de la Basse-Normandie.

Dom Huynes, dans le chapitre septième de son histoire qui traite de la guerre de Cent-Ans, renvoie à Scipion Dupleix : « Là, dit-il, il verra quel prétexte Henri cinquième, roy d'Angleterre prit pour faire la guerre aux Français; combien il en tua..., etc. Bref, il lira comment le dauphin reconquist, à force d'armes, *aydè du Ciel*, presque tout ce royaume sur Henri sixième, etc. » D'autre part, je ne trouve dans nos historiens modernes qu'une note ayant trait à ce point si important, et encore, la source n'en est-elle pas indiquée : Louis d'Estouville aurait fait placer sur la porte d'entrée du Mont, une reproduction de l'étendard de Jeanne, pour constater, ajoute M. Paul Féval, le patronage exercé, à la connaissance de tous, par Saint Michel sur la vierge de Domrémy, qui venait de ressusciter la France.

Ce sont là des témoignages bien peu fondés pour établir la vérité de relations d'un si grand intérêt. Et cependant il est difficile d'admettre que, dans l'espace de deux années, de 1429 à 1431, les vaillants champions de l'honneur français n'aient eu aucun indice des prodiges que Dieu opérât en faveur de leur cause. En laissant même de côté pour un instant l'intérêt que les défenseurs du sanctuaire de Saint Michel devaient prendre à l'intervention sensible et personnelle de l'Archange, la re-

nommée si prompt à transmettre, aux jours de détresse, à exagérer même les faits surnaturels, ne dut-elle pas répandre partout la nouvelle des apparitions de Domrémy, les exploits de Jeanne, les heureux changements survenus dans les affaires du Roi, la rage des Anglais qui voyaient leur proie leur échapper, leur découragement en constatant, malgré toutes leurs dénégations apparentes, que le Ciel même se déclarait contre eux? Quel courage nouveau ne devait pas imprimer la connaissance de cette miraculeuse intervention à ceux qui gardaient le Palladium français?

Mais ce n'est pas tout. Pendant ces années mémorables, il était entre les armées du Roi et le Mont-Saint-Michel un intermédiaire irrécusable, c'était le Roi lui-même. A chaque instant, dans l'espace de quinze ans, sa sollicitude est invoquée, et jamais en vain, par ses « bien amez les religieux, prieur et couvent de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. » L'abbé Robert Jollivet quitte son poste en 1420, le Dauphin envoie le comte d'Aumale, Jean d'Harcourt, pour diriger la défense de la place. Celui-ci est tué à Verneuil en 1424; Charles VII le remplace immédiatement par le fameux Dunois, l'un de ses meilleurs généraux. En 1425, le bâtarde d'Orléans ne pouvant pas lui-même défendre le Mont, le Roi lui donne pour successeur Louis d'Estouteville. En 1426, il permet aux moines de battre monnaie pendant trois ans; et, en 1430, c'est-à-dire l'année même des merveilles opérées par Jeanne d'Arc, il leur accorde par lettres patentes, « tous les impôts et subsides imposés sur leurs sujets pendant l'espace de trois ans à cette fin de les ayder à la défensive de cette place. »

(La fin au prochain numéro.)

CORRESPONDANCE

MON RÉVÉREND PÈRE,

Tout ce qui touche à l'histoire du Mont-Saint-Michel est de nature à intéresser vos lecteurs. Il vient de me tomber entre les mains une petite plaquette très rare, intitulée :

Deux discours
sur les
faits miraculeux
advenus depuis quelque temps
à l'endroit de plusieurs pèlerins
de S. Michel
du Mont de la Mer
avec les
cantiques ou chansons
sur lesquels ont été faits lesdits discours
ensemble
un sonnet sur la construction
et bastiment de l'Église et
abbaye dudit Mont S. Michel
En quel temps et sous quel roy de France
a esté bastie et fondée et par qui
Par Christophe de Bordesex, Parisien
l'an de son aage LXXVI, et ancien Pèlerin dudit Mont

A Paris, par Fleury Bourriquant, en l'Isle du Palais
MDCXIII

L'ouvrage débute par une dédicace à « Messieurs les Pèlerins de S. Michel, du Mont de la Mer, » puis vient le « Premier discours de six Pèlerins qui furent condamnés d'estre pendus et estrangés pour un cheval volé et desrobé, qu'ils avoient acheté et payé, pour un de leurs compagnons malade, et comment ils furent miraculeusement délivrés par S. Michel. »

Ensuit la chanson ou cantique sur lequel a esté pris le présent discours.
« L'autre et second discours. Ensuit la chanson, etc., etc. »

— Sur l'apparition de Monsieur Michel, l'Ange et Archange du Mont de la Mer.

Enfin « Quatrain à Saint Michel. »

Pour vous donner une idée de ces « chansons » je vous copie la légende des six Pèlerins; peut-être pourrait-elle trouver place dans les *Annales*.

Agrérez, mon Révérend Père, l'hommage de mon respect.

Alb. DE BADTS DE CUGNAC.

Histoire des six Pèlerins à S. Michel du Mont de la Mer.

Les six enfants se sont partis
D'Allemagne joyeusement,
A Saint Michel, le bon Baron,
S'en vont grand joye demenant :
Un qui ne peut aller avant,
Malade fut . . .
Un larron s'en vint au devant
Sur un cheval gras et membru.

Avecques eux s'accompagna
Plus de les trois quarts du chemin :
Et leur a diet : Mes beaux enfants,
Cest enfant me fait grand pitié,
Si voulez mon cheval acheter
Je le vous vendray ; . . .
Ils ont répondu sans tarder :
Nous l'achepterons si voulez.

Dietes-nous qu'il nous coustera
Loyallement vous le payerons :
Dix livres il vous coustera,
Rien moins mes enfants tout du long ;
Jamais ne fust un tel cheval,
Ny de tel trot ; . . .
Ils l'ont achepté sans remort :
Ils en furent jugez à mort.

Quand le larron tint leur argent,
Hors des enfants se destourna,
Par devant l'huys vindrent passer
De l'hoste à qui est le cheval :
L'hoste fut subtil et expert,
Après allit . . .
Trois sergens mesme avecques luy,
Les six enfants rencontré a . . .

Prendrent iceluy pour mieux choisir,
Qui est monté sur le cheval :
Et leur ont dit mes beaux enfants,
Vostre besögne va bien mal,
Desrobé avez le cheval
A ce preud'homme . . .
Non avons, Sire, non avons,
Dix livres payé j'en avons,

Ils furent en prison menéz
Les six enfants pour ce cheval
Et en la gesne tourmentez
Pour mieux reconnoitre leur mal,
Et si fut dict en général,
Et devant tous . . .
Qu'ils seront pendus hautement
S'ils ne recouvrent leur garend.

Dit celui qui malade estoit,
Pour moy fut le cheval achepté,
Je prendray bien la mort en gré,
Puisqu'il plaist au doux Roy Jésus,
Mais que mes compagnons tous cinq
Ayent congé . . .
Le baillif jura Saint Michel,
Je veux qu'il te soit octroyé.

Quand vint à l'eschelle montant,
Au cœur lui vint un pensement :
Dessus l'espaule de l'enfant
Descend du ciel un pigeon blanc :
Baillif, deslie-moy cet enfant,
Si s'en ira . . .
N'a point desrobé le cheval,
Dix livres payez il en a
Dix livres payez il en a,
A un larron . . .
Saint Michel leur fut bon baron,
Qui les préserva du larron.

FAVEURS OBTENUES
par l'intercession de Saint Michel

Sarthe. — Mon Révérend Père, je vous prie d'avoir la bonté de faire brûler pendant un mois, une lampe pour les âmes du Purgatoire, devant la statue de Saint Michel, en actions de grâces d'une faveur obtenue, et en plus, je demande l'insertion de ce fait dans les *Annales*, la chose ayant été promise si la prière était exaucée. M. R.

Ile-et-Vilaine. — Mon R. Père, le jeune homme pour lequel vous avez bien voulu prier et faire prier a été reçu.

Aussi sa mère me charge-t-elle de vous faire parvenir cinq francs que vous emploierez comme bon vous semblera comme reconnaissance de la faveur obtenue. H. des M.

États-Unis. — Mon R. Père, il y a quelques mois, je vous écrivais pour vous prier d'insérer dans vos *Annales* une grâce obtenue par l'intercession de Saint Michel.

Le grand Archange continue à répandre ses faveurs sur ma famille.

Ma tante, âgée de soixante-quatorze ans, avait à la tête une loupe qui avait atteint une grosseur considérable.

Trois médecins s'étaient opposés à faire l'opération craignant les suites qui selon eux devaient être mortelles.

La loupe finit par s'ouvrir et faire éprouver à ma tante de grandes douleurs.

Notre anxiété et nos inquiétudes étaient au comble.

Je commençais une neuvaine à Saint Michel avec promesse de faire publier sa guérison dans vos *Annales*, si nous l'obtenions.

Pendant la neuvaine, le pauvre malade se décida à faire un voyage pour consulter deux autres médecins qui consentirent à tenter l'opération sans être trop certains du résultat; ma tante la supporta parfaitement et quinze jours après elle retournait chez elle en voie de guérison à la grande surprise des médecins qui pensaient qu'elle en aurait eu pour cinq ou six semaines de traitement.

Veillez, mon Révérend Père, vous joindre à nous pour remercier le bon Saint Michel et le prier pour le rétablissement complet de notre malade. A. H.

Orne. — Mon R. Père, je remercie Saint Michel d'une grâce que je lui avais demandée immédiate et que j'ai obtenue.

Je lui demande encore son assistance toute particulière pour une affaire temporelle très importante qui se décide le 19 de ce mois.

Je prie de faire brûler une lampe pendant neuf jours à cette intention et je la recommande aux prières.

J'envoie 2 fr. pour la lampe et 0 fr. 50 pour un cierge. X.

Savoie. — Mon R. Père, j'avais promis si mon fils réussissait à ses examens une messe d'actions de grâces à Saint Michel; ayant été exaucée, je vous envoie 2 fr. à cette intention; plus je joins 3 fr. pour vos Apostoliques.

Continuez, je vous prie, mon R. Père, vos prières au grand Archange en notre faveur.
P. P.

Manche. — Mon R. Père, je vous ai demandé, en septembre dernier, une messe et une neuvaine de prières, pour obtenir les grâces dont nous avions besoin dans ma famille; celle que je désirais le plus m'a été accordée.

Je vous prie donc de l'insérer dans vos *Annales* afin d'accomplir ma promesse.

Je vous envoie 5 fr. pour vos Apostoliques aux prières desquels je me recommande de nouveau ainsi que tous les miens.
X.

Calvados. — Mon R. Père, j'avais mis sous la protection de l'Archange Saint Michel, deux jeunes élèves qui ont passé leurs examens avec succès.

J'ai fait dire dernièrement une messe pour remercier ce saint protecteur, je viens aujourd'hui vous prier d'insérer ce fait dans vos intéressantes *Annales*.
X.

X... — Une abonnée aux *Annales* de Saint Michel envoie avec bonheur sa petite offrande à Saint Michel en reconnaissance de la protection que le puissant Archange a accordée à son frère qui termine son année de volontariat.

J'avais promis, au début de cette pénible année, à Saint Michel, de publier dans les *Annales* ce trait de sa protection; je viens avec joie vous prier, mon R. Père, de remplir ma promesse.
G. Y.

Haut-Rhin. — Mon R. Père, je vous envoie sous ce pli un mandat de poste de 10 fr., dont 4 fr. pour une intention de messe, afin d'attirer la protection de Dieu sur une famille chrétienne et demander qu'elle soit préservée des dangers de l'heure présente, et 6 fr. pour faire brûler une lampe pendant 30 jours devant la statue de Saint Michel en actions de grâces d'une faveur obtenue.
X.

Manche. — Mon R. Père, grâce à l'intercession de Saint Michel, j'ai obtenu la grâce d'une bonne mort pour une personne qui m'était bien chère, et dont les idées antireligieuses donnaient de très sérieuses inquiétudes.

Cette personne est morte très saintement; grâces soient rendues à Saint Michel qui nous a si visiblement protégés. Je vous envoie 3 fr. en vous priant, mon R. Père, d'avoir la bonté de faire dire une messe d'actions de grâces et de faire faire une neuvaine.
E. M.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

Dans les années 1880-1881-1882

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

SEPTIÈME ANNÉE

1^{re} Livraison — Avril 1880

Saint Michel, ange de la bonne mort.....	1	Une page de l'histoire du Mont-Saint-Michel.....	18
Règle apostolique.....	7	Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de Nevers..	19
L'année archangélique : Pâques Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel.....	11	Attributs de St Michel archange	22
	14	Correspondance.....	23

2^e Livraison — Juin 1880

Anniversaire du Couronnement de Saint Michel.....	25	L'année archangélique : Saint-Pierre és Lieux.....	39
Indicateur pour les pèlerins. . .	28	Une page d'histoire (<i>fin</i>).....	41
Saint Michel, ange de la bonne mort (<i>suite</i>).....	29	Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de St-Brieuc.	43
Un pèlerinage au Mont-Saint-Michel.....	34	Restauration du culte de Saint Michel à Courtonne (Calvados)	46
		Faveurs obtenues.....	48

3^e Livraison — Août 1880

Anniversaire du Couronnement	49	Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de St-Brieuc et Tréguier.....	66
L'année archangélique : La fête de Saint Michel.....	53	Sanctuaires de Saint-Michel en France : Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre.....	69
Saint Michel dans les arts : Introduction.....	56	Correspondance.....	72
La crypte de l'Aquilon.....	59		
Gilles de Bretagne.....	61		

4^e Livraison — Octobre 1880

<i>Quis ut Deus!</i> (discours).....	73	Gilles de Bretagne (<i>suite</i>).....	87
L'École apostolique : Les vacances.....	76	Pèlerinage de Caen au Mont-St-Michel.....	90
L'année archangélique : La fête des morts.....	81	Le culte de Saint Michel en France : Le Mans.....	93
Ordre de Saint-Michel : Chapitres et cérémonies.....	84	Correspondance.....	95

5^e Livraison — Décembre 1880

<i>Quis ut Deus!</i> (discours).....	97	Saint Michel dans les arts.....	108
École apostolique.....	100	Gilles de Bretagne (<i>suite</i>).....	111
Année archangélique : L'ange du mort (<i>fin</i>).....	103	Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre (<i>suite</i>).....	116
Souvenir d'un pèlerin (poésie).....	106	Correspondance.....	118

6^e Livraison — Février 1881

Avis aux zéloteurs et aux zélatrices.....	121	Ordre de St-Michel : Chapitres et cérémonies.....	134
École apostolique : Le 31 décembre.....	125	Bibliographie (gravure).....	139
Le château St-Ange (gravure).....	129	Faveurs obtenues par l'intercession de Saint Michel.....	143
Année archangélique : St Joseph.....	132		

HUITIÈME ANNÉE

1^{re} Livraison — Avril 1881

A nos abonnés.....	145	Saint Michel dans l'Ancien Testament.....	153
Les œuvres du Mont-St-Michel.....	146	Gilles de Bretagne (<i>fin</i>).....	158
L'année archangélique : L'Ascension.....	151	Culte de St Michel en France : Le Mans.....	162
Extension du culte de St Michel : Couvent de Marie-Auxiliatrice à Paris.....	154	Abbaye de Saint-Michel de Tonnerre (<i>suite</i>).....	164
		Correspondance.....	166

2^e Livraison — Juin 1881

Anniversaire du Couronnement.....	169	Ordre de St-Michel : Elections.....	183
Indicateur pour les pèlerins.....	172	St Michel dans les arts (<i>suite</i>).....	186
Au Mont-St-Michel! par P. Féval.....	173	Faveurs obtenues.....	190
Chronique du Mont-St-Michel.....	180	Bibliographie.....	191

3^e Livraison — Août 1881

Les fêtes du Mont-Saint-Michel.....	193	Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de Nancy.....	208
L'année archangélique : Fête de Saint Michel.....	197	Place que Saint Michel doit occuper dans chaque famille. — Le Mont-St-Michel au XVI ^e siècle.....	211
Bon emploi des mauvais livres. Saint Michel, ange du jugement (gravure).....	201	Faveurs obtenues.....	215
La tentative de Montgomery (1691).....	206		

4^e Livraison — Octobre 1881

Le Mont-Saint-Michel.....	217	Correspondances : Sanctuaires de Saint Michel.....	235
L'année archangélique : Apparition de Saint Michel à Saint Aubert (gravure).....	221	Le voyage de la confrérie de Caen au Mont-Saint-Michel.....	236
Impression d'un pèlerin (poésie).....	228	Faveurs obtenues.....	239
La Basilique du Mont-Saint-Michel (gravures).....	230		

5^e Livraison — Décembre 1881

Le Mont-Saint-Michel : Sanctuaire national.....	241	Saint Louis au Mont-Saint-Michel (gravure).....	252
L'année archangélique : La circoncision et le Nom de Jésus.....	245	Feuillets d'histoire : Les incendies du Mont-Saint-Michel.....	255
Saint Michel dans les arts.....	248	La Basilique du Mont-Saint-Michel.....	261
Bref accordé par S. S. Léon XIII à M. Paul Féval.....	251	Correspondance.....	264

6^e Livraison — Février 1882

A nos abonnés.....	265	Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de Nancy.....	281
A nos Bienfaiteurs.....	266	Le matelot pèlerin (poésie).....	283
L'année archangélique : Fête de l'Annonciation.....	268	Sanctuaires de Saint Michel en France : Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre.....	284
École apostolique.....	269	Correspondance.....	286
Ordre de Saint-Michel : Le chancelier (gravure).....	274		
Feuillets d'histoire : Anglais et protestants au Mont-St-Michel.....	278		

NEUVIÈME ANNÉE

1^{re} Livraison — Avril 1882

La consécration des enfants à Saint Michel.....	289	Pèlerinage du Mont-St-Michel.....	296
École apostolique : Souhaits de bonne année.....	292	L'année archangélique : Fête de St Michel (8 mai), St Michel, peseur des âmes (gravure).....	298
Saint Michel dans les arts.....	291		

1^{re} Livraison — Avril 1882 (suite)

Feuillets d'histoire : Anglais et protestants au Mont-Saint-Michel.....	301	Sanctuaires de Saint Michel en France : Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre.....	308
Le culte de Saint Michel en France : Diocèse de Nancy..	305	Correspondance.....	310

2^e Livraison — Juin 1882

Anniversaire du Couronnement. Saint Michel, libérateur des Hébreux.....	313	École apostolique : Une charmante excursion.....	329
Panegyrique de Jeanne d'Arc (gravure).....	320	L'année archangélique : La Fête-Dieu.....	333
		Correspondance.....	336

3^e Livraison — Août 1882

Fête de l'anniversaire du Couronnement.....	337	Panegyrique de Jeanne d'Arc (suite).....	341
Fête de Notre-Dame-des-Anges.....	343	L'année archangélique : Fête de Saint Michel.....	351
Fête de Saint Michel (29 septembre).....	343	Faveurs obtenues.....	357

4^e Livraison — Octobre 1882

L'avenir.....	361	Saint Michel dans les arts (suite).....	378
École apostolique : Adieux à l'École apostolique.....	365	Une retraite au Mont-St-Michel (poésie).....	380
L'année archangélique : Apparition de Saint Michel à Saint Aubert.....	368	Le culte de St Michel en France : Diocèse de Nancy (fin).....	381
Panegyrique de Jeanne d'Arc (suite) (gravure).....	369	Faveurs obtenues.....	382
		Bibliographie.....	384

5^e Livraison — Décembre 1882

Une bonne année.....	385	Faveurs obtenues.....	405
Fête de l'Épiphanie.....	388	St Michel, protecteur de l'Église et de la France, par M. l'abbé Soyé (bibliographie).....	407
Le pèlerinage de Briouze au Mont-Saint-Michel.....	390		
Panegyrique de Jeanne d'Arc (fin).....	393		

6^e Livraison — Février 1883

Les petits Enfants.....	409	Jeanne d'Arc et le Mont-Saint-Michel (gravure).....	418
L'année archangélique : Apparition de Saint Michel au Mont-d'Or.....	413	Histoire des six pèlerins.....	424
Saint Michel dans les arts.....	415	Faveurs obtenues.....	427
		Table des matières.....	429

SAINT-MICHEL

L'OCCIDENT

de la Basilique.
 tnaire de Saint-Michel.
 nistre de Notre-Dame-des-Anges.
 4-Autel (chœur de la Basilique).
 elle de Saint-Joseph.
 rium.
 avec les armes de France.
 Michel.
 Joseph.
 route de la ville.
 Basse —
 le (sud).
 la (nord).
 er de dentelle en grant.
 rition de Saint Michel à saint
 bert (bas-relief).
 l'escalier et logis abbatial.
 Heaillons (sud).
 Heaillons (nord).
 et tour Gabrielle.
 elle de Saint-Aubert.
 in du connétable Bertrand Du-
 sacelin.
 de la Herse.
 des Canons.
 élinat.
 des 119 chevaliers défenseurs
 Mont-Saint-Michel.
 du Mont-Saint-Michel.

ature et non sur dessin.
 in des Frères, et ne sont
 les armes de Saint Michel
 ex à l'Exposition.

DEURS :

mètres sur 44.....	4 fr. »
— sur 35.....	2 50
— sur 24.....	1 50
— sur 19.....	» 75
.....	» 75
.....	» 50